BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

Journal central des académies et sociétés savantes, rédigé depuis le 1er janvier 1810... jusqu'au 1er octobre 1811 par [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Hécart, Gabriel-Antoine-Joseph. Journal central des académies et sociétés savantes, rédigé depuis le 1er janvier 1810... jusqu'au 1er octobre 1811 par Joseph de Rosny et à dater de cette époque par Gabriel-Antoine-Joseph Hécart jusques et compris décembr.... 1811.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

INVENTAIRE
Z 28760

JOURNAL DES ACADÉMIES

2

Z
2 4
Kj202

ROBERT 1978

Z 2284.
Kfz0.2

C.

à conserver

28760

JOURNAL CENTRAL
DES
ACADÉMIES
ET
SOCIÉTÉS SAVANTES,

RÉDIGÉ

Depuis le 1er. Janvier 1810, date de sa création jusqu'au 1er. Octobre 1811, par *Joseph de* ROSNY, et a dater de cette époque par *Gabriel-Antoine-Joseph* HÉCART, jusques et compris Décembre 1812.

BIBL. IMPÉRIALE

ACQUISITION
N.° 47616.

EXEMPLAIRE AUGMENTÉ
De pièces additionnelles et de quelques notes,

2785

Sine Litteris vita mors est.

2.me ANNÉE.

TOME DEUXIÈME.

VALENCIENNES,
Chez H.-J. PRIGNET, Imprimeur, Place d'Armes.
M. DCCC. XI.

Z

28760

N°. I.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.

PROFESSION DE FOI DU RÉDACTEUR.

Le journal-central des Académies compte à peine une année d'existence et déjà sa publicité surpasse notre attente. Le plus grand nombre des Sociétés savantes de l'empire, et même la plupart des Académies étrangères se sont empressées de s'abonner à cet ouvrage périodique qui est exclusivement consacré à leur usage et qu'elles considèrent avec raison comme étant, pour ainsi dire, leur propriété commune. Elles sont d'avance certaines d'y trouver le détail exact de leurs honorables travaux, sans craindre qu'une plume

infidèle ou caustique n'en dénature ou n'en avilisse l'importance. En outre, un certain nombre d'amateurs a joint son approbation flatteuse à celle des différentes corporations savantes en souscrivant pour une feuille naissante et encore presqu'inconnue des littérateurs de la capitale. Cette réunion de suffrages si éloignés serait suffisante pour inspirer une grande confiance à des rédacteurs plus disposés que nous ne le sommes à s'aveugler sur leur prétendu mérite, mais l'exemple de plusieurs de nos prédécesseurs qui ont succombés au milieu de leurs triomphes ne nous permet pas de nous faire illusion sur la durée d'un sort, qui au premier coup d'œuil, paraît si brillant, mais qui bientôt, nous deviendrait contraire si, étourdis et abusés par le faux éclat d'un demi-succès, nous cessions d'apporter nos soins à la rédaction de notre travail. Bien convaincus de cette vérité, nous nous disposons à redoubler, de zèle, s'il est possible, pour soutenir une feuille commencée sous de si heureuses auspices, en y jettant tout l'intérêt dont elle est susceptible. Le plan de notre entreprise, nous ne balançons pas à le dire, a été jusqu'à ce jour généralement accueilli, mais nous n'osons pas affirmer que son exécution puisse y répondre;

néanmoins nous pouvons promettre à nos lecteurs ce qui est bien en notre pouvoir, beaucoup de variété dans la composition et surtout d'impartialité dans nos rapports. Déjà plusieurs partisans du genre satyrique nous ont reproché trop de faiblesse dans nos critiques et trop d'abandon dans nos éloges. Ils ont été jusqu'à nous prédire un succès plus assuré si, à l'exemple de quelques uns de nos confrères, nous consentions à substituer la malice à la vérité et le ton tranchant de la satyre, à celui de l'aimable décence. Nous ne pouvons, il est vrai, nous dissimuler, que sous un rapport, cet avis ne soit fondé en quelque sorte et l'exemple de certain journaliste sans pudeur en est la preuve; mais franchement, nous préférons notre honnête obscurité à une célébrité honteuse, que nous acheterions aux dépens de l'honneur et du sentiment de notre conscience. D'ailleurs nous le répétons; notre feuille ne relève pas directement du domaine littéraire de la capitale, où, pour produire de la sensation, il faut, si l'on peut s'exprimer ainsi, tremper sa plume dans l'eau forte et sortir des bornes du naturel pour parvenir à se faire lire. Cette feuille est au contraire la propriété des savans et des littérateurs modestes qui,

habitans paisibles des villes départementales, ignorent les cabales, les intrigues si connues dans la métropole du monde savant, et qui dédaignent de monter sur des échasses pour se former, à grand bruit, de très-petites réputations. Quant à nous, qui ne sommes d'aucune faction, d'aucune cotterie littéraire, et qui ne cultivons les arts et les belles-lettres que par goût, nous avons renoncé de bon cœur à ce vaste champ d'une fausse gloire pour venir nous établir sur un théâtre moins brillant, à la vérité, mais plus solide. Il était tems de venger des Sociétés estimables dont on affectait de ne parler qu'avec une sorte d'indulgence outrageante. En essayant de les tirer de l'espèce d'oubli auquel elles semblaient être condamnées, nous n'avons fait que céder à la douce impulsion qui nous porte à rendre, de préférence, nos hommages au talent modeste et caché. Si le succès ne répond pas entièrement à nos efforts, du moins nous aurons l'honneur d'avoir adopté une marche nouvelle et dédaignée par la plupart de nos confrères, en stimulant l'émulation sans la décourager par une critique outrée et souvent indécente.

Un certain préjugé profondement enraciné dans l'esprit de bien des gens, les

porte à croire que rien de beau ou de bon ne peut prendre naissance hors des murs de la capitale. Delà résulte cette prévention injuste et ridicule qui fait supposer que la littérature est plus négligée dans les départemens que dans cette ville, et par conséquent hors d'état d'y obtenir de véritables succès. Selon eux le dieu du goût ne peut avoir des temples dans les villes secondaires. Cette erreur grossière provient en grande partie de l'ignorance où l'on est dans cette vaste cité, de tout ce qui se passe en province, surtout dans le cercle étroit des sciences et des belles-lettres. Si par fois un écrit s'échappe de tems à autre des presses des départemens pour venir à Paris s'y frayer un chemin à la célébrité, il devient aussitôt la proie de la critique qui s'empresse de le dénaturer et de répandre sur son trop confiant auteur la tache inéfaçable du ridicule. Alors le découragement s'empare avec raison de l'écrivain modeste dont le début annonçait une sorte de talent, mais qui par faiblesse, avait cédé imprudemment au désir de marquer dans une sphère plus étendue que celle où il avait pris naissance. On ne lui tient aucun compte des beautés que renferme son ouvrage; on n'en voit que les défauts; on les agrave, on

les exagère en les rapprochant dans une critique méchante, et l'auteur, justement affligé de l'odieuse partialité qui préside à ces sortes de critiques, se promet bien de ne plus s'exposer désormais à un ridicule qu'il est dans l'impuissance d'éviter, faute d'avoir à sa disposition des moyens pour répondre avec les mêmes armes à l'attaque perfide de l'Aristarque qui se fait un jeu, un malin plaisir d'augmenter le nombre de ses victimes.

Quoique l'on sache parfaitement qu'il est certains libellistes qui font ouvertement le métier de médire, les coups qu'ils portent à la réputation d'un écrivain lui deviennent souvent très-funestes, surtout lorsqu'il débute dans la carrière des lettres. Le lecteur qui n'a point sous les yeux l'ouvrage que la critique déchire, ne peut se prononcer en faveur de l'opprimé; d'ailleurs, il faut en convenir, il est rare que lui-même ne partage pas cet esprit de malice assez naturel à tous les hommes en général et qui les porte d'avance à rire aux dépens de celui qui est l'objet d'une plaisanterie injuste ou fondée. Cet exemple funeste entrave le talent ou bien lui porte un coup mortel dès sa naissance.

C'est pour réparer ce mal autant que

possible, qu'il est à désirer que les savans et les littérateurs qui habitent les départemens possèdent un journal exclusivement voué à leur service et qui soit en tous tems à leur disposition. Un pareil journal peut être considéré comme une galerie de tableaux de tous genres, dans laquelle chaque artiste des villes secondaires peut venir déposer librement ses ouvrages, et les exposer aux regards des amateurs qui, n'étant point influencés par une critique étrangère, se prononceront chacun selon sa manière de voir, de juger ou de sentir. De cette manière une seule et même lumière éclairant également ces différentes productions, on pourra les comparer sans prévention et en condamner les défauts, tout en approuvant ce qui peut s'y trouver de digne d'être admiré.

Néanmoins, il faut que nos lecteurs se gardent bien de penser que toutes les productions qui auront pris naissance dans le sein des Académies départementales, pourront indistinctement trouver place dans notre feuille. Si d'un côté nous blâmons ces censeurs austères, ces écrivains rigoristes qui déchirent sans pitié tous les ouvrages de l'esprit, de l'autre, nous éviterons avec soin de tomber dans un excès opposé. Trop d'indulgence est souvent aussi préjudiciable

au développement du talent que l'est une critique exagérée ou injuste : aussi lorsque les mémoires qui nous seront adressés blesseront ouvertement le goût, le bon sens et les règles de l'art, nous nous contenterons de les laisser dans l'oubli sans nous permettre une sortie inconvenante contre leurs trop aveugles auteurs. C'est à l'amitié seule qu'appartient le droit d'être sévère et nous plaignons sincèrement l'écrivain qui se hasarde sans guide sur une route aussi épineuse que celle de la littérature, sans pouvoir se flatter de posséder un ami assez véridique pour le ramener dans la bonne voie, lorsqu'il s'en écarte, ou pour l'arrêter dès le commencement de son voyage, lorsqu'il ne lui reconnaît pas la force nécessaire pour l'achever.

Telle est notre profession de foi, tel est le plan invariable que nous avons adopté. Nous désirons que cette explication franche et loyale, nous concilie l estime de nos lecteurs. De pareils principes, nous le savons, nous attireront des sarcasmes amers de la part de quelques uns de nos confrères; nous nous attendons même à devenir, les premiers, le plastron sur lequel tomberont leurs traits, mais le sentiment de notre conscience et le suffrage des gens de bien nous dédom-

mageront suffisamment de quelques blessures légères, qui deviendront un jour pour nous autant de cicatrices honorables.

ACADEMIE CELTIQUE

DE PARIS.

Les séances de l'Académie Celtique ne sont pas de ces séances oiseuses et stériles dans lesquelles on se borne à des lectures insignifiantes ou frivoles. Elles sont au contraire autant de mines fécondes dans lesquelles les savans peuvent à leur gré puiser les matériaux dont ils ont besoin, pour la rédaction de l'histoire de leurs pays. Les journaux littéraires y trouvent également un aliment continuel à la curiosité de leurs lecteurs. Il n'est personne qui n'éprouve une sorte de plaisir à trouver des rapports entre les mœurs, les usages, les coutumes de nos ancêtres et les notres. L'être pensant et sensible aime à se reporter vers ces tems reculés où nos pères illettrés, imprimaient sur des objets ostensibles, les traces de leur croyance : il se plait à intérroger ces témoins muets des siècles passés ; il aide, pour ainsi dire, à leurs répouses, en faisant des rapprochemens d'où jaillissent, sinon l'entière vérité, du moins des probabilités qui conduiront tôt ou tard à la découverte du vrai. Quoi de plus grand, de plus imposant que l'aspect de ces *dolmens*, de ces *pierres druidiques*, qui quoique dénués d'inscriptions ou d'ornemens, n'en rappellent pas moins de grands souvenirs ! Aux yeux des

connaisseurs, leur vue porte aux sens et à l'imagination. Le savant y découvre des traces des usages particuliers aux differentes générations. Il en est de même des idiômes qui se sont conservés dans les différens patois encore en vigueur dans plusieurs de nos départemens. C'était rendre un véritable service aux lettres et â l'histoire, que de les rapprocher et d'en faire une étude assez approfondie pour y reconnaître les preuves du passage de tel ou tel peuple, aujourd'hui presqu'oublié, ou du moins dont on ignore le lieu de la résidence. Ce genre d'etude n'a pas été, dans le principe, généralement goûté de tout le monde et nous n'en sommes pas étonnés. Le propre du vulgaire est de n'ajouter foi qu'aux objets qu'il a sous les yeux. La multitude n'accueille pas facilement des principes nouveaux, avant qu'ils ne soient confirmés par une longue suite de tems. Les nouvelles connaissances trouvent des détracteurs jusque parmi les savans eux-mêmes; non pas que le jugement de ces derniers se refuse à l'évidence, mais par la raison que très-souvent on n'aime pas a prôner un système dont on est pas le créateur. Tel est le faible de l'homme : il ne voit que d'un œil d'envie des découvertes faites par un autre, surtout lorsqu'il eut pu les faire lui-même, s'il s'en fut donné la peine.

Nous pensons que cette raison, qu'il serait possible de développer plus longuement, est une des causes qui ont contribuées, dans les premiers tems, à discréditer l'Académie Celtique. Ses fondateurs introduisaient dans le monde savant des idées nouvelles; ils avançaient des opinions hardies; souvent même ils se trouvaient en opposition avec des gens systématiques, il n'en fallait pas tant pour attirer à cette

laborieuse Académie, des détracteurs d'autant plus dangereux qu'ils étaient appuyés de noms imposans et souvent même environnés d'une réputation colossale. Nous dirons ici à l'avantage des anciens membres de l'Académie Celtique, qu'ils ont supporté avec courage, persévérance et fermeté, une espèce de petite persécution qui a duré plusieurs années. Aujourd hui cette Académie commence à jouir de sa gloire. L'évidence a frappé plusieurs de ses opposans, les raisonnemens en ont séduit d'autres, et le plus grand nombre des savans s'est rangé de son côté. Honneur aux Sociétés académiques qui, poursuivant avec courage la carrière utile qu'elles ont embrassée, n'envisagent que les obligations qu'elles se sont imposées, et parviennent à leur but, sans se laisser intimider, soit par la longueur du chemin, soit par les entraves qu'apportent dans leur marche, l'ignorance ou l'envie!

L'Académie Celtique publie tous les mois le recueil de ses mémoires Nous ne craignons pas d'affirmer qu'il est peu d'ouvrages périodiques qui renferment un intérêt plus grand et plus soutenu Nous en faisons notre lecture favorite et nous ne laisserons jamais échapper l'occasion de la faire tourner au profit de nos abonnés. Nous nous proposons de prélever sur elles de nouvelles contributions, toutes les fois que le service des autres Académies ne reclamera pas impérieusement la totalité de notre feuille. Nous pensons ne pouvoir mieux débuter que par l'insertion d'un passage qui nous a paru très-curieux, sur une histoire fabuleuse de la naissance de *Charlemagne*, extraite et traduite littéralement du latin de la chronique de Brême, d'*Henri de Wolter*, par Mr. Eloi Johanneau, savant aussi distingué que laborieux écrivain.

HISTOIRE FABULEUSE

*De la naissance de Charlemagne; extraite et traduite littéralement du latin de la chronique de Bréme d'*HENRI DE WOLTER; *par M.* ELOI JOHANNEAU.

On raconte anisi la naissance de Charlemagne : il y avait un roi, nommé Pepin, qui n'avait pas de femme, et qui était très-luxurieux. On lui conseilla de se marier, de peur que le royaume ne restât sans héritier. Il suivit ce conseil, et chercha une compagne pour le mariage. La renommée lui ayant fait connaître la fille du roi Théodoric, qui était roi de Souabe, de Bavière et d'Autriche, il envoya des ambassadeurs à ce prince, pour la lui demander. Théodoric donna son consentement royal à un mariage légitime; les fiançailles eurent lieu, et il les ratifia avec beaucoup de joie.

Les ambassadeurs étant revenus vers Pépin, celui-ci renvoya trois anciens avec un appareil royal, afin de lui ramener la fille du roi pour épouse, la dot ayant été écrite et signée.

Losque ces conseillers et ambassadeurs du roi furent partis, ils parlèrent entr'eux, dans le chemin, de tuer la fille du roi Théodoric, afin de faire coucher, avec le roi Pépin, la fille de l'un d'eux, tirée au sort, comme si c'était celle pour laquelle ils avaient été envoyés. Le roi ne connait pas, disaient-ils, la fille de Théodoric, ni celle de chacun de nous; il prendra l'une comme l'autre: par ce moyen, le royaume aura un héritier de notre race. Ce discours plût fort à tous les trois.

Etant enfin arrivés, il allèrent vers le roi Théodoric, pour qu'il leur fît voir la jeune pucelle, sa fille, avec toutes ses vierges, toutes ses compagnes et sa nombreuse suite, et pour qu'il la leur confiât. Ces ambassadeurs dirent au roi : il n'est pas nécessaire que quelques-uns de votre famille

viennent avec nous, nous avons une suite (*familiam*) suffisante. Nous n'avons besoin que de la jeune fille pour cette fois; lorsque le tems des noces sera arrivé, nous vous le ferons savoir, et alors vous viendrez. Le roi y consentit, et la jeune vierge leur fut livrée toute seule.

Quand ils furent en chemin, étant arrivés auprès d'une forêt, à l'endroit où est aujourd'hui la ville qu'on appelle Karl*stat* (la ville de *Karl* ou de Charles), ils se dirent entr'eux : il est tems maintenant de nous défaire de la jeune fille; et ils la conduisirent loin de la route, dans l'intérieur de la forêt, pour la tuer. Mais l'un d'eux dit: gardons-nous de faire mourir la jeune fille confiée à notre fidélité. Les deux autres persévéraient constamment dans la résolution de la faire mourir, lorsque le troisième dit : quiconque la tuera, me tuera aujourd'hui avec elle; et il la prit aussitôt entre ses cuisses (*inter crura*), en tirant son glaive du fourreau pour la défendre. Les deux autres voyant sa persévérance, et craignant de le tuer, parce qu'il était aussi noble et aussi puissant qu'eux, et que s'ils le tuaient, il faudrait qu'ils s'exilassent, pensèrent à laisser la jeune fille seule dans la forêt, certains qu'elle ne pourrait jamais en sortir; qu'elle y mourrait même, ou qu'elle serait dévorée par les bêtes féroces. Après avoir tenu conseil entr'eux, elle fut donc laissée seule dans la forêt.

Cette petite fille, âgée à peine de douze ans, se mit à pleurer, à se lamenter et à prier, et ne savait pas ce qu'elle faisait. Lorsque le soleil était prêt à se coucher, elle entendit de loin comme le bruit d'un homme qui coupait du bois. Jugeant qu'il y avait quelqu'un, elle tourna ses pas du côté qu'elle entendait le bruit. Ayant en effet vu l'homme, elle s'assit auprès de lui, en pleurant. Cet homme, à la vue d'une jeune fille parée des habits les plus distingués, fut dans une grande admiration. Il lui demanda qui elle était, et d'où elle venait. Elle ne lui répondit pas, parce qu'elle ne comprenait pas ce qu'il lui disait.

L'homme ayant fini son ouvrage et pris le chemin de son logis, la jeune fille le suivit et y entra avec lui. Ce meûnier (car c'était un meûnier) voyant cela, la reçut

chez lui, la traita très-charitablement, la donna pour compagne de lit et de table à sa fille qui était presque du même âge, et l'aima comme sa fille propre; cependant la jeune fille ne se montra chez lui que comme servante; car alors elle tira de son écrin qu'elle avait autour d'elle, quelques bijoux rares de soie, envoya les vendre à la ville, s'apprit à vivre en fille de villageois, s'éleva dans s'humilité, et paya le prix de ses dépenses.

Pendant ce tems là, une des filles des conseillers du roi Pépin, coucha avec ce roi comme si elle était la fille du roi Théodoric; et le roi en eut des fils et des filles. Il arriva, dans la suite, que Pépin fut chasser vers l'endroit même où résidait le meûnier. Le roi s'étant détourné des siens, et étant seul, vint par hasard à la maison de ce meûnier, vers la nuit, et demanda un gîte; ayant été reçu, il ne dit pas qu'il était roi. Quand il fut entré, la jeune fille lui dénoua ses éperons, attacha son cheval, lava ses guêtres (*ocreas*) et même ses pieds; elle prit son épée et la serra; elle lui fit cuire un pain sous la cendre; elle le servit à table, et elle lui étendit un lit.

A la fin le roi demanda au meûnier, si ces deux jeunes pucelles étaient ses filles. Le meûnier répondit que oui. Donne-moi, dit le roi, l'une d'elles pour cette nuit, parce que je suis un homme très puissant, et que je peux faire ta fortune et la leur. Celui-ci entendant cela, lui livra, dans son lit, la fille du roi Théodoric, dans l'espérance de s'enrichir. Cette jeune vierge affligée de coucher avec un homme, tourmentée d'inquiétudes pour les suites, gémissait et pleurait amèrement. Le roi tâchait de la consoler par ses caresses, mais elle était inconsolable. Elle conçut du roi dans la nuit même. Le matin, le roi dit au meûnier de prendre soin de la jeune fille, de veiller à ce qu'elle n'éprouvât aucun besoin, et il lui donna l'argent qu'il avait sur lui; il lui dit, en outre, que si elle accouchait d'une fille, il vint le lui annoncer avec le fuseau et la quenouille, et que si elle accouchait d'un garçon, il vint avec l'arc et la flèche. Le pauvre homme le promit, et le roi retourna sur ses frontières (*ad fines suos*).

Le tems de l'accouchement étant arrivé, le roi s'assit à

table avec son épouse, le paysan vint avec l'arc. tira une flèche (1) coutre la coupe qui était sur la table, devant la reine, et la répandit sur les vêtemens de cette princesse. Aussitôt la reine indignée dit: faites retirer ce *karl* (2), il

(1) *Comme il y a en cet endroit deux difficultés, je crois devoir en mettre le texte sous les yeux du lecteur; le voici:* Tempore partûs completo, sedit rex cum conjuge suâ in mensâ et rusticus venit cum arcu et sagittat scyphum in mensâ, coram reginâ et fudit super vestes ejus. Undè ipsa indignata ait: amovete istum KARL, nunquam formosus est. *La première difficulté consiste à savoir s'il faut lire* cum arcu et sagittat *comme le porte le texte; ou*, cum arcu et sagittâ, *comme la phrase précédente semble l'indiquer. La deuxième porte sur* nunquam formosus est, *qui est la leçon du texte; tandis que la leçon marginale porte*, fructuosus. *J'ai préféré* sagittat *et* fructuosus, *d'apres le contexte. Au lieu d'*est, formosus *et l'adverbe* nunquam, *jamais, signe de futur, exigeraient* erit

(2) Karl. *Ce nom signifie un paysan, un rustre*, rusticus. *en gallois et en anglais, ainsi que* churl, *dans cette dernière langue, d'où* churlish, *rustique rustaut, grossier, brutal; et c'est le sens que semble lui donner ici l'auteur de la chronique.* Kerl, *en allemand, signifie un homme, un garçon, un domestique; mais il avait un sens bien plus relevé dans l'origine. « Les Celtes, dit Pelloutier, donnaient le nom de* carl *ou de* Kerl *à tous leurs braves. C'est ce que signifie le nom de* Charles, *si commun parmi les Francs. » En effet, selon le Glossaire teutonique de Schilter*, karle *signifie un homme*, carl, *un homme fort, robuste et brave, de là, dit-il, devenu un nom propre très-fréquent parmi les princes. Flacius Illyricus* (Præf. in Otfrid.) *remarque que* Kerle *a signifié un homme, autrefois en allemand, comme il le signifie encore aujourd'hui en Suède et en Saxe; et Goldast dit que* Kaerle *ne signifie plus, chez les allemands, qu'un homme probe, bon et brave. Selon Schilter, en teuton*, Karl *signifierait aussi mari;* ceorl, keorl *et* keorlman, *en anglo-saxon, signifiaient un paysan robuste, mais de condition libre;* keorlisch, *rusticanus.*

n'est jamais fructueux (il ne porte jamais profit ni bonheur.) L'empereur comprenant ce que faisait le paysan, dit : il sera appellé *Karl* ; et il ordonna à ses ministres de loger chez eux le paysan, et de le bien traiter. Après être sorti de table le roi parla avec lui, et reconnut que la jeune fille avait mis au monde le plus bel enfant que jamais homme n'eût vu ; le roi en fut très-joyeux, et il lui donna de l'argent ; il lui dit de donner le nom de *Karl* à son fils, et de le lui amener aussitôt qu'il pourrait parler. La reine et les chevaliers étaient dans l'admiration de ce que le roi conversait seul avec le paysan.

Quand l'enfant eut pris de la croissance et put marcher seul, le meûnier lui acheta des habits, et le produisit à la cour. Le roi le réunit à ses fils qui étaient presque de la même taille et du même âge, et il le fit élever comme ses enfans légitimes ; ce qui excita la haine de la reine, et fut cause que ses enfans, le méprisant comme bâtard, le

---

Selon Kilianus, *cité par le même*, kaerle, keerle *signifiaient un homme fort et brave, puissant de corps et de haute stature, tel qu'on rapporte qu'était Charlemagne, ou Charles Ier. ; et* carl *signifiait roi, dans la langue des Venèdes et des Huns. Selon le* speculum saxonicum, *cité également par Schiliter*, kaerle, keerle *signifiaient anciennement* vir, maritus, homo, rusticus. *Enfin selon* Sereuius, *dans son dictionnaire anglais-suédois*, karl *signifiait, en anglo-saxon, un paysan, un homme de basse condition ; en ancien suédois, un mari ; en mœsogothique*, vir, *un homme par excellence ;* karling, *un petit homme, un pygmée, un nain ; d'où* carlingi, *latinisé dans le moyen âge, signifie les enfans ou les descendans de Charlemagne.*

Ainsi, karl *a signifié* : 1°. *un homme grand, fort, robuste et brave, un homme par excellence*, vir, *comme le dieu Mannus, des teutons, comme l'*Adam *des hébreux, dont les noms signifient l'*homme ; *comme encore l'*ecce homo *des chrétiens ;* 2°. *un mari*, vir, maritus ; 3°. *un garçon, un Mâle ;* 4°. *un domestique ;* 5°. *un paysan.*

frappèrent

frappèrent rudement; mais *Karl* riposta, rendit coup pour coup (*repercussit*), et n'endura pas leur insolence parce qu'il se sentait d'une naissance aussi noble en tout que la leur.

Etant devenu, avec le tems, plus fort et plus grand qu'eux, et par suite plus cher au roi, il tira vengeance de ses frères (*confratribus*). Leur mère voyant cela, et fâchée de ce que ses enfans légitimes étaient surpassés par *Karl*, dit au roi : je ne puis pas souffrir que l'enfant de l'adultère surpasse les enfans légitimes ; mais j'y apporterai remède, car je le ferai nourrir ailleurs Le roi vaincu par sa femme : envoya *Karl* à la cour du roi Théodoric, qu'il pria d'élever (*enutriat*), pour l'amour de lui, ce sien fils *Karl* procréé de son flanc (*de latere procreatum*) : ce que ce roi fit avec joie.

Karl croissait en âge et en courage, et allait souvent chez le meûnier pour visiter sa mère, qui pleurait amèrement toutes les fois qu'elle le regardait; en vain son fils lui en demandait la cause, elle ne voulait pas la lui dire. Le roi Théodoric, par l'affection qu'il portait à Pépin, voulut le faire chevalier ; mais il ne voulut pas être armé chevalier par d'autre que par son père. Un jour que *Karl* était allé visiter sa mère, et qu'elle pleurait amèrement, à son ordinaire, en le regardant, il lui demanda la cause de ses pleurs ; mais elle ne voulut pas la lui dire ; enfin, il l'obtint à force de prières et de menaces. Sa mère, alors, lui dit avec de grands gémissemens et en versant beaucoup de larmes : je suis la fille du roi Théodoric, promise en mariage, et fiancée (*desponsata*) à Pépin ; et elle lui conta par ordre comment les trois conseillers en avaient agi avec elle.

Karl consola sa mère, en lui disant que l'affaire aurait une bonne fin. Aussitôt il va droit à la cour du roi Théodoric, et dit à la reine, que sa fille, femme du roi Pépin, était dangereusement malade, qu'elle eût à venir bien vite, si elle voulait la voir vivante. La reine va aussitôt à la cour du roi Pépin, avec un grand appareil de chevaliers et de chars ; au moment même où elle entre dans le palais, la reine ignorant qu'elle était l'épouse du roi Théodoric, et ne sachant pas pourquoi elle venait, se leva, et fut à sa rencontre.

(*assurgit ei*). La reine voyant que cette dame n'était pas sa fille, tomba (*corruit*) à terre, sans connaissance, et rendit presque l'esprit; ses serviteurs la relevèrent et eurent bien de la peine à la faire revenir de sa défaillance.

Lorsqu'elle eut repris un peu ses forces, et qu'elle fut revenue de sa pamoison, elle s'écria : ah! grand roi, où est ma fille que je vous ai envoyée et fiancée (*desponsavi*)? Pendant ce tems là, *Karl* qui avait amené (*asportatam*) là sa mère, la montra à la reine, en lui disant de la regarder, et de voir si elle la reconnaîtrait de quelque manière. Celle-ci la reconnaissant en effet aussitôt, dit : c'est ma fille. Le roi Pépin en fut instruit par la renommée, et *Karl* raconta au roi son père et à toute la cour, ce qui avait été fait à sa mère. Tous furent unanimement d'avis que la femme adultère et ses enfans fussent mis à mort, ainsi que ceux qui avaient donné le conseil; mais la mère de *Karl* intercéda pour le chevalier qui l'avait défendue, et qui avait empêché les autres de la tuer. Dans la même nuit le roi prit la mère de *Karl* pour épouse; fit *Karl*, aussitôt, chevalier et roi de France, et célébra ses noces avec la solennité et la magnificence qui conviennent à un roi. Ce *Karl* fit plusieurs guerres. *On dit* qu'il a eu guerre, *tout récemment*, avec les Danois, les Saxons, les Hongrois et les Espagnols : *Hic Karolus multa fecit bella : novissimè cum Danis, Saxonibus, Ungariis et Hispanis bellum habuisse dicitur.*

Nota. Ainsi finit la fable de la naissance de Charlemagne.

L'Académie Celtique, dans ses intéressantes séances, ne s'occupe pas uniquement comme on pourrait le croire, de vaines chimères, de questions abstraites ou subtiles et d'opinions dénuées de fondemens; souvent elle jette des fleurs sur les travaux les plus sérieux : elle ne dédaigne même pas d'enrichir ses mémoires d'anecdotes amusantes et qui, pour cela, n'en sont pas moins dignes d'un grand intérêt. Ses recherches sur les anciens usages et coutumes, encore en vigueur dans certaines contrées de l'empire, en sont la preuve;

Nous pensons que la citation suivante, quoiqu'un peu longue, ne déplaira pas à nos lecteurs. Elle est extraite d'une notice de Mr. *Lejeune*, sur quelques usages anciens du pays *Chartrain*, particulièrement du canton de *Bonneval*.

Usages relatifs aux Mariages.

Les usages relatifs aux mariages, surtout dans les campagnes, offrent des traits piquans d'originalité. Voici quelques uns de ceux qui existent encore dans une partie du pays Chartrain ou de la Beauce, des environs de Bonneval.

La demande en mariage n'a rien d'extraordinaire. Le contrat une fois passé, le dimanche qui le suit, le futur va chercher sa future, l'amène chez ses parens, et on y passe une bonne partie de la journée. On appelle cela faire le *beau dimanche*, et on n'y manque jamais.

Huit jours avant la noce, les deux futurs montent à cheval et vont prier leurs convives.

Le jour de la cérémonie, les parens du marié viennent prendre la future dans son domicile. Elle est conduite à l'église à la tête du cortège, précédée d'un ménétrier jouant une marche sur son violon; elle est menée par son père, ou, à défaut du père, par le plus considérable de la famille; quelquefois cet honneur est déféré, même par le père, à celui des convives invités du côté de la mariée, le plus considéré de la famille, ou à son fils. L'étiquette veut que la mariée tienne le bout d'une serviette blanche, et celui qui la mène tient l'autre bout.

Quand le mari met l'anneau au doigt de la mariée, il ne le porte, comme on sait, que jusqu'à la seconde jointure. Celle-ci doit donc vite le pousser à la troisième, afin d'empêcher le maléfice des sorciers, qui n'ont que cet instant du passage de l'anneau par la troisième phalange de l'annulaire, pour opérer la nouûre de l'éguillette.

Dès le commencement de la messe, la mariée offre le pain béni, que deux jeunes gens de la noce vont couper par morceaux dans la sacristie. Ceux-ci viennent le distriquer, tous les deux, dans une serviette, d'abord aux

personnes de la noce, puis aux autres personnes qui sont présentes. On a soin de donner le *chanteau*, c'est-à-dire le premier morceau enlevé, à la demoiselle qui est la plus proche parente de la mariée, et la distribution commence par ce signe du futur mariage que la mariée est censée lui souhaiter.

Les mariés entendent la messe à genoux. A l'évangile, on a soin de remarquer lequel des deux époux se lève le premier; on en augure que c'est lui qui sera le maître.

Au moment qu'on montre le *bon dieu* de la messe, selon l'expression du pays, c'est-à-dire à l'élévation, ceux qui se trouvent placés auprès d'eux, leur frappent trois petits coups sous les talons, avec le manche d'un couteau; c'est, dit-on, pour empêcher qu'ils ne deviennent jaloux.

La messe finie, le prêtre étant rentré dans la sacristie, celui qui a *menée la mariee à la messe* va la *relever*; il la conduit devant l'autel, le lui fait baiser, et l'y laisse tout debout. La mariée reste à cette place, jusqu'à ce que celui qui doit la *ramener de la messe* vienne l'y prendre, pour la conduire et la faire asseoir au millieu des personnes de la noce.

La mariée est ramenée de la messe avec le cérémonial observé en l'amenant; mais elle est recouduite, par les parens du mari, au domicile de celui-ci, parce qu'à présent elle appartient à la famille du mari qu'elle vient d'épouser.

En sortant de l'église, on conduit la mariée en face d'une image de la Vierge ou de Sainte Anne, auprès de laquelle est attachée une quenouille garnie de chanvre; on la lui présente; elle file deux ou trois aiguillées, et l'emporte chez elle; elle fait filer ou file le reste, et rend ensuite, avec l'écheveau de fil qui en est provenu, cette même quenouille, qu'elle a eu soin de garnir d'autre chanvre.

Pendant ce tems là plusieurs jeunes gens se détachent, et vont, dans le cabaret le plus voisin, faire préparer une rôtie au vin chaud avec du sucre. Le plus jeune d'entr'eux l'apporte, sous une serviette qu'on lui a attachée sous le menton et autour du col. Les mariés en goûtent les premiers, et ensuite les gens de la noce s'en emparent: on leur présente

assez ordinairement à chacun une cuiller dentelée ou percée, comme si on voulait les mettre dans le cas de ne pouvoir goûter ce qui leur est offert.

Dans quelques endroits on présentait aux mariés le plus gros pain que l'on pouvait trouver, tout chaud et sortant du four ; ils étaient obligés d'y porter les dents et d'en mordre un morceau ; ensuite, on leur faisait boire du vin chaud, avec un grand tuyau à buée, qui est un instrument de fer qui s'adapte à un cuvier pour couler une lessive.

Actuellement comme on raffine sur tout, aux mariages des filles des cultivateurs aisés, on présente des biscuits avec du vin chaud et du sucre.

Tout ceci se passe à la principale porte de l'église. C'est là aussi que les jeunes gens ornent de rubans les demoiselles de la noce, ainsi que M, le ménétrier. Quelquefois ces rubans ne sont distribués qu'à la fin du dîné, en quittant la table ; mais dans ce cas, il y a eu oubli ou manque à l'étiquette.

Dans les villages où la rôtie ne se présente pas à la porte de l'église, on ne perd pas pour attendre. D'abord, messieurs les bedeaux s'emparent galamment de la mariée à la porte de l'église ; et le marié, pour ravoir sa femme, est obligé de payer rançon ; tout cela n'est encore qu'une bagatelle. A quelques pas et à la grille du cimetière, on amène un âne portant un mannequin ou un homme de paille ; on fait monter la nouvelle mariée derrière ce mannequin, et tandis qu'on lui fait faire, dans cet état, le tour du village, avec une grande partie des gens de la noce, les autres emmènent le pauvre marié droit au logis. Arrivé à la première porte, on lui présente un gros pain de quinze livres et il mord dedans ; on lui apporte du vin dans un plat dans lequel il faut qu'il boive. A la seconde porte, le plus vigoureux l'attend, il en barre l'entrée avec une poêle dont le dessous est très-noir ; et si le malheureux époux n'est pas assez fort ou assez adroit pour détourner le coup, il n'entre chez lui qu'en portant sur sa figure des marques de sa faiblesse. Aussitôt on le lie a un poteau avec la corde la plus longue qu'on ait pu rencontrer, on fait dans tous les

sens et autour de lui le plus de nœuds qu'il est possible ; enfin, le pauvre martyr attend dans ce piteux état sa chère épouse qui descend à la porte après avoir terminé sa belle cavalcade. On a soin de jetter un balai dans le travers du chemin qu'elle doit parcourir pour gagner l'entrée principale de la maison ; si elle passe sans le ramasser, on en augure qu'elle sera mauvaise ménagère. En arrivant elle est condamnée à délivrer son prisonnier, en défesant, les uns après les autres, les nœuds sans nombre des cordes qui le lient.

Avant de se mettre à table, ou après le dîné, on fait courir les gants. Cette cérémonie se passe dans le lieu le plus commode ; les jeunes gens de la noce s'y rendent à cheval. On détermine un point de départ et on fixe un but. C'est toujours dans les guerets que cela se fait. Celui qui atteint le but le premier, reçoit des mains du marié une paire de gants. Quand le tems est mauvais on a le plaisir de voir tomber dans la boue la moitié des cavaliers.

Ensuite, les demoiselles font la course à pied ; un gâteau est le prix que l'une d'elles reçoit des mains de la mariée.

Enfin on rentre à la maison ; et chacun va prendre place autour de la table, où l'epousée tient le haut bout, entre les deux parens les plus proches des deux côtés. Le mari est condamné à servir les convives pendant tout le jour ; et aucun d'eux ne peut, sous peine d'amende, donner aux nouveaux époux d'autre dénomination que celle de *Monsieur le marié*, *Madame la mariée*. Chaque fois que l'on boit, il est également, et sous la même peine, défendu de trinquer avec eux.

Au commencement du dessert, le plus jeune d'entre les garçons parens de la mariée, ou à défaut de parent un ami de la famille, se glisse sous la table et va détacher les jarretières de la mariée, (c'est un ruban de soie garni quelquefois d'un gland d'or ou d'argent.) Il en donne une au garçon qui est le plus proche parent du marié. Tous deux, pendant toute la durée de la noce, les portent au bras gauche. On les attache au-dessus du coude.

Vers la fin du dessert, les jeune filles présentent un bouquet à la jeune mariée. Il est ordinairement accompagné d'un

pigeon blanc ou d'une tourterelle, ou à leur défaut, de quelque petit animal domestique privé. Il est dans un plat couvert, le tout est enveloppé d'une serviette. L'oiseau est tellement garni de rubans qu'il ne peut s'envoler. La plus jeune d'entr'elles porte la parole.

Autrefois le bouquet était présenté par les jeunes filles du village et des environs, ayant à leur tête un ménétrier pour les accompagner. Voici quelques passages des complimens qui se font à la mariée, en lui présentant le bouquet et l'oiseau :

Bonjour, madame la mariée,
Et votre noble compagnée :
Or, faites paix, que chacun se taise ;
Je vous salue, dame, ne vous déplaise.

A vous, jeune et pucelle gracieuse,
Qui avez le bruit de bonne occasion,
D'être en beauté, sur toutes, somptueuse,
Humble salut : que génération
De grand vouloir, sans aucune infamie,
De votre ami, par bonne intention,
Celui qui onques n'aura ennui,
Autre que vous aimer toute sa vie, Madame.
Prince excellent, quelle exaltation !
Aurait cœur de voir sa douce amie,
Celui qui onques n'aura ennui,
Autre que vous aimer toute sa vie, Madame.
L'ardent désir et volonté curieuse,
C'est de vous voir pucelle et vertueuse.

. . . . . .

Je mets le présent devant vous ;
Levez une des deux vaisselle,
Et prenez ce qui sera sous icelle, Madame.
Adieu celle que j'ai servie,
De tout mon bon cœur et de mon bon sens,
Sans jamais l'avoir desservie,

Ni nulle autre auparavant.

. . . . . ,

Après avoir régalé les nouveaux mariés d'un petit compliment de cette façon, tout le cortège se retire, et le festin se termine par le cantique d'actions de grâces, dont le *solo* est chanté par la voie la plus forte et la plus éclatante; toute la table de répéter en cœur :

Alleluia, alleluia;
Kirie, Christe.
Kirie eleison.

et le ménétrier d'accompagner de son violon.

Ce cantique est celui qu'on lit dans *la grande bible des Noëls* :

« Gràces soient rendues
» A Dieu de là-sus,
» De la bien venue,
» De son fils Jèsus;
etc., etc. »

Il parle de la pomme d'Adam, et de la rédemptiou; prie pour le roi, prie pour pères, mères et pour les âmes du purgatoire, remercie Jésus d'avoir donné pain, vin, fruits, bon feu; chante les trois *rois mages*; il finit par ces deux couplets :

« Voisins et voisines,
» Bien venus soyez.
» Pour chacun chopine,
» Ne vous enfuyez;
» Car suivant les traces
» De nos pères vieux,
» Faut boire après grâces
» Pour être joyeux.
» Alleluia, *etc.* »

» Avant que partire
» De cette maison,
« Vous veux avertire,
« Qu'avecque raison,
» Chacun verse à boire
» Encore une fois;
» Puis que l'on s'en aille.
» Et qu'à Dieu l'on soit.
» Alleluia, *etc.*

On exécute l'ordre; et le verre de vin bu, les jeunes gens courent à la danse. Quant aux hommes âgés, ils continuent à boire en jouant aux cartes.

Les portes de la danse sont ouvertes à tout le monde.

Les jeunes garçons et les jeunes filles du pays, qui ne sont pas de la noce, viennent voir danser; et si la noce doit durer plus d'un jour, il est d'usage de leur céder la danse pendant le premier après-dîné. Cela est bien plus exactement observé dans la petite ville chef-lieu du canton que dans les villages; et c'était même pour les jeune gens aisés de cette ville, un grand jour de plaisir. On faisait des parties de mascarades, et on se rendait à la danse comme à un bal masqué. Celui qui conduisait la troupe, costumé en postillon, ayant de grosses bottes et un fouet à la main, se nommait au marié. C'eut été la plus insigne malhonnêteté que de refuser l'entrée aux masques après cette précaution. Tout le monde cédait la place aux masques qui dansaient, puis acceptaient les rafraîchissemens que la politesse ordonnait de leur offrir, et se retiraient ou bien se demasquaient pour le reste de la soirée. (1)

Autrefois, vers le soir, les gens de la noce allaient bénir eux-mêmes le lit où devaient coucher les nouveaux mariés.

Au soupé, chacun se place dans le même ordre qu'au diné. Vers le milieu du repas, les fils des laboureurs du pays et des environs, apportent le *ban*. C'est un bouquet au milieu duquel on place une petite figure d'un attribut du métier. Pour le laboureur, c'est une petite charrue et une petite gerbe de blé. Pour le meûnier c'est un petit moulin; et ainsi des autres états. Il est porté au haut d'un bâton. Celui qui annonce le *ban*, porte une épée sur la pointe de laquelle on place une orange ou une pomme. Autrefois la cérémonie se faisait montés sur des chevaux pour les laboureurs, sur des mulets pour les meûniers, et souvent à pied pour les autres états; la plus brillante était celle des meûniers.

En arrivant, on fait sur la porte un bruit épouvantable

---

(1) *J'ai lieu de penser que ces parties de masques ne se sont plus depuis quelques années; mais il y a 20 ans et au-delà, une noce de gens un peu aisés, sans visites de masques, eut été une chose inouie.*

en la frottant rudement avec une pierre, dans un mouvement circulaire. Cette musique recommence à chaque couplet de la chanson suivante, que chante celui qui tient l'épée :

Chanson du Ban.

Sur le pont d'Avignon j'ai ouï chanter la belle,
Qui dans son chant disait une chanson nouvelle. *bis.*

Il faut brider *Moreau* (1) et lui mettre sa selle ;
Puis piquer de l'éperon jusqu'au lieu de la belle. *bis.*

Ouvrez la porte (2), ouvrez, nouvelle *mariée.*

La mariée répond.

Comment que j'ouvrirais ? je suis au lit couchée,
Auprès de mon mari qui me tient à brassée. *bis.*

Et comme il m'y tiendra pendant cette nuitée,
Attendez à demain la fraiche matinée. *bis.*

Le jeune homme repond.

Comment que j'attendrais ? j'ai la barbe gelée !
La barbe et le menton, la main qui tient l'épée. *bis.*

J'ai mon cheval grison qui en a la tranchée ;
Et mon petit chien blanc qui mord dans la gelée. *bis.*

Ouvrez la porte, ouvrez, nouvelle mariée.
Sont trois petits oiseaux qui ont pris leur volée. *bis.*

Ils ont volé si haut, qu'ils ont la mer passée ;
La mer et les poissons et toute la marée. *bis.*

Sur le château du roi ils ont pris reposée ;
Ils ont pondu, couvé, ont amené grouée. *bis.*

Sur la table du roi ils ont pris leur bechée.
Ouvrez la porte, ouvrez, nouvelle mariée. *bis.*

---

(1) *Nom du cheval.*

(2) *Cet usage rappelle celui de l'*attolite portas, *du dimanche des rameaux.*

On ouvre la porte, les jeunes gens entrent et offrent leur ban à la mariée. Celle-ci, pour marque d'acceptation, détache de l'épée l'orange ou la pomme; et en signe de remerciement, la remplace par un gâteau. Les jeunes gens prennent un moment part au banquet, puis se retirent en recevant du marié quelques témoignages de reconnaissance.

Pendant le reste du soupé, on épie avec grande attention le moment où les deux époux quitteront la table pour se retirer dans la chambre où il doivent coucher. Malgré cette attention, *personne ne les voit sortir*; et il y a déjà plusieurs minutes qu'ils sont partis, quand on *s'apperçoit* qu'ils ne sont plus à table. Alors on se demande où ils peuvent être; quand on apprend qu'ils sont couchés, on décide qu'on ira les trouver. Mais où? Le lieu de leur retraite est un secret; secret pourtant qui n'est pas si caché, que quelques uns ne le connaissent. Les mères, par exemple, les tantes le savent; mais elles se gardent bien d'en parler. Elles compromettraient la tranquilit de leurs enfans, de ces chers enfans pour qui le moment actuel est si doux, si délicieux, le seul peut-être de toute leur vie où ils goûteront le bonheur!

Il faut bien cependant que le secret ait percé, car il n'est pas de malices, d'espiégleries qui ne viennent contrarier leurs jouissances quelque tems d'avance; les barres du chevet du lit ont été enlevées; de petits morceaux de crin frit, quelquefois même des épingles, ont été semées entre les draps, et les draps eux-mêmes ont été cousus avec la couverture, tout autour du lit, *etc.*, *etc.*

Le soupé fini, les tables sont levées. Le violon rappelle à la danse; mais on vient annoncer que *la rôtie est faite.* En un clin-d'œil, tout le monde est prêt, et l'on part au son du violon pour la *porter aux mariés.* Cette rôtie est au vin et au sucre, très-chaude, et la meilleure qu'on ait pu la faire. On a mis en réserve un second plat assez grand pour qu'au retour chacun puisse y goûter.

Mais où portera-t-on cette rôtie, puisque le lieu de la retraite des deux époux est inconnu? On cherche dans toute la maison le lieu où ils peuvent être couchés; on s'informe d'eux aux pères et aux mères; on les appelle;

on frappe à toutes les portes; on va écouter à toutes; enfin, on les entend. Alors les cris de joie, les exclamations : *les voilà trouvés! Ils sont ici! Ils sont ici!* se font entendre. Après quelques pourparlers, des refus et des instances, la porte s'ouvre, et celui qui porte la rôtie, entre suivi de toute la noce. Les mariés reçoivent cette visite sur le lit nuptial. C'est alors qu'on leur fait de nouvelles espiégleries. Les cuillers qu'on leur donne sont percées ou dentelées. il faut qu'ils mangent sans mot dire, on les questionne de tems en tems *La rôtie est-elle bone? est-elle trop chaude? a-t-elle assez de sucre?* etc., etc Si l'un ou l'autre a le malheur de répondre, on saisit le plat; et plus de rôtie pour les mariés : on la mange pour eux.

La rôtie maugée, une autre cérémonie succède. Les pères découvrent le lit pour s'assurer et de la sagesse de l'épousée et de la virilité de l'époux; *quærunt defloratæ virginis testimonia.* (1) Les mariés qui s'attendent à cela, ont soin d'être vêtus. D'ailleurs l'antiquite, peut-être même la sainteté de la primitive institution, ne laisse place à aucune idée d'inconvenance, et je n'ai jamais vu personne montrer sur sa figure l'apparence du scandale reçu. Mais bientôt tout le monde attaque le lit. L'un enlève un drap, l'autre une couverture; le matelas est jetté dans la chambre; souvent la couchette est démontée.

---

(1) *Cet usage indécent doit être bien ancien, car il a lieu également chez les Yolofs, peuple de la Nigritie.* « *Le lendemain de la consommation du mariage, dit* « *l'auteur de la description de la Nigritie, les parens* « *de la mariée viennent dès la pointe du jour, enlever* « *la pagne blanche sur laquelle les epoux ont passé la* « *nuit. Ont ils trouvé la preuve qu'ils cherchaient? Ils* « *attachent cette pagne au bout d'un long bâton, flottant* « *en forme de drapeau, ils la promènent tout le jour* « *dans le village, en chantant et vantant la nouvelle* « *mariée et sa sagesse; mais lorsque les parens, le matin,* « *n'en ont point trouvé la certitude, ils ont soin, au plus vite, d'en substituer une.* » -- E.-J.

La recherche dont je viens de parler, n'a pas lieu au mariage des personnes de la ville; mais il n'y a pas quinze mois que nous avons vu toute la cérémonie à une noce de faubourg, et les pères furent contens.

Enfin, on se décide à laisser les mariés en repos; et l'on se retire.

Le lendemain matin, les jeunes gens des deux sèxes se rassemblent et vont chercher le *lait* dans toutes les fermes du village. En entrant dans chaque maison, les filles prennent le balai et balayent la chambre; elles vont ensuite à la huche où elles prennent le lait qu'elles y trouvent. Dans d'autres, on apporte du fumier dans la chambre, et on en met sous le lit et les meubles avant de s'en aller. La tournée finie, on rentre à la maison avec ses provisions; on fait de la soupe avec ce lait, ou déjeune, et l'on se rend à l'église pour y entendre la messe, que l'on nomme la *messe des Morts*. Cette messe est pour tous les parens trépassés des deux familles. La mariée, les mères et leurs proches parentes y assistent vêtues de noir.

Le diné de ce second jour n'a rien de particulier. C'est plutôt un repas de famille qu'un diné de noce. A la table succède encore la danse qui dure jusqu'au soir, mais à laquelle il ne se trouve pas ordinairement d'étrangers.

Si l'un des mariés ne laisse pas après lui un frère ou une sœur à marier, sa mère, dans ce dernier après-diné, danse la *pouchette rousse*. La *pouchette rousse* est une espèce de menuet. La danseuse porte, attachée sous son jupon, une petite poche remplie de noisettes auxquelles on a mêlé quelques dragées grillées. La poche est percée par le bas, de maniere que chaque pas, chaque mouvement, fait sortir quelque chose par l'ouverture. Chacun se dispute ce qui tombe de la *pouchette*. Le sac vidé, la danse est finie.

Si les nouveaux époux sont les derniers à marier, la *pouchette rousse* est dansée en partie carrée par les deux mères. Si la mère est défunte, elle est supplée par le père, car la *pouchette rousse* doit être dansée.

Après le soupé qui est payé par les hommes et les garçons de la noce, on se sépare, et chacun retourne chez soi

avec un gâteau de la noce ; c'est un présent d'étiquette que les parens des mariés ne manquent jamais de faire à leurs convives. Ils ont même l'attention d'en envoyer à ceux qui n'ont pu, par diverses raisons, se trouver à la cérémonie du mariage, ainsi qu'à ceux qu'ils n'ont pu inviter et avec qui ils ont des liaisons.

Dans certains cas, c'est-à-dire quand on ne prenait pas de violon pour sa noce, ou bien lorsque le marié arrivait avec son épouse qu'il avait été chercher dans un autre pays, sans se faire précéder par un ménétrier, et surtout lorsque la réputation de celle qui se mariait avait reçu de fortes atteintes, on ne se passait pas pour cela de musique ; on leur faisait ce qui s'appelle un *charivari*. Cette cérémonie, des plus bruyantes et des plus tumultueuses qui existât, prit fin à l'époque de la révolution ; elle commençait au coucher du soleil, et durait deux à trois heures, pendant neuf jours consécutifs.

Pour rassembler tout le monde, le chef prénait une corne de bouvier, et en parcourant les rues et l'entrée de tous les chemins vicinaux, tirait de cet instrument des sons perçans qui s'entendaient de fort loin. Le rendez-vous était dans un carrefour. On y arrivait armé de tout ce qui pouvait produire le plus grand bruit : des faulx, des marmites de fonte cassées, des clairons, des chaines, des futailles garnies de férailles et qu'on roulait dans les rues, des pelles, des pincettes, des poêles sur lesquelles on frappait, des tambours et des cornes, *etc.*, *etc.* Dans les beaux jours on y venait de deux à trois lieues à la ronde, et il s'y trouvait quelquefois 4 à 500 personnes. Que l'on juge du bruit horrible qu'une telle assemblée produisait, puisqu'il y a 35 à 36 ans, il y eut à Onzenain un charivari tellement considérable, que ce tintamare diabolique fit périr dans la ferme des chevaux et des vaches.

Dans ce bel équipage on se rendait à la porte des nouveaux mariés, on leur chantait quelques couplets analogues à la circonstance ; on en faisait autant dans tous les carrefours et à la porte de tous ceux qui avaient cherché à mettre quelques entraves à la cérémonie,

Le dernier charivari de Bonneval, eut lieu en 1785, à l'occasion d'un marié qui, ayant épousé une demoiselle d'une commune voisine, était entré dans la ville sans violon; le bailli et le curé voulurent s'y opposer, mais inutilement. Il eut lieu, et chacun eut son couplet qu'on chanta à la porte pendant neuf jours.

Le plus sage parti était d'en rire, et c'est ordinairement ce qui avait lieu. C'était même le plus sûr moyen d'empêcher le charivari de durer les neuf jours.

ACADÉMIE

DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES,

DE DIJON.

Impatiens de signaler à nos lecteurs les utiles travaux de cette laborieuse Académie, et dans l'incertitude ou nous étions d'en recevoir officiellement le résumé, nous nous étions empressés d'insérer dans notre avant dernier numéro, sur la foi d'un journal accrédité, les détails d'une prétendue séance tenue le 22 août dernier. Aujourd'hui l'Académie de Dijon nous écrit, par l'intermédiaire de son secrétaire, que la séance rapportée par nous dans le 11e. numéro (1810.) est en grande partie controuvée et contraire à la vérité. Cette nouvelle nous a d'autant plus affligés que, sans le vouloir, nous avons été les premiers induits en erreur sur l'assurance d'une feuille hebdomadaire qui jouissait de toute notre estime. Au surplus cette méprise, que nous avouons de bonne foi, nous deviendra salutaire, en nous rendant plus circonspects

à l'avenir sur les procès-verbaux que nous insérerons dans ce recueil et qui ne nous seront point parvenus directement de la part des Académies dont il sera fait mention.

En attendant que celle de Dijon nous mette à même de réparer notre faute involontaire, nous allons rapporter ici le programme de ses prix pour le concours de 1811.

L'Académie avait proposé pour le concours de 1809 la question suivante : *En quoi les journaux ont-ils contribué au perfectionnement des Sciences, des Lettres et des Arts? quel rang les ouvrages de ce genre doivent-ils occuper parmi les productions littéraires?*

Aucun des ouvrages envoyés à l'Académie n'ayant rempli les conditions du programme, elle met de nouveau cette question au concours pour 1811.

Elle prévient ceux qui s'en occuperont, qu'ils ne doivent pas se borner à faire connaître l'origine, les auteurs et les objets des journaux français suivant leur ordre chronologique. La partie historique des journaux se trouve consignée dans plusieurs ouvrages connus de tous ceux qui s'occupent de la recherche des faits littéraires. La partie critique, réduite dans ces mêmes ouvrages à quelques discussions isolées produites sous l'influence des hommes, des choses et des tems, exige des développemens plus étendus, un examen plus approfondi, et des jugemens plus libres et plus impartiaux.

Les concurreus ne doivent pas non plus présenter des généralités sur les journaux et négliger de détailler les travaux de chacun d'eux; ils doivent particulariser les principes de critique de ceux qui ont exercé une influence quelconque sur les Sciences, sur les Lettres et sur les Arts.

Dans ce genre de recherches, il faut s'attacher à saisir et à développer la doctrine scientifique ou littéraire d'un journal, en marquer les variations, comparer ses opinions et ses jugemens divers entr'eux; et avec ceux des autres journaux; démontrer leur influence, signaler leurs erreurs, démasquer leurs passions, et déduire de cet examen des

conséquences

conséquences particulières à chaque journal, et générales pour la solution de la question.

Telles sont les vues qui auraient dû diriger ceux qui se sont présentés dans le concours: Telle était la tâche que l'Académie leur imposait. Elle ne demandait pas une histoire critique des journaux relative à quelques époques de la littérature française, elle ne demandait pas que cette histoire finît avec les Desfontaines et les Frérons. Depuis cette époque, les Lettres ne sont pas restées sans intérêt, les Littérateurs sans génie, et leurs ouvrages sans succès mérité. Les Sciences, sur-tout, ont fait des découvertes nombreuses et importantes. Les Arts, qui étaient alors au dernier terme de la dégradation, se sont relevés de leur chûte, et ont fait, comme les Sciences, des progrès inattendus et surprenans. Les journaux n'ont pas dû rester étrangers à tant de brillantes découvertes; ils ont dû intervenir comme soutiens ou comme obstacles dans cet élan qui distingue les Littérateurs, les Savans et les Artistes de la fin du siècle dernier.

L'Académie ne demande pas une simple dissertation historique sur les journaux; elle ne demande pas non plus un discours seulement oratoire; elle veut un ouvrage d'histoire et de critique littéraire des journaux.

En examinant quel rang les journaux doivent occuper parmi les productions littéraires, les concurrens ne doivent pas s'occuper d'un classement bibliographique, mais d'un classement déterminé par la considération du mérite et de l'utilité littéraire des journaux.

L'Académie ajoute au concours de 1811, la question suivante:

La postérité est-elle plus éclairée et plus équitable dans ses jugemens que les contemporains?

Le prix pour chacune de ces questions est une médaille de la valeur de 300 fr.

Les ouvrages doivent être écrits en Français, et envoyés, francs de port, avant le 1er. juillet 1811, à M^r^. Morland, docteur en médecine, secrétaire de l'Académie.

Les Auteurs doivent éviter soigneusement de se faire connaître dans le texte de leurs ouvrages, soit directement, soit indirectement.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE LYON.

Cette Société vient de publier le programme suivant :

Dans sa séance publique du 16 mai 1818, la Société avait proposé, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 fr. les questions suivantes :

Quels sont les effets des brouillards sur la santé, en raison du sexe, de l'âge et du tempérament ?

Y a-t-il des moyens de se garantir de leurs mauvais effets ?

Quelles sont les maladies auxquelles ces brouillards donnent lieu ? Quelle est leur influence dans les maladies graves, et quels sont les moyens de guérison dans les unes et de soulagement dans les autres ?

La Société a reçu quatre mémoires, dont deux (cotés numéros 1 et 3) ont seuls fixés son attention Le numéro 1 lui a paru remplir toutes les conditions du programme, et il a obtenu le prix de 300 fr. L'auteur est M. Amable Godefroy, Médecin à Rouen, et membre de plusieurs Sociétés savantes.

L'accessit a été accordé au numéro 3. La Société a encore adjugé une médaille d'encouragement à l'auteur de ce mémoire, qui est M. Gaspard de Gigny, près Saint-Amour, département du Jura, ainsi qu'à MM. Py, de Narbonne, Maggiolo, de Nanci, et Revolat, dont le zèle et les travaux ont été des titres bien légitimes à un témoignage public de satisfaction, et même de reconnaissance de la part de la Société de médecine de Lyon, qui s'empressera toujours d'exciter ainsi l'émulation de ses associés ou correspondans.

Sujet du prix proposé pour l'an 1812.

Quelle est l'influence que les maladies organiques des viscères de bas ventre peuvent exercer sur les viscères de la tête et de la poitrine, soit dans l'exercice de leurs

fonctions, soit dans la production de leurs maladies; et quels dangers peuvent résulter, dans la pratique de la médecine, de l'ignorance ou de l'oubli de cette influence?

Le prix de la valeur de 300 francs, sera décerné dans la séance publique de l'an 1812. Les concurrens auront soin de ne pas se faire connaitre, et observeront à cet égard les formalités académiques usitées. Les mémoires seront écrits en français ou en latin, très-lisiblement, et adressés, franc de port, avant le premier janvier 1812, à M. Franchet, secrétaire général de la Société de médecine de Lyon, place neuve des Carmes, N°. 79.

ATHÉNÉE DE VAUCLUSE

A AVIGNON.

M. de Stassart, préfet de Vaucluse et président de l'Athénée; jaloux de voir célébrer dignement la mémoire de Pétrarque, se propose de décerner une médaille d'or de la valeur de 300 fr., à l'auteur qui, au jugement de l'Athénée, aura composé, soit en vers soit en prose, le meilleur éloge du poëte vauclusien. Le vainqueur sera proclamé dans la séance publique qui aura lieu à Vaucluse même, le 11 juillet 1811, jour anniversaire de la naissance de Pétrarque. Les poëmes ne doivent point excéder deux cens vers ni les discours une demi-heure de lecture.

L'Athénée désire que les auteurs analysent et fassent ressortir les différens mérites de Pétrarque. L'amant de Laure n'était pas seulement un grand poëte; il était encore un moraliste profond. Sous ce double rapport, on doit marquer l'influence de cet écrivain sur son siècle et sur la langue italienne.

Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés, avant le 20 mai, à M. Morel, secrétaire-perpétuel de l'Athénée de Vaucluse, à Avignon: ce terme est de rigueur.

Tout les Français et étrangers sont admis à concourir, à l'exception des membes résidans de l'Athénée.

Les noms, qualités et demeures des auteurs seront consignés dans un billet cacheté qui renfermera pareillement une devise ou sentence analogue au sujet; laquelle sera placée en tête de l'ouvrage. On brûlera les billets dés dicours ou poëmes qui n'auront pas été couronnés.

Le prix ne sera remis qu'à l'auteur couronné ou au porteur de sa procuration.

ACADÉMIE IONIENNE DE CORFOU.

L'Académie Ionienne offre un prix de 600 fr., pour le meilleur ouvrage concernant quelque branche importante de la statistique des îles ionniennes.

Elle offre également un autre prix de 600 fr., en faveur de celui qui démontrera le mieux :

« Quels sont les moyens les plus faciles à pratiquer, pour rendre, dans le plus court espace de tems, le plus abondant qu'il est possible le produit des grains et celui des pommes-de-terre dans l'île de Corfou. »

On désire que les mémoires relatifs aux deux prix proposés ne soient pas une répétition de ce qui a été écrit par les autres, mais le fruit de nouvelles recherches et de faits remarqués par le philosophe observateur.

Les mémoires devront être écrits en italien, français, grec, ou latin, et transcrits en caractères lisibles et clairs. Ils devront être adressés, franc de port, avant le 1er. juillet 1811, au secrétaire de l'Académie Ionienne, et accompagnés de deux devises l'une sur le mémoire et l'autre sur le billet acheté, contenant les noms, prénoms, patrie, domicile et profession de l'anteur.

Outre le prix, on accordera un premier et second *accessit* aux ouvrages les plus dignes qui se trouveront au concours.

Après le jugement de l'Académie sur les ouvrages des concurrens, il sera aussitôt publié le nom de ceux qui auront mérité les prix et les *accessit*; les écrits des autres se conserveront dans la secrétairerie de l'Académie.

SOCIETE D'AGRICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE LA LYS.

La Société d'agriculture du département de la Lys a tenu sa séance annuelle le 2 de ce mois.

L'un des objets qui ont particulièrement signalé les progrès des soins agricoles dans ce département, est l'introduction faite par plusieurs membres de la Société, d'un nombre de mérinos assez considérable pour que le département puisse voir en peu d'années la race de ses moutons sensiblement améliorée.

La Société réitère ses invitations aux petits comme aux grands cultivateurs du département de lui communiquer leurs découvertes, ou même leurs essais; de l'informer du degré de réussite qu'ils ont obtenu, ou des obstacles qu'il ont rencontrés. Elle leur offre tous les éclaircissemens qui pourront dépendre d'elle; elle se propose de faire connaitre les mémoires qui lui seraient adressés, et de décerner les médailles à ceux qui auront traité des objets intéressans pour l'agriculture du pays.

Au nombre des travaux qui l'occupent, la Société a placé la rédaction d'un annuaire à l'usage des cultivateurs, a publier au premier janvier prochain, dans lequel elle s'efforcera de réunir tout ce qui pourra leur être utile, particulièrement sous le rapport de la conservation de la santé, tant du bétail que des habitans de la ferme.

Elle propose les prix suivans :

Pour l'année 1811.

Une médaille du prix de cinq napoléons, au cultivateur du département qui aura obtenu à la récolte de 1811 le plus beau lin sur la terre la plus médiocre.

La partie pour la récolte de laquelle on pourra concourir, ne pourra être moindre d'un hectare.

Les échantillons et les preuves de la contenance du terrain, qui consistent en un certificat de trois des cultivateurs les plus notables de la commune et du maire, devront être adressés au secrétaire de la Societé avant le 20 juin 1811.

Pour l'année 1812.

Une médaille du prix de cinq napoléons au cultivateur qui, dans le courant de l'année 1812, aura eu, comparativement à l'étendue de son exploitation, le moins de jachères en culture.

Conditions. — L'exploitation pour laquelle on pourra concourir, doit être située dans un canton où les jachères sont encore en usage. La pièce justificative sera un certificat du maire et de trois fermiers des plus notables de la commune constatant l'étendue de l'exploitation, et la quantité de terres restées en jachères pendant l'année. Il sera adressé au secrétaire de la Société avant le 15 juin 1812.

Pour l'année 1813.

Une médaille du prix de cinq napoléons à celui des propriétaires ou cultivateurs du département qui, pendant les deux années précédentes, aura planté sur ses propriétés le plus grand nombre d'ormes, chênes ou frênes pour haute futaye et dont la reprise sera assurée.

Certificat comme ci-dessus envoyé avant le 15 juin 1813.

Pour l'année 1814.

Une médaille du prix de cinq napoléons au propriétaire ou cultivateur du département qui, depuis et compris l'an 1810, aura converti la plus grande partie de terres en près à faucher.

Certificat comme ci-dessus envoyé avant le 15 juin 1814.

Pour l'année 1815.

Une médaille du prix de cinq napoléons au propriétaire ou cultivateur qui, depuis et compris l'année 1810, aura converti la plus grande quantité de terres en bonne pâture.

Certificat comme ci-dessus envoyé avant le 15 juin 1815.

Toutes les lettres, avis, demandes ou communications envoyés à la Société, doivent l'être à l'adresse suivante :

Au secrétaire de la Société d'agriculture du département de la Lys, place Napoléon, à Bruges.

SOCIETÉ
DES SCIENCES ET ARTS,
DE POITIERS.

Nous nous sommes promis, dans un de nos derniers numéros, de revenir sur la séance publique tenue par cette Société, le 27 Janvier dernier. Nous croyons avoir suffisament prouvé qu'elle justifie à tous égards, le titre honorable dont elle est décorée. En effet, si d'un côté elle se livre avec ardeur à l'étude des sciences et des arts, de l'autre elle ne cultive pas les belles-lettres avec moins de succès. Quelques uns de ses membres ayant mis la poésie à contribution, pendant le cours de l'année, pour leur amusement personnel, ont fait, dans cette brillante séance, la lecture de leurs productions. Plusieurs d'entr'elles dénotent un véritable talent. Ne pouvant leur donner à toutes, la publicité qu'elles méritent, nous nous bornerons à rapporter ici une de ces pièces légères qui dénotent moins de prétentions que de

facilité. Le morceau suivant, sorti du porte feuille de M. *de la Liborlière*, Président de la Société, quoiqu'un peu long, plaira sans doute à ceux de nos lecteurs qui ne cherchent pas dans notre feuille une stérile nomenclature de toutes les productions arides qui s'échappent périodiquement de la plume sèche et froide de ces tristes compilateurs qui croiraient compromettre leur réputation de gravité s'ils donnaient un peu de latitude à leur étroit génie. M. *de la Liborlière*, a prouvé sans réplique, que l'on peut être à la fois un savant sans fatuité et un littérateur aimable.

Sur des rives que l'onde amère
Sans cesse baigne de ses flots;
Vers ce point où le dieu qui répand la lumière,
Près de livrer notre hémisphère
Au bon Morphée, à ses pavots,
Vient terminer sa brillantte carrière
Et se cacher au sein des eaux;
Habite une race légère
Dont l'esprit vif et gai, le corps leste et dispos,
Tous deux également ennemis du repos,
Sont toujours prets à franchir la barrière
Où l'aveugle routine enferme le vulgaire:
Là des peuples orientaux,
Quoique d'ailleurs en tous d'eux l'on diffère,
Adoptant le ton, la manière,
On ne voit rien qu'en grand et l'on peint tout en gros.
Tel qui possède une simple chaumière
Vante ses terres, ses châteaux;
Tel spadassin qui traîne une rapière,
Se nomme lui-même un héros,
Un second Mars, un vrai foudre de guerre;
Tel cadet qui fait maigre chère,
Est un seigneur, un Crésus. . . . . en propos.
Déjà plus d'un lecteur, j'espère,

A reconnu dans ces tableaux
Et les traits et le caractère
Du peuple dont l'Europe entière
Savoure le bon vin, répète les bons mots.
Oui, sémillans Gascons, pour chanter votre gloire
Je vais rimer des vers joyeux;
Ouvrant l'immense répertoire
Des faits brillans et curieux
Où vous jouez des rôles merveilleux,
Je vais y choisir une histoire
Et la raconter de mon mieux.
Pour m'inspirer, sors de ton puits fameux,
Sublime vérité!... Que ton secours heureux...
Mais que dis-je, étourdi?... je perds donc la mémoire!
A qui vais-je adresser des vœux?...
O mes héros, passez-moi l'incartade
Où malgré moi je me vis emporté;
Quand il s'agit de gasconade,
Invoque-t-on la vérité?...
Daigne donc m'oublier, tyrannique déesse;
Je ne suis plus sur tes états,
Mais si nul protecteur ne guide ma faiblesse,
Pour arriver au but comment ferai-je, hélas?
Mes chers patrons, ne m'abondonnez pas;
Et si je tombe en quelque mauvais pas,
Fournissez-moi bien vite un de ces tours d'adresse
Qui même au sein de la détresse
Savent toujours vous tirer d'embarras,
J'entre en matière, inspirez-moi tout bas.

Qui n'entendit parler mille fois dans sa vie
De ce Saint-George, illustre champion,
Dont en tous lieux la réputation
Est si hautement établie?
Qui ne sait à quel point ce merveilleux humain
Aux brétailleurs se rendit redoutable?
Qu'il eût le pistolet ou l'épée à la main,
C'était un dieu..., C'était plutôt un diable,

Personne à tel dégré ne possédait enfin
Tous les secrets d'occire son prochain.
Point de force, point de courage
Qui pût lui résister. Le bravait-on? .... soudain
On était mort, c'était un fait certain.
Son bras sut, en un mot, causer tant de ravage,
Que jamais aucun médecin,
Si j'en crois ce que dit un chroniqueur malin,
Aux parques plus que lui ne donna de l'ouvrage.

Dans le même café, Saint-George chaque soir
Venait achever sa journée:
Dès qu'il entrait, dès qu'il daignait s'asseoir,
Tout aussitôt, d'une foule amenée
Par le désir de l'entendre et le voir,
La place qu'il prenait était environnée.
Tardait-il quelquefois? ne paraissait-il pas?
En ce cas, du café l'orateur ordinaire
Pour dédommagement contait avec fracas
Ou la blessure, ou le trépas
Que devait à Saint-George un nouveau téméraire.

Un jour il était déjà tard,
Et de le posseder on perdait l'espérance;
Suivant l'usage, en son absence
On citait ceux que sa vaillance
Avait percés de part en part,
Dans un coin, assis à l'écart,
Se tenait un quidam de chétive apparence,
Sur lequel toute l'assistance
Ne daignait pas jeter un seul regard,
Il souriait, achevant en silence,
Au bruit pompeux de tant d'exploits,
Certain souper qui fut jadis funeste
A l'etourdi Saint-Foix.
Il s'agissait, on me comprend de reste,
D'une bavaroise modeste,
Souper peu cher, point indigeste,
Et qu'auteurs et Gascons firent plus d'une fois.

« Voilà deux hûrés qué j'écouté, »
S'écria tout à coup l'humble consommateur
En humant la dernière goutte
Du breuvage réparateur.
« Tous vos récits sont étonnans sans douté;
» Mais cé Saint-George enfin, cet esterminatûr
» Qu'ici chacun vante et rédouté,
» Sandis né mé fait pas grand pûr:
» Et si jé lé ténais sur lé champ dé l'hon
» Comptez qué votré servitûr
» En moins d'un tour dé main lé mettrait en dé
A ce discours qu'anime un *acent delatûr*
Uu ironique éclat de rire
Par tout le monde à la fois est poussé.
A son voisin chacun de dire:
« C'est un homme ivre, un insensé.... »
« Ici pour un bélitre on me prend cé mé semblé,
Repart notre homme en grand courroux;
» Qué Saint-George paraisse: alors, cap-dé-bious,
» On verra si jé tremblé.
» Vous né connaissez pas lé baron dé Fierbrac,
» Messieurs, démain qu'ici l'on sé rissemblé;
» Pour faire un million, mettez-vous trente ensembl
» Jé gagérai tout sûl mon castel dé versac,
» Mon donjon dé Barjac, et mon fief d'Aubignac,
» Tous domaines placés au bord dé la girondé
» Dans lé meillûr canton du mondé;
» Oui, jé veux parier, dis-je sans barguigner,
» Qué démain dans la matinée
» Dé Saint-George en cé lieu jé rapporté l'épée,
» Après l'avoir forcé dé mé l'abandonner.
» Quelqué richard veut-il sé ruiner?
» Qu'il sé montré, voyons. Eh donc?... » — Un tel
» Sans doute est fait pour étonner, »
Répond quelqu'un qui croit turlupiner
Notre singulier personnage;
« Je suis loin de vous soupçonner
» De manquer de courage;

» Mais près de la Gironde aucun riche héritage
» Comme à vous ne vint me donner
» Et fief et donjon en partage ;
» Dans ma dépense il faut donc me borner,
» Je ne puis parier qu'un très-bon déjeûner.
» Cela vous convient-il ? » — « La question est drôle,
» Sandis ! un bon répas m'a toujours convenu ;
» Et quand j'ai lâché la parolé,
» Jé gagérai fut-cé pour une obolé.
» Par l'honnûr sûl en tout moi jé suis mu
» Lé déjûner séra parfait ? » — « C'est entendu. »
— « J'ézigé qué par tête il coûte uné pistolé ;
» Moi-mêmé j'aurai droit dé dicter lé ménu ?
— « Soit. » — « Allons jé saurai vous prouver, jé l'espéré
» Qué jé possède un égal savoir-faire
» Quand il faut manier ou l'épée ou lé verré.
» Lé vin ? » — « A votre choix. » — « Touchez-là, c'est conclu ;
» Et pour entamer notre affairé,
» Jé voudrais qué déjà Saint-George fût vénu. »
« Précisément, dit-on, le voilà qui s'avance. »
— « Fort bien ; sur lé pari qu'on gardé lé silencé ;
» Qu'on né fassé semblant dé rien,
» Et jé réponds que jé lé tien. »

Saint-George entre et demande à boire ;
Puis, d'un ton assuré, débite mainte histoire.
Les yeux fixés sur le Gascon,
Impatiemment l'auditoire
Attend pour voir comment ce fanfaron
Saura de son pari se tirer avec gloire.
« L'an dernier, dit Saint-George après plusieurs récits,
» Je donnais à dîner ; nous étions au plus six.
» Je fis venir, entre les deux services,
» Deux cents douzaines d'écrevisses ;
» Tout disparut. C'était, je crois..., à Bergerac,... »
« A Bérgérac, monsû ! dit aussitôt Fierbrac ;
» Votre anédote est fausse et ridiculé.
» Apprénez qué dans mon pays

» On né souffré rien qui réculé.
» Des érévissés !... cadédis !
» Nous poussons si loin lé scrupulé,
» Qué dé tels animaux, mémé quaud ils sont cuits,
» Dé tout notré canton sont à jamais bannis.
» Lé fait n'est donc pas vrai, jé lé répéte encoré. »
— « Voilà, répond Saint-George, un démenti formel,
» Monsieur ! » — « Et donc ! jé lé livré pour tel ;
» Et né vûx pas qu'aucun l'ignoré. »
— « Je devrais sur-le-champ vous demander raison
» D'une pareille impertinence ;
» Mais j'ai pitié de votre accent gascon.
» Pour vous faire sentir quelle est votre imprudeuce,
» Il me suffit de vous dire mon nom.
» Je suis Saint-George ; allons, demandez-moi pardon,
» J'oublirai tout. » — « Qui ! moi ! qu'on mé pardonné !
» Vous vous moquez, en vérité.
» Jé sais bien qu'on vous a gâté ;
» Mais fussiez-vous Lucifer en personné,
» Moi jé soutiens toujours jusqu'à l'estrémité
» Tous les démentis qué jé donné.
» N'êtes-vous pas content ? on vous contentéra ;
» Vous n'avez qu'à parler, et l'on vous répondra. ? »
De pareils propos une affaire
Etait la suite nécessaire,
Et les deux champions, en se disant adieu,
Fixent tout bas l'arme, l'heure et le lieu.

Le lendemain, à la sourdine,
Au rendez-vous Saint-George s'achemine ;
Il était sans témoin, sans second, sans amis,
Tout seul enfin ; on se l'était promis.
Du ceinturon enveloppée
Sous son bras pendait son épée
Sur le champ du combat il arrivait déjà,
Lorsqu'une voix, qui semble souterreine,
D'un ton peu rassurant lui crie : Arrête-là,

Il voit sortir de derrière un gros chêne
Un homme armé d'un fusil à deux coups,
Qui l'ajuste et le menace,
Il reconnaît Fierbrac. -- « Et quoi, monsieur, c'est vous!
» Mais que veut dire, de grâce,
» Ce début singulier? » -- « Oh! singulier
» Il faut s'en arranger, et sans plus dé façon
» Mé rendré ton épée, ou rester sur la placé. »
-- « Qu'entends-je, dit Saint-George; ah! quelle trah
» Quel lâche guet-à-pens! Est-ce un tour qu'on me joue?
-- « C'est cé qué tu voudras, lui répond le Gascon,
Et le tenant toujours en joue;
» Jé conviendrai dé tout; mais sans rétardément
» Déposé dévant mois lé fer qué jé réclamé,
« Ou jé té mets au monument;
» Et si pour résister tu faïs un mouvément,
» Tu peux compter qué jé té brûlé l'ame.
» Prends donc, crois-moi, ton parti galamment,
» J'aimè peu qu'on mé fasse attendre. »
Saint-George se met en fureur;
Il veut parler encor de loyauté, d'honneur:
Mais on refuse de l'entendre.
Il éprouve mille combats,
Et ne sait trop quel parti prendre;
Il lui semble affreux de se rendre,
Mais il sent bien que dans ce cas
Vouloir tenter de se défendre,
C'est inutilement s'exposer au trépas;
Car pour Saint-George même il n'est point de parade
Contre deux coups de feu tirés à bout portant.
Enfin, tout en se promettant
De se venger bientôt d'une telle algarade,
Il consent à céder. Pour sortir d'embuscade
Plus d'un autre à sa place en aurait fait autant.
Aux pieds de son lâche adversaire
Il jette son épée, et frémit de colère.
« Je te retrouverai, dit-il entre ses dents,
» Dusses-tu te cacher au centre de la terre,

» Dussé je te chercher cent ans! »
Sur l'épée aussitôt Fierbrac se précipite ;
Il la ramasse et prend la fuite.
De cet empressement Saint-George est étonné ;
Mais apercevant près du chêne
Le fusil que Fierbrac avait abandonné,
Il s'en empare, et croit sa vengeance certaine.
» C'est à mon tour, dit-il, ajustant le Gascon ;
» C'est toi maintemant qui dois rendre
» L'arme que tu viens de surprendre
» Par une infame trahison. »
L'autre s'enfut toujours en éclatant de rire :
» Je vais tirer, dit Saint-George en délire,
» Et jurant comme un enragé. »
« Va, lui répond Fierbrac, mon ami, tiré, tiré,
» Le fusil n'est pas chargé. »

Ce discours à Saint-George explique l'aventure ;
A l'accent du héros, à son plaisant moyen,
A présent il devine bien
Qu'il s'agissait d'une gageure.
Il se rend au café ; déjà Fierbrac vainqueur ;
Montrant à la foule attroupée
De son fier ennemi la redoutable épée,
Ordonnait le banquet promis à sa valeur.
Saint-George arrive et conte tout lui-même ;
On applaudit au stratagème,
On déjeûne, et gaiment, en l'honneur des Gascons,
De bon vin de Bordeaux on vide cent flacons.
Le trait, dira quelqu'un, semble peu véritable...
Qu'importe? si du moins il est bien inventé.
Je n'en suis point l'auteur : soit vérité, soit fable,
Je le répète ici tel qu'on me l'a conté.
Mais au reste pourquoi serait-il incroyable ?
Dès qu'il s'agit d'esprit, d'adresse, de gaité,
De la part d'un Gascon tout devient vraisemblable.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX, A TOULOUSE.

Mr. le Secrétaire de l'Académie des jeux floraux nous invite à rappeller au souvenir de nos lecteurs que le concours des prix qui doivent être décernés par cette Académie, le 3 mai de cette année, ne sera ouvert que jusqu'au 15 février prochain. Il nous témoigne en même tems le vif regret qu'il éprouverait s'il recevait trop tard des envois interressans qui fussent dignes du prix, mais qui s'en trouveraient exclus par la seule raison qu'ils ne lui seraient point parvenus dans le délai fixé.

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PAIGNET aîné.

N°. 2.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.

SOCIÉTÉ - LIBRE

DES SCIENCES, ARTS, COMMERCE ET INDUSTRIE,

SÉANT A VALENCIENNES.

Le département du Nord déja si riche par es nombreuses ressources, par son étendue, sa population, par les canaux et les rivières navigables qui le traversent en tous sens, voit encore chaque jour sa prospérité acquérir un nouveau degré d'acroissement sous un gouvernement protecteur de l'agriculture, des sciences et des arts. L'institution des Sociétés savantes et littéraires, institution si digne d'un peuple civilisé, semble avoir exercé son influence sur ce département plus particulièrement que sur tout autre. Une administration sage et éclairée a reconnu la

nécessité d'encourager l'étude des sciences et des beaux arts dans une contrée naguères exclusivement vouée au commerce et à l'agriculture. Elle a senti que ces deux dernières branches d'industrie ne pouvaient que prospérer avec le concours et l'appui d'une sage théorie et de préceptes mûris par l'expérience. Aussi a-t-elle concouru de tout son pouvoir à l'organisation de plusieurs Sociétés savantes qui toutes travaillent à l'envi à la destruction des préjugés qu'elles s'efforcent de remplacer par la propagation de la morale et des lumières. Les villes de *Lille*, *Cambrai*, *Douai*, *Avesnes* et *Boulogne-sur-mer*, avaient depuis long-tems à se féliciter de posséder dans leurs murs une réunion d'hommes instruits dont les méditations et les travaux tendaient au bien-être du département en général, et de chacune de ces villes en particulier. Celle de *Valenciennes* seule avait encore à gémir sur les calamités qui s'étaient accumulées sur elle pendant le cours d'une révolution aussi longue que désastreuse. Cette belle cité, doublement intéressante par sa splendeur passée et par ses malheurs récens, ne renaissait que difficilement de ses cendres. Triste victime de son généreux dévouement et saccagée par un affreux bombardement dont l'histoire n'offre que peu d'exemples, ses premiers pas vers sa restauration ne pouvaient être que très-lents et, pour-ainsi-dire imperceptibles. Quinze années de tranquilité, plus apparente que réelle, n'avaient point encore cicatrisé des plaies profondes que l'on regardait comme incurables. Un gouvernement paternel pouvait seul répandre un baume salutaire sur ces plaies qui saignaient encore, et depuis l'avènement au trône du Souverain qui a déjà tant fait pour le bonheur et la gloire de ses peuples, ce même gouvernement dont la tendre sollicitude ne

laisse rien échapper, a tourné des regards d'intérêt vers cette ville infortunée, jadis si florissante, et qui au milieu des troubles qui ont ensanglanté les contrées du nord, est restée constamment fidéle à la cause de ses princes. Déjà l'établissement nouvellement décrété d'une cour judiciaire du premier ordre semble devoir rendre à Valenciennes une partie de son ancien lustre. Le commerce en recevant une nouvelle vie devait nécessairement ranimer le courage et l'industrie de ses principaux négocians. Le glorieux décret de Sa Majesté relatif au prix à décerner à l'inventeur de la meilleure machine propre à filer le lin ne pouvait que produire une grande sensation dans une ville renommée par la solidité de ses magnifiques dentelles et par la finesse et l'extrême beauté de ses batistes; mais les fabricans ont senti qu'il était indispensable que les arts vinssent au secours de l'industrie. Ils ont reconnu le besoin d'une réunion d'hommes instruits dans plusieurs genres, et tous ont donné les mains à l'établissement d'une Société savante, à l'instar des principales villes voisines. En conséquence plusieurs amis des sciences et des arts, se sont entendus pour l'organisation d'une Académie qui, avec l'agrément et la protection des autorités locales, s'est constituée sous le titre simple et modeste de *Société-libre des sciences, arts, commerce et industrie.*

Cette Société dont l'institution annonce l'amour du bien public, a tenu sa première séance le 2 Novembre dernier, dans une des salles du collège, mise à sa disposition par M. le Maire de la ville M. Joseph de Rosny, qu'elle choisit le même jour pour remplir les fonctions de secrétaire-perpétuel, et qui par son zèle et son activité avait puissamment contribué à son organisation, a ouvert la séance, sous la présidence

de M. Barneville, commissaire des guerres, par un discours sur l'utilité des Sociétés savantes, en général, et sur les avantages qu'en retirera la ville de Valenciennes, en particulier. Les bornes étroites de cette feuille ne nous permettant pas de rapporter ce discours en entier, nous nous bornerons à en extraire quelques passages. L'auteur après avoir prouvé l'influence de ces sortes de corporations, adresse ainsi la paroles aux nouveaux académiciens :

« Oui, Messieurs, la ville de Valenciennes, si » intéressante sous tant de rapports, aura sans doute » un jour à vous remercier des efforts que vous » faites dans cette circonstance pour lui rendre son » ancienne splendeur. Les arts et les sciences si » long-tems négligés dans son enceinte vous y devront » une nouvelle existence. Les belles lettres y reprendront un nouvel essor. L'agriculture vous saura » bon gré des moyens que vous employerez pour la » purger des préjugés de la routine. Enfin le commerce se félicitera des vues utiles que vous lui » communiquerez pour assurer sa prospérité et lui » ouvrir une source nouvelle de richesses et d'abondance.

» Plusieurs d'entre vous, Messieurs, par une injuste » méfiance de leurs propres forces, paraissent redouter » l'étendue des obligations qui leur sont imposées. Le » titre seul de membre actif d'une Société savante semble les effrayer et il en est quelques-uns qui craignent » de ne pouvoir remplir dignement la dette sacrée qu'ils » viennent de contracter. Cette sorte de méfiance » fait leur éloge, mais elle n'est pas fondée. Elle » semblerait au contraire prouver leur supériorité. » En effet, si d'un côté l'orgueil et la prétention » sont le triste appanage de l'ignorance, de l'autre

» la modestie est la compagne ordinaire du vrai
» mérite. Pour être rangé dans la classe des savans,
» il n'est pas indispensable d'avoir publié des écrits
» sur les sciences, il suffit de les avoir cultivées avec
» fruit et d'en pouvoir raisonner avec avantage. Pour
» être littérateur, il n'est pas d'une absolue nécessité
» d'avoir composé des poëmes, des tragédies ou des
» morceaux entiers d'éloquence; il est seulement utile
» d'avoir du goût, des connaissances, un tact sûr,
» un discernement assez fin pour distinguer le vrai
» talent du faux brillant qui gâte la plupart de nos
» productions modernes. Enfin pour traiter avec succès
» la branche utile du commerce, il n'est pas néces-
» saire d'avoir armé des vaisseaux, d'avoir équippé
» des flottes marchandes, ni d'avoir rapporté en
» Europe les riches dépouilles des deux Indes, il n'est
» besoin que d'être animé d'un bon esprit, d'être
» pénétré des principes d'honneur et d'équité qui
» caractérisent le véritable négociant, d'avoir des vues
» droites et sages, d'aimer sincérement son pays et
» d'apporter un grand fond de zèle à faire connaître
» les moyens qui peuvent ajouter à sa prospérité.
» Tous ces avantages, Messieurs, vous les réunissez:
» ne vois je pas siéger parmi vous des hommes
» véritablement instruits dans la carrière qu'ils ont
» embrassée? D'un côté je remarque des fonctionnaires
» qui, animés du meilleur esprit, se disposent à
» consacrer le petit nombre de momens de loisir que
» leur laissent leurs occupations administratives, pour
» seconder de tout leur pouvoir, le succès du projet
» honorable qui vous rassemble. De l'autre, je vois
» des membres distingués dans la judicature et dans
» le barreau qui se font gloire de seconder vos utiles
» travaux. Près d'eux, je vois des hommes modestes

» qui cultivent en secret les sciences dont l'étude » forme leurs plus chères délices. Plus loin, j'admire » des hommes ingénieux qui font tourner les arts au » profit de la Société. Ici, des amateurs des belles-» lettres qui trouvent dans le commerce des muses » des jouissances et des allégemens aux peines de la » vie. Là, des hommes véritablement philantropes » qui, par état comme par caractère, sont les amis » de tout ce qui respire et qui cherchent dans l'art « de la médecine ou de la chirurgie, les moyens de « soulager l'humanité souffrante. Près d'eux sont des « artistes distingués dans différens genres et qui « par leurs talens aimables ajouteront un nouveau « prix à vos réunions. Enfin je remarque avec intérêt « des négocians famés et des propriétaires autant « recommandables par leurs lumières que par leur « réputation, et qui se disposent à donner par leurs « conseils et par l'impulsion de leur exemple, une « existence nouvelle, tant au commerce qu'à l'agri-« culture.

« Une pareille réunion est sans doute suffisante « pour fixer l'attention du Gouvernement, et surtout « la reconnaissance de vos concitoyens qui, sans « cesse, auront les yeux dirigés sur vos travaux ; « il est beau de répondre à leur attente. Cependant « il serait insensé de notre part d'espérer des succès « dans tous les genres. Non, MM., malgré tout le « zèle qui vous anime, vous n'avez point la folle « prétention d'éclairer l'Univers, mais vous avez « celle de vous rendre utiles au coin de terre sur « lequel le sort vous a placés. La Ville de Valenciennes « reclame avec raison le résultat de vos veilles ; il « lui appartient de droit par suite de l'intérêt qu'inspire « généralement le pays que l'on habite. Néanmoins

« vous ne pouvez vous dissimuler que vous aurez « par fois à combattre les funestes effets de l'ignorance « ou de la prévention, mais il est des circonstances « dans la vie où il est glorieux d'être persécuté pour « le bien que l'on veut opérer, ce qui est ordinairement « le sort de ceux qui s'élancent avec courage hors des « barrières étroites du préjugé pour établir de nouvelles « institutions. Cette cause est belle; elle est noble et « je ne doute pas que vous ne sortiez avec avantage « d'une lutte dans laquelle, après d'inutiles efforts, « l'envie ne pourrait que se montrer dans toute sa « difformité! »

Ensuite l'Orateur parle de la manière suivante de la protection que le Gouvernement accorde à toutes les Sociétés savantes, principalement à celles qui sont vouées exclusivement aux progrès de l'Agriculture.

« Je n'entreprendrai point, MM., de vous développer « ici les nombreux avantages qui résultent depuis « quelques années de la protection éclattante que le « Gouvernement accorde à ces sortes de corporations « savantes et littéraires, connues sous la dénomination « d'*Academies*. Il n'est personne de vous qui n'en « connaisse tout le prix; aussi je me bornerai à fixer « votre attention sur les changemens salutaires opérés « depuis peu dans le monde savant On sait que les « Sciences, les Arts et les Belles-Lettres sont le plus « beau triomphe d'un peuple civilisé; aussi n'appar- « tenait-il qu'aux Français de les porter à leur plus « haut degré de gloire; mais par les funestes effets « d'une révolution dont les annales de l'histoire « n'offrent point d'exemples, ces filles du ciel, puissantes « consolatrices de l'homme sensible, long-tems avilies, « méconnues, pour ainsi dire proscrites, pouvaient à « peine trouver un refuge dans les maisons d'éducation.

« La seule anarchie, alors en vigueur, exerçait sa « rage dévastatrice sur toute l'étendue du domaine « des sciences. Le talent était avili, persécuté et, « comme la vertu, il ne trouvait d'abri que dans le « silence et l'obscurité, mais si ce souvenir déchirant « rouvre nos plaies à peine cicatrisées, quelle douce « satisfaction n'éprouvons nous pas à reposer notre « attention sur des tableaux plus riants et plus rappro- « chés de nous! depuis l'époque à jamais mémorable « où le génie tutélaire de la France lui apparut sous « les traits d'un héros et vint l'arracher des bords « du précipice, on a vu naître de toutes parts, sur « son sol fortuné, des institutions consacrées au « rétablissement du culte, ainsi qu'à celui des Sciences, « des Arts, du Commerce et surtout de l'Agriculture « dont la prospérité se trouve liée si étoitement avec « celle de la nation entière. Ce prodige nouveau, « nous le devons au puissant Monarque dont le vaste « génie ne laisse rien échapper.

« La volonté de ce génie, immortel comme ses « ouvrages, suffirait dans cette circonstance pour vous « convaincre de l'utilité des Sociétés Savantes, quand « bien même les résultats d'une expérience de plusieurs « années ne viendraient pas en foule nous présenter « un faisceau de preuves incontestables, sur lequel « l'envie ne peut apposer sa dent meurtrière. L'Agri- « culture, source première des richesses d'un grand « Empire, l'Agriculture, naguères si negligée, aujour- « d'hui si florissante dans toute l'étendue de la France, « atteste d'une manière très-sensible les grands avantages « qui résultent de ces sortes de réunions dans lesquelles « l'amour du bien public l'emporte sur la vanité, « l'aubition et l'amour propre. L'Agriculture, cet Art, « jusqu'alors plus honorable qu'honoré, est parvenu

« aujourd'hui au plus haut degré de considération. Dans « beaucoup de villes de commerce, l'industrie leur « doit également des actions de graces. La noble « émulation qui porte les hommes bien nés à se « partager le bonheur d'être utiles à la Société, à « déterminé un grand nombre d'Académies, qui, dans « le principe, étaient vouées exclusivement à l'étude « des Sciences, à enrichir leurs travaux d'une branche « bien importante, celle du commerce, et à la paix, « cette partie intéressante, dirigée par de bons pré- « ceptes et par l'impulsion de l'exemple, joindra « facilement les avantages d'une sage théorie, à ceux « d'une pratique éprouvée. »

Enfin, M. DE ROSNY, pour stimuler le zèle de ses nouveaux collègues, leur met sous les yeux la nomenclature des principales Academies et Sociétés de France qui méritent l'epithète de *laborieuses* et leur retrace rapidement les obligations qu'ils ont a remplir. Il termine son discours par protester de son dévouement pour une Société dont il se félicite d'être un des premiers fondateurs et forme des vœux autant pour la durée de son existence que pour sa gloire et sa réputation.

Cette Société naissante, reconnaissant la nécessité de s'environner de lumières étrangères et de s'adjoindre pour collaborateurs des savans, des artistes et des littérateurs d'un mérite distingué, a consacré sa seconde séance et celle suivante, au choix de ses membres honoraires et correspondans. Parmi eux nous avons remarqué les noms suivans ; comme membres honoraires non résidens, Son Exc. Mgr. le comte *Delacépède*, grand chancelier de la légion d'hon^r. M. le général-sénateur comte *de Beurnonville*, M. *de Pommereul*, ex-préfet du Nord, baron de

l'empire, conseiller d'état et directeur-général de l'imprimerie et de la librairie ; Comme membres honoraires résidens, MM. *Benoist*, maire de Valenciennes, et *Daubigny*, général de brigade commandant d'armes de la même ville.

Comme Associés correspondans, MM. *Éloi-Johanneau*, secrétaire perpétuel de l'académie celtique, à Paris ; *St. Amans*, secrétaire perpétuel de la société d'agriculture d'Agen ; *De Tournay*, secrétaire perp^el. de la société des sciences du Mans ; *Cortambert*, secrét^e. p^el. de la société des sciences de Macon ; *Koch*, correspondant de l'institut, à Strasbourg ; *Moignon*, président de la société d'agriculture de Châlons sur Marne ; *Marchelly*, sec^re. de l'académie des belles-lettres de Gènes ; *Larivière*, sec^re. de l'académie des belles-lettres de Caen ; *Guilbert*, littérateur, à Rouen ; *Trelis*, sec^re. perp^el. de l'académie du Gard, à Nismes ; *Bazyle*, membre de la même académie ; le Baron de *Belmas*, évêque de Cambrai ; *Gibelin*, président de la société académique, a Aix ; *De Permon*, commissaire-général de police, à Marseille ; *Blanchard de-la-Musse*, président de la société des sciences et arts de Nantes ; *Sachetty*, sec^re. de l'académie italienne, à Pize ; *Farèz* et *Defremery*, membres de la société d'émulation de Cambrai ; *Vanzut*, sec^re. général de la préfecture de la Marne ; *Lair*, sec^re. de la société d'agriculture, à Caen ; *Hans*, directeur de pensionnat ; *Robert de St. Victor*, sec^re. de l'académie des sciences de Caen ; *Vincens de St. Laurent*, correspondant de l'institut, à Nismes ; *Bottin*, sec^re. gén^l. de la préfecture du Nord ; *Rostan*. sec^re. per^el. de l'académie des belles lettres de Marseille ; *Toulotte*, chef du bureau de police gén^le. à la préfecture du Nord ; *Guillemeau* jeune, sec^re. perp^l. de l'athenée de Niort ; *Morlind*, sec^re. de l'académie de Dijon ;

Poitevin, sec^re. per^l. de l'académie des jeux floraux, à Toulouse; le Baron *Roujoux*, préfet de la Saône et Loire, à Macon; *Pasquel*, sec^re de la société d'agriculture de Provins; *Kérivalant*, littérateur à Nantes; *Desaudray*, sec^re. de l'académie impériale de Metz; *Viville*, sec^re. gén^l. de la préfecture de la Meurthe, le Baron *Richard*, préfet de la Charente, à Saintes; *Devillenenve-Bargemont*, préfet de Lot et Garonne, à Agen; le Baron *Savoye-Rollin*, préfet de la Seine inférieure; *Caudron*, magistrat de sûreté à Rouen; *Jamme*, président de l'académie des belles-lettres de Toulouse; *Delalibortière*, président de la société des sciences, de Poitiers; *Laya*, homme de lettres, à Paris; *Duval*, membre du collège de chirurgie, à Paris; *Guinard*, directeur des droits réunis, à Lille; *Drapier*, sec^re. de la société des amateurs de Lille; *Duval*, littérateur à Paris; *Chanlaire* directeur du cadastre, à Paris; *Amaury-Duval*, chef de bureau au ministère de l'intérieur; *Rast-Maupas*, naturaliste à Lyon; *Pougens*, membre de l'institut, à Paris; *Bonnard*, commissaire des guerres, en Espagne; *Didot*, jeune, imprimeur à Paris; *Carrion*, littérateur à Dijon; *Dulaure*, membre de l'académie-celtique, à Paris; *Capelle*, préfet du Léman, à Genève; *Champollèon Figeac*, sec^re. de la société des sciences et arts de Greuoble; *Charbonnier*, rédacteur du journal de la Marne, à Châlons; et *Marie de Saint-Ursin*, rédacteur de la gazette de santé, à Paris; *Aimé Millhomme*, statuaire pensionnaire du gouvernment à l'école de France, à Rome, natif de Valenciennes, à Paris; *Abel*, peintre en histoire, à Paris.

Une semblable clientelle, composée en grande partie de noms respectables et marquant dans les sciences, les arts et les belles-lettres, présage à la Société de Valenciennes une correspondance aussi utile qu'inté-

ressante : elle impose en outre à ses membres résidens l'obligation de payer en même monnaie les Sociétés affiliées qui se feront un plaisir de correspondre avec elle, et c'est de cette mutuelle émulation que les savans doivent espérer des résultats avantageux.

Dès la seconde séance, des Artistes et des Littérateurs se sont empressés de payer leur juste tribut à une société naissante qui s'annonce comme étant animée du plus grand zèle. Cette Société a accueilli, entre autres, avec distinction, l'auteur d'un *lit mécanique* destiné au soulagement des blessés, des infirmes, des goutteux et généralement de tous les infortunés privés de l'usage de leurs membres. M^r. *Prignet* aîné, imprimeur à Valenciennes, après avoir perfectionné l'exécution de ce *Lit*, dont l'invention n'est pas nouvelle, mais dont la perfection n'est pas moins honorable, en a fait hommage du modèle à la Société qui, après en avoir reconnu l'utilité, en a ordonné le dépôt dans ses archives.

Voici la description que M. *Prignet* donne lui-même de cette heureuse mécanique, qui fait à la fois l'éloge de son cœur et de son talent.

Ce lit est composé de deux pièces principales ;

La 1re. présente un lit ordinaire, avec la seule différence qu'il doit être un peu plus élevé pour y recevoir la 2me. pièce, dite couchette. Les traverses de la tête, des pieds et des côtés de ce lit sont garnies de petits crochets, auxquels s'adapte une toile percée à cet effet de petits œillets tout autour, afin de la tendre et de la renouveller au besoin.

Cette toile, sur laquelle sont placés les oreillers garnis de leurs taies, doit avoir une ouverture plus ou moins grande dans le milieu, pour y présenter le vase d'aisance nécessaire au malade.

La 2me. pièce est montée sur un chassis à roulettes,

présentant aux quatre coins des montans en fer, introduits dans les pieds de la couchette, et qu'un seul homme peut lever et baisser à volonté sous la toile sur la quellerepose le malade, et celà, par le moyen d'une manivelle qui se trouve à l'une des extrémités, et qui fait mouvoir les deux crics placés, l'un à la tête et l'autre aux pieds. Sur cette couchette se placent le chassis de sangles et les fournitures.

On sait que pour changer les malades ou infirmes, surtout ceux dont les forces sont entièrement épuisées, on ne peut y parvenir qu'à force de bras, ce qui les fatigue nécessairement et redouble leurs trop cruelles souffrances.

L'usage du lit mécanique, dont j'offre le modèle, en facilitant ce changement à volonté, procure la douce satisfaction de le faire sans presque contrarier le malade, qui, couché sur la toile tendue, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus, est couvert de ses draps et couvertures, et n'en repose pas moins pendant qu'on arrange on renouvelle la toile et les matelas, *etc.* sans qu'on soit forcé de le lever, en baissant la couchette et en la retirant de dessous le lit ; alors on peut aisément faire l'opération que nécessite le soin desdites *litteries*, ensuite repousser la couchette et la lever sous la toile.

Le moyen de renouveller cette toile est simple ; il ne s'agit que d'en avoir une de rechange, de la placer sur les fournitures avant de repousser la couchette, de la lever ainsi qu'il est dit plus haut, de détacher ensuite l'ancienne toile, de ratacher la nouvelle aux crochets, et de retirer l'autre en soulevant le malade avec ses oreillers.

Cet utile objet de perfection n'est pas le seul qui dépose en faveur du génie créateur qui caractérise, en général, les ouvrages de M^r. *Prignet* : il est

également auteur de plusieurs inventions dans l'art de l'imprimerie, qu'il exerce depuis long-tems, et qui toutes attestent ses connaissances en mécanique et son goût pour les découvertes. Les curieux et les amateurs font, entre-autres, beaucoup de cas d'un petit morceau, qui a pour titre : *La confession d'une jolie femme*, extrait des œuvres de Mr. *E. Parny*, et infiniment précieux par les difficultés qu'il a fallu surmonter pour son exécution typographique. Il consiste en une demi feuille d'impression en forme de spirale, dont la justification présente deux ronds parfaitement égaux, et dont les lignes offrent à l'œil l'effet d'une pièce de ruban roulée sur elle-même. Cette manière d'imprimer, qu'il serait trop long d'expliquer ici, étant absolument nouvelle, a mérité à l'auteur, de la part de Mr. *Lucas*, ancien imprimeur des hospices de Paris, et bon juge en pareille matière, une lettre de félicitation, que nous avons sous les yeux, dans laquelle cet habile imprimeur paye à Mr. *Prignet* un juste tribut d'éloge, pour ce qu'il appelle un petit chef-d'œuvre. Il est facheux pour l'inventeur de cette planche curieuse, qu'il ne soit pas à même d'exercer son talent sur un plus grand théâtre.

De son côté, M. *Toulotte*, chef de bureau à la préfecture du Nord, et nouvellement admis comme associé correspondant, s'est empressé d'acquitter l'espece de dette qu'il avait contractée par son agrégation envers la Société, en lui adressant l'hommage d'une grammaire de M. *Roy*, grammaire qu'il a augmentée et enrichie de notes instructives de sa composition et qu'il annonce comme étant le fruit d'une étude particulière qu'il a faite de notre langue et de ses irrégularités, dont les obstacles sont presque insurmontables pour la plupart des étrangers. La grammaire

de M. *Roy* étant déjà suffisamment connue par le succès qu'a obtenu sa première édition; nous ne dirons qu'un mot des notes de M. *Toulotte.*

La Société s'étant fait rendre compte, par une commission choisie parmi ses membres, du mérite de cet ouvrage, elle a vu avec plaisir que l'opinion de son rapporteur était en grande partie conforme au jugement qui en avait été porté par plusieurs journalistes. Tout en critiquant la forme de ces notes, ils s'accordent à convenir qu'elles sont le résultat des observations d'un homme qui connait le mécanisme de sa langue et qui en raisonne avec avantage. Cet article étant déjà un peu long, nous nous contenterons de citer ici deux de ces notes prises au hasard, et qui sont suffisantes pour prouver que leur auteur connait à fond les vices, comme les beautés d'une langue dont l'étude fait le désespoir de tous ceux qui ne s'y livrent pas dès leur plus tendre enfance.

« La france *rivalise* l'Autriche et la Russie pour « donner la paix au monde. »

« L'Angleterre *rivalise avec* la France dans la « culture des diverses branches d'industrie. »

Ces deux façons de parler sont vicieuses en ce qu'elles ne rendent pas les idées que présente à l'esprit la situation respective de ces différentes puissances.

Dans le premier exemple, le verbe *rivaliser* étant pris dans sa véritable acception semble exclure l'idée du concert (*) qui existe entre la France, l'Autriche

---

(*) Nous en demandons pardon à Mr. *Toulotte*, mais nous doutons que le mot, *concert*, soit ici bien placé. L'on dit bien *être de concert*, *se concerter*, mais nous ne pensons pas que l'on puisse dire, et encore moins écrire : *il existe un concert entre nous*. Ce mot, sans l'appui du verbe *etre*

et la Russie. Il faut donc mettre après le verbe la préposition copulative *avec* et dire : la France *rivalise avec*, etc. pour modifier la valeur propre du verbe.

« Dans le deuxième exemple, aucontraire, la préposition forme un contre-sens : le verbe a besoin de toute sa force disjonctive puisque la France et l'Angleterre ne s'entendent point dans la conduite de leurs manufactures, *etc.* Chacune cherchant à être supérieure à sa rivale, rien n'existe moins entre elles que l'accord que suppose le mot *avec*. Retranchons le et la phrase sera correcte.

Plusieurs écrivains, d'ailleurs estimables, font cette faute, sans avoir égard à l'étymologie. Ils n'ignorent cependant pas que rival vient de *rivalis*, qui sert a désigner des personnes qui ont droit d'usage dans un même ruisseau. Cet usage étant souvent un sujet de contestation, on a transporté la signification de *rivalis* aux individus qui ont les mêmes prétentions à un même objet. Le mauvais emploi de ce mot provient de l'imperfection de nos dictionnaires. On y trouve : *rival*, concurrent. On retient qu'ils sont synonymes et l'on perd de vue ce qui les distingue : on oublie que *les concurrens vont ensemble*, et *les rivaux l'un* contre *l'autre*.

La seconde observation de M. Toulotte que nous allons citer, est tout aussi conséquente que la première, mais elle est moins neuve. Elle repose positivement sur le mot que nous venons d'employer, celui de *conséquent*, mot que l'on emploie souvent dans la société sans en connaître la véritable signification.

---

devient un substantif isolé, et présente l'idée d'une réunion musicale ; ce qui formerait ici un contre-sens.

(*Note du Rédacteur.*)

C'est

C'est ainsi que l'auteur rend son idée, à l'article des locutions vicieuses

« La nouvelle bibliothèque d'un homme de goût « est un ouvrage qui a exigé des recherches *conséquentes* » (*)

« J'ai vu le triomphe de Trajan : La Recette a dû être *conséquente*. La moitié de Paris était à l'opéra. »

« M N . . . fait un Commerce *conséquent* » Nous allons prouver que *conséquent* est un barbarisme dans ces phrases, et qu'il ne peut jamais être employé pour *important*, *considérable*, *de grande valeur*, *insigne*, *mémorable*, *précieux*, *remarquable*, et autres synonymes de ces adjectifs.

Dans les mathématiques, le premier terme d'un rapport s'appelle *antecedent*, et le second se nomme *conséquent*.

En logique, conséquent signifie *bien conclu*, *bien*

(*) Ici M. *Toulotte* aurait pu choisir un autre exemple plus frappant du mauvais emploi que l'on fait journellement du mot *conséquent*; en effet, rien ne s'oppose absolument à ce que l'on dise des *recherches conséquentes*, car tout ce qui dérive de l'esprit, de la raison et du jugement est susceptible de conséquence et l'on pourrait à la rigueur dire des recherches conséquentes, comme on peut dire une opinion, une raison conséquente, mais on ne peut pas dire une *ville conséquente*, *un emploi conséquent*.

Cependant nous convenons de bonne foi, qu'ici l'adjectif *considérables* est préferable à celui de *conséquentes*, sans pour cela le proscrire entièrement. Au surplus une règle invariable nous apprend que l'on ne peut adapter l'adjectif *conséquent* à un substantif que quand, dans le sens inverse, on peut dire *inconséquent*. Ainsi donc il serait ridicule de dire une *maison conséquente*, par la seule raison que l'on ne peut pas dire une *maison inconséquente*.

(*Note du rédacteur.*)

déduit, *bien suivi*, *fondé en principes*, *fondé en raisons*, *juste*, *régulier*, qui raisonne avec justesse : le conséquent est la proposition qu'on infère des prémices d'un raisonnement. On s'en sert pour prouver, pour persuader.

A ces notes, succède une longue liste de divers ouvrages soit dans les sciences, soit dans les arts ou les bel es lettres que l'auteur signale à la jeunesse comme étant nécessaires à son instruction Cette nomenclature est le sujet du grand acte d'accusation que les critiques ont dressé contre M. *Toulotte*. Ils lui reprochent d'avoir coupris dans cette collection des ouvrages beaucoup au-dessus de la portée des jeunes gens. Ce reproche peut être fondé sous quelques rapports, mais il est injuste de vouloir faire peser le ridicule sur un écrivain dont la seule erreur est de trop présumer de l'entendement de la jeunesse.

Au surplus, malgré quelques nuances legères dans les opinions, nous ne craignons pas d'assurer que les notes qui terminent la grammaire de M *Roi*, forment à elles seules un corps d'ouvrage très-estimable et digne du suffrage des grammairiens. Nous félicitons même M. *Toulotte*, d'avoir eu le courage de hasarder plusieurs opinions grammaticales qui n'étaient point encore reçues et qui deviendront des règles de principes pour tous ceux qui sauront apprécier la justesse de ses remarques et la solidité de ses réflexions.

ACADEMIE DU GARD,

A NISMES.

Toutes les fois que nous recevons le recueil annuel des travaux intéressans d'une Société véritablement laborieuse, nous éprouvons un nouveau regret de ne pouvoir lui payer aussi dignement que nous le souhaiterions, le juste tribut de notre estime et de notre admiration. Alors nous maudissons les bornes circonscrites de cette feuille qui ne nous permettent pas de nous étendre autant qu'il serait à désirer dans le rapport que nous sommes tenus d'en faire et nous reconnaissons la nécessité de donner un jour, à notre journal plus de lattitude en le faisant paraitre deux fois par mois, au lieu d'une, ce qui nous mettrait à même d'acquitter entiérement notre dette envers les Sociétés savantes qui produisent des titres incontestables à la reconnaissance des amis des sciences, des arts et des belles-lettres.

Ce regret que nous éprouvons se fait sentir plus particuliérement lorsque nous avons à rendre compte des travaux d'une Académie aussi distinguée que l'est celle du Gard. Le nom des membres qui la composent est sa meilleure recommandation auprés des savans. En effet, cette Académie n'a nul besoin de recourir à un éclat étranger, c'est-à-dire, à ses associés correspondans pour jouir dans le monde littéraire d'une réputation bien établie. Semblable à l'essaim laborieux qui se suffit à lui-même, l'Académie du Gard puise

ses richesses dans son propre fond, et ne considère les productions étrangères qui lui sont adressées, que comme un surcroit de biens qui devient pour elle un objet de luxe.

Le recueil de ses travaux de l'année dernière nous présente l'effet d'un champ fécond qui inspire le desir de le moissonner de tous les côtés à la fois. L'intéressante nomenclature des différens objets qu'elle a traités, nous met dans l'embarras du choix. L'agriculture, les arts, la médecine, la physique, l'histoire naturelle, les mathématiques, la philosophie, les antiquités, la littérature et la poésie y occupent une place également distinguée. Au milieu de cette abondante récolte, et forcés de nous arrêter à un point quelconque, nous allons, tout en nous promettant de revenir souvent sur cette estimable Académie, commencer par offrir à la curiosité de nos lecteurs, quelques réflexions sur la multiplicité des livres par M. *Trélis*, son secrétaire-perpétuel. Nous aurons plus d'une fois occasion de prouver que cette réunion de savans ne pouvait confier la plume académique en de meilleures mains

---

« La multiplicité des livres est-elle un bien ? Cette question n'en est pas une. Les bons livres seront toujours nécessairement fort rares, et les mauvais peuvent être regardés comme les plantes parasites de la littérature.

« En entrant dans une bibliothèque, on est toujours tenté de s'écrier comme le sage : *que de choses dont je n'ai pas besoin !* On avait mis à l'entrée d'un de ces magasins de pensées, cette inscription pompeuse ; *Remèdes de l'ame* : et en effet une grande collection de livres ressemble assez à la boutique d'un pharmacopole, où, pour une drogue utile et simple, on rencontre cent composés incohérens, cent mélanges bisarres,

inventés et prônés par le charlatanisme, mis en vogue par l'ignorance, et dégoûtans ou superflus quand ils ne sont pas dangereux.

« On répète sans cesse que l'antiquité ne fut point affligée de cette stérile abondance ; qu'elle ne connaissait, ni les abrégés, ni les *ana*, ni les dictionnaires, ni tant de livres sous toutes sortes de formes, faits avec d'autres livres. On prétend que ses productions étaient bien autrement originales, bien autrement réfléchies, bien autrement substantielles que les nôtres. Je veux le croire : cependant il est permis de penser que les sept cent mille rouleaux rassemblés à Alexandrie par les Ptolomées, et aussi nombreux que les livres à feuillets de notre bibliothèque impériale, renfermaient peut-être autant de fatras qu'eux. Qu'est-il arrivé ? les bons ouvrages ont été transcrits et retranscrits sans cesse, les autres ont été livrés au tems. Quelques-uns des premiers ont surnagé ; plusieurs aussi ont péri dignes de nos regrets ; mais pour la foule elle n'en mérite aucun.

« Supposons, pour un moment, que la bibliothèque d'Alexandrie pût être aujourd'hui retrouvée, et jugeons de l'embarras de nos érudits et de nos philologues. Par où commenceraient-ils ? Comment démêleraient-ils dans cet immense amas de ronces et de broussailles, la plante parfumée qu'il serait intéressant de cueillir ?

« Il est cependant incontestable que l'imprimerie a beaucoup encouragé et facilité la manie d'écrire ; et l'on a pu raisonnablement craindre que les bons ouvrages, étouffés sous la masse immense des mauvais, ne fussent ensevelis avec eux dans un commun naufrage, et n'allassent pas à la postérité. Mais un peu de réflexion rassurera sur la destinée des bons écrits. La proportion gardée, il en sera de nous, pour nos neveux, comme

il en a été des anciens pour nous. La prodigieuse multiplication des exemplaires ne permettra pas de confondre les belles productions du génie avec celles du troupeau des imitateurs. On peut même assurer qu'à très-peu d'exceptions près, et qui tiennent à des raisons que je ne veux pas dire, le nombre des editions est en raison du mérite des ouvrages : et déjà où sont les scolastiques, les théologiens et tant d'autres ? Avant deux siecles, leurs livres auront achevé de disparaitre. Fenelon et Racine, Voltaire et Montesquieu sont reproduits par toutes les presses, d'un bout de l'Europe à l'autre. S'avisera-t-on jamais de réimprimer les mercures de Visé, ou les feuilles de Fréron ? Pas plus que les commentaires ou les romans soi-disant moraux de messieurs tels ou de mesdames telles.

« J'ai ouï conter qu'un militaire très-connu, et qui, se refusant à un avancement mérité, avait volontairement vieilli dans les emplois subalternes, forcé de réduire le plus possible les livres qu'il voulait toujours avoir avec lui, avait pris le parti d'en arracher ce qui lui paraissait inutile, et s'était ainsi formé une bibliothèque choisie, composée d'un très-petit nombre de tomes. Ce que ce militaire faisait pour lui, le tems le fera pour notre postérité. Combien d'auteurs, fiers des honneurs de l'in-quarto, se verront réduits à quelques feuillets in-dix-huit ; et ici la serpe ne sera pas un instrument de dommage.

« Le plus grand inconvénient de la multiplicité des livres, sur-tout dans les matières scientifiques et d'érudition, et plus particuliérement encore dans les Sciences de faits, est d'en dégoûter bien vite ceux qui commencent à s'y livrer. On a mêlé aux choses vraiment nécessaires à leur étude, tant de détails insipides, de

paroles oiseuses et de fatigantes inutilités, que l'esprit le plus patient en est très-souvent rebuté.

« L'auteur introduit ici un personnage réel ou fictif, dont il nous raconte l'histoire. Il nous le présente comme né avec des dispositions très-heureuses pour l'étude, et s'adonnant successivement à diverses branches de connaissances dont il est promptement détourné en voyant quelle immensité de livres il est obligé de dévorer, la jurisprudence et l'antiquité sont les premiers objets de ses travaux ; mais il les abandonne bien vite. Il se livre ainsi successivement à l'histoire, à la théologie, à la médecine, à la physique, à la philosophie rationnelle, à la diplomatie, etc., etc, toujours un dégoût plus ou moins prompt vient l'arrêter dans ses progrès, et ce dégoût a sa source dans la multiplicité des livres où il trouve sans cesse les choses qu'il n'y cherche pas, et jamais celles dont il a besoin.

« Maintenant, continue l'auteur, quelle digue opposer à l'inondation, sans nous condamner à la sécheresse ? Comment conserver l'usage en excluant l'abus ? Cela n'est pas facile à trouver.

« Si l'on considère cependant que, chez les anciens, la cherté des livres les empêchait de devenir trop communs, ne pourrait-on pas, en attendant mieux, établir sur tout livre imprimé un gros droit de timbre ? Cela ne serait fatal qu'aux mauvais ouvrages, et ne ferait qu'ajouter du prix aux bons. Les feuilletons de nos journaux sont timbrés, on les lit pourtant. Y aurait-il de la témérité à espérer la même faveur pour un livre comme l'*Émile* ou l'*Esprit des lois*, ou seulement tel que l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ? Et si le produit de cette taxe était, en partie, porté en déduction de l'impôt sur le vin ou tel autre, cela aurait un double objet d'utilité, et

serait, sous ce rapport, approuvé de beaucoup de gens.

« Je voudrais qu'au contraire de toutes les autres contributions, celle qui serait perçue sur les productions de l'esprit, fût en raison inverse de leur valeur; tellement que l'ouvrage dont le succès serait constaté par une seconde édition, fût exempt de la moitié du droit, et qu'une troisième l'en affranchit tout à fait.

« Ici se présentent, aux gouvernemens de nouveaux moyens d'encouragemens et de récompenses pour les écrivains : il faudrait qu'elles fussent prises sur les produits de l'impôt littéraire : heureuse destination qui ferait payer à la médiocrité le prix du genie, et tourner la sottise au bénefice du talent !

« Gardons-nous cependant de croire que des récompenses pécuniaires soient un prix bien digne d'être offert aux précepteurs du genre humain Je connais tel ouvrage qui ne saurait être convenablement honoré qu'en le *stereotypant* sur le bronze, et dont les tables originales devraient, pour l'éternelle instruction des siècles, être conservées au sein d'une pyramide, à bien plus juste titre que les cadavres emmaillottés des rois d'Egypte.

« Toutes les considérations précédentes que nous n'avons fait qu'indiquer, et beaucoup d'autres qui nous échappent, mériteraient d'être approfondies et développées par de plus habiles que nous L'influence, ou pour mieux dire les inconveniens de la multiplicité des livres, et les moyens d'y remedier sans nuire à la liberté de la presse et aux progrès de l'esprit humain, est une question plus importante qu'on ne croit dans l'état de civilisation où se trouve l'Europe Il serait à souhaiter que quelqu'une de nos doctes Académies en fit le sujet d'un prix et la proposât à l'examen des gens de lettres et des philosophes.

« Je m'entends objecter déjà qu'après m'être plaint de la multiplicité des livres, indiquer un pareil concours, c'est vouloir en accroître encore le nombre. Mais il est facile de répondre que l'ouvrage que je propose n'aura probablement que peu d'étendue, et que, s'il pouvait servir a modérer en quelque chose la manie d'imprimer, et l'immense production des livres médiocres, ce serait ce que l'on pourrait appeler un petit mal pour un grand bien.

« Je sais aussi que les livres peuvent être considérés comme branche de commerce, objet de fabrique, et matière d'exportation. Mais, envisagée sous ce point de vue, la question n'est plus de mon ressort, et passe mes forces : je la laisse donc à traiter aux financiers et aux colporteurs, aux politiques et aux papetiers, aux économistes et aux commis de la douane.

L'Académie du Gard a tenu sa dernière séance publique le 17 Novembre 1810. Par l'ordre des lectures que nous allons citer, on pourra juger de tout l'intérêt que cette brillante séance a dû inspirer aux auditeurs.

1°. Discours d'ouverture, par M. *Grangent*, président.

2°. Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1809, par M. *Trélis*, secrétaire-perpétuel.

3°. Rapport et jugement de l'Académie sur le concours pour les prix de 1810, par M. *Aymar*.

4°. Les embellissemens de la ville de Nismes, poëme, par M. *Trélis*.

5°. Fragmens d'une biographie des hommes célèbres du département du Gard, par M. *Vincens-Saint-Laurent*, secrétaire-adjoint,

6e. La vendange, chant des géorgiques languedociennes de Mme. *Verdier*, lu par M. *Fornier-Clausonne.*

Nous allons présentement rapporter le programme des prix destinés par l'Académie du Gard pour le concours de 1811 Le lecteur remarquera sans-doute qu'il est de nature à exciter l'émulation des concurrens.

Cette Académie avait proposé, il y a deux ans, pour le sujet du prix de cette année, *l'éloge de M. de Servan.* Elle s'était flattée qu'un sujet si intéressant et si propre au développement de l'éloquence, aurait excité le zèle des orateurs, et produit un concours, à tous égards, remarquable.

Son attente n'a pas été remplie. Trois ouvrages seulement sont parvenus à l'Académie, et elle n'en a jugé aucun digne du prix.

Elle a cependant distingué honorablement l'éloge ayant pour devise,

Quid verum atque decens curo
et rogo et omnis in hoc sum :

et cette distinction, elle l'a accordée spécialement à des détails pleins d'intérêt sur la vie et la personne de M. de *Servan*, et plus encore a des fragmens précieux et inconnus dont ce dicours est enrichi, et qui sont tirés de quelques ouvrages laissés en manuscrit par ce magistrat célèbre.

L'Académie n'est point rebutée par le peu de succès qu'elle a obtenu de ce concours. Persuadée qu'elle ne peut offrir, tant à l'éloquence qu'à la philosophie, un sujet plus riche et plus vaste, elle ne balance point à proposer de nouveau, pour le prix de 1811, *l'éloge de* M. de Servan, *l'un de ses membres*

ordinaires, ancien avocat-général au parlement de Grenoble, et membre du corps législatif

En même tems, elle rappelle qu'elle a ci-devant mis au concours, pour la même année, deux autres sujets. Par l'un elle demande *un mémoire sur les grandes foires, considerées dans leurs divers rapports avec la prospérité publique*; et par l'autre elle désire qu'on *determine d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et par une suite d'experiences nouvelles, les diverses lois auxquelles le phenomène de l'inflexion de la lumière est assujetti.*

Les ouvrages destinés à concourir sur ces trois sujets, doivent être adressés, franc de port, à M. *Trélis secrétaire perpétuel de l'Academie du Gard, à Nismes*, avant le 31 juillet 1811.

Chaque mémoire ou discours doit porter en tête une devise, et doit être accompagné d'un billet cacheté portant extérieurement la même devise, et renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Les membres ordinaires de l'Académie, et ceux des concurrens qui se seraient fait connaître d'une manière quelconque, sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages envoyés au concours demeurent déposés dans les archives de l'Académie, où leurs auteurs seulement ont la faculté d'en prendre ou faire prendre des copies, et de retirer les billets qui les accompagnent.

Toutes ces conditions sont également obligatoires.

Le prix de chaque ouvrage est *une médaille d'or du poids de cent grammes.*

Les ouvrages couronnés seront lus, en totalité ou par extrait, dans la séance publique où les prix seront proclamés; leurs auteurs auront la faculté de les lire eux-mêmes.

SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS, DE CHALONS.

La Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne a tenu sa séance publique annuelle, le 10 août dernier, dans une des salles de l'Hôtel-de-ville de Châlons.

M. Moignon, docteur médecin, président, a ouvert la séance par un discours sur l'institution des prix décennaux et sur l'émulation qui doit en résulter parmi les savans et les artistes. Il a fait sentir ce que peuvent sur l'illustration et la gloire d'un pays, les honneurs et les récompenses accordés aux Sciences et aux Arts. En remontant aux tems anciens, il a rappelé les différentes époques où l'Egypte, la Grèce et l'Italie ont brillé d'une splendeur dont les siècles écoulés n'ont pu encore éteindre les rayons. Il a montré que ces nations ont dû cet éclat aux grands hommes, dans tous les genres, que faisaient naître leurs institutions, et chez qui elles savaient entretenir la flamme du génie par des prix et des triomphes solennels. Parcourant ensuite les tems modernes, l'orateur a peint les Sciences et les Arts se réveillant d'un long sommeil à la voix d'illustres protecteurs, et produisant à l'envi des chef-d'œuvres qui immortalisent et le savant, et son siècle, et le prince qui sait encourager et honorer les talens. Il les a montrés pénétrant, avec le czar Pierre 1er., sous les glaces du nord, et

préparant cet état de gloire et de puissance qu'a eu bientôt atteint l'empire de Russie Enfin, après s'être arrêté sur l'institution des prix décennaux en France, sur cette conception d'un génie fécond en choses grandes et utiles, il a terminé par payer au premier des héros un tribut d'amour et d'admiration.

Le secrétaire a rendu compte des travaux de la Société depuis sa dernière séance publique. Il a parlé des progrès de Agriculture dans le département de la Marne, de la multiplication des prairies artificielles, de l'emploi du plâtre comme engrais, et des nombreuses plantations qui s'élèvent sur tous les points du département. Il a rapporté différentes expériences faites par des membres de la Société sur divers objets d'intérêt public. Il a fait connaître les noms de plusieurs cultivateurs qui ont rendu des services essentiels à l'Agriculture, et dont la Société a jugé devoir encourager les travaux par des médailles.

Après avoir passé en revue les belles manufactures de Reims, il a peint l'ordre, l'activité, l'économie qui règnent dans celle de Suippes, et annoncé que la Société décernerait dans cette séance une médaille d'encouragement de première classe à M. Jeanson-Lesage, fabricant de cette commune.

Il a parlé de l'utile ouvrage de l'un des membres de la Société, intitulé : *Almanach Champenois*, qui est accueilli avec une faveur méritée dans toutes les communes.

Il n'a pas laissé ignorer les soins éclairé que M. Tisset, également membre de la Société, continue de donner à la redaction des tableaux météorologiques.

Enfin, après avoir donné, au nom de la Société, des regrets à la mémoire de M. Partis, ancien président de la cour de justice criminelle du département de

l'Aisne, que la Société a perdu dans les premiers jours de cette année, le secrétaire a lu les noms des nouveaux membres admis depuis sa dernière séance publique : ce sont MM. De Pinteville-Cernon, de Meaux ; De Lesseville, d'Aulnay-l'Aitre ; Siret, bibliothecaire de Reims, et Jeaudeau, sous-directeur de l'école impériale d'Arts et métiers.

La Société avait proposé, l'année dernière, pour sujet d'un mémoire, la question suivante :

Quelle est la methode la plus propre à rendre la houille et la tourbe d'un usage facile dans l'économie domestique et dans les grandes usines, et de faire concourir utilement ces combustibles fossiles avec le bois, afin de parvenir a faire diminuer le prix de celui ci ?

Le secrétaire a annoncé qu'aucun des mémoires envoyés n'avait paru à la Société traiter convenablement ce sujet, qu'elle le retirait du concours, et qu'elle y substituait la question suivante :

Quels seraient les meilleurs systèmes d'irrigation à introduire dans le departement de la Marne, suivant la nature et la situation des differens sols ?

Les auteurs qui traiteront cette question, voudront bien s'attacher à décrire les travaux à exécuter par les propriétaires, non-seulement pour tirer avantage des eaux des rivières et des ruisseaux, mais encore pour retenir les eaux pluviales. Il serait bon aussi qu'ils s'occupassent de la recherche des sources cachées, au moyen desquelles des terrains secs et arides pourraient recevoir les bienfaits d'une sorte d'irrigation.

Le prix sera de la valeur de mille grammes d'argent.

Le secrétaire a fait, au nom de la Société, un appel aux propriétaires qui se livrent aux plantations et à l'éducation des mouches à miel ; il les a invités à

adresser à la Société des mémoires contenant l'historique de leurs travaux et les résultats qu'ils en auront obtenus, afin de la mettre à portée d'accorder, dans sa séance publique de 1811, des médailles à ceux qui se seront distingués dans ces deux parties de l'économie rurale.

Enfin, il a annoncé que dans la même séance, la Société délivrerait une médaille de première classe au meilleur mémoire sur la statistique de l'un des cantons du département de la Marne, au choix de l'auteur.

Tous les mémoires, dont les sujets viennent d'être indiqués devront être adressés, franc de port et accompagnés d'un billet contenant le nom de leurs auteurs, au secrétaire de la Société, avant le 20 juillet 1811.

Après ce compte rendu des travaux de la Société, M. Villarsy a lu un discours sur la possibilité et l'avantage de nourrir les bêtes à laine à l'étable, sous la condition toutefois d'avoir un enclos auprès de la bergerie, dans lequel les moutons puissent prendre l'air et un exercice dont ils ont toujours besoin, *etc.*

M. Auger, docteur-médecin, a présenté les tableaux nosologiques des maladies qui ont régné pendant l'année 1809, dans l'hospice civil et militaire de Châlons.

M. de Villarsy a lu ensuite des observations sur les moyens de forer les puits, ou plutôt de faire jaillir de l'eau des sources cachées sous terre, et qui se trouvent comprimées par des bancs de roche, de craie ou de tuf.

Les lectures ont été terminées par un fragment d'une épitre à un jeune poëte, sur les dégoûts attachés à la carrière poétique, dont l'auteur est M. Coida, de Reims.

Les médailles de la Société d'agriculture ont été distribuées dans l'ordre suivant :

Une médaille de première classe à M. Jeanson-Lesage, fabricant à Suippes, qui se distingue par un grand esprit d'ordre et d'activité, et par la supériorité des étoffes qui sortent de sa fabrique.

Une médaille de première classe à M. Gillet-Vigi, propriétaire à Pogny, dont les terres sont dans un état florissant de culture, qu'il doit à son zèle, à son intelligence et à l'emploi du plâtre comme engrais.

Une médaille de deuxième classe à M. de Sallangre, propriétaire à Vésigneul-sur-Coole, qui a fait beaucoup de plantations sur ses propriétés, et dont les terres sont également, très-bien cultivées.

Une médaille de deuxième classe à M. Collard, de Somme-Suippes, pour le zèle qu'il ne cesse d'apporter dans l'éducation des abeilles.

Après ces distributions, le président a pris la parole, et a dit que le conseil municipal de Châlons, ayant voté des prix d'encouragement en faveur de quelques négocians et artisans de cette ville, qui par leur zèle et leurs talens ont agrandi son commerce, et donné de l'essor à son industrie, et ayant témoigné le désir que ces prix fussent distribués dans la séance publique de la société d'agriculture, il allait proclamer les noms de ces estimables citoyens; ce qu'il a fait dans l'ordre suivant :

La maison de commerce de MM. Jacquesson et Juglar, qui ont donné de l'extension au commerce des vins dans cette ville, et qui, les premiers, ont fait creuser de vastes caves dans le banc de craie appelé Mont saint Michel. Ils ont reçu chacun une médaille en or des mains de M. le maire de Châlons:

M. Lannelet, serrurier-mécanicien, qui, le premier,

premier, a introduit dans Châlons la fabrique des métiers a bas, et qui les exécute avec perfection

Le conseil municipal attachant une grande importance à la fabrique des bas, dont les succès ont été honorés précédemment par des médailles, a accordé comme prime d'encouragement à M. Lannelet, ouvrier intelligent et laborieux, et suivant le désir qu'il en avait manifesté, deux étaux provenant des ateliers de l'école impériale d'arts et métiers.

La même Société désirant concourir, autant qu'il est en elle, à l'exécution des vues de S. M. l'empereur, relativement à la fabrication du sucre de raisin, a arrêté, dans la séance du 1er. septembre dernier, qu'elle accorderait une médaille d'or, de la valeur de deux cens francs, à la personne qui aura fabriqué avec le plus de succès et le moins de dépense, une quantité de sucre de raisin, qui ne pourra être moindre de cinquante kilogrammes avec des produits de la récolte prochaine, des vignes situées dans le département de la Marne.

Les concurrens devront justifier par des certificats des maires, qu'ils n'ont opéré qu'avec des raisins du cru de ce département.

Les échantillons du sucre de raisin seront envoyés à la Société avant le 1er. mars 1811, avec le détail exact des procédés employés pour l'obtenir, et un état des dépenses qu'ils auront occasionnées.

ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS, DE BESANÇON.

La réputation dont l'Académie de Besançon jouit

depuis long-tems, nous rend plus sensibles les regrets que nous éprouvons de n'avoir point encore une correspondance établie directement avec elle. Cependant par suite de l'estime que nous portons aux divers talens qui la composent, nous allons rendre compte de sa dernière séance publique, sur la foi d'un journaliste qui se pique d'exactitude. Nous désirons que cette empressement de notre part, fasse sentir aux officiers qui composent son bureau, la nécessité de nous envoyer désormais officiellement le compte annuel de ses travaux qui ne peut qu'inspirer un grand intérêt à ceux qui connaissent les titres nombreux que l'ancienne Académie de Besançon a toujours conservés à l'estime des savans.

Cette l'Académie, dans sa séance du 14 août 1810, n'ayant pas reconnu qu'il y eût lieu de couronner aucun des ouvrages qui lui ont été adressés, propose les mêmes sujets de prix pour l'année prochaine.

Une médaille d'or, de la valeur de 1000 francs, sera décernée à celui des concurrens qui aura le mieux écrit une époque de notre histoire. Le sujet doit être choisi parmi les événemens qui se sont passés depuis le huitième siècle, jusqu'au règne de Henri II, inclusivement.

Trop souvent les Académies ont proposé des questions vagues, inutiles, qui, loin de diriger vers les bonnes études l'esprit des jeunes écrivains, ne pouvaient donner lieu qu'a de froides déclamations.

Celle de Besançon a désiré présenter un sujet qui n'invitât pas les concurrens à se livrer à des lieux communs Le style historique est celui vers lequel il lui parait important de diriger aujourd hui des études des jeunes littérateurs ; et sans doute il serait superflu qu'elle

développât les motifs de son opinion. Elle ne couronnera ni des déclamations, ni une aride nomenclature de faits ; elle demande aux concurrens des pages écrites dans le style animé, simple, élégant et noble, qui convient à l'histoire.

L'étendue des ouvrages n'est pas déterminée. Ils seront adressés, franc de port ; à M. le secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1811.

Le sujet d'érudition est encore, pour l'année prochaine, l'*histoire des deux premiers royaumes de Bourgogne*. Les mémoires doivent être envoyés avant le 1er juillet 1811. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 2000 francs.

Les concurrens, pour l'un et l'autre prix, ne se feront pas connaître ; des billets cachetés contiendront leurs noms et leurs adresses.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE,

DE BORDEAUX.

Au mois d'août de l'année dernier, la Société de médecine proposa, pour sujet d'un prix à décerner dans sa séance publique du 3 septembre 1810, la question suivante :

Quelle a été, et quelle est encore en médecine, l'influence des systèmes hypothétiques sur les progrès de cette Science, relativement au but essentiel qu'elle se propose ?

Six mémoires sont parvenus à la Société : ceux qui sont côtés n°s. 2, 4, et 6, n'ont pas mérité

de fixer l'attention d'une manière favorable ; leurs auteurs s'étant livrés à des discussions inutiles, et n'ayant pas examiné le problème sous son véritable point de vue.

La Société, rendant justice aux talens et aux efforts des auteurs des mémoires n°s 1, 5 et 3 qui lui ont été présentés, en a fait, dans cette séance publique, une mention honorable, et les engage à se pénétrer d'avantage de la véritable solution du problème qu'elle propose encore à la méditation des médecins.

La Société remet donc de nouveau au coucours pour sujet d'un prix porté cette année a 500 fr., qu'elle décernera dans sa séance publique de 1811, la même question.

Une médaille d'or de la valeur de 100 fr. sera accordée à celui qui, après l'auteur couronné, aura le plus approché du but.

La Société croit devoir rappeler que, dans son programme de l'année dernière, elle a proposé pour sujet d'un prix de la valeur de 300 fr. qu'elle décernera dans sa séance de 1811, la question suivante :

Présenter le tableau des améliorations dont la ville de Bordeaux est susceptible sous le rapport de la salubrité ?

La Société propose, pour sujet d'un autre prix de la valeur de 300 fr., qu'elle décernera dans sa séance publique de 1812, la question suivante :

Exposer les signes, les differences, les causes et le traitement des maladies de l'oreille interne, appuyés sur l'observation et l'expérience ?

Les auteurs sont dispensés de faire l'exposition anatomique de cet organe.

SOCIÉTÉ
DES SCIENCES ET ARTS,
A NANTES.

Nous avouons de bonne foi, que dans le grand nombre de Sociétés avec lesquelles nous sommes en correspondance, il en est plusieurs envers qui nous avons contracté des dettes que nous sommes dans l'impossibilité de satisfaire, dans le terme que nous avions fixé. Le grand nombre de payemens de cette nature que nous avons à faire, souvent à la même époque, nous force d'en négliger quelques uns, du moins d'ajourner à une distance plus éloignée, le remboursement du capital pour faire honneur, provisoirement, aux intérêts. On sait que le débiteur, qui donne de tems à autres des *à compte*, fait preuve de bonne volonté, et que par ce moyen il obtient du délai de ses créanciers. Cette situation embarrassante est positivement celle où nous nous trouvons envers quelques Sociétés, que nous sommes d'autant plus jaloux de satisfaire, que nous possédons leur confiance. celle de la Loire inférieure est de ce nombre, et l'exiguité de notre feuille ne nous permettant pas d'escompter à la fois l'espèce de lettre de change qu'elle a tirée sur nous, par l'envoi du recueil intéressant de ses travaux, nous allons du moins faire preuve de bonne volonté, en payant un nouvel à compte à son ordre.

Dans notre numéro du mois de décembre dernier, nous avons promis de revenir sur les titres que cette Société a acquis à l'estime des savans. Empressés de tenir notre parole, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs l'analyse d'un essai, par M. *Kérivalant*, l'un de ses membres distingés, sur l'origine, les progrès et le génie de la langue française. Nous pensons que cet extrait, qui nous paraît propre à exciter l'intérêt de toutes les classes d'amateurs, sera suffisant pour leur faire regretter de n'avoir point sous les yeux l'ouvrage dans son entier.

En remontant à l'origine du langage, on regarde comme indubitable qu'il a existé dans le principe une langue unique et commune à tous les hommes. Cette langue, après la dispersion des peuples, a dû subir divers changemens, suivant la diversité du pays et des climats. De là, une grande et première division des langues en orientales et occidentales. Parmi celles-ci, il paraît que la celtique a été la mère de toutes les autres. Presque tous ceux qui ont traité cette matière, et entr'autres les auteurs du *monde primitif* et de l'*histoire des Celtes*, en donnent une foule de preuves. C'est cet idiôme primitif, sorti de la même source que celui des orientaux, qui subdivisé en une infinité de branches collatérales, régnait dans presque toute l'Europe. Il était proprement la langue des Gaulois, dont Polybe, Diodore de Sicile, César, Strabon, etc., regardent le nom comme synonyme de celui de *Celtes*. Ces peuples, que leur position géographique et leur réunion sous le gouvernement des Druides, mirent long-tems à l'abri des conquêtes et des révolutions, durent conserver leur langage dans toute sa pureté. C'est ainsi qu'il s'est maintenu

depuis les Romains, chez les Gallois et les Cornouailliens en Angleterre, dans notre Armorique ou Basse-Bretagne, et même chez les Basques, au midi de la France. L'accord des Gallois avec les Bas-Bretons, quoique séparés par la mer et par des dominations différentes, prouve manifestement, comme l'observe Gebelin, que leur langue actuelle est celle qu'ils parlaient au moment de la conquête. La longue possession des Romains, le passage successif d'une foule de barbares, la domination des Francs, nos ancêtres, qui firent disparaître tous les autres, effacèrent, dans le reste des Gaules, les traces de l'ancien langage, en réduisant leurs habitans à l'état de servitude.

Plusieurs érudits ont été induits en erreur par les étymologies, en voulant rapporter exclusivement au grec et au latin, l'origine du français. L'abbé Girard remarque très bien que *c'est dans la syntaxe que consiste le génie principal et indestructible des langues*. Or, la marche de nos verbes avec le secours des auxiliaires inconnus aux langues anciennes, notre construction directe et analogue, l'indéclinabilité de nos noms, etc., annoncent une origine toute différente.

Il existait dans les Gaules, lorsque les Francs y parurent, trois langues; la *celtique* ou gauloise, la *latine*, et la *romane* ou *romance*, mélange informe des deux autres. L'idiôme des Francs qui vint se mêler à celle-ci, et qui fit peu à peu disparaître l'ancien gaulois, était une espèce de tudesque semblable à celui des Germains ou Allemands. Pasquier nous en donne un échantillon dans les quatre vers qui étaient à la tête des évangiles.

Le long règne de Charlemagne ne fut qu'un sillon de lumière dans cette nuit de barbarie, qui s'épaissit encore, quand ce grand flambeau de l'occident fut éteint.

Le premier monument qui nous reste de notre langue après la traduction des actes de saint Etienne, rapportés par Ducange, est le fameux serment de Louis le Germanique, en 842. Velly et tous les historiens l'ont cité. Ce n'est encore que du romain, où l'on trouve plus de latin, d'italien et d'espagnol que de français

Celui d'une bulle d'Albéron, évêque de Metz, en l'année 940, commence à paraitre plus clair

Dans les onzième et dixième siècles la langue fit peu de progrès; mais elle différait déja essentiellement du latin par ses articles, ses auxiliaires, etc On y voit que toutes les terminaisons latines étaient coupées, et la tête seule des mots conservée Les barbares mutilaient ainsi la belle langue des Romains, pour la rendre semblable à eux.

Dans le douzième siècle, loin d'acquérir, nous ne fimes que retomber de plus en plus dans la barbarie. Le style de saint Bernard, quoiqu'il eût vécu à la cour et que ses sermons soient vantés par le président Hénault, n'en était pas exempt.

Ce n'est, comme l'on voit, que bien lentement, que la rouille dont les siècles de fer avait chargé notre langue, est parvenue à s'effacer

Le treizième siècle est plus abondant en monumens, sans être plus riche On sent déjà toutefois quelques progrès dans les ordonnances de saint Louis et dans Ville-Hardouin, historien des Croisades et le plus ancien des nôtres en prose Mais la sienne n'offre encore aucune distinction du pluriel et du singulier, nulle construction uniforme, nulle régularité. De son tems, le style des romans du onzième siècle était déjà suranné. Ville-Hardouin eut besoin, à son tour, d'être traduit sous Henri III; le roman de la Rose

fut retouché de siècle en siècle; il en fut de même de l'excellente farce de l'*avocat Patelin* : Comines était vieux du tems d'Amyot et de Montaigne, que bien des gens aujourd'hui ont le malheur de ne guère entendre.

Duclos fait remonter au onzième siècle nos premiers poëtes ou romanciers, successeurs des Bardes antiques. Fauchet comptait 127 de ces poëtes au treizième siècle, parmi lesquels on distingue Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, dont on a des vers qui ne sont pas dépourvus de grace; notre Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, etc.; notre célèbre et malheureux nantais Abélard, qui faisait des vers pour se délasser de ses études sérieuses, etc.

Il était réservé à Charles V, dit le Sage, *prince instruit dans les lettres moult suffisamment*, de préparer le siècle de François Ier., comme à celui-ci, de faire naître le beau siècle de Louis XIV. La poésie refleurit sous son règne. C'est principalement dans Froissard, historien et poëte de ce tems, qu'on peut observer l'état de la langue au 14e siècle.

Nous voyons que tous nos grands monarques ont accordé une protection singulière aux sciences et aux arts, depuis Charlemagne jusqu'à celui qui les a tous surpassés dans tous les genres, et qui vient d'introduire les muses dans son palais.

On sait que la France se divisait en deux parties séparées par la Loire et par leurs dialectes; la *langue d'oil*, ou septentrionale, et la *langue d'oc*, ou méridionale. La distinction marquée qui s'établit entre l'une et l'autre, peut être attribuée à l'influence plus grande qu'exercèrent les Romains sur les pays du Midi, à raison du voisinage et des rapports du climat, ainsi qu'à celle des Goths qui en furent les

maîtres jusqu'à la célèbre victoire de Charles-Martel. Ainsi, préservée long-tems de la barbarie des conquérans Germains et de l'alliage du Tudesque, la langue *d'oc*, ou la langue *catalane*, dût se former plutôt que la langue *d'oil*, ou la *picarde*. Les troubadours en profitèrent et furent même les maîtres des Italiens dans la *science gaie* ; il est à croire que leur idiôme aurait obtenu sur le Picard la préférence qu'il méritait par ses terminaisons sonores, si ce dernier n'avait été le langage des maîtres.

Entre les écrivains en prose et en vers qu'enfanta le 15e. siècle, distinguons sur-tout Charles, duc d'Orléans, petit fils de Charles V, père de Louis XII, et oncle de François Ier. Si ses poésies avaient été connues de Boileau, ce législateur de notre Parnasse n'eût pas sans doute attribuée à Villon l'honneur,

« *D'avoir su* le premier, dans ces siècles grossiers,
» Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers. »

Ce Villon, plus jeune que le duc, s'instruisit à son école. Les vers du Prince sont pleins de grâce et de naïveté. On y trouve déjà des rimes redoublées.

Le fameux Alain Chartier, qui brilla sous Charles VI et Charles VII, dont il fut le secrétaire, passe pour avoir embelli notre langue. Si l'on en juge par sa prose, on serait tenté de croire qu'il en était de sa réputation comme de celle de Ronsard.

Dans les *Cent Nouvelles Nouvelles* qui parurent en 1455, la langue parait avoir pris une forme plus agréable. Philippe de Comines, dont les mémoires écrits à peu-près dans le même tems, sont connus de tous ceux qui ont étudié notre histoire, respirent la même naïveté.

Quant à ces femmes poëtes, ou *troubadouresses* qui, si l'on en croit l'éditeur des *Poésies de Clotilde*

de Surville, ont illustré la France depuis Philippe-Auguste, jusqu'à cette célebre Clotilde, l'école de ces Sapho est tellement supérieure à celle des Anacréon de leur âge, que tous les argumens ingénieux de M de Vanderbourg n'ont pu dissiper entièrement les nuages qui se sont élevés sur leur authenticité. Ce serait même une espèce de phénomène littéraire inexplicable, si les charmantes stances de Barbe de Vérue, qui écrivait du tems de Saint-Louis, ne prêtaient quelque vraisemblance au prodige de Clotilde de Surville.

C'est au 16e. siècle enfin, et sous François Ier. si justement nommé le *Père des Lettres*, que notre langue commença à se polir. Ce prince fit des vers, ainsi que sa sœur Marguerite, reine de Navarre, auteur de jolies Nouvelles, et rivale de Bocace en ce genre. Quelques poëtes, tels que Saint-Gelais, Passerat, et Marot sur-tout, embellirent la langue; quoique la prose de celui-ci se ressentit encore des tournures antiques et de la longueur des phrases italiennes de Bocace, dont il était l'imitateur. Brantôme, Rabelais, J. Amyot, le Sage, Montaigne et plusieurs autres écrivains achevèrent de dégrossir et d'épurer notre vieux gaulois.

A cette époque, suivant la remarque d'un excellent critique, notre langue connut son premier génie; jusque-là elle n'en avait point eu. Ce génie original était un mélange de franchise, de saillies, de sensibilité et de grâces ingénues, où l'on ne sentait ni affectation d'esprit et de savoir, mais le seul épanchement d'une ame loyale, tendre et gaie: caractère tout particulier, désigné sous un nom qui n'appartient proprement qu'à la nation française; celui *de la naïveté*. « Le naturel des anciens n'a pas ce

« demi-sel doux et piquant, cette gaieté tendre, ce je » ne sais quoi de franchise riante, qui tiennent à la » naïveté gauloise. Dans tout le reste, nous avons » été les imitateurs des anciens ; par la naïveté, nous » sommes originaux. »

Mais le grand-maître des véritables grammairiens qui vinrent ensuite, et généralement de tous ceux qui voulurent réussir en vers et en prose, ce fut celui qui fit dire a Despréaux : enfin *Malherbe vint....* Malherbe, né en 1556, qui purgeant la langue des latinismes et des hellenismes dont l'avaient infectée Ronsard, du Bartas et autres Lycophrons modernes, acheva de lui donner ses charmes et son harmonie. Encore sa prose, dans une traduction de Séneque, porte-t-elle le sceau des siècles précédens. Ainsi, l'on peu dire que le français, comme toutes les langues anciennes et modernes, et plus qu'aucune autre, est redevable à ses poëtes, de sa naissance, de ses progrès et de sa beauté.

Après avoir parcouru les changemens qu'à éprouvés le français durant le cours de tant de siècles, et cité, sur chacun d'eux, des morceaux de nos poëtes et de nos prosateurs ; l'auteur de l'Essai jette un coup-d'œil général sur ces différens âges. Il observe que celtique, dans son origine, et enrichie d'abord du commerce des Phéniciens et des Grecs fondateurs de plusieurs de nos villes méridionales, notre langue s'est premièrement mariée avec le latin, puis avec le franc ou tudesque après les conquêtes de Clovis. Ainsi composée aux 9e. et 10e. siècles, tant de la *Romance*, qui était un reste du langage des Romains, nos premiers vainqueurs, que du jargon des anciens sauvages des bords du Rhin et de celui des Scandinaves ou Danois, elle fut long-tems, comme notre

monarchie, un amas de débris. Les dialectes du nord qui y dominaient, en rendaient les sons durs et semblables au croassement des corbeaux. Les francs ne connaissant que la guerre, n'ayant aucune idée des mœurs pastorales, ni des beaux arts, ni des douceurs de la société, livrés d'ailleurs à une impétuosité brusque et fière, avaient besoin d'un langage conforme à leurs mœurs et à la volubilité de leur organe. De là cette abréviation et cette contraction de tous les mots; de la cette multitude de monosylabes français. . . . . *Leur bouche*, dit M. Clement, *semblait se plaire à broyer des consonnes.* Tronquant et dénaturant la langue latine qu'ils avaient été forcés d'adopter, ils avaient substitué à ses terminaisons variées et sonores, des finales rudes et monotones. « Ils avaient, suivant l'expression d'un » de nos grands écrivains, traité la langue, comme » d'autres barbares en Italie avaient traité les arts, » lorsqu'ils défiguraient des statues et des bas-reliefs » antiques pour les accommoder aux plus grossiers » usages; ou qu'avec des tronçons de colonnes et » des débris de chapiteaux corinthiens, ils construi- » saient les chaumières destinées à les loger ».

Nos mœurs devenant peu à peu moins barbares, la langue française perdit de même, quoique fort lentement, cette dureté de sons, ces mots presque inarticulés, monumens de son origine, que Voltaire appelle plaisamment *nos anciens habits de sauvages;* elle se rapprocha par dégrés de l'harmonie.

M. *K.* examine ici les causes de l'inconcevable lenteur de nos progrès en ce genre; celles qui ont dû leur nuire et celles qui ont pu y contribuer. Il observe qu'on ne peut attribuer cette lenteur, ni au manque d'émulation, ni au mépris des lettres.

L'histoire nous a transmis les honneurs, rendus de toutes parts aux Troubadours, et les noms d'un grand nombre de Seigneurs, de Princes et de Souverains qui disputaient le laurier aux Poëtes de profession. L'université de Paris était le fanal des peuples occidentaux durant la nuit de l'ignorance. C'est à ce corps célebre (dont la restauration était digne du génie qui en créant, se plait à rétablir) que l'Italie doit ses premiers grands écrivains, le Dante, Pétrarque et Bocace, et l'honneur d'avoir devancé de trois siècles et demi la perfection des muses françaises. D'où vient donc qu'ils furent nos aînés pour le bel âge de la littérature ? On ne peut s'en prendre qu'au vice originel du fond de la langue. Nos meilleurs écrivains : ainsi qu'on l'a observé, consumèrent un tems précieux à lutter avec la rudesse des sons, comme eût fait un statuaire avec un marbre cassant et rebelle ; tandis que les Italiens, pour arriver au but, n'eurent qu'à imiter la Syntaxe latine : les français, forcés de renoncer à l'inversion et aux mots composés ; privés des variétés finales des langues flexibles et harmonieuses, ne surent long-tems comment trouver le moyen de rendre usuels tant de mots enchaînés par des liens de fer. Dès qu'on eut reconnu que l'ordre direct était indispensable, le génie de notre langue fut déviné : mais que d'essais, que de tâtonnemens pour en venir là ? Dans un siècle, le langage variait deux fois, et l'occupation du siècle suivant était de traduire tout ce qui l'avait précédé.

Ajoutons à ces obstacles, nos guerres perpetuelles; l'ignorance où l'on était plongé ; le manque de livres ; l'usage où étaient les savans de tout écrire en latin ; le mauvais style du barreau qui y succéda, depuis l'ordonnance de François Ier, jusqu'à la comédie des

Plaideurs ; la manie pédantesque de parler grec et latin en français ; puis nos divisions intestines ; les horreurs de la Ligue, etc., tout conspira contre cette belle langue qui devait être un jour celle de l'Europe entière, comme la langue des Celtes dont elle est la fille, et redevenir universelle enfin dans sa perfection, comme elle l'avait été dans sa barbarie.

Revenant des causes qui ont retardé nos progrès à celles qui ont dû les favoriser, on voit que les Croisades y ont influé pour beaucoup. Il est impossible que dans ces grandes émigrations, où tous les peuples de la chrétienté se mêlèrent durant deux siècles, tous les idiômes n'ayent beaucoup emprunté les uns des autres. Notre commerce avec Constantinople durant les 60 ans que les Croisés, dits *Latins*, y régnèrent, nous fut-très profitable. La langue des vaincus, enrichit de ses dépouilles celles des vainqueurs. Bientôt, nos guerres d'Italie nous firent étudier la belle langue de l'Arioste et du Tasse. Homère, Platon, Lucrèce, Virgile, Démosthène et Cicéron devinrent à leur tour nos précepteurs. Nous acquîmes à leur école d'immenses trésors d'instruction; mais nous les entassâmes d'abord sans goût et sans discernement. On ignorait que chaque langue a son génie particulier dépendant du climat, du gouvernement et des mœurs.

Ce fut là le moment de notre plus grande abondance ; c'est aussi le tems de l'auteur de *Daphnis et Cloé*, et de celui des *Essais* ; dont l'un, avec une prodigieuse richesse, a plus le tour et la marche française ; l'autre, par les tours, les formes, l'assemblage des mots, etc., a presque par-tout la physionomie des langues anciennes.

Après quelques observations aur les écrivains qui

suivirent Amyot et Montaigne, et sur ceux tant du beau siècle de Louis XIV que du dernier, le mémoire se termine par la remarque suivante, de Diderot :

« Y a-t-il quelque caractère que notre langue n'ait » pris avec succès? Elle est folâtre dans Rabelais ; » énergique dans Montaigne ; naïve dans Amyot, » Brantome et la Fontaine ; harmonieuse dans Malher- » be, Racine, Fléchier et J.-B. Rousseau ; sublime » dans Corneille et Bossuet : que n'est-elle point » dans Pascal, Boileau, Massilon, Voltaire et une » foule d'autres grands écrivains en vers et en prose? » Ne nous plaignons donc pas : *Le français pro-* » *duira toujours des miracles sous la plume de* » *l'homme de génie.* »

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 3.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.

ACADÉMIE CELTIQUE.

Notre opinion sur cette Académie est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la reproduire ici de nouveau. Les noms des Savans qui la composent, la réputation de ses associés-correspondans, et principalement les mémoires intéressans qui émanent journellement de son sein, prouvent à la fois et ses succès et ses travaux. Ces mémoires qu'elle publie régulièrement tous les ans, forment une vaste gallerie, quelle met à la disposition de ses correspondans, et dans laquelle les Savans viennent exposer les fruits de leurs recherches sur les objets d'antiquité qui peuvent contribuer à la connaissance de nos ancêtres, de ces Celtes belliqueux dont le sang coule dans nos veines, et dont l'histoire, faute de matériaux et de monumens, est pour nous si obscure. Cette manière honorable

de donner de la publicité aux nouvelles découvertes qui y sont relatives, était le meilleur moyen de stimuler le zèle des écrivains qui s'élancent avec courage dans l'obscurité des tems pour saisir la vérité et la produire au grand jour. On sait que la connaissance des anciens usages peut seule répandre des lumières sur différents points de notre histoire et l'on doit savoir gré aux Académiciens qui, à l'aide de leur secours cherchent à dissiper les épaisses ténèbres qui enveloppent l'histoire de nos aïeux. Mr. DE ROSNY associé-correspondant de l'Académie celtique, à Valenciennes, lui ayant adressé l'hommage de son tableau littéraire de la France, pendant le XIIIe, siècle, cette Académie a remarqué avec un intérêt personnel la description de certaines coutumes alors en usage, et en a arrêté l'impression dans ses mémoires. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux l'énumération des fêtes ridicules, en vogue pendant ce siècle d'ignorance et qui faisaient les délices de nos pères. Dans son rapport, Mr. DE ROSNY, après avoir exposé le tableau de la superstition qui régnait alors continue son récit de la manière suivante.

Par le détail de quelques unes de ces fêtes, on peut se former une idée de l'esprit du tems et de l'état d'ignorance dans lequel croupissait la multitude. Celle des *fous*, si long-tems en usage, est une des plus singulières qui fussent alors en vigueur. Nous allons en donner la relation d'après la notice la plus complette et la plus vraie qui nous soit tombée entre les mains. Elle est d'un habile antiquaire dont la véracité est connue, et qui lui-même, a puisé dans des autorités incontestables, telles que celles des savans *Ducange*, *Lobineau*, *Dutillot*, *Marlot* et *Flagel*. Cette fête était un composé de cérémonies plus que

bizarres. Elle se célébrait de préférence dans quelques villes de France, notamment à Sens, à Rouen, à Beauvais, à Beaune et à Autun. Elle avait lieu le jour de l'Epiphanie ou dans l'Octave. On choisissait ce jour-là, parmi le peuple, un archevêque ou un pape au milieu de l'appareil le plus ridicule. Celui qu'on avait choisi, était revêtu d'habits pontificaux et précédé de jeunes ecclésiastiques qui portaient sa mitre et sa crosse, ou sa croix archiépiscopale. Sous ce déguisement grotesque, et assisté d'un clergé nombreux, il donnait la bénédiction au peuple. Les prêtres étaient revêtus d'habits de théâtre; les uns masqués ou barbouillés de lie, et les autres travestis en habits de femme. Ils se rendaient ainsi dans le chœur de l'église, et y chantaient des couplets que l'oreille la moins scrupuleuse ne pouvait entendre. Ils les accompagnaient de gestes impudiques et les moins équivoques. Pendant ce service, les diacres et les sous-diacres mangeaient sur le coin de l'autel, près du célébrant, de la viande de charcuterie, jouaient aux dez et aux cartes et mettaient dans l'encensoir des morceaux de vieux cuir, dont l'exhalaison infecte obscurcissait l'église et plaisait aux assistans. Lorsque la messe était achevée, ils parcouraient le chœur en dansant avec la dernière irrévérance. Ensuite cette troupe bruyante se faisait traîner par toute la ville sur des tombereaux remplis d'ordures, en cherchant à se distinguer par des chansons obscènes et par de plates boufonneries. Le roi des fous, jouant le rôle de Balaâm, paraissait sur un brancard porté par quatre hommes couverts d'habits chamarrés.

Il faisait, sur cet espèce de trône, toutes les singeries qui pouvaient exciter le rire des spectateurs

et recevait ensuite du chapitre, un fromage pour prix de ses *services et peines.*

Cette fête était connue sous différentes dénominations, on l'appelait aussi la fête des sous diacres, ce qui signifiait la fête des *diacres saouls*. On la nommait encore la fête de *l'âne*, des *cornards* et des *innocens*, suivant les différens pays où on la célébrait. On conduisait à la porte principale de l'église un âne revêtu d'une chappe et escorté par un grand nombre de chanoines et d'ecclésiastiques. Avant de commencer les vêpres, deux chantres, doués d'une grosse voix, chantaient en musique les quatre vers suivans :

Lux hodie, lux lætitiæ ! me judice tristis
quisquis erit, removendus erit solemnibus !
Sicut hodie, procul invidiæ ! procul omnia mœs
Læta volunt, quicumque colunt asinaria festa.

Deux chanoines choisis à cet effet, conduisaient l'âne à table, et proclamaient hautement les noms des personnes privilégiées qui devaient lui servir de convives. A Beauvais et à Autun, cet âne sacré était tenu de porter sur son dos, une jeune fille représentant la vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras. On conduisait ensuite l'âne au lutrin, et les mêmes chantres entonnaient à hautes voix les paroles suivantes :

Orientibus partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus
Sarcinis aptissimus.

Le chœur répondait avec une sorte de vénération :

Hez, Sire Ane, hez !

Les chantres :

Lentus erat pedibus,
Nisi fortè baculus,
Et eum in clunibus
Pungeret aculeus,

Le chœur répondait :

Hez, Sire Ane, hez!

Les chantres continuaient ainsi : :

Hic, in collibus Sichem
Enutritus sub Ruben
Transiit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.

Le chœur répondait :

Hez, Sire Ane, hez!

Les chantres :

Ecce magnis auribus,
Subjugalis filius,
Asinus egregius,
Asinorum dominus.

Le chœur :

Hez, Sire Ane, hez!

Les chantres :

Saltu vincit hinnulos
Damas et capreolos,
Super dromedarios
Velox Madianeos.

Le chœur :

Hez, Sire Ane, hez!

Les chantres :

Aurum de Arabia,
Thus et mirrham de Saba
Tulit in ecclesia
Virtus asinaria.

Le chœur :

Hez, Sire Ane, hez!

Les chantres :

Dum trahit vehicula,
Multa cum sarcinula
Illis mandibula
Dura terit pabula.

Le chœur :

Hez, Sire Ane, hez !

Les chantres :

Cum aristis hordeum.
Comedit et carduum,
Triticum à paleâ
Segregat in areâ.

Le chœur :

Hez, Sire Ane, hez !

Les chantres :

Amen dicas, Asine. (hic genuflex.)
Jam satur ex gramine,
Amen, amen itera,
Aspernare vetera.

Le chœur :

Hez, Sire Ane, hez !

Cette prose était suivie d'une antienne composée de commencemens de pseaumes où l'on répétait, de deux vers en deux vers, l'exclamation à la fois bacchique et profane, *evohe* :

Virgo hodie fidelis,
Dixit dominus, *evohe !*
Virgo verbo concipit.
Confitebor, *evohe !*
Nescia mater,
Beatus vir, *evohe !*
Virgo Dei genitrix.
De profundis, *evohe !*
Hodie memento, Domine, *evohe !*

Ensuite le célébrant entonnait les vêpres. Il chantait le *Deus in adjutorium*, et le chœur le terminait par un *alleluya* coupé de la manière suivante :

ALLE--Resonent omnes ecclesiæ
Cum dulci melo simphoniæ,
Filium mariæ,
Genitricis piæ,

Ut nos septiformis gratiæ,
Repleat donis et gloriæ,
Undè Deo dicamus LUYA.

Alors deux chantres annonçaient à haute voix, le commencement de l'office par les trois vers suivans :

Hæc est clara dies, clararum clara dierum ;
Hæc est festa dies, festarum festa dierum,
Nobile nobilium, rutilans diadema dierum.

Pour diminuer la durée de cet office, qui devait être très-long, les chantres et les assistans l'interrompaient de tems à autre pour se désaltérer, et pour faire manger l'âne qui était le héros de la fête. Enfin on le menait dans la nef, et là, tout le peuple, mêlé avec le clergé, dansait autour de lui en essayant d'imiter sa voix, et l'on terminait la cérémonie par chanter le morceau suivant.

Natus est, natus est, natus est hodie Dominus
Qui mundi diluit facinus,
Quem pater factor omnium
In hoc misit exilium,
Ut facturam redimeret,
Et paradiso redderet.
Nec, nec, nec minuit quod erat,
Assumens quod non erat :
Sed carnis sumpto pallio,
In virginia palatio, O,
Ut sponsus è thalamo, O,
Processit ex utero, O ;
Flos de Jesse virgula
A fractu replet sæcula, A.
Hunc prædixit prophetia
Nasciturum ex maria :
Quando flos iste nascitur,
Diabolus confunditur,
Et moritur mors, et moritur mors, et moritur mors.
Te Deum laudamus.

Enfin pour mettre le complément à cette pieuse folie, la bande joyeuse se rendait a un théâtre dressé à cet effet devant l'église ; et, en présence du peuple, on y exécutait les scènes les plus lascives et les plus indécentes. On les terminait par des seaux d'eau que l'on versait, avec profusion, sur la tête du préchantre et sur plusieurs hommes nuds, qui trouvaient à cela un passe-tems très-agréable.

Maurice, évêque de Paris, qui mourut dans les dernières annees du XIIe siècle, fit d'inutiles efforts pour détruire une pareille fête, triste résultat de la plus étrange folie. *Odon*, évêque de Sens, parvint en 1245, à prohiber les travestissemens que l'on employait dans cette misérable farce, et à réprimer les scènes scandaleuses qui en faisaient le principal mérite ; mais il ne fut pas assez puissant pour la détruire entièrement. Sa supression n'eut lieu qu'à la fin du XVIe. siécle, après avoir éprouvé, de la part des conciles, plusieurs modifications qui tendaient toutes à la réforme des obcénités dont elle était remplie.

Telle était cette fête extravagante et bizarre dont on a beaucoup parlé, et dont on n'a pu découvrir l'origine. Celle des innocens se maintint jusqu'en 1235. Quoique plusieurs historiens l'aient confondue avec celle des fous, il est certain qu'elle en différait par ses détails et par le but de son institution. C'était encore une autre pieuse folie à peu près du même genre. Elle se célébrait, principalement à Autun, avec beaucoup plus de pompe que partout ailleurs. Le premier dimanche de l'avent, le chapitre choisissait un des enfans de chœur nouvellement sorti de la maîtrise, pour représenter l'évêque des innocens ; et le jour de la conception, ce même chapitre faisait également choix d'un chapelain pour représenter le

roi Hérode. Le jour de la fête on conduisait l'enfant de chœur désigné, qui, tout crossé et tout mitré, jouait le rôle de l'évêque. On le conduisait dans une abbaye de St. Martin qui était dans l'obligation de le recevoir avec le cérémonial d'usage. Le soir après les vêpres, celui qui représentait le roi Herode, et plusieurs autres suppôts de l'église, tous habillés dans le costume prescrit, montaient sur un théâtre élevé à cet effet au milieu de la nef, et ils y représentaient, avec une sorte de dévotion, le massacre des innocens ou quelqu'autre sujet tiré de l'écriture.

La fête des *noircis* se célebrait dans le diocèse de Vienne, dans l'ancienne province du Dauphiné. Des gens de la lie du peuple, choisis par les magistrats, se rendaient dès la pointe du jour, dans un parfait état de nudité, au palais de l'archevêque qui leur nommait un roi, et qui bénissait leur troupe dissolue. Ensuite ils se barbouillaient le visage avec de la suie ou du liège brûlé, et de là, ils se rendaient en chantant au monastère de St. André, dont l'abbesse leur donnait pour reine, la plus belle de ses pensionnaires; mais avant de la leur confier, cette abbesse, qui connaissait le déréglement de leurs mœurs, leur faisait jurer, par d'affreux sermens, de ne pas déflorer cette reine d'emprunt. Après ce serment, qu'ils ne violaient jamais, les *noircis* allaient entendre une messe que l'on célébrait en l'honneur de St. Paul. Au sortir de l'église, ils montaient à cheval et parcouraient les rues en jettant des poignées de cendre dans les yeux des passans qu'ils rencontraient, et en apostrophant tout ceux dont la conduite n'était pas réguliére. On les regardait, pour cette raison, comme les réformateurs des mœurs, tandis qu'ils n'en étaient véritablement que les diffamateurs.

Le culte des animaux entrait souvent pour beaucoup dans plusieurs de ces cérémonies religieuses, ce qui prouve que leurs institutions dérivaient en grande partie des fêtes payennes. Dans la ville d'Aix en Provence, le chat, à certaines époques de l'année, jouait un rôle aussi important que l'âne dans la fête des fous. On portait avec pompe, dans un brillant reliquaire, le plus beau chat que l'on pouvait trouver dans tout le pays. On avait soin de l'emmailloter comme un enfant; on cherchait à l'amuser en lui jettant des fleurs; on fléchissait le genou devant lui, et l'espèce d'adoration dont il était l'objet, en faisait une divinité. A la St-Jean, on rassemblait un grand nombre de ces sortes d'animaux, et on les précipitait au milieu d'un grand feu de joie allumé par l'évêque sur la place de la cathédrale; et, pendant que ces victimes expiraient dans ce brasier ardent, le clergé faisait le tour du bucher en chantant des hymnes et des antiennes analogues à la circonstance. Les curieux doivent regretter qu'elles ne soient point parvenues jusqu'à nous. Il est à croire que nous y eussions trouvé de nouvelles preuves de l'égarement de l'esprit humain. Cette étrange cérémonie, qui paraissait si simple et si naturelle au XIIe. siècle, tems où elle était le plus en vigueur, se conserva jusques dans des tems bien plus rapprochés; ce qui prouve que la force de l'usage remplace souvent l'empire de la superstition. Elle est garantie par les moines de la ligue qui disaient en pleine chaire, en déclamant contre Henry IV roi de France, « *qu'il méritait d'être mis, à la* » *St-Jean, dans le panier aux chats; que cela* » *serait un sacrifice agréable au ciel et délectable* » *à la terre.* »

A Bruxelles, le clergé renchérissait encore sur ces

extravagances: à l'époque de la fameuse procession connue pendant long-tems sous le nom du *Sablon*, on voyait un ours, vêtu d'un surplis, et tout couvert de rubans de diverses couleurs, s'offrir aux regards de la multitude, assis dans une espèce de char sur lequel il touchait d'un orgue qu'on avait placé devant lui à sa portée. Pour comble de bizarrerie, cet orgue contenait, au lieu des tuyaux ordinaires, une douzaine de cases très-étroites, dans chacune desquelles on avait renfermé un chat qui ne pouvait se tourner, et qui était disposé de manière que sa queue, en sortant en haut par un trou pratiqué exprès, se trouvait attachée par des cordes au regitre de l'orgue, de sorte que toutes les fois qu'il arrivait à l'ours de laisser tomber négligement sa lourde patte sur les touches, il tirait nécessairement avec violence, la queue des chats, et leur faisait jetter des cris plaintifs, qui, mêlés au glapissement des chantres, produisaient un charivari épouvantable qui amusait beaucoup le peuple, toujours avide d'un spectacle extraordinaire.

La procession dite du *Renard*, n'était pas alors moins célèbre à Paris. On voyait figurer, au milieu du sacerdoce, un Renard couvert d'une espèce de surplis, fait à sa taille, ayant la mitre et la thiare sur la tête. On avait le soin barbare de mettre de la volaille à sa portée. Cet animal, naturellement vorace, oubliait par fois ses pieuses fonctions, pour se jetter sur les poules qu'il dévorait en présence des assistans, ce qui devenait pour eux un amusement agréable. On assure que le roi PHILIPPE-LE-BEL aimait aussi beaucoup cette procession. Il prétendait que les ravages causés par le renard, signifiaient les exactions du pape dont il se plaignait amèrement.

Ces pieuses bouffoneries, quelques burlesques

qu'elles fussent, ne l'étaient pas plus que celle qui se pratiquait dans le même tems à Reims en Champagne, le mercredi Saint. Ce jour là, tout le clergé se rendait à St. Remi pour y faire une station. Les chanoines, précédés de la St^e. Croix, étaient rangés sur deux files, et tous trainaient, derrière eux, un hareng qu'ils tenaient attaché par un ruban: chacun d'eux n'était occupé que du soin de marcher sur le hareng qui le précédait, et de sauver le sien des surprises de la personne qui le suivait. Les ecclésiastiques de Reims trouvaient, dans cet enfantillage, un mystère si respectable, qu'on ne parvint à les y faire renoncer qu'en abolissant cette ridicule procession.

Les habitans de Corbie eurent, pendant long-tems la manie de n'entendre la messe qu'accompagnés d'un chien qui devait être à leurs yeux très-édifiant. Cet animal, siégeait a certaines époques, à la place d'honneur, et se tenait dans toutes les positions usitées pendant l'office. La chronique, ajoute qu'il était dans l'habitude d'observer les jours maigres avec tant de régularité, que toutes les invitations possibles n'eussent pu le déterminer à manger de la viande.

Quand la folie religieuse est parvenue à un certain degré, il n'y a plus de raison pour qu'elle s'arrête. Après avoir prêté des sentimens de piété aux animaux les plus vils, il ne restait plus qu'à leur appliquer directement les secours mystiques de l'église, et c'est positivement ce que fit un prêtre de Soissons en 1243. Il administra très-gravement le baptême à un crapaud qui s'était indroduit dans l'église; il lui donna le nom de *Jean*, et ne négligea aucune des précautions qu'on eut, en pareil cas, employées pour un enfant.

L'arraignée même n'a pas été oubliée dans la superstition chrétienne. On établit, au XIIIe. siècle, dans la ville du Mans, une confrérie qui porta le nom de cet animal. Les habitans regardaient cette congrégation comme un des plus anciens monumens de leur piété. Ils y étaient si attachés que, non contents de son érection, ils voulurent la régénérer en 1610. Le pape *Paul V*, édifié de la ferveur des manceaux, s'empressa de céder à leurs désirs, en accordant les nouvelles bulles qu'ils sollicitaient; et c'est dans un âge moderne que l'on renouvella cet ouvrage de la plus étrange folie!

Les exemples d'animaux introduits dans nos cérémonies religieuses s'offrent à notre mémoire en si grand nombre, que l'on n'éprouve d'embarras que dans le choix. Ici, c'est la monture d'un prélat qui figure à son intronisation, non seulement au dehors, mais encore dans l'enceinte du sanctuaire. Là, c'est un agneau que l'on fait assister à la messe de pâque, portant sur ses épaules une grande quantité de petits cierges allumés. Plus loin on donne, le même jour, la liberté à de nombreux essaims d'oiseaux dont les bruyans concerts accompagnent ceux des fidèles. Ailleurs, un pigeon descend de la voute de l'église pour représenter le saint-esprit. Dans certains endroits, le curé n'aurait pas officié sans avoir pour accolite un épervier ou un faucon perché sur un coin de l'autel.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,

A TOULOUSE.

Le 13 janvier, l'Académie des jeux floraux ayant fait sa rentrée, a tenu sa première séance publique

au capitole, dans la galerie des illustres toulousains. M. Jouvent, l'un des mainteneurs, a prononcé la *semonce*. C'est le nom qu'on donne au discours d'ouverture. Le sujet qu'on y traite est une sorte de leçon littéraire adressée aux jeunes auteurs qui se présentent au concours. L'usage s'en est conservé pour rappeler la mémoire des troubadours qui enseignaient la gaie science et en conféraient les grades comme fait aujourd'hui la faculté des lettres de l'université impériale.

La semonce de M. Jouvent fit grand plaisir. Il y développa avec beaucoup de clarté et d'élégance, ce qui constitue le bon et le mauvais goût dans les beaux arts. C'est tout ce qu'il nous est possible d'en dire aujourd'hui; nous entrerons dans des détails qui justifieront le jugement que le public en a porté, lorsque nous rendrons compte du recueil académique, où cette semonce sera imprimée.

Après la *semonce*, M. Poitevin, secrétaire-perpétuel, lut la résumption des travaux de l'Académie pendant l'année 1810; et après l'avoir entendu, tout le monde en conclut avec lui qu'il n'est aucune Société purement littéraire qui se porte avec plus de zèle et avec plus de suite à tout ce qui peut étendre l'instruction et procurer le progrès des lettres.

L'année académique commence le premier vendredi de janvier et finit le dernier vendredi d'août. Il paraît que la correspondance du secrétaire-perpétuel avec les autres Sociétés littéraires et avec différens auteurs est très-étendue. Cette correspondance donne lieu tous les ans à un long rapport que M. Poitevin distribue en plusieurs sections, dont aucune n'occupe une séance entière. Par cette variété, l'attention est soutenue et le travail acquiert plus d'intérêt.

« Ces communications, a dit M. Poitevin, ne se bornent point parmi nous a de simples lectures. Rien ne se lit dans le sein de l'Académie, qui ne soit soumis à un examen sérieux. Chacun opine à haute voix sur le mérite et sur les défauts de l'ouvrage qu'on vient d'entendre; et dans ces opinions, où tous les égards de la bienséance et de la politesse sont soigneusement observés, personne ne voulant compromettre ni son goût, ni son jugement, la vérité se montre toujours, ou toute nue, ou sous des enveloppes qui l'adoucissent; mais ne la masquent jamais. »

Ces exercices ont lieu en hiver, pendant les deux mois de janvier et de février, et en été, pendant les mois de mai, juin, juillet et août. Ces séances, fixées au vendredi de chaque semaine, sont particulières aux mainteneurs qui forment seuls l'Académie.

Aux mois de mars et d'avril, on y appelle les maîtres, qui réunis aux mainteneurs, composent *le corps de jeux floraux.* Ces deux mois sont consacrés à la vérification, aux premiers examens, au jugement des ouvrages mis au concours, et aux préparatifs de la fête des fleurs qui se célèbre toujours le 3 du mois de mai; ainsi les travaux académiques proprement dits n'ont lieu que pendant six mois.

Différens ouvrages d'éloquence ou de poésie, des traductions en prose ou en vers, des observations critiques remplissent les séances particulières. « Je puis mettre encore au nombre de nos travaux, disait M. Poitevin, les rapports qui se font à l'Académie sur les différentes productions que les auteurs nous font l'honneur de nous envoyer.... Ces rapports sont toujours écoutés avec attention et discutés avec un intérêt proportionné à l'importance du sujet et au mérite de l'exécution. »

L'Académie des jeux floraux s'est maintenue dans l'usage de prononcer l'éloge des académiciens morts. « Dans plusieurs Sociétés littéraires, a dit M. Poitevin, on a substitué à ces éloges de simples notices, comme si l'on voulait, à la manière de l'ancienne Egypte, prononcer un jugement et annoncer l'arrêt de l'inflexible postérité. Nous laissons à d'autres le soin de cette justice rigoureuse. Le lien que l'estime et l'habitude des mêmes goûts et des mêmes occupations forment parmi nous, ne se romp jamais sans nous laissser de longs regrets. Le jour de la mort est partout un jour d'éloges. Dans tous les tems, la douleur cherche à se soulager, en jettant des fleurs sur la tombe récente, et l'Académie, attachée à cet usage, recueille et proclame avec effusion de cœur, tout ce qui peut honorer la mémoire des mainteneurs dont elle déplore la perte. »

Après la résumption de M. le secrétaire perpétuel, M. d'Aguilar lut une analyse succinte de la poétique de Guillaume Molinier. Cette poétique fut publiée en 1356 par le collége de la gaie science, avec tous les caractères d'une autorité légale. Ayant produit entre autres biens l'érection de deux pareils colléges dans le royaume d'Aragon, elle va, après quatre siècles et demi être publiée de nouveau par les soins de l'académie.

Il y en a deux éditions. M. d'Aguilar en a traduit une, et cette traduction mise en regard avec le texte formera un volume in-4°. M. d'Escouloubre a déjà bien avancé la traduction de l'autre édition, qui, outre les variantes, contient un récit des faits académiques les plus anciens dont la mémoire nous ait été transmise.

Cette poétique pourra n'être pas d'un grand secours

pour

pour la perfection de l'art, mais elle sera pour les savans un monument précieux de l'histoire littéraire, le seul monument qui puisse faire connaître l'état de la langue romance au quatorzième siècle. Cependant les littérateurs y trouveront des instructions particuliéres qui ne sont pas à dédaigner. Pour ne parler ici que d'un seul article, de l'accent grammatical, ce qu'en dit Guillaume Molinier, est si clairement exposé et étayé d'exemples si précis, que M. d'Aguilar y a trouvé la clef d'un passage de Quintilien sur la même matière; passage obscur jusqu'alors, et dont l'intelligence avait été vainement cherchée par Beauzée, l'un de nos plus profonds et laborieux grammairiens.

Huit mois entiers ont à peine suffi à M. d'Aguilar pour traduire cette poétique. Il n'en a pas moins rempli ses autres devoirs de mainteneur; il en a même excédé la mesure. *Académicien très-précieux, travailleur infatigable*, disait M. le secrétaire-perpétuel, en parlant de M. d'Aguilar, et tout le monde le répétait après avoir entendu le détail de tout ce qu'il a fourni aux séances académiques, en ouvrages d'imagination et de discussion litéraire.

Peu de séances publiques sont aussi intéressantes que celle dont nous venons de rendre compte; et nous ne craignons pas de répéter qu'il n'est aucune Société purement littéraire qui se porte avec plus de zèle et plus de suite à tout ce qui peut étendre l'instruction et procurer le progres des lettres.

SOCIETÉ TEYLERIENNE,

A HARLEM.

La Société Teylerienne, suivant l'ordre préscrit par

la volonté de son Fondateur, propose pour l'année 1811 une question *historique*, et offre la médaille de 400 florins de Hollande, valeur métallique, à celui, qui aura envoyé au concours avant le 1 Avril 1812 la reponse la plus satisfaisante à la question que voici :

« Quelles sont les causes, par lesquelles on puisse « expliquer suffisamment la durée constante de l'Em- « pire chinois, qui s'étend au delà de tant de siècles, « et qui, d'après les calculs également judicieux et « modérés de M. DE GUIGNES, dont le savoir accompli « dans cette partie garantit le jugement, offre un « phénomène unique dans l'histoire du monde? »

La Société réitère ensuite ici sa resolution, qu'elle vient de notifier par les journaux Hollandais, en vertu de laquelle elle répète la question déja proposée pour l'an 1809, et offre pareillement une médaille d'or de 400 fl., valeur métallique, pour le meilleur mémoire, envoyé au concours avant le 12 Avril 1812.

La connaissance des tubes ou vaisseaux des plantes étant encore à bien des égards incertaine : -- et notamment par rapport à leur structure, -- la différence qui existe entre eux, -- leurs rapports mutuels, -- et leur fonctions :-et les mémoires de la Société de *Goettingue* sur la question proposée en 1804 pour déterminer ces divers points, ayant eu pour résultat l'exposition des opinions très divergentes, sur ce sujet, tandis que la connaissance des divers points susdits doit servir de base à celle de la physiologie des plantes, la Société demande : « que l'on cherche à decider au moyen « d'observations nouvelles, autant que par la comparai- « son de celles, qui ont été faites déja, ce qu'il y a « d'incontestable dans ce que l'on a avancé sur l'organi- « sation des plantes, et spécialement sur la structure,

« la différence, et les fonctions de leurs tubes ou « vaisseaux ; en indiquant tout à la fois avec précision « ce qu'il y a encore ici d'indéterminé ou de douteux ; « et quels procédés ultérieurs on pourrait employer « pour acquerir plus de lumières à ces divers égards ? «

Pour remplir le but de la question il faut consulter, outre les ouvrages plus anciens de GREW, MALFICHI, DU HAMEL etc., les écrits posterieurs de HEDWIG, MIRBEL, SPRENGEL etc. et principalement ceux de RUDOLPHI, LINK et TREVIRANUS, couronnés par la Société de *Goettingue*, -- il s'agit surtout de faire voir, par rapport aux vaisseaux des plantes, ce qu'il y a de démontré par des observations réitérées et duement attestées, faites suivant la méthode de REICHEL et d'autres, au moyen d'infusions colorées ou d'autres matières ; afin que l'état des connaissances physiques, concernant cet objet, soit mis en évidence, en distinguant ce qui est suffisamment constaté de ces hypotheses diverses, auxquelles les illusions des sens peuvent avoir donné lieu, où pour la décision peremptoire desquelles des recherches ultérieures sont indispensables.

La Société aimerait a voir les réponses à cette question accompagnées de desseins exacts, servant à éclaircir la structure interne des plantes, autant qu'elle aura paru clairement par des observations réitérées.

La Société admet, dans les mémoires qu'elle reçoit, les langues hollandaise, latine, française, anglaise, et allemande, (pour la dernière elle exige des caractères italiques.) Un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur, et portant la devise, qui sert à désigner le mémoire, (qui ne doit pas être signé) doit s'y trouver joint. L'adresse est *à la Fondation Teylerienne a Harlem*, et le terme du

concours, qui est de rigueur, le 1 Avril 1812. La La Société émet son jugement avant le 1 Novembre de la même année.

SOCIÉTÉ DE MEDECINE,

A TOULOUSE.

Le procès-verbal de la séance publique tenue par la Société de médecine de Toulouse le 29 novembre 1810, a été lu avec plaisir par les personnes qui aiment les sciences, qui les cultivent avec goût, qui en étudient les progrès, et qui s'intéressent à la prospérité des établissemens utiles. Parmi les institutions que nous possédons dans cette ville, il en est peu qui se soient montrées plus dignes de la protection de Sa Majesté, et qui aient autant justifié ses faveurs que cette Société de médecine. Composée d'hommes presque tous voués à une pratique laborieuse, elle a eu le rare mérite de concilier à la fois l'étude approfondie de la science avec les soins touchans et pénibles que réclamait l'humanité; de sorte que son existence, en contribuant au perfectionnement des saines doctrines, a été en même tems un véritable bienfait pour la Société. Il serait aisé de prouver cette assertion en imprimant ici l'excellent discours prononcé par M. le docteur Gaugiran, dans la séance dont nous rendons compte. Ce discours, remarquable par la correction, la sagesse et souvent par l'élévation du style, présente dans un petit nombre de pages l'historique précis et rapide des travaux et des succès

e la Société depuis son établissement, et ce tableau
st assez brillant pour justifier notre opinion
M. Gaugiran rappelle d'abord l'état de la médecine
rançaise sous le règne de Louis XIV et dans le siècle
ivant; il en indique les progrès immenses et
tribue les causes de cette propagation à l'esprit de
écouverte et d'observation qui se répandit succes-
vement dans les sciences naturelles.

« Une révolution désastreuse, dit l'orateur, vint
rêter cet essor bienfaisant; elle détruisit tout ce qui
harme, console et soulage la vie; mais la pensée,
raison et l'étude restaient au fond de ces ruines :
n grand homme les remit à leur place. A la voix
e cet homme extraordinaire, tous les élémens de
ordre se recomposèrent; il dit, et la religion
evint habiter ses temples, la justice son sanctuaire,
'industrie ses ateliers. De la même main qui avait
oumis les nations et fixé leurs destinées, il rallume
flambeau des lettres, des sciences et des arts. Sous
on égide belliqueuse, à l'ombre de ses lauriers pro-
ecteurs, on vit s'élever en France de toutes parts
es écoles, des Académies, des Sociétés savantes,
ui donneront une nouvelle existence et une vive
plendeur à toutes les branches des connaissances
umaines. La médecine ne fut pas, cette fois-ci,
les dernières à suivre cette impulsion régénératrice.
Des Sociétés médicales se forment dans tout l'empire,
t Paris en donne l'exemple. Toulouse qui, par son
mour constant pour les sciences, justifie si bien le
itre de palladienne que lui donnèrent les latins,
narcha bientôt après sur les traces de la capitale. »

Ici l'orateur rappelle l'origine de la Société de
nédecine, et les circonstances qui présidèrent à sa
ormation. Cette Société ne fut, d'abord, qu'une

réunion de quelques docteurs qui se rassemblaient au domicile du plus ancien, pour y lire des mémoires ou pour discuter les observations qu'ils avaient recueillies dans leur pratique habituelle. Ces réunions privées commencérent en l'an 8, et ce ne fut qu'en l'an 10, qu'ayant obtenu des autorites le bâtiment de l'ancienne faculté, la Société prit une existence publique et se constitua sous la presidence de M. Carrete, docteur respectable par son âge et ses lumiéres, qui avait éminemment contribué à son établissement, et qui trouva sa récompense dans l'honneur qui lui fut déféré. A peine établie, la Société se donna des réglemens, fonda des prix, provoqua la recherche des plantes indigènes susceptibles de remplacer le kina avec succès, imprima à ses travaux un grand appareil et s'occupa avec sollicitude du besoin de suppléer par des cours publics à la perte de l'ancienne école que la révolution avait détruite.

Les passages suivans sont extraits du discours de M Gaugiran : nous avons copié ses propres expressions, pour ne pas en affaiblir l'autorité.

« Le mérite distingué des professeurs qui formaient l'ancienne école l'avait rendue si florissante que déjà, bien avant l'époque malheureuse qui avait tout détruit, elle avait attiré un grand nombre d'élèves, et serait bientôt devenue l'émule et la rivale de Montpellier. Plusieurs membres de la Société de médecine de Toulouse se dévouèrent généreusement à ce service public, et se partagèrent l'honneur désintéressé de professer toutes les branches de l'art de guérir. Le zéle et la distinction avec lesquels ils remplirent leurs fonctions, repeuplèrent la nouvelle école, et le succés de leurs travaux en fut le prix ; récompense la plus douce et la plus flatteuse pour l'homme de

bien qui veut celui de son pays et de ses semblables. En effet ces écoles s'énorgueillissent d'avoir donné à la science les hommes les plus célebres de nos jours, MM. *Perilhe* et *Pinel* y ont reçu le bonnet de docteur; MM. *Alibert*, *Portal* et *Larrey*, ont puisé à Toulouse les premières notions de l'art de guérir, qu'ils exercent avec tant de gloire.

« La Société ne crut pas encore avoir rempli tous les devoirs que lui inspirait le désir d'être utile, et tourna ses yeux vers la classe indigente des citoyens; et quoique pour chaque maison de secours il eut été établi un médecin et un chirurgien de paroisse, elle sentit que dans les cas difficiles, dans les maladies chroniques surtout, un concours de lumières pourrait être d'une grande utilité; elle s'empressa d'établir dans son sein des consultations gratuites pour les lundi de chaque semaine, où 3 médecins et 4 chirurgiens sont tenus d'assister, même de porter des secours à domicile, et d'y pratiquer des opérations quand le cas le requiert. Nos registres font foi, et de l'affluence des malades qui s'y rendent, même des départemens voisins, et des nombreuses cures qui en sont le résultat.

« A la première nouvelle de la découverte de *Jenner*, la Société, toujours attentive à ce qui peut contribuer au bien de l'humanité, ne perdit pas un instant pour s'en occuper. Egalement éloignée de l'enthousiasme qui déifie la nouveauté et de l'indifférence qui la dédaigne, elle observa; nomma des commissaires, et sur les épreuves et contre-épreuves qui en furent faites, et dont les rapports furent favorables, elle adopta la découverte, et s'empressa de la propager.

Le moment était précieux et important à saisir; la ville était infectée d'une épidémie générale et

meurtrière de petite vérole. La Societé ne considérant que les vues d humanité et d'utilité publique dont elle est toujours animée, dévança les arrêtés du gouvernement, délibéra, et fit afficher qu'il serait établi, dans le lieu des assemblées, des consultations gratuites, un comité de vaccine, qui s occuperait à des jours et à des heures fixes a inoculer gratuitement le virus vaccin à tous les individus qui voudraient profiter du précieux avantage de cette découverte Je dois ici rendre un hommage public à notre honorable collègue, M le secrétaire général, (M. Tarbès, chirurgien) qui fut un des premiers à se distinguer par son zèle à multiplier les bienfaits de cette découverte par de nombreuses vaccinations, et qui s'empressa aussi des premiers, par des écrits très-estimés, à éclairer le public sur les avantages de cette opération. »

Ces détails donnent sans doute une grande idée de l'utilité de la Société de médecine et de l'importance des services qu'elle a rendus; mais indépendamment des cours publics que ses membres professaient, et des soins bienfaisans et charitables que leurs consultations gratuites exigeaient, ils s'occupaient dans leurs réunions intérieures du perfectionnement des systèmes et des méthodes de traitement, de la discussion des maladies régnantes, et de tous les objets qui rattachaient à la science qu'ils cultivent. Tant de travaux durent attirer à ce corps la considération publique. Il reçut l'hommage d'un grand nombre d'ouvrages, plusieurs savans et médecins célèbres briguèrent l'honneur de lui appartenir par les liens de l'affiliation, et l'administration jalouse de manifester en même-tems sa satisfaction et sa reconnaissance, délibéra un honoraire fixe en faveur des professeurs de la Société.

« Bientôt après, dit l'orateur, les regards protecteurs du gouvernement se tournèrent sur nous. L'Empereur, dont le génie embrasse tout, et dont la pensée ne néglige rien, érigea, par un arrêté du premier mai 1806, en école, notre enseignement gratuit, et en nomma professeurs les membres de la Société qui s'y étaient dévoués et distingués. La Société devait encore recevoir des marques plus éclatantes de la protection et de la libéralité du gouvernement.

« Le chef éclairé de ce département, si connu par son amour pour les sciences qu'il cultive avec fruit, et qu'il protège avec zèle, membre distingué de plusieurs Societés littéraires et savantes, a sollicité pour la notre une dotation de S. M. Le grand prince qui nous gouverne a bien voulu nous donner de plus ce motif d'encouragement. Il doit être bien puissant pour nous, puisqu'il nous assure une existence politique, et nous associe, par un lien flatteur, à l'ensemble de ses immenses travaux. Ce héros, que son génie a élevé à la dictature des nations, en relevant l'enseignement, et répandant sur lui un lustre inconnu jusqu'à nos jours, sait que si les écoles fondent la science, ce sont les Sociétés savantes qui la distribuent, qui alimentent l'émulation par les prix qu'elles proposent, et qui propagent les lumières par leurs travaux intérieurs et leurs communications réciproques. »

Nous sommes privés du plaisir de faire connaître la fin de ce discours; mais les citations que nous avons faites justifient pleinement ce que nous avons dit de la Société de médecine et de son président. Elles ont prouvé que si cette compagnie a déployé depuis son origine un grand caractère d'utilité, il était difficile d'exposer ses droits à l'estime et à la consi-

dération publique avec plus d'éloquence et de noblesse que ne l'a fait l'estimable orateur qui lui a servi d'organe dans cette circonstance.

ACADÉMIE-IMPERIALE,

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES,

DE GÉNES.

La première classe de l'Académie-Impériale de Gènes ayant admis, tout récemment, Mr. *Joseph de Rosny* au nombre de ses membres-correspondans, ce trop fecond, peut-être, mais infatigable écrivain, s'est crû dans l'obligation de reconnaitre ce témoignage honorable d'estime en adressant à son tour à ses nouveaux collégues un gage de sa reconnaissance et de sa sensibilité. Occupé depuis nombre d'années à la rédaction d'une nouvelle histoire de la découverte du nouveau monde par Cristophe Colomb, Mr. de Rosny a pensé que rien ne pouvait être plus agréable à MM. les académiciens Génois, que l'hommage d'un nouveau monument littéraire élevé en l'honneur de leur illustre Compatriote. En conséquence il leur a fait l'envoi d'une copie de son manuscrit, qu'il est, dit-on, sur le point de livrer à l'impression. De son côté, l'Académie désirant de contribuer de tout son pouvoir au succès de cette entreprise, a adressé à l'Auteur un portrait du célèbre navigateur Génois, que l'on dit être très-ressemblant, et que M. de Rosny se dispose à faire graver en tête de son ouvrage. Cet envoi, dont ce dernier a su apprécier

tout le prix, était accompagné d'un magnifique exemplaire de l'éloge de Christophe Colomb, imprimé à Parme, en langue italienne, et qui a servi à rectifier quelques erreurs échappées aux recherches de l'historien. C'est par de semblables encouragemens, également honorables et pour celui qui les recoit, et pour le corps savant qui les distribue, que les lettres peuvent recevoir un nouvel éclat, un nouveau lustre.

L'histoire que M. de Rosny se dispose à publier, n'est point d'un intérêt nouveau, car les détails quelle renferme sont entre les mains de tout le monde; mais il n'en est pas moins grand D'ailleurs la manière de raconter peut ajouter, comme on sait, du prix à un récit. Quoiqu'il en soit, les voyages de Colomb sont généralement trop connus pour qu'il soit possible d'y répandre des lumières nouvelles. L'auteur a sans-doute senti cet inconvénient, car il n'a rien négligé pour environner son ouvrage de tous les genres d'intérêt dont il est susceptible. Il a joint à sa relation un tableau comparatif de l'Amérique à l'époque où elle fut découverte, avec son état actuel. Les différens dégrés d'accroissement et de civilisation que ce vaste continent a parcouru dans l'espace de trois siècles, ne peuvent inspirer qu'un vif intérêt aux gens sensés qui aiment à se rendre compte des progrès de l'esprit humain, et le tableau des nombreux obstacles que les Européens eurent à surmonter pour assujettir à leurs lois et à leurs usages ce nouvel hémisphère, ne peut être indifférent pour l'œil observateur.

A ce premier travail, fruit de plusieurs années de recherches et résultat de la plus sévère impartialité, l'auteur a joint des notes géographiques extraites des meilleurs ouvrages en ce genre, et conformes à l'opinion des plus célèbres voyageurs qui se sont accordés dans

les détails curieux qu'ils ont publiés sur ces contrées éloignées. Afin d'ajouter un nouveau dégré d'utilité à ces notes, et pour les rendre à la portée de tous les lecteurs, M^r. *de Rosny* y a joint des cartes particulières et topographiques des premières découvertes qui furent faites en Amérique, avec les différentes vues de ces mêmes endroits, prises en pleine mer, ainsi que les sinuosités des côtes et le cours des principales rivières. Pour rendre plus complet, cet atlas que l'auteur a dessiné et gravé lui-même, il y a joint le tableau général des trois voyages entrepris successivement par Christophe Colomb, et les diverses routes suivies par ce célèbre marin, se trouvent tracées sur ce tableau par des lignes distinctes et indiquées par différentes couleurs.

Cet ouvrage sera terminé par un mémoire justificatif en faveur des Espagnols, tendant à les disculper du reproche qu'on leur fait généralement, des cruautés qu'ils ont exercées envers les Indiens lors de leur arrivée sur leur territoire, reproche fondé sous bien des rapports, mais que l'on fait retomber injustement sur la nation entière. L'auteur ne peut se dissimuler la hardiesse d'une pareille entreprise, et même il s'attend à voir, de toutes parts, s'élever contre lui, les claineurs de la prévention, ainsi que la critique de ces hommes faibles aux yeux desquels, d'anciens préjugés, consolidés par l'erreur de plusieurs siècles, passent pour des vérités incontestables. Il sait d'avance qu'il aura à combattre l'opinion commune, mais il espére qu'il en sera suffisament dédommagé par le jugement des lecteurs impartiaux qui, exempts de tout esprit de prévention, n'envisagent les événemens et leurs causes que sous leur véritable point de vue.

Au surplus pour donner une idée du plan de cet

ouvrage, nous allons rapporter ici un extrait de son premier chapitre, que l'on peut considérer comme une espèce d'introduction au récit principal. Voici le début de Mr. de Rosny;

« Ce dut être un beau jour pour la nation Espagnole, que celui où franchissant des mers sur lesquelles personne n'avait encore osé se hazarder, quelques hommes que l'on traita d'avanturiers, sous la conduite d'un chef aussi intrépide qu'expérimenté, découvrirent un nouveau monde, un nouvel univers, et abordèrent sur des côtes jusqu'alors inconnues, sans autre guide que le génie sublime d'un seul homme, de l'immortel Colomb! Cet événement mémorable, qui forme une des plus brillantes époques de l'histoire moderne et qui tient le premier rang parmi les utiles découvertes dont les arts puissent se glorifier, a déjà fourni matière à plusieurs écrivains d'exercer leurs talens, mais aucun ne nous semble avoir atteint le but qu'il s'était proposé, soit en altérant la vérité des faits, soit en négligeant des recherches dont la publicité devenait importante, soit enfin par une négligence de style qui jette toujours de la défaveur sur les meilleurs fonds d'ouvrage. Celui-ci, par la richesse de son sujet, eut parfaitement convenu à la poésie épique et l'on doit même s'étonner que nos grands maîtres en ce genre, ne s'en soient pas encore emparés, et c'est, sinon pour réparer entièrement leur oubli, du moins pour leur fournir une ample moisson de faits, que j'offre au public cette relation fidelle des obstacles incroyables que Cristophe Colomb eut à surmonter avant de se rendre maître de la vaste région dont il avait médité la conquête.

« Il n'est peut-être pas d'histoire plus intéressante pour les modernes que celle de l'Amérique, de ce

beau pays dont la possession est devenue si importante pour les européens et même en général pour tous les peuples de la terre Les rapports que cette heureuse contrée conserve avec les autres continens ont porté à leur plus haut dégré de splendeur, le commerce et l'industrie humaine; aussi dans tous les tems la curiosité recueillera-t-elle avec avidité les moindres détails qui pourront jetter du jour sur la découverte de ce riche hémisphère dont la culture a répandu tant de douceurs sur le cours de notre vie. Quant aux immenses richesses que nous devons à sa conquête, il n'est pas encore bien décidé si l'on doit les considérer comme un avantage réel pour le commerce, ou comme une source de corruption fatale à l'humanité, aussi nous attendons du tems et de l'expérience la solution de cette question délicate.

« La découverte du nouveau monde peut être divisée en trois parties différentes qui forment trois époques également mémorables et bien distinctes. La première est la descente de *Cristophe Colomb* dans les îles Lucayes; la seconde est la conquête du Mexique par *Ferdinand Cortès*; et la troisième est celle du Pérou par *François Pizarre*.

« Ce sont ces trois grandes époques que j'ai formé le projet de célébrer sous trois titres différens, et pour mettre de l'ordre dans ma narration, je dois commencer par la première qui remonte au 15e. siècle vers la fin duquel Cristophe Colomb découvrit, le premier, le vaste continent connu sous le nom d'Amérique.

« Ce célèbre navigateur, dont le nom immortel passera d'âge en âge et qui survivra même aux siècles les plus reculés, naquit à Gènes en 1442, d'une famille considérée et composée en grande partie de

négocians et d'armateurs. L'exemple qu'il avait sous les yeux de tant de braves marins qui s'étaient distingués, enflamma l'imagination du jeune Colomb et lui inspira dès sa plus tendre enfance ce goût, cet enthousiasme prohoncé pour les grandes choses qui devait par la suite le faire sortir de l'obscurité, en lui traçant une route au-dessus du vulgaire Il annonçait déjà les plus heureuses dispositions et son génie actif et entreprenant, présageait dès-lors ce qu'il serait un jour. Ennuyé des jeux et de la molesse, il remplaça les amusemens de son âge par l'étude du latin, à laquelle il se livra sans réserve; mais ce fut principalement à celle de la géographie, de la géométrie, de l'astronomie et du dessin, qu'il s'appliqua de préférence. Les difficultés que présentent pour l'ordinaire les sciences les plus abstraites s'applanirent devant lui et il y fit des progrès tellement rapides que dès sa quatorzième année il réunissait déjà les talens et les qualités requises pour faire un bon officier de marine.

« Ce fut sur la méditerranée que Colomb fit ses premières armes: il s'y trouva engagé dans plusieurs combats que les Génois eurent à soutenir avec des corsaires Algériens. Il se distingua dans ces différentes affaires, et s'il eut voulu suivre la carrière qui lui était ouverte, il n'eut pu manquer d'y parvenir; mais il fallait à son ambition, à son génie ardent, un champ moins borné et plus digne de lui Brûlant du désir de se faire un nom par d'utiles découvertes, il s'élanca dans une mer plus vaste, dans l'océan, où monté sur un vaisseau équipé par un de ses parens, il croisa quelques tems contre les Turcs et les Vénitiens, qui étaient alors en guerre avec ses compatriotes.

« Ce fut dans une de ces actions que le jeune Colomb faillit être victime de son ardeur et de sa bravoure. Le vaisseau qu'il commandait, s'étant trouvé engagé dans une affaire avec les Vénitiens, prit feu au moment même où les flammes s'élevaient du bâtiment ennemi, qu'il avait joint par l'abordage : il se battit quelques tems en désespéré, mais voyant qu'il n'y avait aucun moyen de sauver l'équipage, il s'élança à la mer, où il eut le bonheur de se saisir d'une rame flottante, à l'aide de laquelle il parvint à gagner le rivage, dont il n'était éloigné que de quelques lieues.

« De retour dans sa patrie, l'infatigable Colomb, pour qui le repos était un véritable fléau, résolut de se frayer un nouveau chemin dans la carrière qu'il avait embrassée. Sachant que les Portugais étaient de toutes les nations de l'Europe celle qui avait le plus étendu les connaissances maritimes, il se rendit à Lisbonne, dans l'espérance d'y trouver quelqu'occasion de s'y faire connaitre, et il réussit au gré de ses désirs; il ne tarda pas à se faire remarquer de plusieurs marins alors célèbres, et dont il gagna l'estime par ses lumières et ses talens; il augmenta l'opinion avantageuse qu'ils en avaient conçue en leur parlant d'un projet qu'il avait formé de se frayer par mer un chemin qui conduisit directement dans les Indes.

« Ce projet que l'on ne supposait alors pouvoir provenir que d'une imagination déréglée, fixa l'attention de quelques Portugais Quoique la science de la géographie n'eut pas encore fait de grands progrès, différentes remarques faites par les plus habiles voyageurs de ce tems, laissaient croire à la possibilité de ce prétendu chemin, qui n'était encore qu'idéal.

Les

es obstacles qu'éprouvait le commerce des grandes
ndes, en en faisant reconnaître les avantages et la
écessité, donnait lieu à différentes suppositions,
t comme assez généralement on croit ce que l'on
ésire, ces suppositions acquirent une sorte de
consistance, sans pour-tant que personne fut assez
clairé pour en démontrer la possibilité.

« Le seul Colomb, tourmenté par cette grande idée
ui se trouvait appuyée et justifiée par certaines
emarques, s'en expliqua avec les marins dont il
ossédait la confiance, et fit passer dans leur âme
intime conviction qui habitait dans la sienne.

« Une circonstance imprévue fournit à cet étonnant
eune homme, les moyens d'exécuter le hardi projet
qu'il nourissait depuis long-tems, celui de s'élancer
ur des mers inconnues pour découvrir en personne
e passage des indes, passage si désiré et dont la
découverte suffisait à son ambition comme à sa gloire.
Colomb, au milieu de ces vastes conceptions de son
heureux génie, n'avait point été insensible aux charmes
de l'amour pendant son séjour à Lisbonne. Il avait
épousé la fille d'un capitaine de vaisseau, officier
distingué par ses longs voyages sur mer et par ses
travaux utiles dans l'art maritime, et principalement
par la découverte qu'il avait faite de l'île *Madère*
jusqu'alors inconnue. A sa mort, Colomb hérita de ses
cartes, de ses notes et journaux : après en avoir fait
une étude suivie, il résolut d'en vérifier l'exactitude
par lui-même et monté sur le vaisseau de son beau
père, allat visiter l'île que celui-ci avait découverte,
et delà parcourut les *Açores*, les *Canaries* et les
Côtes d'Afrique, où il fit un commerce avantageux.

« A son retour à Lisbonne, Colomb se livra entière-

ment à son grand projet ; il était plusque jamais persuadé de la possibilité de son exécution : partant du système qui établit la rondeur de la terre, il ne mettait point en doute qu'il n'y eut sur le globe un autre hémisphère opposé au notre et qui devait nécessairement être couvert de mers et de terres habitées par des êtres vivans. Plusieurs autres raisons l'avaient confirmé dans cette conjecture. Un de ses amis, également capitaine de vaisseau, s'étant, dans un voyage, hasardé fort avant dans l'océan du nord, avait trouvé une pièce de bois artistement travaillée et poussée dans les mers par les vents d'ouest, et il en tira avec raison la conséquence que vers le couchant il devait exister des hommes civilisés. Ce qui le confirma dans cette opinion, ce fut un autre morceau de bois, à peu-près semblable au premier, qui fut également trouvé par un autre batiment qui avait fait voile vers les mêmes parages En outre, on y avait encore trouvé des troncs d'arbre d'une espèce inconnue. Enfin, ce qui acheva de le persuader, ce fut la découverte que l'on fit de deux cadavres surnageant et d'une couleur bien différente de celle des européens.

« Il n'en fallut pas tant pour transformer les soupçons de Colomb en certitude Cependant trop modeste pour s'en rapporter à ses propres connaissances, il consulta plusieurs savans qui approuvèrent la force de ses conséquences et applaudirent à ses raisonnemens. Dès ce moment, rien ne put distraire Cristophe de cette idée et déslors il se disposa à mettre décidemment son projet à exécution, quoiqu'il en connut bien d'avance toutes les difficultés.

« Sa première démarche tendit à faire partager à sa patrie la gloire d'une si belle entreprise. Il se

rendit à Gènes et confia au senat de cette ville la résolution qu'il avait formée d'aller à la découverte d'un nouveau monde, d'un nouvel hémisphère. Il ne demandat pour assurer le succès de son grand voyage que les secours nécessaires pour l'armement; mais il eut la douleur de voir sa demande rejettée et lui-même fut traité de fou, de visionnaire et d'homme à projet.

« Colomb n'ayant point réussi dans cette première tentative, tourna ses vues d'un autre côté. Sachant que les portugais s'étaient distingués par plusieurs découvertes utiles, il pensa ne pouvoir mieux faire que de s'adresser à la cour de Lisbonne. Le roi l'accueillit avec bonté, écouta ses projets avec intérêt, et lui promit de lui fournir les moyens de les mettre à exécution; mais par une trahison indigne d'une cour civilisée, on profita de tous les détails, de toutes les instructions qu'il avait donnés sur son plan, pour le faire exécuter par un autre. On chargea un capitaine portugais de cette grande entreprise: on lui fournit tout ce dont il pouvait avoir besoin pour en assurer la réussite, mais soit qu'il n'eut pas les talens de l'auteur du projet, soit qu'il ne fut pas pénétré de la même conviction, son voyage n'eut point d'heureux résultats, et ce capitaine, après une course peu longue, revint dans sa patrie, rebuté de son peu de succès et entièrement decouragé.

« Indigné de la conduite fausse et déloyale du gouvernement Portugais, Colomb quitta cette cour avec précipitation et se retira près celle d'Espagne. Cet état était alors un des plus puissans de l'Europe. Les arts et les sciences semblaient y avoir fixé leur résidence. Le trône était occupé à cette époque par le roi *Ferdinand* et par la reine *Isabelle*. La situation

florissante de ce royaume, quoiqu'en guerre avec les maures, parut favorable à Colomb pour la prochaine exécution de son dessein, et rempli de l'idée qu'il ne pouvait plus éprouver de difficultés, ce grand homme se rendit à Madrid sans autres recommandations que ses talens, sa persévérance et son rare genie.

« Il obtint plus facilement qu'il ne l'avait espéré, une entrevue particulière de *Ferdinand* et d'*Isabelle*, qui l'accueillirent avec la plus haute distinction; on écouta même les détails de son projet avec beaucoup d'intérêt, mais lorsqu'il fut question de fournir les moyens de l'exécuter, la méfiance s'empara des esprits et le roi nomma un conseil chargé d'examiner plus amplement la possibilité du voyage proposé, ainsi que les avantages que l'on pourrait en retirer. Par malheur pour Colomb, le siècle où il vivait n'était pas celui des lumières et les membres qui furent choisis pour examiner une entreprise de cette importance, n'étaient pas assez éclairés pour en reconnaitre l'utilité. Ils s'acharnèrent au contraire à tourner en ridicule les vues de son auteur. Après lui avoir fait une foule de questions absurdes, ils le peignirent dans l'esprit du roi comme un avanturier nullement fait pour inspirer de la confiance.

« Colomb au lieu de se décourager, prit le parti de s'adresser à deux seigneurs espagnols dont les secours pouvaient le mettre à même d'équiper une petite escadre suffisante à ses desseins, mais il ne fut pas plus heureux dans cette occasion. Les seigneurs auxquels il s'était adressé témoignèrent la même méfiance que leur roi, et refusèrent de faire les avances qui leur étaient demandées.

« Sur ces entrefaites, un certain *Perès*, supérieur d'une maison d'éducation où le fils de Colomb était

élevé, conçut pour le père une estime particulière et une amitié tellement vive, qu'il résolut de mettre de nouveau sous les yeux du roi le projet de ce grand homme dont il avait reconnu toute la solidité. Ce *Perès* jouissait lui-même de l'estime de la reine *Isabelle*, et ce fut par l'intermédiaire de cette princesse qu'il fit remettre à *Ferdinand* le plan de Colomb. Mais la faiblesse de ce monarque fit encore en cette occasion écheoir ses démarches. Les mêmes personnages qui avaient été chargés d'examiner l'affaire le firent de nouveau, et ne voulant point être en contradiction avec eux-mêmes, ils persistèrent dans le premier jugement avec tant d'opiniatreté, que l'offre généreuse de Cristophe fut rejettée une seconde fois par la cour d'Espagne.

« Tant d'obstacles ne rebutèrent point le généreux Colomb. Il appartenait à une âme aussi élevée que la sienne de surmonter les plus grandes difficultés. N'ayant plus l'espérance de faire goûter son projet à la cour d'Espagne, il résolut de le soumettre au roi d'Angleterre et de se venger de cette manière de tous les dedains et mépris qu'il avait essuyés de la part de quelques ignorans. Une raison semblait devoir l'y déterminer : il avait alors un frère qui, pour exister, exerçait à Londres l'état de géographe et de dessinateur ; malgré la modicité de ses ressources, celui-ci fit espérer à Colomb les moyens de le produire et de le faire connaître du roi. Cette assurance acheva de déterminer l'illustre navigateur qui se mit aussitôt en route pour rejoindre son frère, mais pendant la durée de ses préparatifs et le tems qu'il mit a parcourir le midi de la France, les espagnols avaient conquis la ville de Grénade et réduit les maures sous leur domination. Les amis de Colomb sincèrement attachés

à sa gloire profitèrent de cette heureuse occasion pour tenter un nouvel effort auprès du roi d'Espagne. Cette dernière démarche eut plus de succès que les autres *Ferdinand* et *Isabelle* écoutèrent avec intérêt les amis de Colomb et les chargèrent de lui faire connaître les intentions favorables où ils étaient. Aussitôt on dépêcha un courrier après lui et on eut le bonheur de le rejoindre à Calais, au moment où il allait s'embarquer pour l'Angleterre. On le reconduisit comme en triomphe à la cour d'Espagne, où il était attendu avec impatience. A son arrivée, le roi et la reine l'accueillirent avec distinction et lui-même encouragé par leurs témoignages de bontés, réussit à faire passer dans leurs âmes l'entière conviction dont la sienne était pénétrée.

« Le roi voulant en cette occasion encourager et récompenser à la fois ce grand homme, lui fit délivrer en son nom des lettres patentes par lesquelles il lui accordait, pour lui et ses descendans, le titre de vice roi dans tous les pays qu'il découvrirait et lui assura la dixième partie des revenus que ces découvertes pourraient rapporter par an à la couronne d'Espagne.

« On s'occupa aussi des préparatifs de ce grand voyage et le gouvernement espagnol fut le premier à presser l'armement; mais les dépenses qu'il entraina furent si considérables pour ce tems, que le roi fut encore sur le point de renoncer à cette résolution qui lui paraissait onéreuse pour l'état; mais Colomb fit disparaître ses incertitudes en offrant de se charger pour son compte, du huitième des frais de l'armement.

« Cette proposition fut acceptée, mais la somme qui fut consacrée à cet armement était encore insuffisante pour le rendre digne d'une si grande entreprise.

On fut forcé de se contenter de trois petits bâtimens mal construits, mal équipés et dont le peu de solidité eut effrayé tout autre que Colomb ; mais aucune difficulté ne pouvait arrêter cet intrépide marin, et bientôt sa petite escadre fut en état de mettre à la voile. L'équipage était composé d'environ quatre-vingt-dix hommes et ce fut avec ce peu de compagnons et des vivres pour un an, que Cristophe s'apprêta à faire la conquête d'un nouveau monde.

« Tous les préparatifs étant achevés, Colomb fit conduire dans la rade de Palos, les trois navires qui devaient jouer un rôle si important dans les fastes de l'histoire et influer sur le sort de tant de milliers d'individus. Il choisit le plus considérabe de ces bâtimens nommé *Sancta Maria*, pour y faire arborer son pavillon, et les deux autres nommés *Pinta* et *Nigna* furent montés par deux de ses amis à qui il déféra le titre de ses lieutenans.

« Enfin le 3 août 1492, après avoir invoqué la protection du ciel et avoir fait dire une grand'messe à laquelle tout son équipage assista, Colomb fit mettre à la voile en présence d'une foule innombrable de spectateurs qui étaient accourus des différentes extrémités de l'Espagne pour voir un spectacle intéressant qui présageait pour l'avenir de grands événemens et dont l'issue, quoiqu'incertaine, occupait déjà tous les esprits »

C'est à ce départ que commence le récit de Mr. de Rosny : il prend l'histoire de ce grand homme au moment où faisant déployer les voiles, il donne à son génie le même essor et s'éloigne des côtes de l'Andalousie en s'abandonnant aux soins de la providence et à la fidélité de son équipage.

Pendant que cet article était sous presse, nous avons reçu l'envoi que l'Académie de Gênes nous avait promis depuis long-tems, du recueil de ses mémoires, formant deux gros volumes in-4°. Après les avoir parcourus avec une sorte d'avidité, nous éprouvons un vif regret en considérant que le défaut d'espace ne nous permet pas, pour le moment, d'en donner provisoirement un extrait à nos lecteurs. Contraints d'ajourner ce projet à notre prochain numéro, nous allons nous borner à rapporter ici les réglemens que cette célèbre Académie, connue auparavant sous le nom d'*Institut de Ligurie*, a soumis, en 1806, à l'approbation de Son Exc. l'*Archi-trésorier* de l'empire, qui à cette époque était chargé de son organisation. Nous présentons ce sage réglement, aux différentes Sociétés savantes, comme un vrai modèle à suivre et qu'elles ne peuvent trop consulter, soit pour exciter parmi leurs membres une noble et généreuse émulation, soit pour environner leurs séances de la dignité et de la représention qui doivent accompagner tous les actes émanés d'une corporation respectable.

Chapitre Ier. *Bases générales.*

Art. 1. L'Académie de Gènes sera divisée en deux classes savoir :

1re. *Classe.* Classe des sciences physiques, et mathématiques.

2e. *Classe.* Classe des sciences morales, de la littérature, et des beaux Arts.

2. La première s'occupera particulièrement des mathématiques appliquées à l'hydraulique, et à la navigation, et des sciences physiques qui ont le plus d'influence sur l'hygiene publique, et privée; sur l'exploitation des richesses territoriales, et sur les procédés des arts.

3. La seconde classe s'attachera de préférence à faciliter l'étude du code Napoléon, à décrire les monuments, et les branches du commerce des européen depuis l'âge de Charlemagne jusqu'à nos jours, et à enrichir la littérature moderne des auteurs an-

ciens, qui n'ont pas été traduits, ou qui l'ont été sans succès

Elle ne s'occupera des beaux arts, que dans leurs rapports avec l'histoire, la littérature, et les sciences.

4 Chaque classe de l'Académie sera composée d'académiciens ordinaires, d'associés, et d'académiciens honoraires.

5. Les académiciens ordinaires devront avoir leur domicile dans la ville de Gênes, ou ses environs; les associés devront être établis ailleurs. Les uns seront au nombre de 36, les autres au nombre de 30. Il y aura dans la suite un nombre égal de membres dans chaque classe.

6 Les académiciens honoraires seront ceux, qui après de longs services auront mérité d'être dispensés par leur classe des fonctions académiques, et de conserver leurs prérogatives. Leur nombre est indéterminé.

7. chaque classe aura un président, et un secrétaire, qui seront alternativement président et secrétaire des deux classes reunies.

8. Elle rédigeront separément les réglemens particuliers de leur police intérieure : et après les avoir discutés, et arrêtés en commun, elles les soumettront à l'approbation du gouvernement.

9 Les membres de l'ancien Institut de la Ligurie seront répartis dans les classes de l'Académie de Gênes, selon que le genre de leurs études, l'ancienneté de leurs services, et le lieu de leur résidence paraîtront l'exiger. On n'aura point d'égard pour cette fois au nombre prescrit à l'article 5. Les membres nouvellement sortis de la présidence de l'Institut, seront chargés de ce travail, ainsi que de toutes les opérations rélatives à la mise en activité de ce réglement.

Chapitre II. *Seances, et fonctions des membres de l'academie.*

Art. 1. L'Académie en corps tiendra tous les ans quatre séances. Les séances publiques auront lieu le 30 Juin et le 31 du mois de décembre. On y donnera connaissance de tout ce qui paraîtra mériter l'intérêt du public.

Dans les séances particulières de l'académie l on s'occupera de ses affaires intérieures, et des matières à traiter dans les seances publiques. Les classes se rendront mutuellement compte de leurs travaux.

2. Les membres ordinaires de chaque classe s'assembleront neuf fois par an, ceux de la première le premier jour de chaque mois, et ceux de la seconde le quinzième, les mois de septembre, octobre, et novembre exceptés. Ces séances ne seront point publiques.

3. On y lira une pièce rélative aux matières, qui sont du ressort de chaque classe. Cette pièce devra être signée par l'auteur. Tout membres de la classe sera tenu d'en fournir une, dans l'ordre qui sera réglé par le sort. Les académiciens, qui souhaiteront de lire quelque mémoire hors de leur tour, pourront le faire avec l'agrément du président. Une pièce lue dans les séances particulières, pourra l'être dans les séances publiques avec l'agrément de l'académie.

4. On lira aussi dans les séances des classe les lettres qui leur seront adressées par leurs associés, ou par des étrangers. Les académiciens pourront aussi leur communiquer les lettres particulières, qui contiendront des nouvelles littéraires, ou des vues intéressantes sur des matières de leur compétence.

5. Chaque classe nommera quelques uns de ses membres pour examiner les livres nouveaux, qui

paraitront mériter l'attention des savans et gens de lettres, et pour en faire leur rapport au plutôt. On vérifiera, autant qu'il sera possibile, les expériences, et les observations, qui y seront rapportées, surtout lorsqu'elles seront nouvelles, ou différentes de celles, qui auront été faites par d'autres

6 Les académiciens ordinaires fréquenteront soigneusement les séances. S'ils s'absentent quelquefois, ce ne sera jamais, que pour des raisons très-importantes Les secrétaires tiendront un régistre exact de tous ceux, qui auront été absens, et les présidens en donneront lecture avant de lever les séances.

7 Aucun des académiciens ordinaires ne pourra refuser de fournir une pièce à son tour, et de remplir les commissions, dont il aura été chargé par l'Académie, et par ses classes, sans des raisons, dont elles approuvent la validité.

8 Tous ceux, qui se seront dispensés d'assister aux séances trois fois de suite, ou qui auront contrevenu aux deux articles précédens, cesseront d'être compris dans la liste des académiciens, à moins que leur classe, ou l'académie en corps n'approuvent leurs excuses

9 Nul membre de l'académie ne pourra prendre ce titre dans les ouvrages, qu'il fera imprimer sans l'agrément de la classe, à laquelle il appartient, sous peine d'être rayé de l'académie.

10 Les associés seront tenus de correspondre de tems en tems avec la classe, à laquelle ils appartiennent. Ils lui feront part de leurs sbservations, et de leurs ouvrages : et lorsqu'ils viendront à Gênes pour y passer quelque tems, ils auront droit d'assister aux séances de l'académie, et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans avoir ni voix

élective, ni fonctions rélatives au régime intérieur.

11. Les associés, qui transporteront leur domicile à Gênes, ou dans ses environs, pourront après deux années de résidence concourir aux places vacantes d'académiciens ordinaires; et à égalité de suffrages, ils seront préferés aux autres concurrens

12. Les académiciens ordinaires, qui viendront à changer de domicile, passeront de plein droit dans la Liste des associés, aussitôt qu'il y aura une place vacante.

Chapitre III. *Remplacemens.*

Art. 1er. Les places de l'Académie ne commenceront à être vacantes que lorsqu'il y aura dans une classe moins d'académiciens ordinaires, ou d'associés, qu'il n'a été réglé à l'article 5 du chapitre 1er.

2. Pour remplir les places vacantes, on n'élira que des gens de lettres, de bonnes mœurs, et d'une probité reconnue, qui se soient déja acquis une réputation distinguée par quelques ouvrages imprimés, ou qui aient fait preuve de leur capacité par quelque manuscrit adressé au président, ou à un membre quelconque de la classe, à laquelle ils desirent d'être agrégés.

3 Quand une place sera vacante, on l'annoncera à la premiére séance et on en donnera avis dans les Journaux. Un mois après cette notification, le président de la classe nommera un, ou plusieurs candidats doués des qualités requises par le réglement. Chaque membre de la classe pourra ajouter aux personnes nommées par le président, un ou plusieurs autres candidats ayant les mêmes titres que les précédens. Les manuscrits, et même les ouvrages imprimés devront être déposés sur le bureau. Une commission de trois membres élus dans la même séance sera chargée

de faire dans le mois un rapport détaillé du mérite des concurrens, et du lieu de leur résidence. Ce rapport entendu, la classe délibérera par la voie du scrutin secret, et à la pluralité absolue des voix.

4. Les nouvelles élections seront déclarées à la première séance de l'académie, et les nouveaux élus en recevront l'avis par une lettre signée du président, et contresignée par le secrétaire.

5. Toutes les élections, et résolutions quelconques de l'académie réunie en corps, ou divisée en classes, se feront également au scrutin secret, et à la pluralité.

6. Nulle résolution ne sera censée approuvée, si deux tiers des membres ayant droit de suffrage, n'auront été présens.

7. Toutes les fois, qu'il s'agira de délibérer sur une proposition, on recueillera les voix, en commençant par la droite du président, en sorte que chaque membre puisse parler, et donner sa voix à son tour, selon l'ordre dans le quel il sera assis. Le président, et le secrétaire voteront les derniers.

Chapitre IV. *Charges et emplois.*

Art. 1er. Le président de chaque classe sera élu tous les ans. On tirera au sort celui, qui pour la première année aura la présidence des deux classes réunies. Ils devront être approuvés par le gouvernement.

2. Les présidens auront soin de faire observer le réglement, de convoquer les séances, d'indiquer les élections, de proposer les matières, de faire récueillir les voix, et de prononcer les résolutions. Ils feront les premières nominations : ils feront commencer, et lever les séances. Ils auront droit de police dans le lieu des séances, et ils pourront proposer à la classe assemblée, ou à l'académie en corps, d'exclure pour un tems limité ou à perpétuité, tous ceux qui se

permettraient de manquer aux devoirs de la bienséance, et aux égards que les sociétés litteraires ont droit d'exiger.

3 Les présidens seront décorés dans le lieu de leurs séances, d'une médaille d'or suspendue à une chaine du même métal. Chaque année les présidens auront droit à une nouvelle médaille; mais ils ne pourront point la porter après la cessation de leur charge.

4. Les présidens auront une place marquée pour l'exercice de leurs fonctions; les secrétaires se tiendront près d'eux.

5. Les secretaires tiendront les régistres de l'académie, et de ses classes, auront soin de la bibliothéque, des collections, des mémoires, et ouvrages présentés à l'academie. Ils seront chargés de la correspondance avec les associés, et les savants étrangers, des recettes, et des dépenses, dont ils présenteront tous les trois mois le bilan à leurs classes, et une fois par an à l'académie. Le président de chaque classe surveillera l'emploi des fonds.

6. Les secrétaires auront un traitement de 700 fr. Ils seront élus pour trois ans, et ils pourront être réelus par leurs classes, sous l'approbation expresse du gouvernement.

7. Il y aura aussi un copiste, et deux huissiers au choix de l'Académie.

Chapitre V. *Fonds de dépenses et encouragemens.*

Art. Ier. Le gouvernement accordera chaque année à l'Académie la somme de 17000 fr. Elle sera répartie de la manière suivante:

Frais d'entretien, de poste et d'impression	2000 fr.
Journaux litteraires, livres, expériences, instrumens.	2300
Décorations des présidens.	600
Traitemens des secrétaires, salaires du copiste et des huissiers.	2500
	7400 fr.
Il sera en outre alloué une somme de pour les voyages et les prix.	9600
TOTAL	17000 fr.

2. Chaque année l'Académie choisira deux de ses membres pour voyager et faire des recherches utiles aux progrès des sciences et des arts. Deux années sur trois ce choix sera fait parmi les membres de la première classe. Les voyages commenceront vers la moitié du mois d'août et seront acheves dans le mois de novembre au plus tard. Une notice de ces voyages et de leurs résultats, sera lue chaque année dans la séance publique du 31 décembre.

3. L'Académie proposera quatre prix tous les ans. Les academiciens ordinaires pourront seuls concourir aux deux premiers; les associés et les savans étrangers aux deux autres. Chaque classe indiquera les sujets, et seule elle adjugera les prix pour les associés et les étrangers. Les mémoires couronnés seront lus, et les prix seront décernés dans la séance publique du 30 juin.

4. A l'égard des prix réservés aux académiciens ordinaires on suivra la méthode ci-après. Tout académicien, qui voudra concourir à un des prix, adressera trois copies de son ouvrage au président de la classe dans les formes prescrites par le programme huit mois après sa publication. Le président enverra ces manuscrits, francs de port, à trois associés habitans d'une ville, dont la distance ne soit point au-delà de 200 myriamètres. Un mois après avoir reçus les manuscrits, ces associés devront les renvoyer au président avec leur avis motivé.

5. Les présidens des classes auront soin de déférer le jugement des mémoires aux associés versés dans les matières du même genre. A cela près on fera le tour des associés dans la distance marquée ci-dessus. On ne devra connaitre le nom des auteurs, qu'au cas qu'ils remportent le prix. Les présidens ne feront savoir à qui que ce soit le nom des associés juges du

prix, jusqu'à la séance, où on lira leur avis. Ils ne pourront point concourir pour les prix.

6. Tout associé, qui n'aura point donné son avis, un mois après la réception de l'envoi du président, cessera d'appartenir à l'Académie, à moins qu'elle n'approuve ses excuses.

7. Quelques jours avant le 30 juin, le président de l'Académie réunira tous les avis des associés juges des prix et il en ordonnera la lecture dans la séance publique de l'Académie. Si personne n'était jugé digne du prix, le concours serait retiré, ou prorogé à l'année suivante Le quart du prix sera adjugé à celui qui aura obtenu un seul suffrage, ou bien sera partagé parmi ceux qui se trouveront dans le même cas. On adjugera tout le prix à celui, qui aura remporté la pluralité des voix; et ceux qui se trouveront dans la même ligne partageront entr'eux. Après la distribution des prix aux Académiciens, on donnera lecture des mémoires couronnés.

Chapitre VI. *Emplacemens.*

Art. 1er. Les emplacemens nécessaires à l'académie pour ses séances, et celles de ses classes, pour ses collections, et sa bibliothéque seront fixés par un réglement particulier.

Joseph de ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet aîné.

N°. 4.

JOURNAL-CENTRAL DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(*Sine litteris vita mors est.*

ACADÉMIE-IMPÉRIALE,

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES,

DE GÉNES.

On nous a souvent reproché de prodiguer indistinctement, dans notre feuille, les louanges justement méritées, avec les simples encouragemens qui sont dus au zèle, à la bonne volonté ou au talent naissant : on nous a même quelquefois accusé de trahir notre propre sentiment pour accorder des éloges de pure complaisance à la médiocrité. Tout en avouant de bonne foi l'espèce de fondement sur lequel repose le premier de ces deux reproches, nous devons nous disculper du second acte d'accusation qui, portant à faux, est injustement dirigé contre nous. Par suite des principes qui nous animent, nous avons pu, dans quelques circonstances, témoigner un peu de prédi-

lection pour quelques Sociétés littéraires, dont la faiblesse eut excité la critique de certains journalistes naturellement peu disposés à l'indulgence ; mais nous devons repousser avec force une inculpation qui devient injurieuse, en donnant à supposer que nous avons l'art de composer avec notre conscience, sans doute, comme on pourrait le croire, pour servir nos petits intérêts. Ce soupçon outrageant est assez difficile à concilier, nous osons le dire, avec les principes qui ont donné naissance à une entreprise aussi libérale que la notre, et dont l'amour des lettres a fait les premiers frais. Sans nous départir du système d'indulgence que nous avons cru devoir adopter, système si contraire à celui de la plupart de nos confrères, nous pensons que l'éloge est un moyen aussi sûr de développer le talent timide, que peut l'être la sévérité pour le décourager. Cependant nous n'avons pas à nous reprocher d'avoir abusé de ce moyen en exerçant, comme on veut bien le dire, une coupable condescendance envers toutes les Sociétés indifféramment, et l'avenir, ainsi que l'on pourra s'en assurer, ne laissera aucun doute à cet égard.

Si nous n'avions eu jusqu'à ce jour à signaler que des Académies aussi distinguées que l'est celle de Gênes, nous n'aurions pas aujourd hui à nous disculper du reproche qui nous est adressé. En effet, cette société composée d'académiciens véritablement instruits, est connue, depuis long-tems, trop avantageusement pour que l'hommage que nous allons lui rendre puisse être dénaturé ou accusé de partialité. Cette Société, qui faisait autrefois un des principaux ornemens de la république Ligurienne, n'a rien perdu de son premier éclat, de sa splendeur primitive, depuis qu'elle est réunie aux Académies départementales de

l'empire français. Elle occupe parmi elles le premier rang, non seulement par son ancienneté et sa réputation, mais encore par l'étendue, la nature et la diversité de ses travaux. Par l'exposé de ses réglemens, on a pu voir et admirer l'ordre, la décence et la représentation qui environnent ses séances, tant particulières que générales, et surtout l'heureux accord qui regne parmi ses membres partagés en deux classes; mais ce qui est le plus digne d'éloges, est le résultat de leurs fréquentes réunions. Ce résultat que l'Académie de Gènes publie tous les ans, renferme les meilleurs mémoires qui lui ont été soumis dans le courant de l'année, tant par ses membres résidens, que par ses associés correspondans. Ce recueil intéressant sous tous les rapports, et que nous avons sous les yeux, nous fait éprouver le regret de ne pouvoir en rendre un compte aussi prompt, aussi étendu qu'il le mérite. Le peu d'usage que nous avons de la langue italienne, dans laquelle il est rédigé, nous force d'en faire une étude particulière, avant d'en faire l'analise. Nous allons, pour le moment, nous borner à rapporter ici, l'extrait du discours intéressant prononcé par cette ancienne Académie, à l'époque de sa réunion à l'empire français. Ce discours, dans lequel l'orateur passe rapidement en revue tous les grands hommes qui ont illustré dans les sciences ou les lettres, l'Italie et particulièrement la république de Gènes, prouve que l'auteur écrit avec autant d'élégance et de pureté, dans une langue qui ne lui est pas familière, qu'il peut le faire dans sa langue maternelle. C'est ainsi qu'il adresse la parole à l'estimable administrateur chargé de l'organisation de l'académie, au savant traducteur de la Jérusalem délivrée, Son Exc. le Prince Achi-trésorier de l'empire:

La commission que vous avez chargée, de réunir ses vues sur une meilleure organisation de l'Académie de Gênes, a l'honneur de présenter a votre Altesse Sérénissime, le résultat de ses recherches.

Il lui est bien doux de remarquer que vos premiers soins se sont portés sur les lettres, ces sources fécondes du bonheur des hommes, et de la prospérite des états. Jamais ville n'en fut peut-être plus digne. Si les differens gouvernemens qui se sont succédés dans l'ancienne capitale de la Ligurie, n'ont pas tous également apprécié les avantages des lettres, cet oubli, ou cette indifférence ajoutent un nouveau degré d'intérêt à la liste honorable des savans, qui sans protection, et sans récompenses, ont mérité par leurs travaux littéraires l'estime de leurs concitoyens, et la reconnaissance de la posterité.

En tête d'un projet consacré aux progrès des sciences et des arts, nous avons cru qu'il n'était pas inutile de rappeler quelques noms, qui ont le plus marqué dans cette noble carrière, et qui sont dans l'empire des lettres, comme ces foyers de lumière fixés dans l'espace, pour retrouver d'autres corps lumineux qu'un moindre diamètre, ou un plus grand éloignement dérobent à nos regards.

Nous nous sommes flattés que V. A. S. verrait ces noms avec plaisir. C'est s intéresser à la mémoire des hommes célèbres, que de préparer les moyens de leur donner des successeurs.

Deux fois, vous le savez, Monseigneur, l'Italie donna le signal de la renaissance des lettres en Europe, après les siècles d'ignorance et de barbarie, où la chûte de l'Empire romain avait plongé cette belle partie de l'univers. On a coutume de placer la première époque, au commencement du 14me. siècle,

et d'en attribuer tout l'honneur à Petrarque et à Boccace, mais quelques années avant la naissance de ces deux florentins, Jean Balbi de Gènes, retiré dans un cloître malgré ses richesses, rangé volontairement parmis les frères lais malgré son savoir, avait conçu l'idée de la première encyclopédie qui fut jamais: il l'exécuta sans collaborateurs, et son ouvrage que les progrès des connaissances ont rendu depuis long-tems inutile, doit toujours être regardé comme un des plus grands efforts de l'esprit humain, et comme la mesure de tout ce qu'on savait de son tems.

Le chantre de Vaucluse et l'amant de la tendre Fiametta, eurent sans doute une très-grande part aux progrès que l'on fit dans leur siècle; mais comment oublier le noble et vénérable Di-Negro dont Boccace nous a laissé une peinture si touchante, qui fut son maître chéri, qui porta l'astronomie à un point jusqu'alors inconnu, et dont les voyages pénibles et dispendieux, reculèrent le domaine des sciences?

Vers la moitié de ce siècle, Boccace, Pétrarque et les Génois qui les avaient précédés avaient cessé de vivre; et depuis cette époque malheureuse, jusqu'à l'avénement d'un pape né dans les états de Gènes, l'Italie en proie aux factions domestiques, paru renoncer à la gloire que ses premiers efforts lui avaient acquise. Ce fut l'an 1447 que Nicolas V, natif de Sarzanne, fut élevé malgré lui au pontificat. Peu de tems après, la capitale des grecs et ce faubourg fameux qui lui cédait à peine en richesse, tombèrent au pouvoir des farouches ottomans. Les hommes du communs ne savent que s'affliger des évènemens malheureux qui troublent leur repos, ou contrarient leurs affections. Le pape fut sans doute pénétré de douleur à la nouvelle d'une conquête qui menaçait la

chrétienté de maux encore plus grands, et qui enlevait à ses compatriotes le plus beau prix de leurs victoires. Mais il jugea en même tems que la fuite des savans de la Grèce pouvait être utile à la renaissance des lettres dans l'Occident, et il en profita Il leur offrit un azile dans ses état, il les y engagea à répandre les ouvrages de leurs auteurs les plus celébres, l'étude de leur langue harmonieuse et savante, les connaissances des plus beaux siècles de l'antiquité. Jaloux de la gloire de l'Italie, il excita l'émulation de tous ceux qui avaient fait quelques progrès dans la carrière des sciences: il les combla d honneurs, de récompenses, de caresses; il fonda à grands frais la bibliothéque du Vatican qui remplaça l'ancienne bibliothéque Palatine; et graces à ses soins, à ses libéralités et sur tout à ses exemples, le flambeau des connaissances humaines se ralluma encore une fois, pour ne s'éteindre jamais. Les titres de la famille des Médicis à la reconnaissance des savans se rapportent à cette même époque; mais il est incontestable, que Nicolas V mérita avant cette illustre famille, le beau titre de leur bienfaiteur.

Une étincelle du feu sacré se communiqua à la Ligurie; on reprit avec ardeur l'étude des mathématiques. Gènes réunit dans son sein des professeurs de géométrie, de cosmographie et de navigation Les bibliothéques de Vienne et de Parme renferment dix cartes marines les plus anciennes peut-être qu'on ait conservées jusqu'à nos jours, et qui toutes furent tracées par des Génois. Ce fut après avoir puisé à ces sources savantes, que Cristophe Colomb, négligé par ses concitoyens, parut à la cour de Lisbonne, tel qu'un homme qui, après de longs calculs, est prêt à garantir sur sa tète les grands événemens qu'ils lui sont révélés.

Dans un autre âge, ou avec moins de connaissances théoriques, le génie de Colomb eût peut-être cherché un nouveau monde; mais les flots l'eussent englouti, ou ses compagnons ingrats l'eussent mis en pièces, avant d'y aborder.

Le seizième siècle fut plus favorable aux belles-lettres, qu'aux sciences exactes. Malheureusement l'érudition nuisit à l'éloquence : et le goût de la langue latine rendant la plupart des gens de lettres insensibles aux graces de la langue vulgaire, leurs nombreux ouvrages semblables à ces tableaux où la correction des formes n'est pas accompagnée de la fraicheur du coloris, sont généralement plus estimés que lus. Tel fut le sort d'Aubert Foglietta historien Génois, qui imita avec succès Tite-Live, et de ce Matthée Senarega, qui écrivit l'histoire de son tems, rédigea les lois de sa patrie, et fut doge.

Le siècle de la littérature fut aussi celui des beaux arts. Les palais dont l'architecture est plus noble, les les peintures plus estimées, les voutes de ces temples qui depuis deux siècles et demi conservent la fraicheur de leur majestueux ornemens, appartiennent à cette époque. Les architectes, les peintres, les familles les plus opulentes rivalisaient à embellir les faubourgs de St.-Pierre d'Arena et d'Albaro; et peut-être sans les guerres qui ont désolé l'Italie, la plupart des ouvrages d'Alessi, de Cambiaso, de Semino, de Strozzi, seraient encore intacts. Il appartient à un gouvernement aussi éclairé que puissant, d'empêcher des malheurs toujours plus sensibles, de faire religieusement respecter ce qui n'a pas encore reçu d'atteintes, d'étayer sans délai, tout ce qui est prêt à tomber. Les chefs-d'œuvre des arts sont naturellement sous la protection des héros.

Au dix-septième siècle les Italiens firent de grandes

découvertes dans les sciences physiques et mathématiques. Tandis que le trop célèbre et malheureux Galilee calculait à Florence les proprietés de la courbe que les projectiles décrivent en tombant, Jean-Baptiste Baliano, sénateur génois, observait dans le fort de Savone dont il était gouverneur, que des boulets de différentes matières, ou de grandeurs différentes n'acquerraient point dans leur chûte une vélocité proportionnelle à leur poids, comme on l'avait cru jusqu'alors; et les conséquences que ces deux philosophes déduisirent de leurs observations furent les premières bases d'une science que les erreurs d'Aristote, et les préjugés de plusieurs siècles avaient entièrement défigurée.

Vers le même tems Fortunio Liceti, Génois, enseigna la médecine dans les universités de Pise, de Bologne et de Padoue. Grand admirateur d'Aristote, il avait comme lui embrassé tous les genres de savoir. On assure qu'il fit imprimer cinquante-quatres ouvrages. Le tems a détruit ses opinions : mais sa statue est encore debout à Padoue.

Gênes peut aussi se glorifier dans ce siècle d'un genre de littérature où il est défendu d'être médiocre. Gabriël Chiabrera, natif de Savone est encore aujourd'hui regardé comme le premier des poëtes lyriques de l'Italie ; soit qu'il chante une nymphe éclatante de beauté sur les bords enchanteurs du Letimbro, soit qu'il exhorte les princes de la chrétienté à se liguer contre les despotes de l'Orient, ou que sans cesse en mouvement et retournant sans cesse à Fassolo, il célèbre les avantages de ce beau quai, ou un grand prince avait déjà habité, et où un prince bien plus grand devait un jour revenir.

Arrivés au dix-huitième siècle, nous ajouterons peu de mots. A la place des gens de lettres, dont la

mémoire est encore récente, ou dont les écrits n'ont pas encore eu le sceau de la postérité, on peut citer l'Académie des arcades, celle des industrieux, des beaux arts, et cette Société patriotique, dont les intentions bienfaisantes ranimèrent l'existence d'une foule d'artisans trop long-tems delaissés.

A l'époque de la révolution, l'institut national de la Ligurie put remplacer avec avantage les Sociétés littéraires qui l'avaient précédé. Une partie de ses travaux a été déjà publiée, l'autre le sera sous peu de tems. Mais il est hors de doute que des circonstances qui lui étaient étrangères, ont retardé sa marche; et V. A. S. a jugé que son organisation n'était pas sans défauts. On peut s'en rapporter avec confiance à ce coup-d'œil qui a mesuré avec tant de précision les événemens plus remarquables de notre âge.

Cette organisation plus utile, ces moyens de vie, et d'activité qui ont manqué jusqu'ici, ont fait l'objet de nos recherches, depuis que V. A. nous en a imposé la tâche honorable.

Au lieu de généraliser nos vues, nous avons préféré de leur donner d'avance la forme d'un réglement, pour leur donner en même-tems cet ensemble, et cette unité qui paraissent tenir à l'essence de toute sage institution. Nous avons pensé que le nombre des membres était beaucoup trop grand pour une seule ville; mais sans priver l'Académie des avantages qu'il lui assure pour le présent, nous l'avons réduit à l'avenir dans des bornes qu'on ne devra plus franchir, si ce n'est en faveur de ces hommes vénérables, dont l'âge n'est plus susceptible de gêne et dont la présence seule inspire l'enthousiame des sciences.

En ouvrant la carrière à tous les genres d'études

il a paru utile de désigner plus particulièrement, et ce code immortel qui a été à la fois le délassement d'un héros et le travail des sages, et cette époque de l'histoire où nos ayeux eurent tant de part, et ces langues savantes qui fourniront toujours les vrais modeles de l'art, et ces sciences enfin, dont les résultats apprennent à calculer l'élément qui nous environne, et à contenir les torrens qui sillonnent notre sol, et dont le cours irrégulier, et les débordemens périodiques multiplient sans cesse les charges de la propriété, et les allarmes des cultivateurs.

Les beaux arts n'ont été considérés que dans leurs rapports avec la littérature et les sciences. Une société de citoyens respectables s'étant dévouée depuis longtems à leur encouragement, il nous tenait au cœur de ne pas toucher à des droits qu'elle a si bien acquis par sa générosité et par sa persévérance.

Nous avons cru indispensable que chaque membre de l'Académie eut part dans ses travaux ; les rédacteurs de l'ancien réglement n'en avaient pas jugé ainsi. Mais que serait-ce qu'une Société, où l'on accorderait des prérogatives sans imposer des devoirs ? Il faut que tout le monde travaille. Cette loi de la nature ne saurait être négligée par les Sociétés littéraires, sans traîner après soi des suites très-fâcheuses. La vue d'un fainéant sur un fauteuil académique rebute les mieux intentionnés ; et la jeunesse si facile à séduire, se persuade aisément, que quelques années d'étude donne droit à une osiveté perpétuelle.

Il est de l'essence des lois de pourvoir à leur exécution. Ce principe nous a engagé à prononcer l'exclusion de tous ceux, dont la conduite ne s'accorderait pas avec les devoirs qui leur sont imposés. C'est à regret que nous avons fait une supposition

qui sans doute ne se réalisera pas de nos jours, mais nos vues devaient embrasser l'avenir, et l'on sait, que les meilleures institutions sont sujettes à dégénérer.

D'ailleurs les lois civiles se prêtent à tous les cas, et quel est l'homme de bien, qui s'offense des peines portées contre les méchans?

A mesure que l'on sera difficile sur les nouvelles élections, on sera plus long-tems dispensé d'être sévère. L'homme probe ne met pas sur la même ligne tous les genres de devoirs; mais il les respecte tous: et avant d'accepter de nouvelles obligations, il les pése. On doit se flatter, que la probité et les bonnes mœurs seront toujours inséparables du savoir. Le spectacle d'un homme immoral et savant, fait tort à l'espèce humaine, mais si jamais ce spectacle se réalisait parmi nous, les portes de l'Académie lui seraient interdites. Seul dans son cabinet, un savant sans principes pourra encore faire quelque bien à ses semblables, mais quel mal ne ferait-il pas dans une Société sur laquelle sont fixés les regards de tous ceux qui aspirent aux honneurs littéraires. Au lieu de l'engager à parler à son tour, comme le réglement y invite tous les académiciens, il faudrait le forcer à se taire, et à se cacher.

S'il est essentiel de ne porter à l'Académie que des sujets dignes d'elle, il l'est peut-être d'avantage de n'élever aux charges de président, et de secrétaire, que les membres les plus éclairés. De la manière dont ces fonctions seront remplies, on pourra toujours calculer l'exécution des réglemens, et la progression des travaux. C'est pour assurer le mérite de ces fonctionnaires, et pour donner à leur charges plus d'éclat, que nous proposons de soumettre ces élections à l'approbation du gouvernement.

Il serait inutile de s'arrêter sur d'autres dispositions moins importantes, ou calquées sur d'anciens réglemens. Mais il en est une, dont la nouveauté réclame quelques observations. La plupart des Académies accordent des pensions, ou des droits de présence à leurs membres, et elles se refusent à leur offrir des prix annuels, de peur de les rendre juges et parties dans la même cause, mais cet inconvient ne parait pas sans remède; et nous croyons plus utile de préférer les récompenses du mérite, au salaire de l'assiduité. Notre projet a aussi l'avantage de resserrer les rapports des associés avec leurs collègues. Membres de l'Académie, ils lui sont en quelque sorte étrangers par leur éloigement. C'est les intéresser plus vivement à ses succès, que de leur déférer le jugement d'une partie de ses travaux. Une noble émulation s'établira entr'eux, une correspondance toujours plus active traversera les Alpes; et les prix anoncés au centre de la ligurie, retentiront aux extrémités de l'Europe.

Tous ces avantages s'obtiendront à peu de frais. Les titres des dépenses que nous proposons, suffisent pour prouver leur nécessité.

Notre tâche est remplie, monseigneur; nos vœux le seront aussi, si après avoir revu cet ouvrage en homme d'état, et en ami éclairé des sciences, vous le jugerez un jour, digne des regards de sa Majesté.

Jérôme Serra; Antoine Mongiardini; Augustin Pareto; Cotard Solari; Paul Sconnio; *Membres de la Commission.*

SOCIETE-LIBRE

DES SCIENCES, ARTS, COMMERCE ET INDUSTRIE,

DE VALENCIENNES.

L'attrait de la nouveauté et le plaisir que certaines gens éprouvent à dénigrer les institutions nouvelles, quoique formant deux sentimens très-opposés en apparence, sont pour eux deux sentimens naturels et généralement innés dans leurs cœurs; mais ils se font remarquer plus particulièrement encore chez quelques petits esprits superficiels, dont toute l'étude est de glisser légèrement sur les actions les plus importantes de la vie. L'établissement de chaque nouvelle corporation fournit presque toujours des exemples de cette vérité incontestable. Toutes les fois qu'il s'agit de se mettre en évidence, on voit pour l'ordinaire, les moins capables se placer sur les rangs; mais bientot effrayés de l'étendue des obligations qu'ils se sont imposées, ou fatigués d'un état de contrainte qui ne manquerait pas de déceler leur nullité, ils se hatent de se retirer d'une assemblée dont la veille ils se faisaient hautement honneur d'être membres, et que pourtant ils ne tardent pas à décrier, faute de pouvoir la servir. Tels que ces faux braves qui font parade de leur prétendue témérité et qui se hatent prudemment de s'éloigner à l'approche du danger, ces mêmes hommes qui veulent d'abord être de tout, et qui finissent par n'être de rien, se couvrent d'un ridicule inéfaçable qu'ils voudraient en vain rejetter sur

les gens sensés dont ils forment l'amusement par leurs singulières prétentions. Ces sortes d'invidus, toujours désœuvrés et malheureusement trop communs dans la société, en sont en général le fléau et principalement celui des réunions particulières Ceux qui sont frappés d'incapacité sont plus ridicules encore : semblables à la mouche du coche, dépeinte si agréablement par le bon *La Fontaine*, ces plaisans personnages, qui dans le principe ont l'air de vouloir accaparer pour eux seuls, l'estime et la considération publique, terminent ordinairement par l'aveu de leur insuffisance ; quaud toute fois ils veulent bien se borner à cet acte de justice et de modestie.

Nous sommes fachés de le dire, mais c'est la Société des sciences et arts de Valenciennes qui nous a suggéré une partie de ces réflexions, puisées malheureusement dans la vérité et appuyées par des exemples fréquens et multipliés. A l'époque de l'organisation de cette Société, tous les esprits enflammés du désir de contribuer aux succès d'une entreprise également honorable pour ses fondateurs et utile pour leurs concitoyens, s'empresserent à l'envi de jetter les fondemens d'un temple consacré aux sciences, aux arts, au commerce et à l'industrie d'une ville, à la prospérité de laquelle ils devaient naturellement s'intéresser plus que personne. Le zèle qu'ils déployèrent en apparence pour assurer la durée de cet établissement, semblait être porté à son comble. L'enthousiasme était général : tous se promettaient bien de payer avec une scrupuleuse exactitude, la dette qu'ils avaient contractée solidairement et, de cet accord parfait, les véritables amis des sciences et des belles-lettres se croyaient autorisés à espérer les résultats les plus avantageux, mais chose étonnante! plusieurs de ces

ardens sectateurs furent les premiers à abandonner leurs drapeaux, après deux ou trois séances, durant lesquelles ils n'avaient point cessé de protester de leur dévouement pour la Société, et son premier procès-verbal, revêtu de leurs signatures, atteste le peu de courage et de stabilité dans la résolution de ces faibles déserteurs.

Nous le savons et nous nous y attendons d'avance : notre franchise ne plaira pas à ceux qui se sentent blessés du trait qui les atteint, mais peu nous importe : il est permis dans la république des lettres de fronder les ridicules, de réformer les abus, s'il est possible, sans toucher à la personne de ceux qui les alimentent. D'ailleurs ce côté rembruni du tableau ne servira qu'à faire ressortir avec plus d'éclat, un côté plus riant et qui se trouve animé par des couleurs plus brillantes ; nous voulons parler des éloges que méritent ceux des membres de la Société qui ont constamment opposé la plus louable persévérance au danger de l'exemple et qui ont résisté avec courage aux insinuations des membres scissionaires. Ces levites fidèles n'en sont restés que plus attachés à l'arche sacrée qu'ils avaient jurés de défendre, et sans se laisser arrêter par les vaines clameurs de la prévention, ils ont poursuivi courageusement leur carrière. Il en est résulté une correspondance active et suivie entre la Société et ses membres correspondans. Un grand nombre d'entre-eux se sont empressés de lui soumettre leurs productions personnelles et la Société reconnaissante n'a point négligé de rendre à chacun de ces ouvrages en particulier l'honneur qui lui était dû, en nommant dans son sein une commission chargée de lui en faire un prompt rapport. Le peu d'étendue de cette feuille ne nous permettant pas de les mettre

tous sous les yeux de nos lecteurs, nous nous contenterons d'en citer quelques-uns.

M. *Charbonnier*, membre de la Société d'agriculture de Châlons sur Marne et de plusieurs Sociétés savantes, a payé sa contribution par l'envoi d'un traité sur l'*utilité des haies*, dont M. *Hecart* à fait à la Société un rapport très-avantageux et dont nous donnerons l'extrait à la fin de cet article.

M. *Guillemeau*, savant naturaliste et secrétaire perpétuel de l'Athenée de Niort, a également adressé à la Société, qui l'avait adopté, un gage de sa gratitude, en lui envoyant l'hommage de deux ouvrages de sa composition, *la Flore niortaise* et *l'histoire des oiseaux du département des deux sèvres*.

M. *Delatour*, docteur-médecin et secrétaire général de la Société des sciences phisiques et médicales d'Orléans, a payé sa *quote-part* par l'envoi de plusieurs discours académiques ou éloges de plusieurs savans dont les lumières avaient contribué à éclairer l'estimable Académie à laquelle il a l'honneur d'appartenir.

M. *Chaudruc*, membre de la même Société et littérateur connu par de charmantes poésies, n'a pas été un des derniers à acquitter sa dette de réception.

M. *Duval*, membre des collège et académie de chirurgie de Paris et de plusieurs Sociétés savantes, a soumis à ses nouveaux collègues la collection de ses ouvrages sur l'art du dentiste, qui tous attestent ses savantes recherches et ses nombreuses connaissances dans un art qu'il a servi utilement et dans lequel il s'est acquis une grande réputation et justement méritée.

M. *Guilbert*, de Rouen, écrivain distingué, membre de plusieurs Académies et rédacteur de l'*observateur dramatique*, a fait aussi l'envoi de plusieurs brochures historiques et poésies fugitives qui s'accordent à déceler

dans

dans leur auteur infiniment de talens et de facilité. Enfin M. *Marie de St.-Ursin*, rédacteur de la gazette de santé, a prouvé par le don de sa feuille, que l'on peut être à la fois un grave docteur et un littérateur aimable. Tous ses écrits prouvent qu'il est possible de traiter avec grace et legereté les sujets les plus sérieux les plus abstraits, nous pouvons même ajouter, quelquefois les plus repoussans, terme qui convient en général à la description des maladies qui affligent l'humanité, mais sous la plume de M. *Marie de St.-Ursin*, la description des diverses calamités inséparables de notre triste existence, n'a plus rien de hideux et perd de cette odeur nauséabonde qui dans certains ouvrages de médecine, en rend la lecture difficile et peu supportable. Cet aimable docteur dont l'esprit naturel égale les profondes connaissances, sait mêler, avec art, l'eau rose à l'eau forte et rend, par ce précieux amalgame, la lecture de son intéressante gazette aussi agréable qu'utile. Nos lecteurs pourront en juger par la seule citation que nous ne tarderons pas à en faire.

Plusieurs Académies et Sociétés départementales ont aussi voulu donner un témoignage d'estime à la Société naissante de Valenciennes, qu'elles ont sans doute eu l'intention d'encourager, en lui envoyant le compte annuel de leurs travaux. Parmi elles on remarque l'Académie du Gard à Nismes, celle des Jeux Floraux à Toulouse, celles de Besançon et Dijon, la Société des sciences physiques et médicales d'Orléans, les Sociétés d'agriculture de Lyon, Caen, Mons, Châlons et Provins; enfin les Sociétés des sciences et arts de Grenoble, Macon, Nantes, le Mans, Cambrai, *etc.*

Tant de motifs d'émulation de la part de Sociétés rivales et amies devaient nécessairement exciter le

zèle des membres résidans de la Société. M. *Barneville* son président, lui a soumis un travail très-intéressant, renfermant des observations utiles sur le programe publié par le gouvernement pour le concours du prix d'un million promis à l'auteur de la meilleure machine à filer le lin. Ses vastes connaissances dans cette partie lui ont mérité de la part de ses collégues, un juste tribut d'éloges. M. *Caldagnèz*, vice-président de la Société, lui a présenté une grammaire de sa composition qui, sans offrir des idées absolument neuves, indique une nouvelle méthode d'enseigner aux jeunes gens les principes de la langue française, reconnue généralement comme une des plus difficiles de toutes les langues vivantes. M. *Hécart*, auteur de plusieurs traités relatifs à l'histoire naturelle, a fait hommage à la Société, dont il est lui-même un des plus fermes soutiens, d'un ouvrage résultat d'un grand nombre d'années d'observations, sur la culture des plantes et qu'il se propose de publier incessament Plusieurs autres membres ont également rempli leurs obligations chacun dans le genre qu'ils ont adopté, soit en faisant la lecture de plusieurs mémoires, soit en exposant sur le bureau divers ouvrages mécaniques, qui tous déposent en faveur de leurs inventeurs Enfin M. *Joseph de Rosny*, ne voulant point rester un des derniers à payer sa dette, a exhumé de son porte-feuille différens ouvrages de sa jeunesse et de l'âge mûr pour jetter de la variété dans chacune des séances; nous terminerons cet article par mettre sous les yeux de nos lecteurs, une de ses premières productions, encore inedite et qui dénote facilement, sans la préciser l'époque que l'auteur a célébrée.

C'est par de semblables efforts et par une grande persévérance dans l'acquittement des obligations qu'elle

s'est imposée, que la Société des sciences et arts de Valenciennes pourra un jour, sinon atteindre la célébrité qui est la récompense ordinaire des grands talents, du moins acquerir des droits aux suffrages de l'estime et qui suffisent pour encourager le zele et la bonne volonté. L'établissement d'une cour prevôtale à Valenciennes, laisse espérer aux membres qui composent la Société un renfort considérable. Cette cour étant composée de tous hommes de mérite, ils se feront sans doute, honneur et plaisir de faire partie d'une réunion consacrée exclusivement à la gloire des sciences et à la prospérité de la ville qu'ils habitent. Le culte des muses n'est point incompatible avec les devoirs de Themis, et les arts sont le délassement de l'homme laborieux et sensible.

Mémoire sur l'utilité des Haies, et les moyens d'en établir, à peu de frais par, M. CHARBONNIER.

L'utilité des Haies est incontestable, puisqu'elles garantissent les productions du pillage des hommes et des bestiaux, abritent les terres contre la chaleur et le froid, conservent l'humidité nécessaire à la végétation enrichissent le sol de leurs débris, servent de bornes éternelles et de frein aux usurpateurs, et offrent à l'homme une source inépuisable de jouissances, par le bois qu'elles produisent, par l'éclat de leur verdure, par la transpiration salutaire de leurs feuilles et par le parfum de leurs fleurs, qui embaument et purifient l'air, ornent les champs et fournissent aux industrieuses abeilles les substances dont elles composent la cire et le miel qu'elles offrent à nos besoins.

Un autre avantage non moins précieux des clôtures, c'est qu'elles retiennent les bestiaux dans leur enceinte, où ils trouvent, à la faveur des Haies, une herbe

tendre et succulente, tandis que celle des autres clos (qui n'est pas inutilement foulée aux pieds) s'élève et se fortifie pour servir à son tour de nourriture aux troupeaux du propiétaire qui y sont seuls admis. De plus, ces bestiaux, et sur-tout les chevaux, bœufs et vaches, ainsi enfermés, n'ont pas besoin, pendant le jour, de gardiens, comme en plaine, ni d'etre tourmentés par les chiens, pour prévenir leurs dégâts ou leur écarts : on peut même y laisser les bœufs pendant la nuit, dans la belle saison, sans crainte du loup (*); ce qui économise la dépense de plusieurs gardiens, et beaucoup de nourriture à l'étable, et procure, en même-tems, aux bestiaux une grande tranquillité, toujours très-utile à leur existence.

Aussi les habitans des provinces de Normandie, du Perche, du Poitou, de l'Aunis, de Bretagne, du Limousin, de la Marche, du Bourbonnais, de la Picardie, de la Flandre, etc., ont-ils adopté de toute

---

(*) L'instinct des bœufs est admirable pour s garantir la nuit des embûches de leur ennemi. Lorsqu'ils sont rassasiés, et qu'ils veulent se coucher dans la prairie ou dans un enclos, ils se réunissent tous en rond, et se couchent les derrières placés les uns contre les autres et leurs têtes en dehors. Si un loup survient, alors le premier qui le sent ou l'aperçoit se lève et mugit pour éveiller les autres, qui se lèvent aussitôt et présentent ainsi de toutes parts leurs redoutables cornes à l'ennemi. En vain le loup tourne autour de la bande pour les désunir; ils ne sortent pas de leurs rangs, et par-tout en est en mesure pour le combattre; et, s'il se hasarde d'en attaquer un, il est aussitôt éventré. On en a souvent trouvé de péris de cette manière dans les enclos où les bœufs avaient couché, et jamais ceux-ci n'en ont été victimes, à moins cependant que les loups ne fussent en grandes bandes, comme il peut arriver proche des forêts.

ancienneté le système des clôtures, et ils lui doivent la prospérité dont ils jouissent, l'état florissant de leur agriculture, et l'on pourrait dire même de leur population, car le département du Calvados (pays de clôture), qui n'a que 286 lieues carrées de superficie, nourrit 480,317 habitans, tandis 1°. que le département de la Marne (pays de plaine), qui a 429 lieues carrées, ne renferme que 310.493 habitans, 2°. que le département d'Eure et Loir (pays de Beauce), qui a 311 lieues carrées, n'a que 260,000 habitans. Ce sont d'ailleurs des innombrables enclos des pays de clôture que sortent, chaque année, ces énormes quantités de bestiaux de toute espèce, en génisses, bœufs et chevaux, qui vont ensuite garnir les pays de plaine, les marchés, les boucheries et les armées, tandis que les pays découverts ne fournissent pas un élève aux besoins ni à la consommation du public ni des armées.

Les anglais, toujours prompts à profiter de ce qu'ils trouvent d'utile dans les autres pays, se sont empressés de convertir leurs vastes et stériles plaines en pays de clôtures, et doivent à celles-ci l'état florissant de leur agriculture, et cette innombrable quantité de bestiaux dont ils alimentent leurs nombreux vaisseaux et avec lesquels ils composent ce fameux *rosbif* dont ils sont si avides. Arthur Young nous apprend qu'ils attachèrent tant d'importance à enclore leurs terres, que plusieurs propriétaires donnèrent leurs fermes à bas prix et pour 27 ans, à la charge par les fermiers de planter une quantité déterminée de Haies autour de leurs champs.

C'est ainsi que des étrangers, nos éternels rivaux, qui, comme les grues, ne parcourent les autres pays que pour y trouver de nouveaux moyens de subsistance, d'élévation et de force, sont venus puiser des leçons

de propriété chez nos industrieux cultivateurs, tandis que les français, des voisins, témoins chaque jour de l'utilité des clôtures, restent spectateurs immobiles de tous ces avantages, et continuent a laisser leurs terres dans la plus désolante nudité!

Il parait que les habitans de l'ancienne Champagne ont été de ce nombre; car les plaines immenses de ce pays, qui n'attendent que la main de l'industrie pour être couvertes de bestiaux, n'offrent pas, pour ainsi dire, en ce moment, de quoi nourrir un ânon.

Sans doute, les propriétaires de ces terreins ont craint de ne pouvoir y élever de Haies, ou auront été retenus en considérant qu'il faut dix ans pour en former en épines, et que toutes les autres Haies sont dévorées par les bestiaux aussitôt qu'elles sont plantées, et qu'en un mot c'est peine perdue de tenter d'en édifier.

Je veux venir à leur secours et leur indiquer ici le moyen d'en établir d'inexpugnables en trois ans, avec un arbrisseau qui ne coûte rien, qu'on trouve par-tout, qui se multiplie de semence, par boutures et par marcottes, qui s'accommode de tous les terreins; qui vient au soleil et à l'ombre, dans les plaines, sur les tertres et dans les vallons; d'une végétation si vigoureuse, qu'il produit plusieurs jets de six à huit pieds par année, et si flexible, qu'on peut en entrelacer les branches les unes dans les autres, et former ainsi, en très-peu de tems, une Haie impénétrable à l'œil et inaccessible aux bestiaux et même aux moindres animaux de basse-cour, qui brave la dent du bétail par son amertume; mais qui est recherché et chéri des abeilles par la douceur et le parfum de ses fleurs; dont le bois, d'une part, fournit de la potasse et une cendre excellente, et, de l'autre, est

fort utile aux arts et métiers par sa qualité dure et liante, qui le rend propre à faire également des instrumens de musique, des échalas et des peignes, des joujous d'enfans et des baguettes pour les lignes à pêcher, et dont les baies mures sont à la fois une puissante amorce pour attirer les oiseaux et le poisson, et même pour faire une bonne teinture rouge; arbrisseau enfin célébré par Hippocrate, vanté par Dioscoride, accrédité également chez les anciens médecins et chez les modernes, qui avouent que *toutes les parties de cet arbrisseau sont en usage dans la médecine*, et dont, en un mot, les racines, l'écorce moyenne, les feuilles, les fleurs, les bourgeons et les baies ont tant de vertus, qu'au besoin il pourraient à eux seuls former, pour ainsi dire, une apothicairerie complète: *c'est le sureau*, cet arbrisseau qui n'est dédaigné ici que parce qu'il y est très commun, mais qu'on acheterait au poids de l'or, s'il venait d'au-dela du tropique. -- Plantez donc des Haies *de sureau*.

Pour cet effet, préparez et labourez à la charrue vos planches dans la direction que vous destinez à vos Haies; plantez-y ensuite, soit avant, soit après l'hiver, vos boutures ou marcottes de sureau, après les avoir laissé tremper quelques heures dans l'eau du fumier, ou dans l'eau pure. La reprise en est sure: on à même (par gageure) planté une de ces boutures, au mois d'août, dans un bon fonds il est vrai, et elle a poussé vigoureusement; ce qui n'aurait pas réussi avec tel autre arbre que ce fût. -- Si, au lieu de boutures ou de marcottes, vous voulez vous procurer du plant de semence, vous en trouverez des milliers de graines dans les ombelles et grapes que fournit, chaque année, cet arbrisseau, et vous en

formerez une pépinière qui ne vous coûtera rien et suffira à telles plantations que vous désirerez.

Pour en faire une Haie bien fournie, vous plan-terez plusieurs pieds de sureau dans la même ligne, et ainsi successivement. Vous n'aurez point à craindre que ces jeunes pousses, qui sont ameres, soient broutées ni détruites par les bestiaux. -- Lorsqu'elles auront un an, vous en coucherez horizontalement, de droite et de gauche, les tiges, à un pied environ de terre et de manière qu'elles puissent se croiser les unes sur les autres, au moins d'un tiers ou de moitié de leur longueur : ainsi couchées de tête a pied, vous les attacherez en deux endroits, avec de l'osier ou autre bois flexible. -- L'année suivante, cette haie se montrera déjà vigoureuse, épaisse et du plus agréable aspect. Alors, pour continuer de l'élever, vous coucherez encore horizontalement, de droite à gauche, à un pied au-dessus de la première couchée, les nouvelles tiges, qui se seront élevées verticalement, et vous le croiserez et attacherez comme les premières. Vous aurez soin aussi de régarnir les bas avec les nombreux rameaux partis des souches et des côtés, ainsi que du dessous des branches horizontales, et vous laisserez celles qui partent du dessus pour former la 3e. couchée l'année suivante. -- Enfin, la 3e. année, vous ferez la 3e. couchée, à environ deux pieds au-dessus de la seconde, en suivant les mêmes procédés ci -- dessus indiqués. -- Alors cette Haie sera forte d'un triple rang de tiges horizontales ou élancées, et d'une multitude de branches et de rameaux entrelacés, de jets irréguliers et de touffes serrées qui formeront des palissades transversales, continues, des plus solides, et un rideau épais, serré, impénétrable, d'autant plus agreable à la vue, qu'il sera surmonté, en juin et juillet, d'une

multitude de fleurs suaves et précieuses, et, en août et septembre, de grapes colorées et d'une utilité infinie.

Enfin, pour terminer l'éloge des Haies de sureau, on peut hardiment indroduire dans les champs qu'elles enclosent lorsqu'elles sont formées, tel nombre de chèvres d'angora ou autres qu'on voudra, sans craindre qu'elles y touchent; tandis qu'on est forcé de se priver de leur immense produit dans les pays clos avec d'autres bois, parce qu'elles les broutent jusqu'à la racine. Ces précieux animaux seront alors une source de prospérité de plus pour les pays, par l'abondance de leur lait, par l'excellence de leurs fromages, si renommés au mont-d'or, et enfin par le grand profit que donnent leurs chevreaux, leur poil, leur peau et leur suif, si recherchés dans nos fabriques et dans nos manufactures.

Habitans du département de la Marne, qui jouissez de toute l'intelligence pour apprécier ce qui est bon et utile, mais à qui il manque peut-être un peu d'énergie pour l'exécuter, plantez donc des Haies de sureau, si vous croyez n'en pouvoir élever d'autres: vous serez enchantés de leur solidité, de leur beauté, de leur utilité et de l'extrême facilité à les élever. Commencez, dès cette année, quelques-uns de ces enclos, près de vos habitations, et formez-les d'une médiocre étendue, afin de pouvoir y placer les jeunes animaux pour qui le foin est encore de trop difficile digestion. -- L'année suivante, vous enclorrez deux ou trois pièces de terre, toujours les plus proches de la ferme, et ainsi de suite, en donnant, autant qu'il est possible, plus d'étendue à vos champs à mesure qu'ils se trouvent plus éloignés. De cette manière, vous aurez, en peu d'années sans efforts ni dépenses,

des enclos multipliés, à la faveur desquels vous vous procurerez beaucoup d'essains, de pâturages, de bétail, d'engrais, et par conséquent de riche récoltes en tout genre, et des profits immenses en cire, miel, beurre, fromages, élèves, bestiaux engraissés, laines, poils, peaux, suifs, viandes fraiches ou salées, sans compter le bois de chauffage et les grains; produits inestimables, qui se réduiront à rien, si, sourds à la voix de la raison et à l'autorité de l'exemple, vous persistez à dédaigner les clôtures et à laisser vos terres découvertes et exposées à l'action desséchante des vents et du soleil, et aux rigueurs du froid.

***RAPPORT** fait à la Société des sciences et arts de Valenciennes, sur le précédent mémoire, par M.* HÉCART.

J'ai lu avec beaucoup d'attention le mémoire sur les haies que M. Charbonnier, notre associé correspondant à Châlons sur Marne, a adressé à la Societé.

En convenant avec notre estimable collègue, de la nécessité d'enclore les terres, il me permettra de ne point partager son enthousiasme pour les haies de sureau. Ce bois croît vite, à la vérité, mais il n'est nullement propre au chauffage, il est sujet à se dégarnir du pied, et il laisse, par conséquent, passage aux poules, aux lièvres, aux lapins, même aux renards et aux chiens.

Une haie de sureau prend aussi beaucoup trop d'espace; cet arbrisseau étant d'ailleurs très-vorace, dégraisse les terres.

Les haies peuvent être considérées sous deux points de vue principaux. Le premier, et le plus essentiel sans contredit, et de protéger les propriétés contre

l'invasion des hommes et des animaux. Le second, relativement à leur produit.

J'ai déja dit que les haies de sureau n'étaient point propres à empêcher les petits animaux de les pénétrer ; elles défendent encore moins des attaques des hommes, parcequ'on les franchit aisement, et plus les branches seront croisées, plus elles offriront de facilité pour les franchir.

Ces haies offrent sans doute une très-belle tête qui se garnit de fleurs et de fruits dans la saison ; mais cette tête prenant trop d'étendue, donne aussi trop d'ombrage, de sorte que les bestiaux qui recherchent l'ombre pendant les chaleurs, sont presque toujours sous cette haie et que cette partie de l'enclos sera plus fumée que les autres endroits.

Le sureau a l'inconvénient majeur de se degarnir du pied ; de sorte que si la tête est belle, le reste du corps est hideux ; plus ce bois sera pressé, plus il sera sujet à se chancrer, et je doute beaucoup que les troncs rabougris qu'il produira puissent jamais être employés dans les arts, si j'en juge au moins par les exemples que j'en ai journellement sous les yeux.

Je ne prétends point proscrire entièrement le sureau comme arbre de clôture ; on pourra s'en servir pour les prairies éloignées des habitations, et en ne plantant pas les pieds aussi près que l'indique notre correspondant, on en retirera une partie des avantages qu'il lui prête ; les corps ne seront ni chancrés ni rabougris, les fleurs et les fruits présenteront également leur utilité, et le bois acquerra assez de force pour être employé dans les arts.

Une haie qui présente beaucoup d'avantages, et qui réunit même les plus précieux, est la haie

d'épine blanche, connue sous le nom d'aubépine, (*cratœgus oxyacantha*, Lin.)

Les dards que présente cet arbrisseau, empêchent l'homme et les animaux de franchir la haie qui en est composée ; les abeilles y trouvent une ample moisson pour leurs utiles travaux ; leur miel en devient même parfumé et d'une saveur plus agréable que sur beaucoup d'autres plantes ; l'aubépine forme une des plus belles et des plus agréables parures du printems ; le parfum que ses fleurs exhalent au loin, affecte délicieusement l'odorat ; ses fruits servent d'ornemens à l'automne et de nourriture aux oiseaux pendant cette saison, et même pendant une partie de l'hiver ; elle est déjà défensive la quatrième année ; sa solidité et sa durée sont telles, qu'une haie d'épine est comptée parmi les limites ; en un mot, elle est aussi inébranlable que la muraille la plus solide, avantage que ne possède pas la haie de sureau qui, s'élargissant considérablement tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ouvre une source intarissable de difficultés entre les voisins, difficultés qui se terminent quelquefois par la ruine des deux parties.

Pour rendre la haie d'épine encore plus insurmontable et plus solide, quelques cultivateurs sont dans l'usage de croiser les branches du plant, et d'enlever l'écorce à tous les points de contact, d'assujettir ces points avec des ligatures, de sorte qu'il se fait autant de greffes par approche que de plaies aux branches, et que la haie se trouve d'une seule pièce.

Je ne connais qu'un seul ennemi aux haies d'épine, ce sont les chenilles ; mais un cultivateur soigneux qui a l'attention d'écheniller en saison, n'éprouve pas ce désagrément ; d'ailleurs, cet arbrisseau réparera facilement le dégat qu'elles occasionneront, par une

seconde pousse, si on a négligé de détruire ces insectes dévorateurs.

On peut encore dire en faveur de l'aubépine qu'elle est de tous les climats et qu'elle vient dans tous les terreins; en coupant le jeune plant à 3 ou 4 pouces (8 à 11 centimètres) de terre, il jettera des branches nombreuses qui garniront bien la haie; il souffrira la taille et il prendra toutes les formes qu'on voudra lui donner; veut-on une haie épaisse? l'aubépine se prêtera à ce désir: veut-on que la haie soit claire? elle sera toujours aussi docile, et elle offrira de toutes les manières une bonne défense.

Je ne m'étendrai point d'avantage sur la bonté et la solidité des haies d'épine, ses qualités sont assez connues.

Je pourrais indiquer ici plusieurs arbrisseaux propres à faire des haies défensives, tels que le févier de la Chine, (*Gleditsia Chinensis*) dont le tronc est armé d'épines composées, très-redoutables par leur force et par leur longueur; mais cet arbre est trop rare pour l'employer encore à cet usage; le vinetier (*Berberis vulgaris* Lin.) armé d'un triple dard très-piquant et qui fait des blessures douloureuses qui durent fort long-tems; les genets épineux, si on pouvait parvenir à leur faire prendre de la taille; le houx, dont le feuillage est hérissé de piquans; le buisson ardent, (*Cratœgus pyracantha*, Lin.) dont le tronc et les branches sont garnis d'épines longues et acérées, et dont le feuillage persistant sera relevé par l'éclat de ses fruits écarlates qui dureront presque tout l'hiver; les azéroliers d'Amérique également pourvus d'épines très-fortes; la rose des haies (*rosa canina*) dont les tiges sont revêtues du bas en haut, d'aiguillons qui s'accrochent aux mains et aux vête-

mens, et dont les fruits rouges et brillans réjouiront la vue, même lorsque toute la terre sera couverte de neige et de frimats ; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ces détails ; j'ai voulu seulement m'attacher à prouver qu'il ne fallait pas adopter le sureau pour former des haies défensives, surtout pour la clôture des terreins situés près des habitations, c'est-à-dire, pour celles des jardins, des vergers, *etc.*, et je crois en avoir démontré l'insuffisance. Je suis persuadé que notre correspondant lui même reviendrait de son opinion, s'il connaissait les objections que je forme contre elle.

Ce serait peut-être ici l'occasion de parler des haies non épineuses, et qu'on pourrait substituer avec avantage au sureau. L'aulne pourrait tenir le premier rang, parceque ses feuilles peuvent être employées à la nourriture des bêtes à cornes, ainsi qu'on le pratique dans la Flandre ; son bois peut servir à chauffer le four et à d'autres usages économiques ; il est même employé par les tourneurs pour des ouvrages communs et pour des ustensiles à l'usage du peuple ; je pourrais aussi parler du troëne *(ligustrum vulgare)* qui offre moins d'avantage, à la vérité, mais qui procure plus d'agrément par son joli feuillage qui n'est point attaqué par les insectes, ou qui du moins n'en connait pas de très-redoutables ; il se couvre de fleurs charmantes, blanches et odorantes en été, et de fruits noirs en automne, fruits qui restent sur l'arbre une partie de l'hiver ; cet arbrisseau est souple et s'arrondit très-bien en berceaux, il souffre la taille et prend toutes les formes que veut lui donner un jardinier intelligent ; il formera encore un treillage très-serré qui offrira une aussi bonne défense, qu'un arbrisseau non épineux puisse en procurer.

Il est encore beaucoup d'autres arbres que je pourrais citer, comme par exemple le fusain, qui formera des haies agréables et utiles ; la bourdaine, le sanguin, *etc.* Mais ces arbrisseaux ne formeront pas des haies aussi solides que celles d'épine, et d'ailleurs je craindrais d'abuser de l'attention de la Société qui les connait tous aussi bien que moi

Il me reste à dire un mot des haies sèches.

Quels que soient les inconvéniens qui résultent des haies de sureau, elles sont infiniment préférables aux haies mortes dont la dépense première est peut-être moins considérable parcequ'on les fait de mauvais bois ; mais elles deviennent très-onéreuses par le fait ; elles offrent un appât aux pauvres qui viennent en enlever des portions plus ou moins fortes pendant les rigueurs de l'hiver, appât d'autant plus grand que le bois étant sec, est propre à être brûlé de suite ; la main-d'œuvre est aussi couteuse que la plantation d'une haie vive, et le but de l'économie est mal rempli ; 1° en ce que ces haies ne sont pas de défense ; 2°. en ce que leur entretien est plus grand et qu'elles durent moins.

Voilà, Messieurs, une partie des réflexions qui m'ont été suggérées par la lecture du mémoire de notre estimable correspondant ; puisse-t-il n'y voir ainsi que vous, que le désir que j'ai d'être utile !

De l'influence de la propreté sur la santé,

par M. Marie de St.-Ursin.

Nous avons prouvé que la propreté a de tout tems eu des partisans, et qu'elle a dans certaines parties du globe des asiles privilégiés. Empruntant des fastes de l'histoire, des observations de la géographie et de l'exemple de nos contemporains d'utiles leçons, tachons

de trouver des moyens de remédier dans notre France aux erreurs en ce genre, et prenons des divers tems, des differens peuples ce qu'ils offrent de meilleur et de plus facilement praticable. Chez les romains, les édiles prébéiens veillaient à l'entretien des bains pubics, à la réparation, au nétoiement des aquéducs, et des égoûts, à la propreté des rues, à la visite des tavernes, à la police des marchés et des lieux pubics. Quelques peuples voisins de nous peuvent nous offrir d'excellentes habitudes de propreté, mais c'est sur-tout à la chine qu'en existe le modèle parfait. Ce peuple, qui repousse de ses murs le fils de l'étranger, et dont l'hospitalité ne s'exerce qu'envers ses compatriotes, a depuis une longue succession de siècles des usages, des lois, des mœurs, une police patriarchale dont l'immémoriale antiquité honorerait la nation la plus glorieuse. Le peu de ses coutumes que leurs défiantes communications ont permis aux européens d'entrevoir, inspire pour lui la plus haute vénération. Premier agriculteur de son vaste empire, l'empereur veille en père sur l'immense famille que le ciel lui confia, et des mandarins sont chargés de décendre aux plus petits détails, ne croyant rien au-dessous de l'attention de ses regards s'il importe au bien-être de son peuple, et pensant que le motif du bonheur public épure les plus ignobles travaux d'une administration. C'est ainsi, par exemple, que dans les villes de la Chine les yeux et l'odorat ne sont point blessés de ces immondices qni salissent les pieds des murs de nos villes, et que pour ôter tout prétexte d'incontinence ou de besoin impérieux, il existe dans tous les carrefours des *lieux publics*, où sans rétribution chacun peut satisfaire la nature. Ces cabinets sont aérés, tenus avec une propreté dont ces mêmes endroits sont bien loin

dans

dans nos propres maisons, parfumés d'herbes odorantes, revêtus de nattes qu'on change chaque jour, et pavés de dalles de pierre que lavent à toutes heures des torrens d'eau, disposés de manière à ce que chaque survenant puisse laisser le siége aussi propre qu'il l'était quand il s'est presenté. Tout homme qui s'accroupirait dans les rues serait puni, et on ne permet pas d'avantage cet indécent usage d'hommes qui croient avoir satisfait la pudeur, parcequ'en arrosant un mur ils tournent le dos aux passans. Dans cet empire, on sait mettre à profit jusqu'aux ordures qui, dans maint autre pays, délaissées, méprisées, deviennent des foyers de putréfaction, et comme l'a dit Raynal : « Tout engrais y est conservé avec la vigilance la plus éclairée, et ce qui sort de la terre féconde y rentre pour la féconder encore. A la Chine, on a calculé qu'un champ rendait autant de paille pour les bestiaux, qu'un pré de la même grandeur aurait fourni de foin, et l'on a conclu qu'il valait mieux avoir trop de blés, et nourrir quelques animaux du superflu des grains que de laisser mourir de faim un seul homme devant un tas de fourrage. » Pag. 86, Ier. tom., in-4°.

Qui empêcherait, qu'ainsi que cela se pratique chez plusieurs de nos voisins, un charriot passât dans chaque rue chaque matin, et qu'au cri du conducteur, chaque locataire déposât ou fit déposer dans le tombereau les balayures de son appartement ? De ce petit soin particulier résulterait une propreté générale, qu'on ne peut autrement obtenir, quelque dépense qu'on voulût faire. Avec cette précaution, les rues ne seraient plus encombrées, les ruisseaux ne seraient plus obstrués de boues amoncelées qui, mêlées aux débris résultans du frottement multiplié du sol par les piétons, à

l'eau des pluies, aux blocs de glaces, a la fonte des neiges, font un cloaque inépuisable et dont les vapeurs corrompent l'atmosphère. Dans une ville célèbre, et qui affecte avec Paris une rivalité ridicule puisqu'elle est la tête démésurée d'un corps Lilliputien, on voit des fontaines dans tous les carrefours et des conduits d'eau dans toutes les rues qui ne sont point embarrassées par des tonneaux attelés ou par des seaux péniblement colportés. Ainsi des hommes et des animaux sont rendus à l'agriculture, et cependant mille pompes, mille réservoirs d'eau sont en activité et tout prêts à la première apparence d'incendie. Dans ce pays encore, chaque matin, on voit les servantes laver le devant de toutes les maisons, et la maison entière tous les samedis. On y a point l'usage d'enduire les parquets d'un vernis ciré, qui masque plutôt la malpropreté qu'il ne l'éconduit, et qui offre à tout instant, aux enfans sur-tout, le danger de tomber. En tout tems un tapis tendu présente un plancher commode, moelleux et chaud, et ce tapis est exactement levé, battu et replacé à la fin de chaque semaine.

Nous avons prouvé que l'empire de la propreté était établi ou inconnu presque régulièrement selon la différence des latitudes cosmographiques, mais de manière cependant que son culte en général plus négligé au centre du globe est mieux suivi aux extrémités. Graces à des renseignemens pris avec plus de précision, et à la louable franchise de quelques correspondans, nous pourrons fixer plus exactement ces lignes de démarcation. Plusieurs reclamations nous ont été adressées, les unes en faveur de l'Angleterre, dont la propreté nous avait paru être plutôt une jactance nationale, qu'un goût naturel, les autres

contre la Hollande dont nous avions exhalté la propreté ; une petite explication peut motiver notre opinion, sans que nous prétendions qu'elle doive prévaloir sur celle de nos censeurs.

Je ne nie point avec l'auteur d'une lettre datée de Troyes, et que je remercie de sa franche communication, que les bains ne soient en usage à Londres : mais de dire que chaque quartier offre des bains publics, c'est un fait démenti par tous les voyageurs. Il y a des fontaines publiques dans tous les *squarres*, des conduites d'eau dans toutes les maisons, mais l'Anglais déteste les bains, et ne comprend pas qu'on puisse rester immobile pendant une heure assis dans une baignoire étroite. Il préfère à cette longue station, une ablution rapide dans une cuve profonde, et mieux encore une immersion deux ou trois fois répétée dans l'eau de la mer. Les Anglaises à leur tour préferent au meuble de propreté dont nous avons parlé une grande jatte de bois, dans laquelle elles se plongent deux ou trois fois chaque jour jusqu'aux reins. Le seul bain public réellement en vogue à Londres, est l'établissement de Mandry, Français, ancien cocher du duc de Kent, dans le *Leicester-squarre*, à l'hôtel de la Sablonière, et encore est-il bien plus fréquenté par des Français, que par les Anglais. Mais un point capital en propreté, et sur lequel les Anglais l'emportent en effet sur tous les autres peuples, c'est dans le choix du linge et le soin d'en renouveller très-souvent l'usage. L'ouvrier anglais change de chemise au moins deux fois la semaine ; le bourgeois en met une nouvelle tous les deux jours, et beaucoup de gens riches en changent tous les jours, et même plusieurs fois par jour. Un usage encore qui, non seulement atteste la propreté, mais la fait ressortir, c'est celui de faire sa barbe fréquemment ; or,

en Angleterre tous les hommes sont rasés chaque jour, même parmi les plus petits marchands, et l'ouvrier le moins soigneux de sa toilette, est rasé trois fois par semaine, ainsi que le cultivateur des campagnes. Il est enjoint au soldat même de prendre cette habitude, et il reçoit à cet effet dans son équipement une trousse consacrée à cet emploi obligé. Je sais que des trotoirs larges, commodes, pavés en dalles, bordent les deux côtés de chaque rue à Londres; mais déjà cette commode et salubre invention est naturalisée depuis long-tems en France, et la manière dont elle a été pratiquée à Paris, dans la rue du Mont-Blanc, prouve que quand nous adoptons un usage étranger c'est toujours en le perfectionnant, puisque nous avons su y établir des trotoirs, sans renoncer aux portes cochères comme à Londres, et en ménageant vis à-vis de chacune d'elles pour le piéton, des pentes douces qui ne gênent ni ne ralentissent sa marche. Au reste, c'est précisément parceque le Français ne m'a pas semblé posséder tous les attributs de la propreté, que j'ai cru devoir appeler son attention sur cette importante matière, et lui citer d'utiles objets de comparaison.

Quand à la Hollande, je ne dissimulerai point que ce qu'il y a de plus propre dans ce pays ce n'est point son habitant. Constamment occupée de nettoyer, la femme hollandaise n'offre que les dehors de la propreté, et c'est aux dépens de ses mains calleuses, que ses meubles sont si brillans; elle consume pour tout ce qui l'entoure l'ardeur de propreté qu'elle devrait réserver pour elle-même : ses cours, ses parquets, son âtre, ses ustensiles de cuisine, sont d'un poli à s'y mirer, mais sa peau est luisante, et sous sa blanche collerette est une chemise crasseuse et

éternelle ; sous son jupon blanc est un calleçon rouge inamovible ; et qu'elle ne quitte même pas pour se mettre dans son lit revêtu chaque jour d'un petit drap de parade, tandisque les draps véritables sont salis plus qu'à profit A Utrecht, où l'on racle la terre des parquets avec de petits couteaux, à Goda, village cher aux fumeurs, à Brock, où l'on n'oserait cracher à terre, à Sardam, si fameux par le séjour de Pierre-le-Grand dans ses chantiers de coustruction, on repeint à neuf tous les deux ans chaque maison ; à Leyde, à Amsterdam, où se sont conservées des pratiques singulières de la plus minutieuse propreté, dans toute la Hollande enfin, on semble plutôt avoir pour but de masquer que de bannir la malpropreté ; dans la bourgeoisie même, on porte des quarts de chemise et des manchettes postiches, et tandis que les meubles reluisans, tandis que les casseroles rangées dans un ordre symétrique, tandis que les carreaux de faïence, des fourneaux annoncent une recherche de propreté prétentieuse, de fréquens empoisonnemens par le vert-de-gris, attestent que l'active ménagère s'est plus occupée de l'extérieur des vases que de leur intérieur. Peut-on, au reste, appeler propre un peuple qui passe ses journées au milieu des vapeurs de bière, d'eau-de-vie et de tabac, qui s'exhalent des estaminets ? On sait ce que le comte de Rivarol écrivait de la Haye, en 1792, à un de ses amis, au sujet des ablutions hollandaises : *on ne voit ici que des gens qui lavent ; on y lave toujours, on y lave tout, excepté... ce qu'on devrait laver.* A Amsterdam, quarante mille bras sont armés chaque matin de balais, de brosses, d'aiguières. Voyez mille pompes en jeu diriger leurs nappes d'eau tour-à-tour sur tous les étages, tandis que des servantes empressées et l'éponge

à la main lavent les vitres, les parquets, et jusqu'aux escaliers des habitations; mais aussi dans cette ville dont la population s'élève à 250 mille ames, une seule maison de bains, établie depuis quelques années, bien située, bien tenue, bien servie, se ruine quoiqu'elle n'ait pas plus de vingt baignoires, tandis qu'à Paris plus de deux mille baignoires ne suffisent souvent pas aux besoins empressés d'habitans aussi soigneux de leur propreté corporelle, qu'insoucians pour la plupart sur la malpropreté de leurs habitations. Ainsi on prise là trop, ici trop peu les dehors. L'un n'est propre que pour lui et sur lui; l'autre ne l'est que pour les autres et dans tout ce qui l'entoure: et c'est de ces goûts réunis que résulterait le goût véritable d'une propreté active sans être minutieuse, et salubre en n'étant point outrée. Et qu'on ne croye point qu'ici nous chantons la palinodie après avoir célébré d'abord la propreté des Hollandais; nous n'avions parlé que de celle extérieure, et nous devions les citer puisque c'est celle que nous voudrions introduire dans la France qui n'a pas besoin de leçons pour le goût et l'usage de la propreté corporelle. Une autre raison donne au Français un air de propreté qui n'appartient point aux autres nations, c'est la qualité de son teint. Doué d'une excessive mobilité, changeant continuellement de modes, d'exercices, de lieux, d'occupations, le Français presque constamment brun, n'a ni la peau huileuse de l'Espagnol et du Portugais, ni la peau fade de l'Anglais et de l'Allemand. La sienne bien plus animée est bien plus franche et moins odorante que celle des autres peuples, et elle offre à la fois un aspect de vie, un tein fleuri, et un incarnat qui n'exigent point un changement de linge aussi fréquent. Voyez comme nos villageois sont brillans le dimanche;

comme leur œil s'est animé; admirez le frais coloris des joues de nos paysannes et la blancheur de leur teint, malgré les injures de l'air et du soleil. Qu'ont-ils fait pour offrir cet aspect de santé? .. Ils ont changé de linge; les hommes ont fait leur barbe; les jeunes femmes ont lavé leur visage dans l'eau puisée au ruisseau voisin, voilà toute leur parure. Aussi, j'insisterai moins sur le besoin de la toilette corporelle qui n'est pas négligée en France, que sur la nécessité de la propreté dans tous les objets qui nous entourent et servent à nos usages, et c'est par un rapide aperçu de ces considerations que je terminerai un article aussi important à la santé, et que mon devoir me prescrit d'envisager du moins sous les aspects les plus utiles à la société.

Nous avons démontré, en exposant les mœurs de divers peuples, que si quelques nations offrent en apparence plus de penchant pour la propreté que le Français, cette qualité est moins un goût vraiment national que la satisfaction d'un besoin impérieusement imposé par les localités; que l'Anglais, par exemple, si prôné pour cette qualité à laquelle il affiche une prétention exclusive, doit l'apparence de cette vertu à l'activité des femmes seules en possession du nettoiement domestique. Dans ce pays étrange, de grands valets fument, boivent, jouent ou se croisent les bras, tandis que les femmes lèvent, battent reposent les tapis, lavent les escaliers, les chambres, les façades des maisons Il en est de même dans la haute société; les femmes seules s'occupent de l'intérieur et des dispositions domestiques les plus pénibles. On se met à table où elles jouent un rôle très-subordonné. Après le dessert, elles sortent. On apporte les vins de France dans des flacons de cristal; on politique, on bat

sur-tout le pays dont on boit les vins ; le punch succède, et les nobles lords, si propres d'ailleurs, ne s'imposent pas même la fatigue de quitter le salon pour rendre ce qu'ils ont bu. Un baquet officieux est placé sous la table. On toaste au parti dominant dans cette réunion ; enfin l'on passe de l'ivresse dans les bras du sommeil sans désemparer la table, et voilà cette propreté si vantée de l'Anglais tellement hydrophobe, qu'il répugne à un bain, et qu'il ignore jusqu'à l'usage des lavemens, tandis que la nature de ses cheveux et de sa peau lui fait, plus qu'à tout autre peuple, un besoin de se laver. En un mot, l'Anglais est propre comme il est patriote, très à son aise, et avec calcul, par forfanterie nationale et esprit de corps.

Il en est de même en Hollande, mais avec cette différence que ce n'est point avec la même vanité que ses habitans offrent un luxe de propreté, mais pour obéir à la loi du climat tellement humide que si chaque jour la brosse et l'éponge ne passaient pas sur les murs des habitations, ils seraient hérissés de champignons en pleine végétation. C'est aussi, pour le dire en passant, un des motifs des précautions prodiguées en Angleterre dont l'humide atmosphère et le ciel toujours brumeux parsèment les murailles d'un lichen verdâtre, repoussant chaque jour si la plus exacte recherche ne faisait disparaître ces odieux témoignages de l'insalubrité de l'air.

Il en est à-peu-près de même des divers pays que nous avons énumérés, et l'on a pu faire la remarque qu'il faut de grands progrès de civilisation pour qu'un peuple, abstraction faite des besoins commandés par sa topographie, se livre par goût à une propeté habituelle et recherchée, non-seulement dans son extérieur, mais encore dans ses usages domestiques.

Des lois sages peuvent seules atteindre ce but, et il appartient à la police de trouver les moyens convenables au génie de chaque peuple, au caractère de chaque nation. C'est ainsi que l'Anglais, le Hollandais, le Suisse, y seront amenés par les calculs de l'intérêt, andis qu'il suffira avec le Français pour lui inspirer ans effort les sacrifices les plus grands, les privations es plus pénibles, de lui faire appercevoir un but lorieux, une perspective d'honneur et de suprématie ationale. Prouvez-lui que la propreté est amie des nœurs, de la politesse, qu'elle resserre les liens de société; dites-lui; que l'habitant chérit davantage maison qu'il tient propre, la cabane même ue ses soins entretiennent nette, aérée et saine, u'il est par conséquent plus attaché à sa patrie; que le euple sera moins avide du bien d'autrui quand il ra content de celui qu'il possede, moins envieux es richesses de son voisin quand il saura parer médiocrité. Le manant qui compare sa masure fumée, sa cour fangeuse, ses meubles ternes et rmoulus avec les salons dorés, les galeries pavées marbre, les glaces, les meubles somptueux, est nté de voler pour se venger de n'être pas né avec s brillantes superfluités; il vole; et pour ne pas re reconnu, il assasine... Eh! malheureux, aime ta bane, cire tes tablettes de noyer, ton lit de hêtre, banquettes de sapin, et tu sauras qu'on peut être ureux sans dorures et sans acajou. Trop souvent douleur veille sur l'édredon quand la santé dort la paille sèche et bien mondée, et j'ai vu l'appétit sseoir gaiement à la table champêtre chargée de oux et de pain de seigle, quand le dégoût siégeait des festins appretés par le luxe.

La propreté est le voile de l'indigence et la parure

de la médiocrité. Voyez le paysan hollandais apporter à la ville ses légumes appétissans et ses fruits délicieux dans son charriot peint et même doré que traînent de gras et vigoureux chevaux; voyez voguer sur l'Amstel ou le Zuiderzée enorgueillis ces yachets charmans que la sculpture et la peinture se sont plu à embellir à l'envi : comparez ces voitures avec nos charettes bourbeuses attelées de rosses étiques, ou nos bateaux imprégués de limon, de goudron, d'eau croupie, et dont un hideux habitacle sauve à peine les passagers des injures de l'air; puis expliquez comment il se peut faire que le peuple le plus ingénieux de l'Europe fasse aussi mal avec de tels modèles sous les yeux.

Considérerons nous la propreté sous l'aspect sanitaire? elle a tant d'influence sur la santé qu'elle peut réparer les torts d'un ciel inclément, au lieu que sans elle le ciel le plus pur n'éclaire que les habitans tristes et maladifs. Est-il un climat plus fortuné que celui de l'Orient? Eh bien! c'est au sein des Turcs héritiers dégradés de la Grèce si polie, si propre, que la peste a fixé son séjour, et exerce continuellement ses ravages.

Que nous importe l'excellence où sont parvenus quelques arts de luxe, si ceux sur lesquells se fonde le bonheur domestique sont restés en arrière? Pourquoi de sages réglemens n'obligent-ils pas chaque soldat à se baigner en été au moins deux fois par semaine, et en hiver tous les quinze jours, quand il en a la facilité? Le grand Frédéric faisait souvent mettre à l'ordre ces mots qui ont sauvé plus d'hommes que les hopitaux, quand on réfléchit que tels traineurs n'ont été tués ou faits prisonniers que parce qu'une écorchure au pied les empécha de suivre leur corps

« Attendu que l'armée ne marchera pas demain

» les chefs feront laver les pieds aux soldats : les » aides-chirurgiens et les fraters visiteront les hommes » qui dans la marche auront eu quelques légères » blessures aux pieds. »

Pourquoi les parens, les maitres de pension, n'ont-ils pas la même attention pour les enfans confiés à leurs soins? Combien de corps dégénérés en difformités incurables et incommodes pour avoir été négligés d'abord! Pourquoi négligent-ils de faire rincer la bouche de chaque enfant avec de l'eau tiède et une éponge le matin et après chaque repas? Ce préservatif est le meilleur contre le mal de dent, et il conserve à l'haleine enfantine son parfum si facile à altérer. S'il y a quelque indication scorbutique particulière, il est aisé de la vérifier, d'en prévenir la malignité, en faisant manger du cresson, du raifort, en ordonnant plus de légumes que de viandes; enfin, en faisant mâcher de l'écorce de quinquina qui dissous par la salive porte sur les gensives un fluide fortifiant, lequel entraîné dans l'estomac tourne au profit des forces digestives. (*La suite à un des prochains numéros.*)

ÉPITRE à VOLTAIRE, *dans les Champs-Elysées,*

Par Mr. JOSEPH DE ROSNY.

Tandis que le Parnasse encor plein de ta gloire,
Des regrets que la France accorde à ta mémoire,
Dans les champs immortels consacre le tribut;
Tandis que des neuf sœurs, honteux et vil rebut,
Les Zoïles en proie au chagrin qui les tue,
Mordent en frémissant les pieds de ta statue,
VOLTAIRE! que fais-tu sur les bords du Léthée?
Est-il vrai qu'on y boit l'oubli d'avoir été?
Dis-moi, te souvient-il de ces jours mémorables,
De ces momens si beaux, si doux, si délectables,
Où couvert de lauriers', tu recevais l'encens
Du vainqueur de Moltwitz et de ses courtisans;

Où Melpomène en pleurs et l'aimable Thalie,
Offrant aux nations les fruits de ton génie,
Remplissaient l'univers de ta célébrité ;
Où ceint de tout l'éclat de l'immortalité,
Interprète du Dieu des maîtres de la lyre,
Des talens réunis tu gouvernais l'empire ;
Où tous les arts, enfin, ne connaissaient que toi,
Pour appui, pour vengeur, pour arbitre et pour roi !
Si ce tems est encore présent à ta pensée,
Si tu te souviens bien de ta grandeur passée,
Que tu dois t'ennuyer dans le séjour des morts !
On dit bien, il est vrai, que sur ces sombres bords
Il est des champs fleuris, des retraites choisies,
Des bois délicieux pour les ombres chéries
Des sages, des héros, des poëtes fameux ;
Que de ce lieu charmant, le ciel même amoureux,
En a banni les pleurs, enfans de la tristesse,
Et qu'exempts de soucis, de crainte et de faiblesse,
Les Mânes radieux dans ce divin séjour,
Y sont calmes et purs comme le dieu du jour;
Mais je ne conçois pas comment une âme active
Peut se faire un bonheur d'une grandeur oisive.
Cette grandeur, sans doute, est un bienfait des Dieux.
Libre de ses liens, l'homme immortel comme eux,
S'estime trois fois plus qu'une triple couronne ;
Jouissant à son aise et n'insultant personne,
Il goute en paix l'honneur de l'immortalité ;
Mais que fait-elle, hélas ! pour la félicité ?
Du moins, dans ce bas monde, en dépit de l'envie,
Nous savons embellir le rêve de la vie ;
D'objets toujours nouveaux amuser nos désirs;
Disposer de nos goûts et changer de plaisirs.
Le chagrin, diras-tu, jaloux de notre joie,
Interrompt les beaux jours que le ciel nous envoie.
J'en conviens, mais aussi, quoi de plus ravissant
Qu'un bien inattendu qui chasse un mal pressant ?
Oui, quel que soit le cours des souffrances humaines,
Un tendre sentiment couvre un siècle de peines.

our l'homme vertueux la vie a des appas ;
Ialheur à l'esprit faux qui ne les connaît pas !
e farouche assassin qui, las de la lumière,
'a, sans l'ordre des Dieux terminer sa carrière,
t tous ces mécontens, êtres infortunés,
ui murmurant toujours, voudraient n'être pas nés,
e concevront jamais le charme inexprimable
ue laisse un plaisir pur au cœur de l'homme aimable.
ui mieux que toi, VOLTAIRE, en sentit la douceur ?
t qui nous peignit mieux cet effet du bonheur !
ais pour ne pas blesser ton ombre trop altière
e vais quitter les morts et changer de matière ;
e vais, hardi censeur, te parler des vivans.
epuis que tu n'es plus, les sots plus arrogans,
nhardis par leur nombre et forts de ton absence,
vec impunité lèvent la tête en France.
'un pésant rédacteur d'insipides écrits,
our illustrer son nom fait bailler tout Paris ;
'autre en beaux prospectus, délayant son génie,
ient bureau de raison et de philosophie ;
elui-ci parfumé de quelques grains d'encens
ccordés par hasard à ses travaux naissans,
éjà, de son grénier, croit régir le Parnasse ;
elui-là, non moins fou, dans sa burlesque audace,
ime tout ce qu'il dit, et ne parle qu'en vers ;
u prononce hardiment, à tort et à travers.
ais quelle serait, grand Dieu, l'excès de ta surprise
du divin séjour tu voyais la sottise
surper les honneurs et cueillir les lauriers,
tourdir le public, las de ses chants grossiers ;
mer partout les fruits de sa verve maudite,
vilir les talens, insulter au mérite,
t trouver du crédit parmi nous, sous nos yeux ;
asques dans le palais de certains demi-dieux !
'est alors que ta muse élégante et caustique,
onnant un libre cours à sa verve critique,
ourrait livrer la guerre à ce peuple fallot ;
hasser de l'Hélicon le vandale et le sot ;

De l'empire des arts bannir celui des modes,
Du manteau d'Apollon dépouiller les pagodes,
Rendre au goût ses autels, á la raison ses droits;
Faire entendre aux auteurs, appreudre meme aux rois
Que des mœurs d'un état le goût est la mesure;
Que l'ordre ne peut être où n'est pas la nature;
Qu'enfin l'amour du vrai, le sentiment du beau,
Sont des grandes vertus la source et le flambeau.
Heureux si tu pouvais, de la rive infernale,
Prêcher aux nations cette sage morale!
Le faux n'oserait plus brillanter nos écrits,
Ni corrompre nos cœurs, encor moins nos esprits.
Le faux, ce vieux tyran, qu'enfanta la licence,
Ce corrupteur des arts a des temples en France;
Cependant ne crois pas qu'ennemi des talens
Les français d'aujourd'hui refusent leurs encens
Aux favoris du ciel, aux enfans du génie:
Oui, sensibles encor aux dons de l'harmonie
De tes accens flatteurs nous sentons la beauté;
Nous aimons, de ton style et l'ordre et la clarté;
Faibles imitateurs, nous ne pouvons t'atteindre!
Nous ébauchons les traits quand il faudrait les peindre;
Nos tours sont recherchés; nous prodiguons les fleurs;
Nos tableaux mal finis sont chargés de couleurs.....
Sans cesse, au naturel, banni de notre phrase,
Le vain luxe des mots insulte avec emphase;
Et malgré le travail qui polit nos discours,
Nous n'avons plus que l'art d'y semer de faux jours.
O! vous dont l'heureux style, image de votre ame,
Porte l'auguste sceau du feu qui vous enflame,
Successeurs des *quarante*, amis de la raison,
Protecteurs du vrai goût et vengeurs du bon ton;
Je ne vous confonds pas avec la multitude
De ces froids écrivains dont la stérile étude
Est de substituer des mots et du fatras,
A l'esprit, au génie, aux talens qu'ils n'ont pas.
Vous éclairez la France et la France charmée
S'honnore et s'applaudit de votre renommée;

Mais d'un autre côté, que de rimeurs pervers
Des poisons de leur muses infectent l'univers!
Voyez ces flots d'écrits, ces nouveautés bisares,
Ces recueils dégoûtaus de vers froids et barbares
Qui de la presse, en foule, échappés tous les ans,
Vont dans toute l'Europe outrager le bon sens:
Humilians dépots de nos divers caprices,
C'est par eux que nos mœurs, nos erreurs et nos vices
Des rives de la Seine, au bout du Thermodon,
Courent chez l'étranger diffamer notre nom.
On se tait cependant; on garde le silence:
Quel noir avant-coureur de notre décadence!
VOLTAIRE, ton couchant fut celui des beaux arts;
Le génie avec toi déserta nos remparts!

SOCIETE PHILOMATIQUE,
DU MUSEUM D'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE BORDEAUX.

La Société philomatique de Bordeaux a fondé des prix d'encouragement qu'elle distribue tous les ans. Elle propose, pour sujet du concours, pour l'année 1811, un *Hommage à la mémoire de Berquin.* Elle laisse à ceux qui célèbreront l'auteur de l'*ami des enfans*, la faculté de traiter ce sujet dans une pièce de poésie à leur choix, ou d'en faire la matière d'un éloge historique en prose.

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 100 fr. Il sera décerné dans la séance de la Société, le 15 septembre 1811, d'après le raport d'un jury de quinze membres, qu'elle nommera pour examiner les ouvrages envoyés au concours.

Ce concours est ouvert jusqu'à la fin du mois de juillet prochain; ce terme est de rigueur. Les ouvrages seront adressés, franc de port, dans les formes ordinaires

des concours, à M. Bernardeau, avocat, secrétaire-général de la Société à Bordeaux.

ACADÉMIE DES SCIENCES, DE LIVOURNE.

L'académie italienne des sciences, lettres et arts de Livourne avait proposé en 1808 un prix de vingt-cinq sequins pour le meilleur mémoire sur la question suivante : « *Determinare lo stato presente della lingua italiana, e specialmente toscana, indicare le cause che portar la possono verso la sua decadenza, e di mezzi più acconci per impedirla.*

L'academie avait reçu cinq memoires sur cette question ; et, dans la séance du 14 décembre 1809, elle a adjugé le prix à celui qui portait pour devise ces deux vers du Dante :

Io non so chi tu sia, ma Fiorentino
Mi sembri veramente quand io t'odo. *Inferno* 33

A l'ouverture du billet, on a reconnu pour auteur le savant signor Antonio Cesaris, prêtre de l'oratoire à Vérone, et auteur du *Vocabolario degli accademici della Crusca oltra le giunte fatteci finora, cresciuto di assai migliaja di voci e modi di classici le più trovate dai Veronesi.* Un vol. in-4°.

Un autre mémoire, avec la devise : *Sperare audemus veniam, non præmia ludis*, a obtenu l'accessit. Son auteur est l'abbé Matteo Soldati.

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PIGNET aîné,

N°. 5.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.

SOCIÉTÉ-LIBRE
D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS,
DE PROVINS.

Les grandes réputations ne sont pas toujours les mieux fondées, ni les plus solidement établies : par la même conséquence, il en est qui ne jouissent pas de tout l'éclat qu'elles méritent, et cette vérité se fait sentir dans la république des lettres comme dans le monde profane. La Société d'agriculture de Provins justifie cette dernière assertion et prouve ce que l'on a déjà dit tant de fois et ce que l'on ne saurait trop répéter, que l'humble modestie est la compagne ordinaire du vrai mérite. Nous ne prétendons point

avancer par là que la Société qui forme le sujet de cet article doive occuper le premier rang parmi les Sociétés dont la France s'honore, mais nous espérons de parvenir à prouver qu'elle est digne de figurer parmi celles qui méritent véritablement l'épithète de *laborieuses*, et qui n'ont réellement en vue que le but d'utilité publique.

« MM. vous retracer les travaux agricoles et littéraires qui ont occupés vos assemblées particulières « pendant l'année, vous rappeler la correspondance « que vous avez entretenue avec plusieurs Sociétés « savantes de cet empire, démontrer aux laboureurs « routiniers de meilleures méthodes, et faire connaître « ceux des cultivateurs qui se sont plus distingués « dans l'art qu'ils professent, et auxquels vous avez « décerné cette année les prix d'émulation qu'ils ont « justement mérités par les succès qui les honorent: « tel est le but de cette séance publique. »

Tel est aussi le début ou introduction du discours que M. *Laval*, président de la Société d'agriculture de Provins a prononcé pour l'ouverture de la dernière séance publique que cette Société a tenue le 25 septembre dernier. Nous regrettons que les bornes circonscrites qui nous sont imposées ne nous permettent pas de rapporter cet intéressant discours dans son entier, car il ne laisserait aucun doute sur le zèle, les principes et les talens qui distinguent l'estimable orateur qui, en sa qualité de premier magistrat de la ville, ne dédaigne pas d'encourager ses collègues, non seulement par sa présence, mais encore de les aider par ses travaux et ses lumières personnelles.

Doublement heureuse est la Société qui réunit à l'avantage de posseder un bon président, celui d'un secrétaire-général, actif, instruit et surtout zélé pour

l'honneur et la gloire du corps littéraire qui lui a remis toute sa confiance, en déposant dans ses mains la plume académique.

Nous ne ferons qu'un reproche au secrétaire de la Société d'agriculture de Provins et ce sera celui d'une excessive modestie qui peut devenir préjudiciable aux intérets de ses collègues. Ce respectable *amateur*, titre dont il se contente dans tous ses écrits, est dans l'usage de s'envelopper du voile de l'anonyme toutes les fois qu'il est tenu, par devoir, de donner de la publicité à quelques unes de ses productions. Néanmoins, respectant ses intentions à cet égard, nous allons sans le nommer, nous contenter de dire un mot du compte public qu'il a rendu des travaux de la Société pour la derniére année. Son travail n'étant qu'une espèce d'analyse et par conséquent n'étant pas par lui-même susceptible d'être analysé, nous allons rapporter ici ses propres expressions, dans le court extrait que nous allons en faire.

« La Société de Provins, aidée, encouragée, honorée même des félicitations d'un gouvernement paternel, qui protège et propage, comme le premier des arts, l'agriculture, et tout ce qui tient à l'économie rurale, s'est donc occupée, ainsi que les années précédentes, à donner aux cultivateurs de l'arrondissement tous les renseignemens nécessaires, pour la prospérité d'un état duquel dépendent primordialement la vie, l'aisance et la tranquillité des hommes.

« Des ministres, dignes du choix du génie qui gouverne l'empire, ont successivement secondé et approuvé nos faibles efforts.

« L'Excellence qui est aujourd'hui à la tête du ministère de l'intérieur, qui active tous les principes

de vie des différentes branches de son département, comme elle rehaussa la gloire des ponts et chaussées, par des ouvrages qui semblent au-dessus des conceptions humaines et des forces de la nature, le comte de *Montalivet*, attache, encore plus que ses prédécesseurs, aux progrès de l'agriculture le bonheur d'une nation, d'abord appellée grande à cause de ses victoires et de ses conquêtes, et qui, dans ses possessions ou ses alliances, n'aura bientôt plus de bornes que celles de l'univers.

« Combien ne devons-nous pas nous enorgueillir, Messieurs, et redoubler de soins, lorsqu'au milieu de toutes ses occupations ministérielles, S. Ex. daigne arrêter ses regards sur notre Société, et lui procurer elle-même des instructions et des moyens de se rendre de plus en plus utile ?

« Elle voulut bien vous adresser ce témoignage flatteur, dans une lettre signée de sa main, en date du 29 Janvier dernier, et ainsi terminée :

« J'ai vu avec intérêt, par le compte rendu des » travaux de la Société de Provins, qu'elle s'occupait » des objets qui peuvent le plus contribuer à l'encou- » ragement et aux progrès de l'agriculture et des » arts ; j'applaudis avec plaisir à ses efforts et au » zèle qui paraît animer chacun de ses membres »

« C'est encore à S. Ex. que nous devons l'envoi direct des deux ouvrages les plus essentiels à l'agriculture, qui viennent de paraître, et qui ont été imprimés par son ordre : l'*Art de multiplier les grains*, par M. le comte *François de Neufchateau*, un des plus grands ministres et agronomes qui aient fait honneur à la France, et une *Instruction sur les Bêtes à laine en général, et particulièrement sur les Mérinos*, par M. *Tessier*, propriétaire du

domaine de Basoches, dans notre arrondissement, qui a enrichi de ses savantes et nombreuses productions l'Encyclopédie et les bibliothèques des amateurs de l'agriculture théorique et pratique. Nous avons encore reçu du gouvernement plusieurs exemplaires d'une *Instruction sur la fabrication du sucre de raisin*, de laquelle la Société doit s'occuper, et a déjà chargé un de ses membres de cette manipulation.

« La continuation de nos correspondances directes avec les Sociétés de Paris, de Versailles, de Meaux, de Châlons et beaucoup d'autres, auxquelles viennent de se joindre encore celles de Boulogne-sur-mer et de Liége, nous a fourni de nouvelles connaissances pour le perfectionnement de l'agriculture, des sciences et des arts.

« M. Sonnini, l'un de nos plus utiles et savans collègues, a continué de nous donner sa *bibliothèque physico économique*; et dans plusieurs autres de ses ouvrages, qu'il a eu la bonté de nous adresser comme associé correspondant, il nous a transmis toutes les nouvelles découvertes et les instructions relatives à l'agriculture et à l'économie rurale.

« Les nouveaux membres, que la Société a reçus cette année dans son sein, ont donné d'avance des preuves de leur mérite; et leur élection a été motivée par leurs succès.

« De ce nombre sont MM. Sautereau, de Trevois, Garnot, de Mémorin, Santerre, de la Tour-Beauchery, couronnés dans la dernière séance publique, au milieu des applaudissemens de l'assemblée, et devenus membres résidans de la Société.

« M. de Lépinois, acquéreur d'un domaine de l'arrondissement, déjà avantageusement connu par son zèle et ses moyens dans l'agriculture et les arts,

est aussi devenu notre collègue, et ne peut que nous faire honneur, par ses instructions, ses travaux et ses bons exemples.

« Pour associés correspondans, la Société s'est adjoint M. Regnier, docteur-médecin, de Coulommiers, qui a annoncé l'envoi prochain de quelques-unes de ses productions; M Poumier, docteur-médecin, résidant à Sens, auteur de plusieurs ouvrages estimés, inspecteur-médecin des eaux thermales, et membre du jury médical du département des Basses-Pyrénées, connu par ses talens et ses opérations chimiques sur nos eaux minérales; et M. Lefebvre-de-Gineau, propriétaire d'un domaine des environs, membre de l'Institut, directeur du college de France.

« Nous avons reçu officiellement les programmes des prix proposés par la Société d'encouragement de l'industrie nationale, qui se montent à plus de 50,000 francs, et auxquels tous les amateurs et inventeurs des arts peuvent prétendre. Je n'entrerai pas dans le détail de cet imprimé, dont l'analyse est exposée dans la salle : je dirai seulement que l'intérêt et les avantages qu'il présente sont garantis par la signature des Chaptal, des Guyton-Morveau, des Dupont (de Nemours), des Matthieu-de-Montmorency, présidens et secrétaires de cette illustre association, les amis et les protecteurs des sciences et des hommes.

« La Société d'agriculture du département de la Seine, qui veut bien partager avec la nôtre les heureux résultats de ses expériences et de ses leçons, nous a pareillement adressé la notice des sujets des prix qu'elle a proposés ou prorogés pour les années prochaines, et pour lesquels tous nos cultivateurs peuvent également concourir.

« La Société de Versailles nous a communiqué deux mémoires très-utiles : Le premier de M. Ozanne, docteur-médecin à Meulan, qui n'a pas cru dégénérer, en s'occupant d'une maladie des vaches, décrite par M. Valois, vétérinaire ; maladie qui a malheureusement gagné nos cantons et une grande partie des départemens de l'empire. Ce mémoire a été remis à M. Menuet, notre collègue, qui avait déjà utilement employé les moyens indiqués.

« Les Sociétés de Meaux, de Boulogne-sur-mer, de Châlons, de Liége et autres, nous ont aussi fait part de leurs travaux, et des prix qu'elles ont décernés et proposés. Nous leur avons réciproquement envoyé les procès-verbaux imprimés de nos séances, afin que par ce concours et ces secours mutuels, les instructions se propagent, l'émulation s'excite, les connaissances et les avantages se multiplient, et que la grande famille des cultivateurs soit régie par les mêmes principes de l'utilité publique et de la prospérité de l'empire.

« M. Santerre, de la Tour-Beauchery, notre nouveau collègue, nous a offert un mémoire non moins intéressant, dans lequel il rend compte de ses essais et de ses réussites pour les trèfles et les luzernes, dont il a retiré le plus grand produit pour lui même, et le plus grand avantage pour ses terres à blé.

« M. Cointeraux, professeur d'architecture, associé correspondant, nous a présenté une souscription pour ses *conférences* ; où cet ami infatigable de l'agriculture et des arts offre de nouveaux moyens de fertiliser les terres, de les clorre, et de loger plus sainement, plus commodément et moins chèrement, les riches fermiers et les plus pauvres journaliers -- cultivateurs.

« M. Sonnini, notre collègue, aidé de savans collaborateurs, dans ses travaux aussi utiles que multipliés, nous a adressé son *Vocabulaire portatif d'agriculture, d'économie rurale et domestique.*

« M. Cadet-de-Vaux, membre non-résidant de la Société, nous à donné son dernier ouvrage intitulé : *Le ménage, ou l'emploi des fruits dans l'économie domestique.* Il l'a dédié à sa femme, et veut que le beau sexe, dont il fait l'éloge, que les bonnes mères de famille, auxquelles appartient le gouvernement intérieur de la maison, reprennent le sceptre de leur empire avec tous leurs droits.

« Ischomaque, dit-il dans sa préface, après avoir imploré les dieux dans le temple de Jupiter Libérateur, pour obtenir à sa bonne ménagère la grâce de bien assaisonner les mets, de conserver des fruits secs, de bien faire des confitures, de *ranger avec intelligence les souliers et les marmites*, inspire à Socrate le désir de s'entretenir avec lui sur les objets du ménage. L'oracle des Grecs devient son écolier ; et une vérité dont il est convaincu, c'est que *le plus intelligent en ménage apporte le plus à la communauté, et que la femme est la mère-abeille.*

« Ce livre de M. Cadet-de-Vaux est rempli de tous les fruits possibles, en compotes et à l'eau-de-vie, de pruneaux et de poires tapées, de pâtes de pommes et de coings, de *charlottes*, de marmelades avec sucre et sans sucre, de sirops, d'arômes et de sorbets ; on y trouve même une glacière bourgeoise économique, en gravure.

« La science œnologique y est très-étendue. Ses procédés nouveaux pour bien faire le vin se trouvent dans nos instructions imprimées. Nous n'y avons pas mis ses recettes pour composer les vins étrangers

et les liqueurs. Voici seulement l'étymologie du mot *Ratafiat* :

« Les laboureurs romains trinquaient quand ils avaient fait un marché, comme nos faiseurs de marchés trinquent souvent encore. Un certain vin cuit, sucré, miellé, aromatisé, qu'ils appelaient *Hypocras*, terminait les repas des jours de fêtes et des réunions de familles sous le toit rural. C'était aussi en triquant avec cet élixir qu'on terminait un pacte, une convention, en disant : *Res*, que la chose, soit finie, conclue, ratifiée : *Rata fiat* ; et notre *Ratafiat* français vient en toutes lettres de ces deux mots latins.

« M. Favre, professeur de chimie, de matière médicale et de botanique, membre non-résidant de la Société, et de plusieurs Académies, nous a adressé, en 1807, *son instruction sur les moyens à employer pour rappeler à la vie les asphixiés par la vapeur du charbon* Il vient de nous faire parvenir, à l'appui de sa savante et ingénieuse théorie, deux mémoires ou deux relations qui prouvant de l'humanité, peuvent, en quelques sorte, opérer des miracles, et rendre la vie aux hommes, comme la Puissance divine peut ressusciter les morts, avec le mérite de la foi.

« M. Menuet, artiste-vétérinaire, de Provins, membre résidant, nous a donné *un traité de la maladie des chiens*, avec cette épigraphe tirée de Buffon : *Le premier art de l'homme a été l'éducation du chien ; et le fruit de cet art, la conquête et la paisible possession de la terre.*

M. Tonnelier, notre savant collègue, membre de plusie rs Académies, conservateur du cabinet de l'école impériale des mines de France, qui nous présenta,

à la séance de 1808, des pierres tombées de l'atmosphère, sur lesquelles il nous fit une très-curieuse et très-intéressante dissertation, nous a adressé une notice sur l'état actuel de la minéralogie, et un extrait du *tableau comparatif des résultats de la cristallographie et de l'analyse chimique dans la classification des minéraux.*

« Cette nouvelle méthode, dont l'illustre M. Haüy a été le créateur, sert à distribuer d'une manière plus philosophique l'ensemble des êtres qui constituent le regne minéral.

« Bouvet, professeur de langues et de poésie latine, à Paris, associé correspondant, nous a fait parvenir, avec autant d'attention que de déférence, un exemplaire en maroquin de son *specimen virtutum*, ouvrage classique, destiné à la jeunesse qu'il élève pour la science et la *vertu préferable aux richesses*, suivant l'épigraphe de son livre :

Vilius argentum est auro, virtutibus aurum.

« M. Barbier, bibliothécaire de S. M. et de son conseil-d'état, notre digne et honoré collègue, nous a donné une *notice* imprimée, *sur la vie et les ouvrages de* David-Durand, et le cinquième volume de sa *bibliothèque d'un homme de goût.*

« M. Savigny, notre concitoyen et notre collègue, membre de l'institut d'Egypte, absent depuis long-tems, à cause des voyages qu'il a entrepris par ordre du gouvernement ou pour son propre compte, vient de nous apporter son *histoire naturelle et mythologique de l'Ibis*, remplie de faits curieux et de notes savantes, dont les journaux ont rendu le témoignage le plus avantageux. Il se propose de faire hommage à la ville d'un ouvrage beaucoup plus important sur l'Egypte,

à la confection duquel il a coopéré, comme un gage de son amour pour la patrie, et de son attachement à Provins.

« M. Siret, bibliothécaire de la ville de Reims, associé correspondant, nous a adressé une ode qu'il a composée à l'occasion du mariage de S. M. l'*impératrice*, lors de son passage en cette ville. Il en sera fait lecture dans cette séance.

« M. Henin, a ajouté de nouvelles fables à sa collection, et a renouvelé le plaisir d'en entendre la lecture dans plusieurs assemblées. Voici les titres de celles qui ont été déposées cette année dans nos cartons.

« *Les deux chevreuils borgnes et les deux avares*, *le papillon et la fourmi*, *le chien et le renard*, *le vautour et le milan*, etc. »

On a pu voir par cet extrait que les séances de cette Société ne sont pas nulles et oisives et même que le gouvernement ainsi que plusieurs savans de la capitale, ont dirigé vers elle un regard d'intérêt. L'agriculture n'est pas en effet la seule partie qui réunisse ses hommages; les sciences, les arts et la poësie trouvent aussi dans son sein des sectateurs. Quoique cette dernière branche de littérature ne soit pas la plus favorisée, nous avons lu avec plaisir quelques fables de M. *Henin*, l'un de ses membres. Notre franchise ne nous permet pas de les citer comme des modèles en ce genre; nous pourrions même les accuser de faiblesse dans la versification, néanmoins nous y avons remarqué du naturel et la simplicité convenable à l'apologue. Nous n'avons point l'avantage de connaître M. *Henin*, mais d'après la lecture de ses fables, nous avons l'opinion qu'il est

impossible qu'il ne soit pas un parfait honête homme, dans toute l'acception du mot, nous voulons dire un homme droit, bon et sensible; qualités souvent préférables à celle de poëte illustre. Au surplus nous allons citer une de ses fables dont la moralité, quoique portant un peu à faux, respire un ton de simplicité que certains critiques pourront traiter de négligence, mais que nous considérons dans l'auteur comme l'expression d'une bonté naturelle.

LE SANSONNET.

Un sansonnet, instruit dès sa tendre jeunesse,
Avait très-bien appris à dire : *ma maîtresse*,
A déjeuner à sansonnet mignon;
Il est beau, sansonnet; à la cave, garçon;
On sonne, Marguerite; à la porte, à la porte;
A chat, à chat; fouettez le polisson,
Et bien d'autres mots de la sorte,
Qu'il prononçait assez distinctement.
Pour surcroît d'agrément,
Il vous sifflait d'élégante manière,
J'ai du bon tabac dans ma tabatière,
J'ai du bon tabac,
Tu n'en auras pas.
Il faisait le plaisir de tout le voisinage.

Un jour imprudemment il sortit de sa cage,
Et le voilà par la maison,
Allant, trottant à l'avanture.
Un chat le voit, et sans façon
En allait faire une déconfiture;
Mais, sansonnet dans un coin s'acculant,
Et se voyant en danger de la vie,
Se hérissant, parlant, sifflant,
De toute sa force s'écrie :

A déjeuner à sansonnet mignon ;
A chat, à chat ; fouettez le polisson ;
Le chat, tout étonné, s'arrête,
Croyant que quelqu'un lui parlait,
Et qu'il aura vraiment le fouet,
Si sur sansonnet il se jette ;
Ce qui donna le tems
A sa bonne maitresse
De le sauver de la griffe traitresse
Du chat cruel, et de ses dents.

Demandez maintenant à quoi sert la science ;
Elle servit beaucoup dans cette circonstance.
Si sansonnet n'eut été qu'étourneau,
Comme on en rencontre par mille,
Sauvage, ignorant, imbécille,
C'en était fait du pauvre oiseau.

Nous terminerons cet article par rapporter une lettre qui nous été écrite par un de nos abonnés relativement au conseil que M. *Gaujac d'Aubtin*, donne aux cultivateurs de brûler les chaumes de céréales pour détruire les plantes parasites.

A Monsieur Joseph de ROSNY, *rédacteur du journal central des Académies.*

Monsieur,

Votre journal, quoique consacré entièrement aux Académies, n'est point étranger aux objets de bien public ; d'ailleurs l'observation dont je vais vous entretenir, est le fruit de la lecture de la séance publique de la Société d'agriculture de Provins, tenue le 25 septembre 1810, lecture qui m'a fait beaucoup de plaisir.

J'y ai remarqué entr'autres choses intéressantes que M. *Gaujac d'Aubtin* y recommande de brûler les chaumes de

des céréales afin de détruire les plantes nuisibles. Cet usage est non seulement usité dans le midi, mais il est pratiqué de tems immémorial par les tartares Morduans et Tschouwaches. « D'abord ils font paturer leur bétail sur leurs champs « à bled au printems, et dans l'arrière saison, aussitôt que « la récolte est enlevee. Ensuite ils ne manquent jamais, « dit le savant voyageur *Lépéchin*, de mettre le feu aux « chaumes en automne, et comme ils scient leurs bleds « fort courts, cette opération, continue-t-il, ne saurait manquer « d'amender sensiblement le terrein, » *(Voyage en Sibérie)*

« Ces peuples, ajoute ce voyageur, ne font point usage « d'autres engrais, parceque l'expérience leur a prouvé que « les fumiers des animaux ne leur procuraient que des « chaumes trop effilés que les froids de ces pays endom- « magent considérablement, et au point de détruire même « toute leur récolte. » *(Ibidem.)*

Dans le pays que nous habitons, on amoncèle les racines des chiendents, on les brûle sur le terrein même et les cendres qui en proviennent, sont éparses sur le sol.

Cette opération que l'on pratique depuis long-tems a également pour but la destruction des mauvaises plantes et l'amendement des terres.

Quelques cultivateurs plus paresseux ou peu soigneux, se contentent d'amonceler les racines du chien-dent sur le bord des chemins qui avoisinent leurs terres ; cette négligence qui devrait être réprimée, est d'une conséquence trop dangereuse, pour ne pas être dénoncée ; les racines de cette graminée pourvues de beaucoup d'articulations, poussent de nouveau chevelu à chacune de ces articulations, augmentent le mal qu'on a voulu détruire.

Je connais un cultivateur qui se réjouit lorsqu'il voit beaucoup de chien-dent dans ses terres ; il donne un bon labour, enfouit les racines, et il prétend qu'elles lui tiennent lieu du meilleur engrais. Je ne ferai aucune réflexion sur cette pratique, c'est à l'expérience à la juger. je crains cependant que le chien-dent ne se reproduise malgré l'assertion de mon collègue.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre journal ; la Société d'agriculture de Provins ne pourra voir qu'avec plaisir que ses travaux sont appréciés dans ces cantons, et les autorités locales pourront prendre des mesures pour faire cesser une manœuvre aussi pernicieuse que celle d'amonceler le chien-dent sur le bord des chemins.

J'ai l'honneur, *etc* *un Cultivateur.*

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,

DE TOULOUSE.

L'Académie des jeux floraux était assemblée et s'occupait du jugement des ouvrages, lorsqu'on proclama la naissance du *Roi de Rome.* Son premier mouvement fut de proposer un prix extraordinaire pour la meilleure ode qui lui serait présentée sur ce grand et heureux événement. Un des mainteneurs représenta que l'objet de l'Académie pourrait peut-être être rempli sur-le-champ. Il nous a été présenté, dit-il, une ode intitulée : *au Roi de Rome*, qui avait en sa faveur l'avis des trois bureaux particuliers, et que le bureau général a écartée du concours uniquement parce qu'elle était arrivée long-tems après l'expiration du terme fatal. Cette rigueur commandée par nos statuts, doit céder aux transports de la joie qui nous anime. Il ne fut jamais ni plus juste, ni plus convenable de déroger à une loi générale par une exception que sollicitent des considérations d'une si haute importance. Rappelons l'ode que nous avons écartée du concours. Elle y sera seule, puisque aucune autre n'a obtenu le suffrage du bureau général ; ainsi cette admission extraordinaire ne portera préjudice à

personne. Si l'ode est médiocre, nous ouvrirons un nouveau concours; si elle mérite le prix, nous le lui adjugerons; et comme je l'ai déjà observé, notre objet sera tout de suite parfaitement rempli.

Cette proposition ayant été accueillie, l'ode *au Roi de Rome* a été mise sur le bureau. Elle a été lue par le rapporteur, relue par le compartiteur, et après leurs observations, soumise, en la forme ordinaire, à la discussion de tous les membres du bureau général; après quoi les voix ayant été recueillies, l'amaranthe qui est le prix de l'ode lui a été adjugée à l'unanimité.

On a su ensuite que l'auteur de l'ode est M. Alexandre Soumet, notre compatriote, auditeur au conseil d'état.

Elle sera imprimée dans le recueil que l'Académie doit publier le 3 mai prochain après la distribution des prix.

SOCIETÉ

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES,

DE MACON.

La Société des sciences, arts et belles-lettres de Macon avait proposé en 1810, un prix au meilleur mémoire sur la construction des grands pressoirs à vin, accompagné d'un modèle, ou du moins de devis, plans, profils et élévations, sur une échelle de 40 millimètres par mètre (6 lignes par pied); la Société demandait que le pressoir proposé réunit la force et la solidité à l'économie, fut capable de presser le marc d'une cuve de 70 à 72 hectolitres (33 à 36 tonneaux

tonneaux) et surtout dispensât de l'emploi de bois de fortes dimensions, la plus grosse pièce ne devant pas excéder 33 centimètres (1 pied) d'équarissage.

Elle désirait l'évaluation exacte des forces et des frottemens Cependant en faveur des personnes qui ne sont pas assez familiarisées avec le calcul, elle n'en faisait pas une condition de rigueur.

Elle a reçu neuf mémoires Elle a trouvé dans tous quelques idées à louer, mais il n'en est point qui lui aient paru avoir rempli toutes les conditions du programme. Les concurrens ont, les uns, perdu de vue le but principal, l'économie ; les autres n'ont décrit que des pressoirs connus, sans les avoir perfectionnés, ou des pressoirs d'un établissement difficile ; quelques-uns ont négligé la solidité ou présenté des machines d'un effet trop faible ; la plupart ne se sont occupés de la force qu'aux dépens de la facilité et de la célérité de la manœuvre.

Cependant, parmi ces mémoires, la Société a dû en désigner trois et leur accorder des mentions honorables.

Elle a donné la première au n°. portant cette épigraphe : *tractant fabrilia fabri.* Ce mémoire annonce dans son auteur un mécanicien savant, et exercé sur-tout à appliquer ses connaissances au sujet qu'il avait à traiter. La Société a trouvé parfaits les coupes et les assemblages de ses modèles. L'emploi judicieux de plusieurs petites pièces de bois pour supléer des pièces de fortes dimensions à paru mériter aussi une grande attention. Cependant, tel est le détail de ces assemblages, que l'économie qui s'offre d'un côté se perd de l'autre, et leur perfection même a cet inconvénient qu'elle augmente trop les difficultés de l'exécution. Enfin, la Société a vu un défaut capital

dans la nécessité de monter à chaque instant au sommet du pressoir pour le mettre en œuvre

Elle a accordé la seconde mention honorable au n°. ayant pour épigraphe : *nihil sub sole novum.* On y a remarqué l'application de la vis sans fin, la simplicité de la machine, la grande économie qui en résulterait, et en général un esprit d'invention. Mais on y a aussi trouvé des défauts entre lesquels il suffit de citer le peu de précautions que l'auteur a prises pour empêcher que la vis n'échappât à la roue.

La troisième mention appartient au n°. sous la devise, *ô fortunatos nimium sua si bona norint, agricolas.* L'idée qu'il présente de trois petits pressoirs réunis et en quelque sorte conjugués dans le même assemblage a paru ingénieuse et féconde en résultats utiles; mais la direction donnée à la puissance motrice doit lui faire perdre de sa force; le marc de la vendange serait difficilement coupé et remué dans les tonnes destinées à le recevoir; enfin la construction laisse des doutes sur la solidité.

La Société continuant à regarder la solution de la question comme utile et possible, la propose de nouveau pour le concours de 1811, et dans les mêmes termes qu'en 1810. Elle annonce qu'elle fera exécuter à ses frais un modèle du pressoir qu'elle aura jugé digne d'être adopté.

Ayant remis au concours la même question, elle ne se permet point d'ouvrir les billets contenant les noms des personnes qui ont obtenu cette année des mentions honorables. Elle les fera connaître en 1812.

La même Société propose pour un autre sujet de prix la question suivante : « *Les anciens avaient-ils* » *des établissemens publics en faveur des indigens* » *des enfans orphelins ou abandonnés, des malades*

» *et des militaires blessés ; et s'ils n'en avaient* » *point, qu'est ce qui en tenait lieu ?* »

Le concours sera fermé, pour la première question, le 31 décembre 1811, et pour la seconde, le 31 juillet 1812. Le prix sera une médaille d'or de 300 francs, ou sa valeur en numéraire.

Les mémoires et discours seront adressés, *franc de port*, et suivant les formes ordinaires, à M. *Cortambert*, docteur-médecin et secrétaire-perpétuel de la Société.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES PHYSIQUES ET MÉDICALES, D'ORLÉANS.

Cette Société, du nombre de celles qui travaillent avec succès, publie chaque mois un bulletin intéressant de ses travaux ; ce bulletin de 3 à 4 feuilles in-8°. contient des mémoires d'une utilité générale.

Si on jette un coup d'œil sur les mémoires de médecine, on y verra une dissertation sur la dissenterie traitée de main de maître par M. *Latour* père ; des observations très-intéressantes sur une diathère tuberculeuse par M. *Rangue* ; divers autres mémoires et observations très-utiles et très-bien faites, sur d'autres maladies qui affligent la triste humanité.

La botanique occupe aussi une place très-étendue dans ces mémoires. M. *Tristan* y fait une dissertation fort savante sur une nouvelle espèce de *pinguicula*. M. *Auguste de St.-Hilaire*, donne une notice de 70

espèces de plantes phanérogames trouvées dans l'Orléanais, et dont M. *Dubois* n'a point parlé dans sa flore Orléanaise ; nous sommes convaincus que s'il avait étendu ses recherches sur les cryptogames, il aurait fort augmenté ce nombre.

Le même auteur donne un mémoire rempli de vues profondes sur la situation botanique de l'Orléanais, il indique que le nombre des plantes est de 1379 ; sans doute ce nombre peut-être encore augmenté ; la flore des environs de Paris, dit l'auteur, ne contient que 1411 plantes non compris les cryptogames, en retranchant 358 cryptogames de la flore d'Orléans, et en y ajoutant une cinquantaine d'espèces, nouvellement découvertes, il paraitrait qu'Orléans est moins riche de 300 plantes complettes que les environs de Paris.

Nous pensons que des recherches plus étendues n'offriront pas dans les environs d'Orléans, une somme assez forte de plantes complettes pour égaler Paris ; mais nous sommes bien convaincus que ce nombre pourra s'élever à près de 1500 avec les cryptogames ; nous avons sous les yeux une flore manuscrite du Hainaut qui comprend 1406 espèces de plantes y compris les cryptogames, dont très-peu ont été inconnues de *Linné*, ce qui nous fait penser que si la flore d'Orléans, que nous ne connaissons pas, n'a traité aussi que celles de ces plantes connues du *Pline du Nord*, ceux qui feront des recherches après M. *Dubois*, pourront recueillir une abondante moisson.

Cette collection contient également un essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, par M. *Bigot-de-Morogues*. Ce mémoire très-bien fait, donne une idée parfaite de

la composition des différentes couches terreuses et pierreuses qui constituent le sol des environs de cette ville. L'auteur, après quelques généralités sur la nature du sol, traite des différentes matières qu'il renferme, depuis la pierre calcaire qui contient des pétrifications intéressantes, jusqu'au dépôt siliceux, qui comprend plusieurs variétés de quartz, de silex pyromaque, de pierre meulière, de cacholong, d'hydrophane, de quartz résinite et de son altération, des pechstein marneux, de son altération et des mélanges intermédiaires de diverses espèces minérales; l'auteur passe ensuite à l'origine de la roche calcaire des environs d'Orléans, et termine son mémoire par le sol formé du transport journalier du cours de la Loire.

Nous regrettons qu'un semblable travail, dont nous ne donnons qu'une idée succinte, ne soit pas susceptible d'analise.

La chimie et l'agriculture ont aussi une part très-étendue dans ces intéressans mémoires; la première de ces deux sciences est toujours portée sur des objets d'une utilité journalière.

Le bas prix que la Société a mis à l'abonnement de ses mémoires, tout en prouvant son désintéressement, laisse à l'amateur le moins aisé, les moyens de se les procurer.

Nous reviendrons incessament sur le compte de cette estimable Société, et nous justifierons par des faits et par des citations, l'opinion avantageuse que nous avons conçue de l'utilité de ses travaux et des talens qui diatinguent les différens membres qui la composent.

ACADÉMIE
DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS, DE MANTOUE.

L'Académie Virgilienne des sciences, des lettres et des arts, a tenu le 9 mars, dans la salle ordinaire de ses exercices, une de ses séances accoutumées qui ont lieu chaque mois

M. le professeur de physique, Joseph Gelmi, a fait lecture d'un mémoire par lequel il expose divers procédés dont il a lui-même fait l'expérience, et qui contiennent un moyen prompt, nouveau et facile d'irrigation, sans le secours de machines, et sans dépense, dans la partie basse du Mantouan, qui est entre la Secchia et le Penura, et se trouve à la droite du Pô, en se servant des eaux qui, provenant d'abondantes pluies, restent ordinairement stagnantes, et produisent de graves inondations. Si les propriétaires des biens ruraux situés dans cette partie du Mantouan s'accordent à reclamer l'exécution du projet présenté par M. Gelmi, on ne peut douter qu'on n'obtienne sous peu le double avantage de faire tourner au profit de l'agriculture, ces mêmes eaux qui en sont le fléau dévastateur.

SOCIÉTÉ
POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS, A BRUXELLES.

Cette Société, formée sous les auspices du maire de Bruxelles, s'est liée par une souscription, dont

l'objet est de contribuer aux progrès des arts dans un pays qu'ils ont toujours illustré, et qui a attaché son nom à une célèbre école de peinture. La Belgique possède encore aujourd'hui dans son sein plusieurs artistes d'un mérite distingué: leurs productions sont généralement connues; leurs élèves font présager des succès qui les rendront bientôt dignes de leurs maîtres, et le plan de la Société est d'ouvrir un champ vaste à l'émulation des uns et des autres, par l'établissement d'un concours auquel les artistes des différentes parties de l'empire pourront prendre part.

Voici les sujets qu'elle propose au concours pour 1811:

Peinture. -- Composition. *Agar et son enfant renvoyés par Abraham.* -- Les figures devront avoir un mètre de proportion. La hauteur du tableau est fixée à un mètre 33 centimètres. Sa largeur est laissée au jugement de l'artiste.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 800 fr.

Paysage. -- Le sujet proposé est *une belle matinée d'automne.*

Les accessoires sont abandonnés au génie du peintre. Le tableau devra avoir 83 centimètres de largeur sur 66 de hauteur.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 600 fr.

Sculpture -- Un modèle en terre cuite ou jeté en plâtre, représentera *la Sculpture exécutant le buste de Rubens.*

La figure devra être de la proposion de 66 centimètres au moins.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 600 fr.

Architecture. -- *Le plan, la coupe, la façade et le profil d'un Hôtel des Monnaies*, a construire sur un terrein isolé, de 40 mètres de long sur autant de large.

La proportion de l'échelle sera d'un centimètre et un quart par mètre.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Conditions. -- Les tableaux, modèles et plans seront adressés, franc de port, au Musée de Bruxelles, au plus tard le 15 octobre 1811. On n'admettra point ce qui sera, ou présenté postérieurement à cette époque, ou non affranchi. L'artiste attachera à l'objet envoyé une devise, une épigraphe, ou une marque quelconque qui sera répetée dans un billet cacheté. Ce billet indiquera de plus le nom de l'artiste, et le lieu de son domicile, il sera joint à l'objet remis. Tous les artistes français sont admis au concours. La Société reserve aux artistes belges qui se seront particulièrement distingués, des encouragemens plus notables; elle pourra même les envoyer à Paris, pour y continuer leurs études pendant trois ans, aux frais de la Société. Les objets du concours seront exposés au sallon. On restituera, après sa clôture, tout ce qui en aura fait partie, à l'exception des pièces qui auront remporté les prix, et qui resteront à la Société. Les productions envoyées au concours, seront jugées par les artistes de Bruxelles, conjointement avec ceux des villes circonvoisines, qui seront invités à assister au jugement. Il est entendu que les artistes qui auront concouru pour les prix, ne pourront y intervenir. Ces prix seront donnés le 24 novembre de l'année courante, d'après le jugement qui en sera porté le 17. Les concurrens qui voudront garder l'anonyme, le feront connaître dans leurs lettres d'avis.

Indépendamment des prix ci-dessus, la Société propose aux jeunes amateurs belges, exclusivement, une médaille d'honneur pour le meilleur dessin de

composition, qui restera egalement à la Société. Le choix du sujet leur est laissé.

La même Société prévient que le salon d'exposition des objets ci-dessus sera établi dans le local du Musée des Arts, et s'ouvrira le 4 novembre de l'année courante.

SOCIÉTE DE MÉDECINE,

DE MARSEILLE.

Nous avouons ici de bonne foi que malgré les efforts que nous avons faits pour établir de l'ordre et de la régularité, tant dans notre correspondance que dans l'insertion des articles qui nous étaient recommandés, ou qui, par leur nature, se recommandaient d'eux-mêmes, il nous est quelquefois échappé, surtout dans la première année de notre entreprise, des erreurs et des oublis qu'il est de notre devoir de réparer. Il est des Académies surtout, dont la célébrité, le mérite et l'importance des travaux semblent exiger une réparation publique et nous sommes d'autant plus portés à les satisfaire à cet égard qu'il entre dans nos intentions de consacrer une place dans notre journal, à toutes celles des Sociétés savantes qui nous feront l'honneur de nous soumettre l'exposé de leurs travaux annuels. De ce nombre, est la Société de médecine de Marseille, célèbre par l'étendue de sa correspondance, comme par le zèle et les lumières des membres qui la composent. Cette activité qu'elle soutient depuis plusieurs années et qui lui concilie l'estime des savans, se trouve suffisament établie par

le dernier recueil de ses travaux que le hasard vient de remettre sous nos yeux, après plusieurs mois d'oubli. Le défaut d'espace nous forçant de revenir plusieurs fois sur ce recueil intéressant, nous allons nous contenter, pour le moment, d'insérer dans cette feuille le programme des prix que cette Société a proposés pour le concours de cette année Dans un prochain numéro nous essayerons l'analise du rapport de ses travaux annuels par M. *Dugas*, son secrétaire général.

La Société de médecine de Marseille remet, pour sujet d'un prix qu'elle décernera dans sa séance publique de 1811, la question *sur les maladies dartreuses* conçue en ces termes :

1°. *Les maladies dartreuses sont-elles plus communes dans les départemens méridionaux de la France, baignée par la Méditerranée, que dans les autres lieux de cet empire?*

2°. *Quelles sont les espèces de dartres qu'on y observe?*

3°. *Quelles classes d'individus en sont le plus communément affligées?*

4°. *Quelles en sont les causes?*

5°. *En est-il qui se communiquent par contagion?*

6°. *Quel est le meilleur traitement curatif?*

Les concurrens sont invités à rechercher si la constitution de l'atmosphère des plages maritimes et le vent du nord-ouest, qui règne si fréquemment dans la ci-devant Provence, agissent comme cause de ces maladies, ou s'ils sont des obstacles à leur guérison.

Tout écrit déjà publié, ayant quelque rapport avec la question seulement, peut être reproduit en lui donnant les formes requises.

Les mémoires écrits lisiblement en latin ou en français devront être adressés, franc de port, avant le premier août 1811, à M. le secrétaire général de la Société. Ce terme est de rigueur. Les membres titulaires de la Société sont seuls exceptés du concours.

Les auteurs sont tenus de ne pas se faire connaître. Ils mettront leurs noms dans un billet cacheté, portant la même épigraphe que leur mémoire.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de deux cens francs.

La Société de médecine de Marseille rappelle que c'est dans sa séance publique de 1810, qu'elle décernera le prix sur la question suivante :

« Déterminer le caractère de l'apoplexie, décrire « ses espèces, faire connaître les maladies qui la « simulent, établir le traitement qui convient à chaque « espèce, donner les moyens prophilactiques qui en « affaiblissent les dispositions »

On désire que les concurrens s'appliquent à détailler :

1°. *Quelle est l'influence des professions, des alimens, et de tout écart dans le regime, sur la production de cette maladie ?*

2°. *Les constitutions atmosphériques et les saisons de l'année qui la rendent plus fréquente et plus funeste ?*

3°. *Les situations topographiques particulières qui y disposent ?*

4°. *Les autres causes phisiques et morales, s'il en existe, qui y préparent ?*

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de six cens francs.

Les mémoires écrits lisiblement en latin ou en français doivent être adressés, franc de port, à M. le secrétaire général de la société, avant le premier

juillet 1810. Ce terme est de rigueur. Les membres titulaires sont seuls exceptés du concours.

Les auteurs sont tenus de ne pas se faire connaître. Ils mettront leurs noms dans un billet cacheté, portant la même épigraphe que leur mémoire.

VARIÉTÉS.

La plupart de nos écrivans modernes se mettent l'esprit à la torture pour aller chercher au loin un aliment à leur plume, tandisque la nature semble en avoir placé près d'eux une carrière inépuisable. Pour un homme sensible, la flutte des bergers vaut bien la trompette des guerriers; et en peinture, le vrai connaisseur préfère le tableau d'une fontaine limpide à celui d'un champ de bataille.

Persuadé de cette vérité, M. DE*** nous a fait part de quelques unes de ses rêveries qui sont autant de portraits détachés, et pris dans le sein de la nature. Il n'a fallu que le cœur pour les écrire, il n'est besoin que du cœur pour les apprécier. Chacune de ses rêveries est un tableau de famille mis à la portée de toutes les classes de la société, et l'artisan comme le magistrat, l'indigent comme le crésus, y reconnaîtront à chaque page, un de leurs principes, une de leurs actions privées.

Voulant épargner à la prévention le reproche de partialité dans les divers jugemens qui en seront portés, nous ne ferons connaître à nos lecteurs le nom de l'auteur de cet article que dans un de nos prochains numéros. Nous annoncerons seulement qu'il est habitant de la ville de Valenciennes.

LA MAISON RUSTIQUE.

PREMIÈRE RÊVERIE SENTIMENTALE.

Je veux avoir aussi ma jolie maison rustique, et la cultiver de mes propre mains. Je veux en être à la fois le propriétaire et l'architecte. Je la choisirai parmi les maisons de plaisance qui entourent le chef-lieu de l'arrondissement; elle n'en sera pas éloignée de plus de trois lieues. Il faut que l'ami qui viendra me visiter dans mon humble retraite, puisse faire ce trajet en se promenant, sans être obligé de recourir aux frais de voiture, qui fort souvent deviennent à charge et dispendieux; l'économie est la première base du plaisir, et l'on doit bannir un plaisir qui laisse des regrets après lui.

Ma chaumière sera de peu d'apparence, car il ne faut jamais exciter l'envie, mais les environs en seront délicieux; ils seront embellis par la simple nature; on y réunira tout à la fois l'utile et l'agréable. Au bosquet solitaire, sera adossé le verger productif; au parterre odoriférant sera joint le potager couvert de légumes; d'un côté sera un petit bois, sombre asyle du mystère; de l'autre, sera le jardin bien aligné, formant le point de réunion de la peu nombreuse, mais bruyante société. Dans la première cour sera la remise sous laquelle on verra figurer ma cariole, qui, quoique bien simple, sera douce et des mieux suspendues; elle me sera indispensable, surtout, lorsque je serai invité à dîner avec ma femme et mes enfans chez un propriétaire des environs, qui se fera un plaisir de cultiver notre connaissance. Auprès de la remise, sera mon écurie. Mon bon et fidèle *Bayard* l'habitera; j'en aurai bien soin; la raison

en est simple : comment ne pas aimer qui nous aime? ce cheval sera le seul que j'aurai ; un plus grand nombre annoncerait du luxe, et pour être vraiment heureux il ne faut pas d'opulence : les richesses engendrent les dégoûts, les ennuis, même les besoins, et font souvent le tourment de celui qui les possède; aussi mon *Bayard* sera-t-il ma seule monture. A côté de son écurie, sera ma basse-cour. Oh ! du coup, il n'y a pas de luxe dans une basse-cour : tous ses habitans, comme on sait, sont utiles, sans même en excepter l'animal aux longues soies. On y remarquera la familière volatille, le canard glapissant et le cigne majestueux. Dans l'enfoncement, vous verrez la cabane aux lapins; c'est ma femme qui en aura soin et qui deux fois par jour leur portera l'herbe nouvelle. Alors des mugissemens sourds et plaintifs vous annonceront que l'étable n'est pas loin ; cette étable sera celle d'une vache, belle et bonne laitière et mère nourrice de mon enfant en bas âge; aussi après la mère véritable, c'est d'elle dont j'aurai le plus de soin. Tous les soirs, je lui porterai plein mon mouchoir de trèfle ou de luzerne que j'aurai dérobé à l'insçu du bon *Antoine*, mon rustre, mais dévoué jardinier. La sensible *Jeanne*, en signe de reconnaissance, me repoussera doucement la main, et nous nous quitterons bons amis et satisfaits l'un de l'autre.

Au sortir de la basse-cour, vous vous trouverez dans mon parterre. Ce parterre sera la propriété, le domaine de ma femme, de ma fidelle *Caroline*; aussi sera-t-il cultivé avec soin ; elle aime beaucoup les fleurs, et vous en verrez partout ; chaque planche, chaque platte-bande, chaque coin de terre, jusqu'aux sentiers les plus étroits en seront jonchés. Ici vous marcherez sur une humble violette ; là sur un oignon

de lys; là-bas sur une tubéreuse; plus loin sur des pois de senteur. A l'entrée du jardin vous appercevrez des touffes de roses et de jasmin; à l'extrémité, vous remarquerez des bois entiers de lilas et d'acacias, dont la branche fleurie exhalera dans l'air un parfum odorant. Ces fleurs seront souvent des motifs de désunion entre Caroline et moi. En fait de fleurs, ma douce compagne n'est nullement traitable. Malheur à l'imprudent qui en sa présence aura la témérité de détacher de sa tige la rose naissante! aussitôt ses joues colorées du même incarnat que la fleur qu'elle regrette, décéleront son mécontentement. Pour l'appaiser, j'effeuillerai la plus belle de son jardin; dans sa juste colère, elle s'élancera à ma poursuite; je fuirai et ne me laisserai atteindre que sous le bosquet de lilas.... En amour, comme on sait, il faut par fois se brouiller pour se raccommoder ensuite, et l'instant de la désunion est souvent l'époque du rapprochement.

On se lasse de tout, même du plus doux plaisir. Il faut de la distraction en amour comme en toute autre chose : bien persuadé de cette vérité, nous nous arracherons des bras de la volupté, pour aller rendre visite au fidèle *Antoine*; ce laborieux jardinier cultive un enclos peu vaste, mais très-fertile. Cet enclos renferme tout ce qu'il est possible de désirer à la campagne. On y réunit des légumes de la plus belle qualité, et des fruits exquis; il produit en outre des melons les meilleurs du canton, et le chasselas le plus hâtif. Son exposition avantageuse le rend d'une qualité vraiment rare. Enfin, les autres fruits de mon jardin seront d'autant plus supérieurs, qu'ils seront à moi. Le droit de propriété ajoute, comme on sait, du prix aux objets; et tout ce qui

sera légitimement en ma possession, sera précieux et magnifique.

A l'extrémité de mon jardin se trouvera une petite porte de communication, qui donnera dans les champs, et dont moi seul aurai la clef. Cette issue sera la route du bonheur; elle conduit directement à un petit bois délicieux et enchanteur, situé à peu de distance; ce bois silencieux est l'asile des amours. Que l'on se représente un taillis de peu d'étendue, mais bien épais, bien sombre et bien touffu, composé, en grande partie, de noisetiers, de néfliers et de cerisiers. Ces différens arbustes offrent un double avantage, celui de fournir de l'ombrage pendant les grandes chaleurs, et celui de distraire les amans égarés qui se délassent de leur fatigue à glaner, en chantant, le fruit du coudrier. La pente insensible de ce petit bois conduit à un vallon délicieux, au travers duquel serpente paisiblement un ruisseau limpide qui, pendant le solstice brûlant d'été, fournit et les plaisirs du bain, et ceux de la pêche. De l'un on passe à l'autre, et ce plaisir ne fait que changer de forme.

Sur la droite s'étendent les prairies de la commune et les champs de mes voisins. Quoiqu'ils ne m'appartiennent point, j'y aurai un droit de chasse illimité, et qui ne me sera contesté par personne. La raison en est bien simple; je serai l'ami de tout le monde, car jamais je ne laisserai échapper l'occasion de faire le bien, par conséquent celle de me faire aimer. En effet, je ne pense pas qu'il existe de jouissance plus douce que celle d'être généralement estimé: cette faveur s'étendra jusques sur les amis qui viendront me voir, et, de cette manière, le désœuvrement ne pénétrera jamais dans ma retraite.

Revenons

Revenons à mon habitation : le corps-de-logis sera peu vaste, simple et modeste en dehors, mais élégant et recherché en dedans Toutes les pièces, quoique petites, seront riantes, commodes et bien distribuées; ma salle à manger sera meublee d'un buffet toujours bien garni; mon salon sera sonore et bien decoré; c'est là que de tems à autre je reunirai les jeux, les ris et l'amitié Il existera dans l'année des époques privilégiées et uniquement consacrées au plaisir Ces jours de prédilection seront ordinairement le jour de ma fête ou de l'anniversaire de mon mariage et de la naissance de mes enfans. Quoique je ne tienne pas fortement aux préjugés ni aux anciens usages, j'aime à ramener par fois le bon vieux tems. Ces jours fortunés seront, dis-je, des jours d'allégresse dans toute ma famille A dîner, je réunirai tous ceux qui me sont chers et qui m'aiment pour moi-même. J'aurai toujours dans mon caveau quelques bouteilles de vin vieux, et sur-tout la bonne *Jacqueline*. Au dessert, on fera sauter le bouchon de la dame *Amphoux*, et l'on terminera le repas par entonner la chanson de nos bons ayeux : *Où peut-on être mieux, etc.* ; au sortir de table on fera de la musique ; *Caroline* chantera ; je l'accompagnerai sur mon instrument, et le soir on dansera à l'envi. La gaité sans licence animera les convives et fera tous les frais de la fête Alors, après avoir épuisé les plaisirs, sans en avoir épuisé la source, chacun se retirera satisfait, quoique bien fatigué, pour se livrer aux douceurs du sommeil.

Tous ces plaisirs ne seront pas les seuls que j'aurai ; je saurai m'en procurer encore de non moins vifs, ceux de l'étude et de la méditation Mon cabinet de travail, quoique situé dans le même corps-de-logis,

sera séparé de l'appartement de ma femme. Je veux qu'elle soit libre chez elle comme je le serai chez moi: la liberté fait le charme de la vie, et c'est particuliérement à la campagne que l'on peut jouir de ce précieux avantage : la critique et l'envie ne peuvent vous y atteindre ; dans les villes seules résident la gêne , la contrainte et l'ennui.

Mon cabinet d'étude sera donc situé dans une position riante et avantageuse. De ma fenêtre, je découvrirai le plus beau site possible Mes regards se promeneront avec délices sur tous les champs environnans Ce spectacle à la fois agréable et imposant, fera naître dans mon ame une impression de gaité mêlée d'une tendre mélancolie qui m'inspirera, et mes idées en seront plus claires, plus saines et plus abondantes.

Les belles-lettres seront la moitié de ma vie ; c'est dans leur sein que je puiserai les consolations et la philosophie nécessaires pour résister au découragement et à tous les maux qui accablent la pauvre humanité. Suivant les impressions que j'éprouverai, je serai tour-à-tour vif, enjoué, tendre ou mélancolique. Tantôt je chanterai les vertus champêtres ; tantôt je peindrai l'ambition et les vices des citadins ; enfin, dans un autre moment, guidé par un noble transport j'emboucherai la trompette guerrière, et je chanterai sur un ton sublime la gloire des héros, ou je m'exercerai à raconter leurs hauts faits.

Pendant la belle saison, mes plaisirs seront plus vifs, ils seront ceux de la nature. Chaque mois m'offrira des jouissances toujours nouvelles et toujours variées. *Avril* fera renaître dans mon cœur les douces émotions que *décembre* en avait éloigné. Le mois de *Mai*, chéri de ma compagne, m'apportera les fleurs

dont ma main entreprenante parera son sein. *Juin* m'offrira pour elle un tendre lit de fougère ; et *juillet* m'enverra les bluets dont j'ornerai sa tête ; enfin le brûlant *août* tempérera la fontaine dont l'onde sera destinee a caresser ses formes arrondies par l'amour.

Le rigoureux hiver ne sera pas sans agrémens ; *janvier* aura également ses charmes. Pendant ses longues mais joyeuses soirées, on me verra réuni avec ma bruyante famille, assis auprès d'un bon feu de genièvre, dont la flamme pétillante fera passer dans nos cœurs la joie et la gaîté. Tandis que *Charles*, mon fils aîné, qui vient d'atteindre sa septième année, me priera, à mains jointes, de lui raconter le plus joli de mes contes, *Caroline*, sa petite sœur, beaucoup plus jeune que lui, me tirera par l'habit, pour me faire considérer un magnifique chateau de cartes que l'insolent *Minet* renversa de fond-en-comble d'un léger coup de patte ; cet accident ne manquera pas de mettre le trouble dans tout le ménage. Pour appaiser les pleurs et les sanglots de l'innocent architecte, la mère poursuivra Minet, qui, réfugié sous la table, avec sa mine effrontée, semblera méditer, de sa retraite, un nouveau forfait. Le raisonnable *Charles*, âgé de quatre ans de plus que sa sœur, emploiera son droit d'aîné pour lui faire des représentations qui ne seront nullement accueillies ; il n'y aura que la juste punition du *Rominagrobis* pourra ramener parmi les esprits la concorde et la paix.

L'éclatant *janvier* m'offrira des amusemens d'un autre genre Lorsque la neige couvrira la terre, je me rendrai dans mon jardin, où mon fils, à demi-nu, suivi de sa sœur, viendra me rejoindre ; cette dernière

après s'être laissée tomber à plusieurs reprises, n'en arrivera pas moins, les joues colorées, les bras sanguins, et pleurant pour ainsi dire de froid. Mais bientôt un nouveau plaisir fera diversion à sa douleur. Nous roulerons avec effort, à nous deux Charles, une boule de neige qui grossira sous nos pas, tandis que *Fifille*, frappant dans ses petites mains en signe de réjouissance, fera retentir l'air de ses bruyantes acclamations; elle nous aidera ensuite à faire des pyramides et des édifices de la même matière, et qui, en s'écroulant, redoubleront ses cris d'allégresse; enfin nous rentrerons à demi-gelés, morfondus et tout disposés à recevoir les reproches de la *dame du logis*, qui, à juste titre, m'appellera le plus enfant des trois.

La neige qui continuera de tomber en abondance, nous empêchant de poursuivre nos jeux au dehors, nous nous déterminerons, quoique avec peine, à passer le reste de la journée dans l'intérieur de la maison. Pour en diminuer la durée, nous nous disposerons à faire des friandises. Cette proposition d'un bon père, d'un père tel que moi, sera acceptée avec transport. A l'instant même, le feu sera allumé, les pommes coupées par tranches, et la pâte bien battue: pour la rendre meilleure, on dérobera un gros morceau de sucre à la ménagère, qui, feignant de ne pas s'en appercevoir, accusera le chat de ce vol. Cette prétendue méprise excitera parmi mes marmots de nouveaux éclats de rire; mais bientôt le premier beugnet deviendra pour eux une pomme de discorde, tout aussi dangereuse que celle du berger *Pâris*; il ne faudra rien moins que la présence de la mère, pour rapprocher les partis, et plus d'une fois elle aura besoin d'interposer son autorité.

A ces jours de bonheur succéderont des jours non moins fortunés. Les vents d'équinoxe qui commenceront à gronder avec violence m'annonceront un bouleversement général dans la nature. Je me féliciterai d'être à couvert pendant ces jours d'orages, et j'en aimerai davantage mon toît protecteur. Alors je mettrai mon sort en opposition avec celui des négocians avides, qui pour amasser de l'or, se hasardent imprudemment sur la plaine liquide, et s'exposent à tous les dangers pour entasser des biens dont ils ne jouiront peut-être jamais Alors je m'applaudirai de n'être pas du nombre de ces ambitieux, qui ne sauraient se contenter d'une chaumière entourée de quelques arpens de terre, et à qui, pour être heureux, il faut des châteaux, des palais et une suite nombreuse.

Ma *Caroline* et mes enfans seront tout mon bien, ma fortune, ma seule propriété, et cette propriété me sera mille fois plus précieuse que tous les trésors de l'univers. Tandis que mes semblables, que le reste des hommes sera occupé à solliciter des places, à briguer des emplois, des honneurs, des dignités; moi, sépare d'eux par un seul mur, par une seule haie, je trouverai tout mon bonheur sur les lèvres de ma compagne, ou dans les tendres caresses des innocentes creatures auxquelles j'aurai donné l'être; leurs amusemens seront les miens; on me verra sans cesse occupé du soin de leur inventer de nouveaux jeux : tantôt on me verra faire en leur faveur le métier de charron, et fabriquer pour ma *Didine* un magnifique charriot à quatre roues, auquel sera attelé le le bon *Médor*, gardien fidèle de la cour. Cet animal, doux et patient, semblera deviner que sa complaisance sert à l'amusement de ses jeunes maitres, qui, pour en faire une monture à leur taille, le harcéleront

de toutes les manières ; le pauvre dogue se laissera complaisamment harnacher, museler, sans mot dire, et se contentera de laisser tomber sur ses persécuteurs un regard de bonté qui exprimera son attachement et sa fidélité.

Tantôt on nous verra jouer la comédie sur l'herbe avec toute la famille. Chacun, jusqu'à la grand-maman, se prêtera à cet innocent badinage ; tous, revêtus d'un déguisement grotesque, nous exécuterons les contes des fées, tels que le *Petit-Poucet*, *la Belle-au-Bois-dormant*, *et le cruel Barbe-Bleue* ; et ces superbes tragédies exciteront tour-a-tour la frayeur et la gaîté des acteurs et spectateurs.

Tantôt, avec Charles et sa sœur, nous irons dans la plaine voisine, enlever un cerf-volant deux fois grand comme eux. On y verra figurer la lune et les étoiles, en beau papier rouge. A sa queue sera suspendue une lanterne qui, dans les airs, tiendra du phénomène. Chacun sera dans l'admiration, et la bouche béante, et les regards fortement attachés sur la machine aérostatique, chacun retiendra son haleine, de peur d'agiter la colonne d'air. L'audacieux Charles, plus fier de ses succès que le physicien *Garnerin*, promènera sur les assistans un regard qui annoncera sa supériorité ; mais *Fillette* qui voudra partager sa gloire et ses triomphes, insistera pour tenir à son tour le bout de la ficelle. Cette insigne faveur lui sera enfin accordée, après avoir répandu force larmes, qu'un innocent sourire viendra bientôt remplacer.

C'est ainsi que mes jours s'écouleront entre les plaisirs de l'étude et ceux de la nature. Puisque l'existence est pour l'homme une tâche pénible qui lui fut imposée par le créateur, et à laquelle il ne saurait se soustraire, il ne peut-être blamable de

l'adoucir autant qu'il est en son pouvoir. Nous devons donc ici bas nous secourir, nous soulager, nous entr'aider, tous tant que nous sommes, et nous consoler mutuellement dans nos peines et nos afflictions. Ce fut le besoin de se réunir, de se rapprocher, qui donna, parmi les mortels, naissance à la douce amitié; aussi ce paisible sentiment est-il nécessaire à notre félicité. Malheur à l'insensé qui, servile esclave de l'égoisme, ne voit, ne connaît que lui, et qui dans son délire, dédaigne de secourir son frère, son ami, son semblable, enfin de protéger celui que le ciel, juste dans ses décrets, plaça à ses côtés pour faire le bonheur de sa vie!

A la ville, tout était pour moi dégoût, ennui et désœuvrement; à la campagne, tout pour moi sera jouissance, plaisir et amusement; et la belle matinée d'été, et la longue soirée d'hiver me paraîtront également délicieuses. Le jour d'orage et le beau tems m'offriront des attraits; mais l'été particulièrement aura pour moi des charmes: mes momens seront partagés entre ma famille bien-aimée et les habitans du village. Effectivement, nous ne formerons, pour ainsi dire, avec eux, qu'un seul et même ménage; le pauvre comme le riche, le propriétaire comme l'artisan, seront d'autant plus unis, que leurs principes seront les mêmes. D'ailleurs, j'aurai le talent de les entretenir dans cette parfaite intelligence. De tems à autre je fixerai des jours privilégiés, qui, pour tout le monde, seront des jours de fête. A certaines époques, je réunirai toute la jeunesse du canton, pour se livrer à différens jeux, tels que joûte, la cible et la course. J'établirai pour chacun de ces jeux, des prix qui exciteront l'émulation. Caroline sera chargée de les distribuer: c'est elle qui couronnera

les vainqueurs : et le soir tout le village se livrera sans réserve au plaisir bruyant et tumultueux de la danse Alors on verra la jeune fille jalouse de plaire à l'amant qu'elle aime, s'observer pour se donner des grâces que l'éducation lui aura refusées Cette précaution excitera la critique de ma compagne, qui, s'approchant de mon oreille, me fera remarquer à voix basse, le maintien gauche de l'une, et la mise grotesque de l'autre Je sourirai à ses heureuses saillies. Un grain de malignité n'est souvent pas déplacé ; mais nous aurons l'art de n'en point laisser appercevoir celui qui en sera l'objet On ne doit affliger personne, et c'est affliger que d'offenser l'amour-propre

Ainsi nous filerons nos jours au sein des plaisirs et des travaux champêtres. Si par fois, il nous arrive de retourner a Paris, pour y respirer l'air impur de la capitale, ce ne sera que pour revoir le parent ou l'ami que nous y aurons délaissé Nous ne voudrons pas rompre entièrement les liens qui nous unissent à la Société. Tout en connaissant les vices des citadins, nous les plaindrons, sans avoir la force de les haïr. Mais bientôt le souvenir de notre paisible habitation nous y ramènera, et nous quitterons avec un nouveau plaisir le séjour de la ville C'est a notre retour que nous sentirons plus vivement que jamais toute l'étendue de notre bonheur. Nous le trouverons, Caroline et moi, dans nos tendres et mutuelles caresses et dans celles des innocentes créatures à qui nous aurons donné la vie.

O mes amis! telle sera l'existence du trop heureux Joseph ! C'est au milieu de vous, de sa famille, au sein de la nature, qu'il saura se procurer cette précieuse tranquillité que l'homme cherche souvent au loin, tandis qu'il la peut trouver en lui-même

C'est de son toit rustique qu'il saura braver les coups d'une fortune toujours inconstante, et narguer, pour ainsi dire, la prétendue félicité des riches de la terre. O! mes bons amis! puisse mon exemple convertir tous les ambitieux, et ramener la paix parmi les hommes qui l'ont bannie du sol qui les a vu naître! puisse-t-il les rapprocher, les réunir, les rendre meilleurs, plus avares du sang de leurs semblables, et rappeler à leur mémoire les préceptes éternels de morale, d'humanité, de justice et de philantropie dont ils n'eussent jamais dû s'écarter! Puisse enfin le tableau de mes vœux et de mon ambition, se réaliser un jour, et n'être pas une simple chimère.

L'auteur de cette rêverie, en nous invitant à insérer dans ce même article les trois morceaux de poësie suivans, a peut être eu la ridicule prétention de vouloir prouver que son talent était universel, mais tout en déférant à sa demande, nous craignons pour lui, malgré l'intérêt que nous prenons à ses succès, que nos lecteurs n'en pensent tout différament. Il ne devait point oublier que peu d'écrivains peuvent se flatter de réussir dans tous les genres de littérature à la fois, et que n'est pas poëte celui qui n'a reçu en naissant, cette *influence secrette* dont parle le législateur du Parnasse. M. DE*** n'a-t il pas à craindre, en abandonnant à la censure quelques poésies fugitives qu'il nous a annoncées comme étant l'ouvrage de sa jeunesse, que l'on ne dise de lui :

Aux lois de la raison, sa plume est infidèle ;
Vient-il s'offrir à lui quelque phrase nouvelle,
D'abord il la saisit, et n'a point de repos
Que le sens bien ou mal ne cadre avec les mots.
Ne pourrait-on pas encore lui rendre un service

important, en lui mettant sous les yeux ce précepte utile et si peu suivi :

Quelque soit votre objet, méditez avant tout,
Alors l'expression, docile aux lois du goût,
Pour rendre votre idée et l'offrir avec grâce
Viendra facilement se ranger à sa place.
Un cœur droit, un esprit qui pensent noblement,
Toujours d'accord entr'eux s'expriment aisement;
Mais séduit par l'éclat du faux qui nous abuse
L'esprit trompé s'égare et le sentiment s'use,
De là vient que toujours, fastueux discoureurs,
Le faux, de nos écrits, passera dans nos cœurs.

M. DE*** nous pardonnera la sévérité que nous déployons à son égard; mais l'attachement que nous lui portons, ne nous permet pas d'user envers lui d'une coupable indulgence. Lisons ses vers et bornons nous à désirer que le public ne soit pas encore plus rigoureux dans son jugement.

LE BAL PARÉ,
OU LA REDOUTE D'HIVER.

SATYRE.

Le jour du bal arrive, on songe à sa parure;
On est embarassé du choix de sa coëffure.
Ce turban siérait-il, mettra-t-on ce bonnet?
Ce chapeau de côté, ferait-il de l'effet?
Que dirait cette plume avec goût soutenue,
Ou bien cette guirlande aux boucles confondue?
Si l'on entremélait quelques rangs de ruban?
Hasardons ce velour de paillettes brillant.
Un seul jupon de soie, une batiste claire
Donnent à nos Venus une grace legère;

Moulent à chaque pas les séduisans contours
De ces formes que suit l'œil malin des amours.
Un corset bien étroit qui racourcit la taille,
Et sur un sein de lys s'arrondit et s'entaille,
Laisse à nos curieux deviner des appas,
Qu'on ne veut pas montrer mais qu'on ne cache pas.
Dans un juste tricot un bras rond se modèle,
Et l'or des brasselets sur la soie éteincelle;
Notre élegante enfin, dans un étroit soulier
Qui se termine en pointe emprisonne son pied.
Un coup d'œil au miroir achève la parure.
Satisfaite de soi, malgré pluie et froidure,
Malgré les élémens, dans l'ombre déchaînés
Et les veuts en fureur, dans les airs mutinés,
Malgré les torrens d'eau qui roulent dans les nues,
Ou le glissant verglas étendu dans les rues,
Déjà l'on se dispose à chercher le plaisir,
Tant on a de briller l'impatient désir.
On arrive en tremblant d'être au bal la dernière,
Et l'on s'y trouve encore fort souvent la première.
Il en est qui, sachant arriver un peu tard,
Même jusqu'à ce point, savent avoir de l'art.
On interrompt la danse, on fait tourner les têtes,
Et l'on prépare ainsi de nouvelles conquêtes.
Avec art disposés, ni trop haut ni trop bas,
Vingt lustres font valoir les plus faibles appas;
Par le reflet heureux de leur vive lumière
La moins belle y jouit : un prodige s'opère;
Un orchèstre nombreux, pour se mettre d'accord,
Prélude; c'est l'instant où l'on donne l'essor
Aux traits vifs et malins d'un examen critique.
Belles sont dans la lice : or chacune s'y pique
D'avoir le goût plus sur, de mieux voir les défauts :
La langue, ni les yeux ne sont point en repos;
A droite l'on observe, à gauche on examine,
De ses réflexions on charme sa voisine :
« Eglé n'est pas jolie avec ce turban vert;
« Emilie a posé sa plume de travers :

« La fraîcheur de Zélis est-elle naturelle ?
« Olympe a mis encore sa guirlande éternelle ?
« Le corset de Louise est d'un très-joli goût ;
« Rose, d'être en bergère, est donc venue à bout ?
« Le bonnet de Nina serait-il de dentelle ?
« A côté de Zulmé comme Henriette est belle !
« Du turban de Betzi j'aime assez la couleur.
« A propos... vous savez... quel meurtre ! quel malheur !
« Mourir à dix-huit ans !.. l'infortunée Hortense !...
« On prétend que son mal vient de son imprudence,
« Et qu'elle a pris ici du réfroidissement
« Pour s'être, au dernier bal, mise légerement.
« Il y a quelques jours.... c'est affreux quand j'y pense,
« Elle faisait encor l'ornement de la danse !...
« Nous aurons peu de monde... Il fait bien mauvais temps...
« Vous ne donneriez pas á Fanny quarante ans ;
« Elle a toujours grand soin de consulter ses glaces ;
« Elle y puise, dit-on, sa jeunesse et ses grâces.
A ces propos sans suite un cavalier met fin :
A la belle causeuse il vient offrir la main
Et l'entraine avec lui dans une contredance ;
Le quadrille aussitôt se forme avec aisance ;
Les pieds sont les témoins de la légereté ;
Par nos jeunes *Duport* son prix est disputé.
En avant, en arrière, on chasse, l'on déchasse,
La chaine, dos-à-dos, on revient à sa place :
Chaque danseur figure et l'oisif spectateur
Parcourt ses mouvemens d'un œil observateur ;
De vingt pas compliqués il suit toutes les traces
Et demeure indécis sur l'éloge des grâces.
L'archet cesse soudain ; le quadrille se rompt,
Mais la walse reprend et l'on se forme en rond :
Image du plaisir, deux à deux on se groupe.
Admirez des walseurs la circulaire troupe ;
Chaque couple s'unit, se serre étroitement,
Et d'un pas cadancé tourne rapidement.
Tel le sabot pivote et tourne sur lui-même.
Heureux l'amant qui walse avec celle qu'il aime !

Il peut sans crainte alors la presser dans ses bras,
Lui dire un mot d'amour et lui parler tout bas.
Dans leurs rapprochemens leurs souffles se confondent,
Et les vifs battemens de leurs cœurs se répondent.
L'amant ose, par fois, prendre un léger baiser,
Avant même qu'on songe à le lui refuser.
Crains, ô mari jaloux, de voir walser ta femme;
Cette danse, en secret, sert souvent une flamme.
Sous le prétexte heureux d'un honnête plaisir,
Un cœur sensible et neuf, y puise le désir.
Surveillez, sage mère : une jeune innocente,
Souvent dans un seul tour, devient par trop savante....
On s'echauffe pourtant; dans tous les coins du bal
S'agite le mouchoir; le fruit du Portugal
Soudain est dépouillé de l'écorce dorée;
Le jus rafraîchissant de l'orange sucrée
Par une bouche ardente est fortement pressé.
Un vase de cristal, où l'orgeat est versé,
Porte dans tous les sens une fraîcheur perfide.
De nos montres déjà l'aiguille trop rapide,
A parcouru cinq fois le tour de leurs cadrans.
Pour de jeunes beautés qu'ils sont courts ces instans!
C'est malgré toi Zélis que ta mère t'entraine;
Tu voudrais différer, tu ne pars qu'avec peine;
Va; crois-moi, c'est assez; dans les bras du sommeil,
Cours chercher le repos, prolonges ton réveil.

AUX DAMES DE LA VILLE DE ***

Qui, croyant se reconnaître dans les vers ci-dessus, s'en étaient formalisées.

Mesdames, je ne sais point feindre :
C'est vous toutes, en général,
Que dans cette esquisse d'un bal,
Ma faible muse a voulu peindre;

Mais chacune en particulier
A grand tort de s'y reconnaître :
A ce point je ne suis point traître :
Mon œil n'a saisi que l'entier.
Ma plume n'est point indiscrette ;
En effet, pour peindre des fleurs
L'artiste étend sur sa palette
Plusieurs espèces de couleurs :
Il les mélange, il les varie,
Les distribue à l'infini,
Et la toile reçoit la vie
Lorsque l'ensemble est bien fini.
De chaque fleur, le caractère
N'entre pour rien dans mon sujet,
Mais je voulais faire un bouquet
Et l'on sait que pour le bien faire
Il fallait exprimer l'effet
Des ombres et de la lumière.
Ce n'est pas vous que je peignis,
Mesdames, car tous les pays
Fournissent de pareils modèles :
Partout se ressemblent les belles.
Mais votre saint courroux devient une leçon
Dont saura profiter ma muse encor novice.
Débiter des faveurs fut toujours du bon ton,
Eh bien ! puisqu'il le faut, j'userai d'artifice.

L'AMANT ABANDONNÉ.

ÉLÉGIE.

En vain, de tes rigueurs, victime trop à plaindre,
Je crus, en te fuyant, retrouver le bonheur ;
Mais, Hélàs ! puis-je encor espérer de l'atteindre
Quand le trait qui me blesse est resté dans mon cœur

J'avais en te quittant, la flatteuse espérance
De trouver loin de toi le remède à mes maux,
Mais rien ne peut calmer ma cruelle souffrance;
Ton image me suit et trouble mon repos....

Si l'espoir d'adoucir les tourmens que j'endure
Me fait chercher des bois l'abri silencieux,
Au milieu des rochers qu'à produit la nature
Je te revois encor.., suis-je moins malheureux?

Quand d'un jour importun j'évite la lumière
Pour goûter un instant les douceurs du sommeil,
A peine ses pavots ont fermé ma paupière
Que tu viens le troubler et presser mon reveil.

Aux plus affreux tourmens mes jours sans cesse en proie
Vont donc se consumer au sein de la douleur!
Mes souffrances enfin comblent-elles ta joie?
Te reste-t-il des traits pour déchirer mon cœur?:..

Je t'adorais, hélàs! insensible Sophie:
L'amour fut tout mon crime et tu veux m'en punir!...
En plaçant dans tes mains le destin de ma vie
Je cherchais à te plaire et tu me fais mourir!....

Daigne au moins m'écouter; ne crains pas de m'entendre;
Que ton cœur s'ouvre enfin à mes gemissemens!
D'un amant malheureux, de l'amant le plus tendre
Tu peux d'un seul regard terminer les tourmens.

Grand Dieu! quelle prière échappe de ma bouche!
Qui?.. moi!... j'implorerais ta sensibilité?
Puis-je encor l'espérer? non, non, ton cœur farouche
Ne connaitra jamais la douce humanité.

Souffrir est donc hélàs, ma seule destinée!
Tel est donc désormais mon invincible sort!
Dieu puissant! fixe ici ma dernière journée;
Peux-tu me refuser? je demande la mort!....

Adieu, perfide, adieu: je touche enfin au terme
De tant de maux, hélas! causés par tes rigueurs.

Dans mon dernier asile, avant qu'on me renferme;
Pour la dernière fois, viens jouir de mes pleurs.

Amour! je te remets le soin de ma vengeance;
Je réclame de toi de généreux secours.
Fais que Sophie éprouve un moment la souffrance
Qui n'a jamais cessé d'obscurcir mes beaux jours!

Répands tous tes poisons dans son âme inhumaine;
Que de la jalousie éprouvant la fureur,
Elle succombe un jour sous le poids de sa chaîne,
Et qu'elle éprouve aussi les tourmens de mon cœur.

A Mad^e. D****.

L'Esprit, les graces, la beauté,
Ont eu sous divers noms, des autels sur la terre:
Sous celui de Venus, la tendre volupté
Désarma dans les Cieux, le Maître du tonnerre,
L'Esprit fut adoré sous celui d'Apollon;
La fable en donna trois à la Grace légère;
Aujourd'hui tous les dons, tous les moyens de plaire
Sont exprimés par ton seul nom.
Si tes traits enchanteurs, moins doux que la parole,
Eussent brillé dans les tems fabuleux,
Le Ciel n'aurait pas été peuplé de tant de Dieux;
Le Monde, en te voyant, n'aurait eu qu'une Idole.

Joseph de ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet aîné.

N°. 6.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.)

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES,
D'AUTUN.

Quoiqu'il ne soit pas très-généreux d'exhumer les morts pour les faire servir de menus-plaisirs aux vivans, nous ne pouvons nous refuser d'insérer ici l'espèce *d'oraison funèbre* de la soi-disant *Société d'agriculture* qui forme le sujet de cet article et dont nous avions annoncé la fin prématurée dans un de nos précédens numéros. (*) Les différentes maladies dont elle était affligée (l'orgueil, la paresse et l'ignorance,) étaient pour elle autant de maux incurables et nous pouvions, dès lors, présager sa mort prochaine

(*) Voir le numéro VIII de l'année dernière, page 357.

sans avoir à craindre qu'un véritable miracle, en prolongeant sa triste existence, ne mit notre sagacité en défaut. Nous venons d'apprendre aujourd'hui que cette très-présomptueuse Société qui avait pris pour devise :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis,

venait enfin de succomber sous le poids de ses longues infirmités, et qu'elle avait rendu l'ame sans bruit et sans effort, telle qu'une lampe sépulchrale qui s'éteint, faute d'alimens pour la soutenir. Quoique la nouvelle de cette mort ne se soit pas répandue beaucoup au de-là des murs de la ville d'Autun, et que nous-mêmes n'en ayons eu connaissance que par l'effet du hasard, nous savons que plusieurs Sociétés d'agriculture ont pris le deuil en son honneur et qu'une d'elles, entre-autres, a prononcé son oraison funèbre en pleine séance. Un morceau de cette nature, tout lugubre qu'il doive être, ne pourra que plaire aux partisans de la défunte. Nous pensons aussi que cet article nécrologique ne sera point déplacé dans une feuille exclusivement consacrée à perpétuer le souvenir des événemens qui ont lieu dans la république des lettres et dont la publicité intéresse personnellement les amis des sciences.

LECTURE** faite à la Société du département de la M dans sa séance du 15 Mars 1811, par l'auteur de l'almanach champenois.*

Je vais, Messieurs et chers Collègues, vous entretenir d'un événement fort triste, et sur lequel la Société aura peut-être à prendre des mesures peu ordinaires qui feront sans doute le sujet de quelques délibérations presqu'inusitées jusqu'à ce jour parmi nous.

Mais auparavant de vous détailler cet événement il est bon de vous rappeller et l'usage suivi par l'A-

cadémie à laquelle la Société a succédé, et ses propres arrêtés, dans des cas à peu près semblables.

J'ai consulté les registres de l'Académie et j'ai vu que dans la séance du 15 juillet 1787, elle a arrêté que lorsqu'elle perdrait un de ses membres, elle assisterait en corps à ses obsèques.

Depuis, la Société a décidé que lorsqu'un pareil événement lui arriverait, une nombreuse députation se rendrait à l'habitation du défunt pour assister à ses funérailles. Tous les corps savans suivent le même usage, et maintenant un membre de la députation prononce un court éloge, peint les sentimens douloureux de la Société et dit en son nom le dernier adieu au moment où la terre va dérober pour toujours le confrère que l'on a perdu.

Ces témoignages d'estime, de regrets, de confraternité et de douleur, forment et cimentent les liens d'amitié et de déférence qui unissent les membres des corps savans, des Sociétés d'agriculture, des Académies; l'Institut même suit régulièrement cet usage.

Sans doute, Messieurs, nous devons ces devoirs à tous nos confrères qui payent tribut à la nature. Mais lorsque par des événemens fortuits et dans des cas peu ordinaires ce n'est point un confrère que l'on perd, mais bien une *Consœur* qui vient à *trépasser*, quels sont les devoirs, quelles sont les cérémonies qui doivent avoir lieu dans ces pénibles momens?

Les français vous le savez, Messieurs, sont connus depuis un tems immémorial, par leur déférence et leur délicate courtoisie envers le beau sèxe.

C'est pourquoi il serait peut-être décent, et nécessaire même, pour ne point dégénérer de la civilité française, que non seulement les membres titulaires, mais encore que tous les associés correspondans se

rendissent, à jour dit, pour aller en masse assister aux obsèques de notre consœur.

Je m'en réfère cependant, Messieurs, à la décision que vous prendrez, en vous observant néanmoins que l'on ne saurait trop bien faire dans des circonstances aussi douloureuses pour exprimer nos profonds regrets et rendre de la manière la plus honorable les derniers devoirs à une consœur, dont une nouvelle autentique et certaine vient de nous apprendre la mort.

Oui, Messieurs, nous venons de perdre une jeune consœur; elle a vecu peu, mais de combien de rares qualités ne fut-elle pas le modèle! Les muses sont vierges et immortelles : notre consœur les a imité autant que la faiblesse de la nature humaine le lui a permis; elle est morte vierge; elle a paru comme ces météores ignés que l'on voit dans le calme d'une belle nuit s'enflamer, briller et s'éteindre, laissant les yeux dans une obscurité plus profonde après avoir été frappés de cette lumière instantanée!

Cette chère sœur, Messieurs, était douée du caractère le plus innocent et le plus doux! Semblable aux antiques Bracmanes de l'Inde, elle garda presque toute sa vie (quoique fille) un silence religieux. Elle ne critiqua qui que ce soit; elle ne médit de personne; sa mort a été douce et tranquille comme sa vie a été éphémère.

Telle vie, telle fin! Hélas il eut été à peine question d'elle; ses vertus, sa frêle existence et l'époque même de sa mort auraient été anéanties dans l'immensité des siècles, dans cet océan incommensurable de l'oubi, sans la sentinelle active et vigilante qui, sans cesse l'œil ouvert sur les Sociétés savantes, se charge de nous en donner des nouvelles.

Hélas, Messieurs, c'est cette sentinelle, connue

aussi sous le nom de *Journal des Académies*, qui vient de nous apprendre la triste fin de cette chère consœur, la Société d'agriculture d'Autun. Cette chère sœur est morte d'étisie par défaut de nourriture, et pour ainsi dire sans proférer une parole. Quelques individus prétendent qu'il est nécessaire de prendre certaines précautions, pour que cette sorte de maladie ne se propage point et ne devienne pas épidémique.

Quels sont donc, Messieurs, les honneurs funèbres que vous croirez devoir rendre à la défunte Société d'Autun ?

« Un membre ayant obtenu la parole, a fait à peu près cet amendement : »

Messieurs, je déplore avec toute la France littéraire la mort prématurée de notre chère consœur, la Société d'agriculture d'Autun. Mais, Messieurs, prenez-y garde, les grands hommes meurent plusieurs fois !

La chère consœur, n'est peut-être pas morte, elle n'est peut-être tombée qu'en syncope, ou en pamoison ! Vous venez de voir par le compte rendu des travaux de la Société de Provins, dont M. le rapporteur vous a fait il y a un instant lecture, que l'on a rappellé à la vie des individus qui paraissaient morts, par le moyen si simple de la flagellation. Il est bon avant d'enterrer définitivement la consœur, d'user de ce moyen, *tanquam satis*. Si elle y résiste, si elle ne revient pas de trépas à vie, si elle reste morte tout-à-fait, alors, non seulement je suis de l'avis du préopinant, mais, Messieurs, j'estime qu'il sera bon que non seulement notre Société, mais encore toutes les Sociétés d'agriculture de l'empire français, que tous les titulaires, que tous les associés et correspondans arrivent à jour dit à Autun, que la, tous

réunis près du catafalque de la défunte Société, ils entonnent un *libera* à grand cœur et en faux bourdon, si vigoureusement chanté que toutes les vitres d'Autun en tremblent, que tous les échos du département le redisent aux échos des départemens voisins; que ce cri lugubre, *elle est morte la consœur d'Autun, elle est morte*, circule depuis la Méditerranée jusqu'à l'Océan, depuis les Pyrénées jusqu'à la Baltique *et ultra*, afin que l'on ne puisse point dire, que si la défunte consœur a vécu et est morte sans bruit, elle ne fut point enterrée de même..... *Dixi*....

La séance a eté levée à l'instant, et la discussion remise à un plus ample informé.

La même expédition a été adressée à l'officier de l'état civil d'Autun, pour savoir si la mort de la consœur a été constatée légalement.

Hélàs! chers lecteurs, il n'est que trop vrai, la Société d'agriculture d'Autun n'est plus de ce monde. Elle est morte, morte pour jamais!... Son extrait mortuaire vient de nous être adressé par notre correspondant de Saône et Loire qui n'a pas même trouvé un seul de ses membres existant pour légaliser la signature du secrétaire. Elle est décédée, dit-on, sans être regrettée de personne, quoique pourtant la plupart de ses séances se tinssent à table; et l'on assure que l'envie qui s'attache aux gastronomes, comme aux gens de lettres, ne put lui pardonner de n'avoir du talent que le verre à la main. Son local est aujourd'hui vaccant, et l'un de ses admirateurs a proposé de placer sur le frontispice de ce temple académique cette courte, mais touchante inscription:

Le combat a fini faute de combattans.

Cessons de plaisanter et rougissons pour ceux qui ont bu toute espèce de honte. Cette fin pitoyable est celle dont sont ménacées plusieurs prétendues Sociétés savantes dont toute l'étude est d'amuser à la fois, à leurs dépens, les sots comme les gens d'esprit. Nous en connaissons plusieurs que nous pourrions citer, que cependant nous ne nommerons pas, qui tiennent leurs séances dans des tavernes ou dans des estaminets enfumés et qui par leur honteuse nullité ou leurs ridicules prétentions, font la dernière insulte au Dieu du goût qu'ils déshonorent par leur détestable encens, et qui, malgré la risée du public, ne craignent pas de se décorer hautement du titre pompeux de *Société littéraire.*

SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE,

DE LILLE.

Toute Société naissante mérite des encouragemens; quand les succès répondent à ses efforts, elle mérite des eloges.

La Société Philologique de Lille n'est point un de ces corps littéraires recommandables par l'ancienneté de leur institution, ni par l'extrême utilité de leurs travaux; elle est tout simplement une réunion de jeunes-gens qui cultivent les muses sans bruit et sans éclat. La modestie ordinairement méconnue de la jeunesse, est la compagne silencieuse de leurs progrès. Cependant cette Société fondée en 1806, n'a pas été exempte des vicissitudes attachées à l'enfance de tout établissement nouveau. Elle dut même souvent

combattre et les efforts de l'ignorance qui l'attaquait au dehors, et le faux zèle de quelques uns de ses membres qui prétendaient l'asservir en lui donnant une direction contraire à cet esprit d'indépendance philosophique si nécessaire aux talens; heureusement elle a triomphé de tous ces obstacles et si quelque fois la jalouse médiocrité la poursuit encore par ses vaines clameurs, au moins elle n'a pas à lutter contre elle-même, et rien maintenant ne s'oppose plus à ses succès.

Cette Société s'assemble deux fois par mois et à chaque séance, deux de ses membres désignés d'avance et pris tour-à-tour parmi les sociétaires, sont tenus de présenter quelque fruit de leurs loisirs Telle est la principale obligation des jeunes philologues, et rien ne peut les dispenser de la remplir. (*)

Pour stimuler le zèle languissant et récompenser en même tems le mérite laborieux, la Société a institué deux prix d'encouragement qu'elle décerne chaque année, l'un au meilleur ouvrage en vers, l'autre au meilleur ouvrage en prose qui lui sont

---

(*) Il serait à désirer que toutes les Sociétés de cette nature suivissent les mêmes principes. Mais ce louable exemple aura beaucoup de peine à se propager dans certaines réunions, dites *savantes*, et dans lesquelles l'amour du travail est aussi étranger que le pouvoir de l'exécution. Nous en connaissons même personnellement quelques unes qui préféreraient s'avouer *incapables* et se dissoudre honteusement que de céder à l'obligation de *produire* par elles-mêmes et de travailler utilement. L'insuffisance et la mauvaise volonté se réunissent quelques fois pour condamner au ridicule et à la nullité certaines Sociétés de petites villes qui n'en rivalisent pas moins et souvent même l'emportent sur les grandes, en orgueil et en prétentions. (*Note du Rédacteur.*)

soumis. Les membres résidens sont seuls admis à concourir. (*) La distribution de ces prix a lieu dans la séance générale et anniversaire que la Société tient tous les ans au mois de décembre. Cette séance qui a aussi pour objet l'examen analitique des travaux de la Société, n'est point publique. Elle avoue, avec sa modestie ordinaire, que des exemples encore récens lui ont démontré l'inconvénient qu'il y a de paraître au grand jour avant d'en pouvoir supporter l'éclat. Cela doit faire presumer que ses travaux sont peu nombreux et peu importans. Cette Société n'a encore donné jusqu'ici que des espérances, et selon nous c'est encore beaucoup, tandis qu'il y en a tant qui ne jouissent pas même de cet avantage; néanmoins le bon esprit qui anime tous ses membres, leur appli-

---

(*) La Société de Lille nous permettra de ne pas approuver ce dernier article de ses réglemens. Pourquoi restreindre le génie et tuer l'émulation en leur préscrivant des limites? Pourquoi se réserver le droit presque tyrannique d'exclure tels ou tels d'un concours qui doit être général comme le motif qui la institué? N'est-ce pas sembler craindre une rivalité dangereuse, que d'assujettir à des bornes étroites le nombre des concurrens? Les membres de la Société qui ont dicté cet arrêt rigoureux, n'ont-ils pas à redouter qu'on ne les accuse de partialité en s'appropriant exclusivement le droit de se couronner eux-mêmes? D'ailleurs à quoi se réduit le triomphe de l'amour-propre lorsqu'il n'est point basé sur les difficultés? Enfin ne sait-on pas que :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Au surplus, sans tenir fortement à notre opinion personnelle, nous soumettons cette question à ceux mêmes qui nous l'ont fait naître et qui, sans doute, nous pardonneront de n'être pas de leur avis, par suite de l'intérêt sincère que nous prenons à leur gloire. (*Note du Rédacteur.*)

cation constante à l'étude, leur zèle pour la propagation des lumières et surtout la protection éclairée du premier magistrat du département du nord, (M. le baron *Duplantier*,) qui n'a pas dédaigné le titre de *Philologue*, tout fait présumer que ces espérances ne seront pas vaines et qu'il arrivera, ce moment désiré, où *Lille littéraire*, prendra, parmi les cités de l'empire, le rang qu'occupe Lille *commerçante* et *industrieuse.*

Nous terminerons cet article par rapporter une des dernières productions d'un des membres de la Société philologique, M *Hay* fils, auteur d'une cantate sur la naissance du Roi de Rome, exécutée successivement au concert de Lille et à celui de Tournay en présence de MM. les préfets du Nord et de Jemmappe et lue à la Société le 10 avril dernier. L'auteur a fait preuve de sagacité en essayant sa muse, encore jeune, sur un sujet aussi interressant et qu'il savait d'avance ne pouvoir qu'être généralement accueilli. Tout ce qui concerne notre Auguste Souverain ne peut manquer de plaire à des cœurs vraiment français.

CHANT d'allégresse sur la naissance du Roi de Rome.

Récitatif. -- *Une jeune fille.*

Du haut de la voûte éthérée,
Dans sa clémence, l'Eternel
Sur notre paisible contrée
Porte en ce jour un regard paternel;
Et de tous les français remplissant l'espérance,
Il fixe les destins des peuples de la France,
En rendant son héros doublement immortel.

AIR :

César enchaînant la victoire
Voit le monde à ses pieds soumis,
Et le fruit d'un hymen qui relève sa gloire,
Fait fuir ses derniers ennemis;
Enfin des fiers tyrans de l'onde
Pour toujours cesse la grandeur :
César de l'avenir du monde
Assure à jamais le bonheur.

Dans un fils, sa fidèle image,
Il vivra pour nos descendans;
Sa bonté, sa justice et son mâle courage,
Iront régner sur nos enfans;
Avec l'éclat du diadème
Ces nobles dons seront transmis :
Achille immortel par lui-même
Devint immortel dans son fils.

Récitatif. -- *Un guerrier.*

Français, imitez mon délire,
Chantez avec moi ce guerrier
Qui joignant l'olive au laurier,
En couronne son fils, l'espoir de cet empire.

CHOEUR :

Arbitre souverain des cieux,
Entends nos vœux, dieu tutelaire!
Fais que ce noble enfant imite en tout son père,
Et que les descendans d'une race si chère,
Règnent sur nos derniers neveux.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE MUNICH.

L'Académie s'est assemblée, le 28 mars, pour célébrer la 52e. année de sa fondation. Le secrétaire-

général a ouvert la séance par le discours suivant :

« Cette année a été témoin des efforts qu'ont faits les membres de l'Académie pour atteindre le but de notre destination, et des progrès que nous avons faits dans les différentes parties que nous avons à cultiver, succès que nous a facilités un gouvernement ami et protecteur des sciences, sous les auspices de notre auguste monarque et de l'héritier si justement chéri de sa couronne. Tout nous présage encore de nouveaux succès dans le cours de cette année, la 52e. de l'existence de notre Société ; puisse-t-elle finir comme elle commence, et voir l'utile et l'agréable se combiner heureusement dans nos travaux !

» D'après la demande de la classe d'histoire, l'Académie a proposé, il y a deux ans, à pareil jour, un prix pour la meilleure histoire de la vie de l'empereur Louis de Baviere. Un programme particulier fit connaître en détail la manière dont l'Académie desirait qu'on répondit à son attente C'est aujourd'hui qu'expire le tems fixé pour l'envoi des ouvrages qui doivent être cités d'après les devises qui les accompagnent, afin que les auteurs puissent apprendre que leurs ouvrages sont parvenus à l'Academie. (Suivent les devises en question). La classe commencera dès aujourd hui l'examen de ces biographies ; le 12 octobre prochain, jour de saint Maximilien, on prononcera sur leur mérite, et le même jour l'Académie proposera des prix sur les questions présentées par la classe des sciences physico-mathématiques.

» Tout ce qui regarde notre institut, et qui est destiné à être public, sera réservé pour le rapport de l'année prochaine. La séance d'aujourd hui est principalement consacrée à entendre ceux des membres qui se sont chargés de la remplir par des objets

dignes de la solennité du jour. M. le baron de Moll, qui a déjà fait connaître dans deux rapports imprimés les travaux de la classe des sciences physiques et mathématiques, publié des extraits de dissertation qui ont paru, et rendu compte des progrès dans les différentes branches de ces sciences, vient de communiquer son nouveau rapport imprimé sur l'année 1810. Il y est fait mention des acquisitions faites pour nos collections ; mais aucune de ces acquisitions ne peut être comparée, ni pour la richesse ni pour la rareté, à celle que nous avons reçue il y a un mois. M. le baron de Moll, en qualité de secrétaire de la seconde classe, que ces objets concernent, aura aujourd'hui à remplir l'intéressante mission de faire connaître la donation précieuse que notre auguste prince héréditaire a faite dans ce genre à l'Académie, et par laquelle S. A. R. s'est acquis des droits à la reconnaissance éternelle de notre Société et à celle de la patrie. M. le directeur Schrank parlera ensuite du phosphore de Beccari. »

M. le baron de Moll a lu un rapport qui contient en substance ce qui suit :

Notre patrie courait risque de perdre, en livres et en objets d'histoire naturelle, des collections aussi rares que précieuses, celles de M. le chevalier de Cobres d'Augsbourg, parmi lesquelles se trouve celle connue, surtout des botanistes, sous le nom de *cobresia*. Ce savant, secondé de différentes ressources qu'un particulier peut rarement réunir dans une seule génération, avait employé quarante ans de soins et de travaux à les former.

Sa bibliothèque d'histoire naturelle était la première des bibliothèques particulières du Continent ; il avait la générosité d'en communiquer différens ouvrages aux

savans d'Allemagne, même à des distances considérables. Sans cette complaisance, nous n'aurions peut-être pas connu l'ouvrage intéressant et en quelque sorte classique de Hubaer, sur les papillons et les chenilles. Dans un catalogue de ses collections, M. de Cobres a porté celles des livres à 6500 volumes, celle des coquillages à 6000 pièces, celle des crustacées et des zoophytes à 500, des pétrifications à 2000, des minéraux à plus de 14000, et des plantes à 1538. Les charges de la guerre ayant empêché pendant un grand nombre d'années, ce savant d'augmenter et de completter ses recherches, il résolut, dans sa 63e. année, d'en faire la vente pour recouvrer ses capitaux. L'académie s'occupait depuis deux ans d'acheter une partie de ses collections. Mais ses fonds n'auraient pas suffi pour en acquérir, même uniquement, les parties les plus rares et les plus precieuses, si la générosité de notre prince héréditaire ne fût venue à son secours. Ce prince, ami et protecteur des arts et des sciences, entre autres de la numismatique et de l'histoire naturelle, voulant, comme il le dit lui-même dans l'acte de la donation, ne pas laisser échapper une occasion favorable qui ensuite ne se représente plus, a destiné une somme de 12,000 florins à l'acquisition des livres les plus rares et les plus précieux pour les sciences, et des objets les plus intéressans du musée de M. de Cobres, pour en faire une donation à l'Académie royale des sciences, ce que S. A. R. a effectué le 5 mars dernier. Ce bienfait a enrichi notre bibliothèque de 2000 ouvrages des plus rares et des plus intéressans, et de 350 objets des plus précieux d'histoire naturelle.

Parmi les ouvrages dont les bienfaits de S. A. R. ont mis notre Société à même de faire l'acquisition, il y en a 260 en italien, 192 en français, 61 en anglais,

46 en hollandais, 25 en danois, 9 en suèdois, 8 en espagnol, un en langue bohémienne et un autre en langue chinoise. Quinze mille gravures, dont neuf mille sont enluminées, ornent les plus remarquables de ces ouvrages. Je n'ai pu faire le détail de tous les objets dont la munificence de S. A. R. nous a enrichis, je n'ai fait que citer ce qu'il y a de plus rare et de plus beau. Mais c'en est assez pour pénétrer tous les membres de cet institut de reconnaissance, et tous les auditeurs d'admiration. Dans sa donation, ce prince généreux a énoncé l'unique vœu qu'elle pût trouver à l'avantage de la patrie. Aussi nous déclarons solennellement à la face de cette assemblée, que tous nos travaux et nos efforts ne cesseront de tendre à ce but. C'est par leurs écrits et leurs mémoires que les Sociétés semblables à la nôtre, soit à Paris, soit à Londres, ont rendu à leur patrie d'importans services. Celle de Munich, réunie maintenant à celle de Manheim offre déjà une collection nombreuse et intéressante de mémoires et d'écrits utiles aux sciences, et auxquels les suffrages des contemporains assurent ceux de la postérité.

Les richesses en livres, en objets d'histoire naturelle, en instrumens de mathématiques, qui sont à sa disposition, la mettront à même de continuer ses travaux et d'ajouter de nouveaux écrits à ceux qu'elle a déjà publiés. Que ne pourra-t-elle pas avec l'appui et la généreuse protection de S. M., et du prince héréditaire qu'elle a l'honneur de compter parmi ses membres?

M. le docteur Schrank a lu un rapport sur la manière dont il a répété les expériences de Beccari sur le phosphore, qui ont déjà été faites vers le milieu du siècle dernier, qui ont excité l'admiration des savans, mais dont on n'avait pas encore assez examiné

les résultats. L'appareil de ces expériences consiste en une espèce de cabinet portatif, qui a mis l'observateur dans l'obscurité et à même d'examiner sur-le-champ les corps qui venaient d'être exposés à la lumière du soleil. Il a soumis à cet examen toutes sortes de corps des trois regnes ; mais il n'y en a que quelques-uns qui ont paru lumineux dans l'obscurité, principalement le papier blanc ; le taffetas blanc et le sel fossile ont conservé pendant quelques secondes une lumière assez éclatante, à proportion de l'intensité de la lumière solaire à laquelle ils avaient été exposés. Cette lumière paraissait toujours blanche, excepté celle des corps teints en jaune, tels que le papier jaune, qui continuaient à présenter cette couleur. Les métaux, les cristaux de roche, les quarts, les rubis, les hyacinthes, la cire rouge et blanche, le papier vert, toutes les fleurs, tant fraîches que seches, n'ont point du tout donné de lumière. Le docteur Schrank adopte sur ces phénomenes les idées d'Euler, qu'il préfere à celles de Newton ; seulement il substitue à l'éther prétendu, dont on n'a jamais bien su déterminer la nature, le *photogène*, ou la matière de la lumière des modernes, qui, répandue dans l'espace universel, n'est point lumineuse par elle-même, mais seulement lorsquelle est mise en oscillation par un autre corps, de même que l'air ne rend des sons que lorsqu'il est mis en mouvement par les vibrations d'un corps sonore. Le docteur pense que les apparences lumineuses en question ne sont qu'une continuation des vibrations communiquées aux parties des corps par l'influence de la lumière à laquelle ils ont été exposés. Il déduit de cette opinion la raison pourquoi les métaux, plusieurs corps qui contiennent beaucoup de *carbone*, les corps transparens, le papier humide, les corps

peints

peints (les jaunes exceptés), ne conservent point la lumière dans l'obscurité; il espere enfin avoir contribué a confirmer le système de ceux qui prétendent que la lumière n'est point une émanation, mais seulement un effet des corps lumineux.

M. le chanoine Imhof a terminé la séance par la lecture d'un mémoire sur les effets prétendus des corps de canon comme préservatifs contre les orages, et surtout contre la grêle. L'Académie electorale avait déja proposé un prix sur ce sujet, il y a vingt-cinq ans. Sur la demande des communes de Rosenheim, de Frostberg et d'Aibling, situées dans des contrées montagneuses, le ministre de l'intérieur a soumis de nouveau a l'Académie royale la question de savoir si l'explosion des canons ou des mortiers tirés sur des hauteurs peut garantir des dangereux effets des orages et de la grêle, sans y exposer davantage les communes voisines qui n'emploiraient pas le même moyen. Voici le même précis de la réponse de M. Imhof. Si l'explosion susdite pouvait avoir quelqu'efficacité contre les nuages orageux, ces effets seraient ou chimiques ou mécaniques. Dans le premier cas, il n'y aurait que la fumée provenant de l'explosion qui pourrait peut-être diviser les nuages orageux et les élémens de la grêle, et leur servir de véhicule pour arriver à terre sans fracas. Mais en supposant même que le vent permit à la fumée d'atteindre ces nuages, elle quitte trop promptement la surface de la terre pour pouvoir produire l'effet susdit.

Dans le deuxième cas, c'est-à-dire, celui d'un effet mécanique, comme le mouvement de vibration communiqué à l'air par le son ne produit dans l'air aucun courant, et que sa force décroît en raison du carré des distances, il est clair qu'il ne peut ni

repousser ni dissiper les nuages. Il ne reste donc aucune force qui pût être capable de produire cet effet que celle de la masse d'air qui se dégage au moment de l'explosion et qui, suivant l'opinion de quelques physiciens, se porte en droite ligne contre les nuages.

D'abord il faut observer que toute la quantité d'air qui se dégage d'une certaine quantité de poudre par l'explosion, ne conserve pas sa forme de fluide élastique. On sait que l'oxigène et l'hydrogène se combinent alors pour former de l'eau, comme le prouve l'humidité qui se trouve aux parois du canon. D'ailleurs la masse d'air au sortir du canon n'est pas poussée en ligne droite, mais comme tous les fluides susceptibles de dilatation, elle s'étend dans tous les sens aussitôt qu'elle est mise en liberté. M. Imhof a confirmé cette théorie par des expériences. Le 12 février dernier, par un tems calme et serein, il a fait allumer en plaine campagne un feu alimenté par des matières combustibles de nature à produire une fumée considérable, qui pût imiter un nuage. Il a fait tirer d'abord dans une direction diamétralement opposée à celle de la fumée, et ensuite à angle droit contre cette colonne à 200, 100, 50 et même 25 pas de distance, avec une pièce de 12, ayant une charge de trois livres de poudre, une pièce de 6, chargée d'une livre et demie, et deux mortiers chargés d'une demi livre. Parmi plus de 200 personnes témoins de l'expérience, aucune n'apperçu le moindre changement dans le mouvement et dans la direction de la colonne de fumée, et il ne s'y est opéré aucune division.

Après avoir prouvé que les coups de canon ou de mortier ne peuvent fournir aucun préservatif contre les dangereux effets des orages et de la grêle, sur-

tout à la distance où on les emploie, puisqu'on n'attend pas que l'orage soit à la portée du canon, M. Imhof en conclut que l'influence prétendue dangereuse de l'explosion par rapport aux endroits voisins où l'on ne tire pas, est absolument nulle. M. Imhof examine ensuite les prétendus exemples que l'on a cités en faveur des effets du canon contre l'orage; il montre qu'il n'y en a aucun de nature à fournir une preuve, puisqu'on ne prouve pas qu'aucune autre cause naturelle et locale, telle que le vent, le cours d'une rivière, etc. n'a pu dans les cas cités contribuer à détourner l'orage. A ces exemples on peut même en opposer d'autres tout-à-fait contraires; le district de Rosenheim, par exemple, qui a 18 milles carrés de surface tant unie que montagneuse, et sur les hauteurs duquel on a constamment tiré pendant les orages durant 14 ans, a été ravagé onze fois par la grêle dans cet intervalle.

Pour ne point laisser le cultivateur sans préservatif contre la grêle, M. Imhof propose d'y substituer des paratonnerres, dans l'opinion que la grêle est un phénomène électrique. Il cite à l'appui de cette conjecture l'exemple des lieux couverts de forêts de pins ou de sapins, sur lesquels tombe rarement la grêle, quoique cette espèce de paratonnerres ne soit que très-imparfaite, et celui des grandes villes où l'on a établi généralement des paratonnerres; et qui depuis lors sont assez ordinairement préservées de ce fléau. Pour connaître par l'expérience si en soutirant l'électricité aux nuages, on ne les rendrait pas en même tems incapables de former la grêle, M. Imhof propose de convertir les arbres de mai, qui se trouvent dans presque tous les villages, en autant de paratonnerres, en garnissant leur sommet d'une

petite pointe de cuivre, d'où l'on ferait descendre jusqu'a terre deux conducteurs de fil de laiton de trois quarts de ligne d'épaisseur de deux côtés opposés de l'arbre. On en établirait de semblables sur des hauteurs, sur les bords des lacs et des marais. Enfin, dans des endroits éloignés des habitations et des forêts, on pourrait préparer et mettre à l'abri de la pluie des amas de branches et de broussailles sèches, dans le genre de ceux qui servent aux signaux en Suisse, et les allumer aux rapproches de l'orage. Il serait possible que la colonne considérable de fumée qui s'en éleverait; affaiblit l'électricité des nuages et rendit la formation de la grêle impossible. Dans tous les cas, ce moyen aurait tous les avantages prétendus des explosions de la poudre, sans en avoir les inconvéniens, et sans donner lieu aux altercations entre les différentes communes voisines, qui ont déjà fait supprimer assez généralement l'usage de tirer aux approches de l'orage.

SOCIETÉ-LIBRE

DES SCIENCES, ARTS, COMMERCE ET INDUSTRIE, DE VALENCIENNES.

On nous pardonnera sans-doute de revenir souvent, trop souvent peut-être, sur la Société des sciences et arts de Valenciennes, en faveur du double motif qui nous anime. Nous y sommes excités non seulement par un intérêt de localité qui ne peut échapper à nos lecteurs, mais encore nous y sommes poussés par une espèce de sentiment qui porte naturellement les

hommes, en général, à affectionner de préférence l'enfant qu'ils ont vu naître. Ce sentiment, presque paternel, nous fait entrevoir avec une sorte de complaisance, les efforts continuels que fait cette Société pour remplir les obligations qu'elle s'est imposée, et nous annonçons avec une véritable satisfaction que malgré l'abandon des membres scissionnaires, la partie saine poursuit courageusement sa carrière, sans autre secours direct que son désir bien prononcé de se rendre utile et sans autre encouragement que l'intérêt que lui porte le digne magistrat, dont nous avons parlé dans l'article précédent et que nous avons signalé comme partisan ardent de toutes les institutions qui peuvent tendre au bien-être et à la prospérité de ses administrés.

La Société-libre de Valenciennes, conservant la flatteuse espérance d'être soutenue par un gouvernement protecteur des sciences et des belles-lettres, se maintient toujours, quoiqu'en petit nombre, et contraint, par son zèle et sa persévérance, l'envie elle-même à lui rendre tacitement le tribut d'éloges qui lui est dû. Toujours puissament secondée par le zèle et l'activité des correspondans de mérite qu'elle a eu le talent de s'attacher, ses séances sont aussi variées qu'utilement remplies. Parmi les nouveaux associés dont elle a fait la précieuse acquisition, on remarque avec intérêt messieurs *Amand*, curé de Thulin, *Grappin*, secrétaire de l'Académie des sciences de Besançon et *de Villarsy*, membre de la Société d'agriculture de la Marne à Châlons. Tous trois se sont empressés d'acquitter de suite leur dette de réception Le premier a fait hommage à la Société d'une dissertation historique et critique sur l'origine, les mœurs, la religion, le gouvernement, et les limites du territoire qu'occu-

paient les anciens *Nerviens*. Ce mémoire, très-savant et bien écrit, annonce dans son auteur de profondes recherches, et une grande aptitude pour ce genre de travail, toujours pénible lorsqu'il s'agit de soulever les épaisses tenèbres qui couvrent les premiers siècles de notre histoire.

Le second, M. *Grappin*, membre de l'ancienne Académie de Besançon a adressé à la Société un exemplaire de son *histoire des guerres civiles du 16e. siècle, dans le comté de Bourgogne*. Ce monument historique, quoique paraissant n'inspirer qu'un intérêt local pour les habitans des ci-devant provinces de Bourgogne et de Franche-Comté, deviendra infiniment précieux pour les écrivains futurs qui auront le courage de réunir toutes les histoires particulières pour jetter les fondemens de l'histoire générale de notre pays.

Enfin le troisième, M. *de Villarsy*, a soumis à la Société son intéressant *almanach champenois* consacré à l'usage des cultivateurs du département de la Marne pour les années 1809 et 1810. L'auteur, dans sa lettre d'envoi à M. *de Rosny*, secrétaire-perpétuel de la Société, dit avec modestie : « Le mérite de « l'ouvrage que je vous adresse est bien faible, mais « il peut donner à des savans, à de vrais amis de « l'agriculture, l'idée d'en composer d'autres dans le « même genre, (mais infiniment mieux traités) « adaptés aux sols, aux habitudes, aux diverses cultures « de leur département respectif, car la manière de « cultiver dans la Belgique est très-différente de celle « de la Provence, et la culture des bords du Rhin « ne ressemble guères à celle des environs de l'Adour « qui traverse les Landes. Il en est de même dans « la variété du sol et la situation des différens dépar-

« temens de l'empire français. Or, si dans chaque « département il existait un ouvrage élémentaire « destiné à ses cultivateurs, et qui ne contint que « des exemples, des préceptes, des descriptions de « cultures, des essais, des résultats, tous relatifs au « département, à sa position et à son sol, on obtien- « drait, pour-ainsi dire, la physionomie rurale de « chacun d'eux. »

Cette vérité a tellement été sentie par la Société de Valenciennes, et elle a été si convaincue d'avance de l'utilité de l'ouvrage de M. *de Villarsy*, qu'elle a chargé un de ses membres agriculteurs, de lui en faire un prompt rapport. M. *Hecart* naturaliste, en a rendu le compte suivant, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs.

La Société en me renvoyant l'almanach champenois de M. *de Villarsy* notre collègue, m'a fait un véritable cadeau; il est toujours agréable et satisfaisant d'avoir à rendre compte d'ouvrages utiles et surtout de ceux destinés à la classe si intéressante des agriculteurs.

L'auteur dans son almanach de 1809, entre en matière par des réflexions excellentes sur l'utilité des prairies artificielles dans le département de la Marne; en effet, ce canton de la France peu pourvu de prairies naturelles, a plus besoin qu'aucun autre de se créer ce genre d'amélioration, source des richesses agricoles; il passe en revue toutes les plantes qu'il croit les plus propres à former ces prairies; il paraît que le sainfoin est la plante par excellence; en effet, par sa durée elle est préférable au trèfle; dans le pays que nous occupons on lui préfère la luzerne qui

dure tout aussi long-tems et dont on fait plusieurs coupes par an, mais elle exige un terrein meilleur que celui qui fait le fond assez général des terres champenoises. L'auteur donne de très-bons procédés pour ces deux espèces de prairies.

Il parle du seigle de Russie dont j'ai tenté l'introduction, sans succès, dans nos environs, il y a une dixaine d'année; les cultivateurs sont les mêmes partout attachés à une ancienne routine de laquelle ils ont beaucoup de peine à sortir. Cependant le seigle de Russie a l'avantage précieux de fournir un grain avec lequel on fait un excellent pain, et celui de pouvoir le semer à la St.-Jean pour être coupé en automne, sans que cette opération, dit M *de Villarsy*, nuise à la recolte de l'année suivante.

L'auteur parle ensuite de beaucoup d'autres plantes dont il serait trop long de faire l'énumération, et parmi lesquelles je regrette de ne point voir *l'astragalus glycyphyllos*, plante vivace qui s'élève à 3 ou 4 pieds, et qui ne demande qu'un terrein médiocre; plante dont on ne s'est pas occupé assez peut-être, parcequ'elle naît sous nos pas, et dont cependant les bestiaux sont très-friands.

Le second article est consacré aux revenans; l'auteur cherche à démontrer aux bons habitans des campagnes, que les morts ne peuvent pas revenir.

Suit l'énumération des plantes potagères les plus utiles, avec des conseils sur le tems de les semer.

Parmi ces plantes, nous distinguerons le navet de Suède, dit *Rutabaga*, qui résiste aux gelées, dont la racine est très-bonne et se conserve jusqu'au printems; dont les feuilles peuvent se manger comme les épinards, et dont j'ai aussi tenté l'introduction sans succès.

Les sorciers et les devins ne sont pas oubliés ; l'auteur prouve très bien que ces prétendus sorciers ne sont rien moins que tels.

L'article des plantations est un des bons du livre ; on a moins besoin de ses conseils dans ce pays où les plantations ne sont pas négligées ; cependant, il sera bon de les lire, on ne peut qu'y puiser d'excellentes idées M. *de Villarsy* termine ce mémoire par la liste alphabétique des arbres et arbrisseaux propres à la décoration et qu'il a cultivés ou qu'il a vu cultiver en pleine terre dans le département qu'il habite. On aurait tort cependant, de croire que cet article ne contienne que des arbres d'ornement ; tous ceux qui sont de quelqu'utilité dans les arts et dans les usages économiques, y occupent une place étendue, et c'est sur ceux-là surtout, que l'auteur s'arrête davantage et avec plus de complaisance.

L'article de la greffe suit celui des plantations ; la manière de planter les arbres fruitiers et forestiers vient immédiatement après.

L'auteur attaque ensuite avec l'arme du ridicule ceux qui croient ou citent les prédictions des almanachs, et c'était, en effet, la seule à employer en cette occasion. Il est aussi aisé, dit-il, de prédire le tems qu'il fera tel jour, que de vous annoncer celui où vous recevrez un coup de pied de cheval, *etc.*

Il parle aussi du soin des moutons et du perfectionnement des laines, objet trop négligé dans nos cantons où nos fermiers n'ont point adopté les mérinos, quoiqu'ils aient dû apprendre par l'exemple de nos voisins les Picards, combien il serait avantageux de les propager parmi nous. Il faut entendre l'auteur lui-même et lire son mémoire tout entier ; on ne pourrait que l'affaiblir en le morcelant.

L'auteur parle du plâtre comme engrais; nous ne pouvons adopter cet usage dans nos cantons cet amendement serait trop couteux; les cendres de houille le remplacent chez nous.

M. *de Villarsy*, parle ensuite d'un établissement existant à Kayserlautern pour sécher les graines d'arbres verts et il conseille à ceux qui voudraient faire des pépinières de ce genre de s'y adresser; ils y trouveront ces graines à un prix très-modique.

Vient l'hitoire du loup-garou, bien faite pour faire revenir de leur erreur ceux qui seraient encore tentés d'y croire. Cet article est suivi d'un moyen propre à éviter l'infiltration de l'eau dans les caves, moyen qui, s'il pouvait réussir ici, y serait très-utile, puisque la majeure partie des caves est remplie d'eau l'hiver, et que plusieurs mêmes ne sont jamais à sec.

Suivent quelques recettes éprouvées et dont l'usage n'a rien de dangereux. Plusieurs de ces recettes sont des conseils utiles et préservatifs; par exemple celle-ci: « si vous faites boire les vaches avant de leur donner du trèfle en vert, rarement elles enflent. »

L'ouvrage est terminé par des dictons populaires qu'on peut regarder comme autant d'adages indispensables aux cultivateurs.

Je vais maintenant vous rendre compte de l'almanach de 1810.

Celui-ci commence par la confession de l'auteur; elle contient de forts bons conseils pour ceux qui veulent élever des arbres; le meilleur parti à prendre, dit-il, est de semer et de greffer soi-même et en place, parcequ'en achetant des arbres tout formés, on court le risque de recommencer souvent ou de n'avoir que de très-mauvais individus.

« *Cet oracle est plus sûr que celui de Chalcas.* »

Il faut entendre l'auteur lui-même sur ce qu'il dit de l'excellente pratique du chaulage des grains, ce sont de ces articles, ainsi que beaucoup de ceux contenus dans cet almanach, dont on ne peut donner d'extraits

Il en est de même de celui sur la greffe en fente; du tems de semer les graines et de faire les greffes et les écussons; de la durée des graines, c'est-à dire, du tems qu'elles conservent leur faculté végétative, qui suivent immédiatement.

L'auteur raconte ensuite l'histoire de trois scélérats qui se sont punis eux-mêmes, et dont je crois que l'idée primitive est tirée de St Laubert; ces sortes de narrations sont très-bonnes dans un ouvrage destiné aux laboureurs; ce n'est pas tout de les instruire, il faut aussi quelquefois les amuser.

L'article des lapins domestiques, est fort bon pour ceux qui habitent continuellement la campagne; l'auteur prétend qu'en les nourrissant continuellement à sec, et en leur donnant à boire, ils n'exhaleront pas à beaucoup près une aussi mauvaise odeur qu'en les nourrissant au vert.

Dans un apperçu de quelques plantes que l'on trouve à la campagne et qui peuvent être utiles aux hommes et aux animaux, l'auteur s'élève avec raison contre l'usage de faire venir de loin des végétaux pour en prendre l'infusion, et de payer ainsi un tribut à l'étranger, lorsque nous avons sous la main des végétaux dont l'usage serait plus agréable et moins dispendieux; il cite la sauge, par exemple, qu'il compare au thé dont l'usage attaque les nerfs, tandis que la sauge fournit une boisson charmante et délicieuse pour l'estomac, peut-être a-t-on exagéré ses vertus en disant dans un vieil adage:

Cur moritur homo cui salvia crescit in horto? contra vim mortis, non est medicamen in hortis.

Cependant on ne peut disconvenir que cette plante en a de grandes, et la petite sauge ou saugette me paraît sous ce rapport et sous celui de la saveur, préférable à la sauge officinale.

Les réflexions sur l'utilité de clorre de haies vives les héritages, méritent d'être lues en entier; il n'est aucun cultivateur ou propriétaire qui ne puisse en retirer du profit; une grande partie des conseils que l'auteur y donne aux habitans du départemens de la Marne, sont excellens pour ceux des autres départemens; nous les invitons à y recourir.

L'auteur, dans ses conseils, n'oublie pas ce qui peut être utile et agréable à l'économie domestique; les recettes qu'il donne pour conserver les petits pois, les cerises, les groseilles, *etc.* sont également bonnes et pour la ville et pour la campagne. De-là je prendrai occasion de lui indiquer une manière usitée en Allemagne, pour conserver les pêches, les abricots, les prunes, *etc.* la voici, elle n'est ni bien difficile, ni bien coûteuse.

On prend à cet effet, une quantité de cire blanche proportionnée à celle des fruits que l'on veut conserver, on la fait fondre, et on trempe chaque fruit dans cette cire fondue, on le laisse sécher, et on le tient dans un endroit sec à l'abri de la gelée. Par ce moyen, on mange de ces fruits en toutes saisons, ils se conservent aussi frais que le premier jour.

L'auteur fait suivre ces recettes et conseils par l'histoire plaisante de la mort de *Michel Morin*. Il parle du champ de l'expérience qui serait en effet la meilleure école d'agriculture pratique.

Ce qu'il dit des avantages du *Maïs à poulet* et

du Maïs pierre à fusil, serait bien fait pour donner l'envie d'en essayer; mais la routine! cette malheureuse routine tue tout; on a beau démontrer l'excellence d'une chose, on ne veut pas se départir de cette routine; nos pères ont bien vécu avec leurs grains, nous vivrons avec les nôtres; le mieux est l'ennemi du bien, *etc. etc.*

L'auteur nous entretient ensuite de la carotte et des avantages qu'offre sa culture en grand; des amandiers, dont la culture peut-être bonne dans le département de la Marne, mais qui ne réussirait guères ici où le terrein ne lui convient pas; il revient sur le navet de Suède; il dit un mot de quelques arbres qu'il pourrait être intéressant de multiplier dans le département de la Marne, et termine comme l'année précédente par des dictons populaires.

Vous avez du voir, Messieurs par cette courte analise, que l'ouvrage de notre collègue est du petit nombre de ces livres utiles qu'il serait bon de répandre et d'imiter dans les autres départemens.

En effet, comme le dit l'auteur, si chaque département faisait paraitre un semblable ouvrage, on aurait bientôt une histoire complette de l'agriculture française, et au moyen de deux ou de trois volumes on pourrait former un système complet de culture approprié au sol de l'empire; c'est dans un tel livre, s'il était bien fait, que les cultivateurs de tous les cantons de la France pourraient puiser des règles sûres de conduite; il faudrait qu'un tel ouvrage fut écrit d'un style simple et clair dans le genre de celui que l'auteur a employé, quelquefois plaisant, plus souvent sérieux; que l'on en écartât toutes ces vaines spéculations qui se font au coin du feu ou dans des pots, comme le dit plaisamment M. *de Villarsy* dans un dialogue entre

Grapho et le père *Credens*, qui termine l'almanach de 1810.

L'épigraphe que l'auteur a placée en tête de son ouvrage, prouve bien qu'il n'a pas voulu mettre de prétention dans son style; je pense qu'il a choisi celui qui est le plus à portée des cultivateurs de son pays, nous avons vu d'autres de ses productions dans lesquelles il prouve qu'il entend parfaitement sa langue; dans ces almanachs, il donne une grande idée de la gaîté de son caractère: sa manière franche est faite pour se faire écouter avec plaisir des gens de la campagne.

Un avantage peut-être plus précieux que celui dont je viens de vous parler, c'est que l'auteur parle d'après sa propre expérience, et que par conséquent, son ouvrage n'est point celui d'un agriculteur de cabinet.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,

A TOULOUSE.

Cette Académie, si célèbre par ses succès et son ancienneté, a tenu sa séance publique le 3 mai dernier, au Capitole, dans la galerie des illustres.

La séance fut ouverte par l'éloge de Clémence Isaure que prononça M. D'Arguilar. « Dans ce jour » où la fête des fleurs ramène l'hommage annuel que « nous rendons à notre illustre bienfaitrice, disait » l'orateur, un sentiment naturel nous conduit, de la » reconnaissance que nous lui devons en particulier, » à celle que les lettres doivent aux femmes en général.

» L'inspiration des poëtes a été souvent leur ouvrage...
» Mais, qu'on me permette de le dire, c'est moins
» comme *auteurs*, que comme *inspiratrices*, qu'elles
» ont étendu le domaine des lettres. » Après avoir tracé un tableau brillant et rapide de l'influence des femmes sur la littérature ancienne et moderne, M. D'Arguilar est arrivé à la femme illustre qui, par sa munificence, donna un nouvel éclat à la fête du trois mai, reveilla les accords du luth des troubadours, et leur assura l'indépendance nécessaire pour continuer leurs travaux, sans embarras pour le présent, sans inquiétude pour l'avenir.

Lorsque M. D'Arguilar eut cessé de parler, les commissaires de l'académie partirent pour aller chercher avec la pompe ordinaire, les fleurs d'or et d'argent, qui dès le matin avaient été exposées sur le maître autel de l'église de la Daurade. On lut une ode de M. l'abbé Saint-Jean qui présidait l'assemblée, comme modérateur du trimestre d'avril. Cette ode, intitulée les *livres saints*, attira et soutint l'attention par la majesté du sujet, la grandeur des images, la beauté des vers, et par l'enthousiasme que M. l'abbé Saint-Jean paraissait avoir emprunté aux auteurs sacrés.

M. Poitevin, secrétaire perpétuel de l'Académie, fit ensuite *son rapport sur le concours*. Il commença ainsi : « Dans ce jour solennel, consacré à la
» fête des fleurs de Clémence Isaure, notre satisfaction
» n'est parfaite qu'autant que nous pouvons, si j'ose
» m'exprimer ainsi, ne rien laisser au fond de sa
» corbeille, ne rien réserver pour les concours à
» venir. Ce vœu constant de l'Académie va être
» comblé. nos commissaires qui sont partis pour
» visiter le tombeau de l'illustre restauratrice de nos

» jeux, en rapporteront les cinq fleurs destinées au » présent concours, et deux autres qui furent réser- » vées les années précédentes.

» La première et la plus brillante de toutes, » l'amaranthe d'or sera la récompense d'une ode qui » a chanté la naissance du *Roi de Rome*. La cir- » constance de ce grand événement qui doit fixer » les destinées de l'empire français et assurer la durée » de son influence sur les autres gouvernemens de » l'Europe et même du monde entier, a été saisie » avec un empressement et un bonheur bien dignes » de nos sentimens et des élans de la joie publique. » Cette ode, dont la lecture a excité dans tous les » cœurs les transports les plus vifs, n'a trouvé place » dans ce concours, que par l'effet d'une sorte » d'infraction à nos règlemens, ne nous ayant été » présentée, que lorsque le concours était déjà fermé. » Mais cette infraction même était une preuve de » notre fidélité. Quel cœur français aurait pu se » refuser à une exception que sollicitaient des consi- » dérations d'une aussi haute importance? L'auteur » de cette ode est un de nos concitoyens, M. *Alexandre* » *Soumet*, auditeur au conseil d'état. Nous lui devons » d'avoir été les premiers à faire entendre, dans » une fête publique, les chants de joie dont toute » la France va bientôt retentir.

» Depuis notre reunion, la violette n'avait pas » encore été directement remportée; aucun poëme, » aucune épître n'avaient été couronnés, malgré la » variété d'objets que présentent l'histoire et la » mythologie, la morale et les méditations philoso- » phiques; l'élevation des idées, la profondeur, » l'énergie et la douceur des sentimens qui occupent, » agitent et consolent le cœur humain. C'est un

médecin

» médecin de Bordeaux, M. *Caillau*, président de
» la Société de médecine, qui a fait cette conquête,
» et son épitre, dont le sujet est pris dans la pratique
» de la médecine, est d'un intérêt très-touchant, et
» bien propre à bien faire sentir combien il est
» heureux de trouver, dans son médecin, un ami de
» l'humanité, une âme sensible et compatissante. »

En rappelant qu'Apollon préside à la médecine ainsi qu'à la poésie, M. Poitevin a remarqué avec l'expression du regret, que dans la *ville palladienne*, où tous les arts et toutes les sciences sont également en honneur, il ne s'est trouvé personne depuis longtems qui ait cultivé à la fois la poésie et l'art de guérir, et que depuis François Bayle, qui fut l'un des premiers mainteneurs de l'Académie, compris dans la nomination de 1694, et qui mourut en 1709, on n'a vu aucun médecin dans la famille de Clémence Isaure.

M. Poitevin a parlé d'une autre épitre adressée á M. de Fontanes, sur l'éducation publique, et d'un poëme intitulé *la mort de Zacarie*. Ces deux ouvrages sont imprimés dans le recueil. Le poëme est de M. C. de Sainte-Marie, de Paris L'épitre est de M. Viennet, de Beziers, jeune militaire, qui fut couronné dans le dernier concours.

« Le nom de M. Millevoye, a dit M. Poitevin, doit produire une sensation agréable, dans une assemblée qui s'intéresse à la distribution des couronnes académiques. Un intérêt plus touchant attirera votre attention sur une nouvelle muse qui s'est trouvée en concours avec lui, et a partagé ses succès. Clémence Isaure qui couronna de sa main Mme. de Villeneuve en 1496, et qui depuis a vu, dans sa cour, tant de femmes privilégiées,

» va jeter un regard de complaisance et faire tomber
» un rayon de sa gloire sur la ville de Castres
» qu'habite Mme. Balart. C'est par une élégie qu'elle
» a remporté *le souci*, ainsi que M. Millevoye.

» Ceux qui aiment les longs ouvrages, et qui
» comptent pour quelque chose le talent de multiplier
» inutilement les beaux vers, seront étonnés sans
» doute que M. Millevoye, ayant tout dit en deux
» pages, ait terminé là son élégie, et n'ait pas voulu
» faire preuve de fécondité, en revenant sur les
» mêmes idées, en délayant les sentimens qu'il avait
» exprimés. Un goût également sûr a dirigé Mme. Balart...
» Elle a donné plus d'étendue à son élégie; mais
» elle n'a pas excédé la juste proportion qui était
» commandée par son plan et par son sujet.

« Mme. Balart a remporté un autre prix, et dans ce
« concours elle a également lutté contre un auteur
« connu, M. Alexandre Soumet, qui, comme elle, a
« obtenu une double couronne.

« L'Académie leur a adjugé un lys à chacun, pour
» un hymne à la Vierge. »

Ici M. le secrétaire perpétuel s'est félicité du succès
qu'ont obtenu les avis de l'Académie concernant ce
quatrième prix de poésie. On ne lui a présenté que
cinq sonnets, au lieu de trente, quarante ou même
cinquante qu'il fallait recevoir tous les ans, dans lesquels
on voyait reproduire sans choix, sans élégance, sans
poésie, sans aucune des qualités, d'un style soigné
les pensée et les antithèses, qu'on trouve dans tous
les noëls et les autres chants de l'église.

Les cinq sonnets présentés au concours de 1811
appartiennent à cette fabrique. Il n'en est pas de même
des hymnes, a dit M. Poitevin, il n'en est aucun
qui n'ait quelque mérite, soit que les auteurs qui on

véritablement du talent, dédaignent de s'assujettir à la gêne qu'imposent les lois du sonnet; soit que cette gêne ajoutée aux autres entraves de notre poésie, éteigne l'imagination et repousse le talent. En parlant ainsi, M. Poitevin a eu soin d'avertir que l'Académie n'a pas proscrit les sonnets, et qu'elle continuera d'accueillir ceux qui, sans vouloir *un long poëme*, s'élèveront au-dessus de cette médiocrité dégoutante qui lassa, il y a déjà long-tems, la patience de l'Académie, et lui inspira de faire concourir, avec ce genre gothique, l'hymne à la vierge, dont les formes se prêtent à tous les développemens du talent poétique. Outre les deux hymnes couronnés, l'Académie en a fait imprimer un troisième, qui est de M. Gachies, de Montpellier.

Après avoir terminé ce qu'il avait à dire des ouvrages de poésie, M. Poitevin a parlé du discours couronné : « Nous aimons, a-t-il dit, à voir repa-
« raître dans nos concours ceux qui s'y étaient déjà
« montrés avec avantage, M. Decampe, décoré
« d'une églantine qu'il mérita par un éloge de Pierre-
« Paul Riquet, vient d'en obtenir une autre pour avoir
« répondu aux vues de l'Académie, en indiquant *quels*
« *sont les avantages que les poëtes et les orateurs*
« *peuvent retirer de l'étude approfondie des livres*
« *saints et de la littérature ancienne*; question diffi-
« cile, si nous en jugeons par le découragement de plu-
« sieurs orateurs, qui, après un premier essai, n'ont pas
« reparu dans cette lice, et par les obstacles que M.
« Decampe a trouvés lui-même, quand il a voulu,
« pour se rendre bien maître de son sujet, le retenir
« dans les limites d'une seule et grande conception.
« Notre prétention n'a jamais été de ne couronner que des
« ouvrages parfaits. Nous avons l'ambition sans doute
« d'intéresser à nos jeux les premiers écrivains de la

« France entière, et lorsque leurs regards se tourneront « vers les fleurs de Clemence Isaure, nous saurons « apprécier cette attention. Mais lorsque ce grand « bonheur nous manquera, nous en trouverons le « dédommagement dans l'émulation d'une jeunesse « studieuse et dans la constance de ses efforts.

« Pour étendre nos moyens d'encouragement et nous « prêter aux goûts divers de ceux qui cultivent l'élo- « quence, l'Académie a soin de varier les sujets qu'elle « propose. A des questions de morale et de littéra- « ture elle fait succéder des éloges d'hommes célèbres « qui ont illustré la patrie par leurs lumières ou par « leurs services.

« L'éloge de *Pascal*, que l'Académie a délibéré de « proposer pour le concours de 1812, eut été regardé, « il y a cinquante ans, comme le vœu d'un des deux « partis qui divisaient l'église de France. »

Aujourd hui l'orateur, quelle que soit son opinion particulière, entrant dans les vues de l'Académie, écartera ces facheux souvenirs, pour ne voir dans Pascal qu'un génie du premier ordre, un homme profondément religieux, qui par la force de sa raison, la chaleur de son âme et les grâces de son esprit, rendit les plus grands services aux lettres, aux sciences et à la religion. Il parlera nécessairement des lettres provinciales qui font époque dans la littérature française, et présentent le premier modèle, un modèle parfait d'éloquence, et de tous les genres de mérite auxquels la prose a pu parvenir sous la plume de nos meilleurs écrivains, « mais il sentira en même tems que toute discussion « sur le fond de ces lettres, serait étrangère à l'éloge « qu'on lui demande, autant que les détails scientifi- « ques qui concernent la pésanteur de l'air et les pro- « blèmes de la roulette. »

C'est par là que M. le secrétaire prepétuel termina son rapport. On commença ensuite la lecture de la première partie du discours qui a remporté le prix : Nous n'en dirons autre chose dans ce moment, sinon que cette première partie en a été entendue avec une grande attention et beaucoup de plaisir.

L'arrivée des commissaires, annoncée par la musique militaire qui les précédait, a interrompu cette lecture. Bientôt a commencé la distribution des prix. Les auteurs couronnés ont été appelés : on a lu leurs ouvrages, qui tous ont été applaudis, et avant tous les autres, l'ode sur la naissance du Roi de Rome, qui, comme M. Poitevin l'avait annoncé, a excité les plus vifs transports et toutes les acclamations par lesquelles se manifestent la joie publique, et l'amour du peuple français pour ses augustes souverains.

La séance a été terminée par la distribution du programme pour le concours de 1812.

Programme pour le concours de 1812.

L'Académie a célébré sa fête du 3 mai 1811, avec solennité ordinaire et avec tout l'intérêt que pouvait y ajouter la circonstance du premier prix décerné à une ode, sur la naissance de *Sa Majesté le Roi de Rome*.

Ce prix, qui est une Amaranthe d'or, a été remporté par M. Alexandre Soumet, Auditeur au Conseil d Etat.

le second prix de Poésie, qui est une Violette d'argent, a été décerné à une Epître sur l'Espérance, dans l'art de la médecine, dont l'auteur est M. J.-M. Caillau, Président de la Société de Médecine de Bordeaux, Professenr des maladies des enfants. etc.

Le troisième prix, qui est un souci d'argent, a été décerné à une élégie dont l'auteur est M. Millevoie.

Un souci d'argent a été décerné aussi comme prix réservé, à une autre élégie dont l'auteur est madame Balard, née Alby, demeurant à Castres, département de Tarn.

Le quatrième prix de poésie, qui est un lys d'argent, a été remporté aussi par madame Balard, auteur d'un hymne à la vierge.

Un lys a été aussi decerné, pour prix réservé à un autre hymne dont M. Alexandre Soumet s'est déclaré l'auteur.

Le prix du discours, qui est une églantine d'or, a été remporté par M. L.-A. Decampe, de Narbonne, étudiant en droit.

L'Académie a distingué et a fait imprimer, dans son recueil, un poëme intitulé *Zacharie*, mis au concours par M. C. de Sainte-Marie, de Paris.

Une épître de M. Viennet, de Beziers.

Une hymne de M. L.-A. Gache, de Monpellier.

L'amaranthe d'or est le prix de l'ode.

La violette d'argent est destinée à un poëme héroïque d'environ cent vers, ou à une épître en vers dont la mesure est au choix des amateurs.

Le souci d'argent est le prix d'une Eglogue, ou d'une idylle, ou d'une élégie.

Le lys d'argent est destiné à un sonnet ou à un hymne *à la vierge*. C'est le seul prix de poésie, dont le sujet soit déterminé.

L'églantine d'or est le prix du discours, l'Académie qui en donne toujours le sujet, propose pour le concours de 1812, *l'éloge de Blaise Pascal*

Le concours sera ouvert jusqu'au 15 février 1812, inclusivement.

Les auteurs qui voudront concourir, feront remettre, par quelqu'un qui soit domicilié à Toulouse, trois exemplaires de chaque ouvrage, à M POITEVIN, *ancien avocat, secrétaire perpétuel de l'Académie*, qui en fournira un récépissé. Ces trois exemplaires sont nécessaires, pour le premier examen qui se fait séparement dans trois bureaux. Il est inutile d'y joindre un billet *cacheté contenant* le nom de l'auteur. Chaque exemplaire sera désigné non seulement par le titre de l'ouvrage; mais encore par une devise que le secrétaire perpétuel inscrira sur son registre, ainsi que le nom et la demeure du correspondant de l'auteur.

Les fonctionnaires publics de Toulouse se font un plaisir de remettre au secrétariat de l'Académie, les ouvrages qui leur sont adressés pour leurs collègues des autres villes, pourvu qu'on ait soin d'affranchir les lettres et les paquets.

Tout ouvrage qui blesserait les mœurs, la religion ou le gouvernement, est rejetté du concours. l'Académie rejette aussi les ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations : ceux qui seraient écrits en style marotique, ou qui contiendraient quelque chose de burlesque, de satirique ou de familier; ceux qui auraient été présentés aux Jeux Floraux, ou à d'autres Académies; ceux qui auraient été publiés, et le prix ne serait pas délivré à l'auteur qui l'aurait obtenu, s'il publiait son ouvrage, avant la distribution, ou s'il le reclamait sous un nom supposé.

Après l'adjudication des prix, l'avis en sera donné assez-tôt, pour que chaque auteur, s'il est à Toulouse ou aux environs, puisse venir recevoir le prix qui lui est destiné, et lire lui-même son ouvrage.

Ceux qui ne viendront pas, doivent envoyer à une personne domiciliée à Toulouse, une procuration en

bonne forme, dans laquelle ils se déclarent auteur des ouvrages reclamés en leur nom.

On ne peut remporter que trois fois, chacun des cinq prix que l'Académie distribue.

Les auteurs couronnés pourront en demander une attestation au secrétaire perpétuel, qui la leur donnera attachée à l'original de chaque ouvrage, sous le contre-scel des Jeux Floraux.

Ceux qui auront remporté trois prix de poésie, autres que le lys, et dont un au moins, soit le prix de l'ode, pourront obtenir dés lettres de *Maître ez Jeux Floraux*, qui leur donneront le droit d'assister et d'opiner avec les mainteneurs aux assemblées publiques et particulières, concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix.

Ceux qui auront remporté trois fois le prix du discours, pourront obtenir aussi des lettres de *Maître ez Jeux Floraux.*

VARIÉTÉS.

Nous avons promis, dans notre précédent numéro, de faire connaître le nom de l'auteur de l'article VARIÉTÉS : Rigides observateurs de nos engagemens nous désignerons M. *Joseph de Rosny*, qui en reconnait la prose pour être le fruit de ses loisirs, mais qui désavoue formellement les vers dont elle est suivie. Comme il nous est libre, ainsi qu'a nos lecteurs de penser ce que bon nous semblera d'un pareil désaveu, on nous permettra d'en supposer le motif et de l'attribuer à quelques réflexions dont nous avons fait précéder la *Maison Rustique*. Au surplus nous

nous applaudirons de nos bons conseils s'ils ont pu inspirer à l'auteur cette juste méfiance de soi-même qui doit accompagner tout écrivain qui ose embrasser un genre de littérature pour lequel il n'est pas né. Sans interdire entièrement à M. *de Rosny*, le plaisir de cultiver, de tems en tems, les muses et la poésie, nous l'engageons à se livrer plus particulièrement au genre grave de l'histoire dans lequel, s'étant déja exercé, il peut espérer quelques succès, sans néanmoins abandonner ce *delire du sentiment*, qui lui est encore plus familier et qui lui a valu l'estime des bons cœurs.

Nous allons rapporter sa seconde rèverie, non moins intéressante que la première.

LE PLAN D'EDUCATION.

DEUXIÈME RÈVERIE SENTIMENTALE.

Ici bas, tous tant que nous sommes, nous naissons avec un même esprit de domination, et avec un même désir de supériorité sur tous les objets qui nous environnent. Le souverain veut régenter ses ministres; le ministre ses commis, le seigneur ses vassaux, le capitaine ses soldats, le poëte ses lecteurs, le pédant ses élèves, l'écolier sa toupie, et l'enfant sa poupée. Moi, je prétens aussi dominer sur les êtres qui sont sous ma dépendance, mais je veux dominer par l'estime et surtout que mon empire soit établi sur des bases inébranlables, la reconnaissance et l'amitié.

Mes enfans seront les vassaux sur lesquels j'établirai mon pouvoir despotique; mais ce pouvoir sera

celui de la confiance ; je n'en veux point d'autre. Je serai dans mon ménage un petit prince, mais ma principauté ne sera composée que de sujets fidèles et dévoués qui me chériront à l'envi. Je n'inspirerai dans toute l'étendue de mes etats qu'une seule crainte, celle de me perdre ; et l'amour de mes sujets sera pour moi une garde plus sûre que celle qui environne la personne des rois. Je serai toujours l'ami, le camarade de mes enfans, mais jamais leur maitre ni leur tyran ; de leur côte, mes enfans n'auront jamais de secrets pour moi, par la raison que je n'en aurai jamais pour eux. De cette manière, je connaîtrai tout ce qui se passera dans leurs jeunes cœurs, et prévenu par eux-mêmes, je serai toujours à tems d'arrêter le germe des inclinations vicieuses qu'ils pourraient avoir reçu de la nature.

Cependant il y aura des circonstances où je serai le plus inexorable des hommes. Il sera des forfaits que je punirai sévèrement, tel que la fraude, le vol et le mensonge. Ce ne sera point par la crainte du diable ni de l'enfer que j'effrayerai les criminels, mais je les corrigerai par l'exemple : j'userai toujours envers eux du droit de représailles. La question *intentionnelle* sera la base de mes jugemens ; aussi seront-ils sans appel. Si l'on brise un meuble avec intention, moi avec intention, je briserai le joujou auquel on tiendra le plus ; si l'on attente aux propriétés d'autrui, moi j'attenterai à celles du coupable ; si l'on fait du mal à un animal quelconque, j'userai de réciprocité envers le mauvais cœur, et je lui infligerai la peine du talion : enfin, si l'on manifeste l'horrible péché de la gourmandise, moi, par esprit de contradiction, je refuserai le morceau que l'on aimera pour y substituer celui que l'on n'aimera pas.

Si d'un côté, j'aurai la force de punir le mal, de l'autre, je saurai récompenser le bien : la même impartialité me guidera dans tous les actes qui émaneront de mon autorité suprême. La récompense suivra de près la bonne action, et celle qui partira du cœur recevra un double prix. Lorsque l'on fera ingénuement l'aveu d'une faute, le pardon en sera aussitôt accordé, et cela, par suite du même principe d'équité qui aura fait punir doublement le mensonge ou la dissimulation. Lorsque mon élève aura donné à un pauvre les appointemens de sa semaine, je m'empresserai de réparer le déficit que ce don aura fait dans ses finances ; mais afin qu'il n'y compte pas et que par la suite on ne s'avise pas de spéculer sur les bonnes actions, il m'arrivera souvent de mettre de l'inexactitude dans mes remboursemens, et, en examinant l'air avec lequel on supportera la privation que l'on s'est imposée volontairement, je jugerai aisément si le noble sacrifice que l'on aura fait sera un sacrifice d'intérêt ou s'il part réellement du cœur.

Cependant, afin de ne pas laisser supposer qu'un bienfait est infructueux, je saurai prouver par l'exemple qu'il porte toujours son prix avec lui. Dans nos promenades lointaines, un hasard *fait exprès*, contribuera toujours à prouver que la main de la providence ne cesse de répandre ses biens sur celui qui en est digne. Lorsque mon fils aîné, qui la veille aura donné au premier mendiant son goûter du jour, desirera m'accompagner dans mes courses solitaires, nous traverserons ensemble pendant la grande chaleur, une plaine immense dans laquelle on ne trouvera pas un seul arbre pour s'y reposer à l'abri des rayons du soleil : son ardeur donnera lieu à une grande altération que l'arridité du sol augmentera encore. Pour

comble de malheur, pas un ruisseau, pas une fontaine, pas même un misérable bourbier fangeux où l'on puisse trouver de l'eau plein le creux de la main, pour étancher cette soif ardente qui nous dévore. Enfin après une marche longue, pénible et forcée, nous rencontrerons par un de ces effets du hasard, dont moi seul pourrai expliquer la cause, nous rencontrerons, dis-je, le même pauvre en faveur duquel la veille on se sera privé d'une collation agréable. Cet homme reconnaissant, sans doute, posté là par la providence, offrira à son tour sa gourde remplie d'eau fraiche; et de cette manière, tout en admirant le pouvoir du ciel, on rentrera au logis avec la certitude qu'un bienfait ne reste jamais sans récompense.

Un autre jour, Charles et moi nous partirons de grand matin pour aller visiter les villages voisins. Lorsque la faim se fera sentir, nous arrêterons daus une ferme et nous demanderons un déjeûner digne de voyageurs tels que nous. La fermière nous offrira de bonne grace le peu qu'elle possède, c'est-à-dire du laitage et du pain de seigle, que l'appétit nous fera trouver délicieux. Ensuite nous entamerons une conversation intéressante avec cette bonne femme, et nous nous informerons auprès d'elle s'il existe des malheureux dans les environs. Le plaisir de les secourir sera pour Charles un plaisir bien désiré, bien senti et bien sollicité. Souvent je l'accorderai à titre de récompense; alors nous nous mettrons en route et nous dirigerons nos pas vers l'asile du malheureux qui nous aura été indiqué. Dans la crainte de mal placer nos bienfaits, nous prendrons en arrivant de nouvelles informations; alors quand elles seront conformes aux premières, nous nous hâterons d'entrer pour secourir l'humanité souffrante: à la

vue d'un viellard infirme, couché sur la paille, ou à celle d'une pauvre mère de famille entourée de plusieurs enfans en bas âge, qui se disputeront le seul morceau de pain que la tendresse maternelle puisse leur partager, nos cœurs se gonfleront et des larmes de sensibilité mouilleront nos paupières : alors nous n'éprouverons qu'un regret, celui de n'être pas riches, mais le peu que nous donnerons sera donné de si bon cœur qu'en vérité notre mérite n'en sera pas affaibli.

La vanité ou l'ostentation n'aura point guidé notre action, car notre intention sera de la laisser à jamais ensevelie dans un profond oubli. Si, contre notre attente, elle vient à être publiée, ce ne sera pas par nous, et notre triomphe sera d'autant plus complet, que nous ne l'aurons point cherché.

Pour que ce système de bienfaisance ne laisse rien à désirer, il faut qu'il s'étende non-seulement sur les animaux, mais en général sur tous les êtres qui respirent. La chasse ne sera point un de nos amusemens favoris ; nous l'aurons au contraire en horreur. Il faut que Charles s'accoutume dès ses plus jeunes ans à détester cet esprit de destruction qui dispose nos ames à l'insensibilité. Si l'habitude est une seconde nature, l'habitude de voir le mal familiarise avec lui : le tableau répété d'un acte de barbarie enveloppe nécessairement le cœur d'une écorce dure et impénétrable, que l'éducation ne peut souvent plus détruire. Il faut que dans l'enfance le mort de sang soit autant en horreur que le sang lui-même. Il ne faut point souiller son innocence par des images sinistres ni repoussantes, et ses idées doivent être toujours aussi pures que les rians tableaux offerts devant ses yeux.

Lorsque le printems aura ramené la verdure et vivifié

nos campagnes, lorsque les heureux oiseaux chanteront à l'envi et leur bonheur et leurs amours, mon fils et moi nous nous enfoncerons dans la profondeur des bocages, pour y jouir du premier sourire de la nature. Pendant qu'au pied d'un buisson touffu je me livrerai, de mon côté, à de douces rêveries, Charles, que d'autres plaisirs conduiront dans d'autres lieux, reviendra peu de tems après en sautant de joie, et en portant dans la forme de son chapeau un nid de fauvettes qu'il aura déniché. Tout fier de sa découverte, il s'en fera un triomphe à mes yeux; mais l'accueil froid et sévère qu'il recevra de moi, lui fera voir que son action ne sait point me plaire. Cependant, sans me livrer à des reproches inutiles, je me ferai conduire jusqu'à l'endroit où le délit a été commis; et la, sans me permettre la moindre réflexion, je me contenterai de faire remarquer au coupable le pére et la mère de cette innocente progéniture, voltigeant de branches en branches, deplorant la perte qu'ils viennent de faire, et maudissant le barbare qui vient de leur enlever leurs chers enfans. Ce spectable touchant fera sur l'esprit de Charles plus d'impression qu'un acte de sévérité, ou qu'un traité de morale insignifiant ou tout au moins au-dessus de son âge, et je mettrai le complément à la leçon, en l'invitant à se supposer pour un moment à la place de ces pauvres oiseaux qu'il a eu la barbarie d'enlever du nid de la mere.

De retour au logis, j'aurai d'autres occasions de mettre en usage ma *morale-pratique* je trouverrai le parterre de ma femme tout boulversé; le germe des graines nouvellement semées sera brûlé par le soleil; les plantes et les fleurs auront les racines en l'air; et les ravages exercés dans mon jardin annon-

ceront une intention bien prononcée de faire le mal. Aussitôt grand bruit de ma part pour découvrir le coupable. Charles, plus effronté que sa sœur, affirmera sur *son honneur* qu'il n'en a aucune connaissance; mais *Didine*, plus franche, m'avouera, en pleurant, qu'elle y a un peu contribué, mais qu'elle n'a fait qu'une petite partie du dégât, et que son frère étant plus grand qu'elle, en a bien fait les trois quarts à lui seul.

Cet aveu dictera les bases de mon jugement. Ma fille, en vertu de sa franchise, obtiendra de suite son pardon; mais son frère, qui m'en aura imposé, supportera à lui seul le châtiment réservé aux grands coupables. Je lui ferai l'application du code pénal dans toutes les règles, et en père sévère, mais juste, je condamnerai le criminel à la peine la plus infamante, celle de ne pas embrasser sa mère de quinze jours, et d'assister à tous les repas avec un écriteau attaché au dos, portant sa terrible sentence.

Cependant la petite complice intercédera bientôt en faveur du coupable. Le moyen de refuser une innocente et chère créature, qui, les yeux inondés de larmes, implore, en joignant ses petites mains suppliantes, la grace de son frère! Bons cœurs, pères sensibles, à ma place, la refuseriez-vous? J'en appelle à votre jugement.

Un autre jour, nouveau sujet de remarquer la sensibilité de ma Didine et nouvelle occasion de ma part, d'entourer son jeune cœur des conseils paternels, mais toujours je saurai les mettre au niveau de son petit entendement. Une leçon qui n'est point comprise est une leçon perdue, et je soutiens que pour la rendre utile, il faut absolument y joindre l'exemple. J'aurai donné aux étrennes passées une magnifique poupée à

ressort, à laquelle il ne manquait que la parole. Cette poupée, que l'on déshabillera et réhabillera vingt fois le jour, fera déjà rêver ma fille sur les devoirs et les soins d'une mère. Dans un de ses momens d'oubli, quelquefois excusables, cette mère de fraiche date, aura l'imprudence de laisser près du foyer son imprudente pupile, à qui son inexpérience attirera le plus grand des malheurs. Pendant l'absence de Didine, le feu prendra à la belle robe de gaze de la poupée et en un instant cette malhéureuse victime sera la proie des flammes. Afin de calmer la douleur de *la petite maman*, on remontera à la cause de ce désastre. Moi seul parviendrai à la découvrir; et comme il faut tirer parti de tout, j'aurai soin de prouver que la faute en est à l'indocile poupée qui s'est avisée de jouer avec le feu; et, à ce sujet, j'improviserai un superbe discours pour prouver que les enfans désobéissans sont punis tôt ou tard par un ciel vengeur; aussi l'on se promettra bien de ne plus désormais toucher au feu, ni de désobéir aux ordres d'un papa sage et prudent.

Cependant, pour réparer ce malheur, je ferai l'acquisition d'un superbe ménage en étain, qui contiendra tous les ustensiles nécessaires à une bonne servante. Outre la batterie de cuisine et la vaisselle de table, on y remarquera une jolie paire de fers à repasser, faits en plomb. Afin de les essayer, on les mettra de suite au feu, et pendant qu'ils chaufferont, hélas! un peu trop fort, notre ménagère étendra sur sa petite table son linge; mais, ô malheur imprévu! accident funeste! lorsqu'elle se retournera pour aller retirer ses fers du feu, elle les trouvera entièrement fondus et répandus dans la cendre. Ses cris et ses pleurs annonceront la violence de sa douleur; mais

dans

an bon père qui se trouvera là fort à propos, profi-
era de cette nouvelle occasion pour prouver l'instabilité
de la fortune, et pour disposer le cœur à ses revers.
Après avoir déploré la fatalité qui nous poursuit,
nous nous consolerons de ce malheur, et nous finirons
par en rire ; de cette manière, nous nous accou-
tumerons de bonne heure à supporter avec résignation
tous les maux et toutes disgraces dont il plaira á la
providence de parsemer le sentier de notre vie.

Lecteur, je le vois bien, tous ces détails te font hausser les épaules. De grace suspends ton jugement. Lorsque tu seras père, aucun de ces mêmes détails ne sera pour toi ni fastidieux, ni indifférent.

Après avoir formé le cœur de mes enfans, je son-
gerai à orner leur esprit. L'on sait que l'éducation
est le plus bel héritage qu'un père puisse laisser à
son fils ; et moi, plus persuadé que personne de
cette grande vérité, je mettrai tout en usage pour
laisser au mien des biens que ni la fortune, ni l'in-
constance des choses humaines ne pourront lui enlever.
Je veux qu'un jour il puisse dire ainsi que *Bias*,
qu'il porte tout avec lui ; et je veux qu'un jour les
grands de la terre soient jaloux de son mérite et de
sa réputation. Je me garderai bien pour cela de penser
comme certaines gens qui s'imaginent qu'ils doivent
faire eux-mêmes l'éducation de leurs enfans, et qu'il
serait dangereux de la confier à des mains étrangères ;
quand bien même j'aurais en moi les ressources suffi-
santes pour assurer le succès d'une tâche aussi délicate,
ou quand même j'aurais la sottise de le croire, je
n'obéirais pas à ce faux préjugé, par la raison que
les douceurs de la maison paternelle ne préparent
pas assez l'ame d'un jeune homme aux revers et
vicissitudes dont la vie la plus heureuse est toujours

semée. Cependant je commencerai moi-même l'éducation de mon fils. Je ne la commencerai pas de trop bonne heure, parcequ'une terre que l'on ensemence avant l'époque fixée par la nature, quelque hâtive qu'elle soit, n'en est pas plus féconde ; et c'est folie que de vouloir déranger l'ordre des saisons. Un juste milieu dans mes principes, comme dans mes actions, sera toujours celui que je choisirai : en évitant les excès, j'atteindrai au vrai but ; et j'aime mieux que l'on dise de mon élève : il est tardif, mais il a regagné le tems perdu ; que de dire : il fut précoce, mais on ne s'en douterait pas.

Je débuterai par familiariser mon fils avec sa langue ; voilà, selon moi, le point fondamental de l'éducation. Les autres talens se perdent lorsqu'ils ne sont pas relevés par celui-là ; un savant qui écorche sa grammaire est un pauvre savant ; et le riche qui, à son entrée dans la société, trébuche à chaque pas contre les principes, fait un très-vilain début, car en laissant appercevoir ce qu'on l'on appelle *le bout de l'oreille*, on se dit avec raison : c'est bien l'oreille de l'âne chargé de reliques.

L'ortographe ne sera pas moins utile à l'instruction de mon élève. Lorsqu'on ne pourra le juger par sa présence, qu'au moins l'on puisse le juger pendant son absence. Les premières impressions sont les plus difficiles à effacer, et celui qui ne prévient pas en sa faveur, dès le premier abord, parvient plus difficilement dans ce monde, où tous les hommes aiment à se laisser séduire. D'ailleurs, l'ortographe est une des bases principales de l'éducation ; et jamais on ne dira d'un homme qui l'ignore : cet homme est instruit.

L'écriture vient ensuite : une belle main est utile dans plus d'une occasion, et quoiqu'elle ne soit pas

absolument indispensable pour parvenir aux emplois, quelquefois elle en ouvre le chemin : l'on sait que le début en toutes choses est le plus difficile ; donc il faut soigner le début.

Les mathématiques ouvrent l'esprit, étendent les connaissances et jettent dans la tête de mon élève un foyer de lumières d'où jaillissent mille connaissances nécessaires à son instruction.

Ensuite, viennent les arts agréables. Un peu de dessin, du moins autant qu'il en faut pour s'amuser soi-même et pour savoir un peu de tout. J'y joindrai la géographie ; il est bon et même nécesssaire de voyager en idée dans les régions les plus éloignées, de connaître les peuples qui habitent le même globe que nous, et de pouvoir raisonner sur leurs mœurs, usages, coutumes et religions.

L'histoire offrira aussi son dégré d'utilité. J'aime à voir l'imagination de mon élève pénétrer dans les brouillards de l'antiquité, et juger de l'avenir par le passé ; mais ce sera surtout l'histoire de son pays sur laquelle je fixerai de préférence ses soins et son attention. N'est-il pas ridicule à un français d'approfondir les moindres actions des nations barbares ou sauvages, tandisque souvent il ignore les hauts faits de ses ancêtres ?

La mythologie succédera à l'histoire. Après avoir acquis la connaissance de la vérité, on peut errer dans les vastes plaines de l'illusion et s'amuser à l'aide de la fable. Puisque l'erreur a sur le cœur de l'homme l'empire du vrai, il faut céder à sa faiblesse. D'ailleurs, sous chaque allégorie, nous saurons trouver un but moral, et nous répéterons comme tant d'autres : *Heureux qui s'instruit en s'amusant.*

Nous aurons alors quatorze ans et nous songerons

à entrer dans une maison publique d'éducation, autant pour y étendre la sphère de nos connaissances que pour offrir à nos yeux des tableaux utiles et variés Je ne suis pas de l'avis de ces gens qui prétendent qu'une institution particulière est la seule préferable : oui sans doute, il existe de grands dangers parmi une réunion de jeunes élèves, quelquefois mal composée, mais mon grand art sera dans le choix des maitres. L'hypocrisie ne m'en imposera jamais. Je préférerai une franche gaité à une austère reserve, et j'aime mieux que mon fils soit un étourdi qu'un cagot. L'âge corrige la fougue des passions, tandisqu'il augmente le défaut de la dissimulation.

Dans une réunion de jeunes élèves, on trouve un avantage inappréciable, celui de l'émulation, et de quel effort ne rend pas capable ce noble et généreux sentiment! il fait faire des prodiges à l'âge mur; quel effet ne doit-il pas produire sur l'adolescence si susceptible d'éprouver toutes sortes d'impressions?

Mon fils à quatorze ans pourra alors se livrer avec fruit à l'étude du latin. En trois ans, il sera en état de faire autant de progrès que jadis on faisait en dix, et il devancera ceux qui auront commencé avant lui. Ce genre d'étude qui, pendant plusieurs années, avait trouvé un grand nombre de détracteurs, sera selon moi d'une utilité majeure, et sans tenir aux vieilles routines, je conserverai l'opinion, que pour bien parler français, il faut parler bien latin En un mot, mon fils fera une bonne rhétorique, parce qu'à l'art de penser, il faut joindre celui de s'exprimer.

Ses études finies, je le rappellerai près de moi, et ce sera sous mes yeux qu'il terminera son éducation. Alors j'y donnerai la dernière main; j'accorderai à sa demande quelques leçons frivoles, mais indispensables

dans un siècle où tout n'est que frivolité. Au talent de la danse, il joindra celui de l'escrime, et c'est par mes soins qu'il apprendra à blesser, par principes, son semblable. Bien des gens m'en blameront, mais je répondrai à ces gens-là : pourquoi vivons-nous dans le dix-neuvième siècle ?

Cependant il manquera encore à mon fils le plus utile des maîtres, en même tems le plus rare, un maître de *goût;* mais ce sera l'usage et la nature qui lui enseigneront ce qu'aucun homme ne peut se flatter d'enseigner ; néanmoins j'y contribuerai en mettant sous les yeux de mon élève une bibliothèque choisie, et de laquelle seront impitoyablement bannies ces productions éphémères et futiles, qui naissent par milliers, à la honte de notre littérature, et qui par milliers aussi, vont trouver dans un éternel oubli, le sort qu'elles méritent. Enfin, les principes de morale et de religion ne seront point oubliés dans l'éducation de mon pupille, mais ce sera de cette douce religion, vertu tolérante, qui fait honorer la divinité, aimer les hommes et fuir le mal. J'ai mon opinion ; je pense qu'un dogme plus sévère et plus abstrait ne remplirait ni le but du ciel, ni celui du législateur.

Pourtant, cher lecteur, vous qui, dans votre imagination, combattez mes vues et mes principes, gardez-vous de croire que j'aie l'intention de faire de mon fils un sot, un faux dévot, un véritable anachorette. Non, l'ignorance du mal est souvent plus dangereuse que le mal lui-même. Je veux que mon Emile n'ignore rien, et je serais fâché qu'il sût par d'autres que par moi ce qu'il saura toujours, et ce qu'il ne tarderait pas à apprendre sans mon consentement. Je serai certain au moins que le vice lui sera présenté sous ses véritables couleurs, et un danger prévu n'est plus un danger.

Il n'en sera pas de même de ma fille : l'éducation d'une femme est si différente de celle d'un homme! aussi mon grand soin sera-t-il d'enseigner à ma Caroline tous les talens et toutes les vertus de son sexe, et si j'y parviens, à coup sûr, ce sera une fortune brillante que je lui laisserai. Elle est jolie et malgré l'opinion commune, il serait dangereux qu'elle l'ignorât : tot ou tard, sa glace ne manquerait pas de le lui apprendre, et bientôt elle parviendrait à un âge où elle ne se plairait que trop à se le faire répéter par ceux même de qui elle ne devrait pas le savoir ; mais je lui rappellerai tant de fois que la modestie est le plus bel appanage d'une jeune fille, qu'elle ne cessera jamais d'être modeste ; de plus, elle sera constamment sage et vertueuse, car le tableau qu'elle aura continuellement devant les yeux, celui de sa mère, sera sans cesse un point de mire, dirigé vers la vertu, et dont elle ne s'écartera point. O pères et mères, n'oubliez jamais que votre exemple envers vos enfans, influe d'autant plus sur leur conduite à venir, que les premières impressions étant les plus fortes, sont toujours les plus durables !

Pendant que la mère apprendra à sa fille l'art de conduire l'aiguille et de mélanger la soie, moi, je parlerai à son esprit et je lui apprendrai tout ce qu'il n'est pas permis à une femme d'ignorer, et tout ce qu'elle peut savoir sans être accusée de pédantisme. Je serais fâché que son trop d'instruction lui fît dédaigner les occupations de son sèxe, mais je serais également peu satisfait de la voir au niveau des femmes vulgaires : je joindrai aux connaissances solides les arts d'agrémens, et la musique fera ressortir avec éclat les dispositions naturelles de mon intéressante élève. Semblable à la fleur des champs, toujours

humble, toujours modeste, et souvent ignorée, elle brillera par ses graces et ses talens, non dans ces réunions nombreuses et bruyantes nommées concerts, mais dans le cercle étroit du très-petit nombre d'amis qui viendront partager notre heureuse obscurité.

C'est au milieu de semblables occupations que mes enfans atteindront l'âge épineux de l'adolescence. Je n'aurai point fait du tems de leur instruction un noviciat rebutant et pénible; il aura été au contraire, pour eux, un vrai cours de plaisir, et un jour, en se rappellant l'époque de leur enfance, je veux qu'ils conviennent que cette époque fut la plus heureuse de leur vie.

Durant ce tems, je travaillerai de mon côté à leur ménager quelques ressources contre les coups de la fortune. S'il m'arrive de me ressouvenir que je ne suis point riche, ce ne sera que par la crainte de laisser ces aimables enfans exposés à la merci de la fausse compassion des hommes. Du reste, je n'aurai presque rien en ma possession, et en vérité, j'aurai toujours assez pour moi. Le sort des riches, des heureux Sybarites, des modernes Sardanapales, n'excitera que ma pitié, et nullement mon envie. Je n'aurai point d'hôtel magnifique, mais j'aurai une petite chaumière dans laquelle je serai autant à mon aise que dans un palais. Je n'aurai point une vaste galerie de tableaux, un ameublement somptueux, mais le peu que j'aurai sera bien à moi, parcequ'il sera légitimement acquis; enfin, je n'aurai ni courtisans pour m'aduler, ni valets pour me servir, ni parasites pour me ruiner, mais j'aurai des parens qui m'estimeront et des amis qui m'aimeront pour moi-même.

Néanmoins, lecteur, gardez-vous de croire que le

sentier de la vie sera pour moi jonché de fleurs d'un bout jusqu'à l'autre. J'aurai aussi mes peines, mes chagrins, mes ennuis, mes instans d'humeur ou de dégoûts, et j'aurai aussi mes tribulations, mais je saurai les supporter, et ces nuages me rendront plus vives et plus sensibles les jouissances qui me seront réservées. Tantôt, la parque inexorable tranchera des jours qui me sont chers, et en enlevant à mon amitié une ancienne connaissance, elle me ravira une portion de mon bonheur Tantôt une maladie longue et cruelle conduira un de mes enfans aux bords du tombeau, et ce n'est que lorsque le ciel aura éprouvé mon courage et ma résignation qu'il rendra le malade à mes vœux. Tantôt l'ingratitude des hommes remplira mon cœur d'amertume, et leur égoïsme pénétrera mon ame du sentiment de la plus vive douleur. Enfin dans un autre instant, la fortune pendant un tems me choisira pour sa victime, entraînera le fruit de mes longues épargnes dans une banqueroute frauduleuse, et me forcera au milieu du cours de ma vie de recommencer mes travaux. Ce coup me sera d'autant plus sensible qu'il ne sera ni prévu ni facile à reparer. Privé des ressources nécessaires pour entreprendre un établissement quelconque, je serai forcé de reclamer un emploi. Je me déciderai quoiqu'avec peine, à jouer le rôle humiliant et pénible de solliciteur. Oh! c'est bien alors que j'éprouverai avec force l'affreux malheur de s'agenouiller devant son semblable, devant l'homme riche, devant celui qui, quelquefois, vaut encore moins que nous. Le bonheur des intéressantes créatures que j'aurai élevées, sera le stimulant qui me donnera le courage de supporter les dégoûts de la sollicitation qui sont mis avec raison au nombre des plus grandes calamités qui puissent

affliger

affliger un honnête homme. J'emploierai en vain deux années de ma vie à me frayer un chemin jusqu'à l'autorité suprême; mais, efforts impuissans! faute de sávoir employer les ressources de l'intrigue, ma faible voix se perdra parmi celle des autres concurrens, et des flots d'adulateurs assiégeront avec tant d'acharnement les portiques du palais de l'autorité suprême, ils en garderont avec tant de soin les avenues, que nul autre mortel n'y pourra pénétrer. Les talens sous un gouvernement équitable, dans un siècle de lumières, sont il est vrai, des titres pour parvenir; mais le talent modeste, ou plutôt le talent qui est assez présomptueux pour se croire dispensé de se produire, meurt souvent dans l'obscurité, avant que son nom ne vienne frapper l'oreille des premiers magistrats chargés par devoir de le récompenser.

Il n'est pas de réputation plus mal fondée ni plus usurpée, que celle que l'on établit à volonté dans le cabinet des grands, par la raison que toujours c'est ou l'envie ou la partialité qui en jette les bases; et le sort de l'homme en place étant d'être quelquefois trompé, il juge nécessairement d'après l'opinion des autres, et non d'après la sienne. Pour intéresser certaines idoles, pour en être remarqué, il faut servir ou leurs passions ou leur vanité, ou leur ambition. Du moment que l'égoïsme vous croit inutile à ses projets, vous n'avez aucun secours à en attendre. Le riche brise en riant l'intrument dont il s'est servi, et souvent même il méconnait jusqu'aux premiers artisans de son bonheur.

Aprés avoir donc exercé en vain pendant plusieurs années le métier de solliciteur, aprés m'être abaissé aux yeux des autres et aux miens, je rougirai de l'excès d'avilissement auquel j'aurai pu me réduire: en réfléchissant à l'insensibilité des hommes, je m'abandonnerai

au plus affreux désespoir; mais bientôt éclairé par un coup de lumière, je sentirai que celui qui jouit d'une heureuse santé; qui, de plus, est environné de la confiance publique, ne touche pas encore au dernier degré du malheur. L'industrie, le travail et la patience sont des bienfaits du ciel, et le ciel m'en aura comblé. Je serai convaincu que tous les moyens qui peuvent améliorer notre existence, sont bons, toutes les fois qu'ils ne blessent ni l'honneur, ni la délicatesse, et je trouverai en moi quelques ressources contre l'infortune. Il n'est aucun deshonneur d'instruire son semblable, de l'éclairer, de l'élever au-dessus de lui-même, en un mot, de le rendre meilleur et plus cher à la divinité. Et bien, persuadé de cette éternelle vérité, j'apprendrai à de jeunes élèves le peu que je sais moi-même. Je ne verrai en eux que les frères de mes enfans; je leur prodiguerai les mêmes soins; ils auront les mêmes succès, et de cette manière ma famille, en s'etendant, augmentera et mes ressources et mes jouissances; bientôt je ne m'appercevrai plus du revers de fortune que j'aurai essuyé; je vivrai heureux, libre, indépendant, et je sentirai doublement l'avantage inappréciable de ne devoir mon bien-être qu'à moi-même. A force de zèle, de courage et d'économie, je réparerai en peu d'années la perte de mon patrimoine; enfin, je perdrai jusqu'au souvenir de mes peines passées, pour ne songer qu'à mon bonheur présent, et ce bonheur que je saurai sentir vivement, je ne le devrai qu'à moi-même.

Cependant ma famille ira toujours en croissant en proportion de ma fortune, et le nombre de mes jouissances augmentera avec celui de mes enfans. J'aimerai à voir autour de ma table une douzaine de marmots qui seront véritablement mon ouvrage,

qui grandiront à l'envi sous mes yeux, et qui tous prospèreront, parce qne le ciel répand ses dons de préférence sur les familles nombreuses. La sollicitude de la Providence s'étend sur tout ce qui respire, mais elle s'attache particulièrement à veiller sur les faibles progénitures : les fleurs fournissent assez de sucre aux nombreux essains d'abeilles, et la nature attentive et toujours prévoyante, n'oublie pas plus d'alimenter les petits oiseaux des bois, que le fils du riche et noble citadin.

C'est au milieu de ces tendres arbustes que j'aurai façonnés à mon gré, que je parviendrai moi-même au milieu de ma carrière. En admirant leur croissance, je m'occuperai de mon prochain retour, et je ne m'en plaindrai pas.

Quoique déjà sur le déclin de ma vie, j'aurai encore d'autres soins à remplir, et je tiendrai plus que jamais à l'existence. C'est lorsque le jeune arbrisseau commence à étendre ses faibles branches, qu'il a le plus besoin des secours du prudent jardinier chargé de guider et de conduire ses flexibles rameaux. Bientôt mes chers enfans vont avoir besoin de mes conseils; lecteur, nous touchons à l'époque la plus intéressante. Accompagnez-moi dans les nouvelles obligations que j'ai à remplir : encore quelques devoirs, et nous aurons parcouru sans remords le pénible sentier de la vie.

(*La suite et la fin, au numéro prochain.*)

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 7.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.)

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,
A TOULOUSE.

C'est principalement lorsque nous sommes tenus de rendre compte des utiles travaux d'une Académie aussi célèbre et aussi estimable que l'est celle des Jeux Floraux, que nous éprouvons vivement le regret d'être restreints par le plan de ce journal et que nous maudissons ses bornes circonscrites qui ne nous permettent pas d'y insérer tous les articles qui méritent l'honneur de la publicité. Pour rendre une égale justice à tous les morceaux qui en sont dignes, il faudrait transcrire le recueil en entier des travaux de cette laborieuse Académie pendant le cours de l'année littéraire qui vient d'expirer, mais les limites étroites de notre feuille nous contreignent à en faire un choix. Nous croyons devoir offrir de préfé-

rence à nos lecteurs quelques unes des diverses pièces de poésie qui ont remporté le prix dans la séance du 3 Mai dernier. Nous ferons connaître aussi, mais plus tard, certains passages en prose qui ont également concouru dans cette mémorable séance, et qui ne méritent pas moins une mention honorable. En attendant, le lecteur va trouver ici la preuve du résultat heureux d'une noble et généreuse émulation, lorsqu'elle est bien dirigée et il pourra se convaincre par lui-même de l'utilité des Sociétés littéraires en général, (utilité souvent méconnue et quelquefois contestée,) surtout s'il s'attache à remarquer les succès qui en proviennent et par conséquent les services essentiels qu'elles rendent aux arts, aux sciences et surtout aux belles-lettres.

Nous allons commencer par rapporter l'ode de M. *Soumet* sur la naissance du *Roi de Rome*, et que nous avons annoncée dans notre précédent numéro. Il est doublement agréable pour nous d'avoir à féliciter, d'une part, un jeune magistrat qui a l'art d'adoucir les dégoûts inséparables de la carrière épineuse qu'il a embrassée, par l'étude des lettres, et de l'autre une Société estimable qui dans la distribution de ses fleurs, fait preuve de la plus scrupuleuse impartialité en rendant une égale justice au talent, de quelle source qu'il provienne, sans avoir égard au crédit ni à la qualité des concurrens.

ODE AU ROI DE ROME,

Qui a remporté le prix, par M. ALEXANDRE SOUMET, *auditeur au conseil d'état.*

L'encens religieux dans l'air vole et s'exhale;
L'autel s'orne de fleurs, la cloche baptismale,

A promis à la terre un habitant nouveau.
Quel est ce jeune enfant, que Lutèce contemple ?
Et sous les portiques du temple,
Quelle voix a chanté les hymnes du berceau ?

Tout à coup l'air frémit, l'airain s'allume et gronde;
Aux pieds du fils des rois, tombent les rois du monde;
De ses futurs destins le ciel même étonné,
Se décore pour lui d'une étoile nouvelle,
Et de la splendeur paternelle,
Son berceau triomphant repose environné.

La gloire avec amour protège son enfance,
Tout prets à s'immoler pour sa noble défense,
Les braves devant lui balancent leurs drapeaux :
Sur son auguste front posant le diadème,
Déjà Napoléon lui-même,
Entre ses bras vainqueurs, le montre à ses héros.

Salut, fils de César; une reine attendrie;
Auprès de ton berceau retrouve sa patrie;
Et promène autour d'elle un regard triomphant.
A ce luxe orgueilleux, ces pompes, ces offrandes,
Elle préfère les guirlandes
Qui parfument la couche où dort le jeune enfant.

Du plus grand des héros la sagesse profonde,
Se repose sur toi de l'avenir du monde;
A sa famille immense il promet ton appui.
Son immortalité sur ta tête rayonne,
Et déjà la gloire s'étonne
De tresser de lauriers pour un autre que lui.

Oh! quels chants belliqueux font retentir nos rives!
Fuyant à ce signal vers ses flottes craintives,
Le monstre d'Albion s'environne de deuil :
Et de son long sommeil encor tout irritée,
Rome antique ressuscitée,
Pour saluer son roi, s'élance du cercueil.

« Fils de Napoléon, sois fier de ta conquête,
« Dit-elle, devant toi je viens courber ma tête ;
« Le dieu dont je descends ne m'abandonne pas ;
« Il m'appelle, il me rend à ma splendeur première ;
« Un diadême de lumière
« Écarte de mon front les ombres du trépas.

« Sais-tu quel fut mon sort ? La superbe Ausonie
« A vu le monde entier soumis à mon génie ;
« J'imprimai ma grandeur à cent peuples divers ;
« Et lorsque d'Attila les cohortes sauvages,
Eurent asservi mes rivages,
« Mon astre en s'éteignant obscurcit l'univers.

« Mille ans sont écoulés, et je reprends mon glaive ;
« Avec tout son orgueil mon destin se relève ;
« Lutèce, dont la main pèse le sort des rois,
« En m'adoptant pour sœur, me prête son tonnerre :
« Et sur les princes de la terre
« Deux Romes désormais régneront à la fois.

« Viens mon jeune héros, visiter ton empire,
« Un printems éternel s'apprête à te sourire ;
« Les arts vont sous tes pas rallumer leur flambeau ;
« A ton aspect le Tibre inclinera sou urne :
« Et triomphant du vieux Saturne,
« Le trône des Césars deviendra ton berceau.

ÉPITRE AU DOCTEUR ALFRED G**.

SUR L'ESPÉRANCE

considérée dans l'exercice de la médecine, qui a remporté le prix par Monsieur J. M. Caillau, *président de la Société de médecine de Bordeaux, professeur des maladies des enfans, etc.*

Jeune et savant Alfred, que le plus beau des arts
A long-tems retenu sur ces heureux remparts

Où brillèrent Fouquet, et Barthez et Lamure,
Sans doute, vous devez observer la nature,
Et, le scalpel en main, connaître ces ressorts
Qui de son livre auguste attestent les trésors.
Vous devez au flambeau de la philosophie,
Interroger la mort, pour conserver la vie,
Apprendre les vertus de tous ces végétaux
Que le ciel nous donna pour soulager nos maux;
Des systêmes divers dévoiler l'origine,
Ravir aux tems passés leur antique doctrine,
De ces nobles travaux garder le souvenir,
Par les traits du présent expliquer l'avenir,
Et, faisant chaque jour de nouveaux sacrifices,
Servir l'humanité, même dans ses caprices.
L'art de guérir, Alfred, comme les autres arts,
Compte aussi ses héros; les Duret, les Bouvarts,
Je le sais, et souvent, à travers mille obstacles,
Leurs disciples fameux enfantent des miracles,
Et de l'homme mourant, éloignant le tombeau,
De ses jours, presqu'éteints, raniment le flambeau.
Mais aussi, plus souvent, au temple d'Epidaure,
Est un dieu sourd aux cris de celui qui l'implore,
Du fond du sanctuaire, entourant ses autels,
Je vois en foule entrer de crédules mortels;
Ils ont beau présenter leurs nombreuses offrandes,
Orner son front de fleurs, de festons, de guirlandes,
Lui prodiguer l'encens, célébrer ses bienfaits, ...
Il est des maux affreux qu'on ne guérit jamais!
Au savoir, renfermé dans d'étroites limites,
A l'art trop impuissant des bornes sont prescrites,
Noble fils d'Esculape, auprès de la douleur,
Que dire alors? — Il faut faire parler le cœur;
Du bienfaisant espoir employer les mensonges,
Et du mortel qui souffre embellir tous les songes.
Non loin de la demeure où siègent les humains,
Dans un temple élevé par d'invisibles mains,
Repose sur son trône une jeune déesse,
Source de voluptés, féconde enchanteresse,

Recours de l'infortune et délice des cœurs,
Les rêves séduisans la couronnent de fleurs,
Sa patrie est le ciel, son nom est l'Espérance.
Elle charme nos maux par sa douce présence;
Variant à son gré ses magiques effets,
Sous d'heureuses couleurs elle peint les objets;
Du malade et du pauvre embellit la retraite;
De loin montre une palme au talent du poëte;
Au moissonneur ardent, les douceurs du repos,
La victoire au guerrier, le port aux matelots;
Et pour tous les humains déployant ses richesses,
Est toujours jeune et belle, et fertile en promesses.
L'homme, dans tous les tems, de ce flatteur espoir,
A besoin, cher Alfred, de sentir le pouvoir;
Et lorsque la santé, les grâces du bel âge,
Sur son front tour-à-tour font briller leur image;
Et surtout quand la fièvre avec ses longs ennuis,
Vient troubler tout-à-coup le calme de ses nuits.
Ou que de maux cruels une suite nombreuse
Environne ses jours d'une horreur ténébreuse.
O consolant espoir! que tes divins accens
Pour le mortel qui souffre ont de charmes puissans!
Eh! qui ne connaît point ton pouvoir inéfable?
Le médecin, surtout, comme un dieu de la fable,
Sous mille aspects divers et sous mille couleurs,
Peut t'offrir aux humains le front paré de fleurs;
Et de ce grand ressort, de sa douce influence,
Sur les êtres souffrans calculer la puissance.

Je m'en souviens encore; au printems de mes jours
Léon d'un art savant implorait le secours;
Cent hivers ont blanchi sa tête vénérable.
Vaincu du poids des ans et du mal qui l'accable,
Un long siècle a courbé ses genoux chancelans;
Sur le sol paternel il se traine à pas lents.
La goutte aux doigts noueux, la gravelle mordante,
Allument dans son sang une ardeur dévorante.
Le spectacle des champs, pour lui jadis si beau,
N'est à ses yeux lassés qu'un informe tableau,

Et l'heure où je le vois est son heure dernière.
Mais Barthez, qui parait, ordonne quil espère,
Et comme s'il pouvait, sur la vie et la mort,
Dans un sombre avenir interroger le sort :
« Calmez-vous, lui dit-il, oui, vous verrez encore
« Dans vos rians jardins luire plus d'une aurore..... »
O prodige! à ces mots Léon est enchanté.
Qu'importe en ce moment erreur ou vérité?
Devant ses yeux surpris, de la douce espérance
De dégrès en dégrés s'étend la chaine immense :
Il croit déjà revoir la nouvelle saison,
Et la blanche aubépine et la riche moisson,
Et les nombreux enfans des enfans de sa fille,
Et le pasteur du lieu bénissant sa famille.
O vous qui d'Epidaure encensez les autels!
Apprenez, jeune encore, à parler aux mortels
Ce langage touchant d'une simple éloquence
Qui fait naitre et nourrit cette douce espérance,
Et sur de vains discours, sur de froids argumens,
N'allez point appuyer vos longs raisonnemens :
Près de vous la douleur est rarement muette,
Songez qu'il faut avoir l'oreille toujours prête
A l'entendre se plaindre; elle aime à discourir,
Et la bien écouter souvent c'est la guérir.
Voyez-vous ce mortel qu'un noir chagrin consume?
D'une trop longue vie il a bu l'amertume,
Les maux qu'il a souffers, ceux qu'il craint de souffrir,
Tout semble, en ce moment, l'inviter à mourir :
Cependant il voudrait, cependant il espère
Encor de quelques ans prolonger sa carrière;
A vos soins généreux il vient se confier;
Pour lui, le médecin est l'univers entier.
Laissez, avec bonté, la plainte un peu farouche,
Les cris et les regrets s'échapper de sa bouche :
« De votre art, vous dit-il, déployez les trésors,
« Puis-je guérir? faut-il descendre chez les morts?
« Parlez... » Mais dans vos traits il a cherché d'avance
Si pour lui brille encore un rayon d'espérance :

Il observe de près, un regard inquiet,
Si vos yeux de votre ame ont trahit le secret.
Il faut alors; montrant l'intérêt le plus tendre,
Savoir tout recueillir, tout péser, tout entendre,
Rien n'est indifférent quand on parle au malheur;
Souvent un pli de rose offense la douleur,
Et semblable à l'enfant qu'un léger bruit éveille,
Du malade qui souffre un mot blesse l'oreille.
Dans un cœur abattu pour ramener l'espoir,
Offrez-lui des tableaux qui puissent l'émouvoir.
Delille est dans son lit, accablé de tristesse,
En proie aux noirs soucis qu'amène la vieillesse;
Un éternel bandeau couvre et presse les yeux
De ce peintre enchanteur, du favori des dieux,
Qui paraît effleurer, dans sa mélancolie,
Pour la dernière fois la coupe de la vie.
A côté de son luth, qui vous a tant charmé,
Vous le voyez rêveur et presque inanimé,
Appuyant sur ses mains sa tête languissante.
Pour réveiller ses sens et sa muse expirante,
Parlez-lui de beaux vers, parlez-lui de Milton
Et d'Ovide et d Horace, et surtout de Maron;
Dites-lui que Voltaire écrivant à Delille,
Faisait rimer ce nom à celui de Virgile.
Alors vous entendrez le poëte des champs
De la tendre pitié réciter quelques chants,
Et pensant à l'auteur des douces géorgiques
Charmer ses longs ennuis sur ses pipeaux rustiques.

Mais voyons l'homme en butte à des maux plus affreux,
S'exilant à regret du toit de ses ayeux.
L'indigent quelquefois bien loin de sa famille,
Privé des soins touchans que lui rendait sa fille,
Dans ces lieux que fonda la sainte humanité
Vient mendier son droit à l'hospitalité.
La pitié l'introduit dans ces humbles asiles,
Que le pieux Vincent mit au sein de nos villes.
Dans ces réduits du pauvre, ah! que d'infortunés
Languiront bien long-tems aux pleurs abandonnés!

Sans doute ils ont besoin pour calmer leur souffrance
De votre art, de vos soins; mais surtout d'espérance,
Sachez donc adoucir un sort trop rigoureux,
De la tendre pitié que les accens heureux,
De ce mortel qui dort, allant frapper l'oreille,
Le son de votre voix doucement le reveille!
Interrogez ses vœux, faites-lui toujours voir,
Dans un riant lointain, le bonheur et l'espoir,
Et que sur ses chagrins dont le récit vous touche
Des mots consolateurs sortent de votre bouche.
Tourné tantôt vers vous, et tantôt vers le ciel,
Vous verrez son regard implorer l'éternel;
Son front est plus serein, son œil devient moins sombre;
Et s'il n'a le bonheur, il en saisira l'ombre.
Ainsi tout s'adoucit à la voix d'un ami,
Ainsi la faible vigne embrasse son appui;
Et telle dans nos champs, sur la terre embrasée,
Tombe en gouttes d'argent la céleste rosée.
Charme heureux! charme pur d'un prestige flatteur,
Qui de cet univers fait un monde enchanteur,
Qui, des faibles mortels, par de douces chimères,
Console l'infortune, adoucit les misères,
Et sur l'homme qui souffre, exerçant son pouvoir,
Lui conserve la vie en lui donnant l'espoir!

ÉPITRE

A M. LE COMTE DE FONTANES,

Présentée à l'Académie des Jeux Floraux, par M. Jean-Pons-Guillaume VIENNET, *de Beziers, capitaine adjudant-major dans le* 2me. *régiment du corps imperial d'artillerie de marine.*

Fontanes, je rends grâce au décret salutaire;
Qui des règles du goût t'a fait dépositaire,

Et ramenant l'école à ses austères lois,
Relève en son éclat la fille de nos rois.
Le tems était venu. Le caprice et la mode
Réglaient de nos docteurs l'inconstante méthode ;
Et l'enfance, livrée à d'infidèles mains,
N'avait plus dans ses cours de principes certains ;
La rage d'enseigner troublait toutes les têtes ;
L'écolier désertant ses classes imparfaites,
De la poudre des bancs prompt à se décrasser,
Au rang des professeurs accourait se placer,
Je les voyais partout l'un l'autre se détruire,
De leurs folles erreurs se hâter de m'instruire,
Traiter de vanité l'esprit qu'ils n'avaient pas,
Comme ces charlatans, qui, de leurs almanachs
Vantant aux curieux la science profonde,
Semblent à leurs calculs assujettir le monde.

A quoi bon, disait l'un, dans vingt tomes en vers
Etudier des mots que Rome n'entend plus ;
Et du jargon des Grecs surcharger ma mémoire,
Quand je puis dans ma langue acheter leur histoire ?

Un autre à ce discours reculait gravement.
« Tout beau, s'écriait-il, le latin est charmant ;
« Le grec a dans Homère une grâce adorable ;
« Et la méthode seule en était condamnable.
« On pouvait, sans vieillir sur un gros Lexicon,
« Traduire en douze mois Tacite et Xenophon. »
L'enfance en l'écoutant tressaillait d'allégresse.
L'orgueil de tout apprendre éveillait sa paresse,
Qui, comptant par ses doigts, se hâtant d'acquérir
Espérait à quinze ans n'avoir plus qu'à jouir.
Elle joignait dès-lors aux deux langues classiques
La musique, la danse et les mathématiques ;
A l'escrime, au dessin accordait trois saisons ;
Emportait la physique en cinquante leçons ;
Défiait en six mois chymistes, astronomes ;
Et consacrant le reste aux nouveaux idiômes,
Cet esprit merveilleux, à tout initié,
Hors la danse à vingt avait tout oublié.

C'est ainsi qu'adoptant des systèmes bisarres,
Fontanes, nous courions vers les siècles barbares.
Ainsi du faux savoir le faux goût escorté,
Au parnasse français rentrait de tout côté,
Armé de calembourgs, hérissé d'épigrammes,
Opposait à Racine et prose et mélodrames,
Et, comme le public corrompant les auteurs,
A son rival honteux disputait les honneurs.
Loin d'oser sur l'autel attaquer cette idole,
Le génie, amoureux d'une gloire frivole,
Lui payait son tribut, ou dans l'obscurité
Allait rêver à jeûn son immortalité.
L'amateur pacifique, épouvanté du nombre,
Près de ses vieux auteurs se consolait dans l'ombre;
Et fuyant un parterre en arène changé,
Laissait régner ce dieu par la foule érigé.
Des bons esprits, d'ailleurs la raison éclairée
Eut prêché vainement cette race égarée.
De l'erreur, dès l'enfance, a-t-on pris le sentier,
Dans le plus droit chemin on croit se fourvoyer
Il fallait la vouer à son mauvais génie,
Et, faisant, comme on dit la part à l'incendie,
Protégeant l'avenir, prenant l'homme au berceau,
Fonder tout son espoir sur un peuple nouveau.
Un grand roi l'a voulu; l'école renaissante
Comme sa volonté remplira notre attente.
Par l'ivraie un moment ce champ fut usurpé;
Mais son fertile sein, au ravage échappé,
N'attendait, pour briller d'une heureuse aboudance,
Que le regard du maître et l'antique semence.
Les ouvriers épars languissaient isolés;
A la joie, au travail tu les as rappelés,
Guidés par ton génie, ils ont repris la trace
Des auteurs dont la France enrichit le parnasse,
Sur leurs pas glorieux l'enfant est reconduit;
Ces mêmes novateurs, qu'un zèle mal instruit,
Peut-être un vain désir de gloire et de fortune
Eloigna quelque tems de la route commune,

A la voix de leur prince orgueilleux d'y rentrer,
Rougissent des erreurs qu'ils viennent abjurer.
Ce n'est point qu'au vieux tems servilement fidèles,
Vous ayez repoussé des vérités nouvelles,
Et de l'esprit humain dédaigné les progrés,
Thémis dans sa balance a pesé vos arrêts.
Parmi tous ces traités, qu'à l'enfance crédule
Dédiait tous les jours un orgueil ridicule,
Il en est, qui, par toi publiquement loues,
Dictés par la raison, par le goût avoués,
Aux yeux du premier âge embellissant l'étude,
Ont rendu sous ses pas la carrière moins rude;
Mieux rempli ses momens, mieux guidé ses efforts;
Des sciences surtout applani les abords.
C'est ici que superbe et riche de conquêtes,
Pareille à ce soleil qui succède aux tempêtes,
Avec plus de splendeur l'école a reparu,
Héritière d'un siècle encore méconnu,
D'un siècle trop blamé, mais trop loué peut-être,
Où, cédant au génie avide de connaître,
La nature aux humains se laissant pénétrer,
Sans voile à nos regards a daigné se montrer.
L'école aggrandira cet immense héritage;
D'heureux talens encor enrichissent notre âge;
Et la foule, attentive à leurs doctes leçons,
Promet à l'avenir d'opulentes moissons.
Ah! brisez à l'envi les barrières fatales,
Qui des lettres, des arts, des sciences rivales
Vont diviser l'empire et troubler le concours;
Prêtez-vous l'un à l'autre un généreux secours;
Entre Homère et Newton ramenez l'harmonie.
Chacun d'eux à sa gloire; et l'altière Uranie;
Malgré tous ces lauriers qu'elle vient de cueillir,
Des travaux de ses sœurs n'avait point à rougir.
Imitez de César la sagesse profonde,
Qui, r'ouvrant cette école où mon espoir se fonde,
A ses vastes desseins voulant l'accommoder,
N'a rien exclus d'utile et sait tout accorder.

Fontanes, admirons sa haute prévoyance.
Quels siècles de splendeur elle appréte à la France!
Combien va s'affermir aux mains de nos neveux
Cet empire naissant est déjà si fameux,
Quand du Tibre à Jena, de l'Ems aux Pyrénées,
Ces peuples appelés aux mêmes destinées,
Remplis du même esprit, jaloux de s'illustrer,
Pour la gloire et les mœurs vont se régénérer!
En vain, me dira-t-on, qu'entière en ses caprics,
Partageant sans retour les vertus et les vices,
La nature, à son gré façonnant les humains,
Ne permet point à l'art de changer ses desseins.
C'est méconnaitre l'bomme et mentir à l'histoire.
Les fastes d'un grand siècle ont gardé la mémoire
D'un prince, qui, jaloux, altier, capricieux,
Présageait à la France un despote odieux,
Louis à Fenélon confia cette plante,
Et du sage prélat la bonté patiente
En vertus transforma ces vices éclatans;
La France aima le prince et l'a pleuré long-tems.
S'il est quelques esprits, à la greffe rebelles,
Qui déployant d'abord leurs formes immortelles;
Et par l'étude et l'art vainement traversés,
Sont par leur propre instinct vers la gloire poussés,
Fontanes, sous la main d'un ouvrier habile,
Le reste des mortels n'est qu'une molle argile.
Ainsi donc un roi sage, et qui veut s'affermir,
Ne doit pas au hasard livrer son avenir,
L'espoir de ses conseils, de ses camps, de son trône,
La gloire de l'état, le sort de sa couronne.
Du peuple le plus vil se fût-il emparé,
Il peut le rajeunir, le former à son gré,
Et, Lycurgue nouveau, changeant tous ses usages,
Créer un peuple entier de héros et de sages.
Cet exemple suffit et nous doit rassurer.
Sous le plus grand des rois j'ose tout espérer.
Le siècle, où vingt héros ont égalé Turenne,
Peut enfin d'un Racine enrichir notre scène;

Déjà fleurit, prospère, et croit de toutes parts
Ce peuple qui du goût suivra les étendards ;
Chaque jour accroitra ses forces exercées,
L'étude l'accompagne au sortir des lycées,
De l'ambroisie antique il aime à se nourrir ;
Avec l'âge et la paix sa raison va mûrir,
Et ceux, qui du parnasse auraient pleuré la gloire,
Forts d'un pareil appui comptent sur la victoire.
Ces mortels fortunés, élèves des neuf sœurs,
Que peut-être gâtaient de faciles honneurs,
Retrouvant dans la lice un juge plus sévère,
Illustreront leur siècle en cherchant à lui plaire ;
Et ce roi, devant qui tous les rois pâliront,
Ceindra le seul laurier qui manquait à son front.

Mais toi, dont le talent, la muse enchanteresse
N'aurait, pour nous charmer, qu'à vaincre sa paresse,
Disciple des viéux tems, et modèle du tien,
Qui d'un art chancelant naquis l'heureux soutien,
Compterons-nous en vain tes loisirs et tes veilles ?
Devais-tu de ta muse enfouir les merveilles ?
Ton exemple, sans doute, enflammant tes rivaux
Du parnasse français eût prévenu les maux.
Sais-tu pourquoi le crime, en nos derniers orages,
Exerça si long-tems ses funestes ravages ?
C'est qu'alors la vertu, se laissant opprimer,
Contre son ennemi dédaignait de s'armer.

Oui ; Fontanes, reprends ton immortelle lyre,
Ne te refuse plus à ce dieu qui t'inspire,
A la France, à ton siècle, à la postérité,
Rends au plus beau des arts toute sa dignité.
Charme par tes accords les serpens de l'envie ;
Et quand, par un héros protecteur du génie,
Le sceptre de l'école est remis dans ta main,
Sur le pinde nouveau parais en souverain.

ACADÉMIE DE MARSEILLE.

Programme de prix annuels d'encouragement pour l'agriculture et les arts.

L'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille, décernera tous les ans au moins trois prix dont la valeur sera de 300, 200 et 100 francs, et des médailles d'encouragement en nombre indéterminé, aux propriétaires, cultivateurs ou fabricans du *département des Bouches du Rhône*, qui auront bien mérité de l'agriculture et des arts, en remplissant les conditions suivantes.

Prix pour les plantations.

Les plantations nouvelles doivent être faites à demeure et dirigées de manière à mettre en valeur des terreins vagues, à protéger les terres cultivées, ou à coopérer au dessèchement des marais. L'Académie aura égard au plus ou moins de difficultés que les concurrens auront eu à surmonter, à cause de la nature du sol où ils auront opéré.

Les principaux arbres ou arbustes qu'elle conseille de multiplier de préférence pour repeupler nos montagnes et nos terres gastes, son le pin de Corse, le pin maritime, le pin d'Ecosse (dit *Pinceau*), le cèdre du liban, le sumac de virginie (*rhus typhinum*), le fustet (*rhus cotinus*), le sumac (*rhus coriaria*), le frêne à manne, les juniperus virginiana, oxycedrus (le *cade*), phæniceus (le *mourven*), les chênes verds, le chêne liège, et le chêne à grands doux.

Quant aux terreins innondés indépendamment des plantations, de platanes, peupliers, saules, érables, etc. elle desirerait voir multiplier, le cyprès horisontal et les cyprès de Virginie.

Dans les terreins moins humides elle recommande les micocouliers, les plaqueminiers, les robiniers et les arbres forestiers du pays.

L'Académie ne fait aucune mention des arbres utiles en rapport, parce que son intention est moins de faire transformer en plantations des terreins déjà cultivés, que d'engager à mettre en valeur des terreins nuds et incultes.

Les concurrens ne sont pas assujétis à la loi du secret imposé dans les autres concours académiques, mais leurs travaux devront être détaillés dans des certificats ou procès-verbaux authentiques qui constatent l'état des lieux soit avant, soit depuis les plantations.

Prix pour les produits indigènes.

Des prix et des médailles d'encouragement seront annuellement décernés *aux habitans de ce département qui auront le plus efficacement contribué à remplacer les denrées exotiques par les productions indigènes, soit par la naturalisation et la culture en grand, des végétaux cultivés hors des limites de l'empire, soit par la préparation la plus parfaite et l'application à de nouveau usages des productions de nos climats.* L'Académie désigne plus spécialement au zèle patriotique et industriel de ses concitoyens, les objets suivans :

I. *La fabrication du sucre de betteraves.*

II. *La fabrication du syrop et du sucre de raisin.*

III. *La culture et l'incinération de la soude et du kali.*

IV. *La culture du coton.*

La

V. *La culture et la préparation de l'anil ou indigo des Indes.*

VI. *La culture et la préparation du pastel* (isatis tinctoria) *et l'extraction de sa fécule colorante ou* indigo français.

VII. *La culture sur nos plages maritimes du spart d'Espagne* (stipa tenacissima).

VIII. *La récolte du kermès ou* cochenille française.

IX. *La préparation des étoupes de chanvre et de lin, pour remplacer les mèches de coton.*

X. *L'éducation des abeilles et l'extraction dans du sucre de miel.*

XI. *La naturalisation et l'éducation dans la Camargue, des buffles de la Toscane et des vaches de Suisse ou de Hollande.*

XII. *L'éducation des chèvres d'Angora dans les cantons du département où leur admission serait autorisée.*

Les prix seront décernés aux concurrens qui, par des procès-verbaux et des certificats authentiques, accompagnés de mémoires ou de notices descriptives suffisantes et d'échantillons assortis pour les articles qui en sont susceptibles, prouveront avoir cultivé, récolté, préparé ou naturalisé en plus grande quantité et dans les plus belles espèces, quelqu'un des objets ci-dessus désignés. L'Académie se réserve de décerner des prix extraordinaires, si le nombre et le mérite des concurrens lui paraît l'exiger, et elle s'empressera également de récompenser, ceux qui auraient introduit dans la culture quelqu'utile amélioration, ou fait faire à l'industrie locale quelque nouvelle conquête sur l'industrie étrangère.

Ces prix seront décernés tous les ans dans les séances publiques de l'Académie du second dimanche après

pâques et du quatrième dimanche du mois d'août, et les concours seront fermés le premier mars et le premier juillet de chaque année, pour n'être rouverts qu'après chaque séance publique.

Ces concours sont absolument indépendans de ceux que l'Académie ouvre tous les ans sur des sujets de science ou de littérature et dont elle publie des programmes particuliers.

Les concurrens sont dispensés de la loi du secret usitée dans les autres concours académiques. Les membres et les associés de l'Académie ne peuvent concourir á ces prix, et tout ce qui les concerne doit être adressé, franc de port, à M. Casimir *Rostan*, secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Prix proposés par la classe des sciences, pour les années 1811, 1812 *et* 1813.

(1811.) L'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille, rappelle au public qu'elle doit décerner, dans sa séance publique du mois d'août 1811, un prix de 600 francs au *fabricant qui aura trouvé le moyen d'employer d'une manière utile et economique l'appareil a vapeurs, à la fabrication du savon, en introduisant le moins de changemens possible, dans la construction des fourneaux usités.*

Elle renvoie pour plus de détail à ses précédens programmes. L'Académie dispense de la loi du secret pour ce concours qui sera fermé le premier juillet 1811.

(1812.) L'Académie proroge à sa séance de pâques 1812, le prix de 600 francs qu'elle a proposé pour l'auteur du meilleur mémoire sur les questions suivantes :

Quelle est la meilleure méthode à suivre pour la fabrication de la soude factice?

Quels sont les procédés les plus sûrs et les plus

économiques pour captiver les gaz pernicieux qui s'exhalent pendant cette fabrication ?

Quels seraient les meilleurs moyens de rendre ces gaz utiles aux arts ?

L'intention de l'Académie étant de mettre de plus en plus ces connaissances, à la portée des fabricans, elle exige que les concurrens joignent à leurs mémoires des plans et élévations suffisamment détaillés avec les calculs nécessaires pour leur intelligence.

Ce concours sera fermé le premier mars 1812.

(1813.) L'Académie, convaincue que le succès de la naturalisation et de la culture des végétaux exotiques est essentiellement subordonné, dans nos climats, à la rapidité de leur développement et de leur fructification, décernera, dans sa séance publique du mois d'août 1813, un prix dont la valeur sera au moins de 300 francs, à l'auteur d'un mémoire qui remplira les conditions suivantes :

I. *Il détaillera les différens moyens qui, dans la culture en pleine terre, ont été employés jusqu'à ce jour, pour accélérer la végétation des plantes, et fera connaître ceux de ces moyens qui peuvent être pratiqués avec avantage dans nos climats.*

II. *Il rendra compte des expériences nouvelles qu'il aura entreprises, soit pour vérifier l'utilité des procédés usités jusqu'à ce jour, soit pour en trouver de plus efficaces.*

III. *Il exposera et vérifiera de la même manière, les différens moyens qui ont été proposés pour préserver les plantes des froids tardifs du printems qui arrêtent ou retardent leur développement, et pour les défendre contre les froids prématurés de l'automne.*

IV. *Il donnera l'énumération, la description et la culture locale, des variétés de végétaux utiles, et particulièrement du* cotonnier, *de l'*anil, *de la* patate, *etc. qui sont connues par leur précocité dans les différens pays où elles croissent et qui, par conséquent, pourraient être naturalisées avec plus de facilité.*

Le terme de ce concours est fixé au premier juillet 1813.

Les mémoires doivent porter une devise et le nom de l'auteur doit être renfermé dans un billet cacheté. Les membres et associés de l'Académie ne peuvent concourir, et les auteurs qui se seraient fait connaître directement ou indirectement, seraient exclus de droit, à l'exception des concurrens pour le prix relatif à l'emploi de la vapeur dans la fabrication du savon, qui sont dispensés de la loi du secret.

Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, franc de port, avant leur clôture, à M. Casimir *Rostan*, secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Programme des prix proposés par la classe de littérature et d'histoire, pour les années 1812, *et* 1813.

(1812.) L'Académie proroge jusqu'au premier mars 1812, le concours qu'elle avait ouvert sur la question suivante :

Quelle était la situation du commerce de Marseille, dans les XIe. XIIe. et XIIIe. siècles et quelles furent les causes qui empêchèrent les Marseillais d'obtenir les mêmes succès que les Génois, les Toscans et les Vénitiens?

Les concurrens ne doivent pas se contenter d'extraire les compilations déjà faites sur cette matière ;

mais recourir aux auteurs et aux actes originaux.

Ce prix sera de la valeur de 600 francs.

(1813) Dans sa séance de pâques 1813, l'Académie décernera un prix dont la valeur sera au moins de 300 francs, pour l'éloge d'*Adam de Craponne*, auteur du canal qui porte son nom et qui a fécondé une partie considérable du département des Bouches du Rhône.

Le projet de dériver les eaux de la Durance par un canal d'irrigation qui devait passer à Salon et fertiliser la Crau, était très-ancien. En 1177, Alphonse, roi d'Arragon et comte de Provence, en avait accordé la permission à Raymond de Bolène, archevêque d'Arles et seigneur de Salon; mais ce projet était resté sans exécution, jusqu'au moment où *Adam de Craponne* de Salon, le plus grand ingenieur de son tems, en obtint l'autorisation des maitres rationaux de Provence. Les travaux furent commencés en 1554, et dans le courant de l'année 1559, les eaux de la Durance arrivèrent dans la ville de Salon.

Telle est l'origine du canal d'irrigation de *Craponne* qui est à ce qu'on croit le premier qui ait été exécuté en France. Depuis sa prise jusqu'à Arles il parcourt dans une longueur de 34928 toises, le territoire de 16 communes, et féconde une partie des plaines stériles et pierreuses de la *Crau*.

Ce travail, fait pour honorer un gouvernement, fut exécuté par un simple particulier qui eut a lutter contre tous les intérêts et les préjugés de son siècle, contre les seigneurs et les communes elles-mêmes; mais son génie et sa constance triomphèrent de tous les obstacles.

Adam de Craponne avait même conçu le projet de rendre son canal navigable.

Il s'occupa sérieusement d'un projet plus vaste encore, celui du canal de jonction des deux mers exécuté ensuite par Riquet. Chargé par le gouvernement de faire les nivellemens nécessaires depuis Narbonne jusqu'à Bordeaux, il avait déjà exécuté les travaux préparatoires de cette grande opération, lorsqu'il fut envoyé à Nantes pour faire démolir des fortifications mal conçues. C'est là qu'il fut empoisonné par des ingénieurs italiens, jaloux de ses talens, et qu'il mourut dans quatre heures de tems, à l'âge de 49 ans. La ville de Salon fut inconsolable de sa mort. Le roi témoigna beaucoup de regrets sur la perte que l'état avait faite et fit juger et exécuter les coupables.

On jouit depuis deux siècles et demi des bienfaits du canal de Craponne et le bienfaiteur était presqu'oublié! En proposant son éloge, l'Académie de Marseille a voulu venger sa mémoire de cet injuste oubli, honorer le génie, le désintéressement et le malheur; elle a voulu exciter l'émulation en présentant un grand exemple de ce que peuvent entreprendre et exécuter d'utile, les talens et l'amour de la gloire reunis; elle a voulu rappeler à l'attention publique le projet du canal de Provence qui aurait offert les mêmes avantages aux territoires d'Aix et Marseille. Cette utile entreprise que nos pères s'étaient flatés de voir exécuter et qu'ils virent commencer fut malheureusement abandonnée. Quelle époque a jamais été plus favorable pour rendre un hommage a *Adam de Craponne* que celle où le génie civil et militaire exécute les vastes conceptions de *Napoléon* pour ouvrir des canaux à la navigation, au commerce intérieur et à l'agriculture?

Cet éloge aura pour objet de faire connaitre :

I. *La vie d'*Adam de Craponne, *ses talens comme ingenieur, l'état de la science à cette époque; ses vertus comme citoyen, les projets qu'il a conçus et exécutés, surtout celui du canal de dérivation des eaux de la Durance, les persécutions qu'il a éprouvées et sa fin tragique.*

II. *L'état de l'agriculture, du commerce, des usines et de la population dans les communes arrosées par le canal de* Craponne *avant son exécution, et leur état de prospérité toujours croissante jusqu'à nos jours.*

III. *Les nouveaux développemens et les améliorations dont ils seraient encore susceptibles.*

Cette dernière partie ne sera pas de rigueur.

Le concours sera fermé le premier juillet 1813.

Les mémoires doivent porter une devise et le nom de l'auteur doit être renfermé dans un billet cacheté. Les Membres et Associés de l'Académie ne peuvent concourir, et les auteurs qui se seraient fait connaître directement ou indirectement, seraient exclus de droit.

Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, franc de port avant leur clôture, à M. Casimir *Rostan*, Secrétaire perpétuel de l'Académie.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION ET D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Programme des prix proposés par la société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, pour l'année de 1812.

1°. Quels sont les moyens de stipuler et diriger le sentiment qui peut porter l'homme riche à faire

le sacrifice d'une partie de ses jouissances, pour encourager des talens ou des établissemens utiles ?

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

2°. Etablir par les monumens et l'histoire quels sont, dans les sciences et les arts libéraux et industriels, les objets sur lesquels les peuples anciens ont eu des connaissances, des moyens ou des résultats que les modernes n'ont pas encore obtenus ?

En donner le tableau, en rapporter les preuves, et joindre un aperçu des moyens de nous les procurer.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Le terme du concours est fixé au premier février 1812.

3°. Quelles sont les fabriques ou manufactures que l'on pourrait introduire ou rétablir dans le département de l'Ain, en employant de préférence les matières premières qu'il peut offrir, telles que les terres à poterie quelconques, les chanvres et fils, les cuirs, les huiles végétales ou animales, les matières bitumineuses fossiles, le goudron, etc., etc. ?

Indiquer les moyens généraux ou particuliers de créer de nouvelles ressources en ce pays, et de raviver ou soutenir des établissemens de cette nature, abandonnés ou languissans....

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Le terme du concours est fixé au premier janvier 1812.

4°. Indiquer les moyens de rétablir et de faire fleurir de nouveau, à Bourg, l'art de la mégisserie.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Le terme du concours est fixé au premier février 1812.

5°. L'éloge historique de Varenne de Fenille,

agronome distingué et recommandable par ses travaux sur le bois, avait été précédemment proposé par la Société pour le sujet d'un prix de la valeur de 300 francs; son sujet n'ayant pas été rempli, elle présente de nouveau ce sujet au concours.

Les membres, les associés et les correspondans de la Société ne sont point exceptés du concours.

Tous les mémoires doivent être adressés à M. Thomas Riboud, secrétaire de la Société, à Bourg, dans les formes accoutumées.

VARIÉTÉS.

LES ADIEUX A LA VIE.

TROISIÈME RÊVERIE SENTIMENTALE.

Pauvres humains! quelle folie est la vôtre? quelle erreur vous conduit? quel prestige vous anime, vous séduit et vous trompe? Quoi! transportés sur la terre pour y faire un voyage d'un instant, vous employez cet instant à courir au loin après le bonheur, tandis que la prévoyante nature l'a mis à votre portée! Insensés! c'est en vous-mêmes qu'il faut le trouver. C'est dans votre imagination que le grand moteur de l'Univers l'a placé. Oui, ce n'est que là qu'il faut aller le chercher.

Je crois à cette maxime, non parce qu'il a plû à certains auteurs de nous la donner pour bonne,

mais par la raison que j'en ai moi-même fait l'épreuve. Je le répète, le bonheur de l'homme gît dans sa manière de sentir; celui qui sait se croire heureux l'est véritablement. Puisque l'existence est une ombre passagère qu'un instant voit disparaître, employons-la, non pas à nous consumer en vains et stériles regrets, mais à nous procurer des jouissances pures et vraies. Eh! quelle est la véritable félicité, si ce n'est le repos de l'ame, le calme des sens et le sentiment intime de sa conscience? Ridicules et vains sophistes, niez, si vous l'osez, cette éternelle et sublime vérité!

Le lecteur n'ignore pas que je me suis arrangé jusqu'à ce jour un fort joli plan de bonheur et d'obscurité, que l'ambition ne viendra point déranger. L'ambition!... ah! le vilain sentiment! comme il fait du mal! il est, je crois, pire que la jalousie. En effet cette dernière disparaît avec l'amour, tandis que l'ambition ne nous quitte qu'avec la vie.

Ce plan de bonheur, dont je fais parade, et que je ne devrai qu'à moi-même, sera bien critiqué, bien honni, bien ridiculisé. On le mettra sur le compte de mon originalité, mais ce sera par suite de l'envie, sentiment non moins odieux que celui de l'ambition; aussi j'aimerai mieux l'inspirer que de l'éprouver.

L'envie!... Oh! que l'on a bien fait de représenter cette laide divinité avec un teint livide et pâle, des yeux caves et des doigts crochus. Jugez donc si moi, pauvre hère, lancé sur la surface du globe uniquement pour y faire nombre, j'excite l'envie de mon obscure retraite, que serait-ce donc si j'étais un grand de ce monde, un potentat ou un personnage important? Il ne me faudrait plus dormir, parcequ'il aurait plu à mes semblables de me charger du fardeau des dignités. Loin de moi les dignités lorsqu'elles

coûtent le repos à celui qui les possède. Payer de son repos un grain d'encens, c'est le payer trop cher. Il n'est nul besoin d'être un grand philosophe pour préférer la charrue de *Triptoléme* au fatal fer de *Damoclès*.

Il ne me reste plus que peu d'années à vivre; sachons donc les bien employer. J'ai déjà parcouru les trois quarts du sentier de la vie sans jouer un grand rôle sur la scène de ce monde; et je sens que je passerai bien volontiers l'autre quart sans faire parler de moi. Ce n'est pas lorsque la tige d'une plante commence à jaunir, qu'il faut songer à lui donner une direction plus élevée. Au surplus, je le demande aux ames sensibles, *Virgile*, préludant sur une flûte champêtre, dans les rian'es prairies de sa chère Mantoue, était-il moins digne d'envie que le grand *César*, chantant ses victoires dans les campagnes agrestes de la Gaule, à la tête de ses fières légions?

Déjà je suis accablé du poids d'un demi-siècle, et je n'ai pas l'espérance d'en voir la fin. Peu m'importe, je m'en console aisément. Le jour de ma mort sera pour moi le commencement d'une nouvelle vie. Est-ce cesser d'exister que de laisser après soi des enfans qui nous représentent?

Mes enfans! voilà tout mon bonheur, ma joie et ma consolation. Lorsque je la quitterai, cette vie passagère, j'aurai du moins la certitude de laisser des regrets après moi. Celui qui meurt véritablement est celui qui emporte tout avec lui, et dont le souvenir et les affections disparaissent dans la même tombe. Celui-là seul est à plaindre.

Mais pour obtenir ces regrets après ma mort, il faudra les mériter durant ma vie. L'aîné de mes fils aura plus d'une fois l'occasion d'éprouver mon indul-

gence, et l'indulgence est un titre à la reconnaissance. Je saurai pardonner les erreurs d'une jeunesse orageuse parceque le souvenir de la mienne me rappellera qu'elle ne fut guère plus calme, et c'est être injuste que d'exiger dans les autres, des qualités dont soi-même on n'a pu fournir l'exemple. Le souvenir de mon adolescence, en survivant à l'âge mûr, rendra ma vieillesse plus aimable, et toujours je serai disposé à excuser des défauts dont je n'aurai pas été exempt. Le sentiment de l'honneur sera celui avec lequel je ne souffrirai jamais que l'on compose. Sur cet article, je serai inexorable. Il est le seul qui pourrait exciter ma haine ou m'arracher mon indignation ; et malheur au fils qui s'expose à l'indignation d'un père?

Mais bannissons ces tristes idées. Je suis convenu avec mon lecteur que je n'aurai pas de tableaux pénibles à lui mettre sous les yeux ; et par conséquent il est convenu que je n'éprouverai que de la satisfaction de la part de mes enfans. Cependant l'aîné, que l'âge des passions commence à détourner de ses occupations, me causera quelques chagrins J'aurai remarqué, depuis quelque tems, un certain changement dans son humeur, dans son caractère et dans ses habitudes En semblable occasion, un père éclairé se méprend rarement. Accoutumé à lire dans le cœur de l'homme, je pénétrerai facilement ce qui se passe dans celui de mon fils. Je lui aurai surpris son secret avant que, pour ainsi dire, il en ait lui-même connaissance. J'aurai découvert que l'amour, ou plutôt un effet des sens qu'il lui plaît de qualifier ainsi, absorbe toutes ses idées et ses facultés. A dix-sept ans on s'abandonne au premier objet qui se présente, on l'aime avec fureur, ou du moins on le croit ainsi. L'illusion nous offre tout en beau; le délire s'empare de notre

imagination ; elle fait à elle seule tous les frais de ce que nous appellons une grande passion ; et, suivant nous, le cœur est pris, tandisque nos yeux seuls sont éblouis.

Voilà positivement la situation d'esprit ou se trouvera *Charles*. Afin d'opérer plus sûrement sa guérison, je me garderai bien d'employer les moyens usités, ceux de la sévérité. En effet, la violence rebute sans persuader ; et en pareil cas, il vaut mieux séduire que de contraindre. Un médicament doux et naturel produit souvent plus d'effet que les remèdes les plus violens, et le médecin vraiment instruit préfère les simples de nos champs aux drogues composées du savant pharmacien.

Il ne me sera pas difficile de découvrir le nom et la demeure de cette femme intéressante, de cet être prétendu céleste qui domine si impérieusement le cœur de mon fils. Moi qui ne serai nullement amoureux de cette beauté incomparable, j'aurai le sang-froid nécessaire pour l'apprécier à sa juste valeur ; comme l'amour ne m'aveuglera pas, je verrai cet objet si parfait sous son véritable point de vue, et je découvrirai facilement que cette femme si vantée a usurpé sa réputation. Malgré tout le soin qu'elle emploiera pour se mettre au niveau de son jeune amant, en cherchant à imiter son innocence et la simplicité de ses mœurs, elle aura beau faire ; l'intérêt, le sordide interêt, cette puissante divinité des mortels ne manquera pas de la trahir ; et quoiqu'elle en dise, un cadeau de son cher *Celadon* aura plus de prix à ses yeux qu'un stérile et vain soupir.

C'est sur cette découverte que j'établirai la guérison de notre amoureux. Cependant je n'en presserai pas les effets, dans la crainte de les rendre impuissans.

Je commencerai donc par gagner la confiance de Charles ; je paraîtrai d'abord approuver sa liaison ; je semblerai même le plaindre ; j'irai jusqu'à partager ses plaisirs, ses tourmens et ses vives sollicitudes ; mais aussi, en ma qualité de camarade et d'ami, j'aurai le droit de donner des conseils et de faire des représentations ; je hasarderai quelques soupçons sur la fidélité de la dame : on pense bien que cette idée ne sera point partagée, que même elle sera rejettée avec indignation ; mais j'offrirai de joindre la preuve à l'appui de mon sentiment. Nous irons jusqu'à établir une gageure, et nous y attacherons, sur notre parole d'honneur réciproque, la condition que lui, renoncera à la perfide s'il perd la gageure, ou que moi, je ferai amende honorable envers la souveraine de ses pensées, si elle résiste à l'attrait séduisant de l'or.

Cet arrangement ne sera pas en conscience très-loyal de ma part, car il sera à-peu-près l'effet d'un pari entre un clairvoyant qui dispute avec un aveugle sur la beauté d'une couleur. L'expérience aura doublé ma sagacité ; et lorsque je paraîtrai suspecter le désintéressement de la nouvelle *Sapho*, c'est que j'aurai d'avance acquis la certitude qu'elle ne résistera pas à l'éclat d'un brillant qui lui sera présenté par un ami commun que j'aurai eu le soin de mettre dans ma confidence. Le jour qui sera convenu pour faire l'acquisition de ce joli bijou, je conduirai mon fils à l'endroit même où devra se sceller le marché, et je lui ferai voir la perfide dans les bras du séducteur. Ce spectacle déchirant pour un cœur novice, produira plus d'effet sur celui de mon Emile, que n'eussent pu le faire tous les conseils paternels ;

aussi l'indignation succédant à l'amour-propre humilié achevera mon ouvrage.

Pour réparer ce mauvais début dans la carrière amoureuse, bien convaincu, d'ailleurs, que le mariage est une digue puissante contre le torrent des passions, je serai le premier à presser celui de mon fils. Ce ne sera point moi qui choisirai l'objet qui doit lui convenir, mais c'est moi qui le guiderai dans la manière de fixer son choix. J'aurai par la suite le même cœur que lui, mais il commencera par avoir les mêmes yeux que moi, et comme ce sont ordinairement ceux-ci qui fixent le premier, j'aurai plus de part que Charles dans le choix qu'il fera d'une compagne. L'expérience m'aura démontré toutes les qualités qui sont nécessaires pour assurer son bonheur en ménage; aussi des qualités solides l'emporteront à mes yeux sur des qualités brillantes factices : il sera comme moi pénétré de cette grande vérité, que la fortune ne fait point le bonheur, et qu'une femme qui apporte à son mari pour dot, des vertus et de l'économie, le rend plus riche que celle qui unit à un patrimoine considérable des charmes passagers et une prodigalité durable.

Pendant que mon fils goûtera dans son jeune ménage toutes les douceurs qu'éprouvent deux êtres parfaitement assortis, ma fille, mon aimable Caroline, qui jusqu'à ce jour a juré de ne jamais se marier dans la seule crainte d'être obligé de se séparer de sa mère, de sa meillleure amie, sentira de son côté l'imprudence de ses premiers sermens. Elle paiera aussi à seize ans le tribut que tout être sensible doit à la nature, mais l'éducation saura tellement réprimer en elle la force des passions qu'elle n'osera s'avouer à elle-même la nature du secret sentiment qui l'agite.

Oh! qu'elle est intéressante, la timide innocence, surtout lorsqu'elle se croit coupable : sa modestie la rend plus touchante encore. Il n'est que l'œil pénétrant d'une tendre mère qui pourra lui dérober son secret. L'extrême confiance qu'elle a en elle, la détermine à lui faire, en rougissant, l'aveu pénible de la situation de son ame ; et tout en se félicitant de s'être débarrassée du fardeau d'un secret qui lui coûtait tant, elle voudrait pouvoir le retenir encore. L'indulgence de la mère qui la presse tendrement sur son sein, parvient seule à la rassurer. Le sein d'une bonne mère!.... Est-il un asile plus doux ? C'est là que la fille timide sent renaître ses forces et son courage. Ma chère enfant se sent deux fois plus forte lorsque sa mère a essuyé les premières larmes qui se soient échappées de ses yeux, larmes d'amour toujours délicieuses, et plus délicieuses encore lorsque c'est une main chère qui vient les essuyer. Alors, enhardie par l'indulgence, on fera l'aveu de tout ce qui s'est passé dans le cœur, depuis qu'un être généreux, délicat et sensible y aura empreint à jamais sa séduisante image. On se plaira à raconter les moindres détails de cette liaison, qui est sans doute approuvée par le ciel, puisque le ciel la rend si douce ; le sentiment donnera de l'éloquence, l'amour filial en rendra les expressions plus touchantes, plus persuasives, et l'on finira par approuver ce choix en se plaisant à croire qu'il serait difficile d'en faire un meilleur.

La grande difficulté consistera à faire partager au père cette opinion : ce père, quoique bon, n'est pas du tout facile à persuader ; le caractère de gravité dont il est revêtu inspirera une sorte de frayeur. On

ne *

ne pourra jamais se décider à lui faire un pareil aveu. Que pensera-t-il, que dira-t-il en apprenant qu'une fille bien élevée a osé arrêter ses regards sur un jeune homme, surtout qu'elle a osé disposer de son cœur sans son consentement? Ah! plutôt mourir que de faire une semblable confidence! D'ailleurs, où trouverait-on la force de supporter les reproches auxquels on s'est imprudemment exposé?

Mère sensible, fille adorée, rassurez-vous. Ce père si violent, si redoutable, si sévère en apparence, connaîtra assez le cœur de l'homme pour excuser ses faiblesses. La rigidité de ses principes ne le rendra ni cruel, ni injuste. Depuis quelques tems, je me serai apperçu d'une certaine altération dans la gaîté de ma Caroline. Quelquefois même j'aurai surpris dans ses yeux une larme qu'elle se sera efforcée de me dérober. Sans éviter ma présence, elle paraîtra la rechercher avec moins d'empressement que de coutume. Lorsque je l'embrasserai, elle ne répondra pas à mes caresses ordinaires avec la même franchise. Lorsque je m'emparerai de sa main, je la sentirai trembler dans la mienne, son sein se gonflera, sa respiration sera gênée; vingt fois je la verrai sur le point de tomber dans mes bras, et de m'avouer tous les combats pénibles qui se passent dans son jeune cœur, mais ce titre de père, ce titre imposant la retiendra toujours, et afin de ménager sa sensibilité, c'est à sa mère que je m'adresserai pour obtenir un aveu que j'aurai déjà pressenti.

C'est donc de ma femme que j'apprendrai ce que l'on a balancé si long-tems à m'avouer, et en même tems que je savais parfaitement, quoique personne ne m'en eut prévenu. Après avoir employé pour cela autant de ménagemens que si elle eut été elle-même

coupable, cette bonne mère me fera un narré fidè'e de tout ce qui s'est passé pendant mon absence. Elle emploiera pour me convaincre les expressions les plus touchantes Elle semblera avoir hérité de l'éloquence de sa fille, et comme je serai toujours disposé à pardonner, il ne lui faudra pas faire un grand effort pour me persuader. Je froncerai le sourcil, je ferai tapage, mais pour la forme seulement, et bientôt me rendant à la force de son raisonnement, je serai le premier à presser un mariage qui doit finir par rendre tout le monde heureux.

Je ne tarderai pas à recevoir la récompense de ma bonne action. Bientôt je serai grand-père et de nouvelles créatures qui auront reçu de moi le principe de leur existence, viendront charmer mes vieux jours. J'aurai pour ces charmans enfans des soins aussi attentifs que s'ils étaient véritablement les miens. Le corps d'un arbre, quelque vieux qu'il soit, est tenu de communiquer sa sève végétale aux branches les plus éloignées, et ces aimables marmots me rendront par leurs simples caresses, tout le bien que je leur ferai. Il est un âge où l'on ne jouit plus que par les jouissances des autres, et l'affreux égoisme qui n'aura jamais empoisonné mon existence, ne viendra pas sur les derniers tems, altérer mon bonheur.

Déjà la mort se laissera appercevoir dans le lointain de ma vie, et cette mort, si terrible pour les autres, n'aura pour moi rien d'effrayant. Je la verrai venir de sang-froid, et son approche ne m'arrachera pas le plus léger sentiment de crainte : je ne la braverai pas, mais en vérité, ses menaces n'exciteront que mon indifférence et ma pitié! L'arbre que l'on coupe aux pieds existe encore dans ses racines, et souvent après sa mort il se voit revivre dans les tendres

rejettons qui sont sortis de sa souche. De même les charmantes créatures auxquelles j'aurai communiqué l'être, prolongeront mon existence avec la leur, et du sein de l'éternité, j'aurai du plaisir encore à contempler mon ouvrage. Si mon corps arraché à leurs vœux, subit la loi de la nature; si ma dépouille mortelle va chercher dans le centre de la terre l'anéantissement total qu'il ne peut éviter, du moins, mon cœur, mes désirs, mes facultés, mes regrets et mon souvenir, resteront au milieu de mes chers enfans; il les accompagneront dans leurs jeux innocens; chaque jour ces enfans répandront une larme sur ma tombe, et chaque jour mes mânes attendris leur répondront du séjour des ombres, et leur rendront et leurs vœux et leurs prières.

Cependant le ciel prolongera mes jours jusques dans un âge avancé, et me reservera des jouissances que je sentirai avec d'autant plus de force que dans mon adolescence, les excès, de nos jours si communs, n'auront point énervé mes sens, ni émoussé mes sensations; c'est alors que je recueillerai la récompense de la retenue qui, dans ma jeunesse, aura accompagné toutes mes actions. Il sera même encore pour moi des jours d'allégresse, des jours d'un bonheur d'autant plus pur, que les passions ne viendront point l'altérer. Il sera dans ma vie des époques où la piété filiale viendra m'arracher des larmes d'attendrissement. On doit supposer que le jour de ma fête arrivera tous les ans, et cependant, au gré de nos souhaits, ce jour n'arrivera pas encore assez souvent. Que l'on songe que ce moment sera la réunion de toutes les vertus, de tous les sentimens et de tous les plaisirs. Lecteur, voyez-vous dans votre imagination tous mes descendans accourir à l'envi, munis chacun

d'un gros bouquet et d'un petit compliment, entrer chez moi mistérieusement, se questionnant entr'eux tout bas, et se répondant tout haut, surtout se disputant pour décider de celui qui viendra le premier embrasser le grand-papa, et lui débiter sur le même ton l'innocent couplet qu'un grave docteur, non moins innocent, aura composé en son honneur. Derrière ces aimables marmots paraîtront les pères et mères, qui viendront également se ranger à leur devoir, et poser sur mon front chauve le baiser filial. En cet heureux moment, je sentirai renaître toute la force de mon jeune âge. Mes mains débiles presseront sur mon sein ce grouppe vertueux, et des larmes de joie troubleront ma vue. L'allégresse sera générale. Tout le monde sera heureux, satisfait, joyeux, content, et moi-même j'oublierai que déjà je suis sur le bord de ma tombe, pour partager les jeux enfantins de mes arrières neveux. Pendant que l'un gravira avec effort sur mes genoux, et que l'autre grimpera sur mes épaules, un troisième caressera mon menton et ma barbe que les années auront blanchie. La piété filiale ne contribuera pas peu à rendre ce tableau touchant, et ma chère Caroline viendra réclamer à son tour la bénédiction paternelle. Enfin la mère de cette nombreuse et bruyante famille, ma vieille et fidelle compagne fermera la marche du cortège, et tout en m'embrassant, elle adressera des vœux ardens au ciel pour que la parque inexorable tranche d'un seul et même coup le fil qui nous retient encore tous deux à la vie.

Homme sage et sensible, philosophe aimable et vertueux, que mon exemple te serve de leçon, et qu'il t'apprenne à voir approcher sans effroi ton heure dernière. Déjà j'ai parcouru sans remords ma

carrière ; déjà j'ai rempli gaiment la tâche imposée à tous les mortels ; déjà je me dispose à retourner dans le sein de mon créateur, et je cède à cette loi rigoureuse, sans laisser échapper ni une plainte, ni un regret, encore moins un murmure contre la volonté du ciel. La vie est une dette que nous devons acquitter. Nous sommes tous également tenus de la rendre à celui de qui nous l'avons reçue : pourquoi cet abandon, cette abnégation de soi-même exciteraient-ils nos regrets Ah ! bien à plaindre est l'insensé qui veut lutter contre sa destinée, en cherchant à reculer sa dernière heure ! Plus à plaindre encore est celui qui emploie sa vie à redouter la mort ! Cette mort, pour tant d'autres si effrayante, produira sur moi l'effet d'un sommeil doux et profond, propre à me faire oublier les tribulations de la journée. Le passage qui conduit de l'une à l'autre ne sera point entouré pour moi de spectres, de visions ni de remords ; le repos de l'ame et le sentiment d'une conscience irréprochable m'aideront, au contraire, à en faire le trajet avec gaité ; et après avoir rempli la dette que j'ai contractée personnellement envers les hommes, je me préparerai à remplir celle que tout les hommes en général ont contracté envers la divinité.

Mes bons amis, mes chers enfans, il ne me reste sans doute que fort peu de tems à vivre ; mais, de grace, suspendez vos sanglots ; ne vous affligez pas : si je vous quitte, c'est pour vous rejoindre bientôt dans un autre monde où le bonheur est plus vrai, plus stable, et moins sujet aux vicissitudes de la fortune. D'ailleurs est-ce mourir que de vous laisser mon cœur et mon souvenir ? En vous quittant je ne vous abandonnerai pas ; ce cœur qui vous appartient depuis si long-tems restera sans cesse parmi vous ; il vous

environnera constamment ; il sera le témoin assidu de vos pensées, de vos actions, de vos sentimens, de vos peines et de vos plaisirs. Puissiez-vous, en revanche, ne pas oublier l'homme sensible qui, sur la terre, ne fonda sa félicité que sur la votre, et qui eut cessé d'être heureux si vous aviez cessé de l'être. C'est donc à vous seules, créatures chéries, que je dois reporter mon bonheur, et c'est vous seules que je dois remercier des momens de jouissance dont vous avez bien voulu embellir mes jours.

Et vous êtes indifférens, vous, misérables égoïstes, qui ne connûtes jamais le bonheur d'inspirer des regrets ni celui d'en éprouver ; cœurs froids et blasés, puissent les larmes sincères que l'on accordera à ma mémoire, vous changer, vous rendre plus sensibles, plus aimans, et par conséquent plus dignes de l'amour de vos semblables !

Quand à vous, hommes durs et méchans, qui, sans motif, vous déclarâtes durant ma vie mes ennemis et mes persécuteurs, vous qui ne vécûtes que de fiel et de haine, vous enfin, que ma douceur et ma philantropie ne purent jamais désarmer, et dont l'audace s'accrut par ma coupable faiblesse, ah! j'oublie bien volontiers tout le mal que vous m'avez fait : l'innocent condamné à mort pardonne, en montant sur l'échafaut, aux juges iniques qui lui arrachent la vie ; je ne dois pas être plus sévère envers ceux qui auront empoisonné la mienne, et je n'emporterai dans la tombe aucun sentiment douloureux ni pénible. Ce n'est pas lorsque nous sommes tenus de rendre compte de nos actions, que nous devons les rendre criminelles. D'ailleurs, l'oubli des injures est un sentiment trop rare pour n'être pas très-beau.

Voilà donc tous mes arrangemens bien pris pour

le long voyage que je vais entreprendre. Le ciel m'a donné le tems de régler mes affaires avant mon départ, et je n'ai plus désormais d'autres soins à remplir que de conduire mon ame à bon port dans l'heureux séjour qu'elle ambitionne. Mes chers enfans, je vais vous quitter, hélas! pour long-tems; ce moment de notre séparation ne pêut être éloigné : j'apperçois la mort, je l'entends qui m'appelle, qui reclame impérieusement les droits qu'elle a sur moi; déjà même je vois ouverte la fosse qui m'est préparée, et déjà je touche à mon cercueil.... O mes chers enfans! mes bons amis! de grace, ne pleurez pas. Ce n'est point moi qui vous quitte; c'est un chétif et fragile monceau de cendres qu'une longue vie décompose et qu'elle abandonne au souffle des vents; mais mon cœur, mon sensible cœur restera toujours parmi vous; il est le seul patrimoine que je vous lègue en mourant, et le seul que d'avides et barbares créanciers ne viendront pas se disputer sous vos yeux.

Adieu donc, vaines grandeurs, biens frivoles, illusions passagères; adieu plaisirs mensongers, vaines chimères, je vous quitte sans vous accorder ni un soupir, ni un regret; mais toi, chère et vertueuse compagne, épouse adorée, toi qui seule embelit toutes les heures de ma vie, ah! si j'étais assez faible pour en envisager le terme avec effroi, le souvenir de tes bontés suffirait pour le rendre plus effrayant encore; et vous, chers enfans, qui allez, par devoir et par amour, me remplacer près d'elle, vous qui lui avez constamment disputé les moyens de me rendre heureux sur cette terre que je vais quitter, recevez mes actions de graces. En héritant de ma portion de tendresse pour cette bonne mère, la

vôtre en sera doublée, et les larmes qu'elle répandra sur ma tombe en seront moins amères.

Quant à vous, chers amis, qui, quoiqu'en petit nombre, fûtes dignes de ce nom, et qui m'honorâtes sincèrement de votre estime, je vous lègue le soin de consoler cette tendre épouse, d'essuyer ses pleurs et de la rendre peu à peu au bonheur qu'elle n'eut jamais dû cessé de connaître. Pour y réussir, parlez-lui souvent de moi; ne craignez pas de l'affliger: c'est à force de leur faire répandre des larmes, que l'on parvient à soulager les malheureux. Daignez rappeler à celle qui m'a survécu, et mes qualités et mes vertus, si j'en eus; surtout cet amour inviolable que je n'ai cessé d'avoir pour elle jusqu'à mon dernier soupir; enfin, lorsque vous la surprendrez plongée dans un trop long assoupissement, retirez-la doucement de sa douloureuse rêverie, en lui disant: « Il est une « seconde vie pour celui qui fut bon père, bon époux, « bon ami; il est un séjour privilégié pour les élus.... « Consolez-vous, femme sensible, vous y reverrez un « jour celui qui vous arrache des larmes. »

JOSEPH DE ROSNY.

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur cette dernière rèverie ni sur les deux premières qui la précèdent. Ce n'est point sous le rapport du mérite littéraire que nous les avons soumises à nos lecteurs, mais nous avons pensé que tout ce qui a trait au sentiment ne peut leur être indifférent. Le tableau de la nature quand il est fidèle, ne peut que plaire aux bons cœurs, et nous croyons que les rèveries de M. *de Rosny*, sont faites pour remplir ce but. Nous dispenserons donc de la critique une production legère que l'on peut comparer à la fleur des champs qui

peut plaire sans avoir recours à l'art. L'auteur, quoiqu'en parlant à la première personne, n'a pu avoir l'intention de se peindre lui-même dans ce tableau d'une famille heureuse, car il n'est, dit-on, lui-même, rien moins qu'heureux dans ce monde, où la fortune forme la base principale du bonheur. D'ailleurs son âge ne peut avoir de rapport avec celui d'un vieillard qui, grand-père depuis long-tems, se dispose à quitter la vie. Présumons plutôt que M. *de Rosny*, dont nous connaissons particulièrement les goûts et les principes, s'est contenté de les prêter au personnage qu'il fait parler et qui figure dans le cours de ses trois rêveries.

Au surplus, la dernière de ces rêveries, qui représente un père de famille sur le point de descendre au tombeau ne peut offrir rien de très-gai pour des lecteurs qui ne sont point disposés à s'appitoyer sur le sort des autres. Afin de dissiper la teinte de mélancolie qu'elle a pu répandre sur leur esprit, nous allons employer la ressource du *contraste* pour essayer de les distraire, en terminant ce numéro par un passage d'un genre tout opposé et propre à dissiper les idées sombres que le morceau précédent a pu inspirer. Celui-ci est de M. *de Villarsy*, littérateur aimable et sans prétentions, que nous avons déjà signalé comme auteur de l'almanach Champenois. En comparant ces deux productions d'un genre si différent, on conviendra qu'un *petit rire* vaut mieux qu'une larme factice, même lorsqu'elle est arrachée au sentiment.

SUR LES QUATRE-VINGT-DIX-NEUF,

Pour tenir lieu de préface à l'almanach champenois.

Pourquoi donc, me disait un bas-Normand, pourquoi vous, M. l'auteur de l'Almanach champenois, vous

qui nous donnez des *dictons* à foison, pourquoi ne nous soufflez vous pas le mot du vrai *dicton* champenois? de ce *dicton* qui vous distingue dans toutes les provinces, dans toute la France, je dirais presque dans tout l'univers : *dicton* dont je ne crois pas à la réalité absolue, oh non! en conscience et foi de Nomand! Mais enfin quelle peut-être l'origine de ces fameux *quatre-vingt-dix neuf*? Ce n'est pas comme j'avais l'honneur de vous le dire que tous MM les Champenois méritent ce *dicton*; mais encore, d'où diable ces maudits *quatre-vingt-dix-neuf* sont-ils donc venus? il faut bien qu'il y ait quelque chose là-dessous. Le feu ne va pas sans fumée!

Je vous entends, frère Normand, et je vous vois venir; vous voulez tout uniment nous faire entendre que l'on peut à volonté jeter le filet sur une masse de Champenois, et que l'on ne trouvera dessous que des moutons et de vrais imbécilles.

Oh! frère Champenois, vous cavez au plus fort, et vrai je ne pense pas, moi, de MM. les Champenois comme le proverbe. Au surplus vous n'êtes peut-être pas du pays quoique vous y demeuriez.

O mon dieu! si, j'en suis né natif de père et de mère, grand père, ayeul, tayon et ratayon *et cœtera*. Voyez-donc en moi un vrai mouton, pas même un métis; et si j'avais à revenir au monde dans quelques centaines d'années je voudrais renaître Champenois, *de Châlons et de Châlons même*, en dépit du proverbe; car je suis bon-homme, et j'aime les bonnes gens Aussi je vais vous dire, purement et simplement, puisque vous le désirez, tout ce que je sais de notre fameux *dicton* : vous voyez que l'on ne peut être ni plus humble ni plus complaisant. Il y a bien des versions sur notre proverbe. Je vais vous en donner trois comme aux

jeux innocens : je vous en dirais bien d'autres; mais cela suffit : attention s'il vous plait, et d'une :

On dit que du tems des conquêtes de César dans les Gaules, ce vainqueur imposa des contributions de guerre de tous genres Il taxa les troupeaux qui faisaient la principale richesse de nos ancêtres; mais en vainqueur humain, il exempta les petits troupeaux de l'imposition, ordonnant que l'imposition ne se prêleverait que sur les troupeaux de cent têtes de bétail et au-dela. Que firent nos anciens grand pères champenois, ils s'arrangèrent si bien que tous leurs troupeaux ne se trouvaient que de quatre-vingt-dix-neuf. Quand les percepteurs de ce tems-là venaient la gueule enfarinée pour recevoir le droit, on ne leur présentait que des troupeaux de quatre-vingt-dix-neuf; partant quitte d'après la loi. Enfin un des percepteurs, impatienté de compter tant de troupeaux et de ne trouver que ces maudits quatre-vingt-dix-neuf, dit un jour à un berger, en jurant par tous ses grands et petits dieux, par Jupiter, par Hercule et par Proserpine : Coquin de niais, toi et quatre-vingt-dix-neuf moutons font cent bêtes, et tu paieras; et il le fit payer, car c'était un centurion assez dur à cuire qui levait ce droit. Cette gourde ainsi passa dans toute l'armée, et l'on répéta quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes : on l'a dit il y a deux mille ans et dans mille ans on le dira encore

A la seconde, frère Normand, écoutez : c'était du tems du grand roi Dagobert; il venait de parcourir tout son royaume et était si ennuyé des sottes harangues que partout on lui avait faites, que rentrant dans son vieux palais, fort maussade et grognon, il se dit à lui-même : Je veux faire du nouveau, je veux punir et

humilier mes sottes provinces. Je sais, par exemple, que mon confrère le roi de la Chine, lève sur les gueux de son pays un impôt de poux ; moi je veux lever sur mes sujets un impôt de bêtes ou d'imbécilles ; et pour m'amuser, et rire à ventre déboutonné à leurs dépens, je veux et j'ordonne que toutes et une chacune de mes provinces m'envoient, le jour de carême prenant, une députation de cent bêtes ou imbécilles nés natifs de chacune desdites provinces, ou morbleu l'on verra beau jeu, et je leur ferai payer plus cher qu'au marché. Comme le bon-homme était colère, on s'empressa d'obéir, d'autant plus que cet impôt ne coûtait rien. Voilà tous les pays en recherche d'imbécilles, l'on en pèche de tous côtés, et les habitans de telle province qui font maintenant fort les fanfarons, furent les premiers à fournir leur contingent. Toute la cour et sur-tout le bon roi Dagobert se pâmaient de rire en voyant arriver de si drôles députations : tantôt c'étaient les Gascons, et puis les Bretons, et puis les Bas-Normands qu'il passaient en revue. Enfin arrive la députation Champenoise que l'on entendait bêler de loin ; elle était composée, cette députation, de quatre-vingt-dix-neuf beaux gros, gras moutons, et d'un Champenois qui faisait la bête et conduisait la bande. Il dit au grand roi Dagobert : « Sire, dans toute votre bonne province de Champagne, on n'a pu trouver que moi d'imbécille, on y a joint quatre-vingt-dix-neuf bêtes à laine, pour faire le compte rond demandé par votre majesté. Je vous prie de nous recevoir avec bonté, et d'envoyer mes quatre-vingt-dix-neuf camarades à votre étable, et moi à votre cellier, pour devenir votre échanson sous votre bon plaisir ; car quoique je ne sache ni A ni B, ni ma croix de par

Dieu, mais pour en fait de vin, c'est différent, je ne vous servirai que du bon, surtout quand j'y aurai goûté. » Cette gausserie fit rire toute la cour du bon roi Dagobert, et même jusqu'au grand Saint-Eloi, qui fit garder la députation champenoise ainsi que son président. On renvoya les députations des autres provinces, après s'en être bien diverti et les avoir turlupinees; mais pour s'en venger, elles composèrent ce refrain : Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes.

Quand à la troisième version elle est de tous les pays; elle est de tous les siècles, et sur-tout du nôtre, où l'ambition et l'avarice remplissent toutes les cervelles: c'est que la bonté est regardée par tant de gens si près de la bêtiste, que souvent l'on prend l'une pour l'autre. Aussi frère Normand, nous autres Champenois, habitans la plaine, nous qui sommes doux, qui sommes aimans, affables aux étrangers, qui supportons les défauts des autres, qui prenons part à leur peine, qui trouvons plaisir à rendre service, et qui par conséquence sommes souvent dupes, on nous traite de bêtes, de véritables imbécilles; si nous étions méchants on nous accorderait de l'esprit. Voyez jusqu'à Jean-Jacques, dans ses confessions comme il dépeint la bonté d'un de ses amis : « Pour celui-là, c'était un véritable Parisien de Paris, un Archi-Parisien du bon dieu, bon-homme comme un Champenois, » etc, etc. Sûrement cette qualité de bon-homme comme un Champenois, laisse bien à entendre que quoique l'ami de Jean-Jacques fut Parisien de Paris, pays où l'on tient dépôt et débit de tout l'esprit de la France, ce Parisien aurait servi tout comme un de nous á faire le fameux compte rond.

Au surplus, frère Normand, nous ne sommes pas

les seuls qui ayons des dictons et des proverbes, vous avez les vôtres ; vous dites, vous-mêmes, en parlant de votre pays : il y a des honnêtes gens par-tout ; gare la salade des Normands et bien d'autres ; et votre sobriquet, *pas assez de coton* vaut bien nos 99.

En consience, et en fine et pure vérité, je veux être écorché si je sais ce que veut dire *pas assez de coton.*

Allons, allons, vous faites le Jobard ; vous savez bien l'origine de votre proverbe *pas assez de coton* ; mais je veux bien vous croire, et puisque je vous ai dit l'origine de notre proverbe, je vais vous dire tout au long celle du vôtre.

Il était une foi un bas-Normand qui avait plus d'écus que de probité, et dont la plus grande partie de sa famille *ventait.* Vous savez qu'en *argo* bas-Normand, venter c'est rester en l'air suspendu par une ficelle passée au cou, en façon de las coulant. Cette petite cérémonie se faisait alors ordinairement un jour de foire ou de marché, vers les quatre heures du soir, en présence d'une nombreuse assistance ; vous m'entendez : en un mot, comme en un mille, le pauve diable bien jugé en dernier ressort, et sa sentence ouïe, se disposait tristement à faire le dernier voyage qui mène de vie à trépas. Lorsqu'il vit entrer le maître des hautes-œuvres pour lui faire sa dernière toilette ; alors d'une voix triste, d'un ton lamentable et la larme à l'œil, le désolé bas-Normand dit à l'exécuteur Samson : hélas ! M. Samson, hélas ! mon cher pays, est-ce qu'il ni aurait pas moyen de s'arranger entre nous ? ne pourriez-vous pas faire semblant de me pendre, et pourtant qu'il n'en fut rien. J'ai un petit *boursicot* de louis d'or, que je vous baillerais de bon cœur. Hein ! pays, qu'en dites-vous, c'est bon des louis d'or, pas vrai !

-- Ah ! mon pauvre pays, que me demandez-vous-là ? j'ai juré sur ma foi que je ne rendrais plus de ces sortes de service, qui peuvent diablement me compromettre. -- O mon cher et aimable M. Samson, quoi ! vous avez déjà rendu de pareils services ? -- Oui, oui j'en ai rendu, et à plus d'un encore, je m'en vente. Je vous dirai entre-nous, que je vois tous les jours de nos MM. qui m'ont déjà passé plusieurs fois par les mains, que j'ai bien et dûment pendu dans deux ou trois de nos villes, et qui n'en sont pas moins gros et gras. Mais, mon pauvre pays, vous êtes venu trop tard : j'ai, juré comme je vous l'ai déjà dit, que je ne m'exposerais plus à pareil péril; je pourrais moi-même être pendu *sonica* : mon maître valet ne me rattenait pas pour avoir ma place. Non, je vous dis, j'ai juré ma foi; cela ne se peut pas.

-- Ah ! mon cher M. Samson, un jurement de plus ou de moins, c'est peu de chose entre nous ; et puis j'ai cent louis dans un petit sac, bien comptés, qu'en dites-vous, mon cher pays ?

-- Allons, allons, puisque vous faites l'enfant, et que la penderie vous fait si peur, donnez-moi vos louis, et je vous arrangerai de manière qu'il n'y paraitra pas Mais je vous jure que c'est par amour pour vous et non pour votre argent, que je vous rends ce petit service : dépêchez-vous, le tems presse. Sitôt dit, sitôt fait, le bas-Normand donne le *boursicot* -- Mais comment allez vous m'arranger pour me prendre, et que je m'en tire les culottes nettes ? n'allez pas me manquer au moins, mon bon pays. -- Non, non, n'ayez peur, j'ai une corde exprès toute garnie de coton, qui sert souvent pour nos MM. Mais retenez bien votre leçon, et sur-tout n'allez pas remuer mal-à-propos entendez-vous. Ecoutez bien : Aussitôt que le *salvé*

sera chanté, je vous coulerai joliment en bas de l'échelle ; vous, mon cher pays, gigotez un peu des talons, tirez la langue, clignez le cou, ce qui s'appelle, en terme de l'art, l'œil dans la poche, et puis *motus*, fixe comme un terme. Moi je me charge du reste ; et ce soir, au lieu de vous porter à Clamart, nous irons chez moi boire un bonne bouteille, puis la nuit vous détalerez ; mais morbleu, pays, ne vous faites plus pendre, car je ne vous raterais pas, et foi de Normand, c'est la dernière fois de ma vie que je rends pareil service. Tout ainsi arrangé, on part pour le marché, bien escorté du Prévôt et de ses archers. Le consolé Normand voit la potence, monte à l'échelle, entend le salvé, et se sentant lancé entre le ciel et la terre, retenu en l'air par le fatal lacet qui lui serrait vilainement le cou, il hurle d'une voix rauque *pas assez de coton.* Il n'en dit pas d'avantage ; et le soir il fut à Clamart, au lieu d'aller flûter une bonne bouteille.

Que conclure des deux proverbes, *pas assez de coton et les quatre-vingt-dix-neuf* ; que tous les Normands méritent la corde ! Non sans doute. Que tous les Champenois sont des imbécilles. Hé ! non sans doute, encore une fois. La Champagne a ses gens d'esprit et ses grands hommes, et la Normandie ses bons citoyens pleins de droiture et de probité.

Pensez au coton, frère Normand, quand vous penserez aux quatre-vingt-dix-neuf. Salut et bonne santé.

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PIGNET aîné,

N°. 8.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.)

SOCIÉTÉ DES SCIENCES
PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE,
D'ORLÉANS.

On sait qu'il est assez difficile dans ce bas monde de contenter tous les goûts et chaque jour nous en faisons la triste expérience. *Tot capita tot sensus :* grande vérité qu'il est impossible de revoquer en doute, surtout lorsqu'il s'agit de satisfaire différentes classes de lecteurs aussi séparés par les distances que par leur manière de voir, de sentir et de juger ! Malgré tout le soin que nous apportons à jetter de la variété dans la composition de ce journal, nous ne pouvons encore, à notre grand regret, parvenir à satisfaire généralement tous nos lecteurs. Les uns desirent n'y trouver que des morceaux relatifs aux sciences et aux arts ; d'autres au contraire n'y trouvent

pas suffisament d'articles consacrés à la littérature. Ici, c'est un abonné qui nous écrit pour nous inviter à rejetter toute pièce étrangere aux travaux personnels des Académies; là c'est un lecteur plus superficiel qui se plaint de notre exactitude à rendre compte de leurs séances. Plus loin, un amateur de la poésie nous demande force vers, tandisqu'un sectateur du langage vulgaire rejette avec mépris celui des Dieux et veut absolument que nous ne parlions qu'en prose.

Dans l'embarras où nous nous trouvons et par suite du désir que nous avons de satisfaire autant que possible tous les goûts, nous nous arrêterons au premier plan que nous avons conçu et nous déclarons que, fidéles à nos principes, nous continuerons d'insérer indistinctement dans cette feuille un article sur les sciences, les arts, les belles-lettres, la médecine, la chirurgie et l'agriculture. En conséquence, nous recevrons avec plaisir et gratitude tous les matériaux qu'il plaira à nos correspondans de nous adresser, et même les mémoires qui seront signés d'eux y seront inscrits entiers, lorsque toute fois leur étendue pourra s'accorder avec les dimensions de ce journal.

La diversité des matières formant, en général, une des premières qualités qui doivent distinguer une feuille périodique, en sauvant l'ennui de l'uniformité, ne peut que jetter sur elle un grand intérêt. Persuadés de cette vérité, nous avons le projet de nous adjoindre incessament plusieurs collaborateurs autant estimables par leur zèle, que par la variété de leurs connaissances. De ce nombre est M. *Hecart*, membre de la Société des sciences et arts de Valenciennes, qui déjà, en plusieurs occasions, est venu à notre aide. Ce savant naturaliste, dont les lumières en botanique sont connues, voulant bien, dès à présent,

se charger de cette partie, nous allons placer ici le rapport qu'il a lu dans une des dernières séances de la Société de Valenciennes, sur une autre Société non moins distinguée par son activité et par le grand nombre des talens réels qui la composent. C'est ainsi que notre collègue exprime avec impartialité son estime pour les utiles travaux de l Académie d'Orléans :

MESSIEURS,

La Société des sciences physiques, médicales, et d'agriculture d'Orléans est toujours infatigable. Il faut, ou qu'elle ait un grand fond de mémoires prets à voir le jour, ou que ses membres soient dans une activité perpétuelle, et si cela est je pense qu'il n'est aucune Société savante dans l'empire français qui puisse rivaliser avec elle par la quantité des mémoires qu'elle publie.

Ce que j'avance ici aurait l'air d'une critique si je ne m'expliquais plus amplement.

A ne considérer que la quantité et la variété des objets que cette Société offre chaque mois à ses lecteurs, il est certain qu'il n'est point de Société qui, si elle le voulait bien, ne put en faire autant que celle d'Orléans ; mais si l'on considère que tous les mémoires qu'elle publie roulent tous sur des sujets de la plus haute importance, si on fait attention que la majeure partie de ces articles sont bien traités, on ne pourra s'empêcher d'assigner à l'Académie d'Orléans une des places les plus honorables parmi toutes celles qui existent dans toute la France.

Ne croyez pas MM., que ce que je vous dis soit dicté par quelque motif d'intérêt ; je ne vous fais ce rapport que parceque vous l'avez exigé ; je ne connais

aucun des membres de la Société laborieuse dont il s'agit, et je puis vous convaincre de ce que j'ai l'honneur de vous avancer, en vous faisant parcourir avec moi les 5 numéros de son bulletin de cette année.

Celui de janvier contient une lettre de M. Hallé sur l'emploi de la digitale dans les maladies qui ne dépendent que des spasmes du cœur. Il rapporte un fait qui lui est particulier dans lequel il a éprouvé la vertu calmante de cette plante : ce n'est pas d'aujourd hui que l'on emploie ce végétal dans ces cas ; je l'ai vu administrer en poudre etfraiche en topique sur l'estomac, même dans certaines fièvres qui avaient résisté à plusieurs autres remèdes.

Suivent des observations intéressantes qui prouvent qu'à la suite de Nécrose ou de dépôts gangréneux, accompagnés d'exfoliations considérables, des os des extrêmités, il se fait quelquefois une concrétion qui prend la forme de ces os, se durcit, devient aussi solide que l'os qu'elle remplace et en fait les fonctions.

C'est M. Pellieux qui fait ces observations qui ne sont point susceptibles d'extrait.

M. Bigot de Morogues, naturaliste distingué, donne ensuite une note sur des gyrogonites trouvées dans le département de la Sarthe.

Ce fossile, dit M. Bigot, ne s'était trouvé que dans quelques quartz meulières formés dans les terreins d'eau douce de la vallée de Montmorency, où il est accompagné de limnées et de planorbes ; celui dont ce naturaliste entretient la société, a été découvert dans une roche calcaire des environs du Mans.

M. Bigot fait la comparaison de ce fossile du Mans avec ceux de pareille espèce trouvés dans la vallée de Montmorency ; il paraît qu'il existe entr'eux quelques légères différences ; mais je doute avec ce savant

observateur, que ces différences suffisent pour en faire une espèce nouvelle D'ailleurs, quoique nos érudits, depuis environ une trentaine d'années, se soient occupés de la description et de la classification des fossiles, il faut convenir que nous sommes encore très-peu avancés dans la connaissance de cette branche de l'histoire naturelle.

Le mémoire de M. Lockhart, qui suit celui-ci, traite d'un objet d'une plus haute importance et d'une utilité plus démontrée, puisqu'il s'agit de l'introduction de la culture des prairies artificielles dans la Sologne.

Il parait d'après ce qu'en dit cet auteur, que la routine exerce son empire dans l'ex-Orléanais comme partout ailleurs.

Le plâtre pour rendre les terres fertiles est aussi employé dans ce pays comme dans la Champagne, et y parait aussi nécessaire. Nous ne pouvons employer cet engrais en Flandre, il y deviendrait d'un prix excessif, nous y substituons la chaux dans les terres froides, et cela fait le même effet.

Les cultivateurs de la Sologne doivent sans doute des remerciemens à M. Lockhart, qui a eu le courage de les éclairer en faisant des expériences intéressantes qu'il faut lire dans son ouvrage, et qui lui ont parfaitement réussi.

Le N°. de février n'est pas moins intéressant ; il contient l'histoire d'une lésion organique du poumon par M. Léveillé, associé correspondant ; des observations sur le *spina bifida*, par M. Viallet ; une note très-intéressante sur la géologie du Gatinois par M. Tristan.

Il parait suivant les observations de ce naturaliste que le grès se forme sous les bancs calcaires ; nous observons dans ce pays-ci un phénomène tout à fait contraire

je veux dire que les bancs calcaires sont surmontés d'une couche de 50 à 60 centimètres, non de grès pur, mais d'une pierre composée de parties quartzeuses, calcaires et argileuses; cette roche mélangée contient des petits fragmens de silex, du quartz agate mamelonné, des empreintes rares de plusieurs espèces de coquillages, et ce que l'on connaît sous le nom de dents de requin pétrifiés; cette couche singulière n'est recouverte que de 50 à 40 centimètres de terre végétale. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans des détails sur ces couches; je me propose d'en faire un mémoire particulier que je soumettrai aux observations de la Société.

Le n°. de mars est presqu'entiérement consacré à la médecine. On y trouve une observation sur le croup, maladie que l'on croyait ci-devant peu répandue en France, mais qui y était cependant assez commune; il faut suivre l'auteur dans ce qu'il en dit pour avoir une idée nette de son observation; en faire l'analyse serait vouloir se rendre inintelligible.

Vient ensuite un petit traité *de singulari sanandi catalepsiam*, par M. Delatour, qui prouve que la langue latine ne lui est pas moins familière que la sienne propre, et qui contient d'excellentes observations sur cette singulière maladie, et une méthode curative peut être plus singulière encore; j'invite ceux de mes confrères qui se livrent à l'art de guérir d'en répéter l'expérience, s'ils en trouvent l'occasion, dans le cours de leur pratique.

M. de St. Hilaire donne des observations sur les différences qui existent entre les *hyacinthus* et les *muscari*; mais ces différences sont-elles assez sensibles pour faire deux genres? Tous les botanistes n'en conviendront pas; quelques-uns continueront à les réunir sous un seul, tandis que d'autres les sépareront;

mon opinion particulière est que cela est assez peu important si on s'entend ; n'est-il pas à craindre de multiplier les difficultés en multipliant les genres d'après de faibles considérations et de légères différences que l'on rencontre dans la construction d'une fleur ? La singulière forme de l'*hyacinthus comosus* pourrait la faire regarder comme d'un autre genre, si on pouvait s'arrêter à ces considérations. Je crains bien qu'à force de vouloir faire des divisions et des subdivisions, on finisse par hérisser la science de difficultés.

Dans le n°. d'avril on trouve un mémoire sur les solutions de continuité de la cornée transparente par M. Authenar ; des observations sur le quinquina uni à la magnésie ou à l'opium, par M. Picault ; les indiquer, c'est annoncer leur importance.

La botanique trouve dans ce n°. un mémoire très important de M. *Tristan*, sur les aigrettes des fleurs composées. Lorsqu'on y fait bien attention, on peut se convaincre aisément que ces aigrettes sont autant de calices particuliers, et que ce qu'on nomme calice dans ces fleurs, n'est qu'un calice commun contenant une quantité plus ou moins forte de fleurs. Les exemples que notre auteur cite de fleurs réunies dans un calice commun, me paraissent établir cette opinion d'une manière si évidente que le doute n'est plus permis.

La réforme que M. Tristan propose pour le caractère générique du *zinnia*, m'a parue judicieuse et même inévitable si on adopte définitivement la dénomination de calice pour remplacer celle de *pappus* dans les fleurs composées.

Le dernier n°. dont j'ai à vous rendre compte, MM. est celui de mai : un essai sur l'appropriation des bois aux divers terreins de la Sologne, par M.

Bigot de Morogues, le remplit presqu'en entier. Je vois avec plaisir que la Société d'Orléans, dans la publication de ses mémoires, ne morcèle plus les différens morceaux qu'elle imprime. On n'a plus besoin d'attendre un mois pour voir la suite d'un mémoire qui était souvent coupé à l'endroit où l'on commençait à s'intéresser à la matière traitée ; il en résultait delà un grand désavantage pour la science et pour l'auteur.

M. de Morogues commence cet essai par donner la connaissance du sol de la Sologne, objet important et essentiel pour ceux qui veulent faire des expériences agricoles.

L'auteur parle ensuite des différens arbres qui réussissent mieux dans la partie du pays qu'il décrit, et l'on peut dire qu'en cela il rend un très-grand service à son pays, en offrant aux habitans les moyens de tirer le meilleur parti de leur terrein sans les constituer en de grandes dépenses.

Ce serait envain que l'on chercherait dans cette énumération les arbres qu'il faut faire venir à grand frais de l'étranger ; M. de Morogues s'est sagement borné aux arbres propres à la France, et à ceux qu'une longue culture a naturalisés parmi nous, et dont les avantages sont connus. Le législateur agricole doit nous instruire en premier lieu sur nos besoins, et s'étendre avec complaisance sur les objets dont notre industrie peut tirer le parti le plus avantageux ; les jouissances du luxe ne sont pour lui qu'un objet très-secondaire et l'occupent peu ; il faut en effet, les abandonner aux personnes riches qui ne regardent point à la dépense pour satisfaire leurs goûts.

M. de Morogues regrette avec raison que le hêtre ne puisse être naturalisé en Sologne ; cet arbre magnifique et dont le bois est si utile, aime le séjour

des forêts épaisses dont le sol est maigre et un peu humide, si j'en juge au moins par les beaux individus qui croissent en quantité dans les bois de fourmies, la haie d'Avesnes, la *fagne* de Trelon, dont le nom semble indiquer que les bois y sont principalement composés de hêtres ; peut être réussirait-on dans un sol analogue de la Sologne. J'invite les propriétaires de ce pays à redoubler d'efforts pour se procurer cet arbre précieux, dont le bois sert principalement aux meubles des gens peu aisés, et le fruit à faire de l'huile excellente pour différens usages économiques

Je ne suivrai pas l'auteur dans tous les détails de son excellent mémoire qui demande une lecture suivie et qui le mérite bien ; vous sentirez aisément, MM. ce qu'une analyse, fut-elle bien faite, pourrait lui faire perdre de son mérite ; je vous invite donc à le lire en entier ; je suis persuadé d'avance que sa lecture vous procurera le plus grand plaisir, tout en contribuant à votre instruction.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,

A TOULOUSE.

Si l'on nous accuse de revenir trop souvent sur le compte de certaines Académies dont les travaux ne répondent pas à l'opinion que l'on avait pu s'en former, nous n'avons pas à craindre ce reproche à l'égard de celle qui forme l'objet de cet article. La réputation dont l'Académie des Jeux Floraux jouit depuis si long-tems et qui est justement méritée, nous dispense de toute excuse, aussi nous bornerons nous à mettre des résultats sous les yeux de nos

lecteurs, et non de stériles éloges, arrachés quelques fois à la complaisance des journalistes. Il est autant de notre intérêt que de notre devoir, d'extraire de l'intéressant recueil que cette estimable Société publie tous les ans, les morceaux de concours qui ont obtenus et mérités le prix; nous allons donc achever d'acquitter envers elle la dette que nous avons commencée à remplir dans le numéro précédent.

LA CHUTE DES FEUILLES,

ÉLÉGIE QUI A REMPORTÉ LE PRIX,

Par M. Millevoye.

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre :
Le bocage était sans mystère;
Le rossignol était sans voix.
Triste, et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Le bois cher à ses premiers ans :
« Bois que j'aime ! Adieu... Je succombe.
Ton deuil m'avertit de mon sort;
Et dans chaque feuille qui tombe
Je vois un présage de mort.
Fatal oracle d'Epidaure,
Tu m'as dit : « les feuilles des bois
« A tes yeux jauniront encore;
« Mais c'est pour la dernière fois.
« L'éternel Cyprès t'environne :
« Plus pâle que la pâle automne,
« Tu t'inclines vers le tombeau.
« Ta jeunesse sera flétrie
« Avant l'herbe de la prairie,
« Avant les pampres du côteau ».

Et je meurs ! de sa froide haleine,
Le vent funeste m'a touché;
Et mon hyver s'est approché
Quand mon printems s'achève à peine.
Faible arbuste en un jour détruit
Quelques fleurs était ma parure :
Mais ma languissante verdure
Ne laisse après elle aucun fruit.
Tombe, tombe, feuille éphémère !
Voile aux yeux ce triste chemin :
Cache au désespoir de ma mère
La tombe où je serai demain.
Mais, vers la solitaire allée,
Si mon amante échevelée
Venait pleurer quand le jour fuit,
Eveille par ton léger bruit
Mon ombre un instant consolée. »
Il dit, s'éloigne, et sans retour !
La dernière feuille qui tombe
A signalé son dernier jour.
Sous le chêne on creusa sa tombe...
Mais son amante ne vint pas
Visiter la pierre isolée;
Et le pâtre de la vallée
Troubla seul, du bruit de ses pas,
Le silence du mausolée.

ÉLÉGIE QUI A OBTENU UN PRIX RÉSERVÉ,

Par Madame Balard, née Alby, de Castres, département du Tarn.

Au bord de ce ruisseau, sous ce triste feuillage
L'oiseau silencieux a perdu son ramage.
Ces eaux dont le murmure invitait au repos,
Réveillent ma douleur et redoublent mes maux,

Ce séjour autrefois me semblait plein de charmes,
Et mes yeux fatigues n'y trouvent que des larmes.
Mais cependant ces lieux, .. ces lieux n'ont point changé;
Je reconnais ce banc de saules ombragé,
Ce paisible réduit, cet abri solitaire
Où sur la fin du jour se reposait ma mère.
Assise à ses côtés, j'écoutais ses leçons,
Qu'interrompaient souvent mes naïves chansons.
Son âge jusqu'au mien se plaisait à descendre;
Elle aimait à me voir, et j'aimais à l'entendre;
Son amour partageait mes jeux et mes plaisirs
Et semblait deviner mes innocens désirs.
Combien elle embellit le printems de ma vie!
J'étais heureuse alors; ah! j'avais une amie:
Pourquoi me laissais-tu dans ce séjour de deuil;
N'était-il qu'une place en ton étroit cercueil?
Ma mère, dans tes bras, autrefois mon asile,
Ta fille en ce moment reposerait tranquille.
Le monde importuné de mes longues douleurs
S'enfuit loin de mes yeux, toujours noyés de pleurs.
Comme un songe trompeur ma joie évanouie,
Dans la tombe avec toi demeure ensevelie..
Le jour pèse à mon cœur: l'ombre seule du soir
Image de la mort, ranime mon espoir:
Je crois alors toucher au moment redoutable,
Où du Dieu d'Abraham l'envoyé formidable
Appelera du sein des tombeaux entr'ouverts,
Les enfans de Jésus et les fils des enfers.
Ma mère, je te vois, heureuse et triomphante,
Présenter à ton Dieu ta fille palpitante....
Oui, je dois la revoir, la posséder un jour;
Un jour le ciel rendra ma mère à mon amour.
Hier, quand le sommeil eut fermé ma paupière
Son ombre m'apparut: une pâle lumière
Eclairait tous ses traits: son œil cave et mourant
Se ranime, et vers moi se tourne lentement,
Un lugubre soupir s'échappe de sa bouche;

De ses bras desséchés elle presse ma couche ;
Et porte dans mon sein le frisson de la mort.
Je voulais la saisir, l'embrasser ; vain effort !
La frayeur me retient et glace mon courage ;
Une froide sueur inonde mon visage ;
La terreur et l'amour, m'agitant à la fois,
Je demeure immobile, et je reste sans voix.
Elle me dit : écoute ; oh ! ma fille chérie ;
Bénis, dans ta douleur, la main qui te châtie.
Le ciel, à ton amour, a voulu m'enlever ;
Mais nos ames, un jour, doivent se retrouver,
Pour jouir d'un bonheur inconnu sur la terre.
Adore le Seigneur, ne pleure plus ta mère ;
Supporte mon absence, encor quelques instans.
Adieu ma fille, adieu ; sois juste, je t'attends.....

HYMNE A LA VIERGE,

QUI A REMPORTÉ LE PRIX,

Par Madame Balard, née Alby, de Castres, département de la Tarn.

Cessez vos chants harmonieux ;
Suspendez vos douces louanges,
Laissez, troupe heureuse des anges,
Pénétrer ma voix dans les cieux.
Et toi, Marie écoute ma prière ;
Jette sur moi les yeux, en ce jour solennel :
Pour la première fois je renais, je suis mère,
Je dépose ma fille au pied de ton autel.
Daigne protéger sa faiblesse,
Toi dont le cœur fut tout amour ;
Et s'il se peut épargne à ma tendresse
L'horreur de lui survivre un jour.

Vierge sainte, dans ma souffrance
J'implorais ton secours, et forte de ma foi,
Seule je gardais l'espérance,
Quand tout tremblait autour de moi.
Le nom, le doux nom de Marie
Semblait me retenir aux portes de la vie.
Je te disais : « ô ! mère de douleur,
« Non ce n'est point la mort que redoute mon cœur ;
« Tranquille comme l'innocence,
« Mon ame au sein de dieu volerait sans effroi ;
« Mais je demande un peu de ta constance
« Pour savoir souffrir comme toi.
On me présenta ton image,
Hélas ! près d'un fils adoré ;
Baigué de pleurs ton céleste visage
Me dit les maux de ton cœur déchiré.
Ce fils, objet d'un amour sans mesure,
Je le vis à tes pieds pâle défiguré ;
Tes larmes inondaient son front décoloré ;
Tes yeux sondaient sa profonde blessure ;
Mais lorsque tu comptais ses nombreuses douleurs,
Bien loin de proférer le plus léger murmure,
Tu demandais à dieu de pardonner les pleurs
Que tu donnais à la nature.
Soutien des bons, espoir du repentir,
A cet objet de ma tendresse,
Je ne voudrais d'autre richesse
Que de savoir aimer, pardonner et souffrir :
Mais si du ciel les décrets immuables,
Pour mieux éprouver ses vertus ;
Et pour lui ménager un triomphe de plus ;
La comblent de biens périssables,
Puisse toujours, son ame ouverte au malheureux,
De ces dons ici-bas faire un louable usage,
Et de la vie en paix, terminant le voyage,
Se reposer près de toi dans les cieux.

MADAME DE LA VALLIÈRE,

HYMNE A LA VIERGE,

QUI A OBTENU UN PRIX RÉSERVÉ,

Par M. Alexandre Soumet auditeur au conseil d'état.

Les lys du vallon s'est flétri ;
Il n'est plus avec moi l'ange de l'innocence ;
Et de mes premiers ans fidèle et doux abri,
L'asile paternel a pleuré mon absence.

Vierge, pardonne moi ! j'embrasse tes autels,
De coupables liens long-tems enveloppée,
Je dérobe mon crime aux regards des mortels ;
Et je dis au bonheur, . . . pourquoi m'as-tu trompée ?

Oh ! que n'ai-je plutôt serré les chastes nœuds,
Qui m'enchaînent demain au pied de tes images !
Que n'ai-je, de la terre évitant les orages,
Caché mes destins dans les cieux !

Je pleure, je languis, je veille dans les larmes :
Mon sein palpitre avec effroi ;
Un souvenir trop plein de charmes,
Se place, entre le ciel et moi.

Vierge sainte à mes vœux montre toi-favorable ;
Vers l'autel du serment daigne guider mes pas ;
Attache sur mon front le voile redoutable,
Qui fera bientôt place au voile du trépas.

HYMNE A LA VIERGE,

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE

Par M. A. Gache, de Montpellier.

O mère de douleur, vierge qu'en leur misère
Les enfans des chrétiens invoquent chaque jour,

Prends pitié de mes pleurs; écoute ma prière;
Rends une mère à mon amour.

L'art fait de vains efforts, le monstre qui la tue
Brûle son sein de feux toujours plus dévorans,
Et le sombre chagrin dans son âme abattue
Enfonce ses traits déchirans.

Ah! si jamais de fleurs et de riches guirlandes
Sa main pieuse orna ton temple et ton autel;
Si le plus doux parfum monta de ses offrandes
Aux pieds de ton trône immortel:

Si pleine de ferveur, dès ma plus tendre enfance,
Elle instruisit ma bouche à prononcer ton nom,
Et mon âme à placer en toi sa confiance,
Au jour de mon affliction:

Tourne, tourne sur elle un regard salutaire;
Je n'attends que de toi, la fin de ses tourmens:
Ah! ne repousse pas loin de ton sanctuaire
La voix de mes gémissemens:

Mère des affligés, comme nous fille d'Eve
Et qui bus comme nous, la coupe du malheur,
Souviens-toi de ton Fils, de sa croix; et du glaive,
Que sa mort plongea dans ton cœur.

A ce Fils bien-aimé qui vint briser nos chaines
Présente avec ma foi, mes larmes et mes vœux.
Que n'a-t-il pas souffert de travaux et de peines,
Pour le salut des malheureux!

C'est en soulageant, qu'il marquait sa présence;
Il voila sous leur chair son humble majesté;
Et la terre adora dans sa toute-puissance
Les miracles de sa bonté.

A ta voix suppliante est-il rien qu'il n'accorde?
Ton chaste sein porta ce roi de l'univers:
A ta douce pitié, de sa miséricorde
Les trésors sont toujours ouverts.

Oui

Oui, je verrai par toi mes peines terminées :
Tu rendras une mère à ses tristes enfans.
Heureux, si je pouvais au prix de mes années
Prolouger le cours de ses ans !

Dans la séance publique de l'Académie des jeux floraux du 3 mai, il fut donné lecture d'une ode de M. l'abbé Saint-Jean, membre de cette Société, et qui la présidait dans cette circonstance. Cette ode, ayant pour titre *les livres saints*, fit une impression d'autant plus agréable sur l'esprit des auditeurs, que l'auteur n'avait fait jusqu'à ce jour aucune composition de ce genre. Les nombreux discours que M. Saint-Jean a publiés l'ont fait considérer depuis long-tems comme un de nos orateurs les plus distingués. Avec une imagination féconde, une conception rapide, un fonds inépuisable d'érudition, un goût sûr, un style noble, fleuri et constamment harmonieux, il était facile à cet académicien d'acquérir, comme orateur, cette honorable réputation dont il jouit, mais à laquelle nous ne pensions pas qu'il pût aspirer comme poëte. L'ode que nous annonçons a détruit notre erreur. On retrouve dans ce poëme tout ce qui caractérise les beaux morceaux d'éloquence que nous devons à la plume brillante de M. Saint-Jean. Ce sont les mêmes tranports, les mêmes images, la même verve, la même vigueur. Il est assez extraordinaire qu'un auteur peu familiarisé avec l'expression poétique, parvenu à un âge où les facultés morales s'affaiblissent tous les jours, accablé de douleurs qui se reproduisent sans cesse, ait conservé cette élévation de pensées, cette noblesse et cette énergie d'expression qui sont toujours le fruit de l'inspiration et de l'enthousiasme. M. Saint-Jean a eu ce bonheur.

Les beautés des livres sacrés ont frappé son esprit. Son ode nous a paru digne du sujet et de lui.

L'on avait espéré que ce poëme aurait fait partie des pièces que l'Académie a publiées dans son receuil de cette année; mais n'ayant pu y être compris, parce qu'il a été présenté trop tard, nous avons cru devoir l'imprimer, en entier, pour mettre nos lecteurs à portée d'en aprécier le mérite.

LES LIVRES SAINTS.

Loin, divinité mensongère
Qu'on adore au sacré vallon!
Sur l'autel de votre Apollon,
Je ne brûlerai plus un encens adultère:
De ses immortelles faveurs,
J'ai trop long-tems bercé ma crédule jeunesse;
Je n'ai trouvé sur les bords du Permesse,
Qu'un faux enthousiasme et de longues erreurs.

Pour nourrir ma céleste flamme,
Quel transport agite mes sens!
A la fierté de mes accens,
Je vois que l'Esprit-Saint et m'anime et m'enflamme:
Sur les écrits qu'il inspira,
Il attache mon cœur, il fixe ma pensée;
Par les faux dieux autrefois abaissée,
Mon âme s'agrandit au nom de *Jehova*.

Rome antique, superbe Athènes!
Vous qui, par le sceptre des arts
Plutôt que par vos étendards,
A l'univers soumis aviez donné des chaines;
Votre empire enfin est détruit!
Les hardis monumens, fruits de votre génie,
Doivent céder aux élans d'Isaïe,
Aux accords de Moïse, aux soupirs de David.

Je rougis du tribut servile
Et d'enthousiasme et d'amour,

Que j'ai payé jusqu'à ce jour ;
Aux manes révérés d'Homère et de Virgile :
Ils ne fascinent plus mes yeux
Ces cygnes éternels du Pinde et du Parnasse ;
Le grand Pindare et le sublime Horace!
A l'avenir pour moi ne seront plus des dieux.

Dans les chefs-d'œuvres de ces sages,
Mélange bizarre et confus
Le faux et le vrai confondus,
Reçoivent à la fois un culte et des hommages :
Tel on voit, dans le sein des monts,
Des courans souterrains que le hasard rassemble,
En murmurant, entrainer tout ensemble
Le sable et l'or mêlés dans leurs flots vagabonds,

Cédant au démon qui t'inspire,
Jeune insensé! dans tes transports,
Pour seconder tes vains efforts,
Aux Orphée, aux Linus tu demandes la lyre!....
Qu'espères tu de leur faveur ?
Tu penses sous tes doigts enfanter des merveilles!
Et tes accens, en flattant les oreilles,
En parlant à l'esprit, ne diront rien au cœur:

Prends la harpe du roi-prophète!
Monte avec lui sur le carmel :
Auprès des sources de Béthel,
Des fleurs de Jéricho viens couronner ta tête :
Soupire aux rives du jourdain ;
De ses longues douleurs console l'Idumée,
Rends au Liban sa verdure embaumée....
Les cieux applaudiront à ce concert divin.

Vois-tu cette vigne sauvage
Prendre un arbuste pour appui ?
Bientôt elle tombe avec lui,
Sous les premiers efforts des vents et de l'orage :
Mais que de vigoureux ormeaux
Protégent sa faiblesse et sa frêle existence,

Elle verra, sous leur douce influence,
Et mûrir ses raisins et verdir ses rameaux.

Qu'entends-je ! quelle voix sublime
Maîtrise mon cœur enchanté !
Suis-je tout-à-coup transporté
Sur le sommet d'Hermon, aux jardins de Solime ?
Quel feu ! quels accords ! quels accens !
Ils renaissent pour moi les siècles des prophètes,
Je vois les juifs, dans l'éclat de leurs fêtes,
Pour le dieu d'Abraham faire fumer l'encens....

Poursuis : des jours du premier âge,
Chante l'innocence et la paix ;
Fais revivre dans tes portraits,
Des mœurs et des vertus la séduisante image :
Des Isaac et de Rachel,
Des Booz et des Ruth peins nous le cœur fidèle ;
Que dans Tobie on retrouve un modèle
De respect filial et d'amour paternel.

Et pour une muse profane,
Je pourrais encor m'enflammer !
Et j'oserais toujours aimer.
Des accords séducteurs que la vertu condamne !
Non, non : mes dangereux tableaux
Ne feront plus rougir l'auteur de la nature ;
Pour expier leur coupable imposture,
Au torrent de Cédron je trempe mes pinceaux.

C'en est fait ; Je brise l'idole
qu'encensa mon aveugle erreur ;
Je détache à jamais mon cœur
D'un amour sacrilége et d'un penchant frivole :
De tous ces écrivains fameux
Dont l'univers séduit a consacré la tombe,
A la pudeur je fais un hécatombe,
Et je foule à mes pieds les autels de leurs dieux....

Mais plutôt recueillons la flamme
Qui s'exhale de leurs écrits ;

Qu'en montant au sacré parvis,
D'une nouvelle ardeur elle échauffe notre âme :
Si pour un culte criminel,
Elle alluma l'encens offert à Cythérée,
Par l'Esprit-Saint agraudie, épurée,
Elle s'ennoblira sous l'œil de l'éternel....

Oui, je veux les relire encore
Pour enrichir mes hymnes saints ;
Je veux de ces doctes larcins
Que devant Israël ma muse se décore :
Tel l'Hébreu, que dieu seconda,
Bâtit à son retour dans la terre chérie,
Les rocs fumans, débris de Samarie,
La tour du roi prophète et le fort de juda.

Eh ! qu'importe que mon génie,
Ne me prête point ces accords
Que mes rivaux dans leurs transports,
Sauront trouver peut-être aux sommets d'Aonie !
Fils de Jessé, soutiens ma voix ?
Tu m'inspireras mieux que le fils de Latone ;
Et j'appendrai ma dernière couronne,
Au tronc mystérieux de l'arbre de la croix.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES,

A HARLEM.

Programme pour l'année 1811.

La Société des sciences a tenu sa 58me. assemblée anniversaire, le 25 mai. Le président ¦ directeur, Mr. D. J. Canter Camerling demanda, à l'ouverture de la séance, au secrétaire de la Société, de faire rapport de ce que la Société avait reçu depuis sa dernière séance anniversaire du 19 mai 1810 concernant :

Les Sciences physiques.

Il parut par ce rapport :

I. Qu'on avait reçu sur la question : -- Qu'est ce que l'expérience a suffisamment prouvé concernant la purification de l'eau corrompue et d'autres substances impures, au moyen du charbon de bois : jusqu'à quel point peut-on expliquer, par des principes de chimie, la manière dont elle se fait : et quels avantages ultérieurs peut-on en tirer ? -- un mémoire en francais, avec la devise, *nihil majus quam populi salutem nec non sanitatem curare.*

On a jugé que ce mémoire fait à la vérité honneur au savoir et aux talens de son auteur, mais que la réponse à la première partie de la question ne contient pas une détermination exacte des connaissances certaines, sur ce sujet, c'est-à-dire quelles parties constituantes de l'eau impure ou d'autres substances impures le charbon de bois en sépare, et dans quelles circonstances cette séparation a lieu ; et que dans la réponse à la seconde partie de la question on trouve une théorie connue, qui n'est pas confirmée par de nouvelles expériences.

On a décreté par ces raisons de prolonger le terme du concours pour cette question jusqu'au 1 Janvier 1813, afin que l'auteur, qui se plaint d'avoir écrit son mémoire à la hâte, ait le tems de l'achever et de faire pour cet effet les expériences désirées.

II. Qu'on avait reçu sur la question : peut-on de ce qu'on connait des principes des alimens des animaux, expliquer suffisamment l'origine des principes ou parties constituantes éloignées du corps humain, comme sont spécialement, la terre calcaire la soude, le phosphore, le fer, *etc.* Si non, sont ils portés d'ailleurs dans le corps animal, ou y a t-il des expériences et des observations, suivant lesquelles

on peut supposer, qu'au moins quelques-uns de ces principes, quoiqu'on ne les puisse composer ni analyser par des moyens chimiques, sont produits par une action propre des organes vivans? (avec cette note) En cas qu'on adopte la dernière opinion dans la réponse, il suffira de prouver évidemment la production d'un de ces principes susdits; une reponse en hollandais, ayant pour devise : *corporis in brutis per motus omnia fiunt.*

On a reconnu les merites de ce mémoire, mais on a trouvé, qu'ils ne suffisaient pas pour y attribuer le prix. On à decreté par cette raison de prolonger le terme du concours jusqu'au 1 Janvier 1813, et d'offrir à l'auteur de lui envoyer quelques remarques sur son mémoire, qui pourront lui servir pour la correction de celui-ci, pourvu qu'il fasse parvenir à cet effet une adresse au secretaire de la Société.

III. Qu'on avait reçu sur la proposition suivante : le moulin à vent étant une des machines les plus utiles pour le bien-être et même pour l'existence de la principale partie du royaume, et par cela même la perfection de cette machine étant celle de la Technologie hollandaise, la Société demande : quelle doit être la position de la toile des ailes sur les lattes, par rapport au plan du mouvement des ailes, et à chaque distance de l'axe, afin que l'effet du moulin soit toujours le plus favorable? La Société désire 1.) Une esquisse des principales manières usitées chez les constructeurs des moulins, selon les quelles ils mettent les lattes aux ailes 2.) Une comparaison de ces différentes manières entre elles et surtout avec les ailes de *van dijl*, qui sont octroyées depuis quelques années. 3.) Une demonstration de la manière jugée la meilleure fondée sur une théorie exacte, et

confirmée par des épreuves; une reponse en allemand, ayant pour devise : *valeat quantum possit* -- On a jugé ce mémoire trop imparfait, pour lui assigner un prix, et on a resolu de repeter la question, pour y repondre avant le 1 Janvier 1813.

IV. Qu'on avait reçu sur la question : quelle est la cause, que la végétation des plantes est beaucoup mieux accélerée par la pluie que par l'arrosement avec de l'eau de pluie, de source, de rivière ou de fossé; y-a-t-il des moyens de communiquer à ces différentes eaux cette qualité de la pluie, qui accelère la végétation, et quels sont ces moyens? un écrit, qui fut jugé n'avoir aucun intéret. On repète la question, pour y repondre avant le 1 janvier 1813.

V. Qu'on avait reçu sur la question : que doit-on penser de sa fermentation panaire ainsi dite; est-elle une espèce particulière de fermentation; quelles matières en sont susceptibles, dans quelles circonstances peut-elle avoir lieu; quels sont les phénomènes qui accompagnent cette fermentation depuis le commencement jusqu'à la fin; quels changemens subissent les parties constituantes les plus prochaines des corps, qui sont sujets à cette fermentation, et qu'apprend on par l'un et l'autre pour perfectionner l'art de cuire le pain? trois reponses en hollandais, dont A. avait pour devise : Non singendum etc. B. met het beste oogmerk. C. Oplettenheid verbetert de kunst.

La Société a adjugé à la reponse A, la médaille d'or, et un prix de 30 ducats. A l'ouverture du billet il parût que son auteur est L. A. *Van Meerten*, secrétaire de la ci-devant administration médicale de l'armée, à la Haye. C'est suivant une résolution prise par la direction en 1808, qu'on voit dans ce programme que cette question fût conçue en 1809

par Mr. S. J. *Brugmans* professeur à Leide, auquel la Société offre à présent, suivant la même resolution, la médaille d'argent

La Société répète les sept questions suivantes, dont le terme du concours était échu, pour y repondre

Avant le 1 *janvier* 1813.

I. Comme l'analyse chimique des vegetaux, malgré les progrès considérables qu'on y a fait dans les dernières années, n'est pas encore réduite à ce degré de perfection, que l'on puisse se fier en tout cas à ses résultats, puisqu'ils différent quelquefois considérablement après des analyses soigneusement faites de la même manière, et comme les connaissances de la nature des plantes, de leur plus ou moins grande utilité pour la nourriture, et de leur vertus médicales en dépendent en grande partie, la Société offre la médaille d'or à celui, qui par des expériences répétées ou nouvelles (qu'on aura trouvé exactes en les répétant) aura réduit l'analise chimique des plantes au plus haut degré de perfection, et aura écrit le précis le plus parfait des procédés les plus convenables, pour faire l'analise chimique des matières végétales en tout cas par la voie la plus simple, mais en même tems la plus certaine, de manière qu'on obtienne toujours, en répétant avec soin les procédés, les mêmes résultats.

II. Pour éviter l'incertitude, qui a lieu dans le choix de différentes espéces de vinaigre pour differens usages, comme pour la nourriture, pour remède antiseptique, pour différens usages dans les fabriques, *etc.* et pour pouvoir perfectionner, suivant des principes fondés, les trafiques de vinaigre, on demande : (a) quelles sont les propriétés et principes différens des différentes espèces de vinaigre en usage chez nous,

soit fait ici ou apporté d'ailleurs et de quelle manière peut-on déterminer facilement la force relative de différentes espèces de vinaigre, sans y employer des appareils chimiques considérables. (b.) Qu'elles espèces de vinaigre doivent êtres considérées, suivant des épreuves chimiques, les plus convenables pour les différens usages, qu'on en fait ; et quelles sont les conséquences de cette théorie, qui peuvent servir au perfectionnement des trafiques de vinaigre ?

III. Quelle est apparement l'origine du sperma-ceti, ainsi nommé ? - Peut-on séparer cette substance de l'huile de baleine, ou en effectuer la production dans celle-ci : et cette production pourra-t-elle être avantageuse ?

IV. Quelles espèces de plantes graminées fournissent dans les prairies des terreins sablonneux, argilleux et marécageux les alimens les plus nutritifs aux bêtes à cornes et aux chevaux ; et de quelle manière peut-on les cultiver et les multiplier le mieux au lieu de ces plantes, qui sont moins utiles dans ces prairies ?

V. Jusqu'à quel point peut-on juger de la fertilité des terreins, soit cultivés ou non cultivés par les plantes qu'on voit végéter naturellement sur ces terreins ; et quelles indications donnent-elles de ce qu'on peut ou doit faire, pour l'amélioration de ces terreins ?

VI. Que sait-on de la génération et de l'économie des poissons dans les rivières et les eaux stagnantes, surtout de ces poissons, qui nous servent de nourriture ; et peut-on en déduire concernant ce qu'on doit éviter, pour favoriser les multiplications des poissons ?

VII. Qu'y a-t-il de vrai de toutes ces indications concernant les saisons prochaines ou des changemens du tems qu'on croit trouver dans le vol des oiseaux, dans le cri ou les sons qu'on attend, à certains tems,

soit des oiseaux ou des autres animaux, et en général dans ce qu'on observe de plusieurs genres d'animaux à cet égard ; l'expérience a-t-elle fait voir dans ces pays-ci l'un et l'autre assez souvent pour s'y fier ; qu'est-ce qui est au contraire douteux de ce qu'on prétend à cet égard, ou refuté par l'expérience ; et jusqu'à quel point peut-on expliquer ce qu'on en a observé par ce que l'on connait de la nature des animaux ? La Société désire seulement de voir rassemblé tout ce que l'expérience a montré à cet égard, par rapport à des animaux qui habitent dans ce pays-ci, ou qu'on voit quelque-fois chez nous, afin que la réponse à cette question soit surtout utile pour les habitans de ces contrées.

La Société propose, pour cette année, les six questions suivantes, prises des Sciences physiques, pour y repondre

Avant le 1 *Janvier* 1813.

I. Quelles sont les parties constituantes de la sêve de beterave, jugée la plus recommandable pour la préparation du sucre et du sirop ; le principe sucro-muqueux qu'elle contient, est-il un principe particulier ou est-il une composition du vrai sucre combiné avec quelqu'autre matière ; connait-on, dans le premier cas, des moyens chimiques pour convertir une partie du sucro-muqueux en vrai sucre ; et quelles sont, dans le dernier cas, les propriétés de ce principe combiné avec le sucre, et comment peut-on le séparer du sucre, de manière que le sirop qui reste soit propre à l'usage domestique ?

II. La fécule colorée, qu'on nomme indigo, est-elle constamment une composition des mêmes principes, de sorte que la différence de couleur dans des

différentes espèces, qu'on trouve dans le commerce, dépend uniquement du mêlange des parties heterogènes ; si non, quelle est donc la différence de composition dans ces diverses espèces ; et si la réponse est affirmative, quelles sont ces parties heterogènes, et comment peuvent-elles être séparées de la partie colorante ; enfin la fécule de la plante indigofère, est-elle de la même nature que celle qu'on trouve dans le pastel ?

III. Comme l'encre ordinaire devient pâle après quelque tems, et peut-être effacée par différens acides, on demande : de quelle manière peut-on composer de l'encre, qui resiste aussi bien à l'action de l'atmosphère qu'à celle des acides, particulièrement de l'acide nitrique dilué, de l'acide muriatique oxigené, de l'oxalate de potasse, *etc.* sans que la couleur diminue. La Société desire qu'en décrivant la composition d'une encre inéfaçable, on explique en même-tems ses propriétés par des principes chimiques.

IV. Quoique l'enterrement des morts dans les églises, et près d'endroits habités, puisse avoir des suites très-nuisibles, en répandant des espèces de gaz, qui sont produites par la putréfaction, et absorbées par l'atmosphère, il est cependant certain, que le danger et beaucoup diminué par la décomposition d'une partie considérable de ces émanations aériformes, d'abord après leurs productions. On demande donc par quels moyens on pourra effectuer, que toutes ces espèces de gaz produits sont décomposées dans la terre, sans qu'elles peuvent pénétrer dans l'atmosphère, et qu'on évite ainsi pour les vivans tout ces dangers, qui pourront être causés par l'enterrement près de lieux habités.

V. Que sait-on de l'écoulement de la sêve de quelques

arbres ou arbriseaux au printems, comme p. e. de la vigne, du Peuplier, de l'orme de l'erable et d'autres; que peut-on apprendre à cet égard par des observations ultérieures, quelles conséquences peut-on déduire concernant la cause, qui fait monter la sève dans les arbres et dans les plantes, et quelles instructions utiles pourra-t-on tirer du progrès de la science à l'égard de ce sujet, pour la culture des arbres utiles?

VI. Quels sont les avantages de la gelée et de la neige, dans ce pays, pour la culture des plantes utiles? Que peut-on faire pour augmenter leur influence bienfaisante; et quelles précautions l'expérience a-t-elle appris être les meilleures, afin de prévenir les dangers d'une forte gelée pour les arbres et les plantes?

La Société a proposé dans les années précédentes les dix-neuf questions suivantes, des sciences physiques pour y repondre

Avant le 1 *janvier* 1812.

I. Jusqu'à quel point l'étude des anciens auteurs latins et autres, l'examen des monumens antiques, et des observations faites dans les terreins, peuvent elles servir à déterminer avec certitude, quelle a été ci-devant, et surtout sous la domination romaine, la face de ces pays, le cours des rivières, et l'étendue des lacs, qui composent ce royaume, et quels changemens successifs ont-ils subi depuis? La Société désire de voir ce sujet examiné de nouveau, en indiquant avec précision ce qui en est connu avec certitude, et ce qui doit en être considéré jusqu'ici comme douteux, dans ce qu'ont écrit des auteurs célèbres.

II. Qu'est ce que les relations historiques, dont l'authenticité est reconnue, nous apprennent des changemens, qu'ont subi la côte maritime de la Hollande,

les iles et les bras de mer, qui les séparent, et quelles instructions utiles peut-on tirer de ce qui en est connu?

III. Les flux de nos côtes maritimes montent-ils actuellement à de plus grandes hauteurs que dans les siècles précédens, et les reflux descendent-ils proportionnellement moins bas que ci-devant? S'il en est ainsi, jusqu'à quel point peut-on déterminer la quantité de cette différence dans des siècles plus ou moins reculés; etc. quelles sont les causes de ces changemens? Se trouvent-elles dans les altérations successives des embouchures, ou dépendent-elles de causes extérieures et plus éloignées, et quelles sont ces causes?

La Société offre de joindre un prix extraordinaire de 30 ducats à la médaille ordinaire, pour une réponse, qui sera jugée la meilleure ou satisfaisante à chacune des deux premières de ces questions, et de joindre un prix de 50 ducats, pour la troisième.

IV. Comme les expériences et les observations des physiciens du dernier tems ont fait voir, que la quantité d'air vital, que les plantes exhalent, n'est nullement suffisante, pour rétablir dans l'atmosphère tout l'air vital, consommé par la respiration des animaux, par l'absorption, etc. on demande, par quelles autres voies l'équilibre entre les parties constituantes de l'atmosphère est continuellement conservé?

V. Jusqu'à quel point la chimie a-t-elle fait connaître les principes ou parties constituantes tant éloignées que prochaines des plantes, surtout de celles qui servent à la nourriture: et jusqu'à quel point peut-on déduire de ce qu'on en sait, ou ce qu'on en pourra découvrir par des expériences, combinées avec la physiologie du corps humain dans l'état de santé et dans quelques maladies?

La Société offre un prix extraordinaire de 30 ducats joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

VI. Qu'elle est la cause de la phosphorescence de l'eau de mer dans les mers et les flux de mer, qui se trouvent dans ces contrées et dans les mers affluantes? Ce phénomène dépend-il de la présence d'animalcules vivans : quels sont, dans ce cas, ces animalcules dans l'eau de mer, et peuvent-ils communiquer à l'atmosphère des propriétés nuisibles à l'homme?

On désire de voir démontré ce qui en est, par de nouvelles observations, et surtout qu'on examine, jusqu'à quel point la phosphorescence de l'eau de mer, qui paraît être très-remarquable sur les côtes de quelques parties de ces pays-ci, est en relation avec les maladies regnantes dans les saisons moins salubres.

Ceux qui se proposent de répondre à cette question, sont invités à consulter auparavant les observations les plus nouvelles et les plus exactes sur ce sujet, surtout celles de Viviani, Gênes 1805.

VII. Pourrait-on établir avec avantage, près de nos côtes maritimes, pour rassembler du sel brut, des bâtimens qu'on nomme en Allemagne Gradeerhausen pour l'évaporation de l'eau de mer, et de quelle manière pourrait-on essayer dans ce cas une telle entreprise, selon les circonstances locales et particulières à ce pays?

La Société repète la question, en offrant un prix de 50 ducats, joint au prix ordinaire pour une réponse satisfaisante.

VIII. Jusqu'à quel point connaît-on, après les derniers progrès, que l'on a fait dans la physiologie

des plantes, de quelle manière les différens engrais pour différens terroirs favorisent la végétation des plantes, et quelles indications peut-on déduire des connaissances acquises sur ce sujet, pour le choix des engrais, et la fertilisation des terroirs incultes et arides?

La Société répète la question, en offrant de joindre un prix de 30 ducats au prix ordinaire pour une réponse satisfaisante.

IX. Puisque la sécrétion du lait des vaches parait s'augmenter, quand elles sont nourries, dans les étables, de pommes de terre, de carottes, ou de beteraves, on demande :

a) Qu'il soit démontré par des expériences et des observations, si le lait des vaches est réellement augmenté par les nourritures susdites, et dans quelles circonstances cette augmentation a lieu. b) De quelle manière l'on peut donner ces nourritures avec le plus de profit. c) Si la qualité du lait est altérée par ces nourritures, et en quoi consistent alors ces altérations en général, et particulièrement à l'égard de la qualité et de la quantité relative de crême et de beurre, que le lait peut produire?

X. Comme la qualité antiseptique du sel commun ne parait pas dépendre uniquement du *muriate de soude*, mais aussi du *muriate de magnessie*, qui est attaché au sel commun, on demande, qu'il soit déterminé par des expériences :

a) Dans quelle proportion se trouve la qualité antiseptique des deux sels susdits. b) Quelle est la proportion, dans laquelle ces deux sels doivent être mêlés, pour prévenir le plus long-tems la putréfaction, sans que le goût des substances, que l'on veut conserver, devienne moins agréable. c) S'il y a des

cas,

cas, dans lesquels il serait avantageux de se servir uniquement du *muriate de magnesie*, particulièrement dans les expéditions pour des contrées plus chaudes?

XI. Quelle est la cause chimique, que la chaux de pierre fait sur le total une maçonnerie plus solide et plus durable, que la chaux de coquilles, et quels sont les moyens de corriger à cet égard la chaux de coquilles.

XII. Pourrait-on établir dans ce pays, avec profit, des salpétrières, surtout dans des lieux, où l'eau est impregnée de plusieurs substances produites par la putréfaction des corps *animals*? Et quelles régles aurait-on alors à observer a cet égard?

XIII. Qu'y-a-t-il de connu par des observations incontestables par rapport à la nature des météores lumineux, ou qui ont l'apparence du feu, à l'exception de la foudre, comme il en parait de tems en tems dans l'atmosphère. Jusqu'a quel point peut-on les expliquer par des experiences connues? Qu'est-ce qu'il y a encore de gratuitement soutenu ou de douteux dans ce que les physiciens, de nos jours en ont avancé?

XIV. Peut-on démontrer par des expériences incontestables, que les substances, qui ont l'apparence des métaux, et qui ont été produites par des sels alcalins, sont de vrais métaux? Ou y-a-t-il des raisons suffisantes pour soutenir, que ce sont de hydrures, produites par la combinaison d'hydrogéne avec les sels alcalins? Quelle est la manière la plus sure et la plus convenable de produire ces substances des sels alcalins en une quantité assez considérable au moyen d'une haute température.

XV. Jusqu'à quel point peut-on soutenir encore la doctrine de *Harvey*, que les animaux naissent en général par des œufs préexistans, et que les plantes ne viennent que par des graines? Et quelles, sont au contraire, les observations principales qui font voir, qu'il y a des animaux et des plantes, qui proviennent d'une manière différente?

XVI. Quel jugement faut-il porter sur les explications chimiques, qu'on a tâché de donner des phénoménes électriques? Y-en-a-t-il qui sont fondés sur des expériences suffisantes, ou peut-on les prouver par des

expériences nouvelles ? Ou faut-il les regarder jusqu'ici comme des hypothèses nullement prouvées ou posées sans des raisons valables ?

La Société ajoute à l'offre de la médaille ordinaire de 30 ducats, une gratification de 30 ducats pour une réponse satisfaisante à chacune des questions N°. X, XI, XIII, XIV, XV

XVII. L'expérience, surtout l'histoire naturelle conjointement avec la chimie, ayant déja prouvé en général, que dans les corps organisés, qui different considérablement par la forme et par la structure extérieure, on observe également une différence remarquable dans les principes constituans, et dans la composition chimique; et la Société jugeant, que la botanique même peut acquérir de nouvelles lumières par la considération chimique des végétaux, elle propose cette question :

Quel est le rapport, qui existe entre la structure extérieure et la composition chimique des végetaux? Peut-on distinguer par des caractères chimiques les familles naturelles des plantes? Quels sont, dans ce cas, ces caractères ? et peuvent-ils servir à déterminer et à distinguer avec plus de certitude les familles naturelles des plantes ?

Pour répondre à cette question, il suffira de démontrer la différence chimique des familles les plus connues des plantes.

La Société offre un prix de 30 ducats, joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

XVIII. Comme le système de *Linné*, concernant la classification des animaux, a subi depuis quelque tems plusieurs altérations, et comme il est à craindre que les difficultés de l'étude de l'histoire naturelle augmenteront à mesure que cette science s'étend d'avantage, et qu'une confusion nuisible naitra au lieu de l'ordre, auquel ce système lia autrefois l'histoire naturelle des animaux, la Société propose la question suivante :

Est-ce qu'on a fait déja assez de progrès dans cette science, pour introduire un autre système, qui n'étant pas basé sur des positions gratuitement adoptées, est préférable à tous les autres par l'invariabilité et la simplicité des caractères, et qui mériterait pour cet effet d'être généralement adopté? -- Si la réponse est

affirmative, quels sont les principes sur lesquels ce système est basé? Si non, quel système de ceux qui existent, est préférable pour l'état présent de la science, et par quelle voie pourrait-on surmonter les difficultés susdites?

Comme cette question pourrait donner occasion à beaucoup de prolixité, par laquelle on pourrait facilement écrire un volume, il convient d'observer, que des mémoires concis seront seuls admissibles au concours.

XIX. Comme c'est une règle d'agriculture bien fondée sur les experiences, que les herbes, qu'on cultive sur le même terrein, doivent être variées, et comme il est très-important, tant pour la conservation de la fertilité des terreins, que pour la bonne réussite des herbes qu'on cultive, qu'elles se suivent dans un certain ordre, la Société désire: qu'on fasse voir, par des principes physiques et chimiques, et suivant l'expérience de l'agriculture, dans quel ordre ou dans quelle succession les herbes, qu'on cultive dans ce pays-ci sur des terreins argileux, marécageux, sablonneux et mêlés, doivent se suivre dans le même champ, afin que leur culture se fasse avec le plus grand avantage; surtout dans quel ordre on doit cultiver les herbes pour la nourriture des bestiaux et d'autres sur des terreins sablonneux et élevés, principalement ceux qui sont nouvellement défrichés, afin de ménager autant que possible les engrais, et prévenir l'épuisement de la fertilité des terreins?

La question suivante fut proposée pour y répondre

Avant le premier Janvier 1813.

Un catalogue exact des mammifères, des oiseaux et des amphibies, qui, n'étant pas des espèces transportées d'ailleurs, se trouvent naturellement dans ces pays-ci, contenant leurs différens noms dans différentes parties de ce pays, et leurs caractères génériques et spécifiques, décrits en peu de mots suivant le système de *Linné*, avec indication d'une ou plusieurs des meilleures représentations de chaque animal?

La Société promet à ceux, qui donnent en attendant des observations peu connues mais intéressantes sur ce sujet, des prix d'honneur proportionnés à l'intérêt de ce qu'ils auront suppédité.

La Société ayant procédé au jugement des réponses sur les questions, qui concernent les

Sciences philosophiques et morales.

Il parût qu'on avait reçu sur la question suivante: Les principes de la morale, qui sont obligatoires pour les individus, le sont-ils aussi pour les Sociétés entre elles? S'il en est ainsi, quelles sont les preuves les plus convaincantes de cette thèse importante, et comment cette obligation particulière doit-elle être modifiée dans son etendue plus générale? (dont le terme du concours était échu le 1er janvier 1811.) six réponses, dont A en Allemand, avait pour devise: *In quibus eadem studia sunt, etc* B en latin et allemand -- *Nihil est in illi principi Deo, etc* C en allemand. -- *Veritas sermo simplex est* D en allemand. -- *Salus publica suprema lex esto* E en français. -- La réputation est le plus ferme appui des états, G en allemand, sans devise. Aucune de ces réponses ne fut jugée avoir assez de mérite, pour y assigner le prix

Les deux questions suivantes furent proposées dans les années précédentes pour y répondre.

Avant le premier janvier 1812.

I. Quelles sont les raisons, par lesquelles les philosophes diffèrent tant sur les premiers principes de la morale, tandis qu'ils sont, en général, d'accord sur les conclusions et les devoirs, déduits de leurs principes?

II. C'est une maxime généralement connue, que la sagesse des peuples se montre dans leurs proverbes, et il paraît également intéressant, tant pour l'anthropologie que pour la politique philosophique, d'examiner l'influence réciproque des proverbes sur la civilisation intellectuelle et morale d'une nation, et de celle-ci sur ceux-la, la Société demande d'après cela:

Une revue philosophique des proverbes les plus connus, les plus caractéristiques, et les plus nationnaux du peuple hollandais, jointe à une demonstration aussi historique, des proverbes susdits sur la civilisation et le caractère de la nation, et de l'une et de l'autre sur les proverbes mêmes.

Il s'agit d'appliquer directement la tractation de ce

sujet à la nation hollandaise. La Société offre un prix de 30 ducats, joint au prix ordinaire, pour une réponse satisfaisante à cette question.

Sciences littéraires et antiquaires.

La Société n'ayant pas reçu de réponse sur la question suivante, dont le terme du concours était échu le premier janvier 1811, elle a résolu de la répéter, pour y répondre

Avant le premier janvier 1813.

On désire, qu'on fasse voir par les écrits des anciens Grecs et Romains, quelles connaissances ils ont eu de ces sciences physiques, qui appartiennent à la physique expérimentale; -- et s'il paraît incontestablement par leurs écrits, qu'ils ont eu quelque connaissance concernant l'une ou l'autre partie de la physique expérimentale qui soit perdue depuis ce tems-là.

La Société a proposé, dans les années précédentes, les questions suivantes, pour y répondre

Avant le premier janvier 1812.

Puisque les langues ne dépendent pas plus d'un soi-disant hasard, qu'elles ne sont entièrement arbitraires, démontrer par la comparaison de plusieurs d'entr'elles, et surtout des anciennes : 1) Quels sont les traits généraux et les principaux attributs, qui se rencontrent dans la plupart des langues : 2) Quelles en sont les principales différences, qui pourraient servir à déduire et à expliquer leur variété?

II. Est-il utile, que les écrits des anciens Grecs et Romains, et surtout leurs poésies, soient traduites dans notre langue? Si la réponse est affirmative, il s'agit de developper les avantages qui en reviennent, et comme elles doivent se faire pour qu'il en résulte le plus d'utilité?

La question suivante fut proposée pour y répondre

Avant le premier Janvier 1813.

Comme il n'y a pas une description antiquaire raisonnée des monumens sépulcrals anciens, dans le département de Drenthe et le Duché de Bremen, connus sous le nom de *Hunnenbedden*, la Société propose la question suivante :

Qui sont les peuples, qui ont fait les *Hunnebeddèn*? Dans quel tems peut-on supposer, qu'ils ont habité ces contrées?

Comme l'histoire ne donne point des éclaircissemens satisfaisans sur ces monumens, la Société désire :

1°. Qu'on compare ces monumens avec des monumens pareils, qu'on trouve dans la grande Bretagne, le Danemark, la Norvege, l'Allemagne, la France et la Russie.

2°. Qu'on compare les pierres sépulcrales, les urnes, les armes, les ornemens, l'appareil des sacrifices, qu'on a trouvé dans les Hunnebedden susdits, avec les urnes, armes et autres appareils semblables, qu'on a tiré des lieux sépulcrals des anciens Germains, Gaules, Slavons, Hunnes, et autres peuples du Nord, sur lesquels *Pallas* a donné plusieurs particularités.

La Société offre un prix extraordinaire de 30 ducats, joint à la médaille ordinaire, à l'auteur d'un mémoire satisfaisant, ou jugé le meilleur sur ce sujet.

Et la question suivante

Pour un tems illimité.

Y-a-t-il quelque raison fondée de contester à la ville de Harlem, que l'art d'imprimer avec des caractères séparés et mobiles n'y soit inventé en effet avant l'année 1440, par *Laurens Jausz. Coster*; et cet art n'est-il pas transporté de là à Mayence, et perfectionné là, en mettant des caractères d'étain fondu à la place des caractères de bois?

La Société offre de joindre un prix de 50 ducats à la médaille ordinaire, pour celui qui, par des preuves nouvelles ou mieux constatées, aura donné une réponse satisfaisante. Elle offre de plus à celui, qui aura communiqué à la Société quelque particularité, qui pourrait donner quelque éclaircissement sur l'un ou l'autre point, qui concerne l'invention de l'art de l'imprimerie, un prix d'honneur ou une gratification, proportionnée à la valeur de ce qu'on aura communiqué.

Les questions suivantes continuent d'être proposées.

Pour un tems illimité.

I. Qu'est ce que l'expérience a appris concernant l'utilité de quelques animaux, qui sont en apparence

nuisibles, sur tout dans les pays bas, et quelles précautions doit-on donc observer à l'égard de leur extirpation ?

II Quelles sont les plantes indigènes, les moins connues jusqu'ici par leur vertu, que l'on pourrait employer avec utilité dans nos pharmacopées et qui pourraient remplacer les remèdes exotiques ?

III. De quelles plantes indigènes, qui ne sont pas en usage jusqu'ici, pourrait-on se servir pour une bonne nourriture, et à bas prix : et quelles plantes nourrissantes exotiques, ou qui se trouvent dans d'autres pays, pourrait-on cultiver ici dans le même but ?

IV. Quelles plantes indigènes, qui sont inusitées jusqu'ici, peuvent, d'après des expériences bien confirmées, donner de bonnes couleurs, dont la préparation et l'usage pourrait être introduit avec profit : et quelles plantes exotiques pourrait-on cultiver avec profit dans des terres moins fertiles ou peu cultivées de cette république, pour en extraire des couleurs ?

V. Que sait-on actuellement du cours ou du mouvement de la sève dans les arbres et dans les plantes: de quelle manière pourrait-on acquerir une connaissance plus complette de ce qu'il y a encore d'obscur et de douteux à cet égard ?

La Société répète, qu'elle a décrété dans sa séance anniversaire de 1798, de déliberer dans chaque séance anniversaire, si parmi les écrits, qu'on lui a communiqués depuis la dernière séance (et qui ne sont pas des réponses sur des questions proposées) il s'en trouve l'un ou l'autre, concernant quelque branche de la physique ou de l'histoire naturelle, qui mérite une gratification particulière, et qu'elle adjugera alors à cet écrit, ou, si il y en a plusieurs, à celui qu'elle jugera le plus intéressant, une médaille d'argent, frappée au coin ordinaire de la Société, et de plus une gratification de dix ducats.

La Société, verra avec plaisir, que les auteurs abrègent leurs mémoires, autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question. Elle désire, que tout ce qu'on lui offre, soit écrit clairement et succinctement, et qu'on distingue bien ce qui est effectivement

démontré de ce qui doit être regardé comme hypothétique.

Aucun mémoire ne sera admis au concours, s'il paraît évidement être écrit par l'auteur; et une médaille adjugée ne pourra même être délivrée, lorsqu'on découvrira la main de l'auteur dans le mémoire couronné.

Tous les membres ont la liberté de concourir, à condition que leurs mémoires comme aussi les billets, qui renferment la devise, soient marqués de la lettre L.

Les reponses peuvent être faites en Hollandais, en Français, en Latin ou en Allemand, mais seulement en caractères italiques, elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté, qui contienne le nom et l'adresse de l'auteur, et envoyées à *M. Van Marum*, secrétaire perpetuel de la Société.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la Société, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci-dessus, est une médaille d'or, frappée au coin ordinaire de la Société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur, et l'année ou il reçut le prix, ou *trente ducats* au choix de la personne, à qui la médaille d'or aura eté décernée. Il ne sera pas permis cependant à ceux, qui auront remporté le prix ou un accessit, de faire imprimer leurs dissertations, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans quelques autres ouvrages, sans en avoir obtenu expressement l'aveu de la Société. (*)

VARIÉTÉS.

Nous avons contracté l'engagement formel de n'insérer dans cet article *Variétés*, que des morceaux de

(*) *Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de ne rien changer au style de ce programme qui paraît être traduit du hollandais par une plume moins exercée dans la langue française. Nous avons respecté jusqu'aux amphibologies et fautes d'inversion qui prouvent la différence du génie des deux langues.* (Note du Rédacteur)

littérature inconnus, inédits, ou qui, du moins, n'aient point encore paru dans aucuns journaux.

Si contre notre intention, les diverses pièces que nous offrirons à nos lecteurs dans cet article consacré à la nouveauté, ne présentaient pas à la rigueur toutes ces conditions, ce serait à notre insçu et nous les invitons à ne pas nous en attribuer le blâme. Ce serait tout au plus par ignorance de cause. Notre éloignement de la capitale, l'isolement où nous sommes, en un mot l'espèce de retraite dans laquelle nous vivons, peuvent quelquefois nous induire en erreur à cet égard. L'impossibilité de lire tous les journaux ne nous permet pas de décider affirmativement si telle ou telle pièce est déja connue ou non; et par conséquent nous pouvons, les premiers, prendre le change, d'autant mieux que nous recevons de toutes parts des morceaux de poésie que l'on recommande à notre attention. Avec le désir que nous avons de ménager l'amour-propre de tous les concurrens qui aspirent aux palmes littéraires, notre embarras doit nécessairement être extrême En effet, comment établir une suprématie entre des pièces du même ordre, c'est-à-dire, qui, fort souvent, n'ont d'autre mérite que l'intention ou le choix du sujet? De ce nombre sont la plupart de celles qui doivent leur naissance à l'événement important qui fixe l'attention de toute l'Europe et qui assure les destinées de la France. Nous voulons parler de cette nuée d'odes qui célèbrent plus ou moins dignement la naissance du *Roi de Rome*. Celles que nous allons insérer ici ne tiennent pas le premier rang, mais elles ne sont pas dépourvues de tout mérite puisqu'elles ont celui de la nouveauté pour un grand nombre de lecteurs; si elles ne sont pas appuyées de noms imposans, tels que ceux de *Arnault*, *Esménard*, *Baour-Lormian*, *Millevoye*, *Treneuil*, *Michaud*, *Soumet* et beaucoup d'autres, du moins elles ne sont pas entièrement sans intérêt. Nous ne connaissons point l'auteur dont nous allons citer les productions, mais nos lecteurs ne seront peut-être pas fachés de faire connaissance avec lui. Ainsi donc nous allons les mettre en rapport d'intimité: qu'ils nous pardonnent s'ils n'en retirent pas tout le plaisir qu'ils ont le droit d'en espérer.

ODE

Sur le Mariage de S. M. I. et R. avec S. A. I. MARIE-LOUISE *d'Autriche.*

Tel que des monumens, des palais magnifiques,
Un habile architecte orne les fiers portiques
De marbres précieux;
Tel, d'un savant prélude en essayant ma lyre,
Je dois faire éclater pour celui qui m'inspire,
Mes chants harmonieux.

J'allais parler encor des nations soumises,
Des remparts abattus, des couronnes conquises
Par nos exploits divers;
Mais de sa lyre d'or réprimant mon ivresse,
Pour un sujet plus doux le maître du Permesse
Réserve mes concerts.

Fuyons ces longs combats où s'enivre Bellonne;
Amour, inspire-moi, mon esprit s'abandonne
A des transports nouveaux;
A la voix de Venus, lançant un trait rapide,
Fonds aux champs austriens, et d'un second Alcide
Arrête les travaux.

Je disais: et le dieu tout brillant de lumière,
De l'océan des airs traverse la carrière
Sur son char enflammé;

Il frappe le vainqueur, et ce nouvel Hercule
Déjà combat le feu qui pénètre et circule
Dans son cœur alarmé.

Ainsi les fiers Croisés, aux champs de la Syrie
S'agitaient éperdus sous la flamme en furie
Qui volait sur leurs corps;
Du bitume inconnu dont l'ardeur les tourmente
Ils voudraient s'affranchir; mais leur rage impuissante
Se perd en vains efforts.

« Quel Dieu, dit le Héros, redoutable à moi-même,
« Retient sous un pouvoir que je crains et que j'aime,
« Mon bras désoccupé ? »
Il disait : à ces mots une jeune Déesse
Fait briller à ses yeux la flèche enchanteresse
Dont l'amour l'a frappé.

Telle était de Vénus l'éblouissante image,
Lorsqu'aux Troyens surpris sous les murs de Carthage,
Elle apparut un jour ;
Le Héros toutefois s'arrachait à ses charmes,
Et bravait, inquiet, les transports, les alarmes
Et les feux de l'amour.

La foudre armait son bras ; mais bientôt la Patrie
Se jette à ses genoux ; sa douce voix lui crie :
« Suspends ta noble ardeur ;
« Du trône glorieux où t'assit ton courage,
« Qu'un héros de ton sang soutienne l'héritage
Et l'auguste splendeur.

« Où court parmi les feux la Déesse égarée ?
« La pourpre la décore ; une flamme sacrée
« Anime ses regards ;
« Elle cède éperdue à l'amour qui l'entraine ;
« Entre son père et toi sa belle ame incertaine
« Redoute les hasards.

« Son front majestueux attend le diadème ;
« L'olivier dans ses mains est l'éternel emblème
« De ses vœux les plus chers ;
« Des maitres des Germains cette vierge est la fille ;
« Ses flancs purs et féconds, des rois de ta famille
« Couvriront l'univers.

« Ne résiste donc plus à la voix qui t'appelle ;
« Les dieux sont satisfaits ; éteints une querelle
« Si fatale aux humains ;
« Et désormais unis sous des aigles pareilles,
« Que deux peuples rivaux soutiennent les merveilles
« Qu'élevèrent tes mains.

« Quel pays sous les cieux ignore ta puissance ?
« Le Nil et le Belus ont connu ta vaillance ;
« Le Rhin est sous tes lois ;
« Le Tage s'humilie, et le superbe Tibre,
« Qui fut sous les Brutus si jaloux d'être libre,
« Obéit à ta voix.

« D'un coup-d'œil imposant tu calmas nos tempêtes ;
« De nos temples détruits tu relevas les faîtes
« Sur leurs vieux fondemens ;
« Et, n'ayant d'autre appui que ton vaste génie ;
« Tu sus lier le Nord et l'antique Ausonie
« Par les mêmes sermens.

« Tes faits ont surpassé ce que l'esprit peut croire ;
« L'univers est brillant des rayons de ta gloire ;
« Ton sceptre est affermi.
« Je vois fleurir encor mon antique puissance,
« Et le destin jaloux détourne de la France
« Son regard ennemi.

« Dans le temple de Mars va déposer ta foudre ;
« Assez tes fiers rivaux, confondus dans la poudre,
« Ont tremblé devant toi :
« Les peuples sont soumis ; mais laisse sur la terre
« Une assez forte main pour tenir ce tonnerre
« Qui les glaça d'effroi.

« Voudrais-tu que ton sang imitât dans sa course
« Ces rapides torrens dont la bruyante source
« S'abîme en un moment ;
« Et, que ton nom fameux, isolé dans les âges,
« Fut ainsi qu'un fanal perdu sur nos rivages
« Ou dans le firmament ? »

La patrie avait dit : mais, ô soudaine ivresse !
L'olympe a raisonné de nos cris d'allégresse
Et des chants des amours ;
Ils se sont éclipsés les jours de la colère :
Jours sacrés de la paix, sous un hymen prospère
Commencez votre cours.

Déjà l'on n'entend plus nos généreux Tyrtées
Faire tonner leurs luths sous ces mains irritées,
l'effroi de l'univers ;
Unissant aux lauriers et la rose et l'olive,
L'amour leur applaudit, et sa grâce naïve
Respire dans leurs airs.

Couronne nos autels des palmes de la gloire !
La fille des Césars au fils de la Victoire
Unit ses beaux destins ;
O peuples trop heureux ! préparez vos offrandes ;
Pour son front virginal, des plus fraîches guirlandes
Dépouillez vos jardins.

Pour la mieux recevoir, la nuit n'a plus de voiles,
Nos palais embrasés effacent les étoiles
Dans les cieux étonnés.
Quel immense concours suit notre souveraine !
Son œil pourrait compter de l'Ister à la Seine
Vingt peuples prosternés.

Sur les ailes des vents parcourant ton empire,
Amour, du haut des cieux réjouit d'un sourire
L'univers attristé ;
Hâte les fruits, Hymen, de tes chastes mystères,
O Muses ! dans vos chants et vos danses légères
Célébrez la beauté.

Et vous, maîtres des rois, de la foudre et des mondes,
Vous qui calmez les airs, qui soulevez les ondes,
Veillez sur les Français !
Et, quels que soient les vœux qu'ait formés ma patrie,
Versez à pleines mains sur la vaillante Austrie
Les trésors de la paix !

Nous les voyons enfin, ces jours pleins d'espérance,
Où la douce union succède à la vengeance,
Et la vie au trépas ;
Je n'entends plus les cris de la haine farouche,
Et j'ai chanté l'Hymen, de cette même bouche
Qui chanta les combats.

ODE SUR LA NAISSANCE DU ROI DE ROME.

Aurais-je assez vécu, (*) mes rapides années
Ont-elles enchaîné les belles destinées
Qu'attendait mon orgueil;
Et la main de la mort qui pèse sur ma tête,
Va-t-elle pour jamais engloutir sa conquête
Dans l'ombre du cercueil ?

Ne laissant après moi qu'un souvenir sans gloire,
Sans atteindre le seuil du temple de mémoire
J'aurais fini mes jours ! . . . .
O mort, éloigne-toi ! que ma faible paupière,
D'un astre bienfaisant contemple la lumière,
Et je fuis pour toujours.

Près de ce lit fatal où veille mon délire,
Quelle invisible main fait raisonner ma lyre
Des plus touchans accords ?
La terre, autour de moi trésaille d'espérance ;
O Muse. de mes doigts glacés par la soulfrance
Ranime les ressorts !

De ce luth ignoré qui charmait ma jeunesse,
Attendrais-tu des sons pleins d'amour et d'ivresse,
Ou de mâles concerts ?
Mon esprit désormais sans force et sans audace,
Osera-t-il encore aborder le Parnasse
Et planer dans les airs ?

Tu le veux, j'obéis, et ma fougue insensée,
Par un superbe essor élève ma pensée
Jusqu'au trône des dieux ;

(*) *L'auteur était à peine convalescent de deux maladies longues et dangereuses, à l'époque de la naissance du Roi de Rome.*

J'ai vu monter les vœux des vainqueurs de la terre,
Et le maître du monde assis sur le tonnerre,
A souri dans les cieux.

Les temples sont émus sous leurs voûtes profondes ;
Le peuple, ainsi qu'un fleuve, épanché de ses ondes
Les torrens débordés ;
Des palais de nos rois les immenses portiques,
Les parvis affaissés de nos temples antiques
En sont tous inondés.

Mais pour qui, de l'encens s'élèvent les nuages ?
Pour qui ces vœux, ces chants, ces éternels hommages
Des reines des cités ?
Même encens, mêmes cris du Louvre au Capitole !
D'un seul mot, Dieu puissant, que ta bouche console
Tant de cœurs agités.

Élève parmi nous une race divine ;
Vois la France attendrie interroger Lucine,
Et du cœur et des yeux.
Tombez, vaines terreurs ! Que tout naisse et respire :
L'épouse d'un héros va donner à l'empire
Un soutien glorieux.

Mais quels accens plaintifs réveillent nos allarmes ?
Une reine souffrante, un guerrier tout en larmes
Confondent leurs douleurs.
Les cieux se sont émus aux chants de la prière,
Rome, bannis la crainte : une auguste lumière
A lui sur tes malheurs.

Lève ton front chargé de deuil et de tempêtes ;
Ton Roi respire enfin : fais éclater tes fêtes
Pour de nouveaux Césars,
De la course des tems dévore au loin l'espace :
Que de sceptres levés ! ! ! Quelle innombrable race
Règne sur tes remparts !

Du Nord jusqu'au Midi, du Couchant à l'Aurore,
L'agile Renommée a d'une voix sonore
Proclamé notre espoir ;

Nos destins sont fixés, et Rome impatiente
Relève dans les cieux sa tête rayonnante
De son ancien pouvoir.

O peuples ! dévancez l'aurore matinale ;
Vous, ministres sacrés, préparez l'eau lustrale
En ce jour de bienfaits ;
De vos rois contemplez la tige encor naissante ;
Sa mère avec transport à vos yeux la présente
Comme un gage de paix.

Salut, ange des cieux ! doux honneur de Lutèce !
Vois de nos cœurs aimans la foule qui se presse
Autour de ton berceau ;
Noble fils du Printems, souris à nos présages ;
Les nautonniers déjà vont braver les orages
Sous ton heureux flambeau.

Loin de moi, du passé les images funestes !
Mon œil a pénétré dans les décrets célestes ;
J'ai connu l'avenir :
Je vois sous tes vaisseaux blanchir les champs de l'onde ;
J'ai vu de tes bienfaits s'étendre sur le monde
L'éternel souvenir.

Allez, coulez mes ans, pleins d'orgueil et de joie ;
La mort même attendrie abandonne sa proie
A des destins nouveaux.
Repose-toi mon luth ; plus douce et plus hardie,
D'un prince ami des arts, bientôt ta mélodie
Charmera les travaux,

HIPPOLITE DE BARDIN.

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PAIGNET aîné.

N°. 9.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.)

SOCIÉTÉ LIBRE
DES SCIENCES, ARTS, COMMERCE ET INDUSTRIE
DE VALENCIENNES.

Il faut en convenir, la plupart de nos Académies départementales peuvent être hardiment comparées à des corps éthiques, sans force, sans énergie, et tombant pour ainsi-dire d'inanition, faute d'alimens nécessaires pour les soutenir. Quelques membres seulement, remplissent leurs fonctions et font envain des efforts pour rendre au corps paralysé auquel ils appartiennent une sorte de vigueur; mais ces efforts sont impuissans. La machine est sans accord, sans art, dépourvue d'harmonie dans ses rouages et une désorganisation totale est nécessairement le sort qui l'attend. Cette prophétie que nous pourrions hasarder sur le compte de plusieurs *Sociétés-savantes*, ne

peut-elle, sans prévention, sans injustice, se rattacher à celle qui forme le sujet de cet article? c'est ce que nous allons examiner.

La Société des sciences et arts de Valenciennes a éprouvé, lors de son organisation, le sort d'un grand nombre de Sociétés semblables, c'est-à-dire, beaucoup de zèle et d'enthousiasme dans les commencemens et beaucoup plus de tiédeur encore, pour ne pas dire d'indifférence, par la suite. Nous n'avons point caché dans un de nos précédens numéros que certains membres de cette Société, moins effrayés des obligations qu'ils s'étaient imposés, que fatigués de l'ennui qu'ils éprouvaient dans des séances où ils ne figuraient que par leur nullité, s'en étaient sagement retirés sans pourtant déduire les raisons de leur subite retraite. Nous avons prouvé que ces mêmes hommes qui se glissaient partout et qui pourtant ne se trouvaient placés nulle part, étaient devenus les plus acharnés antagonistes d'une institution libérale, que dans le principe ils appelaient complaisament leur ouvrage; enfin pour ne pas trop rembrunir le tableau, nous avons ajouté que quelques membres, véritablement pénétrés de leurs devoirs, et amis sincères des arts, des sciences, des lettres et surtout de la prospérité de leur pays, avaient resisté courageusement à cet esprit versatile qui accompagne ordinairement les petits génies et qui est l'ennemi le plus implacable de toutes les institutions naissantes; faut-il le dire publiquement, le nombre de ces derniers, quoique déjà très-petit est beaucoup diminué et nous aurions à à craindre qu'il ne diminuat encore si nous ne connaissions personnellement la persévérance et les bons principes de ceux qui restent.

Devons nous être surpris d'une pareille indifférence

pour toutes les sciences qui peuvent agrandir l'esprit de l'homme, le rendre meilleur, plus doux, plus sensible, plus éclairé, en un mot, de cette indifférence pour les lettres qui influent si essentiellement sur le bonheur des peuples civilisés? la solution de cette question nous conduirait trop loin si nous voulions l'examiner à fonds; d'ailleurs elle blesserait trop de parties interressées et qui se trouveraient compromises. Il nous suffira d'observer que la plupart des villes secondaires de provinces ont cela de commun avec celle de Valenciennes, où, le plus grand nombre des habitans, fort indifférens sur tout ce qui se passe dans la république des lettres, préférent l'annonce d'une vente dans les petites affiches de leur arrondissement au meilleur mémoire sur les arts, les sciences ou bien au plus beau morceau d'éloquence que le goût et l'esprit pourraient leur soumettre. Telle est la marche ordinaire du petit esprit qui règne dans les petites villes. La sphère du premier est autant circonscrite que les limites des dernières. Comment se pourrait-il qu'un négociant, qu'un marchand qui n'est jamais sorti de son comptoir et qui ne connaît pas d'autre ambition que celle de remplir ses coffres, puisse prendre quelque goût à l'étude des sciences dont souvent il ignore jusqu'au nom? s'il existe dans la même ville quelques particuliers plus aisés, dont l'imagination ne soit pas retrécie par des spéculations mercantiles, on les voit animés d'un autre prestige, celui de l'ambition ou de la soif des *petits honneurs*. L'un court après une place de Juge, et pour y parvenir, il néglige les moyens qui peuvent lui concilier l'estime et les suffrages des gens véritablemens instruits; l'autre achete des charges, des dignités et préfère sacrifier à la triple expédition d'un acte inutile qui

lui assure les jouissances de l'amour propre, le plaisir et la gloire d'encourager, par sa souscription, une entreprise naissante qui peut donner quelque lustre à la cité qu'il habite.

C'est donc déjà beaucoup, lorsque dans une ville du quatrième ou du cinquième ordre, il se trouve un habitant, sur deux mille, qui, animé d'un meilleur esprit, reconnait l'avantage de cultiver les sciences et d'en faire tourner l'étude au profit de ses concitoyens. Ainsi donc ne nous plaignons pas de ne connaître à Valenciennes que huit ou dix amis des arts, sincèrement attachés à la gloire et au bien-être de leur pays. Combien de prétendues Sociétés savantes, célèbres par leurs beaux programmes, qui ne comptent pas dans leur sein un plus grand nombre de *travailleurs* et qui pourtant jouissent d'une sorte de réputation dans le monde savant!

Celle de Valenciennes, quoiqu'à la merci de sa faiblesse, et en but à la prévention et surtout à l'envie, inséparable des nouveaux établissemens, se soutient et se soutiendra toujours tant que l'amour du travail animera le très-petit nombre de ses fondateurs. Sans prétendre à une réputation usurpée, cette Société ne voit qu'un seul but, celui d'être utile à ses concitoyens. Trop faible par elle-même pour créer, elle se contente d'admirer. Le mérite des membres correspondants qu'elle a eu le talent de s'adjoindre lui tient lieu de mérite personnel; et sa modestie à cet égard est le plus bel éloge que nous puissions faire valoir. Rarement la médiocrité connait le sentiment de sa faiblesse.

Ainsi donc, en attendant que la Société de Valenciennes, soit assez riche pour travailler sur son propre fond, elle s'exerce sur celui des autres, et

en cela elle fait très-bien. Dans le courant du dernier trimestre elle a reçu et répondu à un grand nombre d'ouvrages et mémoires intéressants qui lui ont été adressés par ses membres correspondants. Parmi ces différentes productions nous remarquerons : 1°. Un mémoire très-instructif sur l'*apocyn* par M. de C***.de Paris ; 2°. Un recueil de divers mémoires sur l'agriculture, par M. *Thouin*, membre de l'institut ; 3°. Le 1er. volume d'un tableau des espèces minérales, par M. *Lucas*, minéralogiste à Paris ; 4°. Le recueil des mémoires de l'athénée de Niort, avec les différens rapports de M. *Guillemeau Jeune*, son secrétaire perpétuel ; 5°. Des recherches historiques sur la Déesse *Belenus*, par M. *Pougens*, membre de l'institut et savant aussi distingué qu'aimable ; 6°. Enfin plusieurs brochures intéressantes sorties de la plume exercée de M. *Champollion-Figeac*, secrétaire de la Société Académique de Grenoble, qui paye également son tribut à la Société par l'envoi de ses productions.

La Société ayant chargé M. *Hécart* de lui faire un rapport sur ces différents ouvrages, c'est ainsi que ce laborieux et infatigable écrivain a rempli sans prétentions et dans le silence de la retraite la tâche qui lui a été imposée par la confiance de ses collégues.

RAPPORT sur le mémoire de M. de C****, *associé correspondant.*

La Société a jugé avec raison que le mémoire que lui a adressé M. de C****, son correspondant, sur la culture et les usages économiques de l'apocin, nommé par les botanistes *asclepias fruticosa*, était digne, non seulement de son attention, mais de celle des

cultivateurs assez amis de leurs pays, pour chercher à multiplier en France, les productions qui offrent des moyens de nous rendre, le moins possible, les tributaires de l'étranger.

M. de C****. fait très-bien connaître l'espèce qui doit obtenir la préférence sur ses congénères; on s'est trompé, dit l'auteur, sur cette espèce que plusieurs ont cru, mal à propos, être *l'asclepias syriaca.*

Je pense que ce qui a donné lieu à cette erreur, au moins dans ce pays, c'est parceque cette espèce seule, est de pleine terre, (*) tandisque *l'asclepias fruticosa* y est d'orangerie, et *l'asclepias curassavica* de serre tempérée et même de serre chaude.

J'ai tenté plusieurs fois, sans succès, d'élever en pleine terre, *l'asclepias fruticosa*, jamais elle n'y a résisté, non précisément parcequ'elle est trop délicate, mais parceque l'humidité de nos hivers lui est fatale.

On aurait tort cependant d'inférer de-là que l'on ne doit pas accueillir les idées philantropiques de M. de C****. dans un climat moins défavorable que le nôtre. J'ai vu des tissus de la soie de l'asclépiade dont il est question, parfaitement fabriqués et très-beaux; ils avaient presque la souplesse de la soie; j'ignore cependant comment ils se comportent à la teinture, et notre correspondant ne nous en instruit pas.

Une autre cause s'est aussi opposée à la culture de l'asclépiade frutescente, et peut-être est-ce même la seule; c'est que le coton étant très-commun et à bas prix, lorsqu'on a tenté ces essais, on n'a pas cru devoir

---

(*) *On sent que je n'entends parler ni de* l'asclepias vincetoxicum, *naturel à nos climats, ni de* l'asclepias nigra; *la soie de ces deux espèces serait trop courte.*

se livrer à un objet de culture dont la récolte n'est pas sans difficultés, et qui demande des procédés inusités auxquels les cultivateurs sont peu habitués.

On ne doit donc pas être surpris, en laissant l'empire de la routine à part, que la culture de l'asclépiade ait été abandonnée pour se livrer à d'autres spéculations agricoles qui offraient plus de facilité, et dont les produits étaient d'un débit plus certain.

J'ignore comment en agissent les cultivateurs de l'intérieur de la France; mais je sais qu'en général, lorsque l'on met le cultivateur aux prises avec son intérêt, la routine a souvent tort, si ce n'est auprès de quelques obstinés comme il s'en rencontre dans toutes les classes et dans tous les pays.

M de C****. me permettra de n'être pas entièrement de son avis sur le principe qu'il émet que la *végétation est, pour quelque plante que ce soit, en raison de la bonté du sol.* Ce principe ainsi généralisé, pourrait induire en erreur.

Si on met, par exemple, des bruyères dans une terre forte, leur végétation y sera languissante.

Il est certaines espèces de plantes qui n'ont besoin que de terres médiocres pour y croître et se développer d'une manière fructueuse, tandisque si on leur donne une terre forte et bien amendée, leur *végétation luxuriante*, sera aux dépens de la qualité qu'on se propose d'en obtenir pour les usages économiques.

J'ai cru devoir faire cette observation, parceque le mémoire de notre correspondant étant rempli de vues excellentes, cette erreur ne doit pas l'obscurcir. Disons donc qu'il faut à chaque végétal un terrein qui lui est propre, et cherchons les moyens d'approprier tellement ce terrein que nous tirions de

la graine que nous devons lui confier, le plus grand et le meilleur parti possible.

La meilleure manière de propager cette plante, comme le dit l'auteur, est certainement la voie des semis ; les plantes de ce genre abondent en suc laiteux que la moindre blessure fait couler, et ces blessures occasionnent des chancres qui, s'ils ne font pas périr les plantes, leur font au moins beaucoup de mal.

L'auteur donne une méthode ingénieuse pour récolter la soie ; c'est, en effet, le seul moyen possible pour que cette soie, un peu courte, ne soit pas le jouet des vents, si on la détachait à l'air libre de la graine qu'elle couronne.

Je pense qu'en récoltant les follicules avant qu'ils ne soient ouvert, il sera bon d'en laisser quelques uns des plus forts sur la plante, afin de s'assurer de la graine pour la réproduction, si mieux on n'aime de conserver les premières qui auraient mûri, pour cet usage ; ce qui me paraîtrait préférable à tous égards.

M. de C****. indique la méthode de filer avec la quenouille couverte ; ce procédé est sans doute le meilleur, non seulement pour les matières dont le fil est court, mais même pour les autres ; les fileuses de ce pays sont dans l'usage de couvrir les quenouilles d'un chaperon de papier, lorsqu'elles filent le lin pour la grosse toile. Ce chaperon l'empêche de se mêler et le contient par une legère pression sans laquelle il glisserait de la quenouille. Ce procédé est donc doublement avantageux pour filer les matières courtes dont il serait impossible de tirer parti si elles n'étaient contenues.

Il eut été à désirer que M. de C****. indiquât d'une manière plus précise, le procédé qu'il emploie

pour carder la soie de l'asclépiade frutescente ; il dit, à la vérité, que son procédé lui a été suggéré après avoir vu M. l'archevêque de Tarente emploier l'interception de l'air pour obtenir la possibilité de filer la *lanna-pinna*; (*) mais cela est insuffisant; ceux qui ne connaissent pas ce procédé, ne le devineront pas.

Il n'est pas douteux que l'on ne puisse employer avec avantage la soie de l'asclépiade dans la fabrication des chapeaux ; la légereté qu'elle leur donnerait est une qualité précieuse pour l'été ; les substances végétales sont aussi moins chaudes que celles tirées des animaux, et cet objet mérite attention. Tout ce que dit à ce sujet notre correspondant, ne peut être révoqué en doute ; il s'agit seulement d'établir la chose, et c'est le point le plus difficile.

Peut-être parviendrait-on à ce but, si un propriétaire riche et cultivant par lui-même, en donnait l'exemple. Il faudrait un homme comme notre collègue M. *de Villarsy*, accoutumé à ces sortes d'essais, et que les obstacles et les soins ne rebutent pas ; le terrein de plusieurs parties de la Champagne me paraît très-propre à la culture de cette plante originaire d'Afrique et les manufactures du pays pourraient même en mettre les produits en usage. (**)

(*) *Je pense qu'il y a ici une petite méprise de l'auteur en traitant de plante marine ce qui fournit le* lanna-pinna ; *c'est, je pense, d'un coquillage nommé* pinne-marine *et* jamboneau *par les couchyliologistes, qu'on tire en Sicile une soie dont on fait des tissus et qui s'emploie à quelques usages économiques.*

(**) *Cette plante est indiquée comme bisannuelle par* Lamarck, encycl. *J'en conserve des pieds depuis plus de* 10 *ans dont la tige persiste, et qui me donnent des fleurs et des graines chaque année dans l'orangerie.*

S'il est constaté, comme l'avance M. de C****. que la tige de l'asclépiade (ou de l'apocin, pour me servir de ses termes) produit une filasse propre à tisser des étoffes, on pourrait la faire couper chaque année après la récolte des graines qui doivent produire la soie ; cette plante alors serait au nombre des plus utiles de celles qui fournissent à nos vêtemens, puisque la soie qui couronne la graine produirait des tissus plus fins, et la tige des plus solides et des plus à portée de la classe médiocre des citoyens, avantage que ne possède aucune des plantes que nous cultivons pour obtenir des produits analogues.

Ce que M. de C****. dit de *l'asclepias fruticosa*, M. *Delamarck*, dict. bot. de l'encycl. méthodique, l'attribue à *l'asclepias syriaca*; et je pense avec notre correspondant, que c'est une erreur ; la graine de cette dernière espèce porte une soie beaucoup trop courte pour être filée ; (*) il est même plusieurs de nos chardons et de nos sarrètes, dont l'aigrette soyeuse est infiniment plus longue que celle de *l asclepias syriaca*, et plus abondante; mais ce n'est pas ici le moment de traiter cet objet. Revenons au mémoire de notre correspondant.

« Toute innovation, dit-il, avec beaucoup de vérité,

(*) *En Flandre où cette plante résiste en pleine terre, ses fleurs avortent le plus souvent sans donner de graines, on ne l'y propage la plupart du tems que par des rejettons dont elle n'est point avare lorsqu'elle est placée dans un sol facile à percer Comme elle est originaire d'Egypte, il n'est pas étonnant qu'elle refuse ses graines ; peut-être aussi n'est-elle si souvent stérile que parcequ'on la fait de rejettons, et que des pieds provenus de graines donneraient des fruits propres à la propager, ce que je n'ai pas expérimenté*

« fut toujours d'un accès difficile chez tous les peuples, « de quelque manière qu'elle se recommandât » Mais les peuples n'ont-ils pas souvent raison d'être un peu difficiles sur l'introduction de ces nouveautés ? Ne doivent-ils pas se défier de toutes les promesses faites par des auteurs qui ne connaissent l'agriculture que dans leur cabinet et qui n'ont fait souvent d'autres essais que celui de semer du cresson alénois sur une bouteille garnie d'étoupes, et qui se sont récriés sur cette merveille? Ou sur ceux dont les essais faits dans un coin de jardin, ont obtenu des résultats qui ne se réaliseraient pas en pleine campagne ? Oui sans doute, et je crois M. de C****. trop judicieux pour ne pas en convenir avec moi.

Je suis loin de penser à mettre dans cette classe la plante qui fait le sujet de son mémoire ; mais je le répète, cette culture ne sera suivie qu'autant que l'exemple en sera donné par quelqu'un qui puisse sacrifier quelques mesures de terre à un essai assez considérable et dont le produit put être utilement employé. Alors l'émulation gagnera de proche en proche, et cette culture pourra être comptée parmi nos richesses agricoles.

M. de C****. ne laisse pas ignorer les inconvéniens qui ont arrêté les progrés de la culture de l'asclépiade, et en cela il a raison ; le principal, dit-il, était l'ignorance de l'époque de la récolte des graines ; mais cet obstacle étant levé, il faut espérer que le cultivateur que je désire se rencontrera ; M. de C****. mérite de joindre l'exemple au précepte, lequel sera d'un poids d'autant plus grand qu'il aura lui-même suivi les lois qu'il a prescrites.

Je pense que la Société doit l'engager à revoir son mémoire, à donner plus de développement à des

articles qui n'y sont qu'indiqués et à le publier; il sera sans doute accueilli, dans un moment où toutes les idées se portent vers l'amélioration de l'industrie française et où le gouvernement dirige toutes ses vues sur un objet aussi intéressant pour la prospérité nationale, et il faut convenir que le sol de la France est très-propre à faire espérer la réussite. Déjà nous cultivons des betteraves pour nous procurer du sucre, le pastel pour nous fournir l'indigo; il faut espérer que d'autres végétaux viendront remplacer parmi nous d'autres productions dont le luxe s'est formé des besoins.

RAPPORT sur le recueil de M. A. Thouin, Associé correspondant.

Le recueil que M. A. *Thouin*, l'un des professeurs administrateurs du Muséum, notre associé correspondant, a bien voulu adresser à la Société, contient six mémoires, tous très-intéressants.

Le 1er. a pour objet la description du jardin des Semis, du muséum d'histoire naturelle de Paris; il est divisé en deux parties.

Ce mémoire qu'il faut lire en entier, n'est point susceptible d'analise; il faut nécessairement suivre l'auteur dans les préceptes qu'il donne, et le botaniste cultivateur ne saurait prendre un meilleur guide.

Essayons de détacher quelques axiomes de cet intéressant mémoire; ils donneront une idée de son importance.

Le dépôt qui exige le plus de soins et de connaissances, dit M. *Thouin*, est celui destiné aux Semis.

Les Semis sont la base et l'élement de toutes les autres cultures.

L'attention doit se porter, d'abord sur le choix du local le plus propre á la réussite des Semis, sur son exposition, sur sa situation, sur la nature du terrein et la qualité des eaux.

Ces préceptes sont suivis de la description du jardin des Semis du muséum; nous n'entrerons pas dans les détails de cette description : ce que nous pourrions en dire ne pourrait tenir lieu de la lecture du mémoire en entier, et on sait qu'omettre une des circonstances dans ces sortes d'analises, serait se rendre inintelligible.

M. *Thouin*, pour donner une idée de la manière de cultiver les plantes, partage la terre en cinq zones; savoir : la glaciale, la froide, la tempérée, la chaude et la brûlante : les très-hautes montagnes des zones tempérées, ajoute-t-il, offrent, pour ainsi dire, tous les climats, et peuvent réunir les végétaux des différentes zones

Ceci nous parait un avertissement pour ceux qui récoltent des graines dans les pays étrangers, pour bien distinguer dans leurs notes les endroits et la température des lieux où ils font leurs récoltes; il arrive souvent que lorsqu'on n'a pas ces données, les Semis manquent, et l'espérance du cultivateur est déçue. En effet, s'il est quelquefois des graines de la zone chaude, par exemple, qui lèvent, si on ignore la température où croissent les plantes qui les ont produites, on n'aura que des individus faibles, qui ne feront que languir et qu'on verra périr sans avoir fructifié. C'est ainsi que j'ai vu périr chez moi, une grande quantité de plantes dont les graines m'avaient été envoyées de l'Amérique sans autres indications que : *arbrisseaux à feuilles luisantes ; plantes à fleurs pourpres, jaunes, bleues, etc.* De semblables envois

sont souvent pires que de n'en pas recevoir du tout : mais revenons a notre objet.

Notre correspondant fixe ensuite les limites de chacune des zones qu'il a établies, et cette connaissance est très-précieuse pour ceux qui se livrent à ce genre de culture. Ces détails sont accompagnés des époques où les graines doivent être semées; ces circonstances sont extrêmement essentielles pour la réussite des semis; il arrive souvent que si on sème en mai des graines qui devaient l'être en mars, elles ne lèvent pas, parceque la saison est déjà trop chaude, et que si on semait en mars des graines qui ne doivent l'être qu'en mai, on éprouve le même sort par la raison contraire. L'époque des semis n'est donc point indifférente; c'est ce dont un cultivateur un peu exercé conviendra facilement.

Le mélange des terres n'est pas un des articles les moins intéressans du mémoire; il faut consulter l'auteur même pour avoir la composition de celle qui convient le plus généralement à la germination et à l'accroissement des plantes : nous nous contenterons de rapporter les proportions des différentes terres que M. *Thouin* croit les plus propres pour parvenir à ce but désiré.

Alumine produite par la terre franche,	2 parties.
Matière calcaire fournie par la terre de pré,	4
Humus donné par des terreaux de fumier,	3
Silice fournie par le sable fin, ...	1
TOTAL. . .	10 parties.

On aurait tort cependant de penser que ce mélange soit propre à tous les individus; les doses doivent être proportionnées selon la force ou la délicatese des plantes; ce serait en vain que dans un simple mémoire, on prétendrait trouver des préceptes

pour toutes les plantes ; on sent qu'il faut que l'auteur se réduise à des généralités. L'expérience, à cet égard, lorsqu'elle est guidée par la théorie lumineuse établie par M. *Thouin*, en apprendra plus que tous ces faiseurs de livres qui retranchent dans une nouvelle édition les conseils qu'ils ont donnés dans une première. Comment, en effet, choisir pour guide des auteurs qui ne sont pas d'accords avec eux-mêmes ?

Les règles établies par M. *Thouin* pour les semis de graines de différentes grosseurs, sont excellentes et conformes à l'expérience ; on ne doit guères s'écarter des préceptes qu'il donne, à peine de perdre ses graines et ses soins.

Dans la seconde partie de son mémoire, l'auteur décrit la pratique des cultures qui s'exécutent au muséum, et on sent bien que ce qu'il en dit est encore moins susceptible d'analise ; aussi, Messieurs, je crois que ceux d'entre vous qui se livrent à la culture si intéressante des végétaux exotiques, feront bien mieux de lire et de méditer eux-mêmes ce mémoire que l'analise décharnée que je pourrais en faire. Je vais maintenant jetter un coup d'œil rapide sur les autres mémoires dont ce recueil est composé.

Celui qui se présente le premier traite de l'arrosement, l'auteur divise cette pratique en : *arrosement par eau courante* ; *arrosement par nappes d'eau* ; *arrosement par infiltration* ; *arrosement à bras d'homme* ; 1°. *à l'arrosoir* ; 2°. *à l'échoppe* ; 3°. *à la pompe* ; 4°. *au tonneau.* Vous sentez, Messieurs, combien il serait superflu que j'entrasse dans tous les détails de l'auteur ; il vous suffit sans doute que je les indique, pour vous donner l'envie de recourir à l'ouvrage même.

M. *Thouin* parle ensuite des époques des arrose-

mens, et comme de raison, on sait qu'il sont nuls en hiver pour les plantes qui vivent à l'air libre; il n'en est pas de même des serres, et l'heure la plus favorable indiquée par lui, est le milieu du jour, en observant de ne point répandre d'eau sur les feuilles, parceque, dit il, les gouttes d'eau qui y seraient éparses, rassemblent les rayons du soleil, et faisant l'effet d'une loupe, ils les brûlent, et y laissent des taches aussi nuisibles aux plantes que désagréables à l'œil. On ne doit pas non plus arroser en même tems toutes les plantes renfermées dans une même serre, mais seulement celles qui en ont un plus pressant besoin : on évite par-là une surabondance d'humidié qui serait nuisible à toutes les plantes de cette serre.

Aprés d'autres détails très-précieux sur la manière de diriger les arrosemens, l'auteur traite de la propriété des eaux, article très-essentiel pour la culture et que je ne pourrais vous faire connaître que trop imparfaitement dans une analise.

Le 3e. mémoire traite de l'astragale. L'auteur passe en revue sept espèces de ce genre les plus propres à former des prairies artificielles. Il en fait d'abord la description, parle de leurs usages, tant en médecine qu'économiques et d'agrément; traite ensuite de leur culture, de leur multiplication et de leur récolte. Ce ne sont point ici, Messieurs, de ces plantes que l'on a prônées avec tant d'emphase, et qui sont si peu utiles! ces plantes peuvent être substituées avec avantage à celles que nous employons à former ces prairies artificielles, et j'engage ceux d'entre nous qui se livrent à des travaux agricoles, de faire des essais; je suis persuadé qu'ils serontcouronnés du succès.

Le 4e. mémoire que je ne ferai absolument que vous indiquer, est intitulé : *observations sur l'effet des*

des gelées précoces qui ont eu lieu les 18, 19 *et* 20 *Vendémiaire an XIV*. Ce mémoire, extrêmement curieux, est suivi d'un tableau qui comprend toutes les plantes qui ont souffert du froid par ces gelées ; il est à regretter que le commencement de ce tableau manque dans notre exemplaire ; il peut servir de guide en semblable circonstance, et nous mettre sur nos gardes, puisqu'il indique les plantes qui ont été plus ou moins sensibles à ces gelées.

Le 6e. mémoire a pour objet la description et l'usage de plusieurs ustensiles de moderne invention, propres à la culture d'un grand nombre de plantes. Ce que dit l'auteur des contresens nombreux qu'éprouvent les plantes rangées dans un jardin méthodique, relativement au sol qu'elles devraient occuper, est plein de sens et de raison ; mais comme il le remarque très-judicieusement, ces contresens sont inévitables ; on ne peut avoir une idée nette et facile à saisir des espèces, des genres, des familles et des classes, enfin l'ensemble des végétaux, sans cet arrangement méthodique. Je vous engage, MM. à lire ce mémoire en entier ; vous en retirerez à la fois du plaisir et de l'instruction.

Le recueil est terminé par la description d'une nouvelle espèce d'arbre à fruit nommé *pêcher d'Ispahan*.

M. *Thouin* nous apprend que c'est au voyage de MM. *Olivier* et *Bruguière*, en Perse, que nous devons cette nouvelle acquisition ; il prend de là occasion de regretter, que nos ancêtres n'aient pas ainsi fixé les époques de l'introduction des arbres qui sont l'objet de notre culture actuelle ; cette négligence fait qu'il reste des doutes sur l'origine,

de la plupart d'entreux et sur le moment de leur introduction, autant que d'incertitude sur les lieux où ils ont commencé à être cultivés.

Voilà, MM. le rapport très-raccourci des objets intéressans que nous devons à la générosité de notre savant associé. Puisse la faible esquisse que je vous en donne, lui être agréable! si elle ne remplit pas entièrement ce but elle lui prouvera du moins l'estime et la considération dont nous sommes pénétrés pour lui.

M. *Champollion-Figeac*, secrétaire de la Société des sciences et arts de Grenoble, et votre associé correspondant, vous a fait hommage de sept opuscules de sa composition, dont le 1er. est une notice d'un manuscrit latin intitulé : *Albani belli libri quinque.*

Notre correspondant expose d'abord l'histoire de la découverte qu'il a faite de ce livre dont il donne la description ; il établit ensuite ses conjectures sur l'auteur, et il prouve avec assez de vraisemblance qu'il existait au 15e. siècle, et qu'il a composé son ouvrage à la fin de ce même siècle.

Philibert de Beaulieu, auteur présumé de ce livre, parait l'avoir composé d'après ce que *Tite-Live* et *Denys d'Halicarnasse*, on écrit sur cette guerre entre les Romains et les Albains, en y ajoutant ses propres réflexions.

On sait que le sort de cette guerre fut décidé par le combat des Horaces et des Curiaces, qui fait le sujet d'une tragédie du grand Corneille, et ce récit est aussi le contenu du livre de Beaulieu, dont M. *Champollion* fait une analise succinte.

Le second opuscule de notre correspondant est l'éloge d'Etienne Berard-Trousset, docteur en médecine,

ancien professeur de physique et de chimie à l'école centrale du département de l'Isère.

M. *Champollion*, dans cet éloge, ne fait point usage de ce style guindé trop souvent employé par les orateurs de province; une éloquence douce et simple découle de sa plume; sa narration est presque toujours d'un style noble dans sa simplicité; et c'est à mon avis, celui qu'on devrait toujours employer dans ces sortes d'éloges dont Fontenelle et ensuite d'Alembert ont laissé de si beaux modèles.

Je ne suivrai pas notre correspondant dans les détails de la vie et des travaux de son héros: je me bornerai à vous dire qu'il sait faire partager à ses lecteurs, les regrets de la perte que Grenoble a faite d'un médecin ami de l'humanité et dont les trop courts momens (il est mort à 37 ans) ont été consacrés au soulagement de ses concitoyens.

Le 3e. est une notice des accroissemens de la bibliothèque publique de Grenoble. M. *Champollion* fait l'histoire de cette bibliothèque qui parait déjà très-riche; je ne le suivrai pas dans l'énumération de ses accroissemens, mais je prendrai delà occasion, MM. de vous parler celle de notre ville, encore dans son enfance, puisque sa création ne remonte qu'à l'an V.

Elle est composée des tristes restes de la bibliothéque des Jésuites échappés à la destruction qui a eu lieu à la fin de 1792 et 1793, où une immense quantité de volumes à été employée à faire des cartouches et des gargousses pour les besoins des armées qui ont séjourné trop long-tems dans nos environs; des restes peut-être plus tristes encore de ce qui n'a pas été la proie des bombes et de la pourriture dans les communautés religieuses de la ville; de la superbe bibliothèque léguée à la ville

par M. *Crendal* de Dainville, l'un de ses conseillers pensionnaires; des achats que la ville m'a chargé de faire à des ventes publiques, et d'un choix de quelques ouvrages faits dans les bibliothèques de quelques particuliers.

On assure, MM que cette bibliothèque est réclamée par l'université comme sa propriété, sous prétexte étant que cette bibliothèque vient entièrement des Jésuites, dont les biens lui ont été accordés par un décret impérial.

J'ai peine à me persuader la réalité d'une semblable prétention, puisqu'il est de notoriété publique que les livres dont se compose cette bibliothèque, ne viennent nullement des Jésuites; et d'ailleurs quel bien en résulterait-il pour l'université, de priver la ville de l'usage d'un dépôt si utile? Je suis bien convaincu qu'il suffira, si toutes fois la chose est réelle, d'indiquer au grand maître les véritables sources qui ont concourru à la formation de cette bibliothèque, pour qu'il ordonne la cessation des poursuites à cet égard. Mais revenons à l'objet de cet article.

Le 4e. opuscule de M. *Champollion* est intitulé: *souvenir à l'amitié.* C'est un héroïde d'un ami de notre savant associé, que la mort, dit-il, a enlevé à l'âge de 18 ans: ce morceau est court, je vous invite à le lire; il vous convaincra que ce jeune nourrisson des muses, serait parvenu un jour à être l'un de leurs plus chers favoris.

Dans le 5e. opuscule, M. *Champollion* donne une nouvelle preuve de son talent dans l'art oratoire: il y fait l'éloge de la langue grecque, non d'un ton de rhéteur, mais de celui d'un homme de goût pénétré des vérités qu'il doit exposer à ses auditeurs; ce discours prononcé à l'ouverture d'un cours de littérature

grecque, professé par l'auteur, a dû donner la plus haute idée du talent de notre correspondant, et faire naître en ses auditeurs le plus vif désir de parcourir avec lui la carrière qu'il leur offrait.

Je conviendrai cependant que j'ai été un peu étonné de lire dans ce discours que Virgile n'a de beautés que celles qu'il a empruntées d'Homère; que ses bergers n'ont de naïveté et de naturel que ce que leur en avaient donné Théocrite. Quoi Virgile n'aurait ni beautés ni naturel si Homère et Théocrite n'eussent point écrit? je pense que c'est pousser un peu trop loin l'enthousiasme pour la littérature grecque. Ce que rapporte ensuite l'auteur des opinions contradictoires de Cicéron et de Quintilien sur la prééminence de la langue grecque, sur la latine, ne peut autoriser une semblable assertion; chaque langue, je dis même chaque jargon, a des beautés qu'il est impossible à une autre langue de s'approprier, quelle que soit sa supériorité.

Ce que dit l'auteur de l'état de la littérature en Allemagne, il serait bien à désirer de le voir exister en France. » Aucun savant n'y est isolé, dit-il, et » ne jette dans le vuide de l'espace ses penibles travaux, » fruits de son assiduité, de sa persévérance et de » son exactitude. Libre de toute influence littéraire, » dégagé de tout esprit de corps, parce qu'aucune » Société savante ne règle despotiquement le sort d'un » ouvrage, et ne fixe à son gré l'espace qu'il doit » occuper, l'auteur n'a d'autre juge qu'un public » généralement éclairé sur les matières d'histoire et » de littérature ». O combien il s'en faut qu'il en soit de même en France où chaque cotterie exalte ses écrivains; où l'on voit au théâtre couronner tant de pièces qui tombent ensuite dans le plus profond

oubli, où les Académies sont très-souvent en contradiction avec le public eclairé dans les pièces auxquelles elles accordent leurs suffrages; où les journalistes louent des ouvrages médiocres et critiquent à outrance ceux que le public s'obstine à admirer; où l'esprit de parti enfin fait la réputation littéraire; mais jettons un voile sur toutes les manœuvres de la mauvaise foi et de l'envie, et faisons des vœux pour voir enfin l'empire de la raison et de la vérité rentrer dans tous ses droits.

Le 6e. opuscule est une lettre de Peiresc à d'Expilly, en envoi d'un exemplaire des œuvres de Duvair; cette lettre donne lieu à des éclaircissemens historiques sur ces divers personnages et sur le connétable de Lesdiguières; ces éclaircissemens sont aussi curieux qu'intéressants.

Le 7e. opuscule est dû aux recherches de MM. Berriat St.-Prix et Champollion-Figeac; il est intitulé : *Notice sur les diverses contrées du département de l'Isera, qui sont connues sous un nom spécial.* Cette notice d'un intérêt local, est fort bien faite; ce que disent les auteurs sur la science étymologique, j'en sens la vérité plusque tout autre : occupé depuis plus de 30 ans de l'étymologie des noms imposés aux plantes, je n'ignore pas combien cette science ouvre de routes aux conjectures; je sais qu'en tirant toutes les racines du celtique, on peut faire voyager son lecteur de supposition en supposition, au risque de s'égarer avec lui dans des landes sans fin. J'avoue cependant que cette recherche n'est pas sans attraits, et qu'elle donne quelque fois lieu à des découvertes utiles

Voila MM. ce que vous avez paru désirer de moi; je vous invite à lire les opuscules de notre collègue: leur lecture ne pourra que vous intéresser.

L'Athénée de Niort, département des deux Sèvres, a commencé la publication de ses mémoires; à en juger par le 1er. volume qui vient de paraître, et par la notice des ouvrages lus dans ses séances, ce recueil deviendra très-important.

Ce volume commence par l'énumération des travaux dont la Société doit s'occuper; à la suite est la notice des ouvrages lus dans ses différentes séances. L'histoire, la littérature, les sciences physiques et mathémathiques sont les sujets traités dans ces différens morceaux; cette liste fait désirer que la Société publie très-incessamment la majeure partie de ces mémoires qui paraissent rouler sur des objets importans.

Un Préfet littérateur et ami des sciences tient une place distinguée parmi les auteurs de ces mémoires; il serait à désirer que l'on publiat incessamment son mémoire sur l'agriculture des Celtes. Nous avons peu de données sur ce qu'était cet art intéressant avant le 14e. siècle; la réunion des faits à cet égard ne peut qu'intéresser vivement les amis de l'économie rurale; et ce mémoire, que nous ne connaissons que par le titre, n'eût-il que le mérite de rassembler des faits épars dans les monumens historiques du tems, aurait encore des droits à notre reconnaissance.

M. Guillemeau jeune, déjà connu par une flore Niortaise très-bien faite, donne dans cette notice, des preuves multipliées de ses connaissances en physique et en histoire naturelle On voit dans cette énumération, que ce savant a traduit plusieurs opuscules tirés des *amænitates academicæ* de *Linné*, dépôt précieux des thèses que les élèves de ce grand homme (que plusieurs de nos naturalistes modernes voudraient faire oublier, sinon par leurs talens, au

moins par les sorties indécentes qu'ils se permettent contre lui), soutenaient sous sa présidence, et ce soin de M. *Guillemeau* lui acquiert des droits à la reconnaissance des véritables amis de l'histoire naturelle.

Notre intention n'est point de parler de tous les mémoires ni de tous les auteurs dont les ouvrages ont concourrus à former cette notice ; nous n'aurions qu'à présenter une liste qui deviendrait fastidieuse dans notre journal ; nous nous contenterons de dire que cette liste est suivie du reglement de l'athénée, du tableau de ses membres, de celui des Sociétés savantes avec lesquelles il correspond, d'un essai sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des deux Sevres, ouvrage extrait d'un plus considérable, et qui offre une méthode analytique dont l'heureux modèle a été donné dans la première édition de la flore française ; la seule chose que nous trouvions à reprendre dans ce traité particulier, est dans le fil analytique de l'auteur qui fait un des points de sa division de la grosseur des oiseaux en disant : *Oiseaux beaucoup plus gros qu'un merle*, 6. *Oiseaux pas plus gros qu'un merle*, 15. Ces points analytiques ne sont pas toujours aisés à saisir ; il nous semble qu'il aurait été préférable de les déduire d'une mesure connue, comme, par exemple : *Oiseaux de tant de pouces de longueur*, Oiseaux ayant moins de . pouces de longueur, ou de centimètres. On a toujours sous la main cette mesure, et l'analise marche plus surement. Du reste cette méthode est excellente, et il serait à désirer qu'on put l'adapter à tous les individus qui forment l'échelle immense des êtres.

Nous n'entreprendrons point de faire l'analise exacte de cet intéressant ouvrage ; nous nous bornerons

à dire qu'il serait à désirer que l'on en eut entreprit de semblables et avec autant de talens, pour tous les départemens de l'empire, car alors nous aurions bientôt une histoire générale de toutes ses productions naturelles.

L'auteur entre dans des détails précieux sur les mœurs des oiseaux qu'il décrit, et ce n'est pas un des points les moins intéressans de son ouvrage ; il rapporte tous les passages des poëtes latins qui ont parlé des oiseaux, et cela fait une diversion très-agréable qui fait infiniment d'honneur à son érudition ; diversion qui jette beaucoup d'agrément dans la lecture d'un sujet grave et trop sérieux pour en faire une lecture suivie.

Ce volume est terminé par un essai sur l'application de la logique aux mathématiques, par M. Benoni Debrun.

Il y a long-tems qu'on a dit que le meilleur cours de la logique était l'étude des mathématiques. Il est certain qu'un mathématicien est obligé de raisonner juste, et qu'il n'a pas besoin pour cela d'étudier la logique, proprement dite, pour parvenir à la solution de ses problèmes, tandis que le logicien ne saurait résoudre le moindre problème de géométrie s'il ne possède la langue du calcul ; la logique s'égare souvent dans des abstractions, tandis que les mathématiques se fondent sur des faits positifs, et ses résultats conduisent toujours à la vérité.

Nous conviendrons aisément avec l'auteur que la logique appliquée aux sciences exactes peut conduire plus facilement à des résultats certains ; et sous ce point de vue, il est avantageux de l'étudier.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous ses raisonnemens qui prouvent que la logique et les mathématiques lui sont familières ; ses définitions sont très-claires et à la portée des personnes même les moins instruites :

nous ne doutons nullement qu'avec le talent qu'il a de définir, il ne fasse d'excellens élèves à l'école secondaire à laquelle il parait attaché.

ATHÉNÉE DE NIORT.

L'athénée de Niort continue de justifier les éloges que nous lui avons donnés l'année dernière, à pareille époque : en effet le recueil de ses mémoires qui vient de nous parvenir ne laisse aucun doute sur l'importance des travaux dont cette Société s occuppe Les rapports faits par son secrétaire-perpétuel à la dernière séance publique achèvent de prouver que ses séances particulieres n'ont pas toujours été vuides d intéret comme quelques gens paraissent l'insinuer, et qu'un but d'utilité publique, pour le département des deux Sevres, a toujours dirigé l'esprit qui anime ses principaux membres. Afin de mettre nos lecteurs à portée d'en juger par eux-mêmes nous allons extraire ici les deux rapports que nous avons sous les yeux et qui serviront à détruire certaine prévention dont nous avons été temoins et que nous avons été plusieurs fois dans le cas de combattre verbalement, sans autre motif d'intérêt personnel que notre respect pour la justice et notre amour pour la vérité.

RAPPORT fait par le Secrétaire-perpétuel de l'Athénée de Niort, a la séance publique du 27 Juin 1811, *sur les travaux des membres de cette Société.*

Messieurs, vous m'avez chargé de vous rendre un compte fidèle des travaux de la Société durant le

cours de cette année académique, et soumis à vos ordres, je vais vous donner une analise courte et succinte des divers morceaux de poésie, de littérature, ou de sciences qui ont été lus dans vos séances particulières. Vous trouverez peut-être que le nombre en est peu considérable, mais si vous faites attention, que presque tous ceux qui forment notre réunion, ne peuvent consacrer aux beaux arts et à l'étude, que quelques momens de loisirs, dérobés à des fonctions publiques et à des devoirs indispensables, vous serez alors disposés à l'indulgence, et vous leur saurez encore quelque grè, d'avoir preféré le travail et la culture des muses à un inutile repos.

Naturellement divisés en deux classes, selon le genre de vos occupations, et de vos gouts, je vais parler successivement de l'une et de l'autre, et, après vous avoir entretenu des travaux de la classe des sciences physiques et mathématiques, je vous rappelerai les piéces d'éloquence et de poésie qui sont le fruit des talens, et des veilles de vos collègues.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Monsieur le docteur *Guillemeau*, oncle, médecin militaire, dont les vues philantropiques tendent toujours au bien être et au bonheur des hommes vous a exposé, dans un mémoire aussi profondément que sagement écrit, *quelques habitudes nuisibles à la perfection du corps humain.* Il s'est surtout particulièrement occupé de l'examen des arts et métiers pratiqués le plus généralement à Niort, et la manière dont la nombreuse classe des piqueuses de gant place le *tourne gant*, n'a point échappé à son utile surveillance : il vous à fait sentir que l'attitude habituelle de ces jeunes filles nuit au developpement de leur taille, et

qu'elle doit nécessairement donner lieu à des obstructions abdominales, à des affections de poitrine, et à toutes les altérations qui sont la suite d'une gêne des fonctions organiques : il ne vous à pas laissé ignorer non plus que tous ces maux, proviennent de leur façon de placer le *tourne gant*, ainsi que de la forme de cet instrument. Mais notre collègue n'eut cru remplir que la moitié de sa tache, si, en vous faisant connaître le mal, il ne vous eut en même tems indiqué le remède. Cette pensée l'a porté à vous présenter un nouveau modèle de *tourne gant*, dont l'utilité et l'avantage ont été si manifestement reconnus, que M. *Main*, membre de l'athenée, et l'un de nos plus habiles fabricants, a ordonné sur le champ que toutes les filles, et les femmes attachées à ses fabriques, en feraient uniquement usage désormais.

M. *Guilliemeau*, oncle, vous a également présenté les fruits de ses recherches, et de sa vaste érudition dans une suite de mémoires qui traitent *de la possibilité de vivre sans alimens, et même sans respiration, et sans circulation*. Ce sujet qui au premier coup d'œil a peut-être quelque chose d'oiseux et même de ridicule n'est pas cependant aussi bizare, ni aussi dépourvu d'utilité qu'on pourrait le croire, si on daigne l'examiner attentivement et profondement; car si l'auteur de ces mémoires prouve par des faits attestés par des hommes, et plusieurs hommes à la fois dignes de toute confiance, que des individus sont revenus à la vie, après avoir été asphixiés par l'eau des gaz, et d'autres substances irrespirables ou atteint de létargie, de syncope, de cetaphore, *etc.* pendant des jours et des mois entiers, il en résultera plus de surveillance, moins de découragement parmi ceux qui administrent des secours aux infortunés,

quand ils offrent tous les symptômes de la mort Cette espérance empêchera de les livrer à la terre, avant qu'il se soit manisfesté des signes évidens de corruption. (1) et les mémoires du docteur Guilleneau ne préservassent-ils qu'une seule personne de l'affreux malheur d'être enterrée vivante, notre collègue aurait toujours bien mérité de l'humanité, et ses travaux ne seraient point sans gloire.

Depuis long-tems la France paye annuellement des sommes immenses à l'Espagne, à l'Allemagne, et surtout à l'Angleterre pour l'étain dont nos facteurs d'orgues, nos miroitiers, nos émailleurs, nos teinturiers; et surtout nos potiers d'étain ont besoin; M. *de Cressiac* ingénieur en chef au corps impérial des mines, membre correspondant de l'athénée, a donc des droits à la reconnaissance publique pour avoir découvert près de la ville de St.-Léonard, département de la Haute-Vienne, le gissement d'un vaste filon de quarts et de wolfram, qui contient une grande quantité de ce rare métal. Le régule en est aussi doux que celui des mines de Cornouailles, et le minérai présente beaucoup moins de cuivre et de souffre : le savant mémoire qui atteste cette heureuse découverte est déposé dans vos archives.

Votre secrétaire perpetuel poursuivant le cours de ses observations médicales, vous a fait part des résultats de sa pratique journalière, dans un mémoire intitulé : *constitutions médicales, observées à Niort, durant le cours de l'année* 1810. Ce mémoire est comme vous le savez, le 9me. qu'il vous a présenté sur cette matière.

---

(1) *Qui tôt ensevelit bien souvent assassine;*
Et tel est cru defunt qui n'en a que la mine.
Moliere, (l'etourdi, acte 2 scène 2me.)

Classe de littérature et beaux-arts.

Le célèbre Montesquieu pensait que les climats influaient singulièrement sur les caractères, les goûts et les passions des hommes : delà il a établi sa belle division des gouvernemens. Mais il est reconnu maintenant que cette influence dépend bien plus des gouvernemens que des climats, et que les hommes ne sont que ce que veulent qu'ils soient ceux que les destinées ont mis à la tête des empires : pour preuve nous ne choisirons qu'un exemple entre mille : le beau climat de la grèce n'a point changé, cependant ce peuple qui sous Miltiade, Thémistocle, Aristide, Leonidas, Epaminondas, fit des choses si belles et si merveilleuses, maintenant prosterné aux pieds d'un ignorant et feroce pacha, rampe tristement dans l'esclavage, et ne connait ni le nom de ses illustres ancêtres, ni même celui du lieu où fleurirent jadis Athenés et Sparte. Ces considérations ont déterminé notre collègue, M. *Brelay*, fils aîné, membre résidant, à examiner dans un dicours oratoire : *l'influence des gouvernemens sur le caractère national, et sur les lettres.*

M. *Guillemeau*, oncle, médecin militaire, membre résidant, croyant avoir apperçu de graves inconvenients attachés aux commissions choisies dans le sein des Sociétés littéraires, pour faire des rapports, sur les ouvrages envoyés aux concours, vous à présenté le fruit de ses réflexions à ce sujet, et vous n'avez pu qu'applaudir à la sagacité, et aux idées grandes et lumineuses qu'il a su faire jaillir d'un sujet qui semblait, par lui même, n'offrir rien de très-intéressant.

M. *Briquet*, membre résidant, habitué à considérer sous toutes leurs faces, les plus beaux sujets de

l'éloquence, et de la rétorique, vous à tracé *l'éloge de la poésie* : dans cette nouvelle production, vous avez reconnu ce maitre habile qui dirigea, avec succès, à Niort, pendant 15 ans le cours de belles-lettres, et qui compte des élèves parmi les chefs les plus distingués de l'université impériale Notre collègue a parlé de la poésie, non seulement en homme accoutumé à donner des leçons sur cette matière, mais encore comme celui qui plus d'une fois offrit aux muses le fruit de ses veilles, et de ses talens.

Le même, entraîné par son goût pour l'étude, et son dévouement aux sciences, à examiné *quelle pouvait être l'influence de la philosophie sur les mœurs.* Ce sujet de la plus haute importance a été traité, par notre collègue, avec toute la sagacité, et l'intérêt dont il était susceptible. Ce savant professeur à prouvé que le vrai philosophe, est essentiellement l'ami des mœurs et que les détracteurs de la philosophie, en ont pris l'image dans leurs cœurs, lorsqu'ils ont peint, sous des trait si hideux, cette auguste fille du ciel : il est certain qu'une chose bien digne de fixer l'attention de tous les hommes éclairés, justes et de bonne foi, et qui doit dissiper tous les nuages, toutes les incertitudes, c'est cet acharnement, disons mieux l'impudeur avec laquelle des pygmées du 19me. siècle attaquent les plus grands hommes du siècle précédent. Ce n'étaient pas ainsi qu'en agissaient les savants, les littérateurs du 18me. siècle, à l'égard des auteurs immortels qui ont illustré le siècle de Louis XIV.

M. *Brelay*, membre résidant, en rendant justice au vaste génie de Hobbes, à cru cependant que quelques uns des principes énoncés dans son système étaient susceptibles d'une réfutation, et il vous en à présenté une analise historique et critique. Notre collègue,

après avoir parlé des différents principes que ce publiciste a avancé dans son traité *du Citoyen*, fait sentir la fausseté de différentes hypothèses du philosophe anglais, et l'insufisance de ses principes; il le suit dans la plupart de ses assertions; il prouve qu'e les impliquent contradiction, et qu'elles sont destituées de fondement; enfin après avoir refuté le système de Hobbes quant au point d'où il part pour découvrir les lois de la nature, il examine le principe général duquel ce philosophe prétend déduire ces mêmes lois; il conclut que ce principe général n'est point admissible, qu'il serait destrutif de la Société, et que cet écrivain quoique penseur profond, et doué d'un vrai génie, n'en a pas moins soutenu d'étranges paradoxes.

Ce sentiment inné, qui nous fait chérir d'un attachement si tendre, les lieux qui nous ont vu naître, et qui dans quelques contrées que le sort nous jette, est l'objet de toutes nos pensées, et de nos affections les plus douces, cet *amour de la cité*, enfin qui fait souhaiter à tous les hommes de mourir sous le toit paternel, à occupé la plume exercée de M. *Briquet.* Notre collègue, non seulement nous à dit avec quelle ivresse, après une longue absence, on revoit sa terre natale, et les cités témoins des premiers jeux comme des premières pleurs de notre enfance. Il a jetté encore un regard tout particulier sur la ville de Niort; il s'est plu à rappeler les noms, et les travaux de ces généreux citoyens, qui y ont semé les bienfaits pour recueillir la reconnaissance; et dans cette liste heureusement assez nombreuse, il n'a point oublié le professeur d'un art aimable, qui par ses travaux, où ceux de ses élèves, à orné nos tribunaux nos temples, et d'autres lieux publics, de tableaux

et

monumens dont la postérité gardera le souvenir.

La poésie qui accoutume l'homme à s'exprimer avec plus de précision, et à donner à ses pensées plus de force et de justesse, n'a point non plus été négligée cette année par les membres de l'athenée de Niort. Des productions, même d'une assez haute importance, vous ont été soumises, et si dans ces ouvrages d'imagination quelques légères taches ont mérité votre censure, des beautés du premier ordre ont obtenu plus d'une fois votre approbation et vos éloges.

Cyrus, ce roi de Perse qui sut à la fois vaincre ses ennemis et son cœur, et qui malgré un amour violent, renvoya à son ennemi sa femme devenue sa captive, a paru à M. *Delavault*, membre résidant, un assez beau sujet pour en faire une tragédie en cinq actes et en vers : il vous a lu ce grand ouvrage dans plusieurs de nos séances particulières et vous avez applaudi à des vers heureux, à des pensées nobles et bien exprimées, à des scènes bien filées et dialoguées avec art; le dernier acte vous a paru cependant ne pas marcher avec assez de rapidité vers le dénoument et notre collègue, reconnaissant la vérité de vos observations, s'occupe des changemens que l'amitié lui a indiqués.

M. *Ardouin* fils, de Parthenay, membre non résidant, vous à fait passer un petit poëme en vers français, le *tombeau d'Adonis*, imité du grec de Bion. Ce chef d'œuvre de grace, de sensibilité et d'amour, a conservé en passant dans notre langue, une partie de sa physionomie.

M. *Delacroix*, membre résidant, s'abandonnant à son goût pour la poésie, et à ce sentiment si doux dont nous n'avons parlé tout à l'heure, qui fait

chérir par prédilection, la ville témoin des jeux de notre enfance, vous a lu *un essai poétique* sur Niort. Les monumens curieux que renferme notre ville, les hommes recommendables qui y ont reçu le jour, les sites pitoresques qui l'environnent ont tour à tour inspiré sa muse patriotique, et en vers toujours analogues au sujet, il vous a parlé de nos murs, et de l'hôtel de ville bâti par la duchesse Alienor, de cette fléche élégante et gothique, qui doit son existence aux Anglais, de notre port créé par le fils d'un roi, des bords frais et rians de la Sèvre, de Madame de Maintenon, du savant Bausobre, de Marcellin de de Fontanes, ravi si jeune au beaux arts et à l'amitié, enfin de tout ce qui peut flatter, et anoblir les pensées d'un Niortais.

Gessner a donner à M. *Delavault*, membre résidant, un nouveau moyen d'exercer son talent poétique. Le joli poëme de *Daphnis* a fourni à notre collègue le sujet d'un opéra pastoral en trois actes et en vers. M. Delavault suivant autant l'impression de son cœur, que le plan tracé par le philosophe des rives du Léman, vous a présenté un ouvrage tout à fait agréable : ce qui ajoute surtout un plus grand prix à cette production, c'est que la jolie musique dont elle est ornée, est due au même auteur : déjà avec plaisir, vous en avez entendu plusieurs morceaux, et bientôt encore vous serez à même de les mieux apprécier.

Après des ouvrages aussi importants, et aussi recommendables, votre secrétaire perpétuel n'ose vous rappeler qu'il vous a lu lui-même un conte en vers intitulé : *le choix d'un état*, et l'idyle de la *Paquerette.*

Un événement, MM. dont vous ne perdrez point

le souvenir, et qui sera pour vous le motif d'une éternelle reconnaissance, c'est l'approbation que son excellence le ministre de l'intérieur à bien voulu donner à vos réglemens, et l'autorisation qu'il vous a accordée de vous réunir pour cultiver les sciences, et les beaux arts. Si je ne craignais d'affliger votre modestie, je vous rappelerais les expressions flateuses dont son excellence s'est servie à ce sujet; qu'un tel bienfait soit pour vous un nouveau motif pour redoubler d'ardeur et de zéle, afin de justifier par vos efforts, les espérances que l'on a daigné concevoir de vous!

L'athenée a fait des pertes cette année qui lui ont été extrémement sensibles: l'académie-impériale a eu besoin de MM. *Mazure* et *Herbault*, et les a enlevés à leurs amis de Niort; M. *Treton du Mousseau*, ingénieur eu chef, dont vous n'avez point oublié le savant mémoire sur les pyramides d'Egypte, à également été ravi à notre Société par le gouvernement qui a jugé utile d'employer dans une autre contrée ses talens et son activité. Toute fois si nous avons éprouvé quelques pertes, nous avons aussi fait des acquisitions dont nous n'avons qu'à nous féliciter. Les divers ouvrages que M. *Brelay* fils, aîné, nous a communiqué, depuis qu'il est dans notre sein, nous donnent lieu chaque jour d'être satisfaits de l'avoir admis parmi nous.

Vos correspondants vous ont fait passer de nombreux ouvrages aussi estimables par leurs motifs que par la manière dont il sont écrits: la liste serait trop longue si je vous les nommais tous; je me bornerai à vous faire connaître les noms des principaux auteurs, tels que MM. *Mollevault*, membre de l'institut, *Ferry* de *St.-Coutant*, recteur de l'Académie d'Angers, *Levrat*, docteur en médecine, *Dumas*, membre de

l'institut, recteur de l'Académie de Monspellier, *Valentin*, docteur en médecine à Marseille, *Charin*, littérateur de Lyon, *Cointereau*, professeur d'architecture rurale, *La Peyronnie*, docteur en médecine, *De Rosny*, rédacteur du journal-central des Académies, S. *Bernard*, sous préfet à Rochefort, *Chaudruc*, secrétaire général, à Orléans, des *Genettes*, premier médecin de l'armée d'Espagne, *Légouvé*, membre de l'institut, *Jouilleton*, docteur médecin à Guéret, *etc.* Plusieurs Sociétés savantes, et Académies avec lesquelles vous entretenez une correspondance, vous ont aussi adressé leurs mémoires, et nous devons des remercimens, aux Académies de la *Rochelle*, de *Rouen*, de *Montpellier*, de *Poitiers*, de *Bordeaux*, *de Tours*, du *Mans*, *Celtique* de *Paris*, de *Macon*, de *Bourg*, de *Montauban*, etc. etc. *et à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, à Paris.

Tel est MM. ce que j'avais à vous dire, sur vos travaux, et sur ceux de nos correspondants. Je me trouve heureux de pouvoir vous assurer que l'attachement au chef qui nous gouverne, le respect pour les lois, et l'amour des beaux arts ne se sont pas rellentis parmi vous, et que vous êtes encore dignes de la bienveillance du sage magistrat, qui posa les fondemens de votre association.

Le Secrétaire--perpétuel de l'athenée de Niort.

Guillemeau jeune.

Rapport fait par le secrétaire perpétuel de l'athenée de Niort, à la séance publique du 27 juin 1811, *sur les prix à décerner par cette Société.*

Messieurs, vous présentâtes l'année dernière au

concours, pour cette année, des prix d'économie rurale, d'éloquence, de poésie et d'économie politique; *la multiplication des abeilles à l'infini*, suivant la méthode de Schirach, *les éloges de Bossuet et de Mad. de Maintenon*, *un poême sur la conquéte de Rome par les Gaulois*, *et la topographie statistisque et historique d'une des villes du département des des deux Sevres*, furent les sujets à traiter que vous offrites à l'expérience de l'habitant des champs, à l'éloquence de l'orateur, à l'enthousiasme du poéte, et aux talens de l'historien jaloux de la gloire de la cité qui l'a vu naitre.

Vos désirs toute fois, n'ont pas été entierement satisfaits: quelques uns de ces sujets n'ont point été traités, tels que l'éloge de Mad. de Maintenon, et la multiplication des abeilles à l'infini, et vous n'avez rien sur la topographie statistique et historique de quelques unes des villes du département des deux Sevres, que des ouvrages imparfaits et mal dirigés. mais vous avez lu avec le plus vif intérêt, et avec le plus grand plaisir, le seul éloge de Bossuet qui ait été envoyé au concours; vous êtes même unanimement convenus que cet ouvrage eut très-certainement remporté le prix, quelques nombreux, qu'eussent été les concurrens, s'il s'en fût présenté, c'est donc avec peine que vous vous êtes vu dans la dure nécessité de ne point adjuger un prix, qui, d'aprés vos règlemens, ne peut être que le résultat d'une lutte. cependant voulant donner à l'auteur de l'unique éloge qui vous à été adressé, un témoignage éclatant de votre estime et de votre satisfaction, vous avez arrêté qu'il lui serait donné une médaille d'argent

Toutes les parties de cet éloge de Bossuet sont également bien liées entre-elles; le style en est à la fois

correct, élégant et rapide ; jamais la sévérité de la pensée ne peut nuire à l'harmonie de la phrase ; l'auteur à rempli toutes les conditions générales et particulières d'un éloge.... cet éloquent discours devait vous être lû en entier dans cette séance, mais la multiplicité des matières donnant lieu de croire que cela sera impossible, je ne puis resister au desir de vous en citer quelques passages ; voici le début.

» Le siècle de Louis XIV s'élançait majestueusement » vers la posterité, et lui présentait ces hommes » illustres et célébres auxquels il se glorifiait d'avoir » donné la naissance. déjà il marquait leur place » dans les fastes de l'histoire ; déjà il admirait ces » ministres, qui chargés du fardeau de l'état, ne se » dirigaeint que pour le bonheur du peuple ; déjà » il répandait ses illustrations sur ces hommes » vertueux et savants à qui l'étude de la religion » avait ouvert ses trésors, et qu'elle avait approché » du temple, où la majesté de leur dieu se dérobe » aux yeux fragiles humanité, pour leur permettre de » dévoiler en suite la sublimité de ses dogmes.....

Ailleurs il peint ainsi les talens de Bossuet :

» Né orateur, né éloquent, son génie se réproduit » dans son langage ; s'il a choisi de nobles sujets, » il les aggrandit, il les élève ; il n'adopte que les » expressions les plus capables de produire de grands » mouvemens, de grands effets Il exprime beaucoup » en peu de mots, il en apprecie toutes les conve- » nances, sait allier la richesse à la simplicité, et » réunir à l'énergie de l'expression la beauté des » termes. Ce n'est pas tout ; son goût saisit avec une » exacte précision la nuance du mot et de l'expression ; » il sent vivement les diverses acceptions de sa langue, » les variétés qu'elle lui offre, les hardiesses qu'elle

» lui permet, l'harmonie qu'elle lui inspire, et il » reporte le tout sur sa pensée avec autant de rapidité » qu'il là saisit Il peut choisir avec surèté, parcequ'il » voit du regard le plus pénétrant ; il voit tout » parceque son génie sans cesse renaissant, attache » ses yeux sur sa pensée, et multiplie les ressources » de son langage ».

Comme le tems presse je borne ici mes citations, et je passe à un autre objet.

Parmi les nombreux poëmes qui vous ont été adressés *Sur la Conquête de Rome par les Gaulois*, vous en avez particulièrement distingué trois, ceux classés sous les nos. 6, 8 et 15, et il vous ont fait regretter de n'avoir qu'un prix à donner. Cependant forcés de faire un choix, vous n'avez point balancé à accorder le prix au numéro intitulé : *Brennus*, et ayant pour épigraphe ce vers de virgile : *discite justiciam moniti et non temnere divos* : le plan de ce poëme est parfait, l'exécution en est riche ; les discours de *Brennus*, de *Papirius* et *d'Herminsul* son pleins de force et de noblesse, et l'episode *d'Albinus* est exprimé en vers extrêment touchants ; partout étincellent des beautés du premier ordre. C'est un feu qui ne s'éteint jamais, la versification en est savante, et les rimes aussi abondantes qu'heureusement trouvées : toute fois, vous avez cru y appercevoir quelques hardiesses contraires aux règles générales de la langue française, mais un examen plus approfondi vous en à fait trouver des exemples dans nos meilleurs classique ; l'auteur a dit :

« *Partout l'effroi, la plainte, et la honte et les places* » *etc.*, tous ces nominatifs n'ont point de verbe, mais *Racine* en offre un double exemple dans *Bérenice*, acte 1er. scène 5me., et dans *Mithridate*, acte 2e. scène 3me.

Ailleurs il dit encore, en mettant après deux substantifs le verbe au singulier :

Marche par où le sort et la peur le conduit etc.

Mais *Racine* a dit aussi : dans *Ester*, acte 1er. scène 1re., quelle *était* en secret, ma honte et mes chagrins. Dans *Iphygénie*,

Ce héros qu'armera l'amour et la raison.

Dans *Mithridate* :

Ephése et l'Ionie,
A son heureux empire était *alors* unie.

Dans *Bajazet*, acte 1re. scène 4me.

D'ailleurs l'ordre, *l'esclave et le visir le* presse.

Enfin *Voltaire* a dit aussi dans *Alzire* :

Le Pérou, *le Potose*, *Alzire* est *sa conquête.*

Ces hardiesses sont non seulement fréquentes en poésie, mais nous pourrions même en rapporter de nombreux exemples, extraits des ouvrages de nos plus savans prosateurs. C'est même une règle reçue parmi nos grammairiens modernes, que l'adjectif ou le verbe, mis après deux substantifs qui ont une même synomimie, ne s'accordent qu'avec le dernier, parceque il n'y a alors réellement qu'une seule idée, et un seul mot à modifier.

Ces espèces d'incorrections, si je peux m'exprimer ainsi, bien loin de nuire à l'auteur de *Brennus*, sont donc au contraire une preuve que, nourri de la lecture des chefs-d'œuvres de la langue française, il a su faire passer dans son ouvrage la plus part de leurs beautés : ce poème sera lu dans cette séance.

Le N°. 8, est un poème dityrembique, intitulé : *conquête de Rome par les Gaulois* ; voici son épigraphe : *hic vir*, *hic est*; *Eneid.* lib. 6 v. 792. Le cadre de ce poême est heureux ; l'auteur suppose que dans une grande assemblée de Gaulois, le chef des

Druides prennant la parole, annonce qu'un jour la capitale de l'empire Romain sera soumise, par un héros des rives de la seine. Brennus agitant sa lance, croit que la prédiction le regarde, il appéle ses guerriers, et marche contre Rome; mais vaincu par Camille, il revient bientôt dans sa patrie, et dans une nouvelle assemblée générale, il accuse le chef des Druides de l'avoir trompé; alors celui-ci lui repond qu'il n'a dit que la vérité, mais que le tems de l'exécution n'est pas encore arrivé, que dans vingt siècles et plus, Rome en effet subira les douces lois d'un prince de la Gaule, du fils bien aimé de la victoire. L'exécution de ce poëme ne correspond point entièrement à ce plan; quelques taches le déparent quoiqu'en général bien écrit; il contient cependant quelques épithétes faibles, sans noblesse et sans grace; des latinismes inadmissibles; des inversions vicieuses, et quelques incorrections de style. D'ailleurs un reproche que l'on pourrait faire à l'auteur, c'est d'avoir plutôt chanté Rome délivrée des gaulois, que conquise par eux, et de n'avoir rempli qu'indirectement les conditions prescrites; a mérite égal le prix eut appartenu à celui qui s'y serait le mieux conformé L'auteur de *Brennus* parait bien aussi avoir été tenté de parler de la délivrance de Rome, mais plus sage, il n'en a chanté que la prise. Du reste toutes les petites taches que nous avons remarquées et que l'on fera aisément disparaître, sont bien rachetées par un grand nombre de vers faciles et harmonieux, des pensées bien exprimées, des tirades écrites avec une grande correction. Forcés de nous restreindre, nous nous bornnerons, ne pouvant en citer d'avantage, à ce passage où Rome achéte à prix d'or le départ des Gaulois et à l'arrivée de Camille.

L'auteur a su employer avec beaucoup d'adresse, de talens et de verve des vers de différentes mesures :

» O crainte imprudente et frivole !
» Rome sait que son Capitole,
» Doit régir l'univers dompté ;
» Et d'un vainqueur, Rome avilie
» Achéte une coupable vie,
» Et marchande sa liberté
» Sur les débris du temple où siégeait la victoire,
« Dont le Romain long-tems se dit le nourrisson.
» Dans ce *forum* plein de sa gloire,
» On pèse l'or de sa rançon.
» Le Gaulois avec insolence,
» Surcharge de faux poids la honteuse balance :
» Les reproches, les cris ne sont point entendus ;
» Brennus même y joint son épée ;
» De votre sang, dit-il, la voyez-vous trempée,
» Malheur aux vaincus. . . .
» *Malheur aux vainqueurs, dit Camille,*
» *Malheur aux vainqueurs inhumains !*
» Il fond sur eux, le glaive brille ;
» Sa voix fait naître des Romains :
» *Romains, la lutte recommence ;*
» *Est ce l'or, c'est le fer qui doit vous racheter*
» *Si vous êtes jaloux de votre indépendance*
» *En triomphant osez la mériter.*
» *Vengeance, vengeance !* »

Ce poëme a mérité *l'acessit* :

Vous avez décerné une mention honorable au poëme intitulé : *Camille*, coté N°. 15 et ayant pour épigraphe ces mots tiré d'Horace : *O mihi delphicâ lauro cinge volens Melpomène comam.*

L'auteur a pris pour guide Tite-live, dont il suit la narration presque mot à mot ; il a aussi souvent très-heureusement imité le style, et même les pensées des meilleurs poëtes de l'antiquité. Ce poëme héroïque

offre, de plus, de beaux vers; le sujet en est bien conçu; le songe du début est très-poétique, et, quoique en général les vers n'ayent point la forme aussi poétique que les idées, on y trouve cependant presque toujours une versification facile et harmonieuse, mais on peut faire à l'auteur de cet ouvrage les mêmes reproches qu'à celui du dityrambe: il n'a point traité la question proposée, ou tout au moins, il ne s'y est point borné: de plus la marche en est un peu trainante; on y trouve des termes impropres, des vers défectueux, des rimes et des hémistiches incorrects, quelques défauts d'harmonie, comme, *t'es-tu flatté, dit-il, etc. loin, loin d'ici, dit-il, etc.* et un abus des participes en *ant*. Cependant ce poëme n'est pas indigne de la mention honorable, qu'il à obtenue et nous allons le prouver par ce passage qui contient le récit de la mort de *Brennus*:

» . . . . . » L'intrépide Camille
» Quitte son javelot et sa lance inutile,
» Et l'épée à la main s'élance sur Brennus.
» Aussitôt mille coups sont donnés et rendus;
» Leur casque en retentit: leur bouclier rapide
» Suit tous les mouvemens de l'épée homicide;
» Et les glaives brillants, trompant les yeux *lassés*,
» Sont mille fois *croisez*, suspendus et baissés;
» Enfin Brennus frappé d'une atteinte mortelle
» Tombe et roule expirant dans son sang qui ruissele;
» Tout son corps se roidit sous un nuage épais;
» Le feu de ses regards est éteint pour jamais.
» Il serre encore le fer, *dans une* main glacée
» Et rend avec son sang son ame couroucée,
» Mais malgré le trépas son front ensanglanté
» A conservé les traits de la férocité.
» Tel le chêne orgueilleux qui parmi les nuages,
» Semblait, d'un front altier, défier les orages,

» Assailli tout à coup par les fougueux autans,
» Gémit, céde aux efforts qu'il a bravé long-tems;
» Et tombe enfin brisé jusques dans ses racines,
» Mais sa grandeur encor parait dans ses ruines.
» Ainsi meurt le Gaulois, et son vainqueur pieux,
» Portant au capitole un pas religieux,
» Rend grace aux immortels, et ses mains triomphantes.
« Leur offre des vaincus les dépouilles sanglantes.

Telle est MM. l'analise exacte de vos examens approfondis des jugemens que vous avez portés sur les poëmes envoyés au concours cette année, et d'après lesquels vous avez arrêté que les prix et accessit seraient distribués comme il suit : *prix décernés par l'athenée de Niort dans sa séance publique le* 27 *Juin* 1811.

Le Secrétaire-perpétuel de l'athenée, *Guillemeau jeune.*

Programme de la séance publique du 27 Juin 1811.

PREMIÈRE PARTIE.

MUSIQUE. -- OUVERTURE.

1°. Discours sur les principales déccouvertes et les idées utiles qui ont été mises au jour, dans la république des lettres; par M. *Delaroy*, président.

2°. Notice sur les travaux de l'athenée depuis la dernière séance publique; par M. *le secrétaire perpétuel.*

3°. Dicours sur l'*amour de la cité*, par M. *Briquet*, membre non résidant.

4°. Le *tombeau d'Adonis*, en vers français, imité du grec, de Bion, par M. *Ardouin fils*, membre non résidant.

5°. Quelques scènes de *Cyrus*, tragédie en 5 actes et en vers, par M. *Delavault*, membre résidant.

6° *Analise historique et critique* de quelques

principes du système de Hobbes ; par M. *Brelay*, fils aîné, membre résidant.

7°. Romance extraite de *Daphnis*, pastorale en 3 actes et en vers, mise en musique et chantée par l'auteur, M. *Delavault*, membre résidant.

DEUXIÈME PARTIE.

MUSIQUE.

8°. *Possibilité de vivre sans alimens, sans respiration et même sans circulation* ; extraits du premier mémoire sur ce sujet, par M. *Guillemeau*, oncle, médecin-militaire, membre résidant.

9°. De l'*influence de la philosophie sur les mœurs*, par M. *Briquet*, membre résidant.

10°. Le *choix d'un état*, conte en vers par M. *Guillemeau*, jeune, membre résidant.

11°. Rapport sur tous les ouvrages envoyés au concours et proclamation des auteurs couronnés ou mentionnés honnorablement, par *le secrétaire-perpétuel.*

12°. Lecture du poëme *sur la conquête de Rome par les Gaulois*, qui a remporté le prix.

13°. Lecture de l'éloge de *Bossuet*, envoyé au concours par M. *Charles-Claude-François Hérisson*, avocat à Chartres.

14°. Sujets des prix présentés pour l'an 1812.

15°. Air : *Je l'ai gravé ce mon chéri, etc.* ; monologue extrait de la pastorale de *Daphnis*, mis en musique et chanté par l'auteur M. *Delavault*, membre résidant.

SYMPHONIE CONCERTANTE.

La séance aura lieu dans la salle de la bibliothèque publique, à quatre heures du soir.

PRIX *décernés par l'athénée de Niort, dans sa séance publique du 27 Juin* 1811.

Poésie. Un poëme, au moins de deux cens vers, ou une ode *sur la conquête de Rome par les Gaulois*, en l'année 388 avant l'ère vulgaire (15 poëmes au concours).

A mérité le prix, le poëme inscrit sous le N°. 6, intitulé *Brennus*, et ayant pour épigraphe ce vers de Virgile: *discite justitiam moniti et non temnere divos.* Auteur M. *Léon Dusillet*, de Dôle, département du Jura.

A mérité l'*accessit*, le poëme dithyrambique intitulé: *conquête de Rome par les Gaulois*, inscrit sous le N°. 8, et ayant pour épigraphe: *hic vir, hic est..* Eneid. lib. 6, v. 792. Auteur, M. *Joseph-Victor Leclerc*, répétiteur au lycée Napoléon, à Paris.

A mérité une mention honorable, le poëme coté sous le N°. 15, intitulé: *Camille*, et ayant pour épigraphe: *ô mihi Delphicâ lauro cinge volens Melpomene comam.* Hor. Auteur, M. *C. Loyson*, régent de seconde, au collége de Saumur, département de Mayenne et Loire.

Eloquence. Eloge de *Bossuet*, évêque de Meaux, né à Dijon le 17 septembre 1627. Sujet remis pour la seconde fois au concours. (Un seul mémoire).

Nota. C'est avec douleur que l'athénée de Niort a vu que, conformement à ses réglemens, le défaut de concurrence ne lui permettait pas de décerner un prix à l'éloge de Bossuet qui lui a été adressé avec cette épigraphe: *pour le peindre il faudrait être lui-même.* Mais voulant donner à l'auteur d'un ouvrage aussi bien écrit un témoignage de son estime et de sa satisfaction, il a arrêté, dans sa séance du 16

juin, qu'il serait offert une médaille d'argent à M. *Charles-Claude-François Herisson*, avocat à Chartres, déjà mentionné honorablement l'année dernière pour le même sujet.

Economie politique. *Topographie statistique et historique d'une des villes du département des deux-Sèvres.* Trois mémoires ont été envoyés pour *Melle*, *Champdeniers* et *Bressuire*, mais aucun n'a paru digne du prix On ne voulait pas seulement des détails historiques, l'athénée souhaitait encore que les auteurs décrivissent le sol, les productions, la température, les mœurs et les moyens industriels, des villes dont ils feraient passer la topographie.

Nota. L'éloge de Madame de *Maintenon* présenté pour la 3me. fois, et la *multiplication des Abeilles a l'infini*, présenté pour la 2me. fois, n'ayant été traités par personne, ces sujets sont retirés.

Programme des prix offerts par l'athénée de Niort, dans sa séance publique du 27 Juin 1811.

Eloquence. L'athénée de Niort propose un prix d'*une médaille d'or* à l'auteur qui présentera le meilleur éloge de *J. P. Claris de Florian*, né dans les Cévennes en 1755, et mort à Sceaux, âgé de 39 ans, en 1794.

Poésie. L'athénée de Niort propose un prix d'*une médaille d'or* à l'auteur qui présentera le meilleur poëme, au moins de 200 vers, ou la meilleure ode sur l'*embrâsement de Sodome*, ancienne ville capitale de la Pentapole, située où est maintenant le lac *Asphaltide*, ou *mer morte*, en Palestine.

Economie politique. L'athénée de Niort propose (pour la seconde fois) *une médaille d'argent* à

l'auteur qui présentera la meilleure topographie statistique et histoire d'*une des villes du département des deux-Sèvres.*

Nota. Trois mémoires ont été envoyés sur les villes de *Melle*, *Champdeniers* et *Bressuire* : mais ils contiennent plutôt l'histoire de ces contrées que leur topographie. L'athénée désire que les auteurs s'attachent particulièrement à décrire le sol, les productions, la température, les mœurs et les moyens industriels des villes dont ils présenteront la topographie statistique et historique.

Economie rurale. L'athénée de Niort propose *une médaille d'or* à celui qui présentera *le meilleur moyen pour améliorer, dans le département des deux-Sèvres, le miel dit de Gâtine ou de bocage, et lui donner les qualités de celui de la plaine.*

Tous ces prix seront décernés à la séance publique de l'athénée de Niort, dans le courant du mois de juin 1812. Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. le secrétaire-perpétuel, avant le 30 mai de la même année.

Les concurrens voudront bien joindre une devise à leurs ouvrages, et renfermer cette même devise, avec leurs noms, dans un billet cacheté. Ces billets ne seront décachetés qu'autant que les ouvrages auront mérité le prix, un *accessit* ou une mention honorable.

Signé DELAROY, Président.
Par le Secrétaire-perpetuel GUILLEMEAU *jeune.*

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

N°. 10.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.)

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX,

A TOULOUSE.

La nature a placé dans le cœur de l'homme une corde infiniment sensible que l'on ne peut toucher qu'avec beaucoup de ménagement, celle de l'amour-propre. Ce sentiment presqu'universel tourmente de préférence la médiocrité et c'est principalement dans la composition des Sociétés savantes que l'on peut en remarquer les effets. Il n'est en province presqu'aucun échappé de collège qui, ayant rapporté de ses études quelques notions, quoiqu'imparfaites, sur les sciences ou les belles-lettres, n'aspire à l'honneur d'être membre de l'athénée de son département : quelques madrigaux, quelques charades ou couplets de société, lui paraissent être des titres suffisans pour lui mériter le titre fastueux d'*académicien*, et comme

la complaisance preside ordinairement au choix de ces sortes de Société, on n'est pas étonné de voir figurer à côté d'hommes véritablement instruits ou de vieillards expérimentés, de jeunes avantageux dont tout le mérite consiste en un peu de mémoire, dans quelque facilité et beaucoup d'impudence : ce sont ces derniers qui, le plus souvent, deviennent l'ame ou plutôt les *meneurs* de ces sortes de Sociétés dans lesquelles le talent toujours modeste, est quelque fois contraint de garder le silence. Nous pourrions citer des exemples de ce que nous avancons et même dénoncer plusieurs Sociétés savantes qui ont la faiblesse de se laisser influencer par de jeunes étourdis, mais comme notre intention est d'attaquer les abus de ce genre sans en désigner positivement les auteurs, nous nous bornerons à signaler les ridicules à l'opinion publique en les livrant a publicité.

Cette extrême facilité avec laquelle certaines Académies départementales admettent dans leur sein des membres absolument nuls, pour ne pas dire d'une incapacité reconnue, s'étend jusque dans le choix de leurs associés correspondans. Ce titre honorable qui ne devrait être que la récompense due au vrai talent n'est souvent que le résultat de l'intrigue, de la faveur ou de la complaisance : avouons le ; il en est parmi ces Sociétés qui jettent, pour ainsi-dire, des diplômes à la tête des gens ou du moins qui les délivrent avec si peu de circonspection que cet honneur qui devrait être recherché avec empressement, même par des hommes d'un mérite reconnu, est souvent dedaigné ou avili par d'ignorans personnages qui poussent la fatuité jusqu'au point d'affecter une profonde indifférence pour de semblables faveurs, tandis que d'autres au contraire, y attachent une

importance si ridicule qu'ils ne parlent de leur nouveau grade académique qu'avec un ton d'orgueil, d'autant plus plaisant qu'il n'est appuyé sur aucun titre. Pour réprimer cet abus, il serait à souhaiter que toutes les Sociétés de province suivissent l'exemple de plusieurs Académies estimables, telles que celle des *Jeux Floraux* de Toulouse qui n'accordent le titre de correspondans qu'à celui qui l'a véritablement mérité en remportant trois couronnes. On peut alors hardiment appeler cette admission un droit de conquête, et même sans mettre cet honneur, à un si haut prix, sans l'environner de tant de difficultés, il nous semble qu'il serait a désirer qu'il fut dans tous les tems la recompense d'un corps d'ouvrage méritant ou d'un mémoire inédit, reconnu par une commission composée de juges impartiaux et sévères, comme étant utile aux sciences, aux arts, ou aux belles-lettres

La qualité de membre correspondant d'une Société littéraire serait alors véritablement un honneur pour celui qui en jouirait, par la raison qu'il y aurait un mérite réel à l'obtenir et qu'il est toujours glorieux de s'élever par son talent au-dessus des autres. Les difficultés que les aspirans éprouveraient à s'en rendre dignes, rendraient à leurs yeux plus précieuse la récompense qu'ils auraient obtenue et elle deviendrait pour tous les concurrens un objet utile d'émulation. Les mémoires que l'Académie des jeux Floraux publie annuellement prouvent combien cette noble et généreuse émulation est en même-tems salutaire par les succès qu'elle fait naître. Le grand nombre des morceaux de poésie, de littérature ou d'éloquence qu'elle reçoit journellement, comme pièce de concours, enrichit tous les ans le domaine des lettres d'une

foule de passages autant recommandables par la manière heureuse dont ils sont traités que par le dégré d'utilité qui les distingue. Dans nos précédens numéros, nous avons soumis au jugement de nos lecteurs les divers ouvrages de l'esprit et du génie qui avaient remporté les prix de cette année; nous allons aujourd hui leur mettre sous les yeux un rapport non moins intéressant fait par M. *d'Aguilar*, l'un des 40 mainteneurs de cette Académie, dans sa séance du 13 janvier dernier, sur l'ancienne poétique, intitulé : *lois d'amors*, rédigée par *Guillaume Molinier*, chancelier du collége de la gaie science, et publiée en 1356. Ce morceau d'un grand intérêt, fait autant d'honneur à son auteur, qu'à l'estimable Société qui s'applique à faire revivre avec tant de succès la mémoire et les ouvrages de ces anciens troubadours auxquels les XIIe. et XIIIe. siècles furent redevables des premiers rayons de lumière qui éclairèrent la France littéraire après plusieurs siècles d'ignorance et d'épaisses ténèbres.

Le code des *Lois d'amors* ou de l'art de trouver est un monument précieux pour l'histoire littéraire de la France, c'est le premier de ce genre; Molinier dit expressément qu'il l'a composé, afin que chacun puisse y trouver ce qui était auparavant épars et dispersé, et connaître clairement cette science de *trouver* que les anciens Troubadours avaient tenue cachée, ou qu'ils n'avaient traitée qu'obscurément. » Ainsi » ajoute-t-il » on pourra trouver dans cet » ouvrage bien des préceptes et des doctrines qui » n'avaient été établies par aucun des anciens Trouba- » dours. »

Le code d'enseignement poëtique que nous offrons

aujourd'hui pour la première fois à la connoissance du public, est donc un point de départ pour l'histoire de l'art : il fixe une époque première, comme la restauration du corps littéraire où il prit naissance, en fixe aussi une première dans l'histoire des Académies et Sociétés littéraires ; le titre de *Lois d'amors* donné à ce corps de doctrine poëtique est analogue à l'esprit de ce tems-là. Chez les Grecs, la Poësie était fille de la Religion ; chez nos ancêtres, elle le fut de l'amour ; l'esprit de galanterie qui se mêlait à celui de chevalerie la fit naître ; plusieurs Chevaliers furent à la fois guerriers et poëtes ; ils se battaient pour leurs dames et célébraient leurs attraits ; les belles n'étaient pas moins sensibles à leurs chansons qu'a leurs faits d'armes, et souvent même des Troubadours de la plus obscure naissance devaient à leurs talens une bienveillance que les plus vaillans et les plus nobles Chevaliers recherchaient en vain.

L'ouvrage de Molinier est divisé en cinq parties. Dans la première il traite des règles de l'art de trouver, des premiers élémens de la grammaire, des sons grammaticaux, et de l'accent prosodique de la langue romance comparé à celui de la langue latine.

Dans la seconde, des différentes espéces de vers, de rimes, de strophes et de compositions poëtiques.

Dans la troisième, il donne des régles détaillées de la grammaire.

Dans la quatrième, il traite des vices du dicours et des figures.

Dans la cinquième, de l'application de la théorie à la pratique.

Dans la première partie il faut remarquer ce que Molinier dit du son des voyelles dans la langue

romance. Il est plénisonnant, semisonnant ou utrisonnant ; les mots sont aussi plénisonnans sémisonnans ou utrisonnans, suivant que les voyelles dominantes ont un son plein, adouci ou que ce son change selon la signification d'un mot qui s'écrit de même ; ainsi le son de la voyelle détermine non-seulement le caractère local du mot, mais même sa signification. La différence de son ne se fait guères remarquer en français que pour l'*e* qui est ouvert, fermé ou muet ; dans la langue romance elle s'étend aux autres voyelles. Cette observation sur les sons nous conduit naturellement à la théorie de l'accent prosodique ; c'est ici où l'on trouvera la forte ressemblance de famille de la langue romance du midi avec la langue latine dont elle est la fille immédiate. La langue romance du midi de la France n'a pas conservé la quantité marquée de la langue latine, mais elle en a conservé les accens, à quelques variations près, et toutes les langues modernes du midi de l'Europe, sorties de la langue romance, les ont conservé après elle ; la langue française seule s'en est écartée et semble en avoir fait le sacrifice à l'accent oratoire.

La langue romance a trois accens comme la latine ; le grave, l'aigu et le long qui remplace le circonflexe des latins : l'accent aigu et l'accent long sont appelés accens principaux, parce qu'ils régissent et dominent le mot ; un mot n'a jamais qu'un seul accent principal qui est long ou aigu : sa place est toujours déterminée, l'accent aigu qui dans la langue latine n'est jamais placé sur la dernière syllabe, est au contraire dans la langue romance, toujours placé sur cette dernière ; l'accent long est toujours placé sur la pénultième syllabe ; l'accent grave affecte indistinctement toutes les syllabes sur lesquelles ne tombe pas l'accent

principal ; il est curieux de lire dans l'ouvrage même cette théorie des accens latins dont les poétes Troubadours avaient conservé la tradition non interrompue. La plus grande partie du traité de l'accent de Molinier est consacrée à l'explication des régles de l'accent latin, de sorte qu'il n'a ensuite besoin que d'un très-court chapitre pour établir celles de l'accent roman, et c'est ici où je me suis apperçu avec une extrême satisfaction, qu'en étudiant ce traité de l'accent de Molinier et le comparant à tout ce qu'ont écrit sur cette matière Priscieu et Diomède, et à ce que je connais de l'accent des langues modernes, le passage si peu entendu de Quintilien sur les accens me devenait plus intelligible : il le sera de même, je pense, pour ceux qui liront en entier ce traité de l'accent avec le peu de réflexions que j'y ai ajoutées.

Aprés avoir fondé les principes de l'harmonie poétique, Molinier passe aux élémens de la poésie ; l'ami des lettres s'arrêtera avec respect devant ces antiques monumens de l'art des Troubadours ; s'il n'y puise pas des leçons, il y trouvera du moins des sujets de réflexion. C'est à la gaie science que nos ancêtres, encore sauvages, durent la politesse qui commença à s'introduire parmi eux ; elle tempéra les âpres vertus de la chevalerie, en même tems qu'elle entretint son noble esprit ; elle éclaira l'anarchie féodale, et devint le lien entre la classe mitoyenne et la classe supérieure ; nous en voyons la preuve dans nos registres où les noms de Marchands et de simple Bourgeois se trouvent à côté de ceux des Nobles et des Chevaliers, dans la liste des Mainteneurs du gai savoir. On trouve aussi à chaque instant dans les écrits de Molinier la preuve de l'influence que nos dévanciers pensaient que leur art devait avoir sur

les mœurs. Née dans les climats heureux du midi de la France, la gaie science en prit le caractère ; ses disciples remplacèrent les Bardes sauvages du Celte et du Germain ; dans des siècles d'ignorance, ils pensèrent que la supériorité du talent pouvoit adoucir les abus de l'aristocratie féodale, tandis que dans un siècle qu'on appellait celui des lumières, après avoir abattu l'une, on crut qu'il fallait encore abattre l'autre, et ramener tous les Français à une féroce, stupide et sombre égalité.

C'était par une douce gaité que les Troubadours polissaient les mœurs, et donnaient peu à-peu aux Français ce caractère qui les avait fait surnommer les Athéniens de l'Europe ; ce fut par la terreur et le sang que nos prétendus régénérateurs voulaient les ramener à l'égalité primitive des habitans des forêts de la Germanie. Ainsi cet ouvrage commencé par les Troubadours allait être renversé par des hommes grossiers et sanguinaires si la providence qui veille sur les nations, n'avait pris pitié de cette belle France, et confondu les projets du crime. Poëtes qui faites retentir les échos de notre patrie, du son de vos lyres dorées, vénérez donc le luth simple des Troubadours, et sachez leur gré de leurs premiers efforts.

Molinier détaille dans sa seconde partie les différentes espéces de vers, de strophes et de compositions poétiques.

Le vers, dit Molinier, est une partie de composition poétique qui doit compter douze syllabes au plus, quatre au moins, car il ne faut pas faire entrer en ligne de compte les petits vers de deux et même d'une seule syllabe dont on se sert quelquefois.

Les vers qui finissent en accent grave ont une syllabe de plus que ceux qui se terminent en accent aigu ; la même règle a lieu en français pour les vers

féminins et masculins. L'hiatus proscrit si tard dans la poésie française, l'est expressément dans le code des Troubadours méridionaux.

Molinier met en tête des differentes especes de vers, celui de douze syllabes : l'hendecasyllabe ne vient qu'en seconde ligne ; la Poésie italienne et l'espagnole, filles de la romance, ont adopté ce dernier pour leurs vers héroïques, mais les espagnoles ne l'adoptèrent, à l'imitation des italiens, que dans le seizième siècle; leurs vers héroïques étaient auparavant les vers de douze syllabes, qu'ils appelaient de *arte mayor*.

Molinier réprouve les vers de douze syllabes comme peu susceptibles d'une cadence harmonieuse ; le peu de vers de cette espéce que nous avons en français n'a passé aussi qu'à la faveur du chant.

La césure ou repos dans les vers de douze syllabes est à la sixième syllabe.

Dans les vers de onze, à la cinquième ; dans les vers de dix, à la quatrième. On peut faire des vers de quatre, six et huit syllabes, sans césure à volonté. Les vers de cinq et de sept syllabes n'ont point de césure.

Outre ce placement de la césure, il faut encore observer celui des accens ; cette partie du nombre poétique est absolument étrangère à la poésie française. Dans la poésie romance il faut placer un accent aigu sur la césure des vers de quatre, de six ou de huit syllabes lorsqu'on leur en donne une. Dans les vers de huit syllabes ou il n'y a point de césure ; il faut placer à la troisième syllabe un accent aigu ou grave, mais jamais un accent long ; la césure doit toujours être affectée d'un accent aigu dans les vers de dix et de douze syllabes.

Molinier passe ensuite au détail des préceptes sur la rime, et nous voyons par l'énoncé de ceux qu'il

donne que les Troubadours composaient aussi en vers blancs ou non rimés, ce qui a été conservé par la Poésie italienne et espagnole ; et en effet ces langues douées comme leur mère d'un accent prosodique marqué, peuvent se passer plus aisément de la rime que la Poésie française qui se sert d'une langue où l'accent prosodique est vague et indéterminé.

Molinier traite des rimes par rapport à leur son, à l'ordre dans lequel elles sont placées, et aux mots ; les deux premières divisions ne renferment que les détails de ces difficultés mécaniques dont les poëtes de nos premiers âges aimaient à s'environner et dont on est heureusement revenu de nos jours. Dans la division qui traite des rimes par rapport au son, Molinier distingue les assonnantes, les consonnantes et les léonines, divisées chacune en plusieurs espèces, qui reviennent à peu près à ce que nous appellons dans la Poésie française, rimes simples, pleines, doubles, riches ou suffisantes.

De là Molinier passe aux strophes qu'il appelle *coblas*, de *copula*, d'où dérive notre mot *couplet*. Ce mot de *coblas* est encore conservé en espagnol et en catalan. La *cobla* ou strophe est un assemblage de vers formant une période qui donne un sens complet, elle doit être composée de cinq vers au moins et peut aller jusqu'à seize

Molinier traite des strophes par rapport à l'espèce de rimes dont elles sont composées, et au sens. La première division lui fournit une infinité de bizarreries pénibles qu'il a souvent le bon goût de désaprouver : la seconde est d'une immense étendue ; il a tâché de caractériser chaque espèce par des attributs particuliers, mais cette classification n'ayant d'autres bornes que celles de la pensée, doit rester naturellement imparfaite.

Nous passerons à ce qui regarde les différens genres d'ouvrages et de compositions poëtiques ; le plus recommendable parmi les Troubadours chanteurs de profession, est la chanson, *chanso*, c'est-à-dire l'ode, qui a conservé le même nom en italien et en espagnol, *canzone*, *cancion*; en général tous les ouvrages des Troubadours étaient chantés, excepté les *tensons* qu'on pouvait se dispenser, si l'on voulait, de mettre en chant. Ces différentes compositions étaient chantées ou sur de la musique faite exprès, ou sur des airs déjà connus ; Molinier distingue celles pour lesquelles il faut faire exprès une musique nouvelle, et celles qu'il faut chanter sur des airs anciens, ainsi que le genre de musique qui convient à chacune ; il y en a, telles que la *danse* et le *bal*, qui sont composées pour faire danser, de ce genre sont encore de nos jours les *boleros* et *seguidillas* des espagnols. Molinier explique parmi ces divers genres de composition, celui du *Descort* dont Millot, dans son histoire des Troubadours, dit qu'il a vainement cherché la définition, et qui est composé de différens idiômes ; il est à remarquer qu'on ne trouve pas une seule fois, dans l'ouvrage de Molinier, le nom du Sonnet, déjà illustré par Petrarque à l'époque où Molinier écrivait, et que le Rondeau y est désigné comme d'origine française, et nouvellement adopté par les Troubadours du midi, ce qui confirme ce qu'en dit Boileau, *le Rondeau né gaulois*.

Ici se termine la seconde partie et commence la troisième, qui traite de la grammaire romance.

Tout le monde connait l'origine de cette langue dont on apperçoit des traces dès le cinquième siècle, mais ce qu'il faut surtout observer, c'est que la véritable langue romance originelle est celle du midi

de la france, la langue provençale, lémosine ou langue d'oc, et on peut prouver jusqu'à l'évidence que c'est d'elle que se sont formées toutes les langues méridionales de l'Europe. Les Catalans reconnoissaient cette origine, les Italiens et les Espagnols la contestent à peine; ces derniers donnent à leur langue la dénomination de romance; les Italiens conviennent qu'ils doivent leurs premiers efforts littéraires à la poésie provençale; la langue d'oc conserva à peu de chose près les terminaisons et l'accentuation latines, tandis que la langue française s'en éloignait de plus en plus; il ne faut, pour s'en convaincre, que jetter les yeux sur le serment de Louis le Germanique en 842, conservé par Nitard, le plus ancien monument de la langue romance; les mêmes terminaisons, les mots entiers de cet antique écrit se trouvent dans la langue des Troubadours, et se conservent dans l'italien, l'espagnol, le portugais et le catalan; mais c'est surtout cette dernière langue qu'on peut considérer encore comme la véritable langue romance.

La grammaire de Molinier suffit pour le prouver; je n'entreprendrai pas d'analiser ici cette partie de son ouvrage. La grammaire fondamentale des langues est à peu près la même pour toutes, les détails seuls varient, et il faut les suivre dans l'original. Molinier, après avoir exposé toutes les règles de la langue des troubadours, et posé les principes qui doivent maintenir sa pureté contre les attaques des idiômes qu'il qualifie d'étrangers, et parmi lesquels il nomme le gascon, après avoir reconnu que le roman le plus pur est celui qu'on parle dans le Limousin et une grande partie de l'Auvergne, passe à la quatrième partie qui traite des vices et des figures du discours; il caractérise par une allégorie ingénieuse, mais qui ne serait peut-

être pas bien reçue de notre tems, les trois vices principaux ; il donne aux deux premiers, suivant l'usage reçu, les noms de barbarisme pour le mot, de solécisme pour la construction, et nomme le vice dans le sens, *allebolus* ; mot dérivé du grec, et qui signifie impropriété de sens. Il fait voir jusqu'à quel point, des mots, des constructions, et des sens, qui ne sont pas rigoureusement conformes aux règles, sont pourtant reçus par l'usage, ou légitimés par l'analogie et les figures ; il passe à celle-ci, définit et explique les figures de mots, de locution, de pensées, d'après les meilleures théories des rhéteurs et des grammairiens, et donne des règles précises sur la ponctuation. Les signes usités de son tems pour la ponctuation sont différens des nôtres ; mais le fonds des principes, par rapport aux repos dans la période, est le même, à la différence près des deux points au point et virgule dont Molinier ne distingue pas, comme nous le faisons, la nuance délicate, et difficile à apprécier. Enfin après avoir instruit son troubadour dans les règles grammaticales, harmoniques et poétiques, l'avoir prémuni contre les vices d'élocution, et lui avoir montré tous les ornemens de style qu'il peut employer, Molinier le lance dans la carrière, et lui met le luth à la main ; il lui apprend à retourner de mille manières sa pensée et son expression ; à chercher des rimes harmonieuses, à ne pas se contenter des rimes faciles et vulgaires, à completter par la plénitude du sens la rondeur de la période poétique, et son travail est terminé. C'est ici que je terminerai cet aperçu, qui suffira j'espère, pour vous faire entrevoir la nature de l'ouvrage. La traduction de ce manuscrit composée de plus de trois cens pages du plus grand *in-folio*, m'a coûté huit mois d'un

travail obstiné et non interrompu ; puisse-t il être agréable à l'Académie, et lui prouver mon zèle par les efforts que j'ai faits pour mériter sa confiance; la Société littéraire la plus ancienne de l'Europe pouvait seule trouver dans ses archives, des matériaux aussi précieux pour l'histoire littéraire de la France ; on n'aura pas à lui reprocher de les avoir négligés.

Toulouse fut toujours l'Athènes du midi de la France ; c'est à la cour de ses comtes que les troubadours venaient se former dans leur art ; ils étaient sûrs d'y trouver toujours protection, faveur et récompense. La restauration de la compagnie des sept mainteneurs en 1323 y maintint le feu sacré de la poésie; une illustre bienfaitrice le ranima lorsqu'il était prêt à s'éteindre ; un grand monarque acheva ce que les bienfaits de Clémence avaient commencé ; un héros a relevé ce noble temple des muses renversé par les malheurs des temps. La France entière doit s'intéresser à la conservation d'un corps littéraire qu'elle a produit, avant qu'il en existât en Europe, aucun autre de ce genre ; les départemens méridionaux doivent lui vouer un intérêt plus particulier ; enfin la Cité Palladienne doit s'en énorgueillir, et contribuer de tout son pouvoir à ses succès ; de son côté l'Académie fidèle à l'esprit de son antique institution ne néglige rien pour justifier l'attente du prince et de la patrie. Un accord parfait de vues et d'intentions dirige tous ses membres, l'impartialité préside à ses décisions, l'équité distribue ses couronnes, cette vérité est prouvée par les faits ; pureté dans le goût et dans la morale, c'est ce que l'Académie recherche de tout son pouvoir. Nous voyons dans l'ouvrage de Molinier que nos dévanciers, en même-tems qu'ils encourageaient le talent, cherchaient à le diriger vers un

bnt utile et louable, et à l'épurer de tout ce qui pouvait le corrompre ; l'Académie n'a pas dégénéré des principes de ses ancêtres ; ces fleurs dont elle a hérité ne sont point le partage du talent dépravateur ; une d'elles et toujours décernée à des chants religieux ; l'alliance des principes vertueux aux charmes de la poésie et de l'éloquence peut seule mériter les autres. Nous conservons avec respect la tradition qui nous a été transmise depuis une longue suite de siècles ; notre institution est marquée d'un sceau particulier, elle ne ressemble à aucune des autres institutions littéraires connues : puisse-t-elle se prolonger encore long-tems dans la succession des âges ! puisse l'Académie remplir avec constance le désir généreux dont elle fut toujours animée dès son origine, celui de faire tourner les talens agréables au profit de la Société et des mœurs !

SOCIÉTÉ IONIENNE,

A CORFOU.

Cette Société n'a ordinairement que deux séances publiques chaque année ; l'une le 15 Août, à l'occasion de la Fête de Sa Majesté l'EMPEREUR, et l'autre le 2 Décembre, anniversaire de son couronnement ; mais elle a cru devoir célébrer la naissance du Roi de Rome par une séance extraordinaire qui a eu lieu le 5 Mai dernier.

Avant d'ouvrir cette séance l'Académie distribua les questions sur la Statistique de l'île de Corfou, mise au concours par Son Excel. M. *Mathieu Lesseps*, commissaire impérial.

On distribua également l'Hymne pindarique de M. *Delviniotti*, membre de l'Academie.

M. le Commissaire impérial lut ensuite un Discours dont l'objet était de ramener la Société à son véritable but ; il conclut par proposer d'ajouter au titre d'*Académie Ionienne*, celui de *Société d'Agriculture.* Il fit ensuite d'autres propositions, telles que la formation du Cadastre de l'île de Corfou.

Prendre des mesures pour le desséchement des terreins marécageux.

S'occuper de la rédaction d'un cours d'Agriculture.

Établir un prix pour la femme industrieuse, sage et modeste qui rendra le plus de services à l'Agriculture.

Après ce discours on distribua les prix aux Elèves des écoles de Tenedos. Le jeune *Armata* fut proclamé élève de l'académie. Une symphonie termina cette première partie de la cérémonie.

M. *Baudrand*, Président, rouvrit ensuite la séance par un discours qui devait être suivi d'un rapport des travaux de l'Académie depuis son origine, mais la longueur de ce travail, le peu de tems qui restait, la multitude des autres lectures à faire, furent cause que celle de ce rapport ne put avoir lieu.

M. *Dona* entretint l'académie de ses mémoires sur l'origine des différentes couleurs des Trochus.

M. *Delviniotti* a récité une Hymne pindarique en langue Italienne.

M. *Joromenos* a lu une Ode pindarique, M. *Rodostamo*, le faiseur d'horoscope.

La séance a été terminée par un Discours de M. *Zanini.*

Tel est en résumé le résultat de cette séance intéressante, mais pour l'entière satisfaction de ceux de nos lecteurs qui sont familiers avec la langue Italienne, nous allons transcrire le procès-verbal original, tel qu'il vient de nous parvenir. Nous nous félicitons

d'être

d'être à même d'enrichir notre correspondance de celle d'une Société lointaine qui, par delà les mers, partage nos sentimens d'admiration, de respect et de reconnaissance pour l'Illustre Souverain qui nous gouverne, et qui, digne en tout de l'honneur d'être alliée au peuple Français, se montre constamment animée de l'esprit national, en dirigeant tous ses efforts vers un seul et même but, celui de la prospérité publique.

Copia del processo verbale della publica Sessione straordinaria del di 5 maggio, estratta da' registri dell' Accademia Jonia.

Sessione LXXVI pag 142 e segg.

SESSIONE PUBBLICA STRAORDINARIA.

Corfù 5 maggio 1811 s n.

Baudrand *Presidente* -- Prossalendi *Segretario.*

L'Accademia Jonia solita di tenere le sue pubbliche sedute due volte all' anno, il dì 15 agosto onomastico di S M. NAPOLEONE : e il 2 decembre anniversario dell' incoronazione : ha creduto dovere deviare per un' istante da' suoi statuti e celebrare un' avvenimento che riempie di speranze e letizia tutti i popoli che hanno la sorte di formare parte del Grande Impero, voglio dire la nascita del Re di Roma. Essa colse di buon grado questa circostanza, non solo per appalesare la propria devozione al Nostro Augusto Sovrano, e i sentimenti da' quali sono compresi gli animi di tutti i membri che la compongono, ma per rivendicare quel silenzio, a cui fu obbligata da varie combinazioni che non giova ridire. Che questa riunione straordinaria abbia potuto in qualche maniera soddisfare l'oggetto, non spetta a noi il deciderlo; ma bensi ad un uditorio intelligente, imparziale, del pari scevro dallo spirito di prevenzione, e da quello d'invidia. Possiamo

bensi confessare, non senza nostro rammarico, che varie combinazioni intempestive cooperassero a togliere alla Sessione Accademica una parte del suo lustro e del suo interesse.

Per accrescere solennità alla festa si è creduto conveniente di anticipare la distribuzione de' premj agli allievi delle pubbliche Scuole.

Pria di aprire la seduta si distribuirono agli uditori le domande intorno la Statistica dell' Isola di Corfù poste al concorso Accademico da S. E. il Sig. Commissario Imperiale Matteo Lesseps. Noi dobbiamo fare palese che il premio accordato a chi meglio risponderà alle suddette domande è quello stesso che noi avevamo annunziato fino dal giorno 13 luglio 1810 col nostro programma. Si distribuì ancora l'Inno Pindarico del nostro Collega Delviniotti, di cui parleremo in questo processo medesimo.

Il Sig Commissario Imperiale lesse un discorso che non ebbe altro oggetto che quello di ricondurre la nostra Società alla sua vera meta, a quella del pubblico bene, il miglioramento dell' Agricoltura.

Noi possiamo considerare questa opera sotto due diversi punti di vista, relativamente al suo autore: vale a dire, noi possiamo contemplare in lui il Capo dell' Amministrazione e l'uomo di lettere: e sotto e trambi ci è del pari onorevole e lusinghiero precursore di felici avvenimenti pel nostro corpo. Voi doveste credere, dice il Sig Commissario Imperiale volgendo la parola a suoi colleghi, che quegli a cui affidò il Principe l'Amministrazione d'un paese antico d'età e di memorie; dovea amare e favorire tutte le Istituzioni che contribuiscono alla felicità degli uomini, e che se la mancanza di nozioni positive sulla parte scientifica degli oggetti delle vostre delibe-

razioni , non gli davano de' diritti a' vostri suffragi , egli apparteneva almeno alla classe de' Candidati su de' quali poteva cadere la vostra scelta . Forse ancora foste voi condotti, o Signori, da una riflessione, che a me pure si presentò talvolta , e che non cesserebbe di essere di qualche importanza , quand' anche non fosse della più scrupolosa esattezza , vale a dire che siccome la cultura delle lettere e de' campi esige continue sollecitudini e in qualche guisa paterne , elleno hanno una certa analogia colla continuità delle cure , la vigilanza attiva , lo spirito d'ordine e di benenficenza , l'amore domestico , che devono caratterizzare ogni buona amministrazione . Accordandomi i vostri suffragi , voi mi ricordaste de' doveri essenziali e il mio cuore accolse con senso di riconoscenza questa tacita lezione della stima e della amicizia che le Società Letterarie accordano a' pubblici funzionarj , allorquando li ammettono nel loro seno . Possano un giorno gli abitanti delle Isole Jonie , accorgersi quanto io conti sulla loro opinione .

Se noi passiamo a considerare il Sig. Commissario Imperiale nel suo discorso , sotto l'aspetto dell' uomo di lettere , noi avremo motivo di gloriarci pel prezioso acquisto di un' individuo che amando indistintamente tutte le utili discipline , quelle predilige che più strettamente sono congiunte colla felicità de' popoli . Un breve estratto della sua opera ce ne darà la prova più convincente .

Io profitterò dunque, o Signori , egli dice, del diritto che voi mi concedete per appalesarvi liberamente le mie idee intorno il titolo onorevole che vi converebbe aggiungere a quello di Accademia Jonia voglio dire quello di Societa Agraria . Egli è sotto questo rapporto e sotto quello de' servigi che rendeste all' Agricoltura e

che renderete in progresso ch' io vi considero in questo giorno . Voi meriterete l'approvazione e le laudi di ognuno , accogliendo tutte le idee liberali , incoraggiando tutti i tentativi utili alla Agricultura : lo spirito che vi animerà influirà sullo spirito pubblico , e quindi ne verranno de' vantaggi il cui merito sarà universalmente riconosciuto e apprezzato : sopratutto ove voi profittiate di tutte le ricorse di questa Isola ricca e fertile , e ove dissotterriate i tesori che l'imprevidenza e il macchiavelismo lasciarono per si lunga età sepolti nel suo seno . Per convincere in un modo più seducente tutte le classi de' suoi uditori , il Sig Commissario Imperiale ci diede l'elogio dell' Agricoltura e della Vita Campestre , quanto rapido, altrettanto vivo e toccante . Il trascriverlo per intero mi porterebbe oltre i confini di un processo verbale ; raccorciarlo sarebbe lo stesso che privarlo del suo merito principale . Mi limiterò invece , miei Cari Colleghi, a ricordai vi le differenti proposizioni in esso contenute ; tutte degne della vostra attenzione e delle vostre sollecitudini , nonchè della protezione di un governo liberale e fautore delle utili istituzioni . 1 . Tra queste proposizioni , niuna presenterà maggiori vantaggi della formazione del Cadastro , per tutta l'Isola di Corfu , operazione spesso incominciata , sovente abbandonata , e che l'incuria risguardò sempre come una chimera dell' Amministrazione , che giammai potrebbe condursi ad effetto . 2 . Si conterà nel numero degli incoraggiamenti che il governo accorderà all' Agricoltura le misure da prendersi per asciugare i luoghi maremmani e paludosi . Noi abbiamo in ciò la dolce compiacenza , miei stimabili Colleghi , di vedere rinovato un proggetto , il quale occupò l'Accademia fino dalla sua istituzione ; ma che falamente non potè condursi ad effetto per mancanze

assoluta di mezzi. Ma quando i Governi prendono parte al perfezionamento delle utili discipline, queste non possono dal canto loro che accellerarne i progressi. 3 Gli Accademici più distinti nello studio dell' arte Agraria, dovranno compilare un corso di Agricoltura, e quello o quelli che riporteranno sugli altri la palma, otterranno il premio nella prima distribuzione. 4. Tra le osservazioni da me fatte, dice il Sig Commissario Imperiale, nelle differenti visite alle campagne Corcieresi, ho potuto vedere che i lavori più famigliari alle donne, divenivano i più rozzi ed i più complicati per mancanza di direzione e di buoni stromenti. La vostra Società o Signori non alzerà la voce per istruire le femminein nome dell' Agricoltura e della industria? Si stabilisca un premio per la femmina più industriosa, saggia e modesta che presterà maggiori servigj all' Agricoltura, e in tale guisa noi non saremo colpevoli d ingratitudine verso queste benefattrici della umanità nè saremo meno riconoscenti e giusti verso loro, di quello fossero gli uomini d'ogni secolo e d'ogni paese.

Compiuta la lettura del Sig Commissario Imperiale per un' equivoco d'ordine, ebbe luogo la distribuzione de' premj; quando per lo contrario dovea essere preceduta da un breve discorso, dall'Ispettore della pubblica Istruzione Sig. Prossalendi diretto agli Alunni delle Scuole di Tenedos giudicati degni del premio, a norma dell' ordine prescritto dalla Commissione vostra.

Il nostro Egregio Presidente presentò tosto a S. E. il Sig. Governatore General Donzelot le medaglie e l'Ispettore della pubblica Istruzione, chiamando gli Alunni per ordine di classi li invitava a ricevere dalle mani di S. E. la medaglia. Poi acclamò alunno dell' Accademia il giovane Armatà. Una sinfonia analoga alla ciscostanza pose fine alla prima parte della funzione.

Il Sig. Presidente dell' Accademia Baudrand aprì poscia la seduta della medesima con un discorso, che si dovrebbe pubblicare per intero ogni qual volta volesse far noto col mezzo della stampa, il processo verbale di questa Sessione; non solo per onorare il zelo del nostro degno Presidente, ma per non defraudare il pubblico de' suoi diritti.

Il discorso del Presidente dovea essere seguito dalle Relazioni de'lavori dell' Accademia, dalla sua origine fino al presente. La lunghezza del lavoro, la mancanza di tempo, e la moltitudine di altre letture, ci hanno impedito di giustificare dinanzi il pubblico la nostra esistenza, coll' offrirgli in un quadro fedele tutto ciò che i membri dell' Accademia Jonia hanno operato finora, segnatamente pel vantaggio di queste contrade. Io mi dispenserò di buon grado dal ripetervi ciò che ho detto in quel luogo molto più che l'Accademia pare oggimai determinata di offrire al pubblico le Relazioni de' suoi lavori e alcune memorie che formeranno il primo volume de' suoi atti.

Il Sig. Donà trattenne invece l'uditorio col quadro delle sue memorie intorno l'origine del vario colore degli uomini. Se questa opera non ebbe quel successo di cui poteva essere suscettibile, noi dobbiamo attribuirlo alla qualità del soggetto poco analogo ad un uditorio che ama d'essere trattenuto con opere corte e capaci di solleticare lo spirito più presto che di fissare l'intelletto.

Il Socio Delviniotti recitò un Inno Pindarico in lingua italiana. Non farò che un cenno sul disegno e l'economia del poema, per attenermi alla sentenza dello Stellini, il quale posto volea appresso ad ogni oda Pindarica un breve discorso che l uno e l'altra manifestasse. L'Inno personificato dall' autore va in Francia e trova la Regina alquanto impensierita pel futuro suo parto; dacchè

ella ignora se adeguerà la speranza paterna . L'Inno le scuopre ciò che si fissò nel concilio de' numi , dicendole che Venere volea darle una figlia e Marte prole maschile, e già si levava in cielo romore . Se non che Giove dice loro essere stata sua cura la creazione del regale fanciullo Li conforta però a fargli onore e mostra coll' esempio di Rodi e Delo , essere altamente rimunerato chi si fa incontro amorevole agli spiriti divini . Gli escorta pure a stare indivisibilmente al fianco del giovinetto Eroe , quand' ei farà la conquista del mondo . Le Grazie immagine della gratitudine applaudiscono a Giove . L'Inno appresso a questo dipartesi dalla Regina e vola sull' Orbe enunciando il prossimo parto . Mentre nascono meraviglie nell' universo al suono di questo annunzio l'autore andra a corre gigli ne' giardini d'Alcinoo per infiorare l'aurea culla del fanciullo . Ne' quali giardini tanto celebrati da Omero , egli vi troverà l'ombra di quel divino poeta , che gl' ispirerà nuovi versi .

Il nostro egregio Collega Idromenos , lesse un'Ode Pindarica in greco letterale , commendevole non meno per la purità della lingua che pei sentimenti ch'egli appalesa al nostro Angusto Sovrano e alla sua diletta prole. Io vi propongo , miei ornatissimi e gentili Colleghi , che dovendosi imprimere il processo di questa Seduta , si debbano eziandio imprimere gli squarci più belli di questa poesia : come pure il Genetliaco latino letto dal socio Rodostamo dopo la poesia del Sacerdote Idiomenos , e che fu non meno della prima di universale gradimento.

Chiuse la Sessione il Sig. Canonico Zannini , professore di Filosofia morale e Diritto Canonico , con un discorso che puo dirsi un monumento votivo.

Benchè il Sig Zannini non appartenga al. Corpo

Accademico , tuttavolta si è creduto conveniente l'ammettere il suo discorso che avea la più intima relazione colla solennità.

Ma io non debbo chiudere questo processo senza ringraziare a nome della Società i nostri colleghi Arliotti , Casigli e Chantal , che hanno posto ogni sollecitudine , onde procurarci un apparecchio si magnifico : e senza ringraziare quelli pure trà i nostri colleghi che hanno voluto a cio cooperare , trasmettendoci alcune belle iscrizioni dettate negli idiomi della Grecia e del Lazio.

ADDIZIONE

Compuita la lettura del processo verbale , il socio Ariotti osserva essere conveniente che sia registrato negli annali d'ell' Accademia , il luogo in cui tennesi la seduta , e si faccia un cenno del concorso. In quanto al primo noi dobbiamo rammentare , come il Signor Colonello Raulot , Direttore della Artiglieria Imperiale , volle gentilmente offrirci la sala della sua abitazione , non solo per questa fiata , ma per quante volte se ne volesse valere l'Accademia. Noi dobbiamo altresì appalesare la nostra riconoscenza ai gentili individui del bel sesso che hanno voluto colla loro presenza rendere piu lieto e piu ornorato questo giorno unendo le attrattive di Citerea agli studj severi di Minerva.

Per copia conforme

Il Segretario dell' Accademia ,

SOCIETE D'ÉMULATION

DE LIEGE.

Toutes les fois qu'il nous parvient des renseignemens sur une nouvelle Société savante avec laquelle nous n'avons point encore eu des rapport directs , nous

éprouvons le vif regret de ne pas les recevoir personnellement de son président ou de son secrétaire. Non seulement ces renseignemens en seraient plus authentiques, mais encore nous aurions à espérer, à l'aide d'une correspondance officielle, des détails plus étendus et plus dignes de foi, tandis qu'un procès verbal, souvent par lui-même sec et aride, est insuffisant pour nous mettre à même de nous prononcer sur le mérite de la société dont il relate les travaux et par cela même de lui rendre toute la justice qui lui est due. A ce regret, s'en joint un autre non moins fondé et que l'on dénaturerait si on pouvait l'attribuer à quelque motif d'intérêt particulier ; notre amour pour les sciences et les lettres en général, se trouvant lié intimement avec le désir bien naturel de procurer à notre feuille le degré d'utilité dont elle est susceptible, nous voyons avec peine le peu d'empressement que mettent certaines sociétés à nous faire parvenir le recueil ou résultat de leurs travaux annuels. Ce journal que nous avons annoncé comme le dépot, le point central de toutes les associations littéraires, semble, à ce titre, posséder quelques droits à leurs correspondance. Il est fondé, en conséquence, à reclamer la priorité dans l'envoi de leurs mémoires aux différens journalistes. C'est par une attention reciproque, d'une part, à les adresser exactement aussitot qu'ils paraissent, de l'autre, à leur donner la publicité dont ils sont dignes, en les livrant de suite à l'impression, qu'il est possible de répandre et de propager les vues sages ou les principes utiles qu'ils peuvent renfermer. Ce vœu que nous emettons avec franchise, ne concerne pas seulement la Société qui forme le sujet de cet article ; il s'adresse généralement aux académies ou corporations savantes qui n'ont

encore pris aucune détermination à cet égard. Nous désirons qu'il puisse hâter, sinon leur abonnement à ce journal, du moins faire sentir à leurs secrétaires la nécessité d'établir une correspondance suivie avec son rédacteur dont le zéle et l'impartialité sont suffisamment connus.

La société d'émulation de Liége a tenu, dimanche 19 mai 1811, à sept heures du soir, sa séance publique annuelle. La salle était illuminée avec l'appareil de M. Ryss, membre de la société, lequel a résolu la question proposée sur les moyens d'éclairer les ateliers par la combustion du gaz inflammable obtenue par la distilation de la houille L'assemblée était nombreuse, et M. le comte de Loë, membre du sénat conservateur, délégué par S. M. l'Empereur et Roi pour instaler la cour impériale de Liége, avait bien voulu déférer au vœu de la société, en se rendant à la séance, accompagné des fonctionnaires les plus éminens et les plus distingués de la ville.

La séance à été ouverte par M. le baron de Micoud, préfet du département de l'Ourthe, président, qui a prononcé un discours vivement applaudi

Le secrétaire de la société a lu son rapport des travaux des différens comités pendant l'année 1810, ainsi que du résultat des concours pour les prix proposés et à décerner en 1811.

Après cette lecture, on a entendu une idylle intitulée l'*Etang*, par M. Comhaire aîné; une fable intitulée *le Merle et l'Oiseleur*, par M. Rouveroy, adjoint à M. le maire de Liége; une *épître* à la Société pastorale du département, par M. Bassange aîné.

M. Donville, sous chef dans les bureaux de la préfecture, ayant été proclamé l'auteur de la pièce de vers sur la restauration de la société, qui a mérité

une médaille d'argent par forme d'encouragement, M. Ista aîné a fait lecture de cette pièce. L'assemblée a applaudi aux sentimens qui y sont exprimés.

M. Anriaux, docteur en chirurgie, a rendu un compte particulier des opérations du comité des siences physiques et médicales, et il a fait connaître les noms des élèves qui ont obtenu les prix destinés par M. le maire de Liége aux jeunes gens qui se sont distingués pendant les cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie externe.

M. Ramoux, professeur d'accouchemens et directeur de l'hospice de la Maternité, a fait connaître également les élèves sages-femmes qui ont été jugés dignes des prix accordés par la commission administrative des hospices civils à la suite du cours gratuit d'accouchemens de l'an 1810.

La société a adjugé le prix de 300 fr. fait par M. le baron de Micoud, préfet, à M. Ryss-Poncelet auteur de l'appareil propre à éclairer les ateliers au moyen du gaz inflammable obtenu par la distillation de la houille; et qui a pleinement satisfait aux conditions du programe publié l'année dernière, en déterminant, par des analises comparatives des différentes variétés de houille du département celle qui donne la plus grande quantité et la meilleur qualité du gaz hydrogène.

Le sécrétaire a fait ensuite lecture du programe des prix que la société propose pour les concours de l'an 1812, savoir :

1°. Une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour le meilleur mémoire sur cette question :

« Déterminer d'une manière positive, et sur tout » à l'aide des ouvertures des cadavres, le siége de la » coqueluche; examiner les causes de cette maladie; » jusqu'à quel point elle peut se communiquer d'indivi-

» du à individu, et jusqu'à quelle période elle conserve » cette faculté ; si elle est particulière aux enfans quelle » en est la durée ordinaire ; quelles causes peuvent » la prolonger, et quelle influence exercent, dans les » différentes périodes de la maladie, les différens » médicamens qui ont été proposés pour la combattre».

2°. Une médaille en argent de la valeur de 50 fr. pour l'auteur de « la meilleure topographie médicale du » département de l'Ourthe ».

3e. Une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour le meilleur mémoire ou la meilleure dissertation historique sur « l'origine des ci-devant évêché, état et cité de » Liége, et leur formation en état particulier ; sur » leurs constitution et législation ; sur les mœurs des » peuples qui les formèrent, depuis cette origine » jusqu'au règne de l'évêque Notger, à la fin du » dixième siècle ».

4e Une branche de laurier en argent de la valeur de 100 fr. pour « la meilleure pièce de vers français » dont le sujet est laissé au choix des auteurs ;

En observant néanmoins que les piéces les plus » courtes devront avoir cinquante vers au moins, et » les plus longues cent cinquante ».

5. Une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour celui qui le premier établira dans ce département un fourneau à réverbère propre à purifier le fer cassant à froid. On exige que ce fourneau soit établi en grand et mis en activité le 1er. mars prochain, et que le propriétaire ait livré au commerce au moins cinq mille kilogrammes de fer de première qualité, obtenu des fontes qui donnent par la méthode ordinaire du fer tendre.

6e. Une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour celui qui le premier, dans ce département, remplacera

dans les haut fourneaux le charbon de bois par le *coak* ou houille charbonisée, pour la réduction du minerai de fer. On exige que ce haut fourneau soit en activité avant le 1er. mars prochain.

7e. Une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour celui qui introduira dans ce département une fabrique en grand de blanc de zinc. On exige que ce blanc ait le plus de corps possible, qu'il soit le plus approchant du blanc de céruse, et qu'il puisse être livré au commerce à un prix capable de faire renoncer à ce dernier.

Les mémoires et pièces de concours devront être adressés au secrétariat de la société d'émulation, place du Lycée impérial, avant le 1er. mars 1812. Ce terme est de rigueur.

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DE ROUEN.

La société d'émulation de Rouen pour le progrès des sciences, des lettres et des arts, a tenu, le 22 juin, sa séance publique dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville; après le discours d'ouverture, dont le sujet était l'histoire des encouragemens donnés dans tous les âges aux sciences et aux lettres; après la lecture de plusieurs mémoires et dissertations sur différens sujets, on a procédé à la distribution des médailles décernées aux artistes qui, au rapport d'une commission, les ont mieux mérités. Il en a été distribué trois, une d'or et deux d'argent. La première a été accordée à M. Mullet de Belleville, inventeur d'un nouveau genre d'étoffes dans la fabrication de la quelle il entre du coton mêlé avec de la laine ou de la soie, et qui

peut servir également aux habits des deux sexes, aux ameublemens et aux tapis de pied. Deux robes de ces étoffes furent présentées l'année derniére à S. M. l'Impératrice.

La seconde médaille a été accordée à M. Benneville de Rouen, qui s'occupe de la filature du lin à la mécanique, et qui a présenté un échantillon de lin filé par ses machines, dont le fil est de quarante-trois mille six cent soixante-dix-huit mètres par kilogramme.

La troisième médaille a été donnée à M. Hellet fils, qui a présenté un modèle de pompe à incendie, dont il est l'auteur.

La société a proposé pour sujet du concours de l'année prochaine la question suivante :

« Quelle a été l'influence du génie de Corneille sur » la littérature et sur son siècle » ?

Le prix est une médaille d'or de trois cens francs.

La séance a été terminée par une cantate en l'honneur de Corneille, laquelle a été exécuté avec beaucoup d'ensemble par les musiciens du Théâtre des Arts.

ACCADÉMIE DE TOULON.

L'académie des siences, lettres et arts de Toulon, propose pour sujet du prix qu'elle décernera en 1812, la question suivante : « Quelle a été sur les lettres, les » sciences et arts, l influence des institutions publiques » créés par les gouvernemens anciens et modernes ? » et quelle a été aussi sur les progrés des connaissances » humaines, l'influence des récompenses accordées » par tous les souverains aux hommes de lettres, aux » savans et aux artistes » ?

Les mémoires écrits lisiblement en français ou en

latin, devront être adressés, francs de port à M. Gosse, secrétaire de l'académie, avant le premier mars prochain. -- Le prix est une médaille d'or de la valeur de trois cens francs.

VARIÉTÉS.

La surabondance de matières nous ayant forcés, dans notre dernier numero, d'ajourner l'article *varietés*, nous allons dédommager nos lecteurs en leur soumetant ici une pièce inedite qui vient de nous parvenir sous le cachet de l'anonyme et qui nous a paru faite pour interesser à la fois les gens de goût, les amis des lettres, et les partisans de l'ancienne magistrature. Ce morceau intitulé : *Anecdote sur feu Mr.* SEGUIER, *célèbre avocat général*, est moins une anecdote qu'un éloge, mais les particularités qu'elle renferme et les reflexions judicieuses dont elle est remplie peuvent la faire considérer comme une notice d'autant plus propre à exciter l'intérêt, quelle rappelle la mémoire d'un homme de grand mérite dont les rares talents, l'extrême probité et la mâle éloquence illustrèrent l'ancien barreau.

Nous ignorons le nom l'auteur de cette notice : si nous avions eu l'avantage de le connaître nous l'aurions invité à relire son écrit et à en faire disparaître quelques incorrections de style et même certaines opinions qui pouraient être attribuées à l'esprit de parti si la faculté de sentir et de penser n'était une propriété individuelle à laquelle personne ne peut attenter. De ce nombre est le jugement que l'auteur porte sur l'immortel poëte de *Ferney* qu'il sera toujours plus facile de critiquer que d'imiter: à ces taches

près, le morceau suivant est fait pour plaire au lecteur par la manière simple et sans pertentions dont il est traité, et principalement par l'intérêt qu'inspire son sujet.

ANECDOTE

Sur l'ancien Avocat général SÉGUIER.

Le cœur, comme l'esprit, a ses archives que le tems ne peut détruire, et il est des souvenirs qui ne s'affaiblissent jamais, surtout ceux qui touchent le sentiment de la reconnaissance. Déjà vingt années se sont écoulées depuis la mort du célèbre avocat *Séguier* et sa mémoire vit encore parmi nous. Que dis-je, elle vivra éternellement tant qu'il existera des hommes, amis de la vertu, et des mœurs et protecteurs de l'innocence opprimée! Cet illustre avocat retraçait parmi nous les conversations des Cotta, des Varron, des Cicéron, dont se glorifiait l'ancienne Rome, lorsque les jeunes orateurs allaient puiser dans leur cabinet les lumières, comme à leur source. Aussi doux et aussi obligeant que ces grands Sénateurs, il était encore l'homme le plus éloquent de la France, et le plus recommandable dans son ministère par son intégrité. C'était surtout à la campagne et pendant les vacances du parlement qu'il fallait l'entendre. Il portait sur toutes sortes de sujets cette facilité élégante qu'il avait reçue de la nature et du goût, bien plus que du travail. J'étais présent, lorsqu'on parlat un jour devant lui, à Bâville, de la manière de louer avec délicatesse et sans jamais s'écarter de la vérité, et comme un grand homme généralise toujours l'art dans lequel il excelle, *Mr. Seguier*, avant de nous parler d'éloges et de panégyriques, nous découvrit d'abord de la manière la plus intéressante la source, ou plutôt le fleuve d'éloquence où les Démosthènes,

les

les Cicéron, les Bossuet, les Daguesseau avaient trempé leurs plumes. Ce n'était pas un rhéteur qui ne suit que la régle, et qui conduit sans émouvoir, sans échauffer, mais un guide aimable, marchant avec nous, d'un pas modéré, et faisant disparaître la sécheresse du précepte par le charme de l'exemple. Cicéron jadis n'entraînait pas d'une manière plus victorieuse les jeunes candidats de l'éloquence romaine.

Notre illustre avocat général qui aimait beaucoup le genre démonstratif, où il était si brillant, croyait que les sophistes en avaient donné les premières leçons à la Grèce, et qu'Isocrate en retrancha d'abord les excès, et le porta ensuite au dernier dégré de perfection, du moins aux yeux des Athéniens: il attribuait même à la chaleur et à la facilité de ces improvisateurs fameux les progrès des autres parties de l'art oratoire: il pensait encore que ces harangues des rhéteurs Romains, connues sous le nom de déclamations, et dans lesquelles les jeunes gens faisaient parler selon le caprice de leur imagination les grands personnages de l'antiquité, développaient le germe du talent. En suivant toujours le système de ces sophistes, il ajoutait que nos rhéteurs modernes adoptaient toujours les mêmes erremens dans leurs amplifications. En vain je m'efforce après tant d'années de recueillir la substance de tout ce qu'il nous disait à ce sujet, je ne le dirai pas comme lui. Eh! quel homme pourait imiter la grâce lumineuse de ses instructions!

Cependant, ajoutait-il, laissons subsister, j'y consens, le système, mais changeons les personnages Pourquoi aller chercher nos sujets si loin dans l'antiquité, tandis que nous en avons de si beaux à notre porte et sous nos yeux? c'est assez chanter les étrangers.

Les Grecs, à l'exception de Xénophon, ne s'amusaient pas à louer les Perses, et n'accordaient leur encens qu'à ceux qui avaient bien mérité de leur patrie. De même les Romains, en rendant justice aux Grecs, aimaient mieux célébrer leurs Camille et leurs Scipion. Pourquoi n'imiterions nous pas les Romains? n'avons-nous pas aussi des héros, des magistrats, des ministres des autels, des hommes supérieurs dans toutes les classes, que nous pouvons hardiment opposer à ceux de l'antiquité? nos Duguesclin, nos Bayard, nos Turenne, ne valent-ils pas les Miltiade, les Thémistocle, les César?

Il examinait ensuite quels étaient les sujets que les jeunes gens traitaient toujours avec le plus de goût et d'intérêt, et justement persuadé que cet âge ne pouvait pas encore s'élever, faute d'expérience, à la discussion de la morale isolée, toujours aride et sévère pour elle-même, il était d'avis, comme notre grand Bossuet, de commencer à lui en donner l'avant goût par l'étude de l'histoire. Or dans ce vaste tableau, où l'on voit figurer tant de personnages, il en est qui frappent d'abord plus fortement l'imagination d'un jeune homme, et voilà précisément, s'écriait M. Séguier, le sujet que vous devez donner à votre enfant. Sans doute la prévention pour son héros l'égarera : Annibal ne sera rien pour lui auprès d'Alexandre ; mais laissez lui prendre son essor, et ne vous hâtez pas de racourcir ses ailes. Il ne vous écouterait pas, car il n'est pas encore arrivé à la saison de la sagesse. En attendant que cette époque sérieuse arrive, ne laissez pas refroidir son imagination quand elle ne se porte que sur de pareils objets ; occupez au contraire par elle le loisir de votre enfant ; elle est utile et ne sera jamais dangéreuse.

Parmi les fleurs vous en verrez peut-être éclore quelque-fois en trop grande abandance ; celles qui n'auront pas un germe suffisant tomberont d'elles-mêmes ; votre main prudente et délicate en éloignera d'autres qui ne pouraient pas arriver à la maturité ; les autres plus fraiches et plus durables vous donneront les fruits désirés dans leur saison, si vous savez préserver votre arbre chéri de la gélée et des inséctes. En un mot, continuait cet homme aimable, faites éclore dans le cœur de votre pupile les goûts honnêtes que la nature a greffés dans son sein ; donnez lui la vertu pour compagne et le travail pour ami, et soyez sûr que le succès couronnera vos peines. Il voulait que le Candidat de rhétorique, comblat de toutes les louanges senties le héros ou l'histoire dont il aurait fait choix, bien entendu que le maître aurait le droit de suprimer ensuite l'excès de l'éloge. Selon lui on n'a jamais tort, quand on loue de bon cœur et de bonne foi, comme on n'a jamais raison en se permettant la licence de la satyre ou de l'épigramme. C'est avec cette sage indulgence et cette clareté précieuse que l'éloquent avocat général parlait de son goût favori.

L'Académie française venait de substituer pour ses prix d'éloquence, l'éloge de nos grands hommes aux sujets de religion et de morale et déjà nous avions vu ressuciter sous des plumes éloquentes, le Maréchal de Saxe, Colbert, d'Aguesseau, Duguè-Trouin, et d'autres personnages célébres. Déjà les autres académies de la France adoptaient à l'envi ce nouveau plan, en s'attachant à louer de préférence les talens supérieurs nés dans le lieu de leurs séances ; chacun de ces corps littéraires allait louer de cette manière ses plus illustres compatriotes, comme les enfans des sénateurs romains louaient leurs pères qui

n'étaient plus : M. Séguier approuvait beaucoup cette coutume ; en effet quel intérêt de voir sortir de Dijon le portrait de Buffon, de Bordeaux celui de Montesquieu, de Rouen celui Corneille, de Clermont celui de Pascal ? les crayons sortis d'une terre indigène forment des dessins bien plus animés et plus vivans sur les tombeaux des grands hommes que cette terre a produits, et à cette occasion, notre avocat général nous fit sentir cette vérité par un trait rapide d'admiration qu'il excita en nous par ces mots qu'il nous adressa soudain d'abondance de cœur : » avouez que si c'était ici á Bâville, que l'éloquent Fléchier eut prononcé sa belle oraison funebre de l'immortel *Chrétien* de *Lamoignon*, en présence de ses descendans et de nous qui sommes ses admirateurs, dans cette galerie, où tout nous retrace encore l'image de ce grand homme, à la vue même de ces témoins muets, de ces meubles antiques et vénérables que la piété filiale a si réligieusement conservés, avouez que ce discours nous aurait paru bien plus sublime encore : notre amour eut ajouté au génie de l'orateur. »

Mais, nous dit M. Séguier après ce cri de l'ame que l'ancienne habitation d'un vertueux magistrat avait produit, et en continuant de parler sur les discours académiques, on abuse de tout, et l'on ne loue plus maintenant au Louvre les grands hommes pour eux seuls : en proposant un éloge, on a toujours une arrière pensée, une pensée dominante à laquelle on subordonne le héros. Par exemple le dernier de ces éloges qu'on vient de proposer est celui du chancelier de L'Hôpital, qui mérite assurement cet honneur, mais la clause secrette portait que le prix ne serait accordé qu'à celui qui ferait resortir la tolérance comme la qualité dominante du chancelier ; et voilà

l'arrière pensée : or certainement le sévére L'Hôpital n'avait pas la tolérance absolue qu'on voulait lui donner : sans doute ce grand homme était l'ennemi des guerres religieuses, il ne voulait pas qu'on persécutât les Calvinistes, tout son désir était de concilier les Condés et les Guises, de rendre la paix à la France, d'empêcher les dépravations des traitans, de faire respecter les loix, de reformer les mœurs ; c'était un homme sage, plein de lumiéres et de probité, également contraire aux deux partis qui désoloient le royaume, ferme, intrépide, et *rabroueur*, comme on parlait alors, mais attaché à la religion catholique, et parconséquent fort éloigné de cette tolérance absolue, qui n'est rien autre chose, selon bien des gens, qu'une indifférence religieuse. C'est ce que l'on voit dans toutes les épitres adressées à ses amis, d'autant moins suspectes, surtout dans un homme si vrai, qu'il ne présumait pas qu'elles fussent jamais imprimées, et qui ne le furent qu'après sa mort. Celà n'empécha pas qu'on décernat le prix à un certain abbé Remi, pour avoir rempli dans un discours fort médiocre le vœu de l'académie; mais il ne jouit pas long-tems de cette gloire usurpée, car il mourut presqu'aussitôt qu'il eut été couronné.

Il me semble que je vois encore Mr. Séguier, après une promenade dans les beaux jours d'automne, rentrer au sallon, et discourir avec cette aisance dont on ne saurait se faire une idée, quand on l'a pas vue. Il excélait sur tout dans ses aimables conversations de Bâvillé, de Bonnelles, et quelquefois de Limours, à faire l'éloge critique de plusieurs grands hommes, anciens et modernes. Mais ce n'était jamais qu'après les avoir étudiés à fond qu'il se permettait de les juger. Bien éloigné de cette légéreté trop commune,

avec laquelle on prononce d'un ton si absolu dans le monde sur les personnes et sur les choses, en fait d'honneur de vertu, et même de mérite littéraire. Voici un trait de toute sa réserve à ce sujet. On parlait en sa présence de Voltaire, qui était l'idole du jour, mais pour lequel il n'avait garde d'avoir l'adoration d'un bonze. Il prit la parole et détailla d'abord tout ce qu'on pouvait dire raisonnablement en l'honneur de ce poëte. Il reconnut sont talent décidé pour l'art des vers, loua sa manière et les grâces de son style, admira la Henriade et l'OEdippe enfans de sa jeunesse, avec beaucoup d'autres jolies pièces qui lui échappaient avec tant d'aisance. Il en vint ensuite à ses ouvrages en prose dont il parla avec avantage : il rendit toute la justice possible à ses rares connaissances dans tous les genres, et avoua que c'était un vrai phénomène en littérature, mais revenant aussitôt sur tous ces éloges, il trouvait de beaux vers dans ce poëte séduisant, mais il ne trouvait dans aucun de ses ouvrages, cette chaine continue qui lie toutes les parties ensemble ; il ne voyait pas dans la Henriade cet intérêt toujours croissant, cette marche, cette variété enchanteresse, ce charme soutenu qui retiennent notre ame ravie et captive dans l'Iliade et la Jérusalem délivrée, depuis le début jusqu'à la fin, malgré tous les événemens de ces grands Poëmes, à travers tant de passions, de plaisirs et de peines, qui n'empêchent jamais l'action principale de se frayer une route facile, imposante et majestueuse. Notre savant magistrat n'était pas satisfait de voir dans presque toutes les tragédies de Voltaire une reconnaissance, incident trop romanesque et trop commun, qu'Aristote regardait comme la ressource des esprits qui n'avaient ni invention, ni imagination, et que par cette raison

on voit si rarement dans les tragiques du premier ordre. Il avouait qu'il ne pouvait s'empécher d'admirer d'abord ces brillantes sentences que Voltaire répand dans ses piéces de théâtre, mais qu'avec la réflexion elles lui paraissaient déplacées, parcequ'elles n'étaient presque jamais naturelles, et qu'au lieu de frapper le cœur elles ne servaient qu'à éblouir l'esprit. Il disoit encore qu'il trouvait les vers de ce poëte moins beaux, malgré toute leur magie, après avoir lu ceux de racine et de Boileau. Quant à sa prose, elle lui paraissait claire, élégante, parsemée de traits piquans; mais il lui eut désiré plus de vérité, moins d'acharnement à établir son système de destruction religieuse, moins d'épigrammes et de sarcasmes contre les papes et les prêtres, plus de fidélité dans ses différentes histoires. Il était faché, en un mot, de voir un si beau génie, fait pour guider son siécle, finir par l'égarer, en s'égarant lui-même.

Il analysait de même le mérite de Jean-Jacques Rousseau, contre lequel il avait fait un réquisitoire à l'occasion d'Emile. Il était frappé des beautés originales de son style, de son éloquence audacieuse et passionnée, de ses pensées vigoureuses, de tous les traits de génie tracés par sa plume brulante. Il disait que si ce fameux citoyen de Genéve n'eut pas été fou, et fou d'orgueil, ce qui est le plus incurable genre de folie, il aurait été l'homme le plus éloquent de l'Europe; qu'il avait peut-être déjà cette réputation aux yeux de bien des lecteurs, mais fort injustement. En effet la véritable éloquence a des bornes tracées par la sagesse elle même, et qu'on ne doit jamais franchir. Se livrer à sa fougue et manquer aux égards nécessaires qu'on se doit dans la Société, c'est perdre de vue les bien séances oratoires qu'on doit

toujours respecter, et que Rousseau viole souvent. On a vu de tous tems, j'en conviens, des hommes qui sans ménager les lois, les usages reçus, les mœurs, les opinions ont électrisé par une imagination déreglée les têtes inflammables, et acquis une sorte de réputation dont le prestige ne dure qu'un moment. Celle de Rousseau ne devait pas être si éphémère. Cet homme, sans être fort instruit, avait beaucoup de talent, et son ame ardente pouvait suppléer à ce qui lui manquait du côté du génie. Je doute cependant, continuait M. Séguier, que l'enthousiasme qu'on a pour ses ouvrages aujourd hui soit durable. Tout ce qui est exagéré et systématique n'a qu'un tems, et la raison reprend bientôt ses droits.

Je lui ai entendu faire dans l'intimité l'éloge contradictoire de M. de Calonne et de M. Necker. Il les peignait tous deux sous leurs couleurs naturelles, sans amour et sans haine. L'un selon lui, avait un génie heureux et facile, qui exécutait aussitôt ce qu'il avait conçu dans l'instant. L'autre méditait à loisir ses plans et ne les produisait qu'avec lenteur, après en avoir bien combiné les résultats. Le premier, comme un français aimable et léger, né dans l'abondance, et libéral par habitude, disposait du bien de l'état, comme il prodiguait le sien. Le second sorti d'un comptoir, et accoutumé à ménager l'argent qu'il remuait, voulait ménager de même le trésor public. De deux caractères si différens il devait résulter une administration toute contraire. Calonne trop libéral ne pouvait rien refuser; Necker trop économe ne donnait qu'avec peine. Celui-là, en obligeant les gens de la cour mécontentait le peuple; celui-ci en voulant se rendre populaire au dela des bornes déplaisait aux grands. Nul des deux ne put tenir la

balance égale; et tous deux, par de faux calculs, furent bien éloignés de la considération dont jouiront à jamais Sully et Colbert.

M. Séguier aussi éloigné de la flatterie que de la causticité, exerça toujours le ministère public avec une dignité imposante, en ménageant également l'éloge et les reproches. La douceur tempérait constamment, dans ses réquisitoires, ce que la justice paraissait avoir de trop dur, et la clémence qui l'accompagnait toujours l'intéressait pour les coupables, lors même qu'il appellait la loi sur les délits. On voyait alors que son ame était en souffrance, mais il était heureux, quand il pouvait justifier Avec quel charme son style coulait, et comme il embélissait sa voix, en rendant publiquement hommage à la vertu et au talent, en développant une action généreuse, en faisant valoir celui qui l'avait faite! Avec quel empressement les étrangers couraient au palais dans les grandes cérémonies ou les causes célébres où il devait parler, et comme ils admiraient la plénitude majestueuse de son style, ainsi que la mesure qu'il savait garder dans le torrent de son éloquence!

Mais dans le monde et au milieu d'un cercle l'avocat général disparaissait, et l'aménité n'avait plus la couleur sévère de la toge, et la grace succédait à la gravité du ministère. Il n'eût de son tems qu'un émule dans le mérite d'allier si bien, par une heureuse transition, cette gravité et cette grace: ce fut l'immortel Malesherbes, dont le nom chez nos descendans portera avec lui l'idée du plus parfait modèle de talent, de vertu, de courage et de simplicité sublime, tous deux fils ou neveux de chanceliers de France, héritiers tous deux des talens de leurs pères et de leurs oncles, ou plutôt fort supérieurs à eux, tous deux

amis sincères dans la même carrière et jamais rivaux, ils ont justement excité notre admiration en public, et notre amour en particulier. Ils ne sont plus ! . . . écartons d'ici des souvenirs trop douloureux : nous les avons vus du moins. Consolons nous encore par la mémoire de ce qu'ils ont fait de louable : leur race n'est pas éteinte. Vous vivez douce *Montboissier*, avec vos enfans dignes de vous et d'un tel ayeul. vous brillez, intégre Séguier, dans ce palais de justice encore empreint de la gloire de votre père. Mais je ne sais si votre frère ancien officier au régiment de Lorraine, existe toujours. O vous tous précieux rejettons de ces deux grands hommes, si ce faible écrit peut tomber sous vos yeux, recevez pour eux cet hommage que je consacre à leur mémoire. M. de Malesherbes en avançant dans sa carrière se délassait de ses travaux ministériels par l'amusement d'un sage, la botanique. Après avoir étudié les hommes qui n'en valent guères la peine, il étudiait les plantes qui valent beaucoup mieux, quoiqu'elles ayent bien leurs poisons aussi. Et M. Séguier pendant ses vacances nous retraçait Cicéron respirant dans sa riante compagne de Tusculе après tous ses triomphes au barreau. Le premier était destiné à sortir de la vie par un grand sacrifice : le second, retiré à Tournay pour éviter les poignards qui n'épargnaient pas les plus beaux génies, cultivait du moins encore la littérature sur une terre étrangère. Il y composa pendant nos troubles, non un éloge du malheur (il avait trop de raison pour être paradoxal, et trop de goût pour se livrer à l'exagération), mais un traité pour développer du moins les ressources que nous laisse encore le malheur. Il était loin de le regarder comme un bien, à l'exemple de Zénon et de son école ; sa morale n'était pas si

sévére; mais il disait qu'avec un grand caractère, on puisait plus de courage et d'énergie dans l'infortune que dans l'affluence de tous les avantages, parce que l'esprit, employant tous ses ressorts, faisait souvent entrevoir alors des remèdes imprévus par des inspirations subites et des idées fortes dont on était étonné soi-même. Or celà est de la plus grande vérité, et nous en avons eu la preuve; lorsqu'on recherchait naguères parmi nous avec une violence si barbare, jusques dans leurs foyers, les hommes d'honneur pour les trainer à l'échaffaud, tous ceux qui s'étaient bien fortifiés dans les principes de la sagesse et de la religion se retrouvaient toujours avec leur ame, et restaient inébranlables, même calmes, au milieu d'un si épouvantable orage. Que l'on juge donc combien le développement de cette idée a du être intéressant sous une pareille plume, supposé que l'ouvrage soit fini, car fort peu de tems après en avoir tracé le plan, il termina sa carrière à Tournai, au milieu de quelques amis, en pleurant sur sa patrie:

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Peu de tems avant de mourir il se consolait encore en faisant des vers latins, à l'exemple de nos anciens et savans magistrats qui n'oubliaient jamais leur Virgile et leur Horace: notre révolution lui en offrait une ample matiere. Ce n'est pas à cette source cependant qu'il choisit ses sujets: il en détourna au contraire sa pensée bien loin. Son but était d'occuper ses derniers instans avec le moins de chagrin possible; aussi prit-il la morale pour objet de ses vers. C'est ainsi que notre grand chancelier de l'Hopital, relégué comme lui par un autre coup du sort, oubliait sa disgrace dans sa pauvre petite ferme de Vignay en Beauce, y réduisait toutes les grandeurs humaines à leur juste

valeur et se trouvait bien moins malheureux encore en mangeant sous le chaume son morceau de pain bis, que les fiers habitans du Louvre, avec toute leur opulence et sous des lambris dorés. C'est ainsi, disons nous, que le chancelier de Charles IX, dans cet abandon, écrivait en vers à ses vieux amis, developpait dans la langue d'Horace tous les généreux sentimens dont son ame surabondait et discutait avec autant de sagesse et d'énergie les principes de la vertu et la véritable origine du bonheur. Comme lui, notre avocat général reprit le gout de son enfance, ce gout de la poésie latine, qu'on ne perd jamais quand on a fait de si bonnes études. Le malheur leur laissa du moins à tous deux cette ressource. Le chancelier termina sa carrière au milieu d'un vers qu'il n'acheva pas, comme un général expire quelquefois dans une bataille qu'il n'a pas eu le tems de gagner : la différence n'en est pas grande, et le même terme est la mort, *mors ultima linea rerum* ; elle emporte le conquérant comme le poéte sans avoir plus d'égards pour César et Turenne que pour Catulle et pour Corneille. Telle fut aussi la fin de M. Séguier.

Que manquait-il à cet homme aimable dans le cours de ses prospérités! il était né d'une famille ancienne et honorable, qui donna à l'église de savans prélats, aux cours souveraines d'illustres magistrats, aux armées de braves Capitaines : lui même avoit reçu de la nature un génie capable d'ajouter encore à tant de gloire. Le nom qu'il s'était déjà fait au palais lui ouvrit les portes de l'Académie, où deux grands titres l'appelaient ; son oncle qui avait été protecteur de ce corps célébre, et plus encore son mérite personnel, et son éloquence enchanteresse. Plus jeune il avoit brillé au palais royal et à la cour aimable de l'avant dernier

Duc d'Orléans : enfin plein de maturité, et jouissant de la plus désirable réputation, il est venu échouer sur l'inévitable écueil de la révolution.

Ah ! si l'on pouvait du moins retirer du naufrage quelques débris de son génie, quelques uns de ses beaux discours, ce serait une consolation pour ses admirateurs, et un modèle bien précieux pour ses successeurs dans le ministère public. On a bien fait paroitre ceux du sage Daguesseau, et cette production n'a pas été inutile aux jeunes magistrats : un choix semblable des plus éloquens de M. Séguiér ne serait pas moins utile. Les portraits des grands hommes tracés sur la toile n'ont qu'une durée éphémere, mais leurs écrits demeurent, *scripta manent*, et se propagent glorieusement de siécles en siécles.

Je finis à regret une tache si douloureuse que m'imposa l'amitié, et je prie les enfans de M. Séguier de croire que le souvenir de leur illustre père sera toujours cher à l'un de ses plus sinceres admirateurs, retiré modestement dans un petit coin du monde.

SUPPLÉMENT.

Quoiqu'il n'entre pas dans le plan de ce journal d'annoncer les livres nouveaux, il nous arrivera quelque fois de faire une exception en faveur des ouvrages de nos abonnés, principalement de ceux qui sont d'un merite supérieur, et dont le succès ne peut être incertain. De ce nombre est la géographie moderne de J. PINKERTON que vient de publier le libraire *Dentu* et qui a donné lieu à la fameuse accusation de plagiat que ce libraire a intentée contre le géographe Danois *Malte-Brun*. Ce grand procès qui se trouve déjà jugé dans l'opinion, non seulement des savans et des gens de lettres, mais encore des lecteurs impartiaux qui ont été à même de parcourir les pièces de la procédure, ne laisse aucun doute sur la légitimité de l'inculpation dirrigée par M. *Dentu* contre M. *Malte-Brun* En effet il résulte de la lecture du mémoire que le premier a fait imprimer pour dévoiler au public les nombreux plagiats du géographe Danois, que celui-ci demeure atteint et bien convaincu d'avoir mis trop lestement à contribution les recherches de plusieurs savans pour composer sa géographie universelle,

et se former ainsi une réputation à bon marché. Ce mémoire compose de 140 pages in-8°. est écrit avec beaucoup d'esprit et d'enérgie, mais ce qui le rend dangereux pour le plagiaire qu'il dénonce publiquement, c'est qu'il est rempli de preuves concluantes auxquelles il est difficile de répliquer. Peut être pourrait on reprocher à son rédacteur trop de fiel et d'amèrtome dans l'expression du juste ressentiment dont il est lui même pénetré. En effet le sarcasme s'y fait remarquer à chaque phrase, tandis que le langage du bon droit est ordinairement plus modere. Quoiqu'il en soit, si Mr. Dentu a eu l'intention d'anéantir la réputation de son adversaire, en dévoilant ce qu'il appelle *ses pirateries littéraires*, il y a réussi en grande partie, car nous pensons que ce dernier ne se relevera que difficilement du terrible coup de massue qui vient de lui être porté dans la brochure que nous allons annoncer et dont la lecture plaira infiniment à toutes les classes d'amateurs.

MOYEN DE PARVENIR EN LITTÉRATURE, ou *Mémoire à consulter* sur une question de *propriété littéraire*, dans le quel on *prouve* que le *sieur* MALTE-BRUN, *se disant Geographe danois* a copié *littéralement* une grande partie des OEuvres de M. GOSSELLIN, ainsi que celles de MM. LACROIX, WALCKENAER, PINKERTON, PUISSANT, LANGLÈS, SOLVYNS, etc. ! etc. ! et les fait *imprimer* et *débiter* sous son nom ; et dans le quel on discute cette question importante pour le commerce de la librairie : « Qu'est-ce qui distingue le *plagiaire-*
« *copiste* du simple *contrefacteur* ; et jusqu'à quel point le
« premier peut-il être regardé comme devant encourir la peine
« portée par la loi contre le dernier ? » avec cette épigraphe :

« J'aurais pu piller sans rien dire, à l'exemple de tant
« d'auteurs, *qui se donnent l'air d'avoir puisé dans les*
« *sources, quand ils n'ont fait que dépouiller les savans*
« *dont ils taisent le nom.* Ces fraudes sont très faciles
« aujourd'hui : on commence par écrire sans avoir rien lu,
« et l'on continue ainsi toute sa vie. Les véritables gens de lettres
« gémissent en voyant cette nuée de jeunes auteurs, qui
« auraient peut-être du talent sils avaient quelques études. »
M. DE CHATEAUBRIAND, Itin. de Paris à Jérusalem, t. II, p. 318

« Plus ineptes et plus ignares, nos *compilateurs* ne se
« bornent pas à faire tranquillement le métier de *frippiers*
« *litteraires* ; *ils pillent sur les grands chemins du monde*
« *savant* ; leur avidité extrême ne leur laisse pas le tems de
« disposer des produits de leur *brigandage*..... Munis de
« quelques livres et d'autant de *paires de ciseaux*, ils se bornent
« à fabriquer à la hâte une *compilation* qui n'offre ni un choix
« bien fait, ni une analise exacte et complète. »
MALTE-BRUN, *Journal de l'Empire*, du 11 novembre 1810.

Par Jean-Gabriel Dentu, Imprimeur-Libraire, (*Editeur de la Géographie de J. Pinkerton* 1 *vol. in* 8°.) Prix, 2 fr.
franc de port, 2 fr. 50 c.
se trouve chez l'auteur, rue du Pont de Lodi, n°. 3 près le Pont-Neuf; et au dépôt de sa librairie, Palais-Royal, galeries de bois, n° 265 et 266;

GEOGRAPHIE MODERNE, *rédigée sur un nouveau plan*, ou *Description historique, politique, civile et naturelle des Empires, royaumes, états, et leurs Colonies, avec celle des mers et des iles de toutes les parties du monde*, par J. Pinkerton et C. A Walckenaer, revue, corrigée et considérablement augmentée, principalement d'articles sur les langues, par *L. Langlès*, membre de l'institut, l'un des administrateurs-conservateurs de la bibliothèque impériale, *etc.* précédée d'une introduction à la géographie mathématique et critique, et à la géographie physique, ornée de cartes et de planches, par *S. F. Lacroix*, membre de l'institut et de la légion d'honneur, *etc.*; suivie d'un précis de géographie ancienne, par *J. D. Barbié du Bocage*, membre de l'institut, professeur de géographie et d'histoire à l'université impériale, *etc.*; accompagnée d'un atlas grand in-folio, dressé par *P. Lapie*, ingénieur-géographie d'après les autorités les plus récentes; avec une liste des meilleures cartes et livres de voyages. Tom. 1er. in-8°. Prix, avec les cartes en noir, gr. in-folio. 11 fr.
Le *même* avec les cartes coloriées. 12 fr.
Pap. vél. superfin, dont il y a très-peu d'exemplaires. 24 fr.

La géographie de *Pinkerton*, et l'atlas petit *in-folio* qui l'accompagne, ont produit une révolution dans le monde savant, et les éditions successives qu'on en a faites en Angleterre, en Amérique, en Italie et en France, prouvent suffisamment son mérite. Un si grand succès a éveillé l'avidité des spéculateurs, et depuis que cet ouvrage a paru on a vu pulluler en France, de tous côtés, de soi-disant géographes, qui (à l'aide des journaux très-accrédités et d'éloges mendiés à des auteurs qui ne font pas de la géographie leur occupation spéciale) ont cru pouvoir impunément *copier ce livre*, *contrefaire l'atlas en caractère plus fins et plus serrés*, s'efforcer ensuite de décréditer l'ouvrage qu'ils avaient pillé, par des injures reproduites sans cesse dans les journaux auxquels ils travaillent. Cette honteuse tactique, ou plutôt ce brigandage incroyable et unique en littérature, est aujourd'hui une chose reconnue et avérée.

Cependant des hommes véritablement savans, et riches de leurs propres recherches, qui consacrent à l'étude tous leurs momens, sans être forcés d'en employer la majeure partie

à des articles de journaux qui peuvent donner à un auteur une réputation éphémère, mais qui sont incompatibles avec des travaux solides et suivis; ces hommes, disons-nous, ont examiné la géographie de Pinkerton, et en ayant reconnu le mérite, ils ont résolu d'élever sur cette base un nouveau monument à la science géographique, bien supérieur à celui que tout auteur isolé, et réduit à ses seules forces, quelque savoir qu'on lui suppose, pourrait produire.

Telle est l'idée qu'on doit se former de la nouvelle édition de la geographie de MM. *Pinkerton* et *Walckenaer*, qui est en effet un ouvrage entièrement neuf, où l'on a fait entrer une partie de la nouvelle édition anglaise publiée à Londres par M. Pinkerton, mais a laquelle on a ajouté beaucoup de matériaux nouveaux, et dont on a sur-tout agrandi et perfectionné le plan, déjà si clair et si méthodique (1).

---

(1) Nous joignons ici les témoignages les plus imposans: *Le conseiller d'état chargé de la direction et de la surveillance de l'instruction publique, à* M. Dentu, *ed teur de la traduction de la géographie de* Pinkerton

J'ai reçu, M., la traduction de la geographie de Pinkerton, que vous m'avez fait remettre. L'examen que j'en ai fait, et le suffrage des savans distingués qui, en concourant à sa perfection, ont associé leur nom à celui de l'auteur, ne peuvent me laisser de doutes sur l'utilité qu'en retireront ceux que leur goût entraînera vers cette étude. L'auteur de cette traduction, en nous offrant ce qu'il y a de plus complet et en même tems de plus précis en ce genre, a rendu un véritable service aux sciences; et c'est ajouter à ce service que de la publier. Trop volumineux, malgre sa concision, pour être mis au nombre des livres classiques (*), cet ouvrage doit tenir un rang distingué parmi ceux qui composeront les bibliothèques de nos établissemens d'instruction, et qui seront destinés à récompenser les efforts heureux de nos jeunes élèves: vous pouvez compter que je les proposerai pour l'un et l'autre de ces usages.

Paris, 9 *Frimaire an* 12. Je vous salue, FOURCROY.

La seconde édition de la géographie moderne de J. Pinkerton, qui vient de paraître à Londres, en trois volumes in-4°. renferme deux nouveaux mémoires intéressans, l'un sur les progrès de la géographie dans ce siècle, l'autre sur les progrès des découvertes géographiques en Asie. *M. Pinkerton montre, dans ces différens écrits, de grandes connaissances et beaucoup de sagacité.* » (Rapport présenté à l'Empereur par la classe d'histoire et de litérature ancienne de l'institut, pag. 188.) Nous invitons nos lecteurs à lire les pages 167, 168 et 180 du Rapport de la classe des sciences physiques et mathématiques,

(*) L'abrégé a été depuis adopté pour l'enseignement des

Si, d'une part, M. Pinkerton a eu en Angleterre des renseignemens sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, qu'on ne peut se procurer sur le continent, on sait, d'un autre côté, que M. *Walckenaer* a réuni une des plus belles collections de cartes et de livres de voyages que l'on connaisse à Paris : il s'est procuré des matériaux inconnus à M. *Pinkerton* ; et par ses connaissances dans les langues européennes et particulièrement dans la langue allemande, il a pu décrire les divers états de l'Europe avec plus d'exactitude et de précision qu'il n'a été possible de le faire au savant anglais.

M. *Lacroix* a joint à son *introduction mathématique* une *géographie physique*, qui ne laisse rien à desirer sur cette partie importante de la science. Les résultats intéressans, et cependant élementaires, que renferme ce nouveau traité, sont exprimés dans ce style clair et précis, convenable à ce genre de composition. Le travail de M. *Lacroix* peut servir d'introduction à tous les traités de géographie publiés jusqu'à ce jour.

M. *Langlès*, si connu dans le monde savant par son érudition dans les langues, et a publié, pour la première fois, dans cet ouvrage, le resultat de ses decouvertes sur l'origine des diverses nations de la terre, et sur la parenté qui existe entre les nombreuses races de l'espèce humaine.

M. *Barbié du Bocage*, élève de l'illustre d'Anville, a composé pour cet ouvrage un traité de géographie ancienne, où il développe aussi, pour la première fois, le fruit de trente ans de travaux et de recherches profondes : de sorte que l'ouvrage que nous annonçons forme un cours complet de géographie.

Enfin, outre les additions nombreuses dans toutes les parties de l'ouvrage, M. *Walckenaer* en a modifié le plan primitif, de manière à faire partout concorder les grandes divisions naturelles avec les divisions politiques; il a même refait en entier la description de plusieurs pays.

Cette grande entreprise a déjà reçu un commencement d'exécution. Nous annonçons aujourd'hui la première livraison, contenant l'introduction à la géographie mathématique et critique, et à la géographie physique, par M. *Lacroix*, accompagnée de 10 planches, dont l'une représente le bassin de la Seine, ainsi que toutes les rivières qui en sont les affluens, deux mappemondes sur l'horizon des antipodes de Paris, et 7 planches de projections mathématiques dont plusieurs sujets sont entièrement neufs; enfin deux grandes mappemondes, représentant le nouveau et l'ancien continent.

---

lycées. La seconde édition de cet abrégé a été adoptée pour l'instruction des écoles impériales militaires de France, et pour les Pages de S. M.

Il nous serait facile de répéter le concert d'éloges que les journaux ont faits de cet ouvrage. Nous renvoyons pour cela nos lecteurs au moniteur, au journal des Debats (aujourd'hui de l'empire), à la gazette de France, au journal de Paris, au Mercure de France, au magasin encyclopédique, à la decade philosophique, *etc.*, *etc.*

L'éditeur publiera incessamment la deuxième livraison (1), qui contiendra l'histoire des progrès des découvertes en Asie, la description de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Chine, du Tibet, de la Tartarie chinoise, du Japon et de l'empire des Barmas (improprement nommés Birmans). MM *Langlès* et *Barbié du Bocage* ont aussi coopéré à plusieurs parties de ce volume.

Les autres livraisons se succéderont très-promptement.

Mais en attendant, et pour remplir le vuide qu'éprouve cette partie de l'instruction, l'abrégé de ce grand ouvrage donnera une idée de l'ensemble de cette vaste entreprise (2) On verra, en le lisant, que plus de la moitié de cet abrégé est composée d'un texte entièrement neuf, dont les auteurs sont les savans français que nous avons nommés plus haut.

Le petit atlas de *Pinkerton* sur lequel on a fait tracer les limites modernes des états, et auquel on a ajouté de nouvelles cartes *est et sera toujours le meilleur de ce format.* Il a été fait originairement par M. *Arrowsmith*, le plus célèbre géographe d'Angleterre, revu ensuite et corrigé avec soin par M. *Pinkerton*, par M. *Buache*, de l'institut, et porté enfin à sa perfection par les corrections et observations successives de M. *Walckenaer* et de M. *Lapie*. Cet Atlas, qui sera composé de 50 cartes, pourra, et à un prix très-modique, suffire pour la lecture de l'abrégé.

Mais pour lire avec tout le fruit possible le grand ouvrage, il faudrait posseder la quantité innombrable de superbes cartes que l'on a rassemblées pour le composer, ce qui coûterait une somme immense. L'éditeur a entrepris un atlas sur format grand in-folio, où tout ce que ces cartes contiennent de plus essentiel se trouvera démontré, et qui dans une suite composée de trente feuilles, fournira le dessin fidèle de tous les pays de la terre, présenté dans un vaste ensemble, et à un prix plus modéré qu'on ne pourrait le faire dans un atlas de petit format, où il est impossible de saisir l'ensemble d'un pays, dès qu'on agrandit son échelle, pour obtenir les détails dont on a besoin. Il est reconnu d'ailleurs que ces petits extraits de cartes, qui

---

(1) On donne l'Europe en dernier, afin d'être plus au courant des nouveaux changemens politiques.

(2) Il paraîtra le 1er. août, et formera un vol. in-8°. de 1300 pages, orné de onze belle cartes, où sont tracées les nouvelles découvertes. La France est divisée en deux feuilles; on y trouvera les pays nouvellement réunis à l'Empire francais; l'Europe, et l'Allemagne avec sa nouvelle division. Le Mexique et l'Amérique méridionale ont été refaits d'après le savant M. de *Humboldt*, et plusieurs cartes anglaises très-récentes; l'Amérique septentrionale, d'après les voyages les plus modernes. Toutes les autres cartes ont été de même mises au courant des nouvelles connaissances. Une planche de figures de mathématiques, pour l'*introduction à la géographie mathématique et physique.*

portent le nom de géographes célèbres, sont simplement réduites sur les grandes cartes de ces géographes, par leurs plus jeunes élèves : delà les fautes grossières qu'on y rema que. L'atlas que nous annonçons sera le plus grand ouvrage qu'aura fait l'habile géographe *Lapie*, et celui qui contribuera le plus à sa réputation. Le besoin d'un atlas de ce format se fait vivement sentir ; depuis d'*Anville* et *Robert de Vaugondy* on n'en a pas publié un seul (3), c'est-à-dire depuis près d'un demi-siècle : il est donc convenable que le seul tlas où les grands progrès de la géographie moderne se trouvent consignés, paraisse avec le seul ouvrage où ces progrès se trouvent bien développés, et qui lui-même a contribué à l'avancement de la science.

Les cartes qui formeront la deuxième livraison seront au nombre de cinq, lesquelles représenteront l'Asie dans tous ses détails. Nous ne donnerons point ici la liste des nombreux matériaux, tant imprimés que manuscrits, qui ont servi à les construire, parce que cette liste serait trop longue ; mais on donnera, en tête de chaque livraison, une analyse de ces cartes, laquelle indiquera tous les moyens qu'on a employés pour les porter à leur haut degré de perfection.

D'après le conseil des hommes de lettres les plus instruits, l'éditeur n'a pas cru devoir joindre à cet atlas des cartes de géographie ancienne, parce que celles du célèbre d'*Anville*, celles de M. *Gossellin* et de M. *Barbié du Bocage*, sont les seules qui soient dignes d'accompagner l'atlas que nous annonçons. M. *Dentu* offre de les procurer à ses souscripteurs dans les prix savans :

Le monde connu des anciens, une feuille, 2 fr. 50. c.

On peut suivre sur cette carte, mieux que sur les petites cartes qu'on a réduites, et morcelées d'après celle-là, ce que M. *Pinkerton* et autres auteurs ont dit de la géographie historique au tems de Moïse et des Hébreux, sur la géographie primitive des Grecs, sur les connaissances d'Hérodote, d'Aristote, d'Eratosthène et de Strabon ; on peut aussi se procurer l'Empire romain en deux grandes feuilles, à 5 fr.

Ces cartes suffisent pour la lecture des historiens grecs et romains, pour l'Empire d'Alexandre, etc., pour tout ce qui concerne la géographie ancienne. Si on voulait plus de développemens, la carte spéciale de l'Italie, celle de la Gaule, celle de l'Egypte, celle de la Palestine sont des chefs-d'œuvre que l'on peut fournir au prix modique de 2 fr. 50 c. la feuille, toutes sur pag grand colombier.

Enfin la carte d'Europe dans le moyen âge par M. d'*Anville*, et celle de l'empire de Charlemagne par *Vaugondy*, sont bien préférables, pour ce qui concerne cet âge intermédiaire, à tous les petits *morcellemens* qu'on en a faits, et qui, réunis, coûtent le double et le triple, quoiqu'annoncés fastueusement à un *prix prétendu modique*. Pour ceux qui concerne l'histoire moderne des grands empires, tels que

---

(3) M. Pinkerton publie un semblable atlas en Angleterre dont le prix est de 25 guinées ! Celui du libraire français ne reviendra pas à plus de 60 francs.

ceux de Gengiskan, de Tamerlan, de Charles-Quint, chacun peut les suivre et les tracer soi-même sur les cartes qui entreront dans ces atlas. Une bonne carte doit pouvoir servir à plusieurs objets, pour la lecture d'un grand nombre de livres et pour l'histoire de plusieurs siècles. Faire des cartes qui ne soient bonnes qu'à un seul livre, qu'à une seule époque, *ce n'est pas remplir le but d'un atlas général.* Celui que nous annonçons sera non seulement suffisant anx professeurs, aux instituteurs et à leurs élèves, aux hommes d'état, aux hommes du monde, mais il sera même utile aux géographes de profession, puisqu'il leur offrira le tableau exact et complet du monde dans son état actuel,

Le prix de cet ouvrage ne ponrra être bien déterminé qu'à la 3e. livraison, parce qu'à cette époque il y aura 10 ou 12 cartes gravées. Le public sera à portée de juger de la beauté de l'atlas, dont la gravure est confiée au burin de M. Tardieu et aux plus habiles artistes. Le libraire promet de le donner aux prix le plus raisonnable, afin qu'il puisse entrer dans toutes les bibliothèques.

Le même libraire vend séparément, d'après les demandes des instituteurs et des élèves, l'*introduction à la géographie mathématique et critique et à la géographie physique*, par M. Lacroix. Ce volume est accompagné de belles cartes; prix : avec les cartes en noir, 9 fr.
Avec les cartes coloriées, 10 fr.
Avec les mappemondes grand in-folio, non pliées, 12 fr.

Il faut ajouter 2 fr. pour recevoir, *franc de port*, chacun de ces volumes.

Les personnes qui voudront avoir les premières épreuves, ne doivent pas tarder à se faire inscrire; les demandes seront enregistrées, et les épreuves délivrées selon l'ordre des numéros. Les personnes, qui se seront fait inscrire recevront, avant la publication de chaque livraison, un avertissement *franc de port*, qui leur indiquera le moyen à employer pour retirer leurs livraisons.

Les lettres et le montant des demandes doivent être adressées (franc de port) à M. Dentu, impimeur-libraire, rue du Pont de Lodi, n°. 3, près le pont-neuf.

On souscrit également chez tous les libraires de France et de l'étranger, et chez les directeurs des postes.

Les souscripteurs recevront *gratis* un exemplaire de la 2e. édition du *moyen de parvenir en littérature*, contenant les plagiats de M. *Malte-Brun* sur la géographie de *Pinkerton*, *etc. etc.*, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage se trouve aussi chez MM. Prignet, Imprimeur, et Giard, Libraire à Valenciennes.

Joseph de ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. Prignet aîné.

N°. II.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(Sine litteris vita mors est.)

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DE LYON.

Rapport fait à la Société des Sciences et Arts de Valenciennes, par Mr. HÉCART, jeune.

MM. La Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, vient de vous faire passer le compte rendu de ses travaux pendant les années 1806; 1807, 1808, 1809 et 1810, par M. Mouton-Fontenille, son Secrétaire perpétuel.

Je n'entreprendrai point de vous faire une analise raisonnée de ces cinq années de travaux; ce que je pourrais vous en dire vous offrirait peu d'intérêt. Comment, en effet, faire l'analise d'une analise déjà fort concise? Je me bornerai donc à vous indiquer les matières qui ont fait l'objet des recherches de cette savante Société, sauf à vous donner quelques détails, lorsque le rapporteur lui-même aura traité les articles avec une certaine étendue.

Dans le compte de 1806, M. le Secrétaire-perpétuel parle des mémoires sur plusieurs objets d'agriculture traités par les membres de la Société ; d'abord d'un mémoire de M. de *Laurencin* sur la culture de la vigne ; des essais de M. *Rast-Maupas* sur la greffe en fente à œil dormant, pratiquée avec succès au mois d'août ; d'un mémoire sur l'*Aylanthus glandulosa* (non pas *Eylanthus*) ; des bougies faites avec la cire que ce cultivateur a retirée du *myrica cerifera*, cultivé par lui ; de quelques autres observations du même sur plusieurs végétaux utiles ; d'une notice sur une méthode de tailler les arbres en pépinière, par M. *Giraud de Montbellet* ; il parle ensuite de différens mémoires de statistique faits par des membres de la Société ; de l'art vétérinaire ; mais ce qu'il en dit ne donne qu'une très-légère idée des objets qui y sont traités.

Sous l'article histoire naturelle M. *Mouton-Fontenille* fait l'éloge d'une notice sur les insectes par M. *Sionest*, dont les observations, dit-il, sont peu susceptibles d'analise.

L'article dont M. le Secrétaire-perpétuel parle avec plus d'étendue, est un *Pinax*, qu'il se propose de publier de toutes les plantes européennes, des exotiques utiles et de celles qui sont cultivées comme plantes d'ornement.

L'Auteur se propose de donner la synonymie de toutes ces plantes, c'est-à-dire de rapporter sous le nom Linnéen, tous les noms donnés par les botanistes anciens et modernes.

Pour peu que l'on soit versé dans l'étude de la botanique, on doit être épouvanté de l'immensité de ce travail ; j'ai fait moi-même un essai dans ce genre, en rapportant les synonymes de plus de 200 auteurs que

je possède sur cette matière, j'y ai travaillé pendant plus de 30 ans, et je sens combien je suis encore loin d'avoir tout compulsé; plus j'avançais et plus j'étais effrayé de la grandeur de ce travail dont j'ai donné un léger échantillon dans mon *essai sur les qualités et les propriétés des arbres de pleine terre du département du Nord*, publié en l'an 3; et je me suis enfin résolu à abandonner ce travail ingrat, persuadé qu'il était peu avantageux pour la science de rapporter les synonymes épars dans ces flores particulières, utiles seulement aux localités pour lesquelles elles ont été faites et qui offrent peu d'intérêt aux autres pays Cependant, MM. je crois que l'ouvrage de M. *Mouton Fontenille* ne sera pas sans intérêt.

L'article des arts utiles n'offre pas moins de mémoires de cette savante Société qui traitent d'objets majeurs; c'est avec regret que je ne vous les rappelle pas; mais ce rapport ne doit pas être aussi étendu que le compte de M. le secrétaire-perpétuel.

Dans une seconde partie, l'auteur rend compte des ouvrages des correspondans de la Société: on y voit que ces correspondans ne s'occupent pas moins d'objets importans que les Sociétaires eux-mêmes.

Dans le compte de 1807, M. le secrétaire suit la même marche que dans le premier; à l'article agriculture, il parle avantageusement du rouleau cannelé pour le battage des grains qui l'emporte infiniment, dit il, sur le fléau, puisqu'il forme l'objet d'une économie qui peut être évaluée au 10e. de la valeur de la récolte. Il rend compte ensuite d'un mémoire sur le soutirage des vins par lequel M. *de la Chassagne* prouve que le soutirage nuit essentiellement à la qualité des vins de son clos et

de quelques uns de son voisinage ; mais qu'il est extrêmement utile et même nécessaire à tous les vins gros et de médiocre qualité.

L'un des mémoires d'une utilité majeure, rapporté dans cette division, est certainement celui sur la destruction de la cuscute. On sait que cette plante est le fleau des champs de luzerne, et qu'un de ces champs qui en est attaqué périt en peu de tems.

Le moyen indiqué par l'auteur, M. Barges, et déjà pratiqué depuis un certain tems dans plusieurs cantons, est de couper les plantes atteintes de la cuscute, avant ou pendant la floraison de cette plante parasite, avant qu'elle n'ait pu donner ses graines ; ce moyen, qui est efficace, exige cependant une exacte surveillance, parceque si on en oublie quelques unes, le mal ne manque pas de faire des progrès.

A l'article *art vétérinaire*, on ne voit pas sans intérêt deux mémoires de M. *Giraud de Montbellet, sur la régénération des chevaux en France.* Cet auteur y nie la nécessité du croisement des races pour entretenir leurs qualités. Il cite, à l'appui de son opinion, l'Arabie, le Danemarck, l'Andalousie, qui ne croisent pas leurs races, lesquelles ne dégénèrent point dans l'état même de domesticité.

L'auteur pense, avec raison, que la dégénérescence des chevaux, a pour cause le mauvais régime d'éducation, et les alliances discordantes que nous formons entre familles de qualités différentes et de climats opposés.

D'après ces données, il semble qu'il serait aisé de maintenir en France les bonnes qualités de chevaux ; on pourrait faire cette épreuve avec des chevaux Andalous, des Danois, ou autres dont les qualités sont reconnues ; mais malheureusement, en France,

on est imbu d'une foule de préjugés qui s'opposeront long-tems encore aux véritables progrès des sciences économiques.

Sous l'article histoire naturelle, M. *Mouton-Fontenille*, rend compte d'un mémoire de sa composition dans lequel il traite de la gravure sur bois comparée à celle sur cuivre, et il démontre les prodigieux avantages de la première méthode sur la seconde et qui consistent en ce qu'on peut tirer un plus grand nombre d'exemplaires des planches sur bois, et de ce qu'elles coutent moins dans le rapport d'un à 4, ce qui est prodigieux.

M. *Teret* a fourni une notice sur les arts mécaniques appliqués à la fabrication des étoffes de soie ; il y traite de l'histoire de cette fabrication et de l'origine des différens tissus, et des inventeurs des différens métiers propres à cette fabrication.

Dans les mémoires fournis par les Correspondans, on doit distinguer celui de M. *Vitalis* sur les constructions rurales, objet important et majeur dont on ne s'occupe peut être pas assez, si j'en crois au moins toutes les constructions vicieuses que j'ai eu occasion de rencontrer. Si M. *Vitalis* exécute le plan qu'il s'est tracé, je pense que son ouvrage sera l'un des plus complet en ce genre, et si l'exécution répond à l'importance de la matière, c'en sera certainement le plus utile.

L'année 1808 n'a pas été moins fertile que les précédentes, en mémoires donnés de la part des Membres et des Correspondans ; les titres seuls tiendraient trop d'espace dans le rapport : je me bornerai, MM. à vous indiquer ceux que je regarde comme les plus importans, sans prétendre cependant jetter aucune défaveur sur les autres ; si la Société de Lyon publiait

ses mémoires, on serait plus à portée de juger de leur bonté et de profiter des bons documens qu'ils contiennent ; à en juger par les titres et par le rapport du Secrétaire-général, ils seraient sans doute très-utiles.

Le premier mémoire qui se présente cette année est de M. *De la Chapelle*. Cet auteur y démontre d'une manière sensible les erreurs auxquelles se livre le propriétaire riche qui veut se livrer à exploiter lui-même ses terres ; j'en ai vu, en effet, plusieurs qui, croyant retirer un grand produit en cultivant eux-mêmes, se sont ruinés, soit par la mauvaise administration, soit que ne se faisant pas un bon plan, ils aient été obligés de dépendre de sous ordres qui les trompaient ; soit enfin, parce que ne conduisant pas eux-mêmes la charrue, ils aient dû payer des frais énormes de main-d'œuvre que sait économiser le fermier-pratique. Ces raisons sont aussi celles rapportées par M. *De la Chapelle.*

Suit une tournée agricole faite par M. *De la Chassagne* à Génève, Lausane et Berne ; le compte qui en est rendu fait naitre le plus vif désir de lire l'ouvrage entier.

On voit dans ce mémoire quelques détails sur *l'asclepias syriaca*, et l'on y donne à cette plante les propriétés que M. *De Ch.* notre correspondant attribue à l'*asclepias fruticosa* ; à en juger par ce qui se passe dans ce pays, ce doit être cette dernière plante qui procure la soie et le chanvre, la première espèce étant presque toujours stérile, et cependant, je pense que l'on peut en tirer, dans un terrein convenable, les mêmes objets que de la dernière, seulement, comme je l'ai observé dans mon rapport, l'*asclepias syriaca* est de pleine terre, et l'autre d'orangerie.

Ce que dit M. *Giraud-de-Montbellet* que l'incision annulaire pratiquée sur les arbres fruitiers, finit par

causer la mort du rameau, si les lèvres de la plaie ne parviennent pas à se réunir, n'est pas conforme aux expériences que j'en ai faites en 1808 Peu au fait, et opérant de mémoire, j'ai fait, sur un vieux poirier, des incisions d'une dimension beaucoup trop forte, les branche ont porté du fruit en abondance en 1809 et en 1810; moins en 1811; mais les rameaux sont restés vigoureux et les lèvres de la plaie ne se sont pas réunies; une nouvelle écorce est venue recouvrir les incisions qui, par parenthèse, font un très-mauvais effet sur l'arbre.

Dans un mémoire sur les fêtes de village, M. *De Laurencin* s'attache à prouver qu'elles sont nuisibles au peuple et à l'agriculture. Ce point n'était pas difficile à prouver; mais ne faut-il pas des délassemens à la classe malheureuse? Je crois qu'il serait difficile de le persuader.

M. *Gohier*, fait part de ses expériences sur l'extirpation complète d'un sabot de cheval: opération qu'il a faite avec succès, et dont on peut répéter l'expérience au besoin sur des chevaux que l'on est jaloux de conserver.

MM. *Faure-Biguet* et *Sionest* ont présenté un supplément considérable au catalogue qu'ils avaient donné en 1802, des mollusques fluviatiles et terrestres du département du Rhône; il serait à désirer que ce que ces auteurs ont fait pour les mollusques, ils le fissent pour les insectes, et que chaque naturaliste en fit autant pour le canton de la France qu'il habite, de cette manière on aurait bientôt une collection générale de nos richesses entomologiques.

M. *Mouton-Fontenille*, a fait l'histoire de la marmotte; j'aurai occasion de vous parler de ce traité dans le rapport que je vous ferai des ouvrages dont cet auteur a fait hommage à la Société.

Cet auteur relève plusieurs erreurs sur l'histoire naturelle de quelques animaux ; parle d'une variété de tulipe à pétales laciniés, variété connue depuis très-long-tems dans ce pays et dont les amateurs de tulipes ne font pas de cas, quoiqu'elle soit très-belle tant par la forme que par la vivacité des couleurs, fleur que la figure citée de *Crispin de Pas* ne rend nullement.

Dans l'article des arts utiles je distingue la description d'une pompe à incendie, munie d'un boyau puisard et d'un double balancier ; nous avons, en cette ville, des pompes très-commodes, et très-utiles ; mais je pense que celle de M. Henry doit encore obtenir la préférence, puisqu'au moyen d'un boyau plongé dans un puits, dans une fontaine ou dans une rivière, on peut obtenir la quantité d'eau nécessaire à l'entretien de la pompe, avantage précieux dans les incendies, puisque par ce moyen on obtient l'économie des hommes et du tems.

Dans le même article M. *Mouton-Fontenille* parle de livres qui ont eu prétenduement plusieurs éditions lorsqu'on n'a souvent fait que changer un titre et ajouté quelquefois des additions sans rien changer au corps de l'ouvrage.

J'ai déjà donné l'éveil sur cette espèce de fraude, dans un excellent journal intitulé la *décade* et depuis revue littéraire, j'ai prouvé que la prétendue édition de *Morison* donnée par *Bobart* en 1715, n'était pas même une réimpression, qu'il n'existait d'autres différences entre la première édition et celle de 1715, que les titres changés, la préface de *Bobart* ajoutée et l'errata étendu des fautes de cette addition ; qu'au reste les mêmes fautes typographiques existaient.

J'ai également prouvé que la nouvelle édition de

l'histoire des insectes de Geoffroy, n'était que l'ancienne à laquelle on avait changé le titre et ajouté par suplément les insectes de l'*Entomologia Paisiensis* de *Fourcroy*, qui ne se trouvaient pas dans l'édition donnée par *Geoffroy*, je citais en preuve la même pagination et les mêmes fautes typographiques dans les deux ouvrages.

Quant à l'histoire des plantes d'europe connue sous le nom du *petit Bauhin*, il y en a réellement diverses éditions; on peut s'en appercevoir aisément aux mauvais caractères et à la qualité du papier.

Un mémoire important présenté à la Société de Lyon dans cette année, est celui de M. *Menjot d'Elbenne* sur la couverture des bâtimens faites avec des cintres en briques et des lattes en fer, qui présenterait, selon cet auteur une grande économie sur les couvertures à la française, et peserait infiniment moins qu'elles. Pour apprécier le travail de l'auteur, il faudrait voir l'ouvrage même; toujours est-il certain qu'il en résulterait un grand avantage en ce qu'on ne craindrait point les incendies.

Dans l'année 1809, je remarquerai une observation de M. *Giraud de Montbellet*, qui contredit l'expérience journalière du pays que nous habitons. Le pêcher; selon cet agriculteur, et le coignassier, sont les seuls arbres fruitiers de nos jardins, sur lesquels l'enlèvement d'un anneau d'écorce, opère la précocité du fruit, *etc.*, je puis certifier que cette précocité a lieu non seulement sur le pêcher et le coignassier, mais encore sur le pommier, le prunier, l'abricotier et le poirier.

L'article histoire naturelle, fournit des observations curieuses de M. *Madiot*, sur une espèce de charançon qui fait un grand ravage dans les pépinières en

attaquant les jeunes bourgeons, et en détruisant l'œil des greffes. C'est le charançon gris, strié et sans ailes de *Geoffroy*. Il serait à désirer que l'on put trouver des moyens efficaces de detruire cet insecte dévastateur.

Parmi les ouvrages des correspondans, on voit avec beaucoup d'intérêt, des observations de M. *Cazenove*, sur la culture du *rutabaga*, cette plante si intéressante pour la nourriture de l'homme et celle des animaux, et qu'il serait si important de naturaliser dans ce pays, se seme en avril, dans un bon terrein ; il faut l'arroser soigneusement, sa transplantation se fait immédiatement après le labour qui suit la moisson en lignes, les jeunes plantes doivent être à la distance de deux pieds en long et en large, afin qu'elles puissent prendre tout leur développement, et recevoir les cultures convenables à la houe à cheval dans les deux sens.

La racine du *Rutabaga* est bonne à manger en octobre, (peut-être un peu plus tard dans ce pays), et surpasse les plus gros choux raves en grosseur. Elle fournit abondament des feuilles qu'on coupe plusieurs fois, ces feuilles donnent beaucoup de lait aux vaches qui en sont friandes, et contribuent essentiellement à l'engrais des porcs et des moutons. Cette plante a l'avantage de passer l'hiver en pleine terre et remplace les pommes de terre lorsqu'elles commencent à manquer, et que les fourrages deviennent rares.

Parmi les mémoires d'agriculture de 1810, et qui ne sont pas d'un intérêt local, je distingue, 1°. ce que dit M. *Rast* de l'*aylanthus glandulosa*, dont le bois » qui prend un très-beau poli, peut servir à faire des meubles ; je ne pense pas, avec cet auteur, que le

nom de vernis peut lui avoir été donné à raison de l'éclat de son bois qui est très-luisant et d'un très-beau jaune; mais je crois, avec plusieurs auteurs, que c'est parcequ'on l'a pris long-tems pour le *rhus vernix* dont, en effet, il a l'apparence lorsqu'il n'est point en fleur.

2°. Une notice de M. *Deschamps* sur le *lathyrus tuberosus*. Cette plante, dont on faisait autrefois beaucoup plus d'usage, ne mérite nullement l'oubli dans lequel elle est tombée; elle a un avantage bien précieux, c'est celui de n'exiger aucune culture, il suffit de laisser en terre ses petits tubercules, et de ne faire usage que des gros pour la nourriture; ses feuilles peuvent servir de fourrage comme celles de beaucoup de légumineuses, et sans nuire à la qualité des tubercules.

3°. L'annonce d'un ouvrage sur l'architecture rurale que M. *Morel*, auteur de la théorie des jardins, publiera incessamment. Je pense qu'un pareil travail ne peut qu'être accueilli favorablement.

4°. Des observations de M. *Rast* sur l'hiver de 1809 et 1810; il semble, d'après ces observations, que le froid ait été plus rigoureux à Lyon que dans ce pays où le thermomètre, d'après mes observations n'est pas descendu au-dessous de 10 à 11 degrés, tandis qu'à Lyon il est descendu à 14.

M. *Gohier* a présenté des observations sur quelques accidens survenus à la suite de plusieurs opérations lorsque les chevaux avaient été nourris pendant quelques tems avec des alimens altérés ou gâtés. Tout ce que dit à cet égard ce vétérinaire distingué, est plein de sens et de raison, et dénote un homme qui possède à un degré supérieur l'art qu'il exerce. Ce sont de semblables mémoires que la Société de Lyon

devrait s'empresser de publier, non seulement à cause de l'importance de la matière, mais parcequ'ils sont d'un intérêt général. Vous pouvez juger MM. de l'importance de ce travail de M. *Gohier* par le conseil qu'il donne à ceux qui sont obligés de donner aux chevaux des fourrages avariés. Il faut, dit-il, rejetter entièrement les plus altérés, et corriger la mauvaise qualité des autres en les battant, en les secouant, en les retournant, en les exposant à l'air, en les arrosant avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel marin; enfin, en employant, s'il est possible, quelques alimens toniques, capables de corriger un peu la mauvaise qualité des autres. L'exercice en pareil cas, est encore très-utile.

M. *Gohier*, toujours infatigable, donne d'autres observations sur les ruses employées par les marchands de chevaux. 1°. Pour vendre un cheval affecté d'une boiterie ancienne; 2°. pour arrêter momentanément l'écoulement nazal dans un cheval morveux.

Tout le monde connait cette maladie des chevaux d'autant plus terrible qu'elle est contagieuse et incurable; il paraîtrait que pour se préserver des ruses des maquignons à cet égard, il suffit de comprimer fortement la trachée artère des chevaux que l'on achète, ainsi que l'a fait faire M. *Gohier*, sur un cheval dont un roulier voulait faire l'acquisition, l'animal rejetta en toussant un tampon de papier qui avait été introduit dans l'une des cavités nazales, dans l'intention d'arrêter momentanément le flux morveux.

C'est avec plaisir qu'on retrouve l'éloge de l'infatigable et infortuné *Dombey*, qui a rendu tant de services à l'histoire naturelle et qui, après avoir conservé à l'Espagne sa colonie du Pérou, par sa bravoure et sa sagesse, fut si maltraité à son retour

en Espagne où, après lui avoir pris la moitié de ses collections, on tenta de l'assassiner. Quoique ce qu'en dit M. *Mouton-Fontenille*, ne contienne rien de neuf, on ne lit pas moins cet éloge avec le plus vif intérêt.

A l'article des arts utiles, M. *Barré* parle des avantages que l'on obtient de la cuisson des légumes à la vapeur de l'eau bouillante; ces avantages qui consistent en ce que les légumes ainsi cuits ne sont jamais brûlés ni desséchés, et de conserver leur arome, sont connus depuis long-tems, et cependant on aime à les rappeller parceque la routine toujours opiniâtre, rejette cette méthode avec son bon sens ordinaire; M. *Barre* ne les rappelle aussi, ces avantages, que pour faire connaître tous ceux que présente le fourneau qu'il a inventé et qui épargne la consommation du combustible en même-tems que la rapidité de ses effets.

L'article des rapports en contient un très-étendu sur l'instruction de M. *Tessier* sur les bêtes à laine. Je regrette, MM. de ne pouvoir vous mettre sous les yeux une analise exacte de ce rapport qui ne contient lui même qu'un apperçu de ce savant ouvrage de l'un de nos économistes les plus distingués par son savoir et l'étendu de ses travaux; il serait plus utile à la Société de se procurer cette instruction que d'en lire une analise décharnée.

Un autre rapport a pour objet l'éclairage économique de M. *Bordier*; vous avez vu comme moi, MM. et tout le monde en a jugé de même, que cet éclairage peut être très-économique; mais que les effets de lumière sont beauceup moindres, où du moins qu'ils ne surpassent pas l'éclairage ancien, s'il parvient à l'égaler. Ses réverbères, dont la ville a fait l'essai sur trois, sont loin d'être solidement traités;

mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails à cet égard.

Je terminerai ce rapport déjà trop étendu, sans doute, par réitérer mes regrets de ce que la Société d'agriculture de Lyon ne publie pas ses mémoires, que l'on pourrait placer au rang des plus utiles de ce genre.

ACADÉMIE DE MARSEILLE.

Séance publique du 25 août 1811.

Il a été lu dans cette séance les ouvrages suivans.

1. Rapport sur les travaux de l'année, par M. J. V. Martin, *Secrétaire perpétuel* de la classe des Sciences et *Président* en absence.
2. Eloge de M. Boyer de Fonscolombe, Membre non résidant de l'Académie, par M. Casimir Rostan *Secrétaire perpetuel* de la classe de Littérature et de celle des Beaux-Arts.
3. Mars et Neptune, Ode, par M. Dudemaine Fils, Membre de la classe de Littérature.
4. Recherches sur les Savons du Commerce, par M. Laurens, Membre de la classe des Sciences.
5. Fragment historique sur les Eaux thermales de Sextius, et sur les Monumens antiques de la ville d'Aix, par M. Robert, Membre de la classe des Sciences.
6. Fragment d'un poëme sur *Fontainebleau*, par le Général Pascalis, Membre de la classe de Littérature.
7. Eloge de M. Pierre Dorange, de Marseille, Associé de l'Académie, par M. Casimir Rostan, *Secrétaire perpétuel* de la classe de Littérature et de celle des Beaux-Arts.

8. Essai physiologique sur la mélancolie, par M. Lautard, Membre de la classe des Sciences.

PRIX D'ENCOURAGEMENT

Decernés à la Séance publique du 25 août 1811.

L'Académie de Marseille, dans sa séance publique du 25 août, devait décerner un Prix de 600 francs, *au Fabricant qui aurait trouvé le moyen d'appliquer d'une manière utile et économique, l'appareil à vapeurs, à la fabrication du savon, en introduisant le moins de changemens possible, dans la construction des fourneaux usités.* Elle n'a reçu qu'un seul Mémoire relatif à ce concours. Les Auteurs en sont MM. Gède *Frères*, de la Ciotat. Leur Mémoire n'a pas résolu, d'une manière complète, la seconde partie du programme ; en conséquence, l'Académie n'a pu leur décerner le Prix ; mais elle leur a accordé une médaille d'encouragement de 300 francs. Elle a destiné les 300 francs restans de la valeur de ce Prix, à l'impression de leur Mémoire, et elle a retiré ce sujet du concours.

M. Truchet, d'*Arles*, ayant présenté à l'Académie un Mémoire sur la récolte du *Kermès*, et sur l'histoire naturelle de ce gallinsecte, il lui a été décerné une médaille d'encouragement de deux cents francs.

M. Orsel-des-Après, de *Salon*, a reçu une médaille d'encouragement de cent francs, pour une nouvelle Couveuse de son invention, destinée à faire éclorre les œufs de vers à soie, qu'il a présentée à l'Académie, et dont les modèles seront envoyés, avant le printems prochain, dans les principaux cantons du Département.

Un seul Propriétaire du second arrondissement de ce département a concouru pour les prix relatifs

aux plantations. C'est M. d'Olivari, Adjoint à la Mairie d'Aix. Il lui a été décerné une médaille d'encouragement de 200 francs, pour les plantations qu'il a exécutées sur les rives de l'Arc, dans son domaine, qu'il a ainsi efficacement protégé contre les ravages et les incursions de cette rivière. Il est à désirer qu'un grand nombre de Propriétaires de ce Département suive son exemple.

Le programme distribué dans la séance publique du mois d'avril 1811, détaille les Prix qui seront décernés en 1812 et en 1813. Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, franc de port, à M. Casimir Rostan, *Secrétaire perpétuel de l'Academie.*

Arrêté en séance, le 23 août 1811.

Signé: J. V. Martin, Secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences, et Président en absence.
Casimir Rostan, Secrétaire perpétuel de la Classe de Littérature et de celle des Beaux-Arts.

SOCIÉTÉ
DES AMIS DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES, AGRICULTURE ET ARTS,
A AIX,
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Séance publique, du 4 Mai 1811.

ORDRE DES LECTURES:

Discours d'ouverture, par M. Constans, Vice-Président.
Compte rendu des travaux de la Société, par M. Gibelin, Secrétaire perpétuel.

Adieux

Adieux aux Muses, Ode par M. d'Arbaud-Jouques.

Mémoire sur les Pierres atmospheriques, par M. Vasse.

La Cigale vengée, Fable, par M. Diouloufet.

Extrait d'un Mémoire sur le meilleur moyen de détruire l'Insecte qui ronge les Oliviers, par M de Montvallon.

L'Amour et l'Occasion, Stances anacréontiques, par M. d'Adaoust.

Le Combat de Tancrède et d'Argant, Fragment d'une traduction du Tasse, par M. de Seran.

Mémoire sur la Combinaison du traitement Electrique, avec l'usage des eaux de Sextius, par M. Davin.

Fragment de David, poëme, par M. de Coetlogon.

Notice sur Rambaud. Troubadour, par M. d'Arlatan.

Ode sur la Providence, par M. de Montmeyan.

Eloge de feu M. de Fonscolombe, par M. Gibelin, secrétaire perpétuel.

Rapport sur le Mémoire de M. Quenin, qui a remporté le prix d'Agriculture, par M. Pontier, Inspecteur des Eaux et Forêts.

Cantate sur la naissance du Roi de Rome, paroles de M. Gibelin aîné, Musique de M. Roux-Martin.

Gibelin, *D. M. Secrétaire perpétuel:*

Nous ferons connaître incessament quelques unes de ces pièces.

Concours pour les Prix de l'année 1812.

Prix d'agriculture

Parmi les mémoires envoyés au concours de l'année 1811, sur la question d'Agriculture conçue en ces termes: *Quelle est la meilleure manière de former des prairies artificielles dans le Département des Bouches-du-Rhône?* La Société en a distingué deux à l'un desquels elle a décerné le prix dans sa Séance

du 1er. Samedi de Mai 1811. Elle a jugé l'autre digne de l'accessit.

L'auteur du mémoire couronné est M. Quenin, Docteur-Médecin, Maire de la commune de Château-Renard.

La pièce qui a obtenu l'accessit est l'ouvrage de M. Lardier, d'Ollioules, qui a déja remporté sur le même sujet, un prix d'encouragement.

Sur l'invitation de M. le Baron de Jouques, Sous-Préfet du 2me. arrondissement du Département des Bouches-du-Rhône, la Société propose pour sujet d'un prix d'Agriculture : *quelle est l'espèce de Bette-rave la plus propre à fournir du sucre, et quelle est la meilleure manière de la cultiver dans le 2^em^. arrondissement du Département des Bouches-du-Rhône, pour obtenir ce résultat ?*

Elle exige que les concurrens prouvent par des expériences directes et autentiques la vérité de leurs assertions. Pour donner aux cultivateurs le temps de faire et de répéter leurs épreuves, elle renvoie à deux ans le jugement des mémoires qui lui seront envoyés sur ce sujet, et qu'elle n'admettra néanmoins au concours que jusques au 15 Décembre 1812, terme de rigueur, parce qu'il est important que les résultats des expériences soient connues et vérifiés avant l'époque de la prohibition du sucre de cannes, fixé par la loi au commencement de Février de l'an 1813.

Le prix sera de *trois cent francs*, ou d'une médaille d'or de la même valeur, au choix de l'auteur, couronné.

Prix de Littérature.

La Société avait proposé pour sujet d'un prix de *trois cent francs* la question suivante : *Quelle a été l'influence de la Langue et de la Litterature*

provençales sur les Langues et Littératures française et italienne. Il ne lui est parvenu sur ce sujet qu'un seul mémoire, auquel il manque une partie que l'auteur, dans sa lettre d'envoi a promis de fournir ; ce qu'il n'a point fait.

Quoique la portion de ce mémoire envoyée au concours soit remplie d'idées et de rapprochemens, qui ont exigé beaucoup de méditations et de recherches il y a trop d'incohérence et de confusion dans l'ensemble et le style de l'auteur est trop négligé, pour que la Société ait pu lui accorder d'autre récompense qu'une mention honorable.

La Société propose de nouveau et pour la troisième et dernière fois ce sujet, dont elle a doublé le prix qui sera par conséquent de *six cent francs* ou d'une médaille d'or de la même valeur, au choix de l'auteur couronné. Ce prix sera décerné dans la Séance publique du 1er. Samedi de Mai de 1813, Les mémoires écrits en français, devront être adressés, francs de port, à M. le Docteur Gibelin, Secrétaire perpétuel de la Société académique à Aix, avant le 15 Mars de la même année.

Les Membres résidans de la Société sont seuls exclus du concours.

Les auteurs des mémoires envoyés aux concours sont tenus de ne pas se faire connaître. Ils sont invités à joindre à leurs mémoires, un billet cacheté, dans lequel seront inscrits leurs noms, leur adresse, et l'épigraphe qu'ils auront mise à la tête de leur ouvrage. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire auquel il sera annexé, aura obtenu un prix ou un accessit.

ACADÉMIE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE CAEN.

Séance publique du Mardi 3 Juillet 1811.

M. le Baron de Mechin, Préfet du département du Calvados, président de l'Académie, a ouvert la séance par l'annonce des lectures qui devaient la remplir.

M. Delariviere, Secrétaire, a lu un rapport sur les travaux de l'Académie, dans lequel il a cité un grand nombre d'ouvrages, soit en prose soit en vers, tant des membres que des associés, et analysé en particulier, 1°. un mémoire d'observations de M. Wheatkroft, contenant de nouvelles découvertes *sur les variations de l'aiguille aimantée*; 2°. des *recherches* de M. de Magneville *sur l'ancienne culture du pastel dans la Basse Normandie* 3° *un mémoire* de M. Nicolas *sur le dégraissage de la laine des moutons d'espagne, vulgairement appelés mérinos*; 4°. une *notice* du même membre *sur le petit poisson connu à Caen sous le nom de montée*; 5°. un mémoire de M. Lamouroux, associé, sur le même poisson; 6°. un autre mémoire du même associé, sur le *fucus edulis*; 7°. la seconde partie d une dissertation de M. Delariviere *sur la mémoire* 8°. un *essai* de M. Trouvé, associé, *sur l'influence du tempérament des médecins dans leur pratique et leurs écrits.*

Le Secrétaire a ensuite rendu compte des jugemens portés par l'Académie sur sept mémoires qui lui ont été adressés en réponse à quelques-unes des questions

contenues dans son programme de 1810; et il a terminé son rapport par une notice sur M. Fleuriau, conservateur du Musée et Directeur de l'École de Dessin de la ville de Caen, membre résidant de l'Académie, mort le 15 Septembre 1810.

Après le rapport, on a entendu :

Une Idylle de M. Leprêtre, sur la naissance du Roi de Rome ;

Une ode de M. Baudre, intitulée *Le Vœu de Napoléon* ;

Un mémoire de M. Delarue, *sur l'invasion des Saxons et leurs Colonies dans le Diocèse de Bayeux et particulièrement sur celle appellée* Otlingua Saxonia, *et sur ses rapports avec le pays nommé aujourd'hui* le Cinglais ;

Deux Fables de M. le Bailly, associé-correspondant intitulées, l'une *l'Ami du jour*, l'autre *les deux Cirons* ;

Un memoire de M. Lamouroux *sur les propriétés générales et particulières des plantes marines* ;

La traduction en vers français de la 10e. satyre de Juvénal, intitulée *les vœux*, par un membre anonyme, lue par M. Chantereyne ;

Une notice sur Segrais, par M. Lair ;

La traduction en vers français de la 4e. élégie du 3e. livre de Tibulle, par M. Asselin, Sous-Préfet de Vire, associé-correspondant ;

Un conte de M. de Baudre, intitulé *Le Jugement de Sancho*.

Après ces lectures, il a été décerné une médaille d'argent à M. Guitard, D. M. P. et membre de plusieurs Académies, résidant à Bordeaux, auteur du mémoire, N°. 2, sur cette question: *Quel sont les effets de la terreur sur l'économie animale? Et*

une autre à l'auteur anonyme du mémoire unique sur cette question : *Quels changements la mer a-t-elle apportés sur le littoral des dépertemens du Calvados et de la Manche ?*

La séance a été terminée par la lecture du Programme suivant.

L'académie propose pour sujet d'un prix de la valeur de deux cent francs, qui sera décerné dans la séance publique du mois de Juillet 1812, cette question :

Quels sont dans les départemens de la ci-devant Normandie, et spécialement dans celui du Calvados, les cantons les plus favorables à la culture du pastel, (Isatis tinctoria Linn.) *considéré comme devant remplacer l'indigo ? Quelle sont les epoques les plus convenables et les procédés les plus avantageux pour cette culture? Quelle est la meilleure méthode pour l'emploi de cette plante, comme matière colorante et quel est le rapport de ses produits, soit pour la quantité, soit pour la qualité, avec ceux de l'indigo des Indes, ou même du pastel des départemens méridionaux ?*

Les résultats annoncés par les concurrens devront être appuyés de l'analyse chimique de la fécule du pastel, comparée avec celle de l'indigo, et d'expériences faites séparément sur des feuilles recoltées en différens cantons.

Et pour sujet d'un second prix de la valeur de cent cinquante francs, qui sera décerné dans la même séance, une pièce de vers *sur le voyage de LL. MM. II, et RR. dans le département du Calvados et leur séjour dans la ville de Caen.*

L'Académie décernera des médailles d'argent, con-

formément au programme publié en 1810, aux auteurs de tous les mémoires qui contiendront des réponses satisfaisantes sur les questions qui suivent, et qui sont extraites de ce Programme.

1er. Question. *Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans la ville de Caen, et quelles en sont les principales causes ?*

2^em^. *Quels changemens la mer a-t-elle apportés sur le littoral des départemens du Calvados et de la Manche ?* (Cette question, quoique déja traitée, n'ayant pas été complétement résolue, est proposée de nouveau.)

3e. *Quel a été l'état des arts dans cette Province depuis l'invasion des Normands ?* On joindra à la réponse une note indicative des artistes originaires de Normandie.

4e. *Quel a été l'état des Sciences dans cette Province depuis l'invasion des Normands ?* On joindra à la réponse une note indicative des savans originaires de Normandie.

5e. *Quel a été l'état des Belles-Lettres dans cette Province depuis l'invasion des Normands ?* On joindra à la réponse une note indicative des littérateurs originaires de Normandie.

6e. *Déterminer l'influence de la mer sur les terres qu'elle avoisine, par rapport aux phénomènes météorologiques, et à la végétation.*

7e, *Quelles sont les manufactures chimiques que l'on pourrait établir avec avantage dans le département du Calvados, en considération de la position physique, géographique et politique de ce département et des ressources que présente le sol ?*

8e. *Quels sont les points du département, outre le territoire de Litry, qui réunissent au plus haut*

degré les caractères géologiques propres à indiquer l'existence du charbon de terre ?

Les mémoires et les pièces de vers devront parvenir francs de port au Secrétaire de l'Académie avant le 15 Mai 1812, avec chacun un billet cacheté contenant le nom de l'auteur et la devise qu'il aura mise en tête de son ouvrage.

Les membres de l'Académie, se proposant de travailler de concert à un Dictionnaire des vieux mots Normands encore usités dans la Province, invitent les personnes qui pourront se procurer des matériaux pour cet ouvrage, à les leur communiquer.

SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, ARTS ET INDUSTRIE,
DE VALENCIENNES.

Cette Société, malgré le petit nombre de ses membres, continue toujours ses travaux, ainsi qu'on en pourra juger par l'exposé de sa dernière séance.

Rapport. MM. l'idée d'un livre est souvent une bonne fortune littéraire; et lorsque ce livre est utile, qu'il est fait d'après un bon plan, l'auteur a rendu un vrai service a la science, et à bien mérité du public. Telle est la bibliographie agronomique dont M. V. de Musset, votre correspondant vient de vous offrir l'hommage.

Je ne ferai pas de grands efforts pour vous prouver que notre collègue a atteint le but désiré, il me suffira de vous indiquer le plan qu'il a suivi pour vous faire apprécier le mérite de son ouvrage.

Dans un discours préliminaire fort bien fait, l'auteur justifie les peuples du reproche d'injustice ou de négligence, de ce que les noms des inventeurs des instrumens agronomiques, n'étaient pas connus. » Il » n'y a, dit-il, dans cet oubli, ni injustice ni même » de négligence. A l'époque ou plusieurs de ces instru- « mens furent inventés, on n'ambitionnait pas le suf- « frage des hommes, et l'on n'avait point encore l'idée « de cette gloire qui coûte tant de sacrifices » Si cette raison, MM. n'est pas exactement vraie, elle fait du moins honneur à la philanthropie de notre Collègue.

Celles qu'il déduit ensuite de l'éloignement des peuples entr'eux et sur le peu de communications qui existait, me paraissent moins sujettes à être contestées L'auteur trace ensuite d'un pinceau peut-être un peu trop rapide, l'origine et les progrès de l'agriculture chez les différens peuples. Il parle avec beaucoup d'éloges des écrivains du 16e. siècle qui sont loin de mériter le mépris ou l'oubli; il dit que plusieurs de ceux qui leur ont succédé se sont appropriés leurs dépouilles, et malheureusement ces larcins sont trop fréquens; quelques auteurs qui restent inconnus parcequ'ils n'appartiennent à aucune coterie qui les fait valoir, ont ils quelques bonnes idées, on ne se fait aucun scrupule de s'approprier leurs dépouilles. M. de Musset cite à cet égard un fait singulier, mais qui cesserait de le paraitre si on connaissait les motifs qui ont fait agir ses auteurs.

» En 1735 l'académie de Marseille proposa, dit il » d'après M. Delandrieu, de décrire les avantages » que le mérite retire de l'envie. Le discours de l'abbé » Moult fut couronné. L'académie de Dijon proposa » le même sujet en 1746, et des 22 mémoires qu'elle » reçut, deux absolument semblables venus de différentes

» provinces , n'étaient jusqu'à l'épigraphe, que la » copie fidèle du discours de l'abbé Moult. »

J'ai connu parfaitement, dans ma jeunesse, l'un des deux farceurs ; il était si persuadé, m'a-t-il dit plusieurs fois, qu'on ne pouvait mieux faire que l'abbé Moult, qu'il n'était pas fâché de donner cette petite leçon à l'académie de Dijon. Cette déclaration était-elle bien sincère de sa part ? c'est ce que je ne garantirai pas.

M. D. M. parle ensuite du plan qu'il a suivi ; il consiste : 1°. Dans le catalogue par ordre alphabétique de tous les ouvrages qui sont parvenus à sa connaissance sur l'économie rurale et domestique. On n'a jamais pu, dit à cet égard l'auteur, former le projet insensé de faire une bibliographie complète. Non sans doute; mais je pense qu'avec un peu plus de recherches, on aurait pu la faire plus complète, et je désire que la Société invite M. de M. à redoubler d'efforts pour parvenir autant que possible à ce but désiré.

Le catalogue tel que l'auteur le donne, quoiqu'il contienne quelques doubles emplois, ainsi qu'il l'a reconnu lui-même, et quelques inexactitudes, n'en est pas moins précieux ; il donne une grande idée de nos richesses dans cette partie de nos connaissances. Le titre des livres est quelquefois accompagné de notes que l'on desirerait être plus fréquentes, il est une foule de livres sur lesquels on a besoin d'avoir des détails ; ceux qui n'en sont point accompagnés sembleraient faire croire qu'ils n'en valent pas la peine, ce qui serait injuste ; j'en pourrais citer plusieurs sur lesquels l'auteur aurait pu établir un jugement. Dans le cas où il ne connut pas ces ouvrages il pouvait consulter l'opinion des journalistes qui en ont rendu compte, surtout ceux qui sont connus

par leur impartialité et par la décence qu'ils mettent dans leurs critiques ; je pourrais citer par exemple la feuille du cultivateur, l'esprit des journaux, *etc.* Je suis persuadé qu'en consultant ces ouvrages périodiques, l'auteur trouverait encore de quoi augmenter son catalogue.

Ce catalogue contient aussi des articles tout à fait étrangers à l'économie domestique ; tel la somme rurale de Boutillier, qui n'a rien de *rural* que le titre, et qui est un livre de jurisprudence. J'en pourrais citer quelques autres dont les auteurs sont encore vivans, et qui n'ont aucun droit à trouver place dans cette bibliothèque ; mais mon intention n'est point d'humilier qui que ce soit, et je ne parlerais point de ces étrangers, si cela ne pouvait induire en erreur ; on croirait, parce qu'ils se trouvent dans cet ouvrage, et que leur titre semble indiquer qu'ils tiennent à l'économie domestique, qu'ils appartiennent réellement à cette branche de nos connaissances.

2°. De la liste des auteurs dont les ouvrages sont rapportés daus la 1re. partie.

Cette liste est intitulée : *Cataloque biographique des auteurs qui ont écrit sur l'économie rurale et domestique.*

Les noms de plusieurs auteurs, dit M. de M. ne sont pas toujours suivis de N°. de renvoi, si notre correspondant avait consulté les ouvrages périodiques contemporains de ces auteurs. il aurait trouvé des renseignemens qui auraient sinon pu completer cette partie de son ouvrage, au moins fait disparaitre plusieurs lacunes ; cependant, je dirai avec raison que cette partie est très intéressante par les renseignemens précieux qui s'y trouvent rassemblés, et qu'on cher-

cherait vainement ailleurs. Plusieurs points de littérature agricole y sont traités d'une manière lumineuse ; d'autres exigeraient plus de développement ; mais il n'est pas donné à un seul homme de tout savoir, et ce n'est qu'après des recherches immenses, et par une grande réunion de connaissances éparses, que l'on peut espérer de voir cette intéressante partie du travail de l'auteur, amenée au point de laisser peu de chose à désirer ; la première idée est née, il ne s'agit que d'y ajouter, et cela sera d'autant plus facile à M. de M. que je ne doute pas que la modestie avec laquelle il parle de lui et de son ouvrage, ne lui aura attiré une foule de remarques dont il pourra faire son profit. Tous ceux qui s'occupent d'économie rurale sont intéressés à ce que cet ouvrage soit aussi parfait que l'importance de la matière l'exige ; toutes les sociétés d'agriculture de l'empire devraient s'empresser de lui faire parvenir des renseignemens à cet égard ; qui mieux qu'elles pourrait lui en donner de plus certains sur les productions des auteurs qui ont illustré leurs départemens respectifs ?

3°. l'ouvrage est terminé par une table des matières très heureusement conçue. A chaque article on voit quels sont les auteurs qui en ont traité, et le renvoi aux numéros du premier catalogue fait connaître le titre des ouvrages. De sorte que si, par exemple, on veut savoir les titres des livres qui traitent des abeilles, de l'art vétérinaire, ou enfin d'autres objets soit de culture, soit d'économie rurale et domestique, on n'a qu'à chercher le mot dans cette dernière table, on y trouvera les n^os. des ouvrages qui en traitent. De sorte que cette table pourrait être considérée comme le programme d'un ouvrage immense dans lequel tous ces différens objets se trouveraient rassemblés.

On se tromperait pourtant si on croyait ne trouver dans cette table que des mots et des chiffres de renvoi; l'article *economistes* est une véritable définition de la science qui fait l'objet de leurs travaux; c'est comme une dissertation abrégée dans laquelle sont exposés les principes de l'économie; on y trouve l'énumération des principaux auteurs qui se sont fait un nom dans cette science; l'auteur y trace l'historique de la science qui demanderait dit-il, un long développement, et certes je suis bien de son avis.

Il résulte, MM. de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, que le livre de notre correspondant n'a pas entièrement atteint la perfection dont il est susceptible; mais il est bien au-dessus de ces ouvrages de spéculation si communs de nos jours; ce n'est point une de ces productions éphémères qu'un jour voit naître et mourir; c'est, au contraire, un de ces livres qui font époque, et j'ose prédire qu'il restera, et que si l'auteur a le courage d'en entreprendre une seconde édition, qu'il ne doit cependant pas se presser de publier, son livre deviendra un de ces ouvrages dont il ne sera pas permis de se passer, et qui sera indispensable dans toute bibliothèque bien composée; tel qu'il est, il est utile, il deviendra nécessaire.

M. Hecart, auteur du rapport qui précède, a donné lecture d'un discours en vers sur la vaccine, dont quelques passages ont été applaudis; la Société l'a remis à M. Paliez pour en faire un rapport.

Le même auteur a donné communication d'un vocabulaire du patois de Valenciennes, MM. de Caldagues de Ferval et Paliez ont été chargés de l'examiner et d'en faire un rapport détaillé.

Nous donnerons un extrait de ces ouvrages.

SOCIÉTÉ

ACADÉMIQUE DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS DE BESANÇON.

Séance publique, du 14 Août 1811.

Aprés le discours d'ouverture prononcé par M. Ordinaire, l'ainé, président annuel de la Société, M. Grappin, secrétaire-perpétuel a rendu compte des mémoires présentés au concours, aucun prix n'a été adjugé ni aux mémoires sur l'histoire de France ni aux dissertations sur l'histoire de l'ancienne province de franche comté, seulement on a décerné une mention très-honorable et une médaille d'or d'encouragement à M. Viancin, licentié ès-lois, pour un mémoire sur Charlemagne qui a pour devise

In nova fert animus mutatas dicere formas corpora..... Ovid.

M. Courvoisier a lu l'éloge historique de M. le conseiller Grand.

M. Vertel, un mémoire sur l'influence que la médecine peut exercer sur le développement des facultés intellectuelles.

M. de Bry, un conte qui a pour titre *le Rajah de Bisnaport.*

M. Courvoisier, le commencement de sa dissertation en réponse au discours de J. J. Rousseau, couronné par l'Académie de Dijon.

On a terminé la séance par la lecture d'un poëme de M. Dusillet sur la prise de Rome par Brennus.

La Société Académique de Besançon distribuera,

le 14 août 1812, un prix consistant en une médaille d'or, de la valeur de deux cent francs, qui sera adjugé à l'auteur du meilleur *éloge historique de M. l'abbé Millot, de l'Académie française.*

Les concurrens ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise à leur choix. Ils la répéteront dans un billet cacheté qui contiendra leur nom et leur adresse.

Les auteurs feront parvenir leurs ouvrages, francs de port, à *M.* le secrétaire-perpétuel, avant le premier juin 1812.

L'étendue des discours sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les notes.

PRIX *proposé par la Société académique des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, pour le* 14 *août* 1812.

La Société académique des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, distribuera, le 14 août 1812, un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 francs, qui sera adjugé à l'auteur du meilleur *eloge historique de M. l'abbé Millot.*

Les concurrens ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement un sentence ou devise à leur choix. Ils la répéteront dans un billet cacheté qui contiendra leur nom et leur adresse.

Les auteurs adresseront leurs ouvrages, franc de port, à M. le secrétaire-perpétuel, avant le premier juin 1812.

L'étendue des discours sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les notes.

Arrêté en séance générale, le 8 août 1811.

Signé, *J. J. Ordinaire*, président.

Grappin, secrétaire-perpétuel.

ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
DE LYON.

Cette Académie a tenu mardi premier octobre, une séance publique dans la salle de la bibliothèque de cette ville.

M. Nompere de Champagny, président, a ouvert la séance par la lecture du compte rendu des travaux de la compagnie pendant le second semestre de 1811. Il a parlé entr'autres d'un ouvrage dont le sujet a donné lieu à un concours ouvert par l'académie de Nimes : c'est l'éloge de M. Servan, ancien avocat général au parlement de Grenoble. Ce magistrat ayant appartenu à l'Académie de Lyon, il était convenable qu'il fût loué dans le sein de cette societé : M. Camille Jordan a rempli cette tâche avec mesure et impartialité, en mêlant la critique et la louange, et en puisant le plus grand intérêt de son ouvrage dans les détails sur la vie privée de M. Servan, et dans les nombreux manuscrits dont l'auteur de l'éloge a seul eu communication. Tel est le jugement qu'en a porté M. le président dans son rapport.

M. Eynard a lu ensuite un rapport sur un métier de l'invention de M. Jaillet, membre du conseil des prud'hommes, pour la fabrication d'étoffes de soie en grande dimension, et sans lisage préparatoire. Cette invention ayant mérité le prix d'industrie fondé par S. A. S. le prince archi-trésorier de l'empire, M. Jaillet présent à la séance, a reçu des mains de M. le président la médaille qui lui était accordée.

SOCIÉTÉS SAVANTES ÉTRANGÈRES.

SOCIÉTÉ ITALIENNE DES SCIENCES

A VÉRONNE.

Nous avons souvent à regretter que les Bulletins des Académies et Sociétés étrangères arrivent trop tard; il en résulte delà que le but de ces Sociétés est manqué, en ce que leurs programmes n'étant connus que fort tard, ceux qui désireraient concourir, ne le peuvent pas vu que le tems est trop court; et ces Sociétés ne reçoivent pas tous les mémoires qu'elles pourraient désirer ou que les questions qu'elles proposent ne peuvent être traitées avec l'étendue dont elles sont susceptibles Nous en offrons un exemple à nos abonnés dans la Société des sciences de Véronne dont le bulletin vient de nous être transmis, et que nous n aurions pas publié s'il ne donnait lieu à cet avis.

La Société propose les deux prix suivans, chacun d'une médaille d'or de la valeur de 30 Napoléons.

Premier prix : Un examen exact et comparatif des deux théories de *Newton* et *d'Euler* sur la lumière.

Deuxième prix : Déterminer, par des expériences exactes, s'il existe une différence positive entre l'action qu'exerce sur le corps humain la pile de Volta et celle de la machine électrique commune; indiquer en quoi consiste cette différence, et qu'elles déductions on peut tirer de ces principes pour employer l'un ou l'autre au traitement des maladies. Les mémoires

écrits en langue italienne, seront adressés, francs de port, à M. *Ottavio Cagnoli*, administrateur de la Société, à Vérone.

Le terme de l'envoi est fixé au 11 novembre 1811.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE GOETTINGUE.

La Société propose pour l'année 1812 un prix d'une médaille de cinquante ducats pour une suite d'observations comparatives, faites dans différentes parties de la terre, sur la déclinaison et l'inclinaison de l'aiguille aimantée propre à établir une théorie satisfaisante.

Les mémoires seront adressés à la Société, avant la fin de septembre 1812.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DE COPENHAGUE.

Cette Société, fondée vers la fin de 1810, vient de publier les quatre premiers cahiers de son bulletin d'encouragement. On y remarque un mémoire sur l'amélioration des rouets à deux bobines; une dissertation sur les tanneries; des notices sur la fabrication de la térébenthine en Norwège, et sur la fabrication de l'eau-de-vie de pommes de terre, une description d'un instrument propre à lever des dessins, *etc.*

ACADÉMIE IONIENNE DE CORFOU.

Programme pour l'année 1812.

L'Académie Ionienne avait proposé, pour le concours de cette année, 2 prix de 600 francs chacun, 1°. à celui qui aurait présenté la *meilleur ouvrage sur*

quelque branche importante de la statistique de l'Ionie, 2°. à celui qui aurait le mieux démontré *quels sont les moyens à adopter pour rendre, dans le plus petit espace de tems, la récolte des grains et des pommes de terre, la plus abondante qu'il soit possible dans l'isle de Corfou.*

L'Académie fut sollicitée d'accorder un délai pour répondre à la 1re. question.

Elle reçut 4 mémoires sur la seconde.

Le 1er. avec cette épigraphe *o fortunatos*, etc.

Le 2e. Idem. *hominum*, etc.

Le 3e. Idem. *l'inclinazione al piacere*, etc.

Le 4e. sans devise, mais portant le nom de l'auteur.

Le 2e. et le 3e., en italien, furent retirés par leurs auteurs, avant d'être soumis à l'examen de la commission.

Le 4e. écrit en français, dont l'auteur, malgré les conditions, s'est fait connaître, n'offre qu'une réunion d'expériences qu'il faudrait appliquer à notre sol pour être reconnues efficaces.

Le mémoire N°. 1 étant resté seul l'examen n'a pu avoir lieu.

Cependant l'Académie entrainée par la qualité du sujet et l'intérêt de ces contrés n'hésite pas à renouveller le concours dont elle se promet un plus heureux résultat.

Pour faciliter en quelque sorte la solution de la 2e. question, l'Académie prévient qu'on ne pourra la considérer sous un aspect général, mais bien sous celui de l'île de Corfou. On devra par conséquent examiner les qualités locales des terres, leur rapport avec le climat et les températures, la manière de cultiver dépendante de ces connaissances, on fera pareillement connaitre les causes morales et politiques

qui, jusqu'à présent, se sont opposées chez nous, aux progrès de l'agriculture et quelles seraient celles qui conduiraient à une meilleure fin.

Les ouvrages qui concourront seront écrits lisiblement en grec ancien ou moderne, en latin, en français ou en italien et remis le 1er. juillet 1812, au secrétaire de l'Académie, francs de port avec la précaution d'usage des deux devises, l'une sur le mémoire, l'autre dans un billet cacheté, contenant les noms, prénoms, la patrie, le domicile et la profession de l'auteur. Ces conditions sont de toute rigueur et les mémoires de ceux qui se seraient fait connaitre ne seront pas admis.

Outre le prix on accordera un 1er. et un 2e. accessit aux ouvrages les plus méritans, après les jugemens de l'Académie. On publira les noms de ceux qui auront remporté les prix et les accessits, les ouvrages des autres resteront à l'Académie et les billets indiquant les noms de leurs auteurs seront brûlés avec solemnité.

Le secrétaire de l'Académie Ionienne,

Signé PROSSALENDI.

VARIETES.

Romance imité librement de l'Anglais.

MIRTIL ET THAIS.

Vous qui portez un cœur sensible, vous tous qui aimez de bonne foi, soyez attentifs à vous tenir en garde contre une première impression.

Ce trouble subit, involontaire, dont vous ne pouvez vous défendre, c'est le premier trait de l'amour; c'est un rapport de sympathie. Cette rougeur pudique qui colore votre visage, est l'indice d'un cœur blessé.

Parens, observez-bien un premier regard; on s'aime sans oser se l'avouer. Déja les yeux de vos enfans se répondent. C'en est fait, s'ils se revoient encore. Soyez prudens; la prudence prévient bien des larmes.

Mirtil et *Thaïs* eurent aussi des parens; mais trop-tard leurs peres et meres reconnurent leur inclination mutuelle; trop tard ils les séparerent et leur défendirent de se voir. Funeste imprévoyance! que de pleurs tu fis couler! écoutez, et puisse ce triste récit vous instruire!

On n'entend déjà plus la cloche funebre; *Thaïs* est pour jamais descendue parmi les morts. A cette affligeante nouvelle, *Mirtil* a pleuré, long-tems pleuré. La nuit le surprend dans les larmes, et le remords prolonge sa veille. A la fin, l'épuisement vient fermer ses paupieres brûlantes.

Il dort à peiné que ses sens sont frappés d'un songe. Le ciel lui semble avoir perdu sa sérénité; les rayons du soleil ne percent que de loin en loin le demi jour d'un bosquet ou *Mirtil* croit goûter les faveurs du repos.

« Voici le lieu, se dit-il, où ma main serra la sienne pour la première fois. Assis sur ce gazon, nos yeux se parlerent. Elle rougit, et je m'écriai avec une vivacité respectueuse. *O Thaïs! voilà le premier instant de bonheur de ma vie!*

« Chere *Thaïs*, pourquoi faut-il que l'intérêt ait aveuglé nos parens? encore aujourd'hui, ce bonheur serait le mien. *Mirtil* vivrait pour toi, et tu le payerais du plus tendre amour »

A ces derniers mots, le jour est tout-à-coup remplacé par une obscurité profonde. La scène change: un phantôme s'éleve lentement au pied du lit de *Mirtil*. C'est l'ombre de *Thaïs*!

Sous ce drap d'une blancheur éblouissante, son visage respire une langueur mélancolique. Ce n'est

plus cette beauté formée de lys et de roses ; la pâleur en a terni l'éclat, ses yeux se sont éteints dans les larmes. Tout annonce un amour malheureux.

Attentif, *Mirtil* regarde ; il écoute : soudain *Thaïs* lui adresse ces paroles : « Tu dors, *Mirtil.* Ah ! si » j'eusse pu douter de ton infidélité : ton perfide som- » meil me convaincrait que tu ne m'aimas jamais.

» Vas, ton insensibilité n'insultera plus à ma flamme » amoureuse. Le tombeau s'est ouvert à ma priere : » j'y brave l'inconstant qui m'oublia. Tremble cepen- » dant : voici l'heure de la plainte pour les amantes » outragées.

» Quoi ! trois mois se sont écoulés sans que tes » regards aient cherché ceux de *Thaïs* : sans que ta » bouche ait confié au Zéphir le refrein de la romance » que tu composas pour moi ! . . . . . Qu'est devenue » la foi que tu m'avais jurée ? »

« Frivoles sermens par lesquels tu promis de n'ai- » mer que *Thaïs* ! Hélas ! moi, j'ai gardé les miens. » Le matin, après Dieu, et je l'en prends à témoin, » *Mirtil* fut l'unique objet de ma pensée. Ingrat, rends » moi mes promesses.

« Que dis-je ? est-il en mon pouvoir de te rendre » les tiennes ? Cent fois je l'ai voulu, perfide, et » toujours mon cœur s'est déclaré pour toi. Avec quelle » fausseté tu célébrais mes charmes ? Avec quelle per- » fidie ta bouche me souriait ?

» Réponds-moi : mes levres cesserent-elles jamais » d'être chastes et vermeilles ? Mes yeux peignaient-ils » moins sincérement mon amour ? Mon cœur ne bat- « tait-il plus pour toi ?

» Vil parjure, ton infidélité seule a creusé ma tombe. » J'ai séché comme une fleur dont la faulx a offensé » la tige. Durant combien de nuits ai-je langui dans

» ton attente ? Malheureuse ! je n'ai pas même entendu
» le son de ta voix.

» Ecoute, le coq chante ; c'est l'instant d'un éternel
» adieu. Si ton cœur est capable d'un remords, viens
» un instant sur mon tombeau : qu'une seule de tes
» larmes coule sur ma cendre, et mon ombre est
» consolée. »

L'aube du jour parait : *Mirtil* s'éveille plein de la douloureuse image dont ses sens sont accablés. ---- *Thaïs*, s'écrie-t-il, *tu seras obéie. Comment ai-je pu sacrifier tant d'amour aux ordres trop inhumains d'un pere ? Que je fus coupable d'allumer une passion si pure et de ne pas m'en rendre digne* !

Il dit, et court le cœur troublé aux lieux où reposait la dépouille mortelle de l'infortunée qu'il aima. Il s'étend sur sa tombe ; il éclate en reproches contre lui même, et des torrens de pleurs inondent son visage.

Vingt fois déjà, *Mirtil* a vainement appelé son amante ; *Thaïs* est sourde à sa voix. O spectacle déchirant ! son pere, qu'un sinistre pressentiment avait fait voler sur ses pas, arrive et le conjure d'abandonner ce lieu trop fatal.

« Laissez-moi, repart-il ; ô mon pere ! laissez-moi.
» Je l'ai vue cette nuit : je la vois encore ; elle m'ap-
» pelle .... je la suis .... » A ces mots ; ses genoux se dérobent sous lui ; des sanglots redoublés étouffent sa voix, son cœur se brise, et *Mirtil* tombe expirant dans les bras paternels.

Par M. Guilbert, de la Société de Rouen.

Un Correspondant nous a fait remettre un conte sur la Vaccine, qui nous a paru écrit avec facilité ; mais dans lequel nous avons aussi remarqué quelques négligences. Cette pièce parait avoir été faite pour un concours académique, et l'auteur

attendu sans doute, à voir couronner son ouvrage. Cependant, comme nous croyons que c'est seconder les vues du Gouvernement que de publier tout ce qui peut être écrit en faveur de cette pratique salutaire, nous avons cru devoir l'insérer dans ce Journal, persuadé que nos lecteurs ne nous en sauront pas mauvais gré.

VARIOLE ET VACCINE,

CONTE QUI N'EN EST PAS UN.

Et si, . . . je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.
LAFONTAINE.

Les préjugés sont la raison des sots
Sur eux tout leur esprit se fonde;
Ils sont encor les rois du monde,
S'ils nous font quelque bien, ils nous font plus de maux.
C'est ce qu'on verrait par l'histoire
Si nous pouvions la raconter;
Mais il faudrait trop de mémoire.
Il est bien quelques faits que nous pourrions citer:
Mais de ce long récit il revient peu de gloire.
Il est vrai, ce serait une belle victoire
Si, sur eux, nous pouvions enfin la remporter,
En rendant de chacun la sottise notoire;
Mais c'est un projet illusoire
Et je ne veux point le tenter.
Si pourtant par le zèle on voulait s'emporter,
Pour soutenir le sien, oui vous pouvez m'en croire,
On verrait à l'envi les sots se disputer;
Je crains trop leur fureur et leur malice noire
Et je ne veux pas m'y frotter.

Il est des préjugés qu'on trouve respectables
Me direz vous, ami lecteur :
Sans doute, et nous serions coupables
De les blâmer avec trop de rigueur,
Et les heurter n'est pas ce qui flatte mon cœur.
Avouez qu'il en est qui sont en tout blâmables,
Et ceux-ci seulement excitent mon humeur.
Le préjugé nuisible est sans doute une erreur ;
Un savant nous l'a dit, ce n'est point une fable ;
Je serais donc impardonnable
De n'en pas croire un si grave docteur.
A quoi bon ce long préambule ?
Va me dire un grave censeur,
Cet étalage est ridicule ;
Il faudrait la force d'hercule
Pour vaincre un sot et le rendre meilleur.
Quel bien pouvez-vous en attendre ?
C'est sottise que l'entreprendre,
Et même y réussir est un chétif honneur.
Un instant vous allez l'apprendre,
Daignez m'écouter jusqu'au bout ;
Mon but n'est point de vous surprendre,
Un peu de patience, ami, vous saurez tout.
Or écoutez, la véridique histoire
De deux sœurs qu'ici bas envoyèrent les dieux.
L'une pour nous punir et l'autre pour leur gloire.
La première parait sous un masque hideux,
Le visage bouffi par d'affreuses pustules
Le nez, la bouche de travers,
Les deux yeux à peine entr'ouverts,
Et les paupières presque nulles,
Ses traits tristement ridicules
La rendent un objet d'horreur.
Son approche partout fait naître la terreur,
Et cependant sots que nous sommes,
Loin de redouter sa fureur,
Celui qui veut en délivrer les hommes

Est accueilli d'un ris moqueur.
L'autre sœur en tout débonnaire,
Ne s'attache qu'aux animaux;
Bénigne dans son caractère,
Elle nous préserve des maux
Dont l'autre sœur en sa colère,
En ravageant toute la terre,
Vient nous inonder à grands flots.
Plus redoutable que mégère,
Elle est en tout opposée à sa sœur;
Bon, va dire plus d'un lecteur,
Cela ne surprend point; c'est assez l'ordinaire,
Entre femmes souvent on voit de pareils tours
Et si cela n'arriye pas toujours,
On ne voit pas aussi trop souvent le contraire.
Mais terminons ce long discours;
Allons au but, c'est le point nécessaire,
Et marchons s'il se peut, sans prendre de détours.
Sans doute ces deux sœurs vous voulez les connaitre?
L'une c'est Variole, on la voit tous les jours
Parmi nous commander en maitre,
L'autre a pour nom Vaccine et ne fait que de naître,
A sa suite l'on voit paraitre
Les jeux et la beauté, les ris et les amours,
Que la première au regard traître,
Par son haleine impure avait fait disparaitre.
De celle-ci déjà j'ai dépeint les atours:
Ils ne sont pas brillans, et pourtant l'homme l'aime,
Ou du moins il l'accueille en pouvant l'éviter;
dans ses penchans toujours extrême,
Contre sa jeune sœur on le voit s'emporter,
Refusant les secours que sa bonté suprême
A ses maux douloureux lui venait apporter.
Vous croyez qu'avec soin il pense, il délibère,
Pour prendre les secours ou pour les rejetter?
Non, non, détrompez-vous; il vous dit sans mystère,
Qu'il veut que ses enfans souffrent comme leur père

Et dussent-ils tous en mourir,
Il ne veut point cette étrangère
Qu'un insensé, dit-il, a pu seul accueillir.
Il ne voit point, dans sa rage homicide,
Que victime du préjugé,
Se laissant éblouir par sa douceur perfide,
Il succombe au malheur qu'un sage a présagé;
Bientôt, helas! il n'est plus père,
Et le sot n'est point corrigé.
Mais si par un bonheur qu'on ne rencontre guère,
Son enfant n'est point outragé
Par variole et sa suite ordinaire,
Il sera plus encouragé,
Et par une satyre amère
Il raillera le mortel débonnaire
Qui veut vaincre le mal dont il est affligé.
Colas avait quatre enfans en bas âge,
Les mieux portant, les plus beaux du village;
Ecoutez bien, le fait est très-certain. (*)
Variole arriva dans le hameau voisin,
Et surtout les enfans faisaient peser sa rage.
Chez Colas vient un médecin
Qui chérissait le rustre à l'égal de son frère.
Cher ami, lui dit-il, je viens à ton secours,
Si tu veux pratiquer un moyen salutaire,
De tes enfans je sauverai les jours:
Vaccine est avec moi, permets que je l'insère
Dans les bras de tes fils.
Mais Colas furieux rejette sa prière,
J'aimerais mieux, dit-il, les voir à la rivière
Que par un tel moyen de les avoir guéris.

(*) *Il paraît que les mêmes faits sont communs à plusieurs endroits; nous avons été témoins il y a deux à trois ans d'un pareil aveuglement, excepté que trois enfans sont morts et que le seul qui avait été Vacciné a survécu.*

Note de l'éditeur.

Que fait le médecin surpris ?
Lorsque le plus jeune sommeille
Que son père enivré du doux jus de la treille,
Dort profondément dans un coin
Au jeune enfant il place le vaccin,
Puis il s'en fuit en toute diligence.
Au moment que moins l'on y pense
La Variole à petits pas
Vient chez Colas,
Et par le plus âgé commence ;
Puis au second qu'elle n'épargne pas,
Elle fait ressentir sa maligne influence.
Entre les deux époux survient grand altercas.
De mes enfans je suis la mère,
Dit la bonne Colette avec un ton plus bas,
Tais-toi dit l'époux en colère ;
Et moi ne suis-je pas leur père ?
Voudrais-tu me nier le cas ? —
Mais..., tais-toi langue de vipère,
Ou bien tu vas sentir ce que pèse mon bras.
Bientôt la pâle mort arrive,
Et conduit les enfans sur l'infernale rive.
Il en reste encor deux à l'obstiné Colas,
Dont le mal paraissait épargner la jeunesse.
Le troisième du père a toute la tendresse,
Il voudrait le sauver, il est trop tard, hélas !
Et dans la douleur qui le presse,
Il a recours au médecin.
Cher ami, lui dit-il, il faut que je confesse
Que je n'avais pas l'esprit sain
Lorsque je refusai le secours de ta main.
Pour sauver mon enfant cours, vole, le tems presse ;
A mon enfant chéri, viens donner le vaccin.
Le médecin accourt au gré de son envie.
Il inocule envain l'heureux préservatif :
Il reste sans effet : ton repentir tardif.... —
Ah ! c'est plutôt ma rage et ma folie,

Dit Colas en l'interrompant;
Si tu ne sauves mon enfant,
Autant vaut-il que je perde la vie!
Mon cher Colas, calme ton désespoir,
Dit l'esculape, à sa douleur sensible;
Je te promets d'employer mon savoir,
Pour le sauver je ferai mon possible.
Demain je reviendrai le voir.
Que disait la bonne Colette,
Me direz-vous, ami lecteur?
Elle ne disait rien. En proie à sa douleur,
Elle était pensive et muette,
Auprès de ses enfans qui jouaient dans un coin.
La pauvre mère était bien loin
De soupçonner qu'elle eût à pleurer davantage,
Sur le troisième de ses fils,
Que sur ceux que la mort a frappé de sa rage
Dans le sein qui les a nourris.
Cependant Variole et sa suite cruelle
S'empare de l'adolescent;
Déjà sa figure étincèlle
D'un pourpre animé, vif, brûlant;
La fièvre circule en ses veines;
Sa mère en pleurs sent redoubler ses peines,
Dans ses bras maternels caresse l'innocent.
Cependant le docteur n'épargne point ses veilles,
Au jeune enfant, il prodigue ses soins;
Mais en vain de son art il attend des merveilles,
Variole et ses maux n'en avancent pas moins;
Et s'emparant de la figure
Elle y fit plus d'une couture,
Et pour se placer encor mieux,
Voyez la cruelle aventure,
Elle va corroder ses yeux.
Long-tems privé de la lumière,
Lorsqu'il entr'ouvre sa paupière,
On les voit rouges et chassieux,

Cependant le mal se termine,
Mais l'enfant reste languissant;
L'esculape cherche, examine,
Les traces du venin puissant,
Et sur le visage qu'il mine,
Il voit le virus menaçant
Qui descend jusqu'à la poitrine.
Enfin le masque disparaît,
Et montre une affreuse figure.
C'est bien le monstre le plus laid
Qu'ait jamais produit la nature.
Que fait le quatrième enfant ?
Du monstre il a bravé la rage;
Lorsque dans la famille il porte le ravage
Contre ses traits le vaccin le défend.
Un père s'il veut être sage
Contre ce mal impur en saura faire usage.

ENVOI.

Messieurs, daignez voir sans mépris
D'une muse inhabile un médiocre hommage
Je n'ai point comme vous le savoir en par
Et d'en avoir tant fait je suis même surpris
Ma main ose en tremblant vous présenter c
Trop heureux si j'obtiens le plus léger suffra
Et si je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepri

Ode à M. de CHATEAUBRIAND. (1)

Muse, dis-moi quel est cet homme,
Qui se créant son avenir,
Aux murs inspirateurs de Rome,
Vient chercher un grand souvenir ?
Son œil où s'empreint la pensée
Contemple Rome renversée

(1) *Cette ode a été composée en admirant un portrait de l'auteur du Génie du Christianisme, qui est représenté contemplant au coucher du soleil, les ruines de Rome. Ce tableau est de Girodet.*

t le soleil à son déclin ;
L'un plus éclatant doit renaître,
L'autre à jamais va disparaître :
Tel est le monde et son destin !
CHATEAUBRIAND, c'est toi sans doute,
Oui, c'est toi qui frappes nos yeux ;
On dirait que ton âme écoute
La voix imposante des cieux.
Tu lui dois ta fière harmonie,
L'essor pompeux de ton génie,
Qui brisant d'indignes liens,
En détrônant la fable antique,
Dota du sceptre poétique
La muse auguste des chrétiens.
Ici, privé de son amante,
Le front ceint d'un pâle cyprès,
Chactas, sur la tombe éloquente,
Redit ses sauvages regrets. (2)
Là, du sang généreux d'Eudore
Le cirque avide se colore ;
Le martyr passe le héros. (3)
Plus loin, *le vent de la colère*
Souffle à l'entour du sanctuaire,
Vide des sépulcres royaux. (4)
Chantre de la fille d'Homère,
Ta voix variant ses concerts,
Su peindre en sa douleur amère
La vierge aimante des déserts.
Crois-moi, fort de ta renommée,
Méprise une foule animée
Contre des succès glorieux ;
Songe que l'équitable histoire,
Ensemble garde la mémoire
Du grand homme et de l'envieux.
Lorsqu'au pied du sombre Ryphée,
L'Hèbre, dans ses flots turbulens,
Roula du poétique Orphée
La lyre et les membres sanglans ;
Pour punir l'affreuse Bacchante,
Apollon, d'une voix tonnante,
Lui promit l'immortalité.
Ainsi par une loi sévère,
Toujours la gloire élève Homère ;
Toujours Zoïle est détesté.
Ils diront : « Sa muse magique,
» Qui par fois brilla d'un feu pur ;

---

(2) *Attala.*
(3) *Le poeme des Martyrs*
(4) *Les tombes de Saint-Denis, chantées par M. de Chateaubriand.*

» Jouet d'un éclat chimerique,
» S'égare en un dédale obscur. »
Elle ignore leur jalousie,
Que l'autel de la poesie
Est au plus haut de l'Hélicon :
L'audace doit être infinie :
Qui met un frein à son génie,
Pose une borne à son renom.
Lorsque la France dépouillée
De son honneur et de ses droits,
Pleurait sur l'arène souillée
Où tombait le fils de vingt rois.
Les muses deesses timides,
Fuyaient les rives homicides,
En proie à de vils factieux ;
Tandis qu'au frêne suspendue,
Dormait, muette et détendue,
La lyre aux sons harmonieux.
En vain, coupables par faiblesse,
On vit des chantres criminels
Consacrer une indigne ivresse
A vanter des brigands cruels.
Phébus, qu'irritaient leur bassesse.
Jamais des palmes du Permesse
Ne para leur front détesté ;
Le mépris vint flétrir leur gloire,
En assurant à leur mémoire
L'affront de l'immortalité.
Mais toi, vierge dans ton génie,
Bravant le glaive ensanglanté,
Tu vins, affrontant l'anarchie,
Chanter le Dieu de vérité ;
Ton sang t'inspirait ce courage ;
En vain du plus fatal orage
Grondaient les foudres dévorans ;
A tous les dangers insensible,
Ta voix triomphante et terrible
Epouvantait nos vils tyrans.
Tu présageais le regne illustre,
Qui mettant un terme à nos pleurs,
Rend à l'état son premier lustre
Et finit dix ans de malheurs.
Ainsi, quand l'Hyade orageuse,
Epanchant son urne fangeuse,
Recule les jours du printemps,
Un bouton, précurseur de Flore,
S'entrouvre, et déjà se colore,
Quand régnent encor les Autans.

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIONET aîné.

N°. 12.

JOURNAL-CENTRAL
DES ACADÉMIES
ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

DEUXIÈME ANNÉE (1811.)

(*Sine litteris vita mors est.*)

SOCIÉTÉ DES SCIENCES
PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE
D'ORLÉANS.

Séance publique du 22 *Août* 1811.

M. le Baron *Pieyre*, préfet du département du Loiret, et président honoraire de la Société, a fait l'ouverture de cette séance par un discours aussi éloquemment écrit que profondément pensé.

M. *Latour*, secrétaire-perpétuel, a donné connaissance des travaux de la Société pendant le semestre écoulé.

Dans cette séance on a lu : 1°. Rapport sur l'état actuel de la vaccine dans le département du Loiret, par M. *Lanoix*.

2°. Observations sur l'emploi de l'*assa fœtida*, dans la maladie des bêtes à laine, connue sous le nom de *pourriture*, par M. *Dugaigneau de Champ-Vallins*.

3°. Extrait d'un mémoire de M. *Guéritaut*, pharmacien à *Mer*, sur une maladie nerveuse très-singulière, par M. *Latour*.

Cette maladie est en effet tout à fait singulière et si singulière dans ses effets, que la lecture du mémoire de M. *Guéritaut* trouvera beaucoup d'incrédules; heureusement pour l'humanité de pareils maux ne sont pas communs. Ce mémoire est imprimé dans le bulletin de la Société du mois de septembre.

4°. Notice sur une maladie particulière du pin maritime, par M. *Jules de Tristan*

5°. Mémoire sur un projet de canaux, par M. de *Thiville*.

Outre l'extrait du mémoire de M. *Guéritaut* dont nous venons de parler, et fait par M. *Latour*, le bulletin de septembre contient un essai fort intéressant sur la topographie de la Sologne, par M. *Bigot de Morogues*. On sait que cet auteur est en possession d'offrir à sa Société des mémoires sur des objets d'un intérêt majeur, et nous pensons que celui que nous venons d'indiquer ne déparera pas ses ainés; il est heureux pour un pays de posséder des hommes qui s'attachent d'une manière aussi vive à améliorer le sort de ses habitans.

L'auteur commence par donner la désignation et la position de la Sologne qui faisait autrefois partie de l'Orléanais, et qui appartient maintenant à trois départemens différens; il dit que c'est un terrein de transport formé des débris charriés par les rivières qui la traversent. Il établit ensuite les causes qui le rendent insalubre dans une grande partie de son étendue; il parle des moyens de rendre fertile et de vivifier un canton mal peuplé et mal cultivé; de la misère des habitans qui prend sa source dans cette mauvaise culture.

Le tableau que l'auteur fait de la constitution physique des malheureux Sologneaux, est bien fait pour exciter la pitié. » La jeune fille de 16 ou 18 ans, » dit l'auteur, qui, dans un climat plus favorable, » eût déjà été plusieurs fois dans le cas d'être mère, » ne fait que commencer à payer à la nature le » léger tribut auquel son sèxe est soumis. Cette fleur » tardive, trop souvent cueillie avant de s'épanouir, » n'en est pas de plus longue durée; à 22 ou 23 ans » elle a perdu toute sa fraicheur, et vers 35 offre » déjà les signes précurseurs de la vieillesse. Alors » incapable d'accroître la triste population de l'ingrat » pays qu'elle habite, des rhumatismes cuisans, » hâtent sa prompte décrépitude; l'homme que le » sort lui unit est en proye aux mêmes douleurs; » fatigués l'un et l'autre de leur monotone et pénible » existence, ils présentent à 65 ans tous les signes » de la caducité, et languissent, accablés de maux, » jusqu'à ce qu'une mort, encore trop lente au gré » de leurs désirs, vienne terminer leur misère. »

A ce triste tableau, l'auteur fait succéder des reproches sur le peu d'énergie des habitans de ce pays si disgracié; il prétend que c'est parce qu'ils ne savent pas tirer parti du sol sur lequel ils végètent, que tous ces maux les accablent; il indique tous les avantages qui les entourent, et dont ils n'ont qu'à vouloir pour en profiter.

Dans le second §, l'auteur traite des causes de l'insalubrité et du délabrement de la Sologne; nous ne le suivrons pas dans sa marche; nous nous contenteront de dire qu'il en indique les remèdes dans un 3e. §, intitulé : *Mode général d'amélioration, applicable à la Sologne*, dans lequel on trouve des conseils qui pourraient trouver leur application

dans d'autres cantons de la france. Nous faisons des vœux bien sincères pour que les moyens indiqués par l'écrivain philantrope, soient employés par ses malheureux concitoyens, et pour qu'il ait la satisfaction de pouvoir se dire : c'est moi qui ai tiré ce malheureux pays de la situation déplorable où il se trouvait.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE TOULOUSE.

Il parait, par le compte rendu dans sa séance publique du 29 novembre 1810, que cette Société a reçu de ses correspondans environ 300 mémoires tant manuscrits qu'imprimés, aussi *M. Tarbès*, secrétaire-général de la Société a-t-il témoigné ses regrets de l'impossibilité où il se trouvait de donner l'analyse de ces ouvrages ; en effet, nous pensons qu'il serait même impossible à un secrétaire d'académie, tel désœuvré qu'il puisse être, nous ne disons pas d'analyser, mais seulement de lire dans l'espace d'une année, une telle quantité de volumes, et nous sommes bien de l'avis de M. le secrétaire, qu'il suffit à la gloire des auteurs d'exposer dans un ordre convenable, les titres de tous ces ouvrages, afin de les faire connaître avec les noms de leurs auteurs.

M. *Gaugiran*, président, avait ouvert la séance par un discours dans lequel il expose les progrès de la médecine en france ; l'apperçu historique de l'établissement des Sociétés de médecine, et en particulier de celle de Toulouse ; nomme les hommes célèbres qui l'ont illustrée ; parle de l'établissement utile,

fait par elle de consultations gratuites tous les lundis de chaque semaine, où trois médecins et trois chirurgiens sont tenus d'assister, même de porter des secours à domicile, et d'y pratiquer les opérations quand le cas le requiert. Il serait à désirer que cet exemple philanthropique fut suivi partout où les personnes qui se livrent à l'art de guérir, se réunissent en Société.

M. le secrétaire-général a rendu compte des ouvrages que la Société a reçus concernant les effets de la petite joubarbe, (*sedum acre.* Lin) pilée et employée en topique contre les ulcères cancéreux.

Il paraît que cette plante pilée et appliquée sur le mal, en faisant suivre en même-tems un régime convenable et l'emploi de médicamens intérieurs, guérit cette triste et dégoûtante maladie. Dès 1774 nous avons employé avec le plus grand succès la même plante pilée, en topique contre les varices hémorrhoïdales ; nous engageons les personnes qui se livrent à l'art de guérir d'essayer ce remède dans des cas semblables, nous osons leur prédire des succès, si toutes fois la diathèse cancéreuse n'a pas fait des progrès trop considérables.

M. *Pascau*, a fait un rapport sur la constitution météorologique et médicale, observée à Toulouse et à ses environs, pendant 1810, dans lequel il a présenté la science de la médecine comme une branche de l'histoire naturelle, qui doit avoir l'observation comme base de son étude.

M. le président a fait part à l'assemblée d'un phénomène médical assez rare et peut-être unique dans les annales de la médecine ; il a pour objet une jeune fille nommée Isabeau-Viole, de Fonsesgrives, à trois milles de Toulouse qui est réglée depuis

l'âge de 3ans, elle en avait 5 et trois mois lorsqu'elle fut examinée, et ses menstrues paraissaient très-régulièrement chaque mois.

Nous avons été témoin d'un pareil phénomène en 1786; mais la menstruation n'a pas continué.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES SCIENCES, DES LETTRES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS, A AIX.

Cette Société a tenu le 4 mai dernier sa troisième séance publique; le discours d'ouverture par M. *Constans*, l'un des vice-présideus, débute par une grande vérité.

» L'instruction, dit-il, est le premier besoin des peuples. Ele est une des principales bases de la gloire et de la prospérité des empires.

» Les souverains qui ont protégé les lettres, en ont été récompensés par l'éclat qu'elles ont répandu sur leur régne »

Une autre vérité non moins incontestable, mais dont tout le monde cependant ne convient pas, c'est qu'il n'existe pas de moyen plus propre à agrandir le domaine des sciences et des arts, que ces réunions littéraires, qui se sont formées sur toute la surface de l'empire, et dont le gouvernement encourage les efforts par une protection spéciale.

En effet, dans ces Sociétés, en suposant que les membres soient bien unis entr'eux, chacun peut y profiter des lumières de son confrère, facilité qu'il n'a pas en restant isolé.

L'auteur porte la discussion de ce principe jusqu'à

l'évidence, et nous renvoyons nos lecteurs au discours même pour ne pas passer les bornes que nous nous sommes prescrites. Nous ne pouvons cependant nous refuser à transcrire un passage qui nous a paru devoir servir de règle à toutes les Sociétés des départemens.

» . . . . . Leur utilité, dit l'auteur, (celle des Sociétés) dans les départemens sera moins méconnue, lorsqu'elles auront la sagesse de reconnaître et d'avouer leur infériorité, tant dans les hautes sciences que dans les arts d'agrément et de pure littérature ; *lorsqu'elles sentiront que le zèle du bien public doit surtout les animer, qu'elles doivent s'attacher de préférence aux discussions utiles.* »

C'est en effet le seul but auquel doivent tendre ces Sociétés qui ne parviendront jamais à obtenir des succès mérités, si elles ne savent se maintenir dans ces limites tracées par le bon sens et la raison.

Après ce discours que nous ne faisons qu'indiquer, et qui contient les vues les plus sages, M. *Gibelin*, secrétaire-perpétuel a rendu compte des travaux de la Société terminé par l'exposition du prix à décerner en 1813, et dont nous avons donné le programme dans le N°. précédent.

SOCIÉTÉ
DES SCIENCES, ARTS ET INDUSTRIE COMMERCIALE
DE VALENCIENNES.

Dans la dernière séance de cette Société il a été fait lecture du rapport sur le discours de M. H. touchant la Vaccine. Cette pièce avait concouru pour le prix

offert par la Société d'émulation de Cambrai, et ne l'a point obtenu ; M. le rapporteur a déclaré que ce discours n'était pas écrit de manière à espérer un prix académique ; que le style en était trop simple, et qu'on n'y voyait point ce délire qui donne de l'âme et qui vivifie toute pièce de poésie ; qu'à cette simplicité de style se joignaient beaucoup de négligences. Néanmoins pour justifier l'auteur, M. *Paliez* a dit qu'il était possible que notre Collègue eut été trompé par les termes du programme même, et qu'il aura cru ne devoir employer que le langage de la raison, afin de mieux persuader ses lecteurs, qu'il suppose, peut être gratuitement, devoir être tous dans la classe du peuple, et qu'alors la finesse des pensées, les brillantes antithèses, les expressions pompeuses, auraient été en pure perte, et que la Société qui avait proposé le sujet aurait manqué son but. M. le rapporteur a terminé par engager les membres présens à faire une seconde lecture de ce morceau, ce qui a été exécuté, et sur la proposition de deux membres, la Société a délibéré que M. le Rédacteur du Journal central des académies serait invité à insérer le Discours de M. H. dans son journal, dans la persuasion où elle est que sa publication ne pourra être qu'utile. V. article *Variétés*.

Il a ensuite été fait lecture du rapport sur le Vocabulaire *Rouchi Français*, c'est-à-dire, du patois de Valenciennes par le même auteur.

MM. les Rapporteurs en ont exposé le plan qui consiste en préliminaires dans lesquels l'auteur expose, selon l'ordre de l'alphabet, les principaux changemens de lettres dans l'ortographe des mots ; t^els, par exemple, que g en ch, dans *rouge*, ch en k, *char*, kar, *chapeau*, kapiau, *etc.*

Eur en ou, *baveur*, baffiou ; on voit dans le même mot v en f, il en est de même de vive qui fait *vife*, veuve, *véfe*, g en w, gâter, *water*. Cette partie de l'ouvrage, disent les Rapporteurs, en est peut-être la plus utile en ce qu'elle peut conduire plus sûrement à l'origine des mots.

Ils font ensuite l'énumération des mots qui manquent en français et qu'on ne peut remplacer que par des périphrases : tels sont : *brader* qui signifie gaspiller, ne pas tirer tout le parti possible d'une chose, la gâter ; *tréfosé*, quelquefois, qui nous paraît dérivé de *toutes fois et quant*, dont il ne serait qu'une abbréviation ; *rouchi*, patois du pays ; ce mot est composé par imitation, et vient du changement constant du g en ch. A cette occasion MM. les Rapporteurs ont observé que notre collègue avait adopté un titre trop étendu, et qu'en intitulant son ouvrage *Vocabulaire Rouchi-Français*, il contractait l'obligation d'y comprendre tous les patois du pays, sujet d'une grande difficulté, puisqu'il n'y a point de village dans toute l'étendue où le ch remplace le g, qui n'ait un patois différent et presqu'inintelligible à un éloignement de quelques lieues. Peut-être, continuent-ils, ce projet, rempli convenablement, procurerait-il des découvertes relatives aux recherches de l'académie Celtique. MM. les Rapporteurs ont terminé par inviter l'auteur à perfectionner son travail qui ne peut qu'être utile.

M. le Secrétaire adjoint, en l'absence de M. le Secrétaire-perpétuel, que le gouvernement a appellé à Flessingue pour commander le bataillon employé aux ouvrages des fortifications, a fait lecture de la correspondance arriérée, et a fait part à la Société que M. *Champollion-Figeac*, associé correspondant

lui a fait passer une dissertation sur une ancienne Sculpture Grecque, qui a été remise à M. *Paliez* pour en faire un rapport

Que M. *Mouton-Fontenille* Secrétaire-perpétuel de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, lui a fait hommage, 1°. d'une analyse du système sexuel de *Linné* ; 2°. du tableau des systèmes de botanique, généraux et particuliers ; 3°. coup d'œil sur la botanique ; 4°. observations et expériences sur l'art d'empailler et de conserver les oiseaux ; 5° observations sur la marmotte ; 6°. de ses principes d'ornithologie, en 3 vol. in-8°. Tous ces ouvrages dont plusieurs jouissent déjà d'une réputation méritée, ont été remis à une commission de trois membres pour en faire un rapport détaillé.

M. *H. J. Prignet*, Imprimeur des Administrations à Valenciennes, a remis de nouveau sous les yeux de la Société le Lit mécanique de son invention, qu'il lui avait soumis dans sa séance du 12 novembre 1810, et qu'il a rectifié d'après la discussion qui a eu lieu en sa présence. *Voyez le* n°. 2, 1811, *page* 60.

Ce Lit est composé de deux pièces principales ;

La 1re. présente un Lit ordinaire, avec la seule différence qu'il doit être un peu plus élevé pour y recevoir la 2me. pièce, dite Couchette. Les traverses des côtés et des pieds de ce Lit, sont garnies de petits crochets auxquels s'adapte une toile percée à cet effet de petits œillets tout autour, afin de la tendre et de la renouveller au besoin.

Cette toile, n'occupant qu'une partie de la longueur du lit, doit avoir une ouverture plus ou moins grande pour y présenter le vase d'aisance nécessaire au Malade. Sur l'autre partie, est un chassis mobile garni de sangles pour y recevoir les oreillers garnis de leurs taies : on peut le lever et baisser à volonté, afin d'asseoir le Malade sans le toucher, pour lui donner ses alimens.

La 2me. pièce est montée sur un chassis à roulettes, présentant aux quatre coins des montans en fer, introduits dans les pieds de la couchette, et qu'un seul homme peut lever et baisser à volonté sous la toile sur laquelle repose le malade, par le moyen d'une manivelle qui se trouve à l'une des extrémités, et qui fait mouvoir les deux crics placés, l'un à la tête et l'autre aux pieds. Sur cette Couchette, se placent le chassis de sangles et les fournitures.

On sait que pour changer les Malades ou infirmes, surtout ceux dont les forces sont entièrement épuisées, on ne peut y parvenir qu'à force de bras, ce qui les fatigue nécessairement et redouble leurs cruelles souffrances,

L'usage de Lit, en facilitant ce changement à volonté, procure la douce satisfaction de le faire sans presque contrarier le Malade qui, couché sur la toile tendue, ainsi qu'il est expliqué ci-dessus, est couvert de ses draps et couvertures, n'en repose pas moins pendant qu'on arrange ou renouvelle la toile et les matelas, *etc.* sans qu'on soit forcé de le lever. Ce changement se fait en baissant la Couchette et la retirant de dessous le Lit; alors on peut aisément faire l'opération que nécessite le soin desdites *litteries*, ensuite repousser la couchette et la lever sous la toile.

Le moyen de renouveller cette toile, est simple : il ne s'agit que d'en avoir une de rechange, de la placer sur les fournitures avant de repousser la Couchette, de la lever ainsi qu'il est dit plus haut, de détacher ensuite l'ancienne toile, de ratacher la nouvelle aux crochets et de retirer l'autre sans déranger le Malade.

La Société ne doute nullement, qu'à l'aide des changemens et améliorations faits par M. *Prignet*, ce Lit ne soit très-utile aux blessés et aux malades attaqués de maladies qui ne permettent pas de les remuer sans augmenter considérablement leurs souffrances.

M. *De Barneville*, Président, dont les connaissances en mécanique, sont très-étendues a, à cette occasion,

prononcé d'abondance un discours aussi éloquent que bien pensé, dans lequel il a fait l'énumération des nombreux avantages que les arts retirent des mécaniques; il a fait l'éloge de ceux qui les font tourner au soulagement de leurs semblables, ce qui le ramenait naturellement à l'éloge particulier de l'invention de M. *Prignet*, qu'il a remercié au nom de la Société, de l'hommage qu'il lui a fait d'un modèle de son Lit, en l'engageant à le faire connaître au public.

M. *Prignet*, en témoignant à M. le Président toute sa reconnaissance de ce que son discours contenait d'obligeant, a répondu que M. le *Baron Duplantier*, Préfet de ce département, connu par sa sollicitude pour tout ce qui interésse les arts et l'humanité, lui avait demandé un modèle de ce Lit, et que l'intention de ce Magistrat était de le faire connaître à son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

La Société a félicité cet artiste aussi estimable qu'ingénieux, sur ce premier succès, et lui a témoigné tout le désir qu'elle avait qu'il en obtint de plus étendus.

La séance a été terminée par la lecture d'une épitaphe sans date, trouvée dans les démolitions de l'église de Notre-Dame, et dont voici la teneur :

Hic jacet venerabilis sacerdos GOIs. BTs. Comitissæ Richildis Capellanus fundator loci hujus.

Cette pierre a donc plus de 700 ans, puisque la Comtesse Richilde, qui bâtit l'église de Notre-Dame en 1080, mourut en 1086.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,
HISTOIRE NATURELLE ET ARTS UTILES
DE LYON.

L'usage que les Sociétés savantes paraissent avoir assez généralement adopté de rendre compte des travaux dont elles se sont occupées pendant une année, est un usage utile. On voit, dans ces comptes, quels sont les objets qui ont le plus particulièrement mérité l'attention des membres de ces Sociétés ; et quand ces comptes ou notices sont bien faits, la curiosité est excitée, l'on souhaite ardemment que ces Sociétés publient leurs mémoires.

Tel est, par exemple, le compte rendu des travaux de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, rendu par M. *Mouton-Fontenille* pour 1811, et dont nous allons entretenir nos lecteurs.

L'auteur prend d'abord une excellente précaution, c'est de déclarer qu'il expose les opinions des membres de la Société sans les adopter, et que les auteurs des mémoires et observations consignés dans les comptes rendus, sont garans des faits qu'ils annoncent.

Il commence, comme les années précédentes, par les mémoires d'agriculture.

Le premier de ces mémoires est un *tableau des opérations agricoles exécutées pendant dix ans dans les terres de Poncins, la salle et St-Cyr*, par M. de *Poncins*.

» Il est en agriculture, dit l'auteur, une question » souvent débattue, et toujours résolue dans le sens

» le plus défavorable. Serait-il vrai que cet art ne » puisse présenter au propriétaire qui le cultive, que » des résultats désavantageux ? la vie des champs, » cette vie si riche d'indépendance, de paix et de » bonheur, ne serait-elle qu'une carrière inutile, » qu'un asile pour l'âge du repos, et l'homme qui, » dans celui de l'activité, doué de quelques connais- » sances, aurait fait de l'amélioration de son domaine » l'unique objet de ses travaux, n'aurait-il confié à » la terre que de vaines espérances, et ne devait-il » enfin recueillir que de la gêne et des regrets ?

M. de *Poncins* combat ces dangereux préjugés; il cherche à démontrer que si le propriétaire agriculteur éprouve des pertes, c'est qu'il se livre à des entreprises hasardées, fruits de la cupidité et de l'ignorance; il distingue, avec raison, plusieurs espèces de spéculations agricoles. » Je ne parle pas, dit-il, de celles du » simple fermier ou du petit propriétaire, essentielle- » ment fondées sur l'ordre, l'économie et les soins, » ennemies de toute innovation, qui serait une » expérience, et ne pouvant rien donner au hazard. » Je ne parle pas non plus de celles d'un très-riche » particulier, ne calculant point sur ses bénéfices, » se chargeant du risque d'expériences douteuses, » naturalisant à grand frais des végétaux étrangers, » améliorant à tout prix des races d'animaux domes- » tiques, et enfin versant par le plus noble emploi, » son luxe sur ses champs. C'est des simples spécu- » lations du propriétaire aisé, que je veux vous » entretenir. »

Ces spéculations peuvent être de deux espèces très-différentes; savoir : les *travaux de culture proprement dite*, ou *travaux de simple amélioration.*

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le développe-

ment qu'il donne de ses idées, nous nous contenterons de dire qu'il fait consister les spéculations de ce propriétaire à employer des procédés nouveaux qui ne sont point des expériences, mais imitées de bonnes méthodes usitées ailleurs et qui ont remplacé la routine du pays.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre l'auteur dans tous les détails qu'il donne sur les opérations auxquelles doit se livrer le propriétaire-cultivateur, les bornes de ce journal ne le permettant pas. On doit se souvenir, d'après le titre de l'ouvrage, que M. de *Poncins* entretient ses lecteurs des travaux qu'il a exécutés sur ses propres domaines; les conseils qu'il donne d'après ses propres expériences, sont bons à suivre dans tous les climats et dans tous les endroits où l'on se trouverait dans les mêmes circonstances où s'est trouvé l'auteur.

M. de la *Chassagne* a fait des *observations sur la vigne*. Il fait connaître l'erreur des cultivateurs qui, fumant la vigne avec des matières animales, dans l'espérance d'obtenir des produits plus abondans, qui sont quelques fois un fléau pour les propriétaires. Par là ils ont nui à la qualité de leurs vins, circonstance qui a porté dans le commerce un préjudice notable aux vins de france.

En effet, depuis la révolution nos vins sont tellement baissés de qualité, que l'on ne trouve plus que très-rarement des vins de Bourgogne qui puissent supporter un certain nombre d'années de garde; quelques mois de pièce de plus les rendent tellement mauvais qu'ils deviennent impotables; la cupidité a obtenu le pas sur la probité et sur le soin de conserver une réputation intacte; delà les reproches des correspondans, la nécessité d'établir des commis voyageurs qui

viennent tromper de leur mieux les particuliers ; l'augmentation du prix de ces vins de mauvaise qualité, et tous les abus qui résultent des suites de cette cupidité mal entendue et si nuisible dans ses effets.

M. de *Montbellet* a communiqué une notice sur une nouvelle faulx à moissonner ; on croira facilement avec l'auteur que le travail à la faulx est plus expéditif et plus avantageux qu'à la faucille ; mais nous doutons que celle dont il donne la description réunisse plus d'avantages que la faulx en usage dans nos cantons.

M. *Rast* a lu un mémoire sur un engrais fait avec des os d'animaux ; nous pensons que cette espèce d'engrais peut-être avantageuse dans un pays où les autres espèces manquent ; mais cet engrais serait peu utile et trop couteux en Flandre où la maind'œuvre est sans doute plus chère que dans le département du Rhône.

Les matières animales, au reste, ne sont point une nouveauté dans les engrais ; depuis très-long-tems on fume les terres dans certains cantons de la france, avec les raclures et les déchets des cornes des animaux qui ont servi dans les fabriques de coutellerie.

Parmi les mémoires sur l'art vétérinaire, on distingue un *apperçu sur une maladie epizootique aphteuse*, par M. *Gohier* ; une *dissertation sur le caractère des epizooties*, par M. *Grognier*, dans laquelle on rencontre des vues saines sur ce fléau destructeur. Le même auteur a communiqué une *observation sur une fièvre maligne qui a affecté les bêtes à cornes*, dans une commune du département de l'Isère. M. *Grognier* conclut de cette observation que les cultivateurs peuvent, par des moyens faciles, prévenir la plupart des maladies qui ravagent leurs troupeaux.

M. *Gohier* parle, dans ses *observations sur la*

vaccination des différens animaux, des succès obtenus par le docteur *Sacco*, médecin à Milan, qui a préservé les moutons du claveau en les vaccinant; qui, sur 230 chiens vaccinés dans l'intention de les préserver du catarre nasal, n'a vu qu'un de ces animaux attaqué et périr; et que 83 poulains ont été également soumis avec succès à cette opération.

M. *Grognier* a encore donné une observation qui prouve les avantages qui résultent de la clavélisation.

A l'article histoire naturelle de ce compte rendu, M. le secrétaire parle d'une notice de M. *Sionest* sur les insectes de l'an 1811, et sur les dégâts qu'ils ont faits; l'auteur la fait précéder d'une histoire très-abrégée de la science entomologique, dans laquelle il passe en revue tous les insectes qui se détruisent les uns les autres et maintiennent ainsi la balance dans l'échelle des êtres et les restreingnent dans de justes bornes.

M. *Mouton-Fontenille* rend compte ensuite d'un mémoire de M de *Boissieu*, intitulé *considérations sur les plantes vénéneuses, sur les formes, les couleurs, les odeurs qui leurs sont propres, ainsi que sur les lieux qu'elles habitent.*

M. de *Boissieu*, qui paraît affectioner le règne végétal, cherche à justifier les végétaux vénéneux de leur qualité malfaisante en disant que l'art de guérir sait tirer des antidotes de ces plantes que le commun des hommes regarde comme funestes. Nous convenons avec l'auteur que la médecine emploie des poisons avec succès dans le traitement de certaines maladies; mais que d'accidens graves n'est-il pas résulté de ces essais avant de parvenir au but que l'on s'est proposé!

M. *Deschamps*, dans une notice sur le *chenopodium*

ambrosioides, parait désirer de voir cette plante se naturaliser dans le département du Rhône Nous croyons qu'il ne faut pas de grands efforts pour y parvenir, et qu'il suffit d'en semer une fois pour en avoir toujours, si nous en croyons au moins notre propre expérience. Au reste cette plante a une odeur extrêmement forte, et nous doutons que les personnes dont les nerfs sont irritables, puissent supporter cette odeur si elle était concentrée.

M. *Mouton-Fontenille*, dans une notice sur le *cochon d'inde* (mus porcellus. Lin.) cherche à concilier l'opinion des naturalistes anciens et modernes sur le nombre de doigts que les uns attribuent à ce quadrupède, en disant qu'il en a observé des individus conformes aux descriptions des uns et des autres, c'est-à-dire, qui ont six doigts, aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, ou quatre doigts aux pieds de devant et 3 a ceux de derrière, cette différence tient, dit-il, à ce qu'il y a deux races de ces animaux, une plus grande et une moins forte.

Programme d'un prix proposé pour 1812, sur cette question :

» Jusqu'à quel point convient-il de propager dans » nos climats la culture des arbres exotiques, sous » le double rapport de l'utilité et de l'agrément ? »

On demande que les concurrens appuyent leurs assertions sur des observations et des faits bien constatés.

Conditions du concours.

Les mémoires doivent être adressés franc de port, avant le 30 juin 1812 (ce terme est de rigueur), à M. *Mouton-Fontenille*, secrétaire-perpétuel de la Société, place et maison du lycée.

Les mémoires ne porteront point le nom de l'auteur,

mais seulement une devise. On y joindra un billet cacheté qui contiendra la devise, indiquera le nom et l'adresse de l'auteur.

On n'ouvrira que les billets des mémoires qui obtiendront le prix, ou la mention honorable.

Le prix, qui est une médaille d'or de 300 fr.; ou la même valeur en numéraire, au choix des auteurs, sera distribué dans la séance publique du premier mercredi de septembre 1812.

Les membres titulaires de la Société sont seuls exclus du concours.

ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS, DE MARSEILLE.

Nous venons de recevoir de cette Académie la notice de ses travaux pendant les années 1810 et 1811, la première par M. *Casimir Rostan*, secrétaire-perpétuel de la classe de littérature et d'histoire, et de celle des beaux arts; la seconde, par M. *Joseph-Vincent Martin*, secrétaire-perpétuel de la classe des sciences.

Ces deux notices, en nous faisant connaître l'activité de cette Société savante, nous prouve que le véritable domaine des sciences, des arts et des lettres, est dans les grandes villes; pour mettre nos lecteurs à portée de reconnaître cette vérité, nous allons passer en revue tous les sujets qui ont été traités dans l'espace de tems qui fait l'objet de ces notices.

« Les Académies qui ne sont établies ni dans les grandes capitales de l'Europe, ni dans les villes

devenues le centre des grands établissemens d'instruction publique, dit M. *Rostan*, ne peuvent espérer que leur histoire soit d'un bien grand intérêt aux yeux des savans. La destinée des Académies qui résident dans les capitales, est d'agrandir le domaine des sciences, et de proposer des modèles aux savans, aux littérateurs et aux artistes. Quant aux Académies de province, quoiqu'elles soient loin de pouvoir prétendre à la même gloire littéraire, elles ont lieu cependant d'être satisfaites de la carrière qu'il leur est donné de parcourir, puisqu'elles ont la certitude de pouvoir se rendre chaque jour véritablement utiles ».

« Propager les découvertes intéressantes dans les sciences, contribuer à réformer dans les arts industriels, les pratiques vicieuses et routinières, former le goût des jeunes gens, encourager les premiers essais du génie, exciter par tous les moyens en leur pouvoir, le goût des bonnes études et de la solide instruction; voilà certes, une mission assez glorieuse pour des personnes animées du désir d'être utiles, désir qui caractérise essentiellement l'homme de lettres, vraiment digne de ce nom ».

Apres ce court exposé, M. *Rostan* passe en revue les travaux de la classe des sciences.

Sous le titre d'agriculture, il rend compte 1°. des essais et des expériences de la Société relatifs à la culture du coton, travaux que les vicissitudes de l'atmosphère ont contrarié depuis trois ans.

2°. Des essais d'une commission nommée pour s'occuper des moyens de perfectionner la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie.

3°. Des observations de MM. *Delyle St-Martin et Sinety*, sur la charrue dont la Société d'agriculture de Boulogne sur mer, a publié le dessin et la description.

4°. Des heureux succès de la culture du tabac, dans les environs de Marseille.

5°. D'un mémoire de M. *de la Cour Gouffé*, sur la culture du sumac (*rhus coriaria*), dans lequel l'auteur observe que quoique le sumac croisse naturellement dans les montagnes des environs de Marseille, il ne possède pas la vertu astringente à un degré aussi éminent que celui de Sicile; mais que sa valeur permet d'espérer qu'on pourrait le cultiver avec profit.

6°. M. *Rostan*, parle des regrets de l'académie sur ce qu'aucun propriétaire n'a répondu à l'appel qu'elle a fait à leur zèle et à leur intérêt, bien entendu, en les invitant à travailler à la réproduction des bois et au repeuplement des forêts.

7°. Des mémoires qu'a fait parvenir à l'Académie M. *Ducouedic*, de Rennes, sur l'éducation des abeilles, et les discussions qui se sont élevées entre cet agriculteur et M. *Lombard*.

8°. Des prix que l'Académie a distribués sur le concours qu'elle avait ouvert pour la fabrication du sucre et du sirop de raisin, et des heureux résultats des expériences de M. *Fouque*, qui est parvenu à obtenir par une méthode dont il est l'inventeur, de fort beau sucre de raisin.

Sous le titre TECHNOLOGIE, M. *Casimir Rostan*, parle du concours ouvert par l'Académie sur la perfection du savon; sur les soudes factices, et des différens efforts qui ont été faits pour parvenir à en fabriquer; de l'art distillatoire; de la métallurgie, des pompes à feu et d'un nouveau pressoir à écraser les olives, par M. *Devise*; d'un bélier hydraulique que M. *Vasse* propose de faire mouvoir par le jeu des vagues de la mer, ce qui pourrait être fort utile sur les côtes maritimes.

L'article des sciences mathématiques n'offre pas moins de mémoires intéressans. M. le secrétaire s'étend particulièrement sur les travaux qui occupent M. le baron de *Zach*, à Marseille, sur l'attraction des montagnes, travaux qui ont pour but de confirmer la théorie de *Newton* sur cette partie de la physique, qui, déjà, avait été l'objet des recherches de plusieurs savans distingués.

L'article des sciences naturelles offre aussi beaucoup d'intérêt, on y voit que M. *Casimir Rostan* a fait part à l'Académie de ses observations sur le *muræna serpens* de *Linné*, désigné sous le nom de *serpent de mer*, qui est bien différent du serpent de mer *d'Aristote* qui est le *muræna ophys*.

« Nos agriculteurs, dit M. *Rostan* sous le § *entomologie*, se plaignent depuis quatre à cinq ans d'un changement singulier dans notre atmosphère, qu'ils assurent s'être refroidi. Il est certain que plusieurs produits de notre terre ne sont parvenus dans cet intervalle qu'à une maturité imparfaite. La plus grande fréquence de nos pluies du printems, et le peu d'intensité des chaleurs, est la cause de la non réussite de nos essais sur le coton et l'indigo. Deux observations entomologiques viennent à l'appui de ce changement de température locale. Les pins, qui parent encore quelques uns de nos vallons échappés à la dévastation générale des bois, étaient de tems immémorial ravagés par la chenille processionnaire du pin, *Bombyx Pityocampa* de Réaumur. (*Mém. tom.* 2, *pl.* 7, *fig.* 3, *pl. VIII*, *fig.* 1 -- 12.) Cette chenille, très-rare dans le nord de la France, est presque la seule que les propriétaires de forêts de pin eussent à redouter dans le midi; mais la tente ou coque commune qui renferme chaque famille en rend l'éché-

nillage aussi facile qu'avantageux. Depuis environ trois ans, le *Bombyx pini* de Linné, autrefois extrêmement rare à Marseille et très-fréquent dans le nord, a pris la place des pityocampes, mais nous sommes bien loin d'avoir gagné au change. Nos pins sont entiérement dévorés, l'échenillage est bien plus difficile et ses résultats à peu près nuls, un grand nombre de ces chenilles faisant leur coque à part. »

« Le passage inusité qui a eu lieu à Marseille du 19 au 23 juin de cette année, de vols immenses de l'espèce de papillon appelé *Papilio Cardui*, ou la belle dame, est le second phénoméne entomologique que notre confrère attribue aux vicissitudes de notre température et qui lui a servi à développer ses idées sur les migrations des insectes moins connues; mais non moins curieuses que celles des oiseaux. »

Ce qui nous a paru le plus intéressant sous le titre médecine, sont les observations qui ont été faites sur le traitement du *Tétanos*, maladie si souvent funeste dans les pays chauds, et dont les exemples de guérison sont si rares! les moyens curatifs qui paraissent les plus sûrs, consistent dans un traitement local habilement appliqué, dans l'usage de l'opium à grandes doses, des mercuriaux, des affusions et des immersions d'eau froide. Il paraît, d'après le mémoire de M. *Valentin*, ayant pour titre : coup d'œil sur les différens modes de traiter le tétanos en Amérique, que le suc d'ail et les fruits du *solanum carolinense*, ont de bons effets contre cette maladie.

M. *Vasse* a produit un mémoire sur le mal de mer, dans lequel il prétend que cette maladie est occasionnée par le mouvement d'oscillation auquel les personnes qui l'éprouvent ne sont pas accoutumées;

que le mouvement oscillatoire donnant lieu à une pression inégale de l'air sur les régions épigastriques, il a éprouvé par sa propre expérience, que le meilleur moyen de s'en garantir, était d'appliquer et de serrer un fort carton sur l'estomac.

S'il m'était permis de joindre mon témoignage en faveur de l'opinion de M. *Vasse*, je dirais que j'ai éprouvé ce même effet, sans en connaître la cause, dans un petit voyage sur mer que je fis en 1777, où je fus préservé du mal de mer, non par un carton, mais par un gillet épais et d'une étoffe très-ferme, qui me comprimait l'estomac avec beaucoup de force, et qu'au retour, n'étant plus muni de ce gillet, je fus attaqué du mal de mer. La lecture de la notice qui nous occupe, me rappelle ce fait que personne n'avait jamais pu m'expliquer.

L'article des sciences historiques contient l'indication des mémoires sur les mœurs et les usages des habitans des environs de Marseille; des recherches de M. *Casimir Rostan*, sur les antiquités; des mémoires de bibliographie adressés à l'Académie par des personnes qui lui sont étrangères, et parmi lesquels elle a distingué des observations critiques de M. *Hubaud*, de Marseille, sur le dictionnaire bibliographique de *Fournier*, dans lequel cet auteur a remarqué un grand nombre de fautes; au reste, comme le remarque judicieusement M. le secrétaire-perpétuel, il est bien difficile que les ouvrages de ce genre en soient totalement exempts.

A l'article littérature et critique M. *Rostan* passe en revue différens morceaux d'éloquence, de littérature ancienne, et de poésie, qui ont été adressées à l'Académie; ce qui nous prouve combien est considérable le nombre de personnes qui s'occupent de l'art des vers.

La 3e. division de ce compte rendu, traite des travaux de la classe des beaux arts.

Nous ne suivrons point M. *Rostan* dans la notice très-succinte qu'il donne des travaux de sa Société sur cette partie de nos connaissances; nous dirons simplement que le talens de ses membres s'est exercé sur l'architecture, la sculpture, la musique, *etc* nous réserverons le peu d'espace qui nous reste pour parler de la notice de 1811, par M. *Martin*, que vous avons annoncée au commencement de cet article.

Cette notice a été lue à la séance publique du 25 août 1811.

M. *Martin*, dans son début, s'efforce de faire sentir l'utilité des Sociétés littéraires; voici comme il s'explique.

« Lorsque des génies privilégiés reculent les bornes des connaissances humaines, changent la face des sciences, inventent de nouvelles méthodes et publient ces découvertes qui ouvrent aux nations des ressources inconnues, il est utile que des Sociétés réunies par l'amour des sciences, des lettres et des arts, devenant les apôtres de ces nouvelles doctrines, répandent et popularisent la science, proclament ces précieuses découvertes, en facilitent l'application à l'agriculture et aux arts, encouragent les essais et guident l'inexpérience : si d'ailleurs elles excitent chez les jeunes gens, le goût des lettres et des beaux-arts, si elles s'efforcent de donner aux esprits cette heureuse direction, si elles inspirent cet amour de l'étude, cette habitude du travail et de la réflexion, dont l'influence est si puissante sur le bonheur de la société, elles peuvent se flatter d'avoir concouru à ces nobles travaux ».

« Telle est la tâche que l'Académie de Marseille

s'est efforcée de remplir. Tel est le but qu'elle s'est spécialement proposé pendant cet exercice. »

Il est facile, en effet, de voir que l'Académie a cherché à atteindre ce but, et que si elle ne l'a pas atteint, c'est que tant qu'il existera des hommes et des besoins sans cesse renaissans, il existera aussi des idées de perfection des diverses méthodes employées pour trouver les moyens de satisfaire à ces mêmes besoins.

Les bornes de cette seance, dit M. *Marin*, m'obligent à resserrer dans un cadre fort étroit les objets que j'ai à mettre sous vos yeux. Ce que dit M. le secrétaire, est applicable à notre journal ; nous nous bornerons donc à dire qu'il s'est renfermé dans le même cadre que son prédécesseur ; qu'il ne fait en effet qu'indiquer les matières traitées par les membres et les correspondans. Néanmoins il parle avec un peu d'étendue des remarques de M *la Cour Gouffé* sur la naturalisation des végétaux exotiques, et voici comment il s'exprime à cet égard.

« Les végétaux qui naissent dans des climats chauds ne peuvent s'acclimater dans un pays froid par une transition brusque et subite, ce n'est qu'en les accoutumant à passer d'une température chaude à une température plus douce, à végéter ensuite dans un air frais que l'on peut parvenir à leur faire braver des climats absolument froids ; M. *la Cour Gouffé* observe avec juste raison que le figuier indigène des climats brûlans de la Syrie, prospère aujourd'hui parmi nous, comme dans sa terre natale ; le mûrier, que l'on cultive avec succès dans le nord, fournit un exemple frappant de ce que nous pouvons obtenir par des soins bien entendus, et Marseille est un des points de l'empire les plus heureusement situés pour être un des premiers degrés de cette échelle. L'expé-

rience a confirmé la justesse des vues de M. *Gouffé*, et il est déjà parvenu à cultiver, en plaine terre, plusieurs végétaux exotiques, qui n'avaient encore pu vivre en France que dans des orangeries. Ce sont de véritables conquêtes faites en faveur de l'agriculture et des arts. »

On ne peut nier l'évidence de ces raisonnemens; il n'aurait peut-être pas été indifférant de remarquer qu'il est, dans le même pays, des végétaux qui ne se transplantent pas toujours avec succès, et que les plantes de montagnes, par exemple, sont souvent difficiles à s'accoutumer au séjour des plaines; que les plantes des pays du nord sont peut-être encore plus difficiles à se naturaliser dans les climats chauds, que celles de ces derniers climats dans les pays froids.

On remarque dans cet article, que l'indigo des colonies, a été cultivé avec succès dans le territoire de l'Isle, par M. *Icard de Battaglini*, qui a mis sous les yeux de l'Académie des échantillons de l'indigo qu'il a obtenu du plan provenu de sa culture, et qui ont été trouvés d'aussi parfaite qualité que les indigos du commerce les plus renommés. M. *Icard* a depuis continué ses expériences dans le département du Var.

De semblables essais, lorsqu'ils réussissent, honorent beaucoup ceux qui les font; on peut les compter au rang des bienfaiteurs de leur pays; ce sont en effet, de ces découvertes qui font vivre éternellement le nom de leurs auteurs, et l'on ne peut nier que c'est là la gloire la mieux méritée.

Cette partie de la notice qui traite de l'agriculture, est terminée par l'invitation que l'Académie a faite à M. *Laurens* de faire des expériences et des

recherches tendantes à découvrir s'il ne serait pas possible de retirer le *caout-chouc* de nos plantes lactifères. Cette substance, devenue d'un intérêt majeur pour plusieurs arts, serait encore une conquête à faire sur le commerce étranger, et un tribut de moins à lui payer.

Sciences philosophiques. Sous ce titre M. le secrétaire mentionne une traduction du livre de *Galien* intitulé de *l'influence du tempérament sur les qualités de l'esprit.*

Dans cet ouvrage, dit M. *Martin*, peu connu et traduit pour la première fois en français, ce philosophe médecin s'efforce de prouver, que si une bonne éducation ne gravait dans le cœur de l'homme tes principes qui doivent être la règle de sa conduite, et opposer un frein salutaire à ses passions; ses facultés intellectuelles, les actes de sa volonté, ses qualités affectives, le vice et la vertu, dépendraient entièrement des qualités de son tempérament, que sa constitution physique serait la mesure invariable de ses qualités morales. Son organisation seule le distinguerait des autres animaux; en un mot, ce serait dans les lois du tempérament que l'on pourrait trouver la raison de l'infinie variété des facultés de l'esprit.

Malgré notre éducation nos vertus et nos vices ne dépendent-ils pas encore un peu de notre tempérament? l'éducation nous corrige sans doute; mais nos passions l'emportent encore trop souvent sur elle, et nous pensons que c'est à l'éducation que nous devons d'être avares, fourbes, dissimulés; c'est elle qui nous rend intrigans, trompeurs, cupides, flateurs, *etc.*, non que l'on nous enseigne tous ces vices, mais parceque nous en voyons tous les jours des

exemples dans la Société, et que ces défauts sont inhérens à l'état de sociabilité.

Cette traduction est de M. *Lautard*, qui a communiqué à l'Académie deux autres mémoires, l'un sur l'utilité des expériences physiques pour établir la théorie des facultés de l'esprit, et les avantages qui doivent résulter de la psychologie pour expliquer les phénomenes du système vital.

L'autre sur le mécanisme des sensations agréables. Il a cherché d'abord à prouver que les anciens médecins ne connaissant point les nerfs, ne pouvaient expliquer la nature des sensations, et a déterminé ensuite en quoi elles consistent lorsqu'elles sont agréables, il jette un coup-d'œil sur la nature animée, et il trouve que dans les êtres organisés les sensations se multiplient en raison de la quantité et de la qualité des nerfs dont ils sont pourvus. Il conclud que tout est admirablement proportionné dans l'univers, et que l'insecte qui rampe dans les ténèbres, et l'être qui jouit de l'organisation la plus heureuse, se rapprochent pour la somme de leur bonheur respectif.

Sous l'article médecine, est mentionné un ouvrage de la plus haute importance sur l'art de prévenir les cancers au sein chez les femmes. La médecine préservative est sans contredit bien préférable à celle qui a pour objet l'art de guérir, art trop souvent conjectural et incertain, aussi devons nous toute notre reconnaissance à ces médecins philanthropes qui chèrchent à nous préserver des maux plutôt qu'à nous en guérir, et c'est à ce titre que l'ouvrage de M. *Robert* doit être accueilli; nous devons bien aussi plus de confiance à celui qui nous dit : préserve-toi, qu'à celui qui se vante de nous guérir; mais telle est la faiblesse de l'esprit humain, qui

croit plus facilement le charlatan qui lui fait de belles promesses, que le sage qui lui donne des conseils salutaires, et c'est par suite de cette même erreur et du préjugé que l'on voit rejetter la vaccine préservatrice, pour laisser nos enfans en proie à une affreuse maladie dont les ravages sont connus depuis des siècles.

Plusieurs mémoires importans, ont été offerts à l'Académie, sur plusieurs autres branches de l'art de guérir ; mais qu'il ne nous est pas possible de signaler, faute d'espace ; et c'est par cette raison que nous ne nous arrêterons pas à l'article histoire naturelle, qui est très-court dans ce compte rendu ; nous nous bornerons à indiquer que M. *Risso*, de Nice, a découvert deux nouvelles espèces de poissons du genre *physis*, dont M. *Martin* aurait dû, au moins nous donner les phrases spécifiques.

Nous ne suivrons point l'auteur dans le reste de sa notice, nous nous bornerons à en extraire les concours que l'Académie offre pour 1812 et 1813.

L'Académie proroge à sa séance de pâques 1812, le prix de 600 francs qu'elle a proposé pour l'auteur du meilleur mémoire sur les questions suivantes :

I. *Quelle est la meilleure méthode à suivre pour la fabrication de la soude factice ?*

II. *Quels sont les procédés les plus sûrs et les plus économiques pour captiver les gaz pernicieux qui s'exhalent pendant cette fabrication ?*

III. *Quels seraient les meilleurs moyens de rendre ces gaz utiles aux arts ?*

L'intention de l'Académie étant de mettre de plus en plus ces connaissances, à la portée des fabricans, elle exige que les concurrens joignent à leurs mémoires, des plans et élévations suffisamment détaillés

avec les calculs nécessaires pour leur intelligence.

Ce concours sera fermé le premier mars 1812.

L'Académie, convaincue que le succès de la naturalisation et de la culture des végétaux exotiques est essentiellement subordonné, dans nos climats, à la rapidité de leur développement et de leur fructification, décernera, dans sa séance publique du mois d'août 1813, un prix dont la valeur sera au moins de 300 francs, à l'auteur d'un mémoire qui remplira les conditions suivantes :

I. *Il détaillera les différens moyens qui, dans la culture en pleine terre, ont été employés jusqu'à ce jour, pour accélérer la végétation des plantes, et fera connaître ceux de ces moyens qui peuvent être pratiqués avec avantage dans nos climats.*

II. *Il rendra compte des expériences nouvelles qu'il aura entreprises, soit pour vérifier l'utilité des procédés usités jusqu'à ce jour, soit pour en trouver de plus efficaces.*

III. *Il exposera et vérifiera de la même manière, les différens moyens qui ont été proposés pour préserver les plantes des froids tardifs du printems qui arrêtent ou retardent leur développement, et pour les défendre contre les froids prématurés de l'automne.*

IV. *Il donnera l'énumération, la description et la culture locale, des variétés de végétaux utiles, et particulièrement du* cotonnier, *de l'*anil, *de la* patate, *etc. qui sont connues par leur précocité dans les différens pays où elles croissent et qui, par conséquent, pourraient être naturalisées avec plus de facilité.*

Le terme de ce concours est fixé au premier juillet 1813.

Les mémoires doivent porter une devise et le nom de l'auteur doit être renfermé dans un billet cacheté. Les membres et associés de l'Académie ne peuvent concourir, et les auteurs qui se seraient fait connaître directement ou indirectement, seraient exclus de droit, à l'exception des concurrens pour le prix relatif à l'emploi de la vapeur dans la fabrication du savon, qui sont dispensés de la loi du secret.

Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, franc de port, avant leur clôture, à M. Casimir *Rostan*, secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Arrêté en séance à Marseille, le 10 avril 1811. Signés : *Joyeuse*, ex-président, Jh.-Vt. *Martin* et Casimir *Rostan*, secrétaires-perpétuels.

Prix proposés par la classe de littérature et d'histoire.

L'Académie proroge jusqu'au premier mars 1812, le concours qu'elle avait ouvert sur la question suivante :

Quelle était la situation du commerce de Marseille dans les XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, et quelles furent les causes qui empêchèrent les Marseillais d'obtenir les mêmes succès que les Génois, les Toscans et les Vénitiens ?

Les concurrens ne doivent pas se contenter d'extraire les compilations déjà faites sur cette matière ; mais recourir aux auteurs et aux actes originaux.

Ce prix sera de la valeur de 600 francs.

Dans sa séance de pâques 1813, l'Académie décernera un prix dont la valeur sera au moins de 300 francs, pour l'éloge d'*Adam de Craponne*, auteur du canal qui porte son nom et qui a fécondé une partie considérable du département des Bouches du Rhône.

Le projet de dériver les eaux de la Durance par un canal d'irrigation qui devait passer à Salon et fertiliser la Crau, était très-ancien. En 1177, Alphonse, roi d'Arragon et comte de Provence, en avait accordé la permission à Raymond de Bolène, archevêque d'Arles et seigneur de Salon; mais ce projet était resté sans exécution, jusqu'au moment où *Adam de Craponne* de Salon, le plus grand ingénieur de son tems, en obtint l'autorisation des maîtres rationaux de Provence. Les travaux furent commencés en 1554, et dans le courant de l'année 1559, les eaux de la Durance arrivèrent dans la ville de Salon.

Telle est l'origine du canal d'irrigation de *Craponne*, qui est, à ce qu'on croit, le premier qui ait été exécuté en France. Depuis sa prise jusqu'à Arles, il parcourt, dans une longueur de 34928 toises, le territoire de 16 communes, et féconde une partie des plaines stériles et pierreuses de la *Crau*.

Ce travail, fait pour honorer un gouvernement, fut exécuté par un simple particulier qui eut à lutter contre tous les intérêts et les préjugés de son siècle, contre les seigneurs et les communes elles-mêmes, mais son génie et sa constance triomphèrent de tous les obstacles.

Adam de Craponne avait même conçu le projet de rendre son canal navigable.

Il s'occupa sérieusement d'un projet plus vaste encore, celui du canal de jonction des deux mers, exécuté ensuite par Riquet. Chargé par le gouvernement de faire les nivellemens nécessaires depuis Narbonne jusqu'à Bordeaux, il avait déjà exécuté les travaux préparatoires de cette grande opération, lorsqu'il fut envoyé à Nantes, pour faire démolir des fortifications mal conçues. C'est là qu'il fut empoisonné par des

ingénieurs italiens, jaloux de ses talens, et qu'il mourut dans quatre heures de tems, à l'âge de 49 ans. La ville de Salon fut inconsolable de sa mort. Le roi témoigna beaucoup de regrets sur la perte que l'état avait faite, et fit juger et exécuter les coupables.

On jouit depuis deux siècles et demi des bienfaits du canal de CRAPONNE, et le bienfaiteur était presqu'oublié! En proposant son éloge, l'Académie de Marseille a voulu venger sa mémoire de cet injuste oubli, honorer le génie, le désintéressement et le malheur; elle a voulu exciter l'émulation, en présentant un grand exemple de ce que peuvent entreprendre et exécuter d'utile, les talens et l'amour de la gloire réunis; elle a voulu rappeler à l'attention publique le projet du canal de Provence, qui aurait offert les mêmes avantages aux territoires d'Aix et de Marseille. Cette utile entreprise, que nos pères s'étaient flattés de voir exécuter et qu'ils virent commencer, fut malheureusement abandonnée. Quelle époque a jamais été plus favorable pour rendre un hommage à *Adam de Craponne*, que celle où le génie civil et militaire exécute les vastes conceptions de *Napoléon*, pour ouvrir des canaux à la navigation, au commerce intérieur et à l'agriculture?

Cet éloge aura pour objet de faire connaître:

I. *La vie d'*Adam de Craponne, *ses talens comme ingénieur, l'état de la science à cette époque, ses vertus comme citoyen, les projets qu'il a conçus et exécutés, surtout celui du canal de dérivation des eaux de la Durance, les persécutions qu'il a éprouvées et sa fin tragique.*

II. *L'état de l'agriculture, du commerce, des usines et de la population dans les communes arrosées par le canal de* Craponne, *avant son exécution, et leur état de prospérité toujours croissante jusqu'à nos jours.*

III. *Les nouveaux développemens et les améliorations dont ils seraient encore susceptibles.*

Cette dernière partie ne sera pas de rigueur.

Le concours sera fermé le premier juillet 1813.

Les mémoires doivent porter une devise et le nom de l'auteur doit être renfermé dans un billet cacheté. Les membres et associés de l'Académie ne peuvent concourir, et les auteurs qui se seraient fait connaître directement ou indirectement, seraient exclus de droit.

Tout ce qui est relatif aux concours doit être adressé, franc de port, avant leur clôture, à M. Casimir *Rostan*, secrétaire-perpétuel de l'Académie.

Arrêté en séance, à Marseille, le 10 avril 1811.

Signés : *Joyeuse*, ex-président ; Jh-Vt. *Martin* et Casimir *Rostan*, secrétaires-perpétuels.

VARIÉTÉS.

DISCOURS SUR LA VACCINE.

Les préjugés nuisibles à la Société ne peuvent être que des erreurs, et doivent être combattus.

Des tristes préjugés déplorable victime,
Peuple inconstant et vain qu'un fol orgueil anime ;
Qui pour faire le mal t'agites en tous sens,
Qui te conduis toujours en dépit du bon sens ;
Esclave de la mode et des sottes pratiques
Qu'on te voit respecter dès qu'elles sont antiques ;
Qui redoute le bien alors qu'il est nouveau,
Qui braves sans frayeur le plus cruel fléau,
Par un esprit bizarre et sot et ridicule,
Seulement pour ton bien tu restes incrédule.

Vois-tu ce charlatan sur ses trétaux monté ?
A l'en croire il pourra te rendre la santé ;
Ses contes qu'il débite avec tant de jactance
Te font prendre son baume en toute confiance.
Faut-il vous échauffer ? Il vous échauffera.
Faut-il vous raffraîchir ? Il vous raffraîchira.
Ce remède efficace est en tout admirable,
Et jamais sous le ciel on n'en vit de semblable.
» Prenez, prenez, Messieurs, vous dit-il hardiment,
» Jamais vous n'avez vu pareil médicament.
» Je donne la santé pour un prix fort modique,
» Cet imprimé vous offre une preuve authentique
« De toutes les vertus qu'il a contre vos maux. »
Par cette audace extrême il éblouit les sots.
Admirez les effets de sa rare éloquence ;
Voyez auprès de lui cette grande affluence
De Badauds achetant ses remèdes trompeurs,
Se pousser, se presser au milieu des clameurs ;
C'est à qui le plutôt pourra vuider sa bourse,
Le pauvre même y met sa dernière ressource ;
Puis à longs traits il boit le dangereux poison.
Un médecin vient-il pour lui parler raison ?
Il est sourd à sa voix, à ses sages maximes ;
Il croit qu'il veut le mettre au rang de ses victimes,
Tant il est asservi par un sot préjugé.
Cependant si de maux il se trouve affligé,
S'il succombe aux effets d'une douleur amère,
Il écoute avec calme un conseil salutaire.
Mais si le charlatan vient s'offrir à ses yeux,
C'est son sauveur, c'est lui qu'il écoute le mieux.
Il prendra son remède avec pleine assurance,
Et suivra ses avis avec persévérance ;
Pour le désabuser on fait un vain effort,
Son obstination le conduit à la mort.
Hélas, s'il y pouvait arriver sans souffrance !
Mais il languit long-tems conduit par l'espérance ;
Débile et fatigué par ce triste combat,
La plus vive douleur l'attache à son grabat ;

Par un espoir trompeur à souffrir il s'anime,
Mais la mort à pas lents a marqué sa victime,
Il fait pour l'éviter des efforts superflus,
Il se croyait guéri; vain espoir ! il n'est plus.
C'est ainsi qu'une mère aux préjugés en proie
Dans ses jeunes enfans plaçant toute sa joie;
Les voit naître, embellir et croître sous ses yeux;
Mais bientôt un démon cruel et furieux
Vient troubler le bonheur de la jeune famille,
Dans son œil ménaçant la férocité brille;
L'hiver il vient d'un pas tardif et chancelant,
L'été vous le voyez orgueilleux, insolent,
D'un pas précipité traverser les campagnes,
Dans sa course hardie il franchit les montagnes,
Frappe sans s'arrêter tous les jeunes enfans,
Quelque fois dans sa course il terrasse les grands.
Son train est composé d'affreuses maladies,
De fléaux, de malheurs, de maux, d'épidémies;
On voit à ses côtés l'appareil du trépas,
Variole l'embrasse et ne le quitte pas.
Bien plus terrible encor que sa sœur d'Amérique
Elle vient augmenter la détresse publique.
Tout tremble à son aspect, tout tombe sous ses coups,
Tout semble redouter son funeste courroux.
Malheur, malheur à ceux qu'elle guette au passage?
Elle n'épargnera ni le sèxe ni l'âge.
Insensible aux accens, aux pleurs de la beauté,
Tout sentira le poids de sa férocité.
Ne se lassant jamais d'accumuler les crimes,
Ceux qu'elle poursuit moins sont encor ses victimes;
La laideur et la peste accompagnent ses pas.
Mais elle vole enfin vers de lointains climats;
Sur un autre hémisphère exerçant ses ravages,
Elle se plait surtout chez des peuples sauvages.
Sans défense et sans art ces malheureux humains,
Succombent par milliers sous ses traits assassins.
Ce don que nos ayeux ont fait à l'Amérique,

Echange trop cruel du mal siphilitique,
Est un fléau pour elle inconnu jusqu'alors,
Présent digne de nous pour les nombreux trésors
Que nous avons conquis sur ses peuples tranquilles
En portant nos fureurs dans leurs heureux asiles;
Tant notre avidité redoutant le repos,
En s'emparant des biens s'empare aussi des maux.
Voyez ce monstre affreux auprès du Kamtschadale
Qu'il accable des traits de sa fureur brutale;
Grands, petits, jeunes, vieux, subissent même sort,
Et toute la peuplade est en proie à la mort (1).
Parmi nous, j'en conviens, on la voit moins cruelle
Mais trop souvent encor son atteinte est mortelle;
Tous ceux qu'elle poursuit en sont défigurés,
On la voit aisément à leurs traits altérés;
Laissant de son passage une profonde trace,
Que rien ne peut guérir, que la mort seule efface;
Plus féroce souvent elle mène au tombeau
De faibles rejettons échappés du berceau;
De traits bien réguliers, d'une belle figure,
Son burin sait en faire une horrible gravure;
Des yeux vifs, éclatans qui jettent mille feux,
Sont métamorphosés en des objets hideux;
Par elle une peau douce et bientôt rendurcie,
Un teint frais n'offre plus qu'une teinte obscurcie.
La bouche se contracte et le nez est rongé, (*)
D'affreuses cavités l'épiderme est chargé;
Il semble que le feu parcourant le visage,
Ait imprimé partout des traces de sa rage.
Ah! ce n'est rien encor d'être défiguré!
Mais l'esprit du malade imbécille, égaré
Reste privé souvent de toute intelligence,
Tant cette maladie a sur lui d'influence!

(*) *Le dernier hémistiche de ce vers offrira peut-être une idée trop dégoûtante; mais peut-on presenter cette affreuse maladie sous un aspect trop hideux? je crains d'être resté encore au-dessous de la vérité.*

Mères ! cessez de craindre ; un dieu consolateur
Va terrasser enfin ce fléau destructeur.
D'un nourricier de l'homme il prendra l'antidote (2).
De cette decouverte écoutez l'anecdote.
Un savent médecin conduit par le hasard (3),
Dans les champs dispensait les secours de son art
Aux villageois craignant l'horrible variole.
Il l'inocule envain ; précaution frivole !
Le virus est sans force, un virus plus puissant (4),
Benin dans ses effets et surtout innocent,
Aux coups de son rival oppose une barrière
Impénétrable aux traits de l'affreuse matière.
Surpris d'inoculer sans fruit et sans succès,
Pour connaitre la cause il remonte aux effets.
O miracle ! il apprend que le sein d'un vache
Récèle le bienfait que son savoir lui cache.
Soudain rempli de joie et le cœur palpitant,
Avec sa découverte il revient triomphant.
Il fait plusieurs essais dans l'ombre et le silence ;
Il réussit ; à Londres il court en diligence (5).
Sans mal et sans douleur les enfans sont sauvés,
Ils bénissent la main qui les a préservés.
Salut brave Jenner, notre reconnaissance
De tes brillans succès t'offre la récompense.
La nouvelle est portée aux monstres des enfers ;
De leurs cris douloureux ils font gémir les airs ;
Le démon de l'Afrique en a frémi de rage (6) ;
Il voudrait se venger d'un si sanglant outrage ;
Mais efforts superflus ; triste et découragé
Il a recours enfin au honteux préjugé.
» Ami, lui dit le monstre, on m'affronte, on me brave ;
» Tu pourrais me venger, le peuple est ton esclave ;
» Viens, suis-moi, qui pourra résister à nos coups ?
» Tu regnes sur les sots en despote jaloux ;
» Sans toi tous les fléaux abandonnant le monde,
« Chacun vivrait heureux dans une paix profonde
» Les hommes qui partout encensent tes autels,

» Sains d'esprit et de corps deviendraient immortels.
» Tu ne me réponds pas; tu gardes le silence ! »
Le préjugé sourit d'un air de complaisance.
» Va ne crains rien, dit-il, cesse de t'affliger.
» De mes sujets bientôt je saurai te venger.
» Anéantir les maux ! c'est me faire un outrage;
» Que deviendraient mes droits si l'homme était plus sage?
» Je saurai rétablir mon empire perdu,
« Et me faire adresser l'hommage qui m'est dû.
» Il est vrai, sur les sots je sais régner en maître;
» La sottise ma sœur va me faire connaître.
» Ne m'abandonne point tu verras en ce jour
» La raison disparaître et se grossir ma cour;
» Avec moi si les maux restent d'intelligence.
» Nous régnerons en paix sur la mortelle engeance. «
Il se tait et sa bouche exhale un souffle impur,
Par lui l'esprit d'un sot est devenu plus dur.
Partout avec fureur il blâme la vaccine.
Le sage envain lui crie: » avant tout examine,
» Et ne blâmes jamais un secret inconnu;
» Que l'empire du vrai soit par toi reconnu.
» Crois en l'expérience, elle ne trompe guère,
» Et ne rejette pas un moyen salutaire
» De préserver de maux l'enfance et la beauté;
» Adore les décrets de la divinité
» Qui voulut au poison opposer l'antidote;
» Entre les préjugés toujours ton esprit flotte
« Alorsqu'on les écoute ils troublent la raison.
« De deux adolescens fais la comparaison,
» L'un est beau, son teint frais, sa charmante figure
» Annonce sa vigueur et sa force future;
» Il doit cet avantage au bienfaisant Vaccin.
» L'autre d'un mal cruel qui germe dans son sein,
» Porte sur tous ses traits les plus affreuses marques;
» Il serait plus heureux si le ciseau des Parques
» Eut moissonné ses jours encore à leur printems. »
Inutiles discours ! les sots sont plus ardens
A décrier partout l'innocente pratique :

A les persuader c'est en vain qu'on s'applique.
Leur esprit trop étroit ne veut rien écouter.
D'un préjugé funeste ils n'osent s'écarter.
» Pourquoi, pourquoi vouloir pénétrer ces mystères?
» Conduisons nous toujours comme l'ont fait nos pères;
» Cette Vaccine impie et que vous prônez tant (7),
» Par des maux plus certains se termine souvent;
» Ou du moins quelque fois nous l'en voyons suivie;
» Assez de maux sans doute affligent notre vie
» Sans que nous empruntions un venin étranger;
» Un remède nouveau n'est jamais sans danger;
» Nous plaignons de bon cœur ceux qu'une folle audace
» A fait tremper les mains dans le sang de leur race,
(Disent ces sots mortels dépourvus de raison)
» La Vaccine est sans doute un dangereux poison;
» Respectons les secrets que Nature nous cache;
» Qu'est il donc de commun entre nous et la Vache? (8)
» Pourquoi d'un mal impur infecter notre sang?
» Nons en avons assez qui nous pressent le flanc;
» soyons toujours prudens imitons le vrai sage,
» Qui veut trop pénétrer au ciel fait un outrage. »
Insensé raisonneur! quel blasphême as-tu dit?
N'es-tu pas étranger au pain qui te nourrit?
Cet arbre que mûrit l'ardente Canicule (9),
Qui calme dans ton sein la fievre qui te brûle
A-t-il quelque rapport avec ce mal cruel?
Crois-tu que le Vaccin va te rendre immortel?
Qu'il chasse le poison qui circule en tes veines?
Qu'il soit un spécifique aux plus cruelles peines?
Détrompe-toi; déjà, retiens bien ce discours,
Si le mal est formé, le mal aura son cours;
Le Vaccin n'y peut rien; applique le d'avance,
Attends ses resultats en toute confiance;
Son effet sur le corps n'est que subordonné (10);
Sache donc employer un bien que t'a donné
Un Dieu rempli d'amour, et l'adore en silence.
Mais tu vas m'objecter l'énorme différence

Entre le spécifique applicable à nos maux,
Et ce fluide impur extrait des animaux.
Le mal peut échapper, la douleur est certaine.
Bannis de ton esprit une crainte aussi vaine.
Cet os que dans son sein un chien a digéré (11)
Offre-t-il à tes maux un remède assuré?
Ces restes dégoûtans d'une vieille momie;
Ce suc si parfumé d'un animal d'Asie (12),
Cette drogue fétide arrachée au castor,
Que tu prends sans dégoût et tant d'autres encor
Dont je pourrais grossir cette liste trop brève,
(Seulement d'y penser tout mon cœur se soulève)
Crois-tu qu'ils sont pour nous des remèdes plus sains?
Qu'ils ont plus de vertus? des effets plus certains?
Il faut te détromper, le charlatan t'abuse;
Sous des dehors pompeux il te cache sa ruse;
Toujours le philantrope aime tes intérêts,
Pour te mieux éclairer il te dit ses secrets.
Le hazard le conduit? il trouve la Vaccine;
Sur cette découverte il médite, examine
Lorsqu'il est assuré de ses effets constans,
Pour t'en faire jouir il ne perd point de tems,
Il produit au grand jour l'heureuse découverte.
Toi qui d'un jeune enfant déplore encor la perte,
Tu redoutes le mal, il le faut prévenir,
La Variole arrive et pourra te punir.
Jette un tendre regard sur ta jeune famille,
Dans ses jeux innocens tu la vois qui sautille:
Bientôt un mal hideux rend tristes, abbatus,
Des enfans qui croissaient sous l'aile des vertus.
Prends-garde! ils vont périr dans les bras de leur mère,
Victimes de l'erreur de leur coupable père!
Réponds: est-ce pour toi que tes enfans sont nés?
Le Ciel pour leur malheur te les a-t-il donnés?
Tu leur dois tous tes soins et toute ta tendresse,
Guide les pas tremblans de leur faible jeunesse;
Sois prévoyant pour eux tu feras ton devoir;
La patrie a parlé couronne son espoir.

NOTES.

(1) Et toute la peuplade est en proie à la mort.

Voyez les voyages de Lesseps au Kamtschatka, vous y lirez que lorsque la petite vérole règne dans ce pays déjà si disgracié de la nature, elle y fait périr les trois quarts de la population. Est ce bien le cas de faire des objections contre la vaccine, lorsqu'en agissant on peut espérer de sauver un nombre prodigieux d'individus ?

(2) D'un nourricier de l'homme il prendra l'antidote.

D'une vache. C'est à juste titre que je donne à ce quadrupède utile le nom de nourricier de l'homme ; c'est surtout dans les pays de montagnes qu'il lui est justement acquis.

(3) Un savant médecin conduit par le hasard.

Le docteur Jenner en inoculant en 1797 la petite vérole à Berkeley, comté de Glocester, vit avec surprise que beaucoup d'individus étaient inhabiles à contracter l'infection variolique. Il en rechercha la cause, et il apprit que ceux qui avaient eu le *Cowpox*, ne prenaient jamais la petite vérole. Cette découverte l'engagea à faire beaucoup d'expériences qui lui réussirent toutes ; il en publia les résultats en 1798, dans un écrit intitulé : *an inquiry in to the causes and effects of the Cowpox, or variolæ vaccinæ.*

Le parlement d'Angleterre, en témoignage de la reconnaissance nationale, lui a accordé une somme de 10,000 liv. sterlin (242,000 fr.), et il a arrêté que le roi serait prié d'y joindre 500 liv. sterlin (12,000 fr.).

Le parlement a depuis accordé à Jenner 10,000 liv. sterlin, de plus.

Si nous en croyons M. Husson, médecin à l'hospice de vaccination, à Paris, le savant Jenner n'est pas le premier qui ait fait des observations sur la vaccine ; il rapporte que M. Nash, chirurgien à Shaftsbury, mort en 1785, a laissé un manuscrit dont les dernières

observations paraissent recueillies en 1781. Le manuscrit contient plusieurs propositions qui sont la base fondamentale de toute la théorie, et la pratique de la vaccine.

1°. La vaccine n'est pas contagieuse.

2°. Elle n'est pas accompagnée d'éruptions

3°. Elle est un préservatif assuré contre la petite vérole.

6°. Les personnes qui ne peuvent être infectées de la petite vérole, ne peuvent gagner la vaccine.

8°. La vaccine diffère de la petite vérole en ce qu'elle attaque les animaux.

10°. Les vaches ne peuvent avoir le cowpox qu'une seule fois.

11°. M. *Nash* ne sait pas, si une personne qui a eu la petite vérole peut prendre le Cowpox.

Husson, recherches historiques et médicales sur la vaccine, 3e. édition page 17.

(4) Le virus est sans force.

Les expériences rapportées par M. Husson, dans l'ouvrage cité, prouvent que le virus de la petite vérole est inactif si on l'inocule sur un sujet vacciné; voici celles qu'il rapporte page 39.

2e. La matière prise sur une vache le 9e. jour, et inoculée sur un enfant, donna la vraie vaccine. Le 6e. jour on lui inocula la petite vérole, et les piqûres s'effacerent promptement.

3e. La vaccine se développa sur un enfant vacciné; l'inoculation de la petite vérole pratiquée le 6e. jour resta sans effet,

5e. La matière d'une vache inoculée à un enfant, produisit la vaccine. Ensuite on lui inocula la petite vérole, sans que les piqûres se soient enflammées.

(5) Il reussit; à Londres il court en diligence.

Ceci n'est pas exact, le docteur Jenner n'alla pas à Londres y répéter ses expériences; mais elles le furent par les docteurs Pearson et Simmons qui, de concert avec le docteur Woodwille, médecin de l'hôpital d'ino-

culation, proclamèrent les résultats heureux de la découverte de Jenner. *Ibid*, *pag.* 30.

(6) Le Démon de l'Afrique en a frémi de rage.

On pense que la petite vérole fut portée par les Abyssins en Arabie, dès le 4e. siècle. Delà elle passa en Égypte, à Constantinople, et, par l'armée que Justinien envoya en Italie contre les Goths, elle se communiqua aux Lombards qui en infectèrent les Bourguignons dans les incursions que ceux-ci firent en Italie, dans le 6e. siècle.

(7) Cette vaccine impie et que vous prônez tant,
Par des maux plus certains se termine souvent.

Il est certain que les accidens qui sont résultés de l'insertion de la fausse vaccine, n'ont pas peu contribué à prêter des armes aux détracteurs de la véritable; cependant on devait être bien rassuré par la bonne foi qu'on mise les médecins philanthropes dans l'aveu qu'ils ont fait des méprises dans lesquelles ils sont tombées; maintenant que la vaccine est bien connue on ne peut sans crime rejetter cette pratique salutaire.

Si on écoute les détracteurs de la vaccine, toutes les maladies qui suivent la vaccination, même un an après qu'elle a été pratiquée, doivent lui être attribuées. On ne peut certes pousser plus loin la rage du paradoxe et de la mauvaise foi. La vaccine ne donne pas l'immortalité; elle ne préserve pas même des maladies qui affligent le cours de la vie; profitons donc de ce qu'elle a d'avantageux, sans étendre plus loin nos prétentions.

(8) Qu'est-il donc de commun entre nous et la vache?

Que savons-nous si les animaux ne portent pas en eux des principes qui les préservent des maladies qui nous affligent? ah! s'ils pouvaient nous fournir des préservatifs contre cette horrible maladie qui empoisonne les sources de notre existence, quel service on rendrait à l'humanité. N'est-il pas déplorable en effet que d'innocentes créatures portent la peine due aux dérèglemens des auteurs de leurs jours?

(9) Cet arbre que mûrit l'ardente canicule.

Le quinquina ou écorce du Pérou, qui est un puissant spécifique contre la fievre.

(10) Si le mal est formé, le mal aura son cours.

Si le sujet qu'on vaccine est déjà infecté du virus variolique, la vaccine ne le préservera pas, les deux maladies marcheront ensemble, de même la variole n'a aucun pouvoir sur un sujet vacciné: c'est ce que l'expérience a établi d'une manière à ne pouvoir être révoqué en doute. La vaccine n'est vraiment préservative qu'autant que le bouton vaccin est parvenu à son degré d'inertie, c'est-à-dire, lorsque le fluide qui en découle a perdu sa force réproductive.

(11) Cet os que dans son sein un chien a digéré.

Ce remède dégoûtant est connu dans les anciens dispensaires sous le nom *d'Album Græcum.*

Ne se sert-on pas encore des cantharides, des cloportes, des sangsues, *etc.*? pourquoi n'emploirait-on pas le fluide vaccin? les secrets de la nature sont impénétrables; profitons de ses bienfaits, et délivrons-nous du travers de vouloir tout expliquer.

(12) Ces restes dégoutans d'une vieille momie,
Ce suc si parfumé d'un animal d'Asie,
Cette drogue fétide arrachée au Castor.

Le musc et le castoreum.

Il aurait été trop long de parler de tous les remèdes que l'on tire du règne animal; au reste il n'est pas plus étonnant de leur emprunter des remèdes que d'en faire notre principale nourriture.

Je terminerai ces notes, par une réflexion qui me parait capable de ramener les plus obstinés antagonistes de la vaccine. Ou cette inoculaion préserve de la petite vérole, ou elle n'en préserve pas. Si elle en préserve, c'est un bienfait inappréciable; si elle n'en préserve pas comme elle n'occasionne ni douleur ni malaise sensible, l'individu vacciné reste dans le même état qu'auparavant, et il a couru la chance d'être préservé d'un mal hideux

qui le défigure presque toujours, lui occasionne souvent des infirmités, et lui donne même la mort.

Il était bien coupable ce médecin de Francfort détracteur de la vaccine, d'inoculer, contre le gré et à l'insçu des parens, la petite vérole au lieu de la vaccine, et qui fit périr l'enfant sur lequel cette opération avait était faite! les parens lui intentèrent un procès; mais cela ne leur rendait pas la malheureuse victime de sa méchanceté; si j'étais souverain, j'ordonnerais qu'un homme qui se rendrait coupable d'un pareil attentat, le payât de sa vie.

AVIS.

Nous invitons nos abonnés à vouloir bien nous faire passer sans retard le prix du renouvellement de leur abonnement qui est toujours de 18 fr. rendu franc de port, par la poste, partout l'Empire.

Toutes les pièces concernant le journal et qu'on désirera y faire insérer, devront être adressées ainsi que le prix de l'abonnement, francs de port à M. PRIGNET, Imprimeur des Administrations et du Journal, à Valenciennes.

Les Lettres et Paquets qui ne seront point affranchis resteront au rebut.

On s'abonne à Paris, chez M. SCHERFF, Imprimeur, passage du Caire, n°. 110.

Et chez M. J.-B.-D. HÉCART, fils, rue des grès St, Jacques, n°. 10.

JOSEPH DE ROSNY, *propriétaire-rédacteur.*

A Valenciennes, de l'Imprimerie de H.-J. PRIGNET aîné.

Errata du Numéro 9.

Pag. 424, lig. 31, l'eau des gaz, *lisez* l'eau, des gaz.
Pag 425, lig 13, *Cressiace*, *lisez Cressac.*
Pag. 426, lig. 19, athenés, *lisez* athenes.
Pag. 427, lig. 1, rétorique, *lisez* rhétorique
Pag. 428, lig. 21, cet amour de la *cite*, enfin, *lisez* cet amour de la cité enfin.
Pag. *idem* lig. 33, les cités, *lisez* les sites.
Pag. *idem.* lig. 34, premières pleurs *lisez* premiers pleurs.
Pag. *idem.* lig. 39, liste heureusement *lisez* liste, heureusement.
Pag. *idem* lig 41, nos tribunaux nos temples, *lisez* nos tribunaux, nos temples
Pag 429, lig 33, M *Delacroix*. *lisez Delaroy.*
Pag. 430, lig. 9, bâti, *lisez* bâtis.
Pag *idem.* lig. 21, l'impression, *lisez* l'impulsion.
Pag 433, lig 18, rien, *lisez* reçu.
Pag. *idem* lig 20, dirigés, *lisez* digérés.
Pag. *idem* lig 26, s'il s'en fut présenté, c'est, *lisez* s'en fut présenté ; c'est.
Pag. 434, lig 2 ne peut nuire, *lisez* ne nuit.
Pag. 435, lig. 17, au numéro intitulé, *lisez* au numéro 6, intitulé.
Pag. *idem.* lig. 33, *la honte et les places*, *lisez* *la honte et les pleurs.*
Pag. 436 lig. 22, synommie, *lisez* synonymie.
Pag 437 lig. 15 et 16, le déparent quoiqu'en général bien écrit ; il contient, *lisez* le déparent. Quoique en général bien écrit ; il contient.
Pag. *idem.* lig. 21, c'est d'avoir, *lisez* c'est celui d'avoir.
Pag. 438 lig. 33, *votens*, *lisez volens.*
Pag. 440 lig. 11, approfondis des jugemens, *lisez* approfondis, des jugemens.

N°. 10. Pag. 460 lig. 23, trochus, *lisez* hommes.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 02881603 2